This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

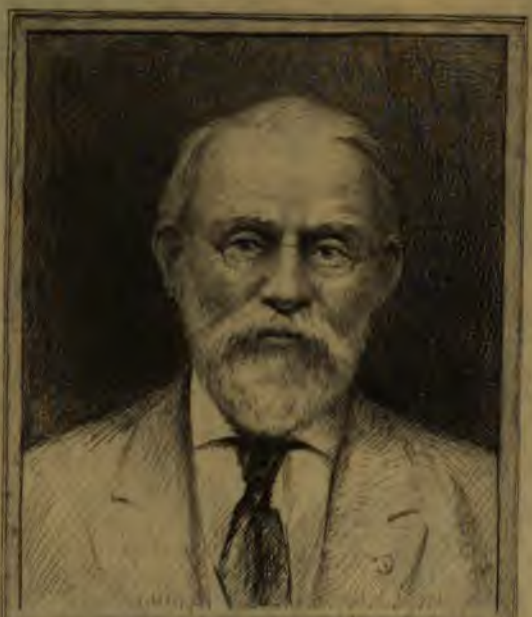

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

COMPTE-RENDU

DE

LA SITUATION ET DES TRAVAUX

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

DE

MONTBÉLIARD,

LU A LA SÉANCE DU 5 MAI 1859.

MONTBÉLIARD,
IMPRIMERIE ET LITH. DE HENRI BARBIER.
1859.

Digitized by Google

Dans toutes les publications de la Société, les opinions énoncées par les auteurs resteront entièrement à leur responsabilité.
(Note du Bureau).

Digitized by Google

Dunning
Nijhoff
6-10-27
15137

COMPTE-RENDU

DE LA SITUATION ET DES TRAVAUX

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

DE

MONTBÉLIARD

lu à la séance du 5 mai 1859.

MESSIEURS,

Ce n'est pas sans éprouver une vive émotion que, répondant à votre appel, nous venons occuper la place laissée vacante par M. Duvernoy, notre honorable ami. Comment, en effet, surmonter toutes nos craintes, lorsque nous comparons ce qui a été fait avec ce que nous pouvons faire nous-mêmes? Lorsque nous relisons les rapports de nos prédécesseurs si bien pensés, si bien écrits et que vous avez écoutés avec tant d'intérêt?

Et, Messieurs, voyez combien cette tâche est difficile, car toutes les idées générales, toutes les réflexions et les considérations pratiques, tous les conseils qui, de près ou de loin, se rattachent à notre Société, vous ont été déjà présentés. Le champ est moissonné complètement; à peine reste-t-il quelques épis à glaner.

Digitized by Google

En sommes-nous donc réduit à ne vous présenter qu'un exposé sec et fastidieux de votre situation, et, nous bornant au rôle de l'homme d'affaires, devons-nous nous contenter de vous soumettre le catalogue de vos travaux et des richesses de vos collections, à côté du bilan de vos recettes et de vos dépenses ?

Nous craindrions, Messieurs, qu'un tel plan ne répondit pas à votre attente, et dussions-nous répéter peut-être des considérations qui vous auraient été déjà soumises, nous ne l'adopterons pas, car ce serait mal répondre à l'honneur que vous nous avez fait, en nous appelant au secrétariat.

Mais si nous nous hasardons à vous offrir quelques vues sur les conditions de succès de notre Société, vous voudrez bien ne pas oublier que nos occupations habituelles nous éloignent du culte des lettres, et vous serez indulgents si notre langage n'est pas toujours au niveau du sentiment qui nous anime.

Une première impression que nous avons hâte de vous faire partager, c'est celle d'une satisfaction bien légitime à la vue des remarquables progrès que nous avons accomplis.

Née en 1850, notre Société n'a pas tardé à surmonter les hésitations inévitables de ses premières années, et, nous pouvons le dire avec orgueil, elle est bientôt sortie victorieuse des difficultés et des luttes qui ont d'abord entravé sa marche. Le nombre de ses membres titulaires et correspondants s'est accru d'une manière notable, de même que celui des Sociétés savantes avec lesquelles elle s'est mise en communication ; son budjet présente des conditions satisfaisantes ; son musée a désormais acquis une valeur qui n'est plus douteuse ; entourée de l'estime de tous, elle a gagné des bienfaiteurs et des protecteurs puissants ; enfin, elle a su conquérir l'appui non seulement des administrations municipale et départementale, mais même du magistrat éminent placé à la tête de l'instruction publique. Semblable, dans l'origine,

Digitized by Google

à l'enfant dont les premiers pas chancellent, elle est rapidement parvenue à cette jeunesse entreprenante et virile, qui se fortifie encore en approchant de la maturité : *Vires acquirit eundo.*

Ce résultat a surpassé toutes nos prétentions et certes, il est bien propre à nous encourager. Mais, Messieurs, ne nous berçons pas d'illusions, gardons-nous d'exalter notre triomphe, et, loin de nous laisser éblouir par les succès obtenus, reportons nos regards sur nous-mêmes, afin de bien apprécier nos faiblesses et nos imperfections. C'est en apprenant à les connaître que nous apprendrons à nous en défaire ; et, n'en doutons pas, quand nous y serons parvenus, nous ne manquerons pas de voir notre influence s'étendre et grandir chaque jour.

Il y a dans toute association, comme dans tout individu, un instinct qui la pousse vers le progrès ; et si, parfois, l'amour propre peut aveugler assez les natures vulgaires pour qu'elles se complaisent dans leurs propres défauts, la passion du vrai et du bien, le désir d'être utile, le respect de soi-même disposent sans cesse les âmes généreuses a méditer sur leurs faiblesses et à faire des efforts pour s'améliorer.

Eh bien ! Messieurs, nous devons, nous voulons essayer de nous connaître nous-mêmes, et nous avons d'autant moins à redouter de nous appliquer l'antique précepte de la sagesse, que si, partageant le sort de tout ce qui est humain, nous péchons encore sous plus d'un rapport, nous n'en avons pas moins la conscience de notre valeur et du bien que nous pouvons faire.

Or, Messieurs, quel est le côté fort de notre Société ?

Nous répondrions volontiers — pardonnez notre franchise — que, jusqu'à présent, c'est le côté matériel.

Sans doute, tous ceux de nos concitoyens qui sont

Digitized by Google

amis du progrès, ont voulu figurer dans nos rangs, et, nous pouvons le dire à haute voix, notre compagnie se compose des hommes les plus éclairés de la contrée. Sans doute aussi, nous leur devons des remercîments pour les secours pécuniaires qu'ils nous apportent et qui s'élèvent parfois aux proportions de véritables libéralités; nous leur devons une sincère reconnaissance pour leurs excellents conseils, pour le zèle avec lequel ils nous procurent tout ce qui peut convenir à nos collections; mais n'avions-nous rien de plus à attendre de leurs lumières? Il est indubitable que nous commençons à prendre l'habitude d'apporter aux séances des communications souvent très-intéressantes, et que les bonnes lectures tendent à se multiplier parmi nous. Cependant, il faut bien en convenir, un certain nombre d'entre nous continue à se renfermer dans une abstension regrettable.

Ne l'oublions pas, notre intention n'est pas seulement d'édifier un Musée qui servira quelque jour à l'instruction de la jeunesse. Nous poursuivons encore l'accomplissement d'un bienfait plus immédiat et nous devons avoir la jouissance de le contempler nous-mêmes pendant notre vie. Or ce bienfait, c'est l'exemple du travail intellectuel, c'est la vulgarisation autour de nous, de toutes les idées saines, de toutes les vérités, de toutes les découvertes utiles, de tous les progrès. Et pour y parvenir, que faut-il? Est-il nécessaire d'avoir le mérite des hommes supérieurs, le génie qui invente ou l'éloquence qui entraîne? Non, Messieurs; trois qualités que vous possédez tous, vous suffiront: nous voulons dire *l'amour du prochain* qui donne la force de surmonter une modestie exagérée, *l'attention sévère* dans l'examen des faits, et enfin *la simplicité* dans la manière de les exposer.

Et quand nous parlons de faits, il ne s'agit pas seulement de ceux qui seraient extraordinaires ou nouveaux. Ce n'est pas avec les phénomènes excep-

Digitized by Google

tionnels qu'on constitue les sciences et qu'on les fait marcher, ce n'est point en les divulguant, qu'on réussit le mieux à intéresser les hommes pratiques, et nous croyons rester dans les préceptes de la raison, en disant que l'observation de la chose la plus simple, de la circonstance la plus commune offre une valeur beaucoup plus incontestable, lorsqu'elle est exacte et complète, que celle des anomalies et des bizarreries de la nature. Il est inutile de rappeler que les esprits généralisateurs sont plutôt conduits à la découverte des principes et des lois, par la considération des faits vulgaires que par celle des faits exceptionnels. Mais serait-il vrai que, sans la faculté d'embrasser l'ensemble des phénomènes, il soit impossible de rendre quelques services? Le maçon est loin d'avoir le mérite de l'architecte, et cependant il faut bien reconnaître qu'il contribue pour sa part, si petite qu'elle soit, à la construction de l'édifice.

Une sage providence a partagé les rôles et les moyens. Certains hommes qui possèdent plus particulièrement l'intelligence des détails, se contentent de recueillir les faits isolés, tandisque d'autres, doués d'une vue plus perçante et plus vaste, se complaisent à les grouper, à en étudier les rapports et finissent par en faire jaillir les inventions les plus merveilleuses. Chercheurs modestes, bienfaiteurs de l'humanité sans le savoir, les premiers s'attachent à la poursuite d'éléments épars dont ils n'entrevoient pas eux-mêmes toute la portée, mais dont les conséquences infinies sont comprises tôt ou tard et successivement par le génie des seconds.

Nous concevons de cette manière pourquoi la valeur considérable de certains phénomènes, d'ailleurs bien connus, a pu rester si longtemps ignorée et par quel mécanisme chaque perfectionnement devient, à son heure, la source de perfectionnements nouveaux. Le temps ne produit de grands résultats qu'à l'aide d'une série d'améliorations partielles qui dérivent les unes

Digitized by Google

des autres, progression illimitée dont le premier terme n'est que la constatation pure et simple de faits très-ordinaires et dont le dernier connu, amené d'expériences en expériences, d'inductions en inductions, porte encore et portera sans cesse, le germe des innovations les plus surprenantes.

Telle est d'ailleurs l'importance de l'occasion et du moment, telle est aussi la répartition des aptitudes que ceux qui s'élèvent aux conceptions les plus transcendantes, ne réussiraient peut-être pas à remplir la tâche, en apparence beaucoup plus facile, de récolter les matériaux nécessaires à leurs méditations. Oserait-on affirmer, par exemple, que l'inventeur du procédé par lequel les idées s'échangent en un clin d'œil, à travers les espaces et les mers, eût deviné le fluide que dégage le contact de deux métaux ?

Il n'est donc pas donné à chacun de compter parmi les génies créateurs, mais il n'est refusé à personne d'examiner et d'observer. Tous les êtres qui pensent sont appelés à concourir au mouvement intellectuel général ; les faibles sont le complément indispensable des forts ; tous ont leur utilité respective et la part des ouvriers obscurs qui s'efforcent d'apporter leur humble tribut à l'œuvre du progrès, est encore assez belle pour ne pas être dédaignée.

Eh bien, Messieurs, en reconnaissant que notre Société repousse de toutes ses forces la prétention d'être assimilée à une académie, nous n'exprimons sans doute que votre propre sentiment ; mais nous ne craignons pas d'outrepasser la vérité en disant que tous, vous vous livrez dans le recueillement, aux études les plus variées et que tous, vous faites, chacun selon ses goûts, des recherches qui ne manqueraient pas de nous intéresser. Cela nous donne peut-être le droit de nous étonner de la réserve d'un certain nombre d'entre vous, surtout lorsque nous ne leur demandons que ce que nous pouvons légitimement espérer. Pourquoi nous dérobent-ils les fruits de leurs méditations ?

Digitized by Google

Et quel motif est assez puissant pour arrêter leur zèle, au seuil de cette enceinte ?

A coup sûr, Messieurs, ce n'est point l'égoïsme.

Serait-ce la crainte de parler en public ? Mais ici, nous sommes nous-mêmes le public. Depuis huit années que nous suivons le même sentier, nous avons rapproché nos esprits et nos cœurs, nous ne formons plus qu'une famille d'amis, toute gêne doit s'effacer entre nous, et, au surplus, ne savons-nous pas tous qu'une bienveillance réciproque est une condition essentielle de notre existence ?

Serait-ce peut-être le manque d'habitude d'écrire ou de traiter verbalement un sujet ? Certes, nous apprécions le mérite du style ; mais, grâces à Dieu, nous savons aussi discerner ce qu'il y a de bon sous une enveloppe imparfaite ; nous plaçons l'utile au-dessus de l'agréable et si nous accordons nos sympathies à la beauté du langage, nous préférons avant tout, dans l'ordre physique, l'exactitude des faits et, dans l'ordre moral, la justesse de la pensée, la noblesse des sentiments, la libéralité des principes, la sincérité des convictions. Celui qui refuse de répandre la vérité, dans la crainte de ne pas assez l'embellir, semble ignorer qu'elle sait se passer d'ornements et qu'elle a, dans sa nudité, plus de splendeur que le discours le plus brillant. Efforçons-nous d'être clairs, mais ne cherchons point à éblouir.

Serait-ce enfin, Messieurs, cette délicatesse excessive, amie de l'ombre et du silence, qui fuit les vanités du monde ? — Un tel sentiment peut être respectable, mais à quel résultat nous conduira-t-il ? Hommes d'action et de dévouement, nous aurons sans doute à violenter quelquefois nos dispositions naturelles, mais nos concitoyens nous en tiendront compte. Ils nous témoigneront une reconnaissance d'autant plus profonde que nos services auront été rendus avec plus de désintéressement et de simplicité ; ils nous honoreront d'autant plus que nos travaux

Digitized by Google

nous auront été inspirés par le seul amour de nos semblables et non pour l'appétit de je ne sais quel éclat éphémère.

Le public a vis-à-vis de nous des devoirs et des droits. Ses devoirs, nous nous plaisons à le proclamer, il les a remplis jusqu'à ce jour de la manière la plus complète. Il a stimulé notre courage, il a paru satisfait de nos conquètes, il applaudit à nos succès, il nous vient en aide avec l'empressement le plus flatteur, il se montre enfin disposé à recevoir, avec gratitude, l'influence salutaire que nous devons exercer sur lui. Mais en retour de sa franche et loyale sympathie, n'a-t-il pas le droit d'exiger de nous l'espèce de direction intellectuelle que nous lui avons promise? Et ne voyez-vous pas que ses exigences augmenteront à mesure que notre Société acquerra plus d'importance?

Enfin, Messieurs, Son Excellence Monsieur le Ministre de l'Instruction publique et des cultes, qui nous a donné des preuves si manifestes de sollicitude, ne nous demande plus qu'un peu d'activité pour qu'il lui soit possible de déclarer *d'utilité publique*, notre chère société. Rappelez-vous aussi la circulaire par la quelle il nous annonce qu'un comité spécial est chargé d'examiner toutes les publications des compagnies analogues à la nôtre et de lui en rendre compte, afin qu'il puisse décerner des récompenses honorifiques non seulement à celles qui ont produit les meilleurs mémoires, mais encore aux auteurs de ces derniers (arrêté du 22 février 1858 et circulaire du 29 mars suivant). Que votre ardeur ne se laisse donc pas endormir! Multiplions nos efforts, rivalisons tous pour hâter le jour glorieux où notre société méritera d'être classée parmi les plus recommandables!

Que dirons nous de plus, Messieurs? — A ces remarques, puisées pour la plupart dans nos dispositions intimes, nous pourrions ajouter des considérations d'un ordre plus général. Nous rechercherions dans l'histoire, les véritables causes du progrès et nous démon-

Digitized by Google

trerions sans peine que l'émulation est un des plus puissants leviers du perfectionnement. Est-ce à raison seulement de ses hommes de génie qu'un peuple s'élève au dessus des autres? Il n'en est rien, Messieurs. Un Galilée, un Newton, un Cuvier, quelle que soit leur influence, ne constituent pas à eux seuls la civilisation. Celle-ci n'est, en réalité, que la conséquence de la diffusion des lumières; elle ne se mesure que par le degré de développement des facultés intellectuelles et morales, non de quelques esprits favorisés, mais de tous les individus réunis en société. Ainsi que nous l'avons fait pressentir tout à l'heure, elle ne résulte pas des efforts d'une petite minorité; le concours de tous est indispensable pour l'obtenir.

Pourquoi la civilisation de l'antiquité, même dans les plus beaux temps d'Athènes et de Rome, fut-elle si loin d'égaler la nôtre? Certes, les causes de cette différence sont multiples, mais l'une des principales n'est elle pas que l'instruction, au lieu de pénétrer dans les masses, était l'apanage exclusif d'une proportion relativement très-restreinte d'intelligences d'élite, et que les ouvriers de la pensée ne suffisaient pas pour embrasser, avec un égal succès, toutes les branches d'études? Nul ne se sentait assez fort pour oser toucher à l'œuvre des maîtres. On s'inclinait devant leurs doctrines et devant leurs erreurs. Il est vrai que la méthode intuitive, seule souveraine durant tant de siècles, permit aux sages de reconnaître les vérités morales et religieuses qui font la base de l'ordre social, et les conduisit à la découverte des axiômes de mathématiques, qui charment par leur infaillibilité. Mais au lieu de favoriser au même degré les sciences physiques, aux quelles notre époque doit tant de merveilles, l'intuition n'était propre qu'à retenir leur essor; et il fallut traverser tout le moyen-âge, avant d'arriver aux véritables règles du progrès.

Cependant, après cette longue période de dégradation, le réveil sonne dans le monde des intelligences.

Digitized by Google

D'abord les écoles commencent à se rouvrir. L'imprimerie propage les découvertes importantes. Luther proclame le libre examen. Descartes recommande de ne se fier qu'à l'évidence. Bacon crée la méthode expérimentale qui seule peut conduire les sciences physiques à des résultats certains. Dès lors, l'esprit moderne s'ouvre une nouvelle et brillante carrière. On ne s'en rapporte plus à la parole du maître, le principe de l'autorité s'écroule ; il n'y a plus, il ne peut plus y avoir de dictateur scientifique. Chacun est libre de contrôler, de combattre, de soutenir, de perfectionner ce que les autres ont fait. Les lumières s'infiltrent de plus en plus dans toutes les classes. Les prodiges de la vapeur et de l'électricité rendent plus intime le mélange des hommes et des peuples ; les idées s'échangent avec une facilité et une promptitude magiques ; d'innombrables penseurs, inquiets et tourmentés de la soif d'apprendre, observent, analysent, cherchent, multiplient les essais, explorent toutes les voies, et de cet admirable concert de tous les labeurs, de toutes les énergies, de tous les dévouements, résulte le progrès réel, incontestable, c'est-à-dire, la civilisation.

Nous pouvons donc avancer que l'état le plus civilisé est celui où tous les citoyens rivalisent de généreux efforts, afin de s'égaler, de se surpasser dans la recherche, ou tout au moins, dans la propagation des choses honnêtes et utiles ; et, comme conséquence logique, nous ajoutons que ce doit être aussi celui qui possède le plus grand nombre de sociétés *sérieuses* d'émulation. Mais parmi ces dernières, quelle est celle qui occupera la première place ? Ne vous y trompez pas, Messieurs ; ce ne sera point celle qui aura le bonheur de posséder quelques hommes supérieurs, auxquels elle sera redevable, à la vérité, d'une bonne direction et d'un certain relief ; ce sera celle dont tous les membres, mus par des principes identiques, poursuivront sans relâche et d'un accord unanime, le

Digitized by Google

but commun qu'ils se proposent. Que l'émulation soit donc pour nous un instrument de civilisation !

Nous voudrions, Messieurs, terminer ici ces considérations que vous avez dû trouver bien longues ; mais auparavant, permettez-nous de chercher à effacer une impression fâcheuse que nous craignons d'avoir laissée dans vos esprits.

Vous avez pu croire que, dominé par les tendances modernes, nous subordonnons aux sciences physiques seules tous les genres de perfectionnements. Nous en avons fait ressortir les immenses avantages ; nous croyons même avoir soutenu, dans un précédent rapport, qu'elles poussent à la moralisation, mais nous n'en méconnaissons pas les inconvéniens. Quelle médaille est sans revers ! Et le mal n'est-il pas toujours à côté du bien ! Devrions-nous cependant, impitoyable censeur, dérouler à vos yeux le tableau des vices que l'on reproche à notre époque? Parlerons-nous ici du doute énervant, du relâchement des mœurs, de l'amour effrené de la matière ? Nous écrierons-nous avec un auteur contemporain : « tout avance et se développe ; une seule chose diminue, c'est l'âme ! » (Michelet. - L'amour) — Oh ! gardons-nous de semblables exagérations ! Chaque phase de la civilisation se présente inévitablement sous deux aspects simultanés : l'un splendide, radieux, nous charme, nous enthousiasme, nous éblouit jusqu'au vertige ; l'autre défectueux, indigne, misérable, nous décourage, nous oppresse, nous pénètre je ne sais de quelle amère et profonde tristesse. L'humanité marche ou recule selon que l'un ou l'autre de ces deux aspects s'agrandit et prédomine. La lutte des deux principes qu'opposait déjà l'antiquité payenne, n'a point cessé ; elle durera, parce qu'elle a sa raison et sa nécessité. Mais serait-il vrai que, sous le rapport moral, la période à laquelle nous assistons soit inférieure aux périodes précédentes? L'âme se flétrirait-elle au souffle du progrès ? Vous ne le pensez pas, Messieurs, car c'est la providence qui

Digitized by Google

nous a mis au cœur un désir insatiable d'inventions et de découvertes ; et si tous les efforts que nous faisons pour le satisfaire, ne devaient aboutir qu'à l'amoindrissement de la partie la plus noble, la plus précieuse de nous-mêmes, les mots *amélioration* et *progrès* ne seraient qu'un mensonge et un leurre.

Rassurez-vous donc, Messieurs ; la civilisation n'est pas entièrement désarmée contre elle-même. Si nous avions l'autorité convenable, nous apprécierions ici l'importance du vrai sentiment religieux ; mais nous pouvons vous rappeler que les belles-lettres ont aussi le privilège de faire accepter les préceptes de la morale, en les présentant sous leur forme la plus aimable. En vain objecterez-vous qu'elles ont perdu le premier rang dans le monde intellectuel ; il n'est pas permis d'oublier que, durant la suite des siècles, elles ont eu le gouvernement des hommes, et que, secondées par la philosophie, elles ont à une époque encore peu reculée, préparé la plus terrible, comme aussi la plus nécessaire, la plus féconde, la plus glorieuse des révolutions. Qui donc oserait encore méconnaître leur puissance ?

Non, Messieurs, les belles-lettres ne périront pas. Rien ne saurait détruire ce qui nous apprend à aimer la vertu, l'humanité, la liberté, la patrie ! Rien ne saurait anéantir ce qui est noble en soi, ce qui adoucit les caractères, ce qui épure le goût, ce qui élève la pensée. Ah ! la civilisation serait perdue le jour où le contre-poids moral ne l'emporterait plus sur les tendances matérielles !

Arrêtons-nous, Messieurs. Pourquoi chercher plus longtemps à vous convaincre ? N'êtes-vous pas tous décidés à prendre désormais une part active à nos travaux ? Mais si la solennité de nos séances générales pouvait encore effrayer le zèle de quelques uns de vous, ils n'oublieraient pas que, conformément à une décision antérieure de la société, votre nouveau bureau vient de provoquer des séances mensuelles où leur modestie doit se trouver entièrement à l'aise. Là, en

Digitized by Google

effet, nous nous rencontrons dans une véritable intimité qui nous permet d'échanger librement nos observations et nos pensées. Là, chaque communication éveille les souvenirs ou les réflexions des auditeurs et les conversations familières qui en résultent, fournissent à leur tour des sujets imprévus et curieux d'étude. Source attrayante d'activité pour l'esprit, les réunions dont nous parlons, ont encore l'avantage inappréciable de nous rapprocher plus souvent, d'éteindre nos défiances, de multiplier les sympathies qui nous unissent. Il est facile de prévoir qu'elles élargiront prochainement la base solide de notre œuvre et que si, dans l'avenir, nos publications méritaient d'être remarquées, c'est à elles, en grande partie, que nous le devrions. Venez-y donc, Messieurs; vous n'y verrez point d'apparat, mais une sorte d'abandon qui n'exclut pas la dignité, un mélange de franchise, de bienveillance et de bonne volonté. L'exemple agira sur vous. Peu à peu votre réserve fera place à la confiance. Vous entrerez dans le courant, pour ainsi dire sans vous en apercevoir. Vous perdrez toutes vos hésitations. Vous nous apporterez enfin votre concours intelligent et généreux.

Ceci nous amène, Messieurs, à parler des mémoires qui nous ont été présentés. Il ne sont pas très-nombreux, il est vrai, mais il ne faut pas oublier que nous ne leur avons accordé que deux séances générales. Nous avons lieu d'espérer que, grâce aux nouvelles dispositions que nous venons de signaler, notre récolte annuelle sera désormais plus abondante. Toutefois, Messieurs, si les travaux dont nous avons à vous entretenir, ne sont pas en aussi grand nombre qu'on pourrait le désirer, il est juste de reconnaître leur valeur et leur importance. Peut-être même n'en avons nous pas reçu de meilleurs depuis la création de la société.

Monsieur Contejean, qui s'occupe des sciences naturelles avec une persévérance bien louable, nous a fait

Digitized by Google

plusieurs communications très-intéressantes, les unes verbales, les autres manuscrites.

Il nous a d'abord entretenus d'observations faites récemment par lui, sur les calcaires d'Hérimoncourt et qui tendent à établir que les perforations dont ils sont le siége, sont dues à des polypiers ou à des spongiaires qui auraient disparu. Vous n'avez pas oublié, Messieurs, que notre illustre compatriote, le docteur et professeur Duvernoy, avait émis une autre hypothèse. Il ne nous appartient pas de nous prononcer entre lui et notre honorable collègue.

Monsieur Contejean nous a communiqué ensuite une autre observation qui semble tirer un nouvel intérêt de la discussion actuellement ouverte, dans le monde des savans, sur les générations spontanées.

En 1846, le *Polypodium dryopteris* L, var. *robertianum* Hoffm, qui croissait en abondance dans la partie des anciens mûrs des fossés de notre ville, appelée *le fer à cheval*, fut entièrement extirpé et les mûrs crépis à la chaux. La végétation qui couvrait ceux-ci, disparut pendant plusieurs années. Puis apparurent peu à peu les plantes habituelles à cette station : *campanula rotundifolia* L, *Geranum robertianum* L, *Hieracium murorum* L, des mousses et des fougères pariétales. En 1858, Monsieur Contejean revit, à sa grande surprise, un pied de *polypodium dryopteris* L. On ne saurait supposer, dit-il, que cette plante soit provenue de spores apportés par les vents, car la *localité* la plus voisine est distante d'environ un kilomètre et il serait bien difficile d'admettre qu'un germe, transporté de si loin, fut venu se développer précisément à la place autrefois occupée par le *polypodium* lui-même. On est forcé d'admettre que les rhizômes ou les spores de cette fougère, préservés par la chaux, des influences extérieures, ont conservé pendant douze années leur faculté de germination.

Monsieur Contejean nous a encore fait part de quelques remarques qui l'empêchent de partager l'avis de

Digitized by Google

Monsieur Parisot, de Belfort, sur le rôle attribué par ce botaniste, aux carbonates de chaux et de potasse, dans les faits de distribution des plantes. Il se propose de rédiger plus tard, pour nos publications, les remarques dont il s'agit et nous devons nous contenter de les mentionner, sans autres détails.

Mais la plus importante des communications de Monsieur Contejean est, sans contredit, *son étude de l'étage kimméridien du Jura, de France et d'Angleterre, rapporté à la localité typique de Montbéliard.* Vous pourrez lire, Messieurs, dans notre dernier compte rendu, ce travail consciencieux qui n'a pas moins de 217 pages d'impression et vous apprécierez vous-mêmes combien il a du coûter de peines et de temps à l'auteur. Nous avons la confiance que cet ouvrage sera favorablement accueilli des géologues et qu'il contribuera à faire avantageusement connaître notre laborieux collégue. Nous vous en donnerions un aperçu si nous n'étions obligé d'avouer notre complète incompétence, mais nous avons le plaisir de vous annoncer que Monsieur Contejean nous a gratifiés d'une série magnifique de fossiles qui servent de preuves à ses démonstrations.

Monsieur le professeur Belley nous a lu les observations météorologiques qu'il a recueillies pendant l'année 1857. Nous lui en exprimons ici les remercîments de la société qui l'a vivement engagé à continuer ses patientes recherches. La météorologie n'a pas encore donné tout ce qu'on est en droit d'en attendre. La raison indique qu'elle est appelée à rendre de grands services à d'autres sciences, surtout à l'agriculture et à l'hygiène, et lorsque tant d'hommes sérieux s'en occupent sur tous les points de l'Europe, ne devons-nous pas être heureux de trouver parmi nous, un observateur qui s'applique attentivement à cette branche d'études? Cependant nous demandons à Monsieur Belley la permission de lui adresser une simple réflexion dont peut-être il nous saura gré. Pourquoi ne rassemble-

Digitized by Google

t-il pas avec le même soin, des notes relatives aux quantités d'ozone que l'atmosphère présente chaque jour à Montbéliard. Des propriétés, encore contestables, ont été attribuées à cet agent, dont la connaissance remonte à peine à quelques années. C'est ainsi qu'on lui aurait accordé, sans preuves décisives, une grande influence sur les épidémies. N'y aurait-il donc pas à faire de curieux rapprochements entre les observations des médecins de la contrée et celles que nous réclamons de notre collégue. Les faits récents semblent toujours promettre beaucoup de résultats utiles et c'est pour cela qu'ils aiguillonnent si vivement les esprits avides de nouveautés; mais sans chercher nous-mêmes à en dégager l'inconnu, ne devons-nous pas au moins les vérifier, quand ils nous sont annoncés?

Monsieur Muston, à qui nous devons déjà de nombreux travaux sur les sujets les plus différents, nous a présenté un mémoire intitulé : *L'horlogerie dans les montagnes du Jura. Essai de statistique industrielle.*

L'auteur embrasse, dans ce mémoire, toute cette belle industrie particulière au Jura suisse et français, qui comprend une fabrication extrêmement variée, depuis le simple tourne-broche jusqu'aux montres, aux pendules, aux boites à musique et aux horloges monumentales. Son travail se divise en trois parties consacrées à la montre, à la pendule et à la boite à musique.

Monsieur Muston fait d'abord l'histoire de la montre, en puisant à toutes les sources qui peuvent lui fournir des faits intéressants. Il s'occupe ensuite de la fabrication proprement dite et passe en revue tous les principaux établissements où s'exécutent les diverses parties de la montre, l'ébauche, le finissage, l'échappement, etc. Il donne sur chaque lieu et sur chaque fabrique, des détails historiques et statistiques qui méritent une attention particulière.

Digitized by Google

Monsieur Muston s'occupe ensuite de la pendule. Il s'attache spécialement aux établissements du pays de Montbéliard et prouve, par des chiffres, que notre contrée est en possession de la fabrication la plus importante des blancs-roulants de pendules.

Dans une dernière partie, l'auteur donne des détails fort curieux sur la fabrique de boites à musique de M. Lépée, à Ste-Suzanne.

Le travail de notre collégue a principalement pour but de démontrer que l'horlogerie a pris et prend encore chaque jour de grands développements dans le Jura. Le pays de Montbéliard est surtout destiné à voir cette industrie s'y établir sur des bases de plus en plus larges et fécondes, si la population et surtout les pouvoirs veulent s'occuper de cette source de richesse certaine.

Mais comment, Messieurs, une analyse forcément très-succinte, vous procurerait-elle une notion suffisante de cet important travail, ainsi que des recherches nombreuses et difficiles auxquelles M. Muston a dû se livrer, pour lui donner tout à la fois l'exactitude désirable et l'étendue que nous lui connaissons. La lecture rapide qui nous en a été faite, nous a inspiré à tous le désir de le revoir dans le calme du cabinet, et nous attendons avec impatience le moment où il aura paru dans un prochain compte-rendu, pour avoir le plaisir d'en faire une étude complète.

Fidèle à ses bonnes habitudes, Monsieur le pasteur Tuefferd nous a apporté un nouveau fragment de l'histoire de notre ancienne principauté. *C'est un essai sur l'église collégiale et le chapitre de St-Mainbœuf* de Montbéliard.

Notre collégue rappelle d'abord que la *vie canoniale* fut instituée, dans l'origine, comme un moyen de remédier aux désordres du clergé, mais qu'après un demi-siècle à peine, les richesses énormes que les *chapitres* surent acquérir, attirèrent la noblesse dans les rangs des chanoines, et, avec elle, l'orgueil et la

Digitized by Google

corruption. — Il rapporte ensuite les traits principaux de la vie de l'écossais *Mainbô* ou *Mainbœuf* qui, venu dans nos contrées, au commencement du IX^me^ siècle, pour y prêcher l'évangile, fut tué en allant de Dampierre-outre-les-bois à Froide-fontaine. Ses dépouilles mortelles furent transférées dans l'antique église paroissiale de St-Pierre, à Montbéliard ; et dès lors cette église prit le nom de St-Mainbô ou St-Mainbœuf. — En 1145, le comte *Thierry* II qui, comme tous les princes de cette époque, avait un grand luxe de cour, voulut donner plus d'éclat aux cérémonies religieuses de l'église de son château. Dans ce but, il la fit ériger en collégiale et fonda le *chapitre de St-Mainbœuf* qu'il dota richement. L'église, restaurée d'après ses ordres, devint un grand et beau monument. Elle renfermait trois caveaux taillés dans le roc vif et dont le principal était destiné à la sépulture des princes. — Monsieur le pasteur Tuefferd nous fait pour ainsi dire assister à la cérémonie de la dédicace de cette église. Il parle ensuite des statuts du nouveau collége. Il énumère les nombreux biens et revenus que celui-ci possédait dans presque tous les villages de la principauté et jusque dans la terre d'Héricourt et de Belfort. — L'auteur nomme quelques-unes des innombrables et curieuses reliques qui, au retour des croisés, furent données en partage à l'église de St-Mainbœuf. Il rapporte brièvement l'histoire de tous les comtes et princes qui firent partie des expéditions en Palestine. Enfin il passe en revue les principaux faits relatifs à un certain nombre de doyens du chapitre. Le dernier de ces doyens, nommé *Berdot*, vit le protestantisme remplacer, dans la contrée, la religion catholique. L'église du château servit de temple protestant jusqu'au dix octobre 1793. Alors les monuments qu'elle renfermait furent brisés, les cercueils ouverts et les restes des comtes et princes jetés au vent. Cet antique et noble édifice fut démoli en 1810, par le génie militaire.

Le chapitre que notre zélé collégue nous a commu-

Digitized by Google

niqué, embrasse l'histoire d'une institution particulière pendant plus de huit siècles. Riche de faits dignes du plus grand intérêt, il nous montre que l'humanité n'avance qu'à travers les obstacles et les ruines. L'esprit des temps imprime toujours son caractère aux événements remarquables. Tantôt c'est une pensée pieuse, une idée morale qui les dirigent ; tantôt ils procèdent des sentiments les plus honteux et les plus coupables. Le plus souvent, la routine, l'ignorance, les préjugés, la superstition, le fanatisme les engendrent ou les dénaturent. Par intervalles, on aperçoit un timide rayon de lumière qui brille un instant au milieu des ténèbres. La lutte se prolonge. Un moment arrive où le besoin de la liberté se réveille. Il marche côte à côte avec le perfectionnement des intelligences dont il est inséparable et le règne de l'obscurantisme s'amoindrit peu à peu. Telles sont, Messieurs, les réflexions qui nous ont été suggérées par la lecture du mémoire de M. Tuefferd. Nous le remercions tous d'avoir apporté cette page nouvelle à l'histoire de notre contrée et tous aussi, nous lui exprimons ici l'espérance qu'il continuera ses importantes recherches.

Nous venons, Messieurs, de vous rappeler sommairement les travaux qui vous ont été présentés aux séances générales ; mais nous serions incomplet si nous passions sous silence ceux qui appartiennent particulièrement à la section de médecine. Celle-ci, composée de praticiens que rapproche un intérêt commun, continue à se réunir avec une grande régularité et à nous fournir un ample contingent de matériaux. Nous mentionnerons pour mémoire :

1° Deux observations verbales de M. le docteur Fallot, relatives, l'une à une *procidence énorme du bout inférieur de l'intestin*, à travers un vieil anus artificiel ; l'autre à une forme très-bizarre d'hystérie. Dans ce dernier cas, la malade âgée de vingt ans, avait des accès très-longs, caractérisés par une espèce de sommeil et une crispation généralisée ; puis, au

Digitized by Google

sortir de cet état, elle se trouvait en proie à une polydipsie très-curieuse : elle avalait successivement et avec une avidité surprenante, vingt-cinq grands verres d'eau, jamais plus, jamais moins. Deux infirmières étaient occupées à lui verser cette boisson, sur laquelle elle se précipitait. Si on essayait de l'arrêter, elle se désolait, devenait intraitable, se dressait sur son lit et frappait indistinctement toutes les personnes qui l'environnaient. Desuite après l'ingestion du vingt-cinquième verre, elle se calmait, comme par enchantement. Il était impossible de lui en faire avaler un vingt-sixième. La jeune malade a fini par se rétablir. Ses accès ont cessé pendant le cours d'une dyssenterie et n'ont pas reparu.

2° M. le docteur Bernard, de Belfort, a fait une communication relative au traitement de la pneumonie par les préparations mercurielles. C'est une idée qu'il a empruntée, dit-il, à M. le professeur Schutzenberger de Strasbourg. Il y aurait, dans le cours de cette maladie, un moment où l'on n'ose plus continuer ni les émissions sanguines, ni la médication stibiée, et ce moment arrive lorsque l'inflammation est parvenue à sa seconde période et qu'il existe un souffle bronchique bien marqué, *sans mélange de râle crépitant*. Alors les frictions napolitaines, à la dose de quatre à six grammes dans les vingt-quatre heures et pratiquées dans les aisselles, produiraient des effets merveilleux. M. Bernard a suivi cette méthode, avec un plein succès, chez plusieurs malades dont il entretient ses confrères.

3° M. le docteur Beurnier a donné lecture de deux observations d'empoisonnement par les allumettes chimiques, qu'il a recueillies conjointement avec M. le docteur Tuefferd.

Un père avoue avoir fait périr ses deux enfants, dans l'espace de trois mois, en leur administrant une suspension dans de l'eau, d'une certaine quantité de la masse phosphorée des allumettes chimiques.

L'aîné de ces deux enfants, âgé de trois ans, est

Digitized by Google

pris tout à coup, à midi, de coliques et de violents vomissements, répandant une forte odeur alliacée. Le soir du même jour, à dix heures, il rend déjà le dernier soupir.

Son cadavre est exhumé au milieu de l'été, quatre vingt-un jours après la mort. L'état de décomposition des organes, examinés avec soin, ne permet de tirer aucune conclusion ; mais la chimie retrouve dans les matières contenues dans l'estomac et traitées par divers réactifs, le phosphore à l'état d'acide.

Le second enfant, âgé de trois mois, a tout à coup des vomissements répétés, répandant aussi une forte odeur alliacée, des coliques, des baillements, du hoquet, un peu de diarrhée. Ces accidents se prolongent pendant vingt heures et se terminent par la mort. — A l'autopsie, on trouve l'estomac fortement distendu par des gaz. Il ne présente aucun signe de congestion extérieure, mais il est d'une telle friabilité que, malgré toutes les précautions, il se fait, sous les doigts des experts, une déchirure qui donne issue à des gaz, ainsi qu'à une cuillerée environ d'une substance blanc grisâtre, semi-liquide et qui est soigneusement recueillie. On trouve encore dans la cavité de ce viscère, une cuillerée de ce même liquide et non seulement la tunique muqueuse, mais aussi la tunique musculeuse sont réduites en une espèce de bouillie de même couleur, faiblement adhérente à la séreuse qui, seule, offre encore une certaine résistance. On remarque une légère congestion sanguine diffuse au pourtour du pylore et le long de la grande courbure, mais sans boursoufflement, sans mamelonnement, sans ecchymose. Vu contre le jour, l'estomac déployé présente de nombreuses plaques transparentes, de l'étendue d'une pièce de cinquante centimes. Ces plaques sont constituées par la séreuse seule, dépourvue des autres tuniques. Elles diffèrent des ulcérations inflamatoires proprement dites, en ce que leur pourtour n'est ni tuméfié, ni injecté, ni épaissi. — Les autres organes n'offrent

Digitized by Google

absolument rien d'anormal. La vessie est décolorée et complètement vide. Il y a un peu de sérosité dans le péricarde et dans l'arachnoide. — Ces lésions et surtout celles de l'estomac, avaient une valeur d'autant plus grande que l'autopsie était pratiquée déjà vingt-quatre heures après la mort. Cependant MM. Tuefferd et Beurnier ont cru devoir établir, par une discussion approfondie, 1° qu'elles ne provenaient pas d'une maladie indépendante de l'introduction d'un poison caustique ; 2° qu'elles n'étaient pas dues à un effet cadavérique ; 3° qu'on ne pouvait les attribuer qu'à l'action d'une substance toxique corrosive. Dans ce second cas, comme dans le premier, la chimie retrouva dans l'estomac, le phosphore à l'état d'acide.

4° Un travail de Monsieur le docteur Tuefferd fils, sur un fait rare *de laryngite ulcéreuse*, *avec perforation des cartilages et dégénérescence fibrograisseuse de la plupart des muscles de la région antérieure du col.* Tous ces muscles, soudés à la peau et confondus entr'eux, ne formaient qu'un tout homogène, d'un blanc mat, sans aucune trace de vascularisation, un peu moins ferme et un peu plus friable que le tissu fibreux, dépourvu d'élasticité et dans lequel enfin, on reconnaissait à peine les muscles dégénérés, à la direction et au parallélisme de leurs fibres. Un micrographe de Strasbourg n'y a trouvé que quelques fibres musculaires et du tissu fibreux en grande quantité. Selon lui, l'altération aurait pu être prise pour une provenance d'une tumeur blanche ancienne.

5° Une note de M. le docteur Mailhet de Mulhouse concernant un cas de *paralysie atrophique* guérie par la faradisation. Cette note, lue par Monsieur Belley à une séance générale, a été renvoyée à la section de médecine qui aura à s'en occuper.

6° Enfin un mémoire de Monsieur Mock, pharmacien à Audincourt, sur une méthode d'analyse rapide des eaux de source et de rivière, à laquelle on a donné le nom d'*hydrotimétrie*. Ce mémoire fort curieux

Digitized by Google

devant vous être lu, dans une séance générale, il nous suffit de l'indiquer en ce moment.

Nous ne terminerons pas, Messieurs, ce que nous avions à vous dire de la section de médecine, sans vous annoncer qu'elle a pris, au commencement de l'année 1858, l'initiative d'une association scientifique de tous les médecins de la Franche-Comté. Déjà au mois de novembre dernier, une première séance a eu lieu à Besançon. Près de quatre-vingt praticiens, arrivés de tous les points de l'ancienne province, y assistaient. La plupart n'avaient pas craint de parcourir de longs trajets pour y venir. Lyon même y était représenté. Les sujets les plus importants y ont été traités et discutés, et vous comprendrez sans peine l'avantage de semblables congrès, périodiquement renouvelés.

Ici se termine la revue que nous avions à faire des travaux scientifiques et littéraires présentés à la société. Nous aurions maintenant, Messieurs, à vous entretenir des dons de toute nature qu'elle a reçus, pendant le dernier exercice. Mais nous ne voulons pas empiéter sur les attributions de Monsieur le Délégué de la commission de conservation qui, tout à l'heure, vous fera lecture d'un rapport spécial sur la matière.

Toutefois si nous évitons les détails, nous ne pouvons résister au désir de vous signaler un double envoi qui mérite une mention particulière.

Monsieur Bixio qui ne cesse de nous montrer la plus grande sympathie et pour qui nous n'aurons jamais assez de reconnaissance, nous a fait parvenir environ 1800 volumes et 85 liasses de brochures sur divers sujets scientifiques et agricoles.

M. Wattemare, directeur de l'Institution des échanges internationaux, nous a également adressé 126 volumes publiés par les sociétés savantes des Etats-unis de l'Amérique, du Portugal et de l'Autriche.

Ces envois considérables, réunis aux livres que nous possédions déjà, constituent un commencement très-sérieux de bibliothèque qui ne manquera pas de

Digitized by Google

s'agrandir chaque année. Un moment viendra où nous trouverons tout à la fois, dans nos collections, les théories des sciences et leurs preuves matérielles.

Nous n'entrerons dans aucun autre développement sur ce sujet. Il suffira de déclarer que les dons de toute nature ne nous ont point manqué. Nos collections ont continué de s'accroître d'une manière satisfaisante, d'abord parce que la générosité de nos amis ne s'est point ralentie, et, en second lieu, parce que nous avons profité de toutes les occasions d'acquérir, à prix d'argent, les pièces remarquables qui nous ont été présentées.

Au surplus, un chiffre vous convaincra de nos succès, beaucoup mieux que nos paroles. Il y a neuf années à peine que, pour ainsi dire livrés à nous-mêmes, nous avons tenté de fonder un musée, et déjà les objets que nous avons rassemblés dans ce but, dépassent cinquante mille. Qui de nous, à l'époque de nos débuts, eût osé compter sur un si beau résultat?

Mais il faut bien reconnaître que si nos premières démarches ont causé de l'étonnement, et que si l'on a d'abord douté de la réussite de nos projets, en apparence bien prétentieux, les secours n'ont cependant pas tardé à nous arriver de toute part. A mesure que notre situation s'affermissait, nous inspirions plus de confiance, et nos ressources, précaires dans l'origine, se multipliaient en proportion de nos désirs et de nos besoins.

Chaque année, nos recettes sont devenues plus considérables. Celles de l'exercice courant dépasseront 6000 francs. En effet, outre nos prestations qui n'auront jamais été si nombreuses, outre les allocations qui nous sont accordées par la commune et par le département, et sans compter ce que nous pouvons attendre de son Excellence, Monsieur le Ministre de l'instruction publique, notre avoir s'est augmenté:

Digitized by Google

1° D'une somme de 745 francs, provenant de la dissolution de la société alimentaire 745

2° D'une somme de 400 fr. allouée par la ville, à quelques membres de la Société d'émulation qui ont bien voulu se charger de dresser, à notre bénéfice, un catalogue de la bibliothèque publique 400

3° Enfin du produit d'une souscription ouverte parmi nos compatriotes et qui s'est élevée, jusqu'à ce jour, à la somme de 3705 fr. dont nous avons reçu 3014 fr., le reste devant être recouvré en trois annuités 3014

Total 4159

Nos ressources actuelles excédent donc de 4159 fr. environ, celles dont nous avons pu disposer dans l'exercice précédent.

Et à ce propos, Messieurs, qu'il nous soit permis d'exprimer publiquement notre profonde gratitude à tous ceux des habitants de la contrée, qui nous ont prouvé si généreusement combien ils s'intéressent à notre œuvre. Comment ne pas être fort et ne pas prospérer, lorsqu'on a su gagner ainsi les sympathies des populations !

Mais si, au point de vue de nos recettes, l'année se présente d'une manière exceptionnelle, il ne faut pas oublier que nous avions des dettes et que nous venons de faire une dépense considérable pour achever l'ameublement de notre musée.

Il était devenu tout à fait indispensable de compléter nos vitrines, afin de classer méthodiquement nos collections. Enfouies pèle-mèle dans des tiroirs, nos richesses étaient en grande partie, perdues pour l'étude. A part un petit nombre d'amateurs initiés, personne n'en soupçonnait l'importance. La jeunesse laborieuse n'en profitait pas, et peut-être même le public pouvait-il nous accuser d'en parler avec quelque exagération.

Bientôt cet état de choses aura complètement cessé.

Digitized by Google

Les meubles qui nous étaient si nécessaires, viennent d'être terminés. Aujourd'hui déjà vous avez pu les voir à leurs places. Malgré leur nombre et leurs dimensions, nous avons assez d'échantillons pour les garnir et nous espérons vous les montrer remplis à la prochaine séance générale. Alors, Messieurs, nous serons heureux d'ouvrir notre belle galerie à tous les curieux et d'offrir aux regards de nos concitoyens, ce résultat de nos efforts et de notre persévérance.

Mais revenons à nos finances. Vous avez déjà compris que nos dépenses ne seront pas moins exceptionnelles que nos recettes.

Nous avions à payer à divers fournisseurs et particulièrement à notre menuisier, un arriéré de 13 à 1400 fr. — Les nouveaux meubles que nous venons d'établir, nous couteront approximativement 2000 fr. De plus, nous aurons à régler la facture, non encore reçue, de notre dernier compte-rendu qui, beaucoup plus volumineux que les précédents, sera beaucoup plus cher. Enfin nous avons fait pour les collections proprement dites, une dépense proportionnée à nos moyens.

Vous voyez, Messieurs, qu'il ne nous restera guère que l'équivalent de nos recettes ordinaires pour faire face aux besoins habituels de la société. Pourquoi chercherions-nous à réaliser des économies et à nous faire une réserve de fonds? Nos richesses ne doivent pas consister en écus, mais en matériaux pour notre musée et nous ne saurions mieux employer nos capitaux qu'en multipliant les acquisitions nécessaires à son développement.

Ici, Messieurs, se termine notre tâche. Pardonnez-nous si nous n'avons pas su la remplir d'une manière plus digne de cette assemblée. Mais quelle que soit votre appréciation, nous n'avons pas moins la confiance que vous partagez les sentiments dont nous sommes

Digitized by Google

animé nous même. Nous aimons tous la société d'émulation, parce que nous sommes attachés du fond du cœur à ce pays de Montbéliard, si remarquable par son activité ; nous sommes heureux et fiers de tout ce qui concourt à sa prospérité, à son avancement intellectuel et pourquoi n'ajouterions-nous pas : à sa gloire ! — Continuez donc vos généreuses tendances ; poursuivez noblement et sans idée de sacrifice, la recherche du bien. L'œuvre essentiellement honnête à la quelle vous consacrez vos soins, n'a compté jusqu'à ce jour, que des succès. Son triomphe définitif est entre vos mains : c'est, à nos yeux, une raison suffisante pour ne pas le mettre en doute.

Dr Tuefferd, fils.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR L'ACCROISSEMENT DES COLLECTIONS
DE LA SOCIÉTÉ D'EMULATION DE MONTBÉLIARD,
depuis le 6 mai 1858.

MESSIEURS,

Dans le Compte rendu dont vous venez d'entendre la lecture, M. le Secrétaire général vous a parlé des principales acquisitions faites, dans le courant de l'année, par notre Musée et notre Bibliothèque. Il me reste, conformément à nos statuts, à vous en présenter l'état complet; ce que je ferai, comme d'habitude, sans m'astreindre à les classer dans l'ordre de leur importance, mais seulement en les distribuant dans les trois grandes divisions où elles viennent d'elles-mêmes se ranger.

I. HISTOIRE NATURELLE.

Dons.

1°. De M. Gatschon : un Nautile fossile provenant du fort Le-Chat.

2°. De M. Lods, horloger : Fragments d'une mâchoire de Cétacé.

3°. De M. Henri Sahler : Coq et Poule de Bantam, empaillés.

4°. De M. Beley, maire à Exincourt : une Tortue vivante, trouvée dans les vignes d'Echelotte.

5°. De M. H. Fallot : Sécrétions provenant de l'Imatra.

6°. De M. Mettetal, instituteur à Valentigney : 5 Fossiles jurassiques.

7°. De M. Auguste Deckherr : un Loir en peau.

8°. De M. Mégnin-Surleau : 142 Lépidoptères du pays, préparés, et un Pic-vert en peau.

Digitized by Google

9°. De M. Goguel, pasteur à Ste-Susanne : un Lépidoptère *Saturnia* (*pyri.*)

10°. De M. Vurpillot, d'Ecurcey : un Engoulevent en peau.

11°. De M. Meyer, directeur de la filature d'Audincourt : un Faisan doré, empaillé.

12°. De M. Blache : un bocal renfermant un Hippocampe, un Scorpion, un Crabe et un Pou de mer.

13°. De M. Sahler, pasteur : une Pie-grièche grise, une Chouette-Effraie et un Bruant de roseaux, empaillés.

14°. De M. Tuefferd, pasteur à Bethoncourt : 130 Lépidoptères.

15°. De MM. Monnin-Japy et Meiner père : une collection d'Insectes des bords de l'Amazone, deux peaux de Serpents, et autres objets.

16°. De M. Goguel, avocat : Echantillons minéralogiques provenant des fouilles des bains de Luxeuil.

17°. De M. Pawlowski, conducteur des ponts-et-chaussées : un Colibri Topaze.

18°. De M^me^ Sahler-Méquillet : un Chevreuil en peau.

19°. De M. Louis Sahler : un Râle des genêts, empaillé.

20°. De M. Faudel, docteur en médecine à Colmar : un Héron Blongios empaillé.

21°. De M. Ch. Lalance : une collection de 90 Fruits (reproduction plastique de la maison Buchelet).

22°. De M C. Jordan fils : quelques Lépidoptères d'Europe.

23°. De M. Louis Grosrenaud, ingénieur civil à St-Etienne : 5 Fossiles de la houille.

24°. De M. Jules Boissard : environ 50 Coquilles vivantes, une Ammonite et quelques morceaux de Succin.

25°. De la Bibliothèque de Montbéliard : l'Herbier de feu Pierre-Frédéric Bernard, en 42 fascicules.

26°. De M. Frédéric Tuefferd : quelques Fossiles trouvés au fort Le-Chat.

Digitized by Google

27°. De M. Buchinger, de Strasbourg : Fruits de conifères exotiques, 7 espèces, 16 pièces.

28°. De M. Perdrizet fils : Fossiles de Seloncourt, 40 pièces, et un grand Nautile fossile provenant du fort Le-Chat.

29°. De M. Richard : 3 Fossiles et 2 échantillons de Cables infiltrés par la houille.

II. Archéologie et Numismatique.

Dons.

1°. De M. Fritz Beucler, à Bart : Grains de collier en résine, en pâte et en verre, une Lame de couteau et une Agrafe, provenant du champ de bataille romain d'Allanjoie.

2°. De M. Louis Gros, serrurier : un Moule à gaufres de 1615.

3°. De M. Roy, pasteur à Longevelle : Terre cuite antique.

4°. De M. Flamand, architecte : une Monnaie romaine d'argent, petit module, trouvée à Présentevillers.

5°. De M. Louis Sahler : Médailles et objets antiques.

6°. De M. Frédéric Guyot, de Mandeure : 5 Monnaies romaines et un Crampon en fer, provenant des ruines de Mandeure.

7°. De M. Alex. Tuetey : un jeu de Loto peint, provenant vraisemblablement du château d'Etupes.

8°. De M. Henri Sahler : une Amphore romaine provenant des fouilles de l'arsenal de Besançon.

9°. De M. Gundelfinger, fabricant à Seloncourt : un Médaillon fondu en argent doré, du comte Louis-Frédéric de Montbéliard (1619).

10°. De M. Scheurer, manufacturier à Audincourt : une Tête demi-bosse en terre cuite, provenant des fouilles de Mandeure, 5 Médailles romaines, 9 Mé-

Digitized by Google

dailles et Jetons modernes, et un Pied en cuivre de 1571.

11°. De M. Morel, pasteur à Allanjoie : un Vase antique en terre noire provenant des fouilles d'Allanjoie.

12°. De M. Surleau, percepteur : 2 Portraits gravés à Montbéliard en 1783, et une Visière de casque trouvée sur l'emplacement de l'ancien château de Bavans.

13°. De M. Adolphe Sahler : 21 Jetons.

14°. De M. Frédéric Keller : une Vue du château d'Etupes.

15°. De M. Meyer, pasteur à Etupes : une Epée du moyen âge et un fer de cheval, trouvés à Etupes.

16°. De M. Juillard, pasteur à Valentigney : une Clef romaine en bronze, trouvée à Mathay.

17°. De M. l'abbé Bouchey, vicaire à Montbéliard : deux Lames d'épée, 2 Agrafes et 2 Plaques de ceinturon, trouvées à Montenois dans des sépultures, plus 6 Monnaies modernes.

18°. De M. Bourquin, à Montbéliard : une Hallebarde trouvée dans la fouille d'un puits, près du Grand-Pont de notre ville.

19°. De M. Meyer, de Mulhouse : 4 Médailles (clichés en étain).

20°. De M. Sahler-Meiner de Montbéliard : 4 Monnaies françaises d'argent, du règne de Louis XVI.

21°. De M. Richard Hart : 7 Monnaies étrangères modernes.

22°. De M. Duvivier, d'Audincourt : 1 Cachet trouvé à Belchamp, 1 Sceau en plomb de même provenance ; 2 Poignées en bronze, de Mandeure ; 22 monnaies romaines de Mandeure, et 26 autres Monnaies frustes et indéchiffrables.

23°. De la Bibliothèque de Montbéliard : un Médailler riche de 681 pièces antiques et modernes.

Digitized by Google

III. Bibliothèque.

Dons.

1°. De la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de la Meuse : ses *Mémoires* pour 1857 et 1858.

2°. De la Société d'Agriculture, Industrie, Sciences et Arts de la Lozère : son *Bulletin*, tome IX en entier, et commencement du tome X.

3°. De la Société des Antiquaires de la Morinie : son *Bulletin historique*, de janvier 1852 à juillet 1858.

4°. De la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace : son *Bulletin*, tome II, livraisons 1 et 2.

5°. De la Société industrielle de Mulhouse : son *Bulletin*, N^os^ 143 à 146.

6°. De la Société archéologique et historique du Limousin : son *Bulletin*, tome VIII, et la 1^re^ livraison du tome IX.

7°. De la Société académique de Maine-et-Loire : ses *Mémoires*, vol. II, III et IV.

8°. De la Société d'Emulation du Doubs : ses *Mémoires*, 3^e^ série, tome II.

9°. De la Société philomathique de Verdun : ses *Mémoires*, tomes II, III, IV et V.

10°. De la Société d'Emulation de la Vendée : son *Annuaire départemental* pour 1857.

11°. De l'Académie Stanislas de Nancy : ses *Mémoires* pour 1856.

12°. De l'Académie impériale de Reims : le *Bulletin de ses travaux*, tomes 23 et 24 (1855 et 1856).

13°. De la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne : son *Bulletin*, tome XI.

14°. De la Société archéologique de l'Orléanais : son *Bulletin*, N^os^ 29 et 30.

15°. De la Société Nivernaise : son *Bulletin*, tome III, N° 1 ; plus : *Droits et priviléges de la commune de Nevers*, par H. Crouzet.

Digitized by Google

16°. De la Société impériale d'Agriculture, Sciences et Arts de Valenciennes : sa *Revue agricole, industrielle et littéraire*, tomes IX et X.

17°. De la Société des Antiquaires de l'Ouest : son *Bulletin* pour 1858.

18°. De la Société des Antiquaires de Picardie : son *Bulletin* (les N^os^ 2 et 3 de 1858).

19°. De la Société de Médecine de Nancy : son *Compte rendu* pour 1857 et 1858.

20°. De la Société impériale zoologique d'Acclimatation : son *Bulletin* (tome V, et 2 livraisons du tome VI).

21°. De la Société jurassienne d'Emulation : un Buste en terre cuite de J. Thurmann.

22°. De M^me^ veuve Thurmann, à Porrentruy : *Essai d'Orographie jurassique*, œuvre posthume de J. Thurmann, 1^er^ fascicule.

23°. De M. Al. Vattemare, directeur des échanges internationaux : 126 Volumes publiés par divers Etats de l'Union américaine, le Portugal et l'Autriche.

24°. De M. le D^r^ Bixio, à Paris : plus de 1700 Volumes, et 85 liasses de Brochures sur divers sujets scientifiques et agricoles.

25°. De M. Goguel, pasteur à Ste-Susanne : *Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée nationale du 10 août 1791*, relatif à l'établissement du canal du Rhône au Rhin ; pièce en forme, avec signatures et cachet.

26°. De M. Louis Marchand : *Lettres de G. Cuvier à C. M. Pfaff, de 1788 à 1792*, traduites de l'allemand, avec planches.

27°. De M. Benoît, employé des Douanes à Paris : *Esquisse de la Carte géologique et agronomique de la Bresse et de la Dombe* (extrait du bulletin de la Société géologique de France).

28°. De M. Julien Leconte : *Les Franchises, Priviléges et Immunités de la ville de Montbéliard*, 1^re^ édition, Foillet 1600, petit in-folio.

Digitized by Google

29°. De M. Louis Kuhn : *Solfège des chanteurs, avec accompagnement de piano*, par G. Kuhn, 1 vol. in-folio.

30°. De M. Kirschleger, à Strasbourg : *Flore d'Alsace*, vol. III, 1re partie.

31°. De M. Pawlowski : *Documents divers* concernant le pays de Montbéliard, la seigneurie de Florimont, etc.

32°. De S. Exc. M. le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes : *Rapport fait à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres au nom de la Commission des antiquités de la France*, par M. Paulin Paris.

33°. De M. Etallon, de Gray : *Description des Crustacés fossiles de la Haute-Saône et du haut Jura* (Extrait du Bulletin de la Société géologique de France).

34°. De la Bibliothèque de Montbéliard : deux Volumes manuscrits de feu Pierre-Frédéric Bernard, et un Volume manuscrit du Dr D. E. Berdot.

35°. De la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or : ses *Mémoires*, tome V, 2e livraison.

Achats.

1°. De M. Constantin, de Besançon : une Genette d'Afrique.

2°. De la maison Verreaux de Paris : 15 Oiseaux exotiques.

3°. De M. Deyrolle, naturaliste à Paris : 5 Oiseaux exotiques.

4°. Un Chat sauvage provenant du bois de Colombey (Saône-et-Loire).

5°. Quelques Médailles, un Chapiteau corinthien, quelques Fragments sculptés, et autres objets provenant de Mandeure.

6°. Une Monnaie d'argent, petit module (Trajan), trouvée à Ste-Marie.

Digitized by Google

7°. Monnaies romaines (5 d'argent et 22 de bronze), 3 Monnaies grecques de bronze, et 2 Monnaies d'argent du moyen âge.

8°. *Revue des Sociétés savantes*, Tome V, livraisons 3 à 6.

9°. *Revue des Sociétés savantes des départements*, 2e série, tome I, 1re livraison.

10° *Comptes rendus hebdomadaires de l'Académie des Sciences* (Abonnement).

Le délégué de la Commission de conservation,

S. JORDAN.

Digitized by Google

L'HORLOGERIE

DANS LES MONTAGNES DU JURA

Essai de statistique industrielle.

I.

MESSIEURS !

Permettez-moi de vous détourner quelques instants de vos méditations historiques, littéraires et scientifiques pour appeler votre bienveillante attention sur d'autres champs d'études, sur l'industrie horlogère dans les montagnes du Jura. C'est un simple essai de statistique que je vous présente, heureux s'il peut offrir quelque intérêt à ceux qui s'intéressent aux progrès de cette belle industrie.

La chaine du Jura est sans contredit, un des soulèvements les plus caractéristiques de tous ceux qui constituent l'écorce de notre planète. Le géologue, grâce à la lumineuse théorie de Thurmann (1) et aux travaux de ses nombreux disciples, peut lire du fond des combes jusqu'au sommet des crets, l'histoire de tous ces terrains et faire chaque jour dans les nombreux fossiles qu'ils renferment, des découvertes toujours nouvelles sur la vie animale dans ces antiques époques de la Création.

Le botaniste rencontre aux diverses altitudes qu'il parcourt des flores variées dont il peut étudier les lois géographiques dans le climat et dans les caractères mêmes du sol. C'est ce qu'a entrepris avec bonheur un de nos collègues auquel la presse scientifique a accordé le juste tribut d'éloges que mérite son *Enumération des plantes vasculaires* (2) *du Pays de Montbéliard*, tout en félicitant notre contrée d'avoir un aussi bon historien botaniste.

L'artiste trouvera dans l'aspect des cluses profondes dominées par les rochers abruptes ou dans les verts paturages tachetés de bouquets d'épicéas, les couleurs d'un paysage essentiellement jurassique.

Et comme si dans nos montagnes, tout devait revêtir un

(1) Essai sur les Soulèvements Jurassiques par M. J. Thurmann.
(2) Enumération des Plantes vasculaires du pays de Montbéliard par M. Contejean.

Digitized by Google

caractère propre et original, une industrie spéciale s'y est développée et occupe aujourd'hui une grande partie de la population qui les habite. Pénétrez dans la plus belle habitation comme dans la plus humble chaumière, partout vous verrez auprès des fenêtres l'établi, le tour et les outils de l'horloger et la famille entière travaillant aux pièces variées de la montre. Comment cette industrie délicate s'est-elle développée dans le Jura? C'est qu'elle a trouvé chez ses habitants toutes les aptitudes nécessaires à ce développement même. Le goût et l'intelligence d'ingénieux mécanismes, l'habileté manuelle pour les exécuter et enfin le besoin indispensable d'un travail captivant pour occuper de longs hivers. Sur le Haut Jura en effet, l'hiver commence de bonne heure, le froid est rigoureux et comme à St-Pétersbourg le thermomètre descend en moyenne à 22° au dessous de 0. L'amoncellement des neiges se joint au froid pour obliger les habitants à une séquestration complète dans leurs demeures. Voici comment s'exprime à ce sujet M. Dubois dans ses lettres sur l'horlogerie : (1) « Cette neige, qui dans les « montagnes du Jura, couvre la terre pendant six ou sept mois « de l'année, est très certainement une des causes qui ont « produit tant de bons horlogers dans les cantons de Vaud et « de Neuchatel, qui les ont fait patients, laborieux, adroits « et d'une intelligence remarquable. En effet, lorsque la nei- « ge, comme un immense linceul blanc, s'étend sur toutes « les vallées que l'œil peut embrasser, recouvre les habitations « des hommes, les hautes bruyères, les forêts de pins, les « rivières solidifiées par le froid ; quand le silence profond, « universel dans ces contrées ne peut être interrompu ni par le « pied de l'homme, ni par le roulement des voitures, ni mê- « mê par ces mille cris confus des revendeurs, qui, dans la « plupart de nos villes, assourdissent les habitants ; quand, « enfin les travailleurs emprisonnés dans leurs demeures, « peuvent à peine se frayer un passage à travers la neige, pour « pouvoir se procurer les objets d'une absolue nécessité, que « leur reste-t-il pour se distraire, pour conjurer l'ennui? « rien, absolument rien... que le travail, et le travail peu- « à-peu devient un besoin impérieux, indispensable. »

« Aussi, que de prodiges en horlogerie s'accomplissent dans « ces vallées si solitaires en apparence, et si peuplées en réa-

(1) M. L. Dubois est un horloger de Paris très érudit qui a publié dans la Patrie des lettres charmantes sur les fabriques d'horlogerie de la Suisse et de la France.

Digitized by Google

« lité ! Combien d'idées ingénieuses, grandes peut-être vont « germer dans le cerveau des travailleurs dont les bras sont « toujours prêts pour l'éxécution ; l'un inventera de mystérieux « petits outils qui abrègent ou perfectionnent le travail ; l'autre « trouvera un procédé nouveau propre à polir mieux et plus « promptement le cuivre ou l'acier, ou bien un meilleur sys- « tème d'encliquetage pour le remontage des montres ; tel « autre enfin prenant des routes plus élevées, trouvera le « moyen d'imiter les différents genres de montres des Indiens « et des habitants du Céleste-Empire, et bientôt les navires « européens emporteront dans les mers de la Chine et du « Japon l'horlogerie des vallées du Jura, transformée en hor- « logerie chinoise, japonaise, etc ; et les Suisses auront con- « quis par là de nouveaux comptoirs, lesquels deviendront pour « eux des sources intarissables de richesses. »

« Voilà, ce que produit ce travail qui se poursuit dans un « silence profond et solennel. Le labeur du jour est d'ailleurs « trop peu pour l'ouvrier des montagnes ; aussi dès que le cré- « puscule assombrira la campagne, on verra la lampe de l'hor- « loger briller comme une étoile à toutes les croisées des mai- « sons, depuis le rez-de-chaussée jusqu'aux mansardes, et là, « souvent jusque bien avant dans la nuit, les travaux chrono- « métriques se poursuivront. Dans ces petites manufactures « domestiques, les femmes ne restent pas oisives ; elles aident « leurs maris dans leur besogne journalière, et les enfants eux- « mêmes apprennent de bonne heure l'art qui devra les rendre « libres et qui leur procurera l'aisance et le bonheur, suite natu- « relle d'un labeur intelligent. » (1)

Quel fut le berceau de l'horlogerie du Jura ? L'histoire raconte que dans la Vallée de la Sagne vivait à la fin du 17^{me} siècle, un pauvre paysan qui voyant par hazard une montre, en étudia le mécanisme, et s'appliqua à en exécuter lui-même une semblable. Il réussit dans sa tentative, construisit plusieurs autres montres, eut bientôt des apprentis qui l'aidèrent dans son travail ; son exemple trouva de nombreux imitateurs et peu-à-peu la fabrication de la montre se répandit dans les autres vallées du Jura. Aujourd'hui, dans ce moment même, une souscription se couvre de signatures pour élever une statue et perpétuer ainsi le souvenir de Daniel Jean Richard de la Sagne, qui premier horloger de ces hautes vallées ouvrit à ses concitoyens

(1) Dubois. Lettres sur l'horlogerie 1853.

Digitized by Google

cette voie dans laquelle ils sont entrés et où ils ont trouvé travail et richesse.

Bientôt l'édit de Nantes, si fatal à la France, vint favoriser l'extension de la fabrication de l'horlogerie dans les cantons suisses, car à cette époque un grand nombre de réfugiés protestants fuyant la persécution, s'établirent sur le Jura, le long de la frontière française et apportèrent à l'industrie naissante de ces montagnes, le concours de leurs lumières, de leur argent et de leurs relations.

Nous allons essayer de retracer la situation actuelle de l'industrie horlogère dans nos montagnes en vous présentant quelques tableaux statistiques de la population nombreuse qu'elle occupe et des quantités fabuleuses de montres, de pendules, de boites à musique, etc. qu'elle livre au commerce du monde entier.

Le Jura horloger commence au massif du Weissenstein et finit à la fracture au fond de laquelle coule le Rhône. La frontière française et suisse court le long de la Chaine et la divise en Jura oriental et en Jura occidental.

Cette chaine est composée d'une succession de vallées longitudinales d'altitudes différentes dans lesquelles la population horlogère se trouve ou dispersée ou grouppée. Les centres principaux sont Genève, La Chaux-de-Fonds, Le Locle et Besançon. Partout où elle n'est pas agglomérée dans des villes, elle occupe les villages, les hameaux, les fermes isolées des Vals de Travers, de Ruz, de la Sagne, de St-Imier, de Tavannes, de Moutiers, du Pays de Montbéliard; elle s'est établie aux Brenets, aux Franches Montagnes, à S^{te}-Croix, autour du Lac de Joux, et jusqu'au pied du Mont-Blanc, à Cluse en Savoie; elle s'étend à Bienne, à Porrentruy, à Soleure, à Morat, et dans plusieurs villes du pied du Jura où des municipalités intelligentes et des citoyens dévoués s'efforcent d'améliorer le sort du peuple en procurant aux ouvriers un travail utile et lucratif.

On compte en Europe à peu-près 60,000 ouvriers horlogers parlant français, 20,000 en Suisse, 4,000 en Belgique, 2,000 en Savoie, le reste en France.

On fabrique dans le Jura les montres, les pendules, les horloges monumentales, les boites à musique et enfin un grand nombre d'articles qui rentrent dans le même genre de fabrication, tels que les mouvements de Lampes, de tournebroches, etc. Occupons-nous d'abord de la montre.

Digitized by Google

II.

Voici quelques données historiques que nous avons puisées dans tous les ouvrages qui traitent de la matière et surtout dans ceux de MM. Moinnet et Dubois. Nous avons pensé que ces données pourraient intéresser quelques personnes dans un pays où les travaux de l'horlogerie sont si répandus.

Gerbert d'Aurillac, plus connu sous le nom du pape Sylvestre II, imagina au onzième siècle, le système des poids pour produire dans les horloges un mouvement de rotation nécessaire à la marche des mobiles, mouvement qu'il régularisa au moyen de l'échappement ; mais ce ne fut que plus tard sous le règne de Charles VII que l'on appliqua aux horloges un ressort comme moteur ; une fois le ressort trouvé on eut l'idée de construire de petites horloges ou pendules, et enfin la montre qui n'est qu'une horloge portative. Les premières montres parurent vers la fin du XV^me^ siècle, elles étaient naturellement fort grosses, et on ne pouvait les porter ni au cou ni dans la poche ; elles restaient en place dans les appartements ; mais on pouvait, sans nuire à leur marche, les transporter facilement d'un lieu à un autre. Louis XI possédait une montre de cette sorte ; elle était placée sur une table, dans son cabinet de travail, où elle faisait l'admiration des courtisans, si bien qu'un jour l'un d'eux tenta de se l'approprier par un vol. Le roi s'en étant aperçu, fit arrêter le personnage, qui pouvait fort bien payer de sa tête l'action honteuse qu'il avait commise ; mais l'histoire constate que Louis XI lui pardonna.

Au commencement du 16^me^ siècle quelques montres, fabriquées en Italie et en Allemagne, étaient déjà fort petites relativement aux anciennes. A l'époque de François 1^er^ et sous le pontificat de Léon X, elles devinrent des objets d'art d'un grand prix, ainsi que les petites horloges portatives. A cette époque, si grande dans l'histoire, les plus illustres personnages, tels que Charles-Quint, Henri VIII, François I^er^, Paker, archevêque de Cantorbéry ; Richard, évêque d'Ely ; Gui-d'Ubaldo della Rovere, Maximilien d'Autriche, etc. possédaient des montres admirablement belles. Charles-Quint fit plus que de s'intéresser à l'horlogerie : il aima passionnément cette belle science. On sait, en effet, qu'après avoir déposé volontairement la couronne impériale, ce prince, voulant terminer sa vie dans la retraite, trouva dans son goût pour les

Digitized by Google

arts mécaniques un secours assuré contre les ennuis résultant de la monotonie du cloître. Il engagea Jannellus Turianus, uu des plus grands mathématiciens de son époque, à venir habiter avec lui le couvent de Saint-Just ; et là, ces deux hommes, célèbres à divers titres, composèrent des pièces mécaniques fort curieuses, dont les effets surprenants émerveillèrent les religieux du monastère.

Turianus et son illustre émule construisirent successivement de grosses montres à quantième et à réveil-matin, des horloges portatives à automates, etc. Charles-Quint se fut trouvé heureux s'il eût pû parvenir à les régler simultanément ; mais quelles que fussent les peines qu'il se donnait, il gémissait, dit-on, de voir chacune de ces horloges varier plus ou moins et sonner la même heure à quelques minutes d'intervalle. Le vainqueur de François 1^er^, et le plus profond politique du 16^me^ siècle, tentait en effet l'impossible. On faisait, à son époque, des pièces d'horlogerie merveilleusement travaillées ; mais il n'était donné à personne de les faire marcher sans perturbation. Galilée ne vivait pas encore ! Huyghens n'avait pas appliqué le ressort-spiral au balancier des montres !

Sous les règnes de Charles IX et de Henri III, les ouvriers de Nuremberg en Allemagne se distinguèrent dans la construction des montres portatives, on cite surtout Peters Héle ; ils en faisaient de diverses grandeurs, en forme de gland, de coquille, plates, en bague ; les plus ordinaires, de forme ovale ou d'amande, étaient nommées, *des œufs de Nuremberg*. Vers cette époque, il en fut exécuté à Venise de pareilles, et dont les boites étaient ornées de ciselures et d'émaux de couleur. Le moteur de ces petites machines portatives était un ressort d'acier plié en spirale, dont l'invention pouvait être du commencement du XVI^e^ siècle. Une première roue dentée adaptée au barillet transmettait l'action du ressort au reste du rouage. Cette action étant beaucoup plus grande dans le haut de la tension du ressort, les Allemands y appliquèrent une espèce de courbe nommée dans leur langue *Stackfreed*, remontant un ressort droit qui s'opposait à l'action du ressort moteur dans le haut de sa bande, et augmentait cette action vers le bas. Ce moyen fut bientôt remplacé par l'invention encore plus ingénieuse et savante de la *fusée* dont l'auteur est inconnu, et pour laquelle on employa d'abord une corde fine de boyau avant l'usage de la chaine d'acier qui fut inventée par Clouet, horloger de Genève au 17^me^ siècle. Ces *chaines de fusée* sont

Digitized by Google

formées de petites mailles en acier, rivées les unes à la suite des autres.

Pendant les règnes de Henri IV et de Louis XIII le perfectionnement de la montre fit peu de progrès ; mais sous celui de Louis XIV, d'heureuses applications aux rouages des montres modifiérent déjà beaucoup ces utiles machines. Galilée avait découvert les lois du pendule et Huyghens appliquait au balancier de la montre le petit ressort courbé en spirale qui en régularise les vibrations. La première idée de cette application fut revendiquée par le docteur Hook, professeur d'astronomie au collége de Gresham et membre de la société royale de Londres, en 1661, ainsi que par l'abbé Hautefeuille en France ; mais l'idée du premier était un ressort droit, et celle du second un ressort placé dans la même direction, et plié en ondes sur sa longueur. Huyghens perfectionna tout-à-coup ces deux idées informes et même défectueuses sous certains rapports, en donnant à son ressort la forme spirale répétée par plusieurs tours, la seule parfaitement convenable, et qui a toujours été conservée jusqu'à présent dans les meilleures pièces à l'usage civil.

Pour régulariser dans la montre le mouvement de rotation obtenu par le ressort placé dans le barillet, on a imaginé tout un mécanisme nommé échappement qui fait communiquer en le modérant, le mouvement des rouages avec celui du balancier et du ressort spiral. *L'échappement* dit à *roue* de *rencontre* ou à *palettes* était le seul connu du temps d'Huyghens. Clément, horloger de Londres, lui substitua le premier *échappement* dit *à ancre*.

Graham, horloger anglais qui naquit en 1674, est l'inventeur de *l'échappement à cylindre*, employé aujourd'hui assez généralement dans les bonnes montres à l'usage civil.

Une addition utile que la montre reçut en 1676, fut la répétition des heures à volonté sur un timbre, pour l'usage nocturne, et l'équation du temps. La première *répétition* fut inventée concurremment par Barlow et Quarre et exécutée par Tompion.

Les montres de l'époque de Louis XIV avaient la forme d'une boule aplatie. Elles étaient en or, en argent ou en cuivre. Celles en or, destinées aux personnes riches, étaient couvertes de peintures sur émail. Les cadrans, que l'on faisait le plus ordinairement en or et en argent, étaient gravés avec soin ; les heures se détachaient souvent en relief sur un fond uni ou

Digitized by Google

ciselé. Les peintures intérieures ou extérieures de ces montres représentaient presque toujours des sujets pieux, que les artistes empruntaient aux tableaux de Léonard de Vinci, de Raphaël, du Pérugin, d'André del Sarte, de Lesueur, de Lebrun, de Mignard, etc. Les montres en argent, destinées aux personnes de la haute bourgeoisie, étaient unies ou gravées ; souvent aussi on les décorait de figures sculptées en relief. Quand aux montres en cuivre, elles étaient fort épaisses et d'une rotondité presque complète ; celles-ci étaient fort répandues dans la classe des marchands, au barreau et généralement dans la petite bourgeoisie.

Pendant le 18me siècle le mécanisme des montres continua à faire des progrès. Julien Le Roy eut l'idée de faire servir les lois de la cohésion des fluides à fixer l'huile aux pivots des roues et du balancier des montres, et par là, de diminuer considérablement l'usure et le frottement des parties. En 1700, Facio, horloger de Genève, eut l'idée d'employer des *rubis* percés pour les pivots des mobiles de la montre. Ce système fut bientôt généralement adopté.

Sous les règnes de Louis XV et de Louis XVI, les montres se répandirent de plus en plus en France ; celles en or étaient presque toutes ornées de sujets ciselés, qui, se détachant en relief sur le fond des boites, représentaient des fruits, des guirlandes de fleurs, etc. Parfois aussi ces boites étaient entourées de diamants ou de perles fines. Les aiguilles qui marquaient les heures et les minutes étaient souvent parsemées de petites roses.

Le 18me siècle fut l'époque de grandes découvertes en horlogerie. — Ce fut en effet alors que l'on inventa une quantité d'outils machines et que l'on perfectionna le mécanisme des montres. Les *échappements* attirèrent surtout l'attention des horlogers ; nous avons déjà cité ceux à *roue* de *rencontre*, à *cylindre* et *à ancre*, nous mentionnerons encore *l'échappement duplex* inventé vers le milieu du siècle par Pierre Le Roy ainsi que celui à *détente* à *ressort* ; *l'échappement* à *virgule* bientôt abandonné ; *l'échappement* à *double virgule* inventé par Beaumarchais (Caron fils) en 1753 ; *l'échappement libre à force constante* ; *l'échappement à détente à ressort* construit par Pierre Le Roy en 1748 et modifié par Arnold ; etc. Enfin c'est encore pendant le 18me siècle que l'on fit pour la première fois des *montres à secondes indépendantes*, à *équation* et des *montres marines*.

Digitized by Google

Pendant le séjour de Voltaire à Ferney, il se fonda dans cette petite ville, une colonie d'horlogers fugitifs à la suite de quelques troubles de la république voisine. Parmi ces horlogers se distinguait la famille Lépine qui la première construisit des montres plates, à boites simples et unies, où le mouvement était établi sur une seule *platine* et aux quelles on adapta *l'échappement à virgule* d'abord, puis ensuite *l'échappement à cylindre* lequel déjà connu depuis 1720 était encore peu employé. Un des membres de la famille Lépine vint s'établir à Paris et y tint le dépôt des ouvrages de Ferney, fort goûtés des amateurs et vendus à un prix élevés, ils procurèrent une brillante fortune à leurs auteurs. Ces montres nouvelles furent dès lors connues sous le nom de *calibre Lépine*. Ce *calibre* fut ensuite adopté définitivement par Bréguet qui y apporta de nombreuses et heureuses modifications.

Pendant le commencement du 19^{me} siècle l'horlogerie continua à marcher dans la voie des inventions. Abraham Bréguet imagina les *montres à masse* qui se remontent d'elles-mêmes par l'effet des petites secousses qu'elles éprouvent en les portant. Bréguet est aussi l'inventeur des *montres* dites *sympathiques*, de *l'échappement à hélice*, de celui à *double balancier* et de celui à *tourbillon*. Il perfectionna les *chronomètres* de poche, simples ou à répétition, à quantièmes, etc, Plusieurs autres horlogers en s'occupant du mécanisme de la montre ont découvert les uns des échappements nouveaux tels que ceux à *cheville*, à *patte d'écrevisse*, à *surprise* etc ; les autres des modifications aux anciens ; ceux-là des montres qui se remontent sans clef. Enfin chaque partie de la montre a été étudiée, perfectionnée de mille manières différentes, de là cette immense variété de *calibres* sur lesquels nous aurons occasion de revenir plus loin.

Aujourd'hui la montre est entrée dans le domaine de la grande exploitation industrielle qui s'attache surtout à produire beaucoup et à bon marché, remarquable tendance, suite nécessaire des idées démocratiques de notre époque !

Le mot *montre* vient suivant les uns du mot latin *monstrum* (prodige) et suivant les autres du verbe *montrer*. Peu importe du reste à cette ingénieuse petite machine l'origine du nom qu'on lui donne. Dans sa construction, il a fallut d'abord chercher à produire un mouvement uniforme, on y est parvenu en partie du moins par le mécanisme suivant : *le moteur* des rouages de la montre est *un ressort* ou lame d'acier mince,

Digitized by Google

très-flexible, très-élastique qui s'enroule au moyen de la clef autour d'un *axe* ou *arbre*, auquel il tient par une de ses extrémités ; puis abandonné à lui-même ce ressort se déroule peu-à-peu et communique alors un mouvement de rotation au tambour dans lequel il est placé et fixé par son autre extrémité. Ce tambour nommé *barillet* est denté et engrène avec une autre roue dentée plus petite ou *pignon* qui est fixé sur un arbre portant *la roue de grande moyenne ;* les dents de cette roue engrène avec les ailes du pignon qui est porté par l'arbre de *la roue de petite moyenne ;* celle-ci engrène avec le pignon de l'arbre *de la roue de champ* qui enfin communique le mouvement au pignon *de la roue d'échappement* et la roue d'échappement est mise en rapport avec le *balancier* par l'un des mécanismes dont nous parlerons plus loin. Mais le mouvement de rotation de tous les mobiles a besoin d'être régularisé. *Le régulateur* dans la montre est une roue métallique ou volant, nommé *balancier* et qui reçoit *du ressort spiral* inventé par Huyghens, un mouvement d'oscillation semblable à celui du pendule.

L'échappement est un mécanisme au moyen duquel le rouage est mis en rapport avec le *régulateur*, de manière que les oscillations du balancier arrêtent le mouvement irrégulier du rouage et lui impriment une marche intermittente ; il en résulte que les aiguilles qui servent à marquer le temps sur le cadran, au lieu de tourner avec continuité, ne marchent que par saccades, mais la quantité dont elles se déplacent à chaque fois est si faible que leur marche présente, en définitive, les apparences d'un mouvement continu extrêmement lent. Ajoutons encore que dans son mouvement progressif, le rouage restitue au régulateur la force qu'il avait perdue pendant *sa vibration* ou *son oscillation* précédente. Les échappements les plus généralement répandus sont : l'échappement *à roue de rencontre*, l'échappement *à cylindre*, celui *à ancre*, le *duplex* et l'*échappement libre* à *détente-ressort*. (Voyez planche V.)

L'*échappement à roue de rencontre*, le plus anciennement employé et dont l'auteur est resté ignoré, est celui de ces grosses montres nommées vulgairement *œufs de Nuremberg*, *ognons*, *cloclos*, et qui établies à très-bas prix ne se vendent plus guères que dans les campagnes ; c'est un *échappement à recul*, parcequ'il fait rétrograder le rouage à toutes les *oscillations ;* il est composé d'une roue dentée, dite *roue de rencontre*, dont les dents viennent alternativement choquer les deux

Digitized by Google

palettes que porte l'*axe du balancier*. Cet échappement est placé dans un petit appareil composé de la *potence* et de *la contre-potence* entre les deux *platines*. Dans ce genre de montre, *le barillet* n'a pas de denture, mais son mouvement de rotation est communiqué au moyen d'une petite *chaine* à une pièce conique nommée *fusée ;* la *fusée* a une denture qui engrène avec le mobile suivant et communique le mouvement à tout le reste du rouage. (Voyez la Planche I).

Les échappements *à cylindre* et *à ancre* sont ceux que l'on emploie le plus habituellement dans les montres *Lépine, façon Bréguet*, ainsi que dans les montres $^{5}/_{4}$ *platine*, $^{1}/_{2}$ *platine, calibre S*. L'*échappement à cylindre* inventé par Graham en 1720, ne fut connu en France qu'en 1724, c'est un échappement *à repos*, parcequ'il arrête l'action du rouage pendant chaque *oscillation*. Cet échappement est très simple, il se compose d'une *roue* dont les dents viennent alternativement buter contre la face extérieure et intérieure du *cylindre* ou *axe du balancier* évidé et échancré dans une partie de son étendue

L'*échappement duplex* s'emploie dans les montres dites *à la Jacot* ainsi que dans certaines montres *chinoises*.

Pierre Leroy est l'auteur de *l'échappement libre*. Arnold en perfectionna la construction et dota l'horlogerie de *l'échappement libre à détente à ressort* universellement adopté pour les *chronomètres* et les *montres marines*. Dans cet échappement à vibrations libres, *le balancier* ou régulateur achève librement et sans aucun contact une *vibration* entière ou une *oscillation*, pendant que le dernier mobile du rouage reste arrêté sur une *détente* indépendante du *régulateur*. Le mécanisme de la montre comprend encore plusieurs petits appareils fort ingénieux tels que :

L'*encliquetage* composé d'une *roue à rochet*, d'une *masse*, d'un *ressort* et dont le but est de permettre de remonter le *ressort-moteur* sans faire retrograder le rouage et les aiguilles.

L'*arrêtage* composé du *doigt* et de la *croix de Malte* sert à arrêter la clef quand le *ressort* est suffisamment tendu.

Un autre appareil placé sous le cadran et composé de roues *à canon, à renvoi, de la chaussée*, etc., permet de faire éxécuter aux aiguilles des heures et des minutes le nombre de tours nécessaire à l'indication des divisions du temps.

Nous n'avons pas la prétention de faire ici un cours d'horlogerie, nous avons voulu seulement rappeler à nos lecteurs les

Digitized by Google

termes les plus employés chez les ouvriers du Jura. Quant aux détails techniques, c'est dans les ouvrages spéciaux qu'il faut les chercher, de même ce n'est que chez quelques horlogers d'élite, malheureusement chaque jour plus rares, qu'il faut aller admirer des chefs d'œuvre de mécanisme. Mais ces pièces remarquables ne font plus partie de la marchandise courante telle qu'elle se fabrique dans le Jura, c'est de cette industrie seulement dont nous voulons parler, heureux si nous pouvons en faire saisir l'ensemble.

Deux systèmes de construction partagent donc aujourd'hui les horlogers dans l'éxécution des montres. Le plus ancien se distingue par une *cage* composée de *deux platines* soutenues à une distance déterminée par quatre *piliers* également élevés, entre lesquels sont renfermées toutes les roues et les autres pièces qui constituent la machine entiére c'est *la montre à 2 platines, à roue de rencontre.* Ce premier système a reçu de notables améliorations de la part de Ferdinand Berthoud, qui, dans son Essai sur l'Horlogerie, n'a rien laissé à désirer sur la parfaite éxécution de cette montre. *Voir Planche* 1.

Le second système appartient à Lépine qui en a eu la premiére idée, mais il doit ses plus grands perfectionnements à Bréguet; aussi les montres construites d'après ce système sont-elles désignées sous le nom *de Calibre Lépine, façon Bréguet.* Dans ce genre de montre on n'emploie qu'une seule *platine* et on supplée à la seconde par des *ponts* fixés avec des *vis.* Le *rouage* n'a pas de *fusée* et l'*échappement* est à *cylindre* ou à *ancre. Voir Planche* 2.

Les montres qu'on nomme à la *demi-Bréguet* sont construites sur le même calibre; elles ne diffèrent que par la forme du *pont* qui porte le *barillet.*

L'éxécution de tout le mécanisme de la montre éxige un grand nombre de pièces délicates que l'on est arrivé à faire à très-bas prix et en quantités considérables par l'emploi de machines-outils et par une division de travail surprenante, c'est ainsi par exemple qu'une simple montre ordinaire passe avant d'être finie entre les mains de plusieurs centaines d'ouvriers!

Pour faire une montre, l'établisseur ou fabricant commande d'abord *l'ébauche de cette montre. (Voyez Planches* 3 *et* 4.)

L'ébauche comprend les pièces suivantes : *le barillet, son encliquetage et arrêtage, les ponts, les roues, le coq, la raquette, le chariot, la barette,* montées avec des vis sur *une platine,* pour la montre à système *Lépine.*

Digitized by Google

Le barillet, la fusée et son encliquetage, la potence, contre-potence, garde-chaine, poussoir et son ressort, coq, coqueret, coulisse, rateau, roues, barettes, disposés entre *deux platines* pour la montre à *roue de rencontre.*

L'*ébauche* en style de commerce s'appelle *un blanc.*

L'établisseur envoie cette *ébauche* au *finisseur* qui en retouche toutes les pièces pour les ébarber et les adoucir soigneusement ; met en cage les roues et les pignons et les fait jouer après avoir arrondi les dents des engrenages, pivoté, planté et fait engrener les roues avec les pignons jusqu'à l'échappement qui forme une partie distincte ; il fixe les barrettes avec les platines et rend libres le barrillet et son arrêtage. Enfin il livre l'ébauche amenée à l'état *de blanc roulant.*

Ce *blanc roulant* est ensuite donné *au planteur d'échappement* qui pose l'*échappement.* Cette opération est certainement ce qu'il y a de plus difficile, d'abord par la petitesse des pivots et la délicatesse des pièces, et ensuite par la grande justesse que doit avoir le mécanisme.

L'établisseur achète le *ressort moteur, les aiguilles, le cadran* et toutes les autres pièces détachées qui se font chacune dans des ateliers spéciaux, et les remet au *repasseur et remonteur* qui repasse les pièces, pose le cadran et le rouage des aiguilles placé dessous, le ressort du barillet, et fait jouer tout le mouvement qu'il livre à l'état de *blanc-marchand* au *régleur* qui pose le spiral et régularise définitivement la marche des ressorts, des rouages et des aiguilles.

Enfin *le monteur de boites* fixe le mécanisme dans une boite d'or ou d'argent.

L'établisseur ou fabricant de montres qui réellement ne fabrique rien, s'occupe donc uniquement de réunir tous les organes de la montre pour les faire achever et monter successivement par des ouvriers qui ont chacun leur spécialité de travail ; l'établisseur est plutôt un négociant, dont vous chercheriez en vain la fabrique qui n'éxiste pas ou mieux qui est partout.

Il y a par contre des fabriques où l'on ne fait que des ébauches, d'autres que des finissages ou seulement le cadran, ou le ressort, ou les aiguilles, etc...

Enfin il y a tout un peuple d'ouvriers doreurs, émailleurs, peintres en cadrans, faiseurs de secrets, graveurs, guillocheurs, sertisseurs, pierristes, polisseurs, etc. etc. La grande divisibilité du travail d'horlogerie permet d'occuper des

Digitized by Google

populations entières, pères, mères, enfants, surtout quand on fabrique des milliers de montres par année.

Le mécanisme des montres présente des dispositions variées. D'abord l'uniformité du mouvement avait été obtenue, comme nous l'avons déjà dit, au moyen du système de la fusée et de l'échappement dit à *roue de rencontre*. Dans ce genre de montre, le balancier est placé dans un appareil particulier nommé *dessus*. Le dessus comprend plusieurs pièces, *le coq*, *le coqueret*, *la coulisse*, *le rateau*, *le rossillon et son carré*, etc, ces pièces sont arrangées de diverses manières et composent *des dessus* différents suivant les goûts des différents peuples, c'est ainsi qu'il y a *des dessus américains*, *anglais*, *suédois*, *espagnols*, *hollandais*, *français*, *etc...*

Les *montres Lépine façon Bréguet* qui ont détroné les montres à roue de rencontre *ont un barillet sans fusée* et *un échappement* le plus ordinairement à cylindre ou à ancre ; les mobiles sont maintenus par *des ponts* qui remplacent la seconde platine ; *le balancier* est soutenu par un *coq* et *raquette* placés sur le même plan que tout le rouage, ce qui change la forme de la montre qui n'est plus haute comme la montre à roue de rencontre mais beaucoup plus mince ; on était même arrivé à en faire d'extraordinairement plates, mais on a reconnu que cela ne convenait pas à un bon mécanisme.

Il y a des montres construites d'après le même système que les *Lépine*, seulement au lieu de *ponts* on a conservé la *seconde platine* ou seulement la *moitié* ou le *quart* de cette seconde *platine*.

On a aussi combiné divers mécanismes de manière à produire une sonnerie ou répétition sur un timbre ; on a placé dans la montre plusieurs moteurs (ressorts dans leurs barillets) et plusieurs rouages qui font marcher plusieurs aiguilles indépendantes les unes des autres ; on a inventé un système pour remonter la montre sans clé, en tournant de gauche à droite une rondelle mobile, placée à l'extrémité de la queue de la montre ; on a des montres qui marchent huit jours ; d'autres qui indiquent les années, les mois, les jours ; etc. Il serait trop long d'énumérer toutes les combinaisons plus ou moins utiles, plus ou moins intéressantes que l'imagination des inventeurs s'est plû à créer et à compliquer les machines qui nous servent à mesurer le temps si précieux à une époque de chemins de fer et de grande vitesse comme la nôtre.

L'art de l'ornementation des montres est poussé très-loin,

Digitized by Google

on découpe, on *festonne* les ponts, les platines avec beaucoup de délicatesse et d'élégance ; le graveur, le doreur viennent ensuite donner le dernier cachet à ces décorations charmantes. Les montres chinoises sont surtout fort curieuses par l'originalité des ornements dont elles sont révêtues. « La plupart des pièces de leur mouvement, dit M. Dubois, sont en acier poli, damasquiné, gravé, ciselé et capricieusement découpé. Les boites sont aussi fort originalement ornées, et, par la glace qui remplace ordinairement dans ces montres la pièce que l'on nomme la cuvette, on peut voir fonctionner tout le mécanisme intérieur. » Ce qu'il y a en outre de singulier, c'est que les Chinois portent deux montres au lieu d'une, souvent elles ne marquent pas la même heure, mais les Chinois n'y regardent pas de si près, l'exacte mesure du temps n'est pas pour eux d'une nécessité absolue.

Nous avons dit que pour faire une montre, on commençait par faire l'ébauche. Autrefois toutes les ébauches se faisaient à la main par des ouvriers travaillant chez eux, aujourd'hui il y a plusieurs grands établissements où les ébauches de montres se font par des procédés mécaniques sur une grande échelle.

Les ébauches sont en laiton le plus habituellement ; depuis quelques temps la mode semble se porter sur le nickel. Pour faire de bonnes ébauches, il faut employer du laiton bien allié dans les proportions voulues, laminé et martiné avec soin. La Maison Oswald et Varnot de Massevaux dans le Haut-Rhin, jouit d'une juste réputation pour son excellent laiton.

Les fabriques qui s'occupent spécialement des ébauches sont celles de Beaucourt, de Seloncourt, de Fontaine-Melon, de la Vallée du Lac de Joux, de Genève, de Sonceboz, Lagrange, Malleray, Moutiers, Reconvilliers, Courtailloud, et du Val de Travers.

L'établissement de Beaucourt, placé sur les derniers gradins du Jura sur les limites du département du Haut-Rhin et de la Suisse, fut fondé en 1770, par Frédéric Japy, fils d'un maréchal de village, lequel, après avoir été travailler, comme apprenti, pendant deux ans, chez un habile horloger du Locle nommé Perrelet, revint à Beaucourt son endroit natal où il forma quelques ouvriers, et établit un petit atelier chez son père. Comme il avait le génie de son art et un grand zèle pour le travail, le nombre de ses ouvriers augmenta promptement, et le local qu'il avait d'abord choisi devint bientôt insuffisant

Digitized by Google

pour ses projets. Il quitta donc Beaucourt avec les travailleurs qu'il avait formés et vint s'établir à Grange-la-Dame près de Montbéliard, d'où après un séjour de deux ans, il revint de nouveau à Beaucourt. Il parvint, à force d'économie et de travail, à faire construire un bâtiment contenant des ateliers et l'emplacement nécessaire pour loger sa nombreuse famille qui se composa bientôt de seize enfants. Les besoins que nécessitaient une aussi lourde charge forcèrent Frédéric Japy à employer toutes les ressources de son esprit industrieux. Il inventa des machines pour confectionner habilement et à bon marché les ébauches de montre. Son établissemeut se fit bientôt connaître par ses bons produits, et prit peu-à-peu une très-grande extension. En 1806, Frédéric Japy partagea ses avoirs entre ses enfants et plaça ses fils à la tête de son industrie horlogère. Alors commença cette société si connue dans le monde industriel sous le nom de Japy frères. Lors de l'invasion ennemie de 1815, la manufacture de Beaucourt fut réduite en cendres, les outils, les machines, les matières premières et les produits manufacturés furent anéantis. Ce sinistre n'ébranla pas le courage des frères Japy et dans l'espace de huit mois, Beaucourt fut reconstruit sur une échelle plus large encore qu'auparavant : de nouvelles et plus puissantes machines prirent place là où les premières avaient fonctionné pendant si long-temps.

Pendant bien des années on ne fabriqua à Beaucourt que les ébauches ordinaires à deux platines ou à roue de rencontre. C'est après 1830 que l'on y joignit la fabrication des ébauches Lépine.

En 1857 Beaucourt a fabriqué et livré au commerce : 640, 416 Ebauches de montres, dont 335004 ébauches système Lépine et 305412 à deux platines et à roue de rencontre.

Le nombre d'ouvriers employés à cette fabrication spéciale est de plus de 1000.

Ces chiffres si considérables nous rappellent les modestes débuts dont se plaisait à nous entretenir M. Fritz Japy. Dans sa jeunesse, nous disait-il, c'était lui que son père chargeait d'aller à pied, une petite sacoche sur le dos, vendre en Suisse les produits de l'industrie de Beaucourt !

L'industrie horlogère est en possession de nombreux procédés mécaniques et à ce titre la fabrique de MM. Japy frères occupe sans contredit le premier rang. Dans leurs vastes ateliers on voit fonctionner *des découpoirs, des tours à burins fixes, des machines automates pour tailler les dents des roues et les*

Digitized by Google

ailes des pignons, des machines à ébaucher, à pivoter, à polir et *à faire les carrés des arbres, des tours à tarauder, fendre, rouler les vis*, toutes les machines les plus ingénieuses de l'art de l'horlogerie et dont la plupart ont été inventées par MM. Japy.

M. Ingénu Japy qui avait hérité du génie de ses pères a construit les machines automates pour *tailler les ailes des pignons, un va-et-vient pour les polir*, la machine *à tourner les doigts, à percer*, des machines à *ébaucher*, à *pivoter*, à *polir les arbres* et une quantité d'autres appareils qui ont apporté de grandes améliorations dans la fabrication. Il a perfectionné les *calibres* des ébauches, inventé des encliquetages parmi lesquels nous citerons *l'encliquetage J*.

Sous la direction aussi habile qu'intelligente de MM. Japy, se sont formés des chefs d'atelier et des ouvriers d'élite. Il est juste de citer les Schley, Plain, Dormoy, Barbier, Cornetet, Péquignot, Coulon, etc.

M. Schley, chef d'atelier a imaginé *un calibre* qui porte son nom *(Voyez Planche 3)*; *l'encliquetage B noyé*; il a avec son neveu Fritz apporté des perfectionnements heureux aux *machines à pivoter*.

Le *festonnage* des ébauches est éxécuté avec un rare talent par Cornetet.

Tout concourt en un mot pour assurer aux produits de Beaucourt, calibres courants, une réputation justement méritée.

Après Beaucourt, c'est la fabrique de Fontaine-Melon, dans le Valde Ruz, appartenant à Messieurs Robert, qui produit le plus d'ébauches. Cet établissement fut fondé en 1815 à la suite de l'incendie de Beaucourt. En 1857, MM. Robert ont livré au commerce 259,200 ébauches de montres; ils emploient 500 ouvriers. (1) Ils font tous les genres d'ébauches ainsi que les finissages.

L'établissement qui par son importance occupe le troisième rang est celui de Sonceboz. Sonceboz est un village placé près de la Pierre-Pertuis, à l'entrecroisement des routes de Bâle à Bienne et de la Chaux-de-Fonds, il possède une bonne fabrique d'ébauches fondée en 1838 à Corgémont par MM. Rosselet et

(1) C'est avec beaucoup de peine que nous nous sommes procuré ces chiffres que nous croyons suffisamment exacts ainsi que les suivants pour donner une idée approximative de la fabrication des ébauches; nous accepterons du reste avec empressement toute rectification qu'on voudra bien nous faire.

Digitized by Google

Chalande et transportée à Sonceboz en 1849. Ces Messieurs s'occupent uniquement des *ébauches Lépine* dont ils produisent 115,200 par année avec 200 ouvriers.

La fabrication des ébauches s'était beaucoup étendue durant ces dernières années dans les cluses pittoresques du Jura, mais plusieurs des fabriques qui s'y étaient montées ont déjà succombé sous la concurrence. Celles qui restent produisent encore plus de 100,000 ébauches par année ; ce sont les fabriques de MM. Rossé frères, Blanchard à Malleray ; de la Société industrielle de Moutiers ; de MM. Buèche, Boillat et C^ie^ à Reconvilliers ; de M. Girard à Lagrange.

A Courtailloud, village célèbre par ses excellents vignobles, au bord du lac de Neuchatel, se trouve une petite fabrique occupant 80 ouvriers où se font environ 11520 ébauches *chinoises* par an ; ces ébauches bien faites et *finies* sont vendues aux établisseurs de Fleurier et de Besançon.

La fabrication des ébauches est à Genève entre les mains de plusieurs horlogers parmi lesquels nous citerons MM. Patek et Philippe, Morhardt frères, Gundina et C^ie^, Vacheron, etc... Les montres de Genève étant des pièces soignées, d'un prix très-élevé, les ébauches sont faites à la main. Les établisseurs de cette ville employent surtout les ébauches et finissages de la Vallée du Lac de Joux.

Dans le Val de Travers, MM. Jaccottet fabriquent 28800 ébauches par an qu'ils vendent en grande partie à Besançon.

« La Vallée du lac de Joux, dit M. Dubois, (1) est de toutes « les communes de la Suisse celle qui rend les plus grands ser- « vices à l'horlogerie ; car c'est de cette vallée que sortent les « plus belles ébauches et les meilleurs blancs-roulants si néces- « saires pour la fabrication des montres d'une qualité supérieure. « Genève en fait une consommation considérable, et c'est grâce « à l'excellence de ces produits qu'elle s'est fait une réputation « universelle. Cette vallée dans laquelle sont les villages du Sen- « tier, du Brassus, de Pont, de l'Abbaye, de Lieu, et qui con- « tient en outre une grande quantité de hameaux, n'était, avant « le seizième siècle, qu'un désert rempli de petits lacs, de fon- « drières, de marais pestilentiels et de forêts impénétrables. Ce « fut seulement en 1554 que quelques familles allèrent s'établir à « la tête du lac, et commencèrent à défricher. Vers la fin du dix- « septième siècle, on comptait à la Vallée plusieurs petits villages,

(1) P. Dubois. Lettres sur l'horlogerie.

Digitized by Google

« et déjà les habitants devenus industrieux, fabriquaient de pe-
« tites horloges en bois, puis bientôt après des horloges en fer
« et en laiton. En 1748, un individu nommé S. O. Meylan,
« vint se fixer à la Vallée, dans le hameau de Chenit, et il y fa-
« briqua les premières montres que l'ont ait vues dans le pays.
« Cette nouvelle industrie y fit des progrès rapides, notamment
« pendant la révolution française, et enfin, en 1834, la Vallée
« occupait déjà 600 ouvriers; aujourd'hui, on en compte plus
« de 1200. MM. Audemars frères au Brassus, et M. Lecoultre au
« Sentier, sont les deux fabricants qui occupent le plus d'ou-
« vriers à la fabrication des ébauches de montres de tous les gen-
« res, de puis les plus petites jusqu'aux plus grandes, simples
« ou à répétition, à secondes fixes, à cylindre, à ancre, à
« duplex, à détente à ressort ou sur pivots. » Citons encore MM. Aubert, etc.

Nous avons déjà parlé de la fabrique de Beaucourt, le Pays de Montbéliard en possède encore d'autres, ce sont celles de M. Villequier et de M. Burnier à Seloncourt. M. Burnier produit 57,600 ébauches par année et M. Villequier 21,600.

Nous avons cité toutes les fabliques les plus connues de mouvements de montres; beaucoup d'établisseurs emploient cependant des ébauches qu'ils font éxécuter à la main par des ouvriers spéciaux.

On peut évaluer à 1,500,000 le nombre des ébauches livrées au commerce en 1857, sur cette quantité un quart est destinée à des montres en or et le reste à des montres d'argent. Les ébauches ou mieux les pièces dont elles sont composées se font en grande partie avec des machines-outils qui en rendent l'éxécution plus régulière et moins couteuse; tels sont les découpoirs, les scies mécaniques, les tours à pointer, à percer, à creuser à burin fixe, les plates-formes propres à tailler les dents des roues, etc.

Aussi peut-on livrer au commerce les ébauches à des prix qui paraissent extraordinairement bas quand on considère ces petits mécanismes et qu'on en compte toutes les petites pièces si bien travaillées. Voici du reste quelques uns de ces prix qui ont été fixés en 1858 par le commun accord des divers fabricants en prenant pour bases la valeur des matières premières et celle des mains-d'œuvres :

Ebauches	Lépines	de	12	à	13	lignes de diamètre	à	francs	32	la douzaine.
id.	id.		14	à	20	id.	id.	à	fr. 27	id.
id.	id.		21	à	22	id.	id.	à	f4. 29 50	id.
id.	id.		23	à	24	id.	id.	à	fr. 31 50	id.

Digitized by Google

Ebauches à deux platines pour montres à roue de rencontre :

Genre français, se vendent	fr. 17 50	la douzaine !
id. suédois, hollandais, id. anglais, espagnol,	20	id.
id. turc	26	id.
id. américain	21 70	id.
Ebauches chinoises ordinaires	36	id.
id. id. festonnées	76	id.

Ainsi vous avez une excellente ébauche Lépine pour moins de 2, fr. 65 c. et une ébauche pour roue de rencontre pour fr. 1,50c. ! Résultat admirable de la division du travail et de l'emploi ingénieux des outils-machines ! Ces prix du reste iront encore en diminuant grâce à la concurrence et aux progrès de l'art mécanique.

Les ébauches de montres passent ensuite entre les mains des ouvriers *finisseurs*. Nous avons déjà expliqué ce qu'était le *finissage* et comme ce travail n'exige pas de machines importantes, un grand nombre d'ouvriers s'en occupent dans leurs foyers, au sein de la famille. Il existe cependant des grandes fabriques qui s'occupent spécialement d'amener *l'ébauche* à l'état de *blanc roulant*, c'est du reste un travail qui exige les plus grands soins, car les bons finissages font les bonnes montres.

Berne et Seloncourt dans la verte vallée qui s'ouvre à Audincourt pour aller se fermer au pied des abruptes du Lomont, sont le centre de la fabrication des finissages dans le pays de Montbéliard. Nous citerons en première ligne l'important établissement de M. Louis Japy en Berne. M. Louis Japy fournit à la Suisse et à Besançon plus de 80,000 finissages par an ; il reçoit les ébauches de Beaucourt, il fait lui-même ses roues et ses pignons ; ses produits sont très-estimés. M. Louis Japy est le premier qui ait monté en France une fabrique de finissages. MM. Japy de Beaucourt et lui établissent maintenant *les ébauches finies*, bon genre courant, lépine à cylindre et à ancre, au prix de 40 francs la douzaine.

Il existe à Seloncourt et dans les villages environnants plusieurs petites manufactures de finissages créées par des habitants du pays qui après avoir fait un apprentissage en Suisse, se sont établis au foyer paternel et peu-à-peu à mesure que leurs affaires prospéraient ont pris des ouvriers et les ont formés eux-mêmes. Ces petits établissements tendent à se multiplier beaucoup dans cette région du Jura que nous habitons et mériteraient d'être encouragés afin de doter aussi la France d'une industrie restée pendant long-temps presqu'exclusivement Suisse. Nous

Digitized by Google

voyons avec satisfaction se développer dans notre contrée un peu de cet esprit d'entreprise qui en Suisse et en Amérique a enfanté tant de prodiges.

Seloncourt est devenu un petit centre industriel ; il renferme sept petites fabriques. Disséminés au milieu des vergers et des habitations, ces ateliers qui occupent plus de 300 ouvriers donnent un aspect manufacturier très-animé à tout le village.

Nous avons déjà parlé des fabriques d'ébauches de MM. Burnier et Villequier. Ces Messieurs font aussi des finissages.

M. Gondelfinger, ancien contre-maître de M. Louis Japy de Berne, a monté à Seloncourt une fabrique de pignons qu'il expédie surtout à Besançon. Il vient d'associer son gendre à ses travaux et fait aujourd'hui non seulement des pignons mais des finissages, des échappements et même des montres en entier.

MM. Migot père et fils ont un atelier de pignons, de finissages et d'échappements.

M. Guinand fait le finissage, l'échappement, repasse, remonte et envoie *ses blancs marchant* à Besançon.

M. Baudroy a aussi un atelier de finissage.

A Hérimoncourt sont les petits ateliers de pignons de M. Jambe et d'échappements de M. Coulon.

A Vandoncourt, MM. Marchand, Laigle, Mériot, etc. font des finissages et des échappements dans leurs ateliers domestiques.

Messieurs Japy frères ont à Beaucourt des ateliers où ils finissent leurs ébauches ; leurs finissages courants sont très-recherchés, mais jusqu'à présent ils n'ont pas donné à cette partie de grands développements.

En Suisse, on finit l'ébauche à peu-près partout où se font les montres, à Genève, au Locle, à la Chaux-de-Fonds, etc. Cependant, comme dans le Jura Français, quelques fabricants en ont fait aussi leur spécialité : en première ligne, il faut placer d'abord les blancs roulants de la Vallée du Lac de Joux dont nous avons déjà parlé. A Crémine M. Gobat ; à Villars, M. Coulery ; à Porrentruy MM. Froté et Challet ont des fabriques de finissages.

Les établisseurs qui achètent seulement des ébauches, sont obligés de faire éxécuter par d'autres ouvriers le finissage, l'échappement et successivement toutes les parties de la montre jusqu'à son achèvement complet ; on conçoit qu'ils préfèrent de beaucoup acheter l'ébauche finie avec l'échappement planté à une seule Maison, leur tâche est alors bien simplifiée, puisqu'ils

Digitized by Google

ne leur reste plus qu'à demander à un fournisseur de pièces détachées, le cadran, les aiguilles, etc., et avec quelques ouvriers monteurs, repasseurs et régleurs ils achèvent leurs montres. Qu'arrive-t-il aujourd'hui? C'est que les fabricants d'ébauches en présence de cette disposition des établisseurs se mettent à finir leurs ébauches et à planter des échappements, comprenant qu'il est de leur intérêt d'agrandir ainsi le cercle de leurs travaux pour pouvoir écouler plus facilement leurs produits ; telle est la transformation générale qui a lieu maintenant dans l'industrie horlogère.

Près de Genève se trouve, au milieu de la vallée que l'on parcourt pour aller à Chamouny, la petite ville de Cluses où se fabriquent des *roues* et des *pignons* très-estimés, mais laissons parler M. Dubois qui dernièrement a visité cette localité et a rendu compte de son excursion dans la *Patrie* :

« Autrefois, il y a à peine vingt ou vingt-cinq ans, les « Savoisiens, dans les montagnes qui avoisinent la France, « s'occupaient à fabriquer toutes sortes de pièces de montres « communes, de celles que l'on nomme à roue de rencontre. « Ces villageois venaient vendre le produit de leurs jardins et « celui de leurs manufactures dans la petite ville de Cluse. « C'était une chose des plus curieuses que d'entendre ces jar- « diniers fabricants de pièces de montres, crier, sur la place « du marché :

« *Achetez des poireaux, des navets, des oignons, des « coquerets, des roues et des pignons.* » Ou bien : *Venez « voir des artichauts, de la salade et des capucines, des « balanciers, des barillets et des platines*, etc. etc.

« Ces pauvres habitants des montagnes se livraient ainsi à d'in- « nocentes plaisanteries ; mais, au total, ils vendaient avanta- « geusement les fruits et les légumes qu'ils récoltaient pendant « l'été, et les petites pièces d'horlogerie qu'ils avaient fabriquées « dans leurs chaumières quand la neige en recouvrait les toits.

« Cette industrie, qui occupait les hommes, les femmes et les « enfants, ne tarda pas malheureusement à leur manquer, car, « peu de temps après la révolution de Juillet 1830, les montres « à roue de rencontre tombèrent en discrédit, et elles furent « remplacées presque généralement, par les montres dites à cy- « lindre, dont la forme est plus commode et le mécanisme meil- « leur. Depuis cette époque, les industrieux montagnards sardes « ne trouvèrent que très-difficilement à vendre leur marchan- « dise, et beaucoup de familles en souffrirent cruellement. »

Digitized by Google

« Cependant le roi de Sardaigne, qui ne néglige pas les in-
« térêts de ses sujets, a, dans ces dernières années, fait des
« tentatives pour faire fructifier dans ses Etats des manufac-
« tures d'horlogerie appropriées aux besoins actuels. Ces ten-
« tatives ont réussi en partie. Une école d'horlogerie a été fon-
« dée à Cluse, et c'est à un Français, à M. Benoit, que sa
« Majesté sarde en a confié la direction. Cette école a déjà
« produit de bons ouvriers, et aujourd'hui, grâce à la protec-
« tion dont jouissent les ouvriers horlogers qui s'établissent en
« Savoie, ce pays exporte à l'étranger des ébauches de mon-
« tres à cylindre d'un prix excessivement réduit. La fabrique
« de Cluses réussit surtout dans la fabrication des pignons de
« montres, et elle en envoie pour des sommes importantes à
« Genève, au Locle, à la chaux-de-Fonds, à Besançon et
« dans presque toutes les contrées de l'Europe où l'on fabrique
« de l'horlogerie. Ce n'est pas seulement Cluse qui fournit au
« commerce des pièces d'horlogerie, il s'en fait aussi dans plu-
« sieurs villages ou hameaux situés sur les montagnes voisines.
« Cluse est simplement l'entrepôt général, le marché où se
« vend la marchandise. J'ai grimpé, armé de mon baton fer-
« ré, sur le sommet de plusieurs des montagnes environnant
« Cluse, et j'ai été surpris de l'adresse avec laquelle certains
« hommes, aux mains grossières, travaillent le cuivre et l'acier.
« J'ai vu des enfants qui n'avaient pas dix ans faire des pièces
« d'horlogerie dont l'éxécution est réellement très-difficile. » (1)

Nous ajouterons quelques détails à ceux donnés par M. Dubois. Les Savoyards travaillent chez eux et non en fabrique ; ils n'employent que des outils très-grossiers ; toutes leurs pièces d'horlogerie se font à la main et à un bas prix surprenant. Habituellement ils livrent tous leurs produits à un commissionnaire qui se rend en Suisse ou à Besançon pour les placer le plus avantageusement possible. Ce qu'ils vendent le plus, ce sont des *roues* et des *pignons ;* leurs roues sont bonnes, bien dentées et bien croisées ; leurs pignons sont faits avec de l'acier cannelé ; il y a dans ces pignons un choix à faire, il y en a d'excellents, mais mélangés avec une qualité inférieure. Une douzaine de *cages de pignons* ne coûte que 6 fr. !

En sortant de Cluse prenons le chemin de Genève et entrons-y. Voilà bien la ville horlogère par excellence, ses rues, ses quais sont bordés de hautes maisons dont le rez-de-chaussée

(1) Dubois. Lettres sur l'horlogerie.

Digitized by Google

est occupé par de splendides magasins de bijoux et de montres, tandis que sous le toit brillent les mille fenêtres des ateliers et contre la façade d'immenses écritaux qui portent gravés en lettres d'or ou émaillées sur un fond bleu les noms des fabricants Patek et Philippe, Soldano, Vacheron, Lecoultre-Soldano, Rochat, Lutz, Darier, etc. etc.

Les ouvriers horlogers de Genève sont remarquables par leur habileté et leur intelligence, ils ont un cachet tout particulier, un entrain, un brio qui n'appartient qu'à eux. Aussi les montres qui sortent de leurs mains sont-elles excellentes, d'un bon mécanisme et d'un goût exquis. Il suffit de dire d'une montre qu'elle est de Genève pour en faire l'éloge. L'ouvrier genevois se livre exclusivement à une branche de l'art dans laquelle il devient très-habile ; il est *blantier* (faiseur d'ébauches à la main), *finisseur, faiseur d'échappements, cadraturier* (faiseur des pièces qui se trouvent sous le cadran), *repasseur, remonteur, régleur, monteur de boites*, etc... L'horlogerie occupe à Genève 3000 ouvriers aujourd'hui. En 1790 la fabrique de Genève exportait 14,000 montres d'or et 40,000 montres d'argent. Ces chiffres furent les mêmes, à peu près, jusqu'en 1802, époque à laquelle l'exportation s'éleva à 15,000 montres d'or et à 45,000 montres d'argent ; ces montres étaient presque exclusivement à roue de rencontre ; celles en or revenaient l'une dans l'autre à 80 fr., et celles en argent à 18 fr. tout au plus. L'exportation de ces montres produisait donc environ 2,000,000. En 1818, l'exportation monta à 3,000,000. Aujourd'hui Genève fournit de 70 à 80,000 montres d'or par an ; il en passe annuellement en France pour 12,000,000 ; l'Angleterre en reçoit pour plus de 4,000,000 ; le surplus est exporté dans les autres contrées du monde.

L'administration municipale de Genève a créé une école d'horlogerie destinée à former de bons ouvriers et à maintenir ainsi les vrais principes de l'art. Cette école, placée dans l'ancienne Grenelle, est composée de plusieurs classes à la tête de chacune desquelles est un professeur. Dans la première classe les élèves apprennent à faire les *ébauches à la main* ; dans la seconde ils apprennent *les finissages* ; dans la troisième *la cadrature* ; dans les quatrième et cinquième les *échappements* ; et enfin le *repassage* et le *réglage* dans la sixième. Les élèves suivent en outre les cours de dessin, de physique, de géométrie et de théorie mécanique de l'école industrielle. Chaque année à la suite d'un concours ils reçoivent des médailles, prix

Digitized by Google

de leur bonne conduite et de l'exécution irréprochable de leur travail. Nous avons trouvé dans cette école des élèves anglais, français, allemands, etc. envoyés des pays étrangers pour y étudier l'horlogerie.

Nous n'essayerons pas de faire l'historique des progrès de l'horlogerie à Genève ; ces progrès sont du reste intimément liés au développement du protestantisme dans la cité de Calvin ; la révocation de l'édit de Nantes, la révolution française vinrent ensuite favoriser ces progrès, faciles du reste au milieu d'une population active, laborieuse, pleine de goût et d'esprit naturel. Si Genève a produit des hommes éminents dans les sciences, dans les beaux-arts, dans les lettres, elle a donné aussi le jour à des hommes distingués dans l'horlogerie.

Les principales maisons d'horlogerie de Genève sont celles de M. Bautte qui occupe près de 200 ouvriers à fabriquer une grande variété de montres de luxe ; de M. Georges Roch qui fabrique de bons *chronomètres ;* de M. Sigismond Mercier qui a imaginé un *échappement libre* qui porte son nom ; de MM. Golay-Leresche, Alliez et Berguer, Dutertre, Meynadier et C^ie^, Descombes ; de M. Lutz, réputé pour ses excellents *ressorts spiraux* en acier pour les balanciers de montres, ces ressorts sont les seuls qui jouissent d'une élasticité parfaite que M. Lutz obtient par un procédé connu de lui seul ; la maison Fognietti Weiss produit aussi de bons *ressorts* mais inférieurs à ceux de M. Lutz. MM. Patek et Philippe ont inventé un système de *remontage sans clé ;* M. Chenevière est un horloger renommé pour ses *chronomètres de bord ;* Léchaud pour ses *échappements à détente à ressort ;* MM. Reverdin, Lecoultre-Soldano, Blanc, Marinet et Dermini pour leurs petites montres microscopiques ornant les bracelets, les bagues, les lorgnons des dames ; ces petits bijoux exigent un merveilleux talent de la part des ouvriers qui les éxécutent. Citons encore M. Rochat qui fabrique des oiseaux mécaniques chantant, ouvrant et refermant les ailes, remuant le bec et la queue ; Darier fabricant de *clefs de montres,* et tant d'autres que les expositions de Londres, Paris et Berne ont couronnés.

Les bijoux et les montres produits de l'industrie suisse paient un droit d'entrée en France, ainsi pour entrer une montre d'or on paie 5 francs ; pour une montre en argent, système Lépine 1 fr. 50 ; pour une montre en argent à roue de rencontre 0 fr. 75c. ; en outre ces montres sont contrôlées et poinçonnées. Quoique ces impôts ne soient pas bien élevés, cependant l'hor-

Digitized by Google

logerie suisse est un des articles qui font vivre les contrebandiers. Alexandre Dumas raconte dans son voyage en Suisse une anecdote piquante que nous reproduisons parcequ'elle est historique :

« Un des plus fashionnables magasins de bijouterie de Genève, dit-il, est sans contredit celui de Beautte ; il est difficile de rêver en imagination une collection plus riche de ces mille merveilles qui perdent une âme féminime ; c'est à rendre folle une Parisienne, c'est à faire tressaillir d'envie Cléôpâtre dans son tombeau. Ces bijoux paient un droit pour entrer en France ; mais, moyennant un courtage de cinq pour cent, M. Beautte, se charge de les faire parvenir par contrebande ; le marché entre l'acquéreur et le vendeur se fait à cette condition, tout haut et publiquement, comme s'il n'y avait point de douaniers au monde. Il est vrai que Monsieur Beautte possède une merveilleuse adresse pour les mettre en défaut : une anecdote sur mille viendra à l'appui de ce que nous disons. »

« Lorsque M. le Comte de Saint-Cricq était directeur-général des douanes, il entendit si souvent parler de cette habileté, grâce à laquelle on trompait la vigilance de ses agents, qu'il résolut de s'assurer par lui-même si tout ce qu'on en disait était vrai. Il alla en conséquence à Genève, se présenta au magasin de M. Beautte, acheta pour 30,000 fr. de bijoux et de montres, à la condition qu'ils lui seraient remis sans droit d'entrée à son hôtel à Paris. M. Beautte accepte la condition en homme habitué à ces sortes de marchés ; seulement il présenta à l'acheteur une espèce de sous-seing privé par lequel il s'obligeait à payer, outre les 30,000 fr. d'acquisition, les cinq pour cent d'usage ; celui-ci sourit, prit une plume, signa *de Saint-Cricq directeur-général des douanes françaises*, et remit le papier à Beautte, qui regarda la signature, et se contenta de répondre en inclinant la tête : *Monsieur le directeur des douanes, les objets que vous m'avez fait l'honneur de m'acheter seront arrivés aussitôt que vous à Paris.* »

« M. de Saint-Cricq, piqué au jeu, se donna à peine le temps de diner, envoya chercher des chevaux à la poste, et partit une heure après le marché conclu. »

« En passant à la frontière, M. de Saint-Cricq se fit reconnaître des employés qui s'approchèrent pour visiter sa voiture, raconta au chef des douaniers ce qui venait de lui arriver, recommanda la surveillance la plus active sur toute la ligne, et promit une gratification de cinquante louis à celui des employés

Digitized by Google

qui parviendrait à saisir les bijoux prohibés ; pas un douanier ne dormit de trois jours. »

« Pendant ce temps, M. de Saint-Cricq arrive à Paris, descend à son hôtel, embrasse sa femme et ses enfants, et monte à sa chambre pour se débarrasser de son costume de voyage. »

« La première chose qu'il aperçoit sur la cheminée est une boite élégante dont la forme lui est inconnue. Il s'en approche, et lit sur l'écusson d'argent qui l'orne : Monsieur le Comte de Saint-Cricq, directeur-général des douanes : il l'ouvre, et trouve les bijoux qu'il a achetés à Genève. »

« Beautte s'était entendu avec un des garçons de l'auberge, qui, en aidant les gens de M. de Saint-Cricq à faire les paquets de leur maître, avait glissé parmi eux la boite défendue. Arrivé à Paris, le valet de chambre, voyant l'élégance de l'étui et l'inscription particulière qui y était gravée, s'était empressé de le déposer sur la cheminée de son maître. Monsieur le directeur des douanes était le premier contrebandier du royaume. (1) »

A deux lieues de Genève est le village français de Ferney auprès duquel s'élève dans un parc séculaire le château de Voltaire, aujourd'hui propriété qui appartient à un horloger bijoutier de Paris, M. David qui possède aussi une fabrique de *trous en rubis* pour les montres dans la petite vallée de Mijoux au pied de la Dôle et du passage de la Faucille. Pendant son séjour à Ferney, Voltaire s'occupait d'horlogerie, il attira dans son village des ouvriers genevois et français et fit fabriquer des montres ornées d'un médaillon peint sur émail qui représentait soit un buste de femme, soit un sujet pastoral. Il existe encore une assez grande quantité de ces montres, qui sont fort recherchées des amateurs.

Parmi les artisans de Ferney se trouvait la famille Lépine dont le nom est resté attaché au genre *d'ébauches* aujourd'hui le plus répandu. Des *ponts* à la place de deux *platines*, des *échappements à cylindre* ou *à ancre* au lieu de celui *à roue de rencontre*, c'en était assez pour donner le signal d'une révolution complète dans la fabrication de la montre. A la mort de Voltaire l'industrie qu'il avait tenté de faire prospérer autour de son château disparut en grande partie avec lui. Les Lépine quittèrent Ferney pour Paris où les attendait une brillante fortune.

---

(1) Alexandre Dumas. Impressions de voyage en Suisse.

Digitized by Google

Quittons Genève à laquelle est réservée un si grand avenir. Nous allons conduire nos lecteurs dans les hautes régions Jurassiennes où s'est implantée l'industrie horlogère ; il faut en effet gravir le Jura jusqu'à 3040 pieds au dessus de la mer ; ici la végétation change d'aspect, ce ne sont plus les riches côteaux couverts de vignobles, mais les paturages, les forêts de pins et d'épicéas, les tourbières et quelques champs de chous. En hiver de vastes et d'épaisses couches de neige et 20 R. au dessous de O. Aussi rien n'est plus saisissant, quand on arrive sur ces plateaux élevés, que de se trouver tout-à-coup au milieu de villes populeuses, animées ; de voir des rues magnifiques, des trottoirs, de grands magasins, de nombreux cafés, un brillant éclairage au gaz et d'entendre le sifflement des locomotives ! C'est là cependant le spectacle inattendu que présentent la Chaux-de-Fonds et le Locle que relie un chemin de fer. C'est de là que partent ces quantités de montres qui se vendent dans les pays les plus lointains. Ce n'est pas sans un vif intérêt que l'on recherche les commencements d'une telle prospérité. Je dois à M. X. Kohler de Porrentruy, la communication d'un vieux livre intitulé : *description des Montagnes* et *des Vallées qui font partie de la Principauté de Neuchatel et Valangin, par Osterwald*, 1766, dans lequel j'ai trouvé les curieux détails suivants :

« C'est dans les villages du Locle et de la Chaux-de-Fonds, qui forment deux juridictions séparées, que se trouve le centre de l'industrie des Montagnes. Par le dernier dénombrement, on a compté au Locle 3095 âmes, parmi lesquelles 331 horlogers ; 726 ouvrières en dentelles ; 56 négociants ; 78 orfèvres ou monteurs de boites et 15 fabricants de bas. Pour ce qui concerne l'horlogerie, qui fait la principale occupation des habitants de ce lieu, les uns s'appliquent aux branches multipliées de cet art, d'autres se bornent à acheter ce que le travail journalier produit et en font commerce, des troisièmes enfin s'occupent à fabriquer tous les différents outils dont les horlogers ont besoin. Ils en ont même inventé plusieurs qui contribuent également à la perfection de la main d'œuvre et à l'économie du temps. Mais rien ne peut donner une plus juste idée des talents de ces peuples qu'une histoire abrégée de l'établissement de l'horlogerie parmi eux, comparée avec la rapidité étonnante des progrès qu'elle a fait au Locle et à la Chaux-de-Fonds. Le premier fondateur de cet art dans les montagnes a été le Sieur Daniel Jean Richard dit Bressel, père de M. Jean Jacques

Digitized by Google

Richard, dont on parlera dans la suite et à qui l'on doit les détails suivants :

« Il naquit à la Sagne en 1665. Un nommé Peter, marchand de chevaux apporta en 1679, à son retour dans sa patrie, une montre faite à Londres, meuble absolument inconnu aux montagnes. Elle s'était dérangée pendant son voyage, cet homme fut voir le père de Daniel Jean Richard, il remarqua divers petits ouvrages du fils et le jugea assez habile pour racommoder sa montre, qu'il voulut bien lui confier. Ce jeune homme se mit en tête d'en faire une pareille. Il fallait auparavant imaginer et fabriquer tous les outils nécessaires de même que les ressorts, la boite et les autres assortiments, sans avoir dans sa position aucun secours qui pût lui faciliter le succès. Mais par son génie, soutenu d'un travail opiniâtre, il parvint au bout d'une année à avoir assez d'outils pour commencer sa montre qui fut achevée six mois après. Cette pièce, jointe à plusieurs autres parties nécessaires de son établissement, attira chez lui les plus curieux de ses voisins qui lui commirent des montres. Il les travailla avec la plus grande activité, et n'interrompit ce genre d'occupation que pour enseigner l'orfévrerie à deux de ses frères. Il s'appliqua aussi à la gravure dont il avait besoin pour l'horlogerie. Il a fabriqué la première machine à fendre les roues qui ait paru en Suisse et sans en avoir jamais vu de pareilles. Un étranger lui apprit qu'il y en avait une à Genève, il s'y rendit exprès pour l'examiner, son voyage fut infructueux parcequ'on en faisait un mystère, mais il vit des roues fendues et il comprit que cette opération devait se faire au moyen d'une roulette et d'une plate-forme chargée de nombres pour déterminer celui des dents et en rendre les intervalles parfaitement égaux. De retour chez lui il se mit à travailler et parvint enfin à construire cette machine si utile pour l'horlogerie. Favorisé par cette heureuse découverte, le Sr. Richard reprit ses occupations ordinaires et réussit à faire de petites pendules et même des montres à répétition dans le goût de ces temps là. Il fut pendant quelques années le seul horloger des montagnes et eut pour premier confrère le Sr. Jacob Brandt, dit Gruyerin de la Chaux-de-Fonds, qui fit sous sa direction un apprentissage de quelques mois, pour l'horlogerie, la gravure et la dorure. On ne doit pas être étonné si cet homme de génie se rendit bientôt célèbre et s'il forma un nombreux atelier, de sorte qu'on peut le regarder comme le premier mobile des talents de ses compatriotes. Il quitta enfin la Sagne au commencement de ce siècle

Digitized by Google

et vint s'établir au Locle où il est mort en 1741. Ce fut là qu'il enseigna l'horlogerie à ses cinq fils, lesquels y exercèrent seuls cette profession jusqu'à ce que quelques jeunes gens curieux de s'y former se mirent en apprentissage chez eux et devenus maîtres à leur tour ont formé de nouveaux artistes. Tels ont été les premiers et faibles commencements d'une fabrique devenue en peu de temps si florissante. Pour connaître sa force actuelle il suffit de dire que selon l'estimation modérée de diverses personnes bien instruites sur ce point, il se fait chaque année au Locle et à la Chaux-de-fonds collectivement, au moins 15,000 montres en or ou en argent, sans compter un très-grand nombre de pendules simples et composées. Tous les ouvriers dont on peut avoir besoin pour la perfection du travail se trouvent dans l'une et dans l'autre de ces deux paroisses. Finisseurs, doreurs, peintres, émailleurs, graveurs, monteurs de boites de toutes les sortes, même en or de diverses couleurs, faiseurs de chaines, de ressorts, de cadrans, d'éguilles, etc. Les femmes secondent les hommes dans ce genre d'occupation, elles sont doreuses et polisseuses. »

« On y fait aussi tous les outils nécessaires aux horlogers, plate-formes, machines à fendre les roues, grammaires pour les construire avec toute la justesse possible, outils pour les roues de rencontre et de champ, pour les roues de répétition, pour travailler les fusées au tour, machines pour finir et arrondir les dentures, de même pour tourner les balanciers, compas pour perfectionner l'engrenage, pour replanter, c'est-à-dire, placer exactement dans la direction perpendiculaire toutes les pièces d'une montre, etc. Plusieurs de ces machines ont, comme on l'a dit, les gens du lieu pour inventeurs; ils tiraient jadis les autres de Paris et de Londres, ils les fabriquent toutes aujourd'hui et même en fournissent aux plus célèbres horlogers de ces deux grandes villes. »

« La perfection de cet art doit trop à ceux du Locle et de la Chaux-de-Fonds pour que les noms des plus distingués d'entre eux ne se trouvent pas placés dans cette description, tels qu'on a pû les connaître. Ceux que l'on omettra par ignorance pure ne seront pas moins en droit de faire partie d'une énumération, qu'on ne saurait au reste rendre exacte, sans donner nécessairement, vû leur grand nombre, dans une longueur excessive. Les Srs. Abraham Robert et Daniel Perrelet, sont les principaux ouvriers du Locle, pour la construction des outils. Le premier, habile horloger a inventé la machine qui sert

Digitized by Google

pour l'engrenage en petit volume. Le second est excellent quadraturier et l'outil à replanter perpendiculairement lui doit sa découverte. Son fils Abraham Louis fait des montres à rochet et à cylindre. Le Sr. Abraham Robert a eu le premier l'idée de l'échappement à repos. Le Sr. Jonas Pierre Ducommun passe pour l'un des plus habiles horlogers en gros volume, comme le Sr. Jonas Perret Janneret en petit volume. Le Sr. Daniel Othenin Girard est un fondeur très-expert pour les ornements en bronze et en cuivre que l'on ajoute aux cabinets de pendules. M. le Major David Huguenin, émailleur, fait des cadrans de 18 pouces, il en envoie jusqu'à Varsovie et à Constantinople. M. Dubois, qui s'est rendu célèbre à Londres par ses talents, est le meilleur peintre en émail. M. Jean Jacques Richard fait le commerce d'horlogerie et occupe un grand nombre d'ouvriers. Sa complaisance pour les étrangers, que la curiosité attire dans les montagnes, égale la profonde connaissance qu'il a acquise des ouvrages de ce genre. Il a fait fabriquer des montres à répétition dont la boite et le cadran sont de cristal et dans lesquelles les roues sont placées de manière que l'on peut en voir tout le mécanisme et le mouvement intérieur sans les ouvrir. »

« Le Sr. Jean Diédey est renommé pour les faux étuis de montres de poche, en chagrin, ou imitant le Jaspe et l'Agathe. Le Sr. Houriet, s'est fait la plus grande réputation dans l'art de la gravure par son goût et la délicatesse admirable de son burin. Telle est la célébrité de tous ces artistes, que l'on trouve rarement des ouvrages finis dans leurs divers ateliers. Ceux à qui ils ont mis la dernière main sont vendus et livrés au moment même, ils ne travaillent que par commission et pour le compte des marchands horlogers. »

« Le dernier dénombrement de la Chaux-de-Fonds fait en 1765 porte que la paroisse entière contient 2463 âmes ; on y a reconnu 390 horlogers, 397 faiseuses de dentelles, 36 négociants et 20 orfèvres ou metteurs en œuvre. Le plus célèbre de tous les artistes de ce lieu est M. Jaquet Droz, dont le nom est connu dans toute l'Europe et qui cherchant à perfectionner une science par laquelle M. Vaucanson s'est illustré est parvenu à exécuter par le mouvement des horloges tout ce que son rare génie pour les mécaniques a sû imaginer. Il fait des carillons à timbres et à flutes qui jouent avec la plus grande préeision divers airs à une et à plusieurs voix. Il a vendu au feu roi d'Espagne pour 450 louis une pendule qui exécute tout ce qui est possible en ce genre. Elle indique les heures, les minutes et

Digitized by Google

les secondes, sonne les heures et les quarts, et répète heures, quarts et demi-quarts. Au centre du cadran on voit l'équation, un quantième annuel du jour qui s'accorde avec la durée de chaque mois, un quantième de Lune, les signes du Zodiaque qui paraissent au moment où le Soleil commence à les parcourir, les quatre saisons de l'année, un cadran solaire artificiel par une ombre apparente qui marque les heures selon les mêmes irrégularités que les autres cadrans de cette espèce. Au dessus de ce centre commun se voit une voûte céleste, où les étoiles paraissent et disparaissent au même instant que dans le Ciel. Le Soleil et la Lune y ont leur cours selon le système de Ptolémée. Le Soleil décline selon les saisons, la Lune a ses phases, et malgré ses diverses positions, elle parait toujours éclairée du côté opposé au Soleil. Ce même Ciel se couvre en temps de pluie de nuages artificiels qui disparaissent au moment où le Ciel redevient serein. Après l'heure sonnée, on entend un carillon de neufs airs dont une partie est jouée en écho. Une dame assise et placée sur un balcon tenant un livre à la main, accompagne par ses mouvements la mesure de l'air que l'on joue, elle approche le livre de ses yeux qui suivent la musique, elle prend irrégulièrement et à plusieurs fois une prise de tabac, et elle fait une révérence avec grâce à celui qui ouvre la glace de la pendule. Après le carillon, un serin artificiel siffle huit airs avec les mouvements naturels du bec, du jabot et du corps entier. Il est perché sur le poing d'un amour qui par ses gestes semble admirer son oiseau. Le jeu de ce dernier fini, un berger automate organisé joue plusieurs airs de la flûte exprimant les coups de langue et les cadences. Pendant ce temps-là deux amours se balancent selon la mesure de l'air que joue le berger; quoique leur mouvement se fasse circulairement leur attitude est toujours perpendiculaire et pour finir leur jeu, l'un deux se renverse pour emporter l'équilibre, et se tournant du côté des spectateurs, il montre son ami du doigt comme pour se moquer de sa légéreté. A côté de ce berger fluteur est un mouton paissant qui a le bêlement naturel et tout auprès un chien qui flate son maître par divers mouvements. Il garde un panier plein de fruits, si quelqu'un en emporte une pomme, aussitôt le chien aboye, et ne cesse point qu'on ne l'ait remise à sa place. Telle est cette fameuse pendule qui a fait l'admiration de la cour d'Espagne, en présence de qui M. Jaquet Droz fit éxécuter tous ces différents jeux avec le plus grand succès. Une circonstance assez singulière de son voyage dans ce pays là,

Digitized by Google

c'est qu'il reconnut parmi les ouvrages d'horlogerie rassemblés dans le cabinet du Roi la première pendule composée qu'il eut faite en sa vie. Après avoir passé par différentes mains, elle était parvenue à ce prince, qui l'estimait beaucoup à cause de sa justesse. M. Jaquet Droz a construit une autre pièce dans le goût de celle qu'on vient de décrire, elle a un jeu de flûtes et sonne les heures par le moyen d'un nègre qui les répète au simple commandement et sans qu'on y touche. Enfin, on voit chez lui, outre plusieurs curiosités dans ce genre, une pendule à longue ligne, avec un correctif pour la dilatation. Elle se remonte d'elle même et produirait les mêmes effets hors de l'action de l'air extérieur. Chaque jour le génie fécond de cet excellent artiste ajoute un nouveau degré de perfection à ses ouvrages, et lui fait inventer des machines utiles ou curieuses. La politesse avec laquelle il reçoit les étrangers que sa célébrité attire auprès de lui, donne encore, ce semble, plus de mérite à l'étendue de ses lumières. »

« L'horlogerie a eu à la Chaux-de-Fonds, de même qu'au Locle des commencements faibles suivis des progrès les plus rapides. Le Sr. Jacob Brandt élève du Sr. Daniel Jean Richard et dont on a parlé, y exerça le premier cet art, de concert avec Isaac Brandt son frère. Un nommé Ducommun, originaire de Boudry et domicilié à la Chaux-de-Fonds, faiseur de faux de sa profession, et homme de génie, fut tenté de se procurer une pendule, pièce alors très-rare dans ces quartiers-là; mais trouvant le prix trop haut, il forma le dessein d'en construire une qui surpassat tout ce qu'on avait encore vû dans ce genre. En effet, il fit une horloge à poids, sonnant heures et quarts, indiquant heures et minutes avec la même aiguille par un artifice singulier, marquant de plus les équations, le cours du Soleil et de la Lune, de même que les phases de celle-ci et le quantième du mois pour l'un et pour l'autre. Des hussards paraissant toujours en nombre nécessaire, tenant un marteau de la main droite et le sabre nu de la gauche et traversant une galerie dont les portes s'ouvraient et se fermaient à temps, sonnaient les quarts en frappant sur un timbre. Un aigle portant un marteau dans l'une de ses serres, paraissait après les hussards et sonnait les heures sur un timbre différent et plus élevé en ouvrant le bec à chaque coup. Cette machine, fruit du génie seul de son inventeur, simple et solide dans sa construction, existe encore aujourd'hui et fait très-bien toutes ses fonctions. Il faut ajouter que plusieurs français réfugiés qui

Digitized by Google

s'établirent dans ces montagnes après la révocation de l'édit de Nantes, y portèrent le goût pour le travail et le commerce. »

« On ne doit pas négliger de voir à la Chaux-de-Fonds l'atelier de M. le Capitaine Robert, artiste très-distingué qui fait construire par un grand nombre d'ouvriers sous sa direction toutes sortes de pendules curieuses et soutient dans cet article un commerce fort étendu. Celui de M. Humbert Droz en montres simples et à répétition n'est pas moins considérable. Le Sr. Daniel Courvoisier Clément qui excelle en différents genres d'ouvrages d'horlogerie et de gravure ; il est l'inventeur de l'instrument qui sert à étamper ou frapper d'un seul coup les aiguilles de montre en or travaillées à jour ; cet instrument est connu aujourd'hui dans toutes les montagnes. Le Sr. Daniel Du Commun, dit Tinon, passe pour le plus habile ouvrier de la Suisse, pour les grosses horloges en fer. M. le Capitaine Joseph Humbert Droz excelle dans la coupe des glaces de pendules. — Le Sr. Abraham Robert est un des plus habiles peintres en émail pour les cadrans de montres des montagnes. Messieurs David Frédéric et Abraham Frédéric Dubois frères sont peintres en miniatures et font un grand commerce d'horlogerie. »

Outre le Locle et la Chaux-de-Fonds, Osterwald parle encore des autres localités où l'horlogerie commençait à se développer lors de son voyage : c'est d'abord le Val de Travers. « A Travers, dit-il, on compte 320 ouvriers en dentelles, de même que plusieurs horlogers et fabriquants de bas. Couvet est le lieu de naissance du célèbre Ferdinand Berthoud, si connu par ses talents distingués pour l'horlogerie, dont il a donné au public un excellent traité et par le succès de l'horloge marine qu'il a inventée pour la détermination des longitudes. Il fait sa résidence ordinaire à Paris et est membre de la Société royale de Londres. Plusieurs habitants de Motiers, s'adonnent à l'horlogerie en gros et en petit volume, tels sont les Srs. Jean Renaud, frères et le Sr. Clerc. On ne doit pas omettre le Sr. Rossel, orfèvre, monteur de boites et très-habile dans cet art. A Boveresse, Fleurier, Buttes, il y a des horlogers en tous genres ; Le Sr. Capitaine Dupasquier, le Sr. Lieutenant Jequier, le Sr. Naucher, les frères Leuba, etc. Par le dénombrement des habitants du Val de Travers, fait en 1764, on y a trouvé 90 horlogers, 28 négociants, 136 maçons, 736 faiseuses de dentelles et 3847 âmes en tout. »

« Aux Verrières, l'horlogerie fleurit ; les frères Tatet se

Digitized by Google

distinguent dans cet art et en font un grand commerce, ils ont maison à Paris dans cet objet. David et Jean Pierre Guye ont acquis de la réputation par les excellentes pendules qui sortent de leurs mains et qu'ils débitent en France et en Italie. »

« A la Brévine, à la Chaux du Milieu, on travaille en pendules, en montres et en dentelles. »

« Aux Brenets, on compte 105 faiseuses de dentelles, 26 fabriquants de bas et 27 horlogers. Parmi ces derniers le Sr. Jean Pierre Giroud se distingue par son habileté. »

« Dans la partie orientale du cours du Doubs et à la hauteur de la Chaux-de-Fonds, est la Maison Monsieur, qui appartient au Souverain, c'est là qu'habite le Sr. Jonas Ducommun, dit l'Allemand, habile tireur d'acier qui fait des pignons de montres et de pendules. »

« A deux lieues au Nord de la Chaux-de-Fonds est la Ferrière où le Sr. Alexandre Perret, horloger en petit et finisseur, se voue absolument aujourd'hui à faire des mouvements en blanc et est parvenu jusqu'à pouvoir en construire quatre par semaine, ayant tous la verge du balancier pivotée et polie, tous les pivots finis et la roue de rencontre arbrée. Le Sr. Jean Pierre Vuille, autrefois cordonnier et présentement horloger, s'est distingué par une montre de son invention. Elle est composée de cinq roues comme les montres ordinaires, mais il a substitué au barillet, au grand ressort, à la chaine et à la fusée, un simple ressort qui produit les mêmes effets et n'en a pas les inconvénients. Sans avoir besoin de clé, on la remonte en pressant simplement du doigt un poussoir pareil à celui des montres à répétition. Il a fait une autre montre dont l'échappement est à repos et dont le grand pignon du côté de la chaussée qui porte l'aiguille des minutes fait son tour dans une heure pendant que le bout opposé en donne 60, elle indique aussi les secondes. David Vuille frère de cet artiste et tailleur de profession, dore les mouvements. Le plus habile des penduliers de ce quartier là est le Sr. Jean Pierre Droz, horloger de son Altesse le Prince Evêque de Bâle et de la Cour. Il a fait des pendules à carillons qui marquent le temps vrai et le temps moyen, le cours des astres, etc., et de même une autre représentant une chasse au naturel. Le Sr. Samuel Berguier travaille en timbres pour les carillons. »

« Le vallon de la Sagne, comprend deux paroisses, celle de la Sagne et celle des Ponts, l'une et l'autre considérables et nombreuses puisqu'on y compte collectivement 1239 âmes. Il

Digitized by Google

y a 316 faiseuses de dentelles, 30 horlogers et un grand nombre d'autres artistes en divers genres qui fournissent aux horlogers des machines à l'aide desquelles la main d'œuvre devient plus sure et le travail moins pénible. Voici les noms de quelques uns des horlogers qui se distinguent le plus par leur génie et leurs talents pour les mécaniques. Le Sr. Louis Benoit de la Sagne est connu depuis longtemps par les cadrans de montre qui sortent de ses mains, il en fait jusqu'à 80 dans une semaine. Le meilleur noir qu'on y emploie est celui qu'il prépare et qu'il fournit aux émailleurs de Genève, du Locle et de la Chaux-de-Fonds. Le Sr. Jean Henri Mairet, horloger en gros volume et demeurant aux Ponts; digne par son génie de paraître sur un plus grand théâtre, il est allé l'exercer dans les pays étrangers. Un troisième, le Sr. David Perrenot, peut être mis au rang des plus habiles monteurs de boites en or. On l'a engagé à quitter les Ponts et à s'établir au Locle afin d'être plus à portée des marchands horlogers qui connaissent ses talents et en tirent parti. Enfin, il se trouve aux Ponts, un artiste, le Sr. Moyse Perrenod, horloger en gros et en petit volume qui ne néglige pas malgré son goût pour les arts, le soin de sa charrue lorsque la saison l'y appelle. Il a inventé une machine pour égaler les ressorts, il a donné à ses enfants des instruments aussi de son invention qui servent à faire les chaines de montres sans bruit et sans force et dont ils sont les seuls possesseurs; il fournit aux horlogers des piliers brillants, incrustés en argent et en acier. Il forge actuellement des ressorts de montres de toutes grandeurs et y réussit comme dans tous les autres ouvrages qu'il a entrepris. »

« Les habitants du Val de Ruz s'adonnent spécialement aux travaux de la campagne, cependant plusieurs de leurs jeunes gens vont faire apprentissage d'horlogerie dans les montagnes, ils ont parmi eux des ouvriers en assez grand nombre, qui construisent des horloges en bois, à timbre et à réveil d'une justesse singulière et dont ils font commerce dans l'étranger. »

« Osterwald ajoute : Les habitants des montagnes de la Principauté de Neuchatel tiennent de la nature un génie singulier, une aptitude frappante à tous les arts mécaniques d'autant plus extraordinaire qu'on ne trouve absolument rien de semblable chez les peuples qui les environnent au Nord et au Sud. On voit fréquemment dans ces montagnes des gens qui éxercent certains arts dont ils n'ont fait aucun apprentissage. A la Chaux-de-Fonds un mauvais cordonnier est devenu un émailleur habile

Digitized by Google

et un maître d'école s'est fait graveur. Au Locle les fils d'un meunier fabriquent avec succès les outils d'horlogerie les plus composés. Lorsque les horlogers de ces montagnes manquent de quelque espèce d'ouvriers pour leur fabrique ils s'en pourvoient au dehors à frais communs. C'est ainsi qu'ils ont fait venir de Paris des sculpteurs pour les cabinets de pendules et bientôt les gens du lieu, instruits à leur école ont mis les horlogers en état de se passer de secours. Tous ces artistes sont en général spirituels, polis, prévenants, pleins de complaisance pour les curieux qui les visitent et éclairés sur beaucoup de choses étrangères à leurs professions. Ils se font un plaisir d'expliquer les principes généraux de leur art dont ils possèdent également la théorie et la pratique, de présenter leurs ouvrages, de développer le mécanisme de leurs outils et d'en faire l'essai. » (1)

III.

On nous saura gré d'avoir rapporté tout au long ce que raconte Osterwald de l'horlogerie du Jura Neuchatelois, car ces détails sont d'un grand intérêt ; on y voit les commencements déjà si prospères de cette industrie qui depuis 1679 jusqu'à nos jours à transformé complètement tout le Haut-Jura. Ses forêts, ses combes, ses plateaux, étaient sans habitants, aujourd'hui des villes considérables remplissent ses vallées et de nombreux villages animent tous les côteaux.

Pendant l'été de l'année 1859 nous avons visité la contrée décrite par Osterwald, qu'on nous permette de placer nos impressions à la suite de celles de l'écrivain Suisse.

Le 21 Juillet nous partons de Beaucourt et nous montons en chemin de fer à Montbéliard, M. Contejean et moi. A peine parti, le train s'arrête à Voujaucourt à l'entrée de la vallée d'Audincourt et au confluent de l'Alan et du Doubs. Le plateau situé entre ces deux rivières avait été choisi par les Romains pour y établir un camp retranché, dont on voit encore les fossés ; il est désigné sous le nom de *camp de Chatillon*. De la gare, on voit fumer les hautes cheminées de l'usine de La Roche où se fabriquent les ustensiles de fer battu, nouvelle industrie appelée à remplacer la poterie et le fer blanc. De Vou-

(1) Osterwald. Description de la Principauté de Neuchatel et Valangin. 1766.

Digitized by Google

jaucourt la voie suit les sinuosités de la pittoresque vallée du Doubs. Le chemin de fer, le canal, la rivière et la route se rapprochent ou se quittent et animent continuellement la vallée encaissée de tous côtés par les crets jurassiques. Voici l'Isle et sa grande usine où le fer se transforme en vis et en boulons. Plus loin Clerval et les Hauts-fourneaux de MM. Bouchot que vient d'acquérir la Société des Forges d'Audincourt. A partir de cette station, la vallée très-resserrée présente un aspect plus sévère. Depuis les vagons, les regards plongent dans le fonds de la vallée occupé par le Doubs. On traverse de nombreux souterrains à l'issue desquels le paysage change constamment de décors. Au sortir de l'un d'eux, la ville de Baume apparait avec son clocher nouvellement doré, Baume renommée par ses *pâtes de coings* de M. Nau et par ses bains de Guillon. Plus loin Laissey avec ses mines de fer oolitique. Tout-à-coup, la vallée s'élargit, nous passons à grande vitesse auprès du château où séjourna le botaniste Girod-Chantrans et nous entrons dans la gare de Besançon.

De cette gare la vue embrasse toute la ville de Besançon derrière laquelle s'étagent la citadelle et les montagnes du Jura.

Besançon a 43,544 habitants, c'est une ville très-animée, centre d'une nombreuse population ouvrière car l'horlogerie y prend chaque jour plus d'extension. On compte aujourd'hui 7,000 ouvriers horlogers à Besançon et dans la banlieue.

« Besançon (1) n'appartient à la France que depuis 1674, époque à laquelle Louis XIV en fit la conquête. Lorsque cette ville faisait encore partie de l'Empire Germanique, elle ne possédait que quelques rares horlogers. Pendant la plus grande partie du dix-huitième siècle, elle eut des artistes en horlogerie, comme toutes les autres villes de France ; ces artistes fabriquaient des montres de toute espèce, mais elles n'étaient pas destinées à l'exportation, elles restaient généralement dans le pays. Cependant, sous Louis XVI, quelques tentatives furent faites à Besançon pour créer une manufacture de montres à l'instar de celle qui déjà florissait à Genève ; ces tentatives ne réussirent qu'en partie, et en 1794, l'horlogerie bisontine n'était point classée parmi celles ayant quelque renom en France. A cette époque, la Convention nationale envoya en mission dans les départements du Doubs et du Jura, deux de ses membres les plus actifs : c'étaient Bassal et Bernard de

(1) Dubois. Lettres sur l'horlogerie.

Digitized by Google

Saintes. Ces députés, pendant leur séjour à Besançon, furent frappés de l'avantage qu'il y aurait pour la France à établir dans cette ville industrieuse une fabrique d'horlogerie de nature à pouvoir lutter avec celles de la Suisse, et à leur retour à Paris, ils proposèrent à la Convention de voter des fonds pour commencer cet établissement. Cette assemblée vota, en effet, la somme jugée nécessaire, et elle la mit à la disposition des magistrats de Besançon. Ceux-ci firent venir de Genève deux artistes distingués, Auzière père et fils, dont l'un était horloger et l'autre monteur de boites, et la fabrique fut mise en activité. Un an s'était à peine écoulé que déjà Besançon avait produit et livré au commerce 18,000 montres d'or et d'argent ; l'année suivante, elle en produisait 24,000 et l'Etat rentrait dans les fonds qu'il avait avancés. »

Ces détails historiques que nous empruntons à M. Dubois, laissent dans l'ombre un fait capital que M. Nicolet a bien voulu nous communiquer, et dont nous le remercions vivement, c'est que la tentative de Bassal et Bernard de Saintes doit en grande partie son succès au concours que lui apportèrent un grand nombre d'ouvriers neuchatelois persécutés et obligés de quitter leur patrie. Nous ne pouvons mieux faire que de reproduire ici toutes les pièces à l'appui de ce fait historique :

1° *L'arrêté* de Bassal du 21 Brumaire de l'an II de la République Française, communiqué par M. C. Nicolet.

AU NOM

DE LA

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Les Représentants du Peuple délégués par la Convention nationale pour les Départements de la Côte-d'Or, du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône, du Mont-Terrible et de l'Ain, instruits que plus de 400 patriotes du Locle et de la Chaux-de-Fonds tous connus par leur attachement à la Révolution française, presque tous associés avant leur passage sur le territoire de la République, à toutes les sociétés populaires du département du Doubs, tous vexés et proscrits de leurs familles par un gouvernement ennemi de l'égalité, ont cherché un asyle dans la ville de Besançon, où ils se proposent d'exercer leur industrie et leurs talents dans l'horlogerie d'une manière qui

Digitized by Google

promet à la République les plus grands avantages par cette nouvelle branche de commerce ; que néanmoins pour que cet établissement puisse parvenir à sa perfection, il faut encore beaucoup d'autres ouvriers exercés dans plusieurs branches relatives à cette fabrique, qu'un grand nombre de nos voisins manquant de moyens de subsistance pour eux et leur famille, n'attendent afin de se réunir à ceux qui sont déjà en France que le moment où la République leur accordera une protection hospitalière et mettra leur famille en état de vivre, jusqu'à ce que leur industrie et leur travail puisse les nourir.

Considérant que cette nouvelle branche de commerce introduite dans la République, doit payer amplement, même dans le cours de la présente année, les sacrifices que l'humanité commande en faveur des artistes qui abandonnent leurs ateliers et leurs foyers pour se soustraire à l'oppression et pour transporter sur le sol français une source d'industrie aussi précieuse ; que cet établissement épargnerait à la nation plus de 50,000,000 sortant toutes les années de la France, en échange de montres et pendules que les étrangers y font passer, que ces établissements souvent essayés par l'ancien régime, n'ont échoués que parceque les lenteurs et les obstacles inévitables pour former des ouvriers ont entraîné des dépenses immenses ; que l'établissement projeté promet au contraire un succès d'autant plus assuré qu'il ne s'agit que de transporter chez nous une fabrique déjà toute formée et qui fait la seule richesse d'une principauté voisine dont le tyran est en guerre avec la République française.

ARRÊTENT :

I. Il sera alloué pendant un mois à dater du jour de la sortie du Locle ou d'ailleurs à chaque célibataire ou homme veuf la somme de quatre livres par jour, celle de 3 livres à chaque Père et Mère, en outre de 2 livres pour chaque enfant au nombre de 2 et de 30 sous pour chacun de ceux qui excéderont le dit nombre, les femmes exercées aux travaux de l'horlogerie jouiront de la même gratification.

II. La République payera tous les frais de transport pour les personnes, outils et effets des ouvriers qui passeront en exemption de droits avec les formalités d'usage.

III. Il sera fait une avance de 5000 marcs d'argent en matière ou l'équivalent en or, pour la fabrication des boites et autres fournitures sans pouvoir être employés à d'autres usages aux

Digitized by Google

chefs de la manufacture qui sont les deux frères *Mégevand* et les citoyens *Trot* père et fils, qui en seront coobligés solidaires et rendront à l'expiration du terme les mêmes quantités qu'ils auront reçues ; cette avance leur sera faite par la République sans aucun intérêt, pour bans, mais successivement et au fur et mesure de leurs besoins, vérifiés par la commission établie à cet effet, sans qu'ils puissent exiger eux-mêmes aucun intérêt pour la matière d'Or et d'Argent provenant de cette avance qu'ils fourniront aux ouvriers ; bien entendu qu'ils seront tenus de prendre en totalité la fabrication de ceux des dits ouvriers avec qui ils auront pris des engagements particuliers.

IV. Sur l'excellente réputation dont jouissent les citoyens *Mégevand* et *Trot*, on leur avancera d'abord 2000 marcs d'argent ou la valeur en or, et on continuera l'avance du surplus, dans le cas où comme on l'espère, les affaires des Chefs de l'entreprise et l'état de la manufacture seront florissants.

V. Il sera permis aux citoyens *Mégevand* et *Trot* de tirer de l'étranger des matières d'or et d'argent contre du numéraire ou du lingot, valeur égale d'après l'autorisation de la commission et moyennant les précautions convenables ; mais ils ne pourront sous aucun prétexte acheter des montres en Suisse ou ailleurs hors de France.

VI. On vendra la maison de Beaupré au citoyen Mégevand aîné d'après estimation faite par experts. Le logement sera payé pendant 6 ans aux ouvriers, savoir : sur le pied de 40 livres pour chaque célibataire ou pour 2 personnes mariées sans enfant et de 72 L. pour les chefs de famille avec enfant.

VII. Les ouvriers de la manufacture seront aux mêmes droits et obligations que tous les citoyens de la République, et néanmoins les jeunes gens de l'âge de 18 à 25 ans ne seront pas soumis à la réquisition portée par la loi du 23 Aout dernier, ni à toute autre subséquente pendant deux ans.

VIII. Les secours, indemnités et logements déterminés ci-dessus, n'auront lieu qu'autant que le nombre des ouvriers sera suffisant pour établir une manufacture complète d'horlogerie, et ne seront accordés qu'à ceux qui seront rendus ici jusqu'au courant d'Avril prochain.

IX. Il sera formé par les Représentants du Peuple une commission administrative pour faire surveiller et prospérer la dite Manufacture.

X. L'or employé pour la fabrication des montres ne pourra

Digitized by Google

être au dessous du titre de 18 carrats, au remède d'un quart de carrat et l'argent ne pourra être au dessous de 10 deniers, au remède d'un quart de denier.

Fait en commission à Besançon, le 21me jour de Brumaire, l'an 2me de la République Française, une et indivisible,

Signé BASSAL.

2° *L'arrêté* du 16 Prairial de l'an II du Comité de Salut public, communiqué par M. C. Nicolet.

EXTRAIT

DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU COMITÉ DE SALUT PUBLIC DE LA CONVENTION NATIONALE,

Du 16me jour de Prairial de l'an II de la République Française Une et Indivisible.

Le Comité de Salut public après avoir entendu la Commission d'Agriculture et des Arts sur les moyens de consolider et de faire prospérer l'établissement d'horlogerie formé dans le département du Doubs ;

ARRÊTE :

I. L'indemnité accordée par l'arrêté du 21 brumaire, du représentant du peuple, Bassal, aux horlogers nés en pays étrangers, qui viendront en France pour s'attacher à l'horlogerie nationale établie dans les départements du Doubs et du Jura, continuera d'être payée à tous ceux qui arriveront avant le 1er Brumaire prochain, ils jouiront des mêmes avantages et des mêmes exemptions pour le transport de leurs personnes, effets et outils et pour leurs logements.

II. Les Artistes qui ont souffert de l'incendie à la Chaux-de-Fonds recevront une indemnité d'un tiers plus forte que les autres.

III. La Commission d'Agriculture et des Arts est autorisée à acquérir pour le compte de la République, le moulin à louer du citoyen *Dider* du Locle, ou tout autre, ou à traiter avec ce citoyen pour l'importation en France de son moulin et de son Industrie.

IV. La même commission est autorisée ; au besoin à faire des avances pour déterminer l'établissement en France des ouvriers dont les talents et les moyens pourront être utile à l'horlogerie nationale.

Digitized by Google

V. La livraison des deux milles marcs d'argent, ou de l'équivalent en or, que le représentant du peuple Bassal avait arrêté devoir être faite à compte des 5000 marcs dont la république fait l'avance aux citoyens *Mégevand* et *Trot* sera incessamment portée au complet.

VI. Il sera délivré au citoyen *Mégevand* toutes permissions nécessaires pour transférer de Paris à Besançon, les matières d'or et d'argent qui seront nécessaires pour les travaux de l'horlogerie nationale, bien entendu qu'il sera délivré une permission expresse pour chaque envoi particulier.

VII. L'article I de l'arrête du 3me germinal, qui place les ouvrages d'horlogerie au nombre des marchandises qui peuvent sortir sous autorisation particulière, ne doit être entendu que des ouvrages finis; les mouvements bruts sont dans les marchandises qui ne peuvent sortir sans autorisation délivrée par la commission de commerce et approvisionnement et visée par le Comité de Salut public : cette Commission se concertera sur cet objet avec celle d'Agriculture et des Arts.

VIII. Les citoyens *Mégevand et Trot* sont autorisés à prendre sur les sommes d'argent qu'ils ont la faculté d'aller échanger en Suisse contre de l'or, les fonds suffisants pour acheter les outils et fournitures nécessaires à la production de l'horlogerie nationale, en constatant par facture en bonne forme, pour acquit des douanes et pour la vérification de la marchandise le bon et légitime emploi des dites sommes.

IX. Les négociants et autres qui sous prétexte de faire travailler à l'horlogerie nationale, obtiendront des commissions de transport d'espèces d'or et d'argent, seront obligés, ainsi qu'il est pratiqué à l'égard des *Mégevand* et *Trot*, de justifier par livre de commerce, en règle de l'emploi qu'ils en auront faits.

X. Le présent arrêté sera envoyé à la commission des revenus nationaux, à celle de commerce et approvisionnement, à celle d'Agriculture et des Arts, qui le fera parvenir partout ou elle en croira la connaissance nécessaire.

Signé au Régistre.

3° *L'arrêté* du 13 Prairial de l'an II du Comité de Salut public, communiqué par M. C. Nicolet.

Digitized by Google

ARRÊTÉ

DU COMITÉ DE SALUT PUBLIC

du 13 prairial, an deux.

ARTICLE 1^er^.

L'établissement d'horlogerie formé dans le département du Doubs portera la dénomination *d'horlogerie nationale;* il est sous la protection de la République ; ceux qui tenteraient d'en arrêter les progrès ou d'en amener la décadence doivent être poursuivis comme malveillans et émissaires de l'étranger.

Ajoutons encore à ces précieux documents quelques extraits *des Lettres écrites à la Suisse sur l'origine de la manufacture d'horlogerie établie à Besançon, par M. C. Nicolet.*

« Voici comment les choses se passaient à la fin du siècle « dernier, dans nos montagnes Neuchateloises : des rixes « sanglantes avaient lieu partout où les patriotes osaient se « montrer, même dans les temples ; les haines s'envenimaient, « le gouvernement ordonna des poursuites, lança des décrets « de prise-de-corps et des proscriptions contre une foule de « chefs de famille. Nos pères nous ont souvent raconté, pen- « dant nos longues soirées d'hiver, ces événements et nous « ont dit les noms des victimes ; alors une famille était une « tribu. Les *bannis*, *les mécontents*, pour nous servir des « expressions de M. Tribolet, se retirèrent à Besançon, où « ils furent accueillis avec bonté. L'auteur que nous venons « de citer ne dit pas le nombre des bannis ; Bassal, représen- « tant du peuple, délégué par la Convention nationale pour « les départements de la Côte d'Or, du Doubs, du Jura, de « la Haute-Saône, du Mont-Terrible et de l'Ain, en donne « le chiffre dans l'acte signé le 21 Brumaire, an II. Cet acte « authentique et peu connu aujourd'hui ; nous prouve que des « patriotes neuchatelois au nombre de 400, fuyant la persé- « cution, trouvèrent un asile sûr, des encouragements, une « protection réelle, efficace, dans cette France si grande et « si généreuse.

« Le commissaire des bannis Neuchatelois était un nommé « Mégevand, qui exploita habilement l'aveuglement de l'admi « nistration de Neuchatel ; il comprit qu'en groupant les « artistes à Morteau et à Besançon et qu'en brusquant l'émi- « gration, il pourrait créer une concurrence à la fabrique des

Digitized by Google

« Montagnes ; dans ce but il sollicita des secours auprès des « représentants du peuple Bassal et Bernard, et obtint l'arrêté « du 21 Brumaire, par lequel les représentants accordèrent « pendant un mois, à dater du jour de la sortie du Locle ou « d'ailleurs, à chaque célibataire ou homme veuf, la somme « de 4 livres par jour, celle de 3 livres à chaque père et « mère, en outre de 2 livres pour chaque enfant au nombre « de deux, et de 30 sous pour chacun de ceux qui excédaient « le dit nombre ; les femmes exercées aux travaux de l'horlo- « gerie jouirent de la même gratification. La république se « chargea en outre de tous les frais de transport pour les per- « sonnes, outils et effets des ouvriers qui passèrent en exemp- « tion de droits. Elle fit une avance de 5000 marcs d'argent « en matière pour la fabrication des boites, sans aucun intérêt « pour six ans, procura aux chefs de la fabrique la maison « de Beaupré et accorda pendant six ans des indemnités aux « ouvriers pour le logement, savoir : sur le pied de 40 livres « pour chaque célibataire ou pour deux personnes mariées « sans enfants, et de 72 livres pour les chefs de famille avec « enfants. »

« Le Comité de salut public accorda en outre une indem- « nité d'un tiers plus forte que les autres pour les artistes « qui avaient souffert de l'incendie de la Chaux-de-Fonds. »

« Voilà les commencements de cette fabrique rivale de la « notre, vulgairement connue à Besançon sous le nom de « *colonie suisse* et dont les ramifications s'étendent aujour- « d'hui dans presque tous les villages des Sous-Préfectures « de Montbéliard et de Pontarlier. Dès son origine cette fa- « brique comptait près de 2,000 ouvriers et versait dans le « commerce près de 30,000 montres, évaluées à 1,100,000 « fr. ce chiffre s'est quadruplé aujourd'hui. »

« A la suite des proscriptions de 1832 et 1840, des hor- « logers se réfugièrent à Besançon, d'autres portèrent leur « industrie en Erguel et en Amérique, MM. Bovet portèrent « leur industrie unique dans son genre à Besançon et à « Londres. »

Cette fabrique de Besançon est dans une position excellente puisque devant elle s'ouvre le marché de toute la France et si dès son origine cette fabrique malgré la réunion de Genève et du Porrentruy au territoire français, malgré la guerre continentale, les sièges et la famine dont Besançon a été le théâtre n'a pas périclité c'est qu'elle est solidement

Digitized by Google

établie et bien naturalisée. Aujourd'hui elle fait une concurrence redoutable à la Suisse sa mère-patrie, comme le prouvent du reste les chiffres suivants qui parlent d'eux-mêmes.

Voici un tableau qui fait voir la progression fort remarquable de la fabrication de la montre à Besançon pendant ces dernières années. (1)

Il s'est fabriqué en :

1848,	3,175	montres	en or et	24,447	montres d'argent.
1849,	6,140	«	«	32,481	«
1850,	11,235	«	«	48,626	«
1851,	14,785	«	«	53,091	«
1852,	19,419	«	«	57,052	«
1853,	29,742	«	«	65,155	«
1854,	32,594	«	«	73,482	«
1855,	49,484	«	«	92,459	«
1856,	60,511	«	«	99,654	«
1857,	69,325	«	«	108,230	«

Cette progression dans l'espace de dix ans est vraiment prodigieuse ; elle frappe singulièrement et prouve comme nous l'avons déjà dit que les Jurassiens français possèdent comme leurs voisins Suisses, le génie de l'industrie horlogère. Le Jury de l'Exposition universelle de Paris a reconnu le mérite de la fabrique de Besançon en accordant des récompenses à ses principaux fabricants.

Le nombre des établisseurs de Besançon est considérable, citons parmi eux : MM. Savoye frères, Rochat, Lorimier, Sandoz-Nardin, Adler frères, Veil Albert, Veil Raphaël, Coste, Barret, Bouttey, Besson et de Liman, Favre-Heinrich, Haldy, Montandon Henri, Piguet et Lyautey, Przyalgowski, Allin Richard et Boutet, Ferrier, Louis Fernier, V.ve C. Cocquiard, Bataille ainé, Amiet, Bourdenet, Doucelance, Droz, Diecmann-Hermann, Fumey, Gersony, Gueissaz, Huguenin, Jeannin, Jeanneret, Jourdain, Bossy, Laethier, Olivier et Cie, Lambert, Matile, Péchin, Schwob, Sterky, Valobra, Girard frères, Perret, Sandoz J., etc.

La fabrique de Besançon s'est attachée à un genre très-courant surtout la *montre lépine* à *cylindre façon Bréguet A* ; elle fait peu d'échappements à ancre, duplex, libre ; peu de

(1) Je dois ces renseignements statistiques à M. Justin Sandoz, représentant de la Maison Japy frères et Cie. à Besançon.

Digitized by Google

genres extraordinaires ; les établisseurs travaillent presque tous pour la France.

Il y a cependant quelques fabricants qui font de l'horlogerie supérieure, des *chronomètres*, des *pièces à ancre*, parmi lesquels nous citerons : MM. Savoye qui établissent surtout des montres de prix, *genre* de Genève. Ils ont une maison à Paris. MM. Richard et Boutet, Terrier, de Liman, et Besson, Przyalgowski, Rochat. MM. Lorimier font la montre chinoise, ils ont acquis une grande réputation pour cette spécialité ; ils vendent leurs pièces chinoises à des exporteurs pour la Chine.

Il est à regretter que quelques établisseurs de Besançon livrent au commerce *un genre trop pacotille*, car malheureusement ce genre à très-bas prix et dont la vente est toujours assez considérable, a été regardé comme représentant la fabrication générale de cette ville, ce qui certainement est loin d'être juste ; ce fait n'en a pas moins jeté pendant quelque temps une certaine défaveur sur les produits de Besançon mieux appréciés aujourd'hui. Toutes les montres faites à Besançon sont soumises à un *contrôle* et poinçonnées, ce qui permet d'en reconnaître l'origine.

Il existe aussi un *Conseil de Fabrique* qui doit veiller à la bonne qualité des montres livrées au commerce et un *Conseil de Prud'hommes* qui s'occupe des intérêts des ouvriers horgers.

L'Etat montre par l'intermédiaire du Préfet une grande sollicitude pour cette belle industrie au succès de laquelle il s'intéresse sérieusement.

On compte aujourd'hui 115 fabricants d'horlogerie à Besançon et de nombreux ouvriers travaillent pour toutes les parties de la montre, de telle sorte que *la fabrique* peut maintenant se suffire à elle-même.

Il s'est crée un *cercle* d'horlogerie, Rue des Granges 5 ; où se réunissent les horlogers pour traiter de leurs affaires.

L'horlogerie est pour la ville de Besançon un grand élément de prospérité ; cette industrie en rayonnant au dehors peut devenir pour tous les villages du département du Doubs une source de travail et de bien être qu'on ne saurait trop encourager surtout après avoir vû les nombreux avantages qu'en retirent nos voisins du Canton de Neuchatel.

Besançon est un centre scientifique remarquable. Elle possède une école de médecine ; une faculté des sciences et des lettres.

Digitized by Google

Son école de médecine jouit d'une juste considération ; elle doit à M. le Docteur Villars, son ancien doyen, d'importantes améliorations, c'est lui qui s'est occupé de réunir tout ce qui peut faciliter l'étude, collections, bibliothèque, jardin botanique, etc... Ajoutons à cela, des hôpitaux où des professeurs de médecine et de chirurgie font chaque jour d'excellentes cliniques et on comprendra pourquoi Besançon possède une des meilleures Ecoles secondaires.

Des professeurs éminents donnent aussi à la Faculté des Sciences un éclat tout particulier. M. Grenier y enseigne la botanique. C'est l'un des auteurs de *la Flore de France* qui restera comme un monument élevé à la botanique. M. Coquand professe la géologie, c'est lui qui a classé les riches collections de fossiles et de minéraux que nous avons visitées au Musée.

Il existe aussi à Besançon une *Société d'Emulation* qui embrasse dans sa sphère d'action les études scientifiques les plus variées. Réunion d'hommes d'une haute intelligence, cette société est destinée à prendre une grande influence en Franche-Comté ! Ses *rapports* occupent sans contredit un des premiers rangs parmi tous ceux qui se publient chaque année en France. La géologie et la botanique du Jura y sont traitées sous les points de vue les plus nouveaux par MM. Grenier, Coquand, Pidancet, Contejean, etc. C'est dans le sein de cette société que s'est élevée cette discussion sur *Alésia* qui a passionné pendant quelques mois tous les archéologues.

C'est encore à cette société que l'on doit l'idée d'une exposition industrielle à Besançon pendant l'année 1860. Nous espérons que l'horlogerie Bisontine et de tout le Jura y sera dignement représentée.

Nous avons admiré sur les places et dans les rues, ces belles fontaines dont l'eau jaillissante donne à la ville tant de fraicheur. C'est l'antique acqueduc romain d'Arcey restauré qui amène du sommet de la montagne jusqu'au sein de la cité cette eau si abondante et si utile.

Nous quittons Besançon pour nous rendre au Locle et à la Chaux-de-Fonds. En sortant de la ville, la tranchée faite pour le passage de la route sous les rochers de la citadelle, montre à nu tous les étages jurassiques qui se succèdent à mesure que l'on gravit la côte rapide jusqu'au village de Morre.

De Besançon au Locle le trajet se fait en 9 heures de temps. On s'élève peu-à-peu sur le Jura en traversant trois des

Digitized by Google

régions d'altitude admises par Jules Thurmann : la *région basse* qui renferme toutes les parties de la contrée situées au dessous de 400 mètres et à laquelle appartient la Vallée du Doubs où la vigne, le maïs, les céréales, les légumes les plus variés et les arbres fruitiers, sont en pleine culture. A cette région succède la *région moyenne* comprise entre 400 et 700 mètres, ce n'est qu'une région intermédiaire entre la *région basse* et la *région montagneuse* et qui participe à leurs deux caractères.

Arrivés à une altitude de 700 mètres, le paysage est complètement transformé, nous sommes bien dans *la montagne*, au milieu des paturages, des forêts de sapins et d'épicéas et des tourbières. Autour de nous l'horizon est limité par les cimes de *la région alpestre*.

Nous voici dans le vallon de Morteau : de côtés et d'autres sont disséminées les fermes avec leurs grands toits surmontés de la cheminée à bascule ; dans le fonds les maisons blanches de Morteau se détachent sur le vert des paturages ; une ceinture de noirs sapins encadre le paysage. Morteau est un bourg très-animé par les nombreuses voitures de roulage qui font le transit de Suisse en France. Depuis quelques années les habitants se sont adonnés aux travaux de l'horlogerie et livrent les pièces qu'ils font aux établisseurs de la Suisse ou de Besançon.

En sortant de Morteau la route cotoye un petit cours d'eau dans lequel nous avons de la peine à reconnaître le Doubs, cette rivière orgueil de notre Vallée !

Au Villers où se trouve la douane française, on passe le Doubs sur un petit pont en fil de fer et un cri d'étonnement s'échappe à la vue du village des Brenets dont les belles maisons sont groupées sur le crêt jurassique qui domine les bassins du Doubs et le lac de Chaillexon. Ce lac a 3,000 mètres de longueur sur 400 de largeur ; sur ses bords du côté de la Suisse, sont quelques habitations appelées les Pargots ; et au dessus, sillonnant la montagne, la route du Locle et le col des Roches. Du côté de la France, quelques maisons dispersées sur un côteau aride forment le village du Villers.

L'ancien village des Brenets a été détruit par un incendie ; à sa place se sont élevées comme par enchantement les demeures si confortables qui composent le nouveau village peuplé de 1172 habitants. Ces demeures sont presque toutes

Digitized by Google

disposées pour le travail de l'horlogerie et renferment des petites manufactures domestiques d'où sortent des montres très-estimées que l'on expédie surtout à Paris. Les principaux horlogers des Brenets sont MM. Jeannot, Chrinstin, Girard, Perret, Montandon, Guinand, Haldimann, Richard frédéric. Ces établisseurs occupent un certain nombre d'ouvriers français disséminés dans les hameaux des côtés du Doubs, au Russey, dans le vallon de Morteau.

Des Brenets au Locle, une route conduit en serpentant au milieu de jardins anglais grandioses, car ils ont été créés par la main de Dieu !

On traverse la montagne par un souterrain et en sortant de la voûte on se trouve dans le vallon du Locle : A droite sont les moulins construits, l'un au dessous de l'autre, dans les abîmes creusés par les eaux du Bied qui prend sa source dans la Combe-Girard et qui n'a pas d'écoulement apparent. Il parait que ces moulins souterrains ont été établis en 1763 par un nommé Moïse Perret Gentil qui ayant excavé le roc, construisit quatre moulins placés par étage les uns au dessus des autres ; ce fut un grand service rendu aux habitants de la Chaux-de-Fonds et du Locle qui étaient obligés d'aller moudre à deux lieues de distance, près du Doubs.

Du col des Roches une route large, garnie de trottoirs mène au village du Locle.

Le Locle occupe le fond d'un bassin qui a trois kilomètres de longueur sur un kil. de largeur. Ce bassin est rempli par des couches tertiaires mamelonnées et les collines qui l'entourent sont en calcaire jurassique. Il est à 921 mètres au dessus de la mer.

Ce fut en 1303 qu'un paysan de Corcelles vint s'établir avec ses fils dans cette combe qui n'avait alors aucun habitant. En 1680, Daniel Richard y fit la première montre.

En 1781, deux rangées de maisons séparées par une rue composaient déjà le village qui comptait près de 3000 habitants. Nous trouvons dans Sinner le récit d'un fait assez curieux qui s'est passé au Locle vers cette époque. Un allemand, nommé Maurer, muni d'un privilège du roi de Prusse, et suivi de quelques associés, vint établir au Locle un jeu de hazard, le loto génois. Cet amusement faisait fureur chez les habitants qui y perdaient tout leur argent. Un particulier du Locle s'avisa alors de donner une leçon ou plutôt un

Digitized by Google

avertissement à ses compatriotes ; il établit un loto où l'on ne jouait que des noix et eut bientôt gagné toutes celles du voisinage et démontra ainsi que ce divertissement n'était qu'un jeu de dupes. Dès lors le loto génois fut abandonné.

Le Locle fut souvent la proie des flammes ; il a été presqu'entièrement reconstruit depuis les incendies du 24 avril 1833 et de 1849.

Aujourd'hui le Locle est une ville peuplée de 8514 habitants. Ses rues sont larges, bien alignées ; les maisons hautes sont disposées à l'intérieur pour habitations et ateliers.

Le Locle possède de nombreuses écoles, un institut philantropique fondé par M^lle^ Calame, situé au hameau des Billodes, et fréquenté par 200 élèves ; un hôpital pour les pauvres.

La fabrique d'horlogerie du Locle jouit d'une juste considération ; en général on y fait un genre de montres plus soigné qu'à la Chaux-de-Fonds, on y construit beaucoup de *chronomètres* et de pièces de précision.

Il y a 140 établisseurs au Locle occupant 3,000 ouvriers et ouvrières aux diverses parties de la montre.

Il suffit de citer des noms comme ceux de Henry Mozer, Louis Richard, H. A. Favre, H. Grandjean, H. Courvoisier, Breting, Montandon, Calame, Droz, L^s^. Giroud, Kramer, Sylvain Mairet, Delachaux, Tissot, Jacot, Ph. Sandoz et fils, Heinrich, Bergeon frères, Jeanneret, W. Dubois, Jurgensen, J. Nardin, Leuba, Perret, Ad. Huguenin, Fabre Brandt, etc. pour établir la réputation de cette fabrique remarquable par la perfection de son travail

Parmi les noms les plus populaires au Locle, nous avons entendu citer bien souvent Jacques-Frédéric Houriet et Cartier.

C'est au génie et au dévouement de ces deux excellents horlogers que le Locle doit peut-être sa prospérité actuelle. M. Cartier n'a reculé devant aucun sacrifice pour relever l'horlogerie dans un moment où elle periclitait dans sa patrie. Sa veuve habite aujourd'hui les Brenets. Nous avons admiré dans les jardins et les promenades le *salix pentandra* ou *saule laurier* que M. Cartier a introduit dans ces montagnes.

Jacques Frédéric Houriet, membre de plusieurs sociétés savantes suisses et étrangères a été l'introducteur des *chronomètres*

Digitized by Google

en Suisse, l'inventeur du *spirale sphérique isochrone* et des *thermomètres métalliques*.

Le toit de J. T. Houriet a abrité en 1810 l'impératrice Joséphine ; en 1814 Frédéric-Guillaume III de Prusse ; en 1819 Frédéric-Guillaume IV.

Le gendre de J. T. Houriet, M. Urbain Jurgensen de Copenhagen est l'auteur *des Principes généraux de la mesure du temps, des Mémoires sur l'horlogerie exacte*, etc. Le fils de ce dernier M. Jules Jurgensen, est excellent horloger et mathématicien.

Le Locle a vu naître non seulement des horlogers de mérite comme ceux que nous avons cités mais encore des artistes remarquables, graveurs, peintres, etc. Les noms des Girardet, des Calame sont déjà Européens.

Les habitants du Jura sont aptes à toutes les professions qui exigent un travail fin, délicat et ingénieux, c'est ainsi qu'à côté de la fabrication de la montre il existe au Locle, à la Chaux-de-Fonds, et dans plusieurs Vals de ces Montagnes une autre industrie celle des *dentelles*. Cette industrie quoique très-ancienne, ne s'est pas développée, elle a plutôt été étouffée par l'horlogerie, cependant elle occupe encore un certain nombre de femmes.

Un chemin de fer transporte en 12 minutes les voyageurs du Locle à la Chaux-de-Fonds. On a dû l'établir à une assez grande hauteur au dessus de la ville, sur le versant nord des collines. Ce chemin comme ceux d'Amérique n'a aucune barrière, il est à une seule voie et à pentes très-fortes. Le vallon que l'on parcourt pendant l'espace d'une lieue est à 1,000 mètres au dessus de la mer.

A droite et à gauche de la route sont dispersées les maisons des Eplatures et la crête des collines qui limitent le vallon est couronnée de belles forêts de pins.

Bientôt apparait la masse de maisons neuves avec leurs toits rouges de la Chaux-de-Fonds ; voici le vaste chantier du chemin de fer et la grande rue qui mérite bien son nom, car elle est large, garnie de trottoirs et devant ses belles maisons sont des jardins entourés de grilles. C'est dans cette rue que se trouvent le casino, le comptoir de l'Union horlogère, l'hôtel de la Fleur de Lis, les Postes fédérales, ainsi que les anciennes demeures des Jaquet-Droz et de Léopold Robert dont nous donnons les croquis. *(Voir les planches 7 et 8.)*

Digitized by Google

A son extrémité cette Grand'Rue se divise en plusieurs branches qui vont aboutir à la Grande Place et à la Place du Marché d'où partent dans tous les sens de nombreuses rues collatérales.

Toutes les maisons de la Chaux-de-Fonds sont vastes, élevées de plusieurs étages et percées d'un grand nombre de fenêtres, ce qui leur donne l'aspect un peu casernes; mais il n'existe dans la ville aucun monument remarquable ni travail d'art. On voit que la Chaux-de-Fonds est une ruche ouvrière et que toute cette magique création n'a qu'un seul souffle : l'industrie horlogère !

Des statues à Léopold Robert et à Daniel Jean Richard feraient bien cependant sur ses places tirées au cordeau.

Nous nous rendons chez M. Célestin Nicolet, un des plus éminents naturalistes Suisses et chez M. Louis Monnin représentant de la Maison Japy frères, qui nous accueillent avec une bienveillance dont nous sommes heureux de pouvoir les remercier ici. Nous visitons avec eux tout ce que la Chaux-de-Fonds offre d'intéressant et nous passons ensuite une soirée charmante embellie par la présence de Madame Monnin, excellente botaniste qui nous indique les *stations* des plantes les plus rares du Jura. Nous remercions aussi M. et M^me^. Niderhouse de leur bonne réception ainsi que M. S. Harrisson, horloger et photographe très-habile auquel nous devons les vues que nous ajoutons à ces pages.

Nous avons eu l'heureuse chance de trouver aussi chez M. Nicolet, notre ami M. Gresly, le savant géologue si bonhomme et dont l'originalité proverbiale a inspiré à M. Cuenin de Porrentruy cette chansonnette pleine de verve qui égaye chaque année le banquet de la *Société Jurassienne d'Emulation*.

La Chaux-de-Fonds à la fin du quinzième siècle, n'était encore qu'un rendez-vous de chasse des seigneurs de Vallengin.

Ostervald nous a raconté comment l'horlogerie s'y était implantée et comment cette industrie avait donné naissance dans cette partie du Jura à une population d'ouvriers habiles et entreprenants. En 1794 le rendez-vous de chasse était devenu un village, (1) lorsqu'un terrible incendie le détruisit en entier. Depuis cette funèbre époque jusqu'à nos jours la

(1) Voir Planche VI.

Digitized by Google

Chaux-de-Fonds a été peu-à-peu rebatie sur un nouveau plan et aujourd'hui c'est la ville la plus peuplée du Canton de Neuchatel.

Le premier horloger de la Chaux-de-Fonds fut Brandt dit le *Gruérin*, élève de Daniel Jean Richard dit *Bressel*, qui forma de nombreux horlogers dont les chalets épars devinrent l'origine du village de la Chaux-de-Fonds. A la suite de l'incendie de 1794, beaucoup d'ouvriers de la Chaux-de-Fonds allèrent s'établir à Besançon où ils reçurent de nombreux secours accordés par Bassal au nom de la Convention nationale, procédé très-adroit, très-politique pour attirer des horlogers suisses en France.

Nous extrayons encore *des lettres* si intéressantes de M. C. Nicolet les détails suivants sur la fabrique de la Chaux-de-Fonds :

« Depuis l'établissement de la fabrique de Besançon prin-
« cipalement depuis 1798 jusqu'en 1816, notre fabrique
« périclita ; les artistes l'abandonnèrent, le nombre des hor-
« logers diminua considérablement ; il était de 3458 en
« 1792, de 3939 en 1802 et de 3220 à la fin de 1812.
« Faut-il attribuer cet état de malaise à l'existence de la fabri-
« que de Besançon, à la protection spéciale que l'empire
« français accordait à ses fabriques, ou à l'isolement politique
« de Neuchatel pendant cette époque? nous croyons que tou-
« tes ces causes ont agi simultanément.

« Notre fabrique était alors bien déchue de son ancienne
« splendeur, tandisque les fabriques françaises étaient en
« voie de prospérité ; les produits de notre fabrique, prohi-
« bés par la France, ne pouvaient traverser la frontière que
« par le moyen de la contrebande et ne pouvaient être vendus
« que sous le nom et le concours d'un fabricant de Besançon
« ou de l'Erguel. Alors la misère était générale. Il se forma
« en 1811, sous les auspices du gouvernement de Berthier,
« une association pour venir au secours de l'industrie de nos
« montagnes ; une souscription en forme d'actions de 100
« liv. chacune, produisit une somme considérable ; cette
« société tenta de remplacer l'horlogerie par la fabrication
« des instruments de physique et de mathématiques ; mais le
« but qu'elle s'était proposé étant rempli en 1816, cette
« association fut dissoute après avoir remboursé aux intéres-
sés plus des $^{5}/_{6}$ de leurs avances. »

(Lettres écrites à la Suisse par M. C. Nicolet.)

Digitized by Google

Heureusement cette triste période dont parle M. Nicolet, fit bientôt place à une période de prospérité et la persévérance et l'habileté des horlogers Neuchatelois reçurent une récompense méritée. L'industrie horlogère se releva, prit un développement considérable, s'ouvrit de nouveaux et d'importants débouchés et en visitant cet été ces belles montagnes du Jura couvertes de villes et d'habitations d'horlogers, nous ne nous doutions pas des luttes pénibles qu'elle a eues à soutenir. Puisse-t-elle prospérer et grandir toujours!

La population du district de la Chaux-de-Fonds est de 18,143 habitants.

Elle a diminué cependant de près de 1000 âmes depuis les quelques mois qu'une malheureuse crise pèse sur l'industrie horlogère. Toute cette population est occupée aux divers travaux de la montre dans les petits ateliers domestiques et dans les comptoirs, aussi la ville parait-elle morte; mais aux heures des repas elle s'anime, une foule empressée circule dans les rues, les cafés se remplissent, la grande ruche est pleine de bruit, puis bientôt chacun retourne à son établi, à son comptoir, le silence se rétablit et le travail se continue jusqu'avant dans la nuit.

C'est à la Chaux-de-Fonds que s'établissent ces quantités de *montres lépine à cylindre ou à ancre* dans les prix les plus courants de 25 francs et au dessus.

En 1846, on a poinçonné dans les bureaux de contrôle du Locle et de la Chaux-de-Fonds 201,272 montres; or comme chacun sait, on se garde bien de faire poinçonner toutes les montres fabriquées. Depuis 1846, ce chiffre a au moins doublé comme le nombre des établisseurs.

Une seule maison, celle de MM. Ami Sandoz et fils, qui est dirigée par un habile artiste, M. Julien Huguenin, fournit annuellement au commerce 35 à 40,000 montres de toute espèce. Tous les établisseurs dont nous allons donner les noms en livrent également au commerce des quantités considérables.

Ce sont : MM. Robert-Brandt, Julien Gallet, Julien Perret, Robert-Theurer, Charles Aimé Ville, Julien Huguenin, F. Courvoisier, Bille, Borel, Breitling-Laederich, Calame-Robert, Cartier, C. Droz, Dubois, Ducommun, L. Grandjean, Humbert-Borles, Jacot, Bourquin, Jeanneret, Juvet, Montandon, Perret, Robert, Stauffer, Tissot, Louis Grisel, E. Piguet, Joseph Jeannot, Barth, Dreyfus, Junod, Racine,

Digitized by Google

Perrot, Woog, Girard, Kahn frères, F. A. Benoit, Robert-Gerth, etc. etc.

Nous ne pouvons citer que quelques noms, on compte aujourd'hui 228 établisseurs à la Chaux-de-Fonds ayant presque tous des *maisons* de commerce et des *représentants* dans tous les pays du Monde.

Pour écouler la quantité considérable de montres qu'elles fabriquent, la Chaux-de-Fonds et le Locle cherchent des débouchés lointains, Il vient de se former deux sociétés, *l'Union horlogère* à la Chaux-de-Fonds et au Locle *la Société Neuchateloise d'exportation*, qui ont pour but d'envoyer des agents dans les Deux Amérique, aux Colonies, en Chine, au Japon, dans l'Inde, partout enfin où il sera possible d'établir des comptoirs d'échange et de vente.

Rien n'est plus hardi du reste que la manière dont les Suisses font le commerce d'horlogerie. Tel négociant réunit une certaine quantité de montres, prend le chemin de fer ou s'embarque sur un steamer, se transporte aux foires de Leipsiz, de Nidjni-Novogorod, à Canton, à S^t Francisco, à Sydney, a Lima, à Rio-Janeiro, au bout du monde enfin, vend sa pacotille et revient en chercher une nouvelle. C'est un steeple-chasse industriel dans lequel les uns se ruinent pendant que d'autres font des fortunes colossales !

Les foires de Leipsiz ont lieu au printemps et en automne, elles durent plusieurs jours. Les établisseurs de la Suisse s'y rendent avec leurs pacotilles, ils les vendent et reçoivent des commandes nouvelles. Ces marchés sont tellement importants qu'ils décident du sort de la campagne : si les foires sont bonnes, il y a du travail pour tous les ouvriers, et pour toute l'année ; si elles sont mauvaises, il y a crise, chomage. Une autre foire qui a pris une grande importance est celle de Nidjni-Novogorod. C'est le rendez-vous des marchands de toute l'Asie et de toute la Russie, auxquels les Suisses apportent les montres *à roue de rencontre, turques, chinoises*, etc. On y fait des affaires considérables qui influent également sur les travaux des Montagnes.

Il n'existe pas de grands ateliers d'horlogerie à la Chaux-de-Fonds, chaque ouvrier travaille en chambre. Le travail en fabrique convient pour l'ébauche de la montre parcequ'il faut employer des machines pour en découper, tourner les pièces brutes, mais pour travailler aux parties plus délicates

Digitized by Google

telles que les échappements, pour *remonter* et *régler* surtout tout ce délicat mécanisme, le travail dans un lieu tranquille, loin du mouvement, du bruit et à l'abri de la poussière, est indispensable.

Nous avons vu à l'hôtel de ville un *régulateur* véritable chef-d'œuvre sorti des mains habiles de l'horloger Quinchy.

La Chaux-de-Fonds est éclairée au gaz ; l'usine qui le fournit est fort bien établie ; elle est placée sous la direction supérieure de M. L. Monnin et fournit le gaz à toutes les rues, ainsi qu'aux particuliers, aux ateliers, aux comptoirs, etc.

On ne voit pas de fontaines dans la ville, ce sont les citernes qui les remplacent. Cependant il existe près de l'Usine à gaz une source abondante, fraiche et pure. Pourquoi ne l'utilise-t-on pas? Il est à regretter que l'on ait pas sû tirer parti de l'excellent travail de M. Nicolet sur la distribution des eaux du vallon, on aurait pû alors créer des fontaines et des réservoirs d'eau vive fort utiles.

Le petit Musée de la ville occupe un local trop restreint, car grâce aux soins de M. Nicolet les collections d'histoire naturelle sont déjà riches en fossiles, surtout des terrains tertiaires et néocomiens. Des mains pieuses ont rassemblé quelques gravures et quelques peintures de Léopold Robert. Ce musée naissant doit être transporté dans le magnifique batiment que l'on élève dans ce moment pour les écoles et particulièrement pour *l'école industrielle*.

Cette *école industrielle* a été créée pour donner aux jeunes gens une éducation complète d'horloger. Les professeurs font aussi des *cours publics* pour les ouvriers. On cite avec éloge celui de M. Sir dont les démonstrations et les expériences attirent un grand concours d'auditeurs. Cette instruction largement donnée portera ses fruits et donnera aux travaux de l'horlogerie des hommes habiles et intelligents.

Nous avons remarqué à la Chaux-de-Fonds une assez belle église protestante. La charité est une des vertus des Dames de la ville, elles s'occupent beaucoup des pauvres, vont les visiter à leurs domiciles, s'associent pour leur fournir du linge, des vêtements, créent des établissements de bienfaisance, des écoles, des maisons d'asile pour les orphelins, des hôpitaux, etc.

C'est à la Chaux-de-Fonds qu'est né, en 1794, Léopold

Digitized by Google

Robert, le peintre *des Pêcheurs* et *des Moissonneurs*, qui mourut si malheureusement en Italie en 1835. M. Nicolet s'efforce de recueillir toutes les gravures, les dessins, les peintures de cet artiste illustre, il voudrait en former une galerie pour le Musée. M. Feuillet de Conches a réuni tous les documents les plus intéressants qu'il a pû trouver sur cette vie si tôt éteinte.

Le frère de Léopold Robert, M. Aurèle Robert habite Bienne où il a son atelier de peinture. On peut dire que sa vie est consacrée au culte fraternel de son cher Léopold dont il cherche à retrouver toutes les œuvres ébauchées. Aurèle Robert est lui-même un grand artiste.

Dans un pays où l'intelligence de la mécanique est si développée, les hommes remarquables dans cette partie ne sont pas rares, cependant la Chaux-de-Fonds est fière d'avoir vu naître les deux Jaquet-Droz, père et fils, inventeurs des *automates ;* ils ont parcouru le monde entier en faisant voir les chefs-d'œuvre sortis de leurs mains.

La seconde vallée parallèle à celle de la Chaux-de-Fonds est celle de la Sagne et des Ponts. Des routes y conduisent soit de la Chaux-de-Fonds soit du Locle.

Cette vallée située à 1025 mètres au dessus de la mer est longue de trois lieues, étroite à son extrémité nord, elle va s'élargissant vers le sud. Son fonds est une vaste tourbière en exploitation. Elle renferme deux centres de population la Sagne et les Ponts ; entre ces deux villages sont dispersées le long de la route, des habitations rustiques à travers les fenêtres desquelles on aperçoit l'ouvrier horloger travaillant avec son tour à burin fixe. La population de la vallée est de 4,000 habitants elle est composée de bons ouvriers travaillant surtout pour les meilleurs établisseurs du Locle, MM. Mozer en occupent un grand nombre.

On construit beaucoup à la Sagne et aux Ponts. Vues à distance toutes ces villes et villages du Haut-Jura présentent le même aspect et ressemblent à un amas de ces *maisons de Nuremberg* aux toits rouges, aux nombreuses fenêtres à contrevents verts, jetées au hazard sur un tapis de verdure bordé d'un ruban noir de pins, de sapins et d'épicéas.

C'est à la Sagne qu'est né Daniel Jean Richard en 1665. Nous avons raconté sa vie d'après Osterwald, mais nous n'avons plus retrouvée sa maison que nous aurions voulu

Digitized by Google

représenter à côté de celles des Jaquet-Droz et de Léopold Robert.

La commune de la Sagne comprend la Corbatière, la Sagne, Mermoud, les Cœudres. Les ouvriers de ces villages s'occupent presque tous des *échappements à ancre ;* c'est leur spécialité dans laquelle ils excellent.

Aux Ponts, il y a quelques établisseurs parmi lesquels MM. Bertholet frères.

Nous ne voulions pas passer aux Ponts sans rendre une visite à M. Desor dans son chalet de la Combe Varin. Nous lui sommes présentés par M. Gresly. Ce fût un véritable plaisir pour nous de causer quelques instants avec le naturaliste savant et aimable auquel le Jura et les Alpes doivent de charmantes descriptions. Il fit partie de cette pleiade de naturalistes Neuchatelois qui s'établirent de 1840 à 1844 sur les glaciers de l'Aar pour en étudier les singuliers phénomènes. C'étaient Messieurs Louis Agassiz, Charles Vogt, Ed. Desor, Célestin Nicolet, Henri Coulon, François de Pourtalès, auxquels venaient se joindre quelques Alsaciens, en particulier M. Dolfuss de Mulhouse qui a fait construire un chalet sur le glacier où naguère s'élevait *l'hôtel des Neuchatelois*, pauvre abri sous un énorme bloc de granit. MM. Agassis et Desor soutenus par l'amour de la science ont gravi au péril de leur vie la Jungfrau ainsi que les pics les plus élevés de la chaine des Alpes Bernoises avec leur intrépide guide Jacob Leuthold. (Voir l'ouvrage de M. Desor : *Excursions et séjour dans les Glaciers.)*

De chez M. Desor, le Val de Travers se présente dans tout son ensemble ; cette vallée profondément creusée est une des plus remarquables du Jura. On aperçoit d'abord le *cirque* du Creux du Vent et ses abruptes coralliens qui s'élèvent à 1465 mètres au dessus de la mer ; ce cirque a 2833 pas de circonférence. C'est là une des localités botaniques les plus célèbres, visitée et décrite par tous les botanistes Suisses, les Bauhin, Haller, Gessner, d'Ivernois, J. J. Rousseau, Gagnebin, De Candolle, Thurmann, Godet, Nicolet, etc...

Depuis le Creux-du-Vent la vallée court de l'Est à l'Ouest parallèlement à la chaine durant l'espace de plusieurs lieues pour se terminer brusquement aux gorges de S^{t} Sulpice. Elle est à 729 mètres au dessus de la mer, elle appartient donc à la partie inférieure de la *région montagneuse*, mais

Digitized by Google

comme elle est très-abritée sa végétation n'est plus la même que celle des vallons de la Sagne et de la Chaux-de-Fonds; les cultures les plus variées remplacent les paturages et les noires forêts.

Cette vallée est très-peuplée, elle compte 13,139 habitants, et l'industrieuse activité de ses habitants a apporté l'aisance et la richesse dans tous ces gros villages qui se succèdent le long de la *Reuse*. C'est d'abord Travers où nous arrivons en descendant de la Combe-Varin. C'est ici que M. Jacottet a établi sa fabrique *d'ébauches*.

Paul Emile Jacottet est un homme de beaucoup de savoir, d'énergie et de ténacité; il est tombé deux fois pendant ses tentatives de fabrication perfectionnée à laquelle il a voué toutes ses facultés; deux fois il s'est relevé et le voilà maintenant avec un établissement occupant 320 ouvriers environ!

Il fabrique des *ébauches*, *des finissages* et beaucoup d'assortiments *d'échappements à ancre de côté* et *ligne droite* de tous genres, depuis les qualités courantes aux plus soignées. Il tire ses *pignons* de Savoie et fait avec ses *finissages* une assez rude guerre à la Vallée du Lac de Joux qu'il espère rivaliser sous peu en perfection. Ses *finissages* sont côtés à 84 fr. la douzaine de 17 à 20 lignes. Il vend les *ébauches* à 39 fr. la douzaine avec 10 pour °/₀ de remise aux plus favorisés. On les emploie pour un genre de montres plus soigné que le courant et en remplacement de celles de la Vallée. Besançon qui a encore de la peine de faire bien dans les premières parties, doit tirer beaucoup de *blancs* de Jacottet. Ses *ébauches* sont faites avec une précision remarquable.

Son atelier est à l'écart, dans un lieu éloigné de la route de Travers. Il est composé d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage où sont aussi les bureaux. Un jardin entoure le bâtiment. M. Jacottet emploie quelques machines à *découper*, à *tourner*, à *tailler*, à *fraiser*, etc... mais la plupart des parties de *l'ébauche* se font à la main.

Sa fabrique jouit d'une grande réputation en Suisse et à Besançon où l'on emploie beaucoup d'ébauches : *calibre et genre Jacottet*.

M. Jacottet fait construire un grand bâtiment près de Noiraigne afin d'étendre considérablement sa fabrication *d'ébauches*, *de finissages* et *d'échappements*; il a même l'intention de finir la montre en entier.

Digitized by Google

Outre M. Jacottet, il y a encore à Travers plusieurs fabricants de petites machines et outils d'horlogerie ; des *pierristes* et *faiseurs d'échappements*, etc. Citons M. Perrin-Jaquet, Elie Jeanrenaud, Montandon.

Entre Travers et Couvet, se trouve une colline d'où l'on extrait de l'asphalte. Cette colline est formée des terrains *urgonien* et *aptien* tout imprégnés de bitume ; ces terrains sont supportés et entourés par le *néocomien* qui ne contient aucune trace de bitume. Une analyse élémentaire donne pour 100 parties de bitume.

Hydrogène	10,96.
Carbone	73,20.
Oxygène	15,84.

Cette composition exclut toute origine animale, et par-suite fait conclure que l'asphalte est une matière d'origine végétale.

Les uns croient que le bitume est sorti liquide du sein de la terre par une cheminée pour s'épancher dans le terrain urgonien et aptien.

D'autres donnent à l'asphalte une origine analogue à celle des houilles, et l'attribuent à une faune particulière qui a vécu sur l'urgonien et l'aptien.

Il y a déjà plus de cent ans que l'asphalte du Val de Travers est connu. En 1712 les produits de cette mine servirent à la composition d'un mastic employé à réparer les bassins des jardins de Paris et de Versailles. On caréna même deux vaisseaux de la compagnie des Indes avec l'asphalte de Travers. C'est en 1812 que l'on a commencé à exploiter d'une manière régulière et suivie la mine de Travers et que s'est monté l'établissement d'exploitation nommé *Presta*.

La Presta expédie en moyenne par an :

1° Roches asphaltiques	1,561,681	kilogrammes.
2° Poudre d'asphalte préparée à l'établissement et expédiée en tonneau	577,996	«
3° Mastic fabriqué avec un mélange de poudre et du goudron . . .	1,334,566	«
4° Substances obtenues par la distillation de la roche asphaltique, goudron, huiles volatiles, gaz d'éclairage	216,895	«

La présence de l'asphalte au milieu des terrains jurassiques

Digitized by Google

est sans contredit un des faits les plus curieux de la géologie et ses dépôts dans les terrains *urgonien* et *aptien*, terrains très-rares et qui n'existent que par lambeaux, n'ont pas encore été bien expliqués.

Couvet est un des plus beaux villages du Jura ; il est placé en travers de la Vallée ; ses maisons sont moins élevées que celles du Locle ou de la Chaux-de-Fonds, mais elles sont plus jolies, plus *Suisses* en un mot. Les champs d'absinthe qui l'entourent indiquent que c'est là que se fait cette verte liqueur si goûtée de tous les amateurs. Une grande partie de la population est occupée à la culture de l'absinthe et à la distillation. Cette industrie lucrative a enrichi beaucoup de négociants de la Vallée qui expédient leurs produits dans tous les pays. L'exportation en enlève jusqu'à un million de bouteilles par an. Malheureusement l'absinthe est une liqueur qui a des effets désastreux sur la santé des hommes ; elle compte parmi ses victimes un des plus grands poëtes de la France. Sa prétendue vertu de stimuler l'appétit est une fiction dont se bernent les estomacs blasés.

On s'occupe aussi beaucoup à Couvet d'horlogerie, on y fabrique *des outils à replanter*, *des tours à burins fixes*, *des tours à rouler les vis*, *des machines à guillocher*, *des tours à polir les angles des carrés*, *des fraises à arrondir*, *des limes*, *des plates-formes pour fendre les roues* de toute espèce, des *étaux d'établis* et *à main*, des *tenailles à couper*, *des pinces*, *des marteaux*, *des brunissoirs*, *des filières*, etc. Les principaux fabricants d'outils sont MM. Frédéric Borel, Thiègle, Célestin Borel, Virgile Borel, Petitpierre, etc.

Près de Couvet est le hameau de Plancemont où naquit Ferdinand Berthoud le 19 Mars 1727.

Ce fut en 1745 que Berthoud se fixa à Paris où il a accomplit ses beaux travaux chronométriques et écrit les livres que tous les horlogers consultent encore avec fruit, *son Essai sur l'horlogerie*, *l'Histoire de la mesure du temps* et *le Traité des horloges marines*.

Motiers-Travers est un gros village où l'on fabrique de l'horlogerie, des dentelles et de l'extrait d'absinthe.

Ce fut à Motiers-Travers que Jean-Jacques Rousseau, vint chercher un asile et qu'il écrivit ses célèbres *Lettres de la montagne*. « Après deux ans et demi de séjour et huit mois d'une constance inébranlable à souffrir les plus cruels

Digitized by Google

tourments, dit-il dans ses Confessions (part. II, liv. XII, 1765), il se vit obligé de le quitter et d'aller habiter l'île Saint-Pierre ; parceque le peuple, le regardant comme l'Ante-Christ, et voyant toutes ses clameurs inutiles, parut enfin vouloir en venir aux voies de fait, brisa pendant la nuit les fenêtres de sa maison » (que l'on montre encore aux voyageurs).

Parmi les mécaniciens de Motiers, nous citerons MM. Frédéric et A. F. Clerc, fabricants d'outils d'horlogerie. MM. Blaser, et Latour fabricants d'assortiments d'échappements. M. Jeanneret qui occupe près de 100 ouvriers pierristes.

Fleurier est une des localités du Jura qui se sont le plus développées durant ces dernières années. Il y a des quartiers entiers tout nouveaux composés de grands bâtiments disposés pour les travaux de l'horlogerie. Fleurier est en effet le centre de la fabrication *des montres chinoises*. Sur plusieurs maisons on voit des emblêmes de la Chine ; aux contrevents, aux stores, aux kiosques, on reconnait les habitations des établisseurs de montres chinoises, ce sont des Suisses qui ont accompli maintes fois le lointain voyage de la Chine. — Qui demeure là? demandions-nous. — C'est M. B... le *Chinois*. — Et ici ? — C'est M. D... le *Chinois*.

On établit à Fleurier la montre *Chinoise* en entier depuis l'ébauche jusqu'à son entier achèvement. C'est M. Bovet qui le premier a établi la montre chinoise et qui pénétrant dans l'intérieur du Céleste Empire ouvrit ce nouveau et productif débouché à l'industrie Neuchateloise

M. Edouard Bovet partit pour la Chine avec quatre montres dans sa poche, il y a de ça bien des années. Un mandarin émerveillé de ces petites machines les lui achèta toutes quatre pour un prix exorbitant. M. Bovet se hata alors d'en faire venir d'autres de Fleurier, et les vendit aux mandarins jaloux de posséder comme leur heureux collègue des machines aussi ingénieuses. Peu d'années s'étaient écoulées que déjà M. Bovet avait réalisé de grands bénéfices et que d'autres fabricants encouragés par ces succès se mirent aussi à exploiter ce débouché nouveau. Après avoir consulté le goût des Chinois sur le genre de montres qu'ils aimaient le mieux on a fini par adopter le *calibre chinois*. Fleurier, St-Sulpice, Boveresse, les Buttes, ont conservé le monopole de cette fabrication, cependant on établit aussi ce genre

Digitized by Google

à Besançon chez M. Lorimier qui travaille du reste pour des exporteurs de Fleurier. Les montres chinoises sont la plupart en argent ; on les vend aujourd'hui de 80 à 100 francs pour les ordinaires ; les plus soignées reviennent à 150 et 200 fr.

Il y a un grand nombre d'établisseurs à Fleurier parmi lesquels MM. Bovet, Dimier, Vaucher, Perrenoud, Jacob, Lebet, Bourquin, Rosselet et Petitpierre, Grosclaude, Tissier, Rochat, Dubied, Juvet, Guy, tiennent le premier rang.

A. Boveresse, MM. Dubied, Sandoz, Martin, sont de bons établisseurs, on y trouve encore des *pierristes*, des fabricants *d'échappements*.

A St-Sulpice, MM. Dubois frères, Dubrit Jams et Ed. Junod établissent *les montres chinoises*.

De Fleurier on va à Ste Croix par les Buttes, village horloger de 1182 habitants où se font des montres *chinoises* et des montres *turques*. — La montre *turque* est une pièce à deux platines, à roue de rencontre, avec un *dessus particulier*. Messieurs David Lebet et fils travaillent pour la Turquie ; ils ont une *maison* à Constantinople. MM. Juvet frères établissent la montre chinoise, et ont *maison* en Chine. Citons encore MM. Ami Leuba-Fatton, Juvet-Reuge, Adolphe Lebet.

Au delà des Buttes, la route taillée dans le roc s'engage dans l'étroite Combe de Noirvaux, dominée à l'est, par une cime escarpée, haute de 1349 mètres.

Ste Croix est une commune de 3541 habitants, située à 1108 mètres, dans une vallée élevée, arrosée par l'Arnon et resserrée entre le Chasseron au Nord-Est, et l'aiguille de Beaulmes au Sud-Est. Tous les habitants de la Vallée sont occupés aux divers travaux de l'horlogerie, les uns aux montres, les autres aux *boites à musique*.

Nous aurons à reparler de Ste Croix pour sa fabrication de *boites à musique*, qu'il suffise de dire pour le moment qu'il y a à Ste Croix 22 fabricants d'horlogerie qui occupent 906 ouvriers et livrent au commerce 18,000 montres par an. Les principales maisons sont celles de MM. E. Bornand et Cie, MM. Marius et Justin, Paillard frères, Mermod frères. Les Jaccard les plus grands fabricants de Ste Croix s'occupent surtout des *musiques mécaniques*.

A Fleurier ne se termine pas les villages horlogers de

Digitized by Google

cette partie du Jura, en s'enfonçant dans les gorges de S[t] Sulpice et en suivant la route de Pontarlier on trouve encore les Verrières-Suisses où un certain nombre d'habitants travaillent sur les montres *chinoises*. On y compte peu d'établisseurs, citons cependant MM. Sandoz-Michaud, Guy d'Espagne, Piaget.

Aux Verrières-France on trouve encore près de 300 ouvriers qui travaillent aux échappements à cylindre.

Mais ici s'arrête l'industrie horlogère et nous revenons sur nos pas, en admirant le long du flanc de la montagne le hardi tracé du chemin de fer qui doit relier Neuchatel à Pontarlier, en déservant tout le Val de Travers d'où sortent chaque jour les produits les plus variés, de l'asphalte, des montres, de l'absinthe, des dentelles, etc. que les Suisses expédient dans de lointaines contrées.

La ligne Pontarlier-Neuchatel longue de 46 kil. doit se raccorder à celle de Vauxmarcus, à 5 kil. au S. O. de Neuchatel et à celle de la Chaux-de-Fonds entre Rochefort et Corcelles. Les principaux travaux d'art sont : *le souterrain de Haut-la-Tour*, long de 304 mètres ; celui de *Saint-Sulpice*, long de 246 mètres ; celui de *Fleurier*, long de 542 mètres ; les viaducs de la *Prise-Milord* et de *l'Hurguenaz*, de 85 et de 82 mètres ; le *viaduc de Couvet*, long de 110 mètres.

Après avoir visité le Val-de-Travers nous nous rendîmes à Neuchatel. Cette jolie ville Suisse assise au bord de son lac, en face des cimes neigeuses des Alpes, est bâtie en calcaire jaune *néocomien* ; rien ne trouble la tranquilité de ses rues si ce n'est quelquefois les révolutions, véritables tempêtes dans un verre d'eau.

Neuchatel quoique chef-lieu du canton n'est pas un centre industriel, on y fait cependant un peu de bijouterie et d'horlogerie. C'est dans cette ville qu'est né Abraham-Louis Bréguet, le 10 Janvier 1747. A l'âge de 15 ans, il vint à Paris faire son apprentissage d'horlogerie et s'y établit. Ses chefs-d'œuvres lui méritèrent bientôt une célébrité universelle. Un jour, le duc d'Orléans, étant à Londres, montra une montre de Bréguet à l'horloger Arnold, qui passait pour le premier de l'Europe. Arnold, après avoir admiré le mécanisme de ce chef-d'œuvre, dont il pouvait mieux que tout autre apprécier l'exécution, se hâta de venir à Paris pour y faire connaissance avec notre artiste ; et en partant, il lui confia son fils, John

Digitized by Google

Arnold, qui resta deux ans sous ce nouveau maître, et qui, plus tard, devint un des meilleurs horlogers de l'Angleterre.

Bréguet à formé de nombreux élèves ; parmi ses ouvriers, dont quelques uns sont devenus de savants praticiens, nous citerons les Jurassiens Perrelet, Ingénu Japy, etc.

Bréguet est mort le 17 Septembre 1823. C'est de tous les horlogers de l'Europe celui qui tient la plus large place dans l'histoire de l'horlogerie au dix-neuvième siècle. Son principal mérite est, non dans la foule des inventions qu'il a produites au jour, et qu'on a en général abandonnées, mais dans le perfectionnement des diverses pièces, dans la détermination des *calibres* avantageux, que la Suisse a depuis imités, et qui sont devenus classiques.

Pour faire comprendre combien est méritée la réputation que Bréguet a faite à sa maison, il suffira de citer les prix qu'il accordait à ses ouvriers. Ordinairement pour faire *repasser* une montre venant de Suisse, on donne 50 francs à un bon ouvrier en chambre ; Bréguet allouait pour la même opération, mais faite avec un tout autre soin, 150 fr. au moins. Quand un *repasseur* trouvait que telle pièce était vicieuse, il la changeait de son propre mouvement, et par cela seul ses honoraires s'élevaient à 100 écus. Bréguet vendait de l'horlogerie suisse, mais singulièrement revue et amendée. La vente de cette *horlogerie mixte* est de beaucoup plus lucrative que celle de l'horlogerie de précision, dont toutes les pièces sortent des ateliers parisiens.

Pendant que nous sommes à Neuchatel, nous allons rendre visite à M. Godet le savant botaniste qui nous ouvre son herbier et nous énumère les richesses qu'il renferme ; il nous montre sa nouvelle *rosa mollissima*. M. Contejean, lui cite à son tour les plantes qu'il a trouvées, chemin faisant. M. Godet est tout surpris en apprenant que *l'asperugo procumbens* pousse contre le vieux mur d'une ferme près de la Tourne

Et nos deux botanistes de s'extasier et de se raconter toutes les merveilles botaniques des stations de Montbéliard et de Creux-du-Vent ! Quelle admirable science que celle qui peut procurer à des hommes intelligents des jouissances aussi modestes et cependant bien vives et bien senties !

Tous les archéologues étaient en émoi ; on venait en effet de découvrir sur les bords des lacs de Neuchatel et de Bienne les vestiges de colonies celtiques dont les habitants ont dû

Digitized by Google

habiter des villages construits sur pilotis. Les objets très-nombreux trouvés, indiquent que ces peuplades se livraient à la pêche et à la chasse et avaient une civilisation déjà avancée. M. Desor à Neuchatel et M. Schwab à Bienne recueillent avec soin tous ces débris si intéressants qui permettront de lever un coin du voile qui recouvre encore l'histoire de ces peuplades inconnues.

Nous parcourons les galeries du Musée, mais les nombreux fossiles en désordre dans leurs vitrines nous disent assez qu'Agassiz n'est plus là ! Reviendra-t-il un jour de la terre lointaine, dans sa belle patrie qui le regrette toujours?

De Neuchatel nous retournons à la Chaux-de-Fonds en traversant le Val de Ruz. Ce vallon est essentiellement agricole et bien cultivé ; il est à 770 mètres au dessus de la mer. Il est parsemé de fermes, de hameaux et de villages dont les habitants travaillent en été à la terre et en hiver à l'horlogerie. Sa population est de 7,506 habitants. C'est à Fontaines-Melon que se trouve la fabrique *d'ébauches* de MM. Robert dont nous avons déjà parlé.

A Fontaines demeure David Maillardet qui a fait de si remarquables *automates* et qui continue ainsi l'art ingénieux des célèbres Jaquet-Droz.

Les divers villages des Geneveys (Hauts-Geneveys, Geneveys-sur-Coffrane) sont d'anciennes colonies genevoises. Ce ne furent pas les seules que les Genevois fondèrent dans les montagnes de Neuchatel, car M. Nicolet nous apprend dans ses lettres à *la Suisse* : qu'en 1782 des horlogers de Genève proscrits, conçurent le projet de transporter la fabrique d'horlogerie en Irlande ; n'ayant pas réussi auprès du ministre anglais, les émigrés se retirèrent à Constance, au Locle et à la Chaux-de-Fonds et dotèrent ces localités d'industries nouvelles. Ces émigrés ont laissé un souvenir de leur arrivée en imposant le nom de *Petit-Versoix* à l'un des quartiers de la Chaux-de-Fonds où leurs petits fils vivent encore.

Les habitants des Hauts-Geneveys s'occupent de la confection de petites pièces d'horlogerie, en particulier des *tenons* de roues de renvoi, petites tiges d'acier poli qui se fixent dans la platine et servent de pivots aux roues de renvoi.

Pour atteindre la Chaux-de-Fonds depuis le Val de Ruz, il faut traverser la montagne des Loges ; en arrivant au point culminant du passage haut de 1286 mètres, on découvre un panorama magnifique du Jura et de la chaine des Alpes.

Digitized by Google

Cette montagne des Loges est traversée par le grand tunnel du chemin de fer ; ce tunnel est destiné à relier les trois vals de Ruz, de S^{t}-Imier et de la Chaux-de-Fonds ; il se compose de deux souterrains, l'un passant sous le plateau des Loges, la Vue-des-Alpes, et le Montperreux et l'autre passant sous le Mont-Sagne ; entre les Converts et la Chaux-de-Fonds. Le premier tronçon, celui des Loges, long de 3200 mètres, a une double pente dont le sommet se trouve un peu au sud de la Vue-des-Alpes. Le second tronçon, à pente unique vers la Chaux-de-Fonds, a une longueur de 1388 mètres. Ce souterrain fait partie de la voie ferrée qui est en construction de Neuchatel à la Chaux-de-Fonds. (Compagnie du Jura Industriel). Le tracé d'une longueur de 29 kilomètres, passe par Corcelles, Rochefort, les Geneveys et traverse le Jura dans les souterrains des Loges. Les difficultés à vaincre étaient considérables, la pente totale étant de 1990 mètres.

M. Gresly a été chargé de faire la coupe géologique des terrains à percer pour les souterrains ; ce travail a été un véritable triomphe pour la science. Toutes les prévisions du géologue se sont réalisées et chaque étage jurassique a été rencontré par la pioche du mineur dans la position exacte indiquée par M. Gresly. Les travaux de percement, fort beaux du reste, sont presque achevés et bientôt la locomotive circulera entre Neuchatel et la Chaux-de-Fonds.

Toutes les parties des montagnes qui entourent la Chaux-de-Fonds et le Locle sont habitées par une population d'horlogers. Le vallon de la Brévine, les Planchettes, les Franches-Montagnes, le Val S^{t}-Imier, les montagnes des Loges, sont aussi des ruches ouvrières de la grande fabrique d'horlogerie du Jura.

Le vallon de la Brévine s'étend depuis le Locle, parallèlement à la vallée de Morteau, sur une longueur de quatre lieues ; il est à 1000 mètres d'altitude. Quoique étroit ce vallon renferme une assez nombreuse population disséminée à la Chaux-du-Milieu, aux Cachots, au Bémont. Le village de la Brévine occupe le milieu du vallon, ses habitants sont en possession d'une spécialité de fabrication : Ils font ces petites *chaines* en acier que l'on emploie dans les *montres à roue de rencontre* pour communiquer le mouvement du *barillet* à la *fusée* ; ces chaines sont vendues aux établisseurs du Val S^{t}-Imier.

Digitized by Google

Le premier pasteur de la Chaux-du-Milieu fut en 1740 Pierre Cartier, naturaliste qui fut un des créateurs de la paléontologie.

La contrée Jurassienne qui s'étend entre le vallon de St-Imier, les Cluses de Moutiers et la frontière française s'appelle les *Franches-Montagnes* ; on y trouve plusieurs villages où l'on fabrique aussi des montres, ce sont les villages des Bois, de Noirmont, des Breuleux, la Ferrière, etc...

Les frères Guillemin de Noirmont ; MM. Baume frères, Boichat, Godat frères, aux Bois ; Beurret aux Breuleux ; Cattin frères, Nicolet à la Ferrière, sont au nombre des bons fabricants des Franches-Montagnes.

C'est à la Ferrière que restait Gagnebin dont M. Thurmann a écrit la biographie ; nous ne pouvons résister au plaisir de reproduire quelques pages charmantes écrites par M. Thurmann, d'autant plus qu'elles ont trait à notre sujet.

« La Ferrière est actuellement une grande commune de la paroisse de Renan, district bernois de Courtelary, et compte 12 à 1300 âmes. Elle se compose, outre le village de ce nom, d'une foule de maisons disséminées. L'horlogerie y est florissante et ne déroge en rien aux anciens souvenirs. Du temps de Gagnebin, la Ferrière appartenait à la Seigneurie d'Erguel dépendante de l'évêché de Bâle. Encore vers 1770, le chemin jusqu'à la Chaux-de-Fonds était mauvais, et selon Osterwald « on avait réussi à le rendre praticable. » A cette époque la Ferrière comptait plusieurs mécaniciens et physiciens distingués, les Perret, Nicolet, Vuille, Droz, Berguier, etc., auxquels il faudrait maintenant en ajouter plusieurs autres. »

« La contrée est, comme le plateau des Franches-Montagnes auquel elle appartient, située à une forte altitude de 900 à 1000 mètres et plus, au dessus de la mer. Les hivers y sont très-longs, les neiges puissantes et persistantes. C'est un pays à physionomie boréale où règnent les paturages à herbages courts, les forêts d'épicéas et les tourbières à bouleau nain, arbuste de Laponie. Des cultures médiocres n'y occupent que peu d'étendue ; les arbres fruitiers y sont rares et murissent mal ; la végétation, en général, y est celle de la région montagneuse du Jura assez bien caractérisée par la grande gentiane. A partir de la Ferrière, vers le nord et le levant, s'étendent des plateaux accidentés,

Digitized by Google

coupés de bois, de prés secs, de *seignes* humides ; ils sont limités au sud par le val S^{t}-Imier, puis à l'ouest du côté neuchatelois et français, par les Combes de Valanvron, déchirure sauvage, et les Côtes-du-Doubs profondément encaissées de rochers pittoresques depuis le Moulin-de-la-Mort jusqu'au Saut près des Brenets. Toutes stations d'aspect sérieux, presque solennel et très-propres à inspirer l'artiste et l'observateur. »

« C'est à la Ferrière que restaient les frères Gagnebin. L'ainé, Abraham, né à Renan en août 1707, mourut à la Ferrière en avril 1800, âgé de 92 ans. Le second, Daniel, né à Renan en 1709, mourut à la Chaux-de-Fonds en 1781. Tous deux furent, durant très-longues années, médecins et chirurgiens à la Ferrière où Abraham passa sa vie et que Daniel ne quitta que vers ses dernières années. Abraham était plus particulièrement naturaliste, botaniste, géologue, et météorologiste. Daniel surtout mécanicien, physicien, chimiste. Les deux frères étaient journellement consultés comme médecins. Au milieu d'un district où toutes les idées se tournaient vers les applications industrielles, on avait souvent recours à eux pour des directions relatives à quelque perfectionnement exigeant l'intervention de lumières plus scientifiques que celles de l'ouvrier ordinaire. Daniel était doué de cette étincelle qui a fourni à nos montagnes tant de génies inventifs et d'artistes habiles. « Il a inventé, dit Osterwald, une machine propre à piquer, avec la plus grande justesse, des cylindres ou rouleaux nécessaires pour les pendules à carillon. Il fait des aimants artificiels, connait par ses expériences les phénomènes de l'électricité, et s'est principalement attaché à l'optique, ayant construit des télescopes, des microscopes, et divers miroirs cylindriques, coniques, pyramidaux. » (*A. Gagnebin par J. Thurmann* 1851.)

Dans un autre écrit de Thurmann nous trouvons encore le passage suivant :

« C'était en 1740. Le Locle et la Chaux-de-Fonds, pauvres et modestes communes perdues dans les montagnes et bien ignorées du monde, étaient formées de quelques douzaines de chalets à bardeaux. Deux ou trois de ces chalets seulement laissaient, à travers de petites fenêtres vitrées à cibles, apercevoir les établis de Daniel Jean-Richard dit Bressel et de ses quatre fils, qui déjà livraient au commerce le nombre prodigieux alors de cent à cent cinquante montres par an. Que dis-je, au commerce ? Ils les vendaient

Digitized by Google

une à une aux couvents de Bourgogne, de Franche-Comté et de l'Evêché de Bâle. »

« Mais quel est ce brave piéton aux modestes allures de médecin de campagne, qui, le baton noueux à la main, la boite de fer-blanc en baudrier, foule non pas le pavé, mais le gazon des rues de la Chaux-de-Fonds ? Il frappe à la porte de Brandt dit le Gruérin, l'horloger élève de Bressel, pour lui souhaiter en passant un cordial bonjour. Cet herborisateur, c'est un ami Erguéliste qui vient serrer la main à un ami neuchatelois. C'est un représentant des sciences naturelles qui vient fraterniser un instant avec un représentant du génie de la mécanique. Il a quitté la Ferrière d'Erguel de bon matin, il a mouillé ses pieds aux rosées du Valanvron. Qui est-ce ? C'est Abraham Gagnebin »

« C'est que l'ouvrier des arts et l'ouvrier des sciences naturelles sont frères. C'est que tandis que les premiers jetaient les fondements de notre prospérité industrielle future, les seconds cultivaient les premiers germes de nos progrès intellectuels. C'est que tandis que les Jean-Richard, les Robert, les Perrelet, les Benoit, les Ducommun, les Jaquet-Droz, les Houriet, les Bréguet, etc., créaient une industrie dont les produits devaient se répandre à flots dans les deux mondes, le labeur des d'Ivernois, des Bourguet, des Garcin, des Cartier, des Gagnebin, modestes ouvriers en sous-œuvre des Haller et des Buffon, ensemençaient avec persévérance un sol qui ne devait pas demeurer ingrat, puisqu'il devait plus tard allaiter le génie de Léopold de Buch, et porter des Chaillet, des Montmollin, des Lesquereux, des Godet, des Nicolet, des Guyot, des Desor, des Agassiz. »

(Coup-d'œil sur les travaux de la Société Jurassienne d'Emulation 1855.)

De la Chaux-de-Fonds nous descendons à Bienne par le Val de S^t^-Imier. Le Vallon de S^t^-Imier a 6 lieues de longueur et court de l'Ouest à l'Est, entre le Chasseral et le Sonnenberg ; il est arrosé par un filet d'eau nommé la Suze, qui prend naissance à son extrémité supérieure, et sert de force motrice aux usines de la Vallée.

La partie supérieure de la Vallée appartient à la *région montagneuse*, elle est à 983 mètres. Au milieu de ses paturages sont disséminés les hameaux et les fermes de la Cibourg et des Convers.

Au bas de la rude côte par laquelle on descend de la

Digitized by Google

Chaux-de-Fonds, se trouve le premier village industriel, Renan, un peu plus loin Sonvilliers, S^{t}-Imier, Villeret, tous grands et beaux bourgs nouvellement batis.

C'est que dans ce vallon aussi l'industrie horlogère a élu domicile. C'est dans ces villages que se fabriquent les montres *à deux platines, échappements à roue de rencontre.*

On en établit du prix de 9 fr. 50 c. à 25 fr. marchant très-bien. *La montre à roue de rencontre* était très-répandue autrefois, mais *la montre système Lépine façon Bréguet, à cylindre,* tend chaque jour à la faire disparaitre.

Toutefois le Vallon de S^{t}-Imier en établit encore un grand nombre, pour l'Allemagne surtout. Le mécanisme de la *montre lépine* exige moins de pièces que celui des *montres à roue de rencontre ;* la disposition des *ponts* est beaucoup plus commode pour le réglage, les réparations, le posage des pièces, etc. Il y a plus d'élégance dans le *calibre Lépine* que dans les grosses montres à *deux platines.*

Ces avantages réunis au bas prix auquel on établit maintenant les *lépines,* font prévoir que dans un temps prochain la fabrication des montres à roue de rencontre cessera. Tous les jeunes gens qu'on met en apprentissage dans les centres de fabrication, sont placés de préférence chez des maîtres qui confectionnent les *lépines* (c'est ainsi qu'on désigne en style d'atelier les montres *calibre Lépine, façon Bréguet),* d'abord, parce qu'on gagne plus d'argent à ce genre de travail, et ensuite parceque l'ouvrier trouve quelque chose de flatteur dans ces titres de *finisseur, régleur, repasseur, doreur* et *polisseur* en montres *lépines.*

Jusqu'en 1832 les ouvriers du Val S^{t}-Imier s'occupaient exclusivement de la fabrication des montres à roue de rencontre, mais à la suite de troubles politiques plusieurs établisseurs neuchatelois se retirèrent dans l'Erguel avec leurs ouvriers et transportèrent dans cette vallée la fabrication des *montres lépines.*

Renan est un joli village de 1820 habitants. Parmi les établisseurs nous mentionnerons MM. Borel Lucien, Bourquin Ulysse, Brandt Eugène, Chopard Charles-Henri, Courvoisier Olivier, Droz Aimé, F^{s}. J. Ducommun, Gindrat Jules et C^{ie}, Kullmann A., J. Nicolet, Ullmann, Quinche J., E. Tissot, Wuilleumier et Besson.

Sonvillier, gros bourg de 2276 habitants, dont 800 horlogers. C'est là que sont les ateliers de MM. Auguste et Gustave

Digitized by Google

Chopart, grands fabricants de montres à roue de rencontre. M. Gustave Chopart mérite de grands éloges, c'est un homme de bien qui ne recule devant aucun sacrifice pour donner du travail à ses ouvriers dans ces moments de crise.

Citons encore dans cette localité MM. Bertrand et Renard, P. Liomin, H. L. Marchand, Raiguel jeune, Tissot Adolphe, L. A. Marchand, Bourquin A. et frères, Courvoisier, Nerdenet Louis, Richard.

S^{t}-Imier compte aujourd'hui 3000 habitants tous voués à l'industrie, la plupart à l'horlogerie, un certain nombre à la dentelle.

Les établisseurs sont nombreux à S^{t}-Imier, parmi eux distinguons MM. Agassiz, Calame et Reymond, Dietisheim frères, Garaux-Flotron, G^{ve} et Ch. Glatz, Kirneur, Droz-Sandoz, Laval, Meyrat-Langel, Guntzburger, Guyot et Nicot, Quartier et Gagnebin, Sandoz et Vuille. M. Laval cherche par de savants calculs à établir des tables indiquant les dimensions exactes de toutes les parties des organes de la montre.

S^{t}-Imier est une jolie petite ville, sa rue principale très-longue, bordée de belles constructions, est très-animée. Un incendie a détruit l'ancien village en 1839 et aujourd'hui une ville toute moderne l'a remplacé.

Villeret qui fait suite à S^{t}-Imier a 970 habitants. MM. Emile Blancpain et F^{s}. Gérard sont les principaux établisseurs de ce village.

« Au commencement du septième siècle, si l'on en croit les légendes, un homme né à Lugnez, d'une noble famille de l'Elsgau, fuyant les dangers de la vie du monde, chercha une solitude dans les montagnes désertes du Jura, et se retira dans la vallée que la Suze arrose de ses eaux limpides. Ce lieu désert, ce vallon inhabité prit le nom du solitaire qui s'y était réfugié et on l'appela le Val de S^{t}-Imier. Il y bâtit une cellule et une modeste chapelle qu'il dédia à Saint-Martin et s'occupa du défrichement de ce lieu inculte et couvert de broussailles. Bientôt il se forma autour de lui une réunion de gens pieux qui désiraient vivre dans le recueillement et la prière. Après la mort d'Imier, le bruit des miracles qui s'opéraient à son tombeau, attira un concours de pélerins, et ce lieu cessa d'être un désert. Les disciples d'Imier furent obligés d'augmenter les défrichements afin de pourvoir à la subsistance de tous ces voyageurs ; leur vie partagée entre le travail et la prière leur amena de nombreux compagnons,

Digitized by Google

et quand, deux siècles plus tard, les Huns ou les Hongrois dévastèrent la Bourgogne-transjurane, Berthe, l'épouse du roi Rodolphe, se hâta de réparer les désastres commis par ces peuples barbares, et s'empressa surtout de restaurer les églises qu'ils avaient détruites. C'est à cette princesse qu'on attribue la fondation du monastère ou collège de chanoines à S^{t}-Imier. On rapporte qu'ayant visité le tombeau de cet anachorète, elle ordonna qu'on y bâtit une église et qu'on y établit douze chanoines sous la direction d'un prévôt. Elle dota aussitôt cette nouvelle fondation et voulut que le corps de S^{t}-Imier fut transféré de l'humble chapelle de Saint-Martin, dans la basilique qu'elle venait d'édifier. Le temple actuel de S^{t}-Imier est l'église même bâtie par les ordres de Berthe au 10^{me} siècle. Les changements que les hommes lui ont fait éprouver n'ont point détruit le caractère d'antiquité de cette basilique. »

« L'incendie de S^{t}-Imier en 1839 acheva de détruire tous les vestiges des constructions des chanoines dont les maisons lourdes et massives furent remplacées par d'élégantes habitations percées de fenêtres dans tous les sens pour faciliter l'établissement de l'horlogerie. C'est ainsi que cette vallée, déserte au 7^{me} siècle, avait d'abord été défrichée par de pauvres ermites, s'était peuplée de proche en proche ; alors où il y avait un monastère, il y avait une école et le temps était partagé entre la prière, le travail manuel et l'instruction. Avec ces trois éléments d'ordre et de paix, il était tout naturel de voir cette colonie prospérer et des fermes, des hameaux, des villages se former et se grouper sur les rives de la Suze. Plus tard, quand les chanoines, riches des dons de leur fondatrice et de beaucoup de seigneurs, virent qu'ils n'avaient plus besoin de travailler pour vivre, ils se livrèrent à l'oisiveté. La prière devint un travail, le travail une punition, l'école une institution inutile et il fallut stimuler le zèle des chanoines pour les forcer d'apprendre les choses les plus indispensables à leur état. Aussi, quand au 16^{me} siècle, sonna l'heure de la réformation, tous se trouvèrent prêts à supprimer la messe pour se contenter du prêche, moyennant toutefois conserver leurs prébendes. Mais quand le peuple, qui voulait particulièrement l'abolition des charges, leur eut fait entendre de sa rude voix que c'était à ces prébendes qu'il en voulait, les chanoines reprirent le catholicisme prébendaire. Alors le peuple

Digitized by Google

invoqua l'assistance de Bienne et de Berne, et ces combourgeois expulsèrent les chanoines, se partagèrent leurs revenus, ne laissant au peuple que les charges anciennes déguisées sous de nouvelles formes. »

« Long-temps encore après la réformation la vallée de la Suze connut peu l'industrie. Ses maisons, comme ses églises, étaient couvertes en pierres ou en bardeaux ; dans cette vallée neigeuse le chaume était rare et les tuiles peu estimées ; mais dès qu'à la fin du 18me siècle l'horlogerie commença à y pénétrer, cette industrie fit tellement changer d'aspect à la vallée que les chanoines, s'ils revenaient, ne reconnaîtraient plus que la Suze, les montagnes et les murs de l'église bâtie par la reine Berthe » (1)

Le Val St-Imier compte non seulement des horlogers distingués mais des artistes, des savants :

B. A. Nicolet de St-Imier, peintre et graveur de la reine Marie-Antoinette à Paris ; Frisard émule de Jaquet-Droz ; les Béguelin de Courtelary ; les Agassis, etc...

La partie inférieure de la Vallée de St-Imier appartient à la Région moyenne, les cultures sont plus variées, aussi les hameaux de Doux, de Cormoret, de Courtelary, Cortebert, Corgémont, Sombeval et Sonceboz sont-ils plus agricoles qu'industriels.

C'est à Corgémont que se trouve une succursale de la fabrique *d'ébauches* de Fontaine-Melon. Les batiments de cette usine sont en dehors du village au pied des côteaux ; Messieurs Robert font faire ici les travaux qui exigent des machines d'une certaine force, *laminoirs, martinets, découpoirs, tours à burins fixes, scies mécaniques, machines à fraiser, à tailler les dents*, etc...

Courtelary est le berceau de la famille des Béguelin qui a donné à ce pays des hommes distingués comme horlogers, comme magistrats et comme prêtres. Nicolas Béguelin né à Courtelary en 1714, fut le précepteur de Frédéric-le-Grand. C'était un savant philosophe qui succéda à Leibnitz comme recteur de l'Académie de Berlin. Sa famille est placée maintenant au rang des plus distinguées de la Prusse, à laquelle elle a donné des savants et des hommes d'état d'un grand mérite.

A Sonceboz Messieurs Rosselet et Chalande ont construit

(1) Notice sur St-Imier par A. Quiquerez.

Digitized by Google

une très-jolie usine où ils fabriquent des ébauches système Lépine très-estimées.

De Sonceboz on descend par une route des plus pittoresques jusqu'à Bienne ; à une grande profondeur mugit la Suze qui forme de distance en distance d'effrayantes cataractes.

Au pied de la montagne, Bienne se baigne au bord de son lac, c'est une ville qui prend depuis quelques années une grande extension et c'est surtout à l'horlogerie qu'elle doit sa prospérité. Beaucoup d'ouvriers et de fabricants, fuyant le climat sibérien de la Chaux-de-Fonds sont venus se réfugier à Bienne dont le climat est très-doux ; nous sommes en effet redescendus dans la *région basse* et tout autour de la ville la vigne, les céréales, les légumes délicats, les arbres fruitiers indiquent un sol fécond et un ciel clément.

A cette première cause, il faut en ajouter une seconde, c'est que peu-à-peu le Haut-Jura s'est peuplé et semblable à une coupe qui se remplit jusqu'au bord et se déverse au dehors, la population horlogère des montagnes devenue exhubérante tend à se répandre dans les villes de la plaine. Les logements ne pouvant suffire pour la contenir, on a bien construit de nouvelles demeures, mais les loyers sont excessivement chers, aussi à la S^{t}-Georges, époque des termes de baux, des familles entières errent dans les rues de la Chaux-de-Fonds sans trouver où s'abriter. La cherté des vivres va toujours croissant, il faut presque tout apporter de la plaine, aussi beaucoup d'ouvriers quittent-ils ces régions inhospitalières et vont-ils s'établir dans les villes assises au pied du Jura, à Bienne, à Soleure, à Morat, Neuchatel, Porrentruy, etc.

Tous ces établissements récents, seront-ils assez forts pour faire concurrence aux grands centres du Jura ? C'est ce qu'un avenir prochain décidera, pour peu que la crise actuelle continue et qu'il y ait un arrêt forcé et prolongé dans la production de l'horlogerie de pacotille.

Voyant arriver chez eux une riche industrie, les habitants de Bienne se sont empressés de construire pour les horlogers une cité ouvrière afin de les attirer et de les fixer au milieu d'eux ; ils ont réussi, et aujourd'hui de nombreux établisseurs donnent déjà à Bienne une véritable importance industrielle.

Un chemin de fer relie Bienne à Soleure et à Berne, des steamers la relient par les lacs de Bienne et de Neuchatel, avec le canton de Vaud.

Digitized by Google

Soleure au pied du Weissenstein a voulu aussi imiter sa voisine et *une Société d'horlogerie* s'est fondée dans cette ville pour y créer la fabrication de la montre ; jusqu'à présent cette fabrication n'a pas encore pris de grands développements malgré les efforts très-louables de la Municipalité Soleuroise.

Nous sommes ici à la limite septentrionale de notre Jura horloger.

De Soleure nous gravissons le Weissenstein où nous allons à 1283 mètres au dessus de la mer, admirer le panorama des Alpes depuis le Sentis jusqu'au Mont-Blanc. L'aubergiste M. Stüder nous reçoit cordialement et nous fait goûter de son meilleur lait. Nous le quittons à regret pour redescendre dans les belles cluses de Moutiers. Nous visitons Crémine, Moutiers, Malleray, Reconvilliers et les nombreuses fabriques *d'ébauches* qui se sont montées dans ces villages et dont nous avons déjà fait mention plus haut.

A Moutiers-Grandval nous allons diner à l'auberge du capitaine Moll qui nous fait voir les boulets qu'il a rapportés de la bataille de Gislikon où il s'est particulièrement distingué.

Moutiers est la patrie des Moschard dont l'un David Moschard botaniste et paléontologiste, possédait un très-riche cabinet de fossiles jurassiques aujourd'hui dispersés dans les musées suisses et étrangers.

La Vallée de Moutiers n'était encore au VII^me^ siècle, qu'une vaste forêt traversée par la grande voie romaine qui, partant de Bienne et passant sous Pierre-Pertuis, aboutissait à *Augusta Rauracorum*. C'est vers cette époque que Walbert et des disciples de S^t^-Colomban, vinrent fonder dans cette vallée solitaire une abbaye nommée *Moutiers* ou *Moustiers (monasterium)*.

S^t^-Germain le premier abbé de ce monastère s'occupa d'abord de faire défricher le sol et cultiver les terrains nécessaires aux besoins des moines. Bientôt de nouveaux habitants vinrent se fixer dans la vallée et continuèrent les défrichements et les travaux agricoles.

De pieuses largesses rendirent le couvent de Moutiers l'un des plus riches de la Suisse. La Reine Berthe fut la bienfaitrice de cette vallée comme de tout le Jura.

Moutiers devint pendant le Moyen-âge un centre intellectuel où toute une jeunesse studieuse accourait pour recevoir

Digitized by Google

l'instruction des Ison, des Hilpéric, des Philippe de Vorbourg.

Un peu plus haut dans le Jura, à Bellelay un couvent de prémontrés devenait en même temps un centre de civilisation pour la contrée.

Mais bientôt les invasions, les guerres apportant avec elles l'incendie et la dévastation, causèrent la ruine de l'abbaye de Moutiers.

Cette contrée passa sous la domination des Princes-Evêques de Bâle qui placèrent toutes ces vallées sous le commandement d'un *prévôt*.

Plus tard la Prévôté fut cédée aux Bernois. Les défrichements commencés autour du couvent de Moutiers se sont continués dans toute la vallée qui aujourd'hui est très peuplée et bien cultivée.

Plusieurs industries s'y sont établies ; les forges de Courrendlin sont une ancienne fondation des princes-évêques et la verrerie de Roche compte environ 50 ans d'existence ; mais l'usine de Choindez, la verrerie de M. Chatelain à Moutiers, les fabriques d'ébauches de Reconvillier, de Malleray, de Moutier et de Crémine sont des fondations de date récente. L'horlogerie à domicile se répand dans la plupart des villages. Dans la partie du pays, dite *sous les roches*, près de deux cents personnes s'occupent du tissage de la soie.

Le total des ouvriers, employés dans ces établissements et à ces diverses branches d'industrie, est de 12 à 1300.

La route de Bâle à Bienne et à Berne traversait autrefois toutes les cluses de Moutiers, de Court et la Pierre-Pertuis mais depuis l'ouverture de la ligne ferrée de Bâle à Bienne par le Hauenstein cette route, est abandonnée et toute l'industrie des maîtres de postes, des hôtels est ruinée.

Nous rentrons de notre excursion dans le Jura par Porrentruy où nous avons le plaisir de serrer la main à plusieurs de nos amis de la *Société Jurassienne d'Emulation*, MM. Kohler, Dupasquier, Cuenin. Nous ne pouvons passer par cette ville sans penser à notre cher et illustre Thurmann, à ce savant géologue et naturaliste auquel le Jura doit son développement intellectuel et la fondation de cette *Société Jurassienne d'Emulation* qui a déjà publié de nombreux et d'importants travaux.

Digitized by Google

Porrentruy est une des localités suisses où l'horlogerie a pris un développement rapide qui fait honneur au patriotisme de ses habitants parmi lesquels il faut citer le nom de M. Choffat.

MM. Froté et Challet ont une fabrique *d'ébauches* et de *finissages*. MM. Faivre et Rondot, Schmit, Th. Péquignot, Jobin, etc. sont des établisseurs qui font *finissages*, *échappements*, et achèvent la montre en entier.

Cette petite ville si tranquille est admirablement propre aux travaux de l'horlogerie et nous ne doutons pas que cette industrie ne s'y développe et ne devienne une précieuse ressource pour ses habitants, mais ce développement même dépend de la facilité avec laquelle les établisseurs pourront trouver des ouvriers, il faut donc qu'il s'en forme et que les jeunes gens de Porrentruy prennent le goût d'un travail manuel délicat, qui exige de l'attention et dont le prix a bien baissé depuis quelques mois.

Il semble que tous les habitants du Jura horloger dont nous avons tracé en commençant les limites, possèdent le même génie pour les arts mécaniques. Partout en effet, dans ces montagnes, où l'horlogerie s'implante, elle réussit comme une semence qui jetée sur une terre féconde produit d'excellents fruits. Toute la partie du Haut Jura Français qui confine au Jura Suisse est plus agricole qu'industrielle et l'horlogerie n'y a pas des centres comme Besançon, la Chaux-de-Fonds, le Locle, mais cependant cette industrie y existe aussi, elle y prospère même et s'étend chaque jour.

Les habitants de cette région élevée voyant la prospérité merveilleuse de leurs voisins ont cherché aussi dans le travail de l'horlogerie une nouvelle source de richesse qu'ils n'avaient pas trouvée dans l'exploitation de leurs tourbières, ou la culture d'un sol ingrat. Ils trouvent en outre une occupation attrayante à manier le laiton et l'acier et ils remplissent ainsi utilement ces longues soirées qu'ils passaient autrefois accroupis autour de l'âtre. Les jeunes gens vont passer quelque temps en Suisse pour y faire un apprentissage et en reviennent les uns finisseurs, les autres planteurs d'échappements, etc. — Ils travaillent d'abord seuls pour les maîtres chez lesquels ils ont appris les principes de l'art, bientôt si les affaires vont bien, ils prennent eux-mêmes des enfants de leurs villages en apprentissage ; peu-

Digitized by Google

à-peu les voisins les voyant réussir les imitent et c'est ainsi que notre population devient industrielle !

Tout les villages qui peuplent le plateau compris entre le Dessoubre et le Doubs renferment des horlogers ; il faut citer surtout les Bréseux, où demeure M. Domon établisseur *de montres Lépine*. A Charquemont, les Ecorces, Damprichard, Trévillers, le Russey, La Grand-Combe, le Villers, de nombreux ouvriers ont pour spécialité *les échappements à cylindre ;* ils vendent ces échappements à un prix très-bas, à 1,50 c. ou 2 fr. selon la qualité.

Charquemont a vu naître non seulement des horlogers, mais encore un astronome. Le curé Mougin, né à Charquemont en 1735 mort à la Grand-Combe sa paroisse en 1806, âgé de 81 ans était un observateur distingué qui a rendu de véritables services à la science astronomique.

Cette contrée sauvage des Côtes du Doubs a inspiré a plusieurs de ses habitants le goût des études naturelles : le curé Bouchelier, les Carteron à la Grand-Combe, Renaud-Comte au Villers étaient des géologues auxquels on doit les premières données sur les stations fossilifères de ces hautes contrées.

A Morteau et aux Gras, MM. Baron frères occupent beaucoup d'ouvriers pour *les assortiments d'échappements à cylindre.*

Aux Gras il y a plus de 90 ouvriers qui font des *outils* d'horlogerie comme à Couvet.

Montécheroux mérite une mention particulière ; ce village placé sur le sommet du Lomont est peuplé d'un grand nombre d'ouvriers qui fabriquent ces petits tours indispensables aux horlogers et qui portent le nom de *tours de Montécheroux ;* ils font aussi des *étaux d'établis* et *à main*, des *tenailles à couper*, des *pinces*, etc...

Une des branches accessoires de l'horlogerie s'est implantée à Plancher-les-Mines, à l'extrémité sud des Vosges, c'est la fabrication des clefs de montres. Plus de 200 ouvriers sont occupés à cette industrie, dans de petits ateliers domestiques ; les uns font le carré en acier, ils coupent les bouts de fer, percent et forment le carré, le tournent, le taraudent et le polissent ; d'autres fondent l'anneau et le brunissent. Les principaux de ces ateliers sont ceux de MM. Spindler, Fassenot, Reimpach, Gounand, Hindrezer, etc.

Digitized by Google

Ces clefs et carrés se vendent *à la grosse* en Suisse, en France et en Allemagne.

Essayons de résumer la production de la fabrication de la montre dans tout le Jura :

La population horlogère des montagnes et vallées Neuchateloises produit tous les ans environ 800,000 mouvements de montres.

Besançon et le Jura Français en livrent au commerce 200,000.

Les Cantons de Genève, de Vaud, de Berne et la Savoie 500,000.

C'est donc 1,500,000 montres de toutes espèces, en or, en argent ou en alliage que le Jura horloger produit chaque année.

Or sur ce chiffre, il faut compter un quart de montres d'or et trois quarts de montres en argent, en nickel et en alliage.

Voici le prix auquel revient la montre la plus répandue, c'est-à-dire, une bonne montre à boite d'argent, *genre Lépine, façon Bréguet, échappement à cylindre, encliquetage A.*

Prix de Revient :

Une Ebauche et finissage Japy.	fr. 3, 33 c.
Echappement à cylindre planté	3, 50
Les aiguilles.	0, 20
La glace.	0, 25
Le ressort	0, 25
Le cadran	0, 40
La boite en argent	7,
Repassage en blanc.	3,
Réglage et pose du spiral du balancier . . .	0, 50
Adoucie	0, 50
Démontage	0, 50
Gravage du coq	0, 10
Dorage	1, 25
Polissage des pièces en acier	0, 35
Polissage des débris (Vis, goupilles, petites pièces)	0, 50
Remontage après dorure	1,
	fr. 22, 63

En prenant le chiffre de fr. 22, 63 c., prix de revient d'une bonne montre, comme terme moyen, nous aurons

Digitized by Google

pour les 1,500,000 montres fabriquées un prix de travail s'élevant à 33,945,000 fr. et en admettant pour la vente un bénéfice de 20 pour cent nous arrivons à trouver que l'établissement et la vente des montres produit une somme de 40,725,000 fr. par année, pour tout notre Jura horloger.

Le Jury de l'Exposition Universelle de Paris a décerné à la Suisse une médaille d'honneur pour cette belle industrie en la motivant en ces termes ;

« La Suisse est depuis longtemps en possession de fabri-
« ques des montres de prix, à répétition, à réveil, à se-
« condes, et une prodigieuse quantité de montres communes,
« qui se répandent sur tous les marchés du monde entier.
« Cette exportation de montres de poche, que l'on compte
« par dizaines de millions, a été trouvée digne d'une gran-
« de récompense, et le Jury décerne une médaille d'hon-
« neur au Département fédéral du Commerce de la Suisse. »

Honneur à Toi, petite Suisse, pays où sous le noble drapeau de la liberté se développent les sciences et les arts qui forcent les Nations étrangères à te rendre hommage et qui donnent à ton Peuple le travail et la richesse !

Les Suisses ont leurs établissements de fabrication sur le Jura mais ils ont leurs *maisons de commerce* ou leurs *représentants* dans les divers pays où ils écoulent leurs produits. C'est ainsi que les *établisseurs* de Fleurier, et des autres localités du Val de Travers, qui fabriquent la *montre chinoise* ont des *maisons* et des *représentants* à *Canton*, au Japon, et dans les diverses stations asiatiques. Les *établisseurs* de montres *à roue de rencontre* du Vallon de St-Imier ont des *maisons* en Allemagne, en Russie, en Turquie, etc.

Les *établisseurs* du Locle, des Brenets, de Genève travaillent pour des maisons d'horlogerie de Paris et des grandes villes où les montres de prix sont surtout recherchées.

Les montres courantes, *Lépine à cylindre*, ou à *ancre* de la Chaux-de-Fonds, se vendent dans tous pays ; les établisseurs travaillent alors pour un pays où ils ont pû se créer une *clientèle* et fonder une *maison de commerce*.

Besançon vend presque toutes ses montres en France et surtout en province.

Depuis environ un an une crise grave pèse sur l'industrie de la montre. Quelles en sont les causes ?

Digitized by Google

Il faut d'abord en chercher l'origine dans les divers événements politiques qui ont agité le Monde.

L'Amérique a éprouvé une crise financière longue et désastreuse pendant les années 1857 et 1858 et durant tout ce laps de temps, la vente des montres suisses fût entièrement interrompue aux Etats-Unis. Aujourd'hui cette situation s'améliore mais lentement ; du reste les Américains avec leur esprit d'entreprise, cherchent à se suffire à eux-mêmes et déjà d'importantes fabriques de montres se sont établies dans leur pays.

MM. Appleton, Tracy et C^ie^ ont fondé en 1857, dans l'Etat de Massachussets, sur les bords de la rivière Charles, une manufacture de montres dans laquelle tout se fait par des outils-machines, et les ouvriers n'ont qu'à veiller à ce que chaque machine fonctionne régulièrement. Ils ont déjà des produits qui peuvent rivaliser avec ceux des montagnes du Jura.

La Chine, depuis plusieurs années est bouleversée par les révolutions et ce vaste débouché reste fermé pour les belles montres *chinoises* que le Jura fabrique en si grande quantité !

L'état de l'Europe, surtout de l'Italie et de l'Allemagne, en entretenant des inquiétudes, a paralysé la vente de la montre sur le Continent.

Une autre cause de cette crise se trouve dans l'exubérance de production, la fabrique ayant pris un développement prodigieux durant ces dernières années, comme nous l'avons établi dans le cours de ce travail ; il en est résulté un trop plein qui sera longtemps encore avant de s'épuiser

Une autre cause et celle-ci est très-grave : c'est la quantité de mauvaises montres que les établisseurs ont livrées au commerce. Ces mauvaises pièces ont nui considérablement à l'horlogerie, en effet, beaucoup de personnes ont acquis des montres à très-bon marché, cela est vrai, mais au bout de quelques jours ces montres ne marchaient plus, il fallait les faire réparer et ces montres si bon marché ont fini par revenir fort cher, tout en ne rendant aucun service. On ne peut se figurer l'influence facheuse que le genre dit *patraque* a exercé sur cette belle industrie horlogère. Les principaux organes de la presse se sont élevés avec raison contre cette duperie. M. Luquet en particulier a dans le *Siècle* flétri énergiquement l'horlogerie de *pacotille*.

Digitized by Google

L'horlogerie est un art de précision, il faut que ce petit mécanisme, simple il est vrai, de la montre, soit cependant parfaitement établi ; il faut que tous ses engrenages agissent les uns sur les autres avec justesse ; que l'échappement soit parfaitement planté ; il faut enfin un ensemble qui exige de la part de l'ouvrier des soins et une attention complète. Il faut donc que les horlogers s'attachent à bien faire et non à livrer des mécanismes imparfaits. C'est là leur véritable intérêt. Horlogers du Jura ! abandonnez donc le genre *patraque ;* faites de bonnes montres, vous les vendrez, soyez-en certains et vous relèverez ainsi votre art du discrédit dans lequel il est tombé.

L'industrie de l'horlogerie comprend le *travail en fabrique* et le *travail isolé* ou *à demeure*. Là ce sont des ouvriers isolés, un père de famille aidé de sa femme, de ses fils ou de ses filles, qui font une partie complète de la montre : à Cluse des *roues*, des *pignons*, des *ébauches ;* dans le Jura des *finissages*, des *échappements*, et toutes les parties délicates de la montre.

Le travail en fabrique, par les procédés mécaniques et par la suprême division du travail convient bien pour les *ébauches* et les *finissages*. L'emploi *d'outils-machines* que l'on invente et que l'on perfectionne chaque jour amène d'importants résultats ; en effet, diminution du prix de revient, rapidité d'exécution, diminution du nombre d'ouvriers qui ne sont plus occupés à des travaux pénibles, etc... voilà certes de grands avantages, mais ce travail en fabrique exige une fabrication immense, car chaque ouvrier ne fait constamment que la même partie, son travail ne comprend qu'une ou qu'un petit nombre de mains-d'œuvre ; il faut donc, pour que cet ouvrier soit régulièrement occupé, qu'il ait une quantité considérable de mêmes pièces à faire.

L'ouvrier qui travaille chez lui, en petit atelier de famille, faisant une partie entière de la montre, soit *finissage*, soit *échappement*, ou *repassage*, *remontage*, exécutant un certain ensemble de mains-d'œuvre peut s'occuper constamment avec de petites commandes, il n'a pas de frais généraux, et quoique sa manière de travailler soit bien inférieure à celle des grandes fabriques, sous le point de vue des procédés mécaniques, il peut livrer néanmoins ce qu'il fait à très-bas prix, à plus bas prix même que le travail exécuté en fabrique ; d'ailleurs cet ouvrier est la

Digitized by Google

plupart du temps un petit paysan, il travaille en été à ses champs, en hiver que ferait-il ? Rien. Il a donc tout à gagner en s'occupant pendant les longs hivers à quelque travail utile. Le peu qu'il gagne ainsi est toujours plus que s'il ne faisait rien, et voilà pourquoi les habitants des environs de Cluse et du Jura font *des pignons*, *des finissages*, *des échappements*, etc... à un prix bien inférieur à celui des fabriques.

Autre avantage encore : Voici un petit paysan qui cultive son patrimoine et travaille pendant les mauvaises saisons à l'horlogerie, sa femme et ses enfants sont autour de lui, calmes, heureux, sous la direction du père et de la mère. Qu'une crise pèse sur son industrie, qu'un chomage arrive, ce qui se présente malheureusement si souvent, alors l'ouvrier paysan a toujours une ressource dans son travail agricole.

L'ouvrier de fabrique doit être constamment occupé, dès qu'il chôme alors arrive pour lui la misère, Quelle préoccupation ! Quelle responsabilité pour le chef d'une industrie de fabrique, que d'avoir constamment à fournir du travail à ses nombreux ouvriers !

En résumé : il est des parties de la montre qu'il convient certainement mieux de faire en fabrique, tels sont les *ébauches* et les *finissages*, parceque l'emploi de nombreuses *machines-outils* est indispensable pour la fabrication des *ébauches* et quant aux *finissages* on les fait mieux en suivant, comme à Beaucourt, de main-d'œuvre en main-d'œuvre les diverses parties de *l'ébauche* jusqu'à ce qu'elles soient *finies*. Par contre toutes les autres parties, *échappement*, *remontage*, *repassage*, *réglage*, etc... conviennent mieux à un travail isolé, attentif, à l'abri du bruit, de la poussière et d'ailleurs comme nous venons de le dire, les prix de fabrique ne pourront jamais descendre jusqu'à ceux des horlogers-paysans qui donnent à l'horlogerie le temps perdu durant les longues journées d'hiver.

La population des montagnes du Jura est remarquable à plus d'un titre. Elle est intelligente, active, éminemment douée pour les arts mécaniques.

Cette population doit être étudiée : dans la partie Française ou occidentale du Jura ; sur le sommet du Jura et dans la partie orientale de cette chaine, car dans ces trois régions elle a un aspect particulier et qui leur est propre.

Digitized by Google

L'état politique apporte aussi des modifications importantes entre les parties française et suisse.

L'ouvrier suisse travaille moins en fabrique et plus chez lui ; il travaille à façon pour des établisseurs, tantôt pour l'un, tantôt pour l'autre ; sa personnalité est plus développée et il conserve une grande indépendance dans la manière d'agir. Ajoutez l'influence des idées républicaines et vous aurez une différence très-tranchée dans les caractères de l'ouvrier suisse et français.

L'ouvrier français travaille plus en fabrique ou plus régulièrement pour un même maître, il a une plus grande soumission à l'autorité du chef et les institutions impériales le confirment encore dans cette abnégation passive.

L'ouvrier suisse recherche la vie de café, là il trouve à discuter, et les thèses politiques s'enchainent avec celles de son industrie. L'ouvrier suisse participe à la vie républicaine, il est membre d'une Société de gymnastique, d'un tir à la carabine, d'une société de chant ; d'un cercle politique, etc. L'ouvrier français n'a pas ces distractions là, quand il sort de l'atelier, il rentre chez lui et ce n'est que dans les jours de fête ou de paie qu'il hante le cabaret.

En France, l'ouvrier suit pour ses repas les heures de la fabrique à laquelle il est attaché. A Beaucourt par exemple, à Montbéliard, dans le vallon de Seloncourt, etc., en été on entre à l'atelier à l'appel de la cloche à 5 h. du matin. A 8 heures, on sonne pour le déjeuner qui a lieu de 8 h. à 9 h. moins le quart. Ce déjeuner consiste généralement dans une tasse de café au lait. A 1 heure, on dine : ce repas est composé de Soupe aux légumes, de pommes de terre ou de choux et de viande de porc, surtout du lard.

Chez les plus favorisés, on sert quelquefois du bœuf, du veau ou du mouton. Le vin ne se boit que le Dimanche et les jours de fêtes. Mais par contre, il se fait un grand abus de l'eau-de-vie qui se prend habituellement le matin en se rendant au travail, habitude funeste à beaucoup, car elle dégénère en excès et entraine l'ivrognerie et la débilité à sa suite.

Le soir à 7 h. en été, à 8 h. en hiver, on sort des ateliers, on soupe alors ; pour la plupart, c'est encore du café au lait qui fait le fonds de ce repas, pour d'autres, c'est le reste du diner ; pour tous, c'est le repas le plus modeste.

Digitized by Google

En Suisse, à la Chaux-de-Fonds, au Locle, dans les vallons horlogers de S'-Imier, de Travers, etc. la vie est plus aisée. Le matin, le déjeuner est bien composé aussi de café au lait, mais beaucoup y joignent le morceau de fromage et les pommes de terre frites. Entre le déjeuner et le dîner à 10 h. on va boire le vin blanc ou l'absinthe *et casser une croûte*. Après le dîner, on va prendre la demie-tasse. Vers les 4 h. *on goûte* et le soir après le souper on va boire la bière.

Dans les montagnes de la Savoie, et dans les fermes du Haut-Jura Français, la vie est beaucoup plus rustique ; l'ouvrier est agriculteur et horloger, il est plus économe de son temps et de son argent ; sa vie est plus régulière et il se contente aussi d'un salaire moindre ; c'est lui qui fait ces finissages, ces échappements, toutes ces pièces enfin que l'on achète à si bas prix.

Un fait frappe singulièrement tous ceux qui parcourent le Jura ; c'est l'aspect d'aisance répandue partout en Suisse. Aussitôt que vous avez passé la frontière française en allant de Besançon au Locle par exemple, vous voyez devant vous les belles maisons des Brenets, plus haut les villes du Locle et de la Chaux-de-Fonds ; plus loin les villages du vallon de S'-Imier ; etc... En venant de Pontarlier, c'est le Val de Travers, c'est Couvet.

De tous côtés, dans ces montagnes Suisses, on ne voit que riantes maisons blanches, aux contrevents verts, entourées de jardins bien cultivés. En France, ce n'est plus cela : dans les centres de fabriques et d'industrie, vous ne voyez comme habitations ouvrières, que des maisons de maigre apparence, mal tenues, sales, dont beaucoup sont encore couvertes de chaume. Voyez les villages les mieux placés dans des sites pittoresques ou dans des vallons fertiles comme Beaucourt, Vandoncourt, Seloncourt, etc. etc. comme tout y est négligé ; les fumiers, les ordures encombrent les rues. Quel laisser-aller !

A quoi tiennent donc ces différences ? C'est là une question à laquelle je pourrais répondre par de nombreux arguments ; mais comme cette discussion pourrait entrainer une polémique, je dois m'en abstenir dans ce recueil.

Cependant je veux aller desuite au devant d'une justification qui s'échappera de la bouche de plus d'un. C'est, nous dira-t-on, qu'on gagne davantage dans le Jura

Digitized by Google

Suisse que dans le Jura Français ou le Pays de Montbéliard.

Eh bien ! détrompez-vous, la main d'œuvre est beaucoup plus chère en France qu'en Suisse et l'une des grandes causes, la cause capitale de la lenteur du développement de l'horlogerie en France, c'est la cherté de la main d'œuvre. Nous tenons de la bouche même de fabricants suisses, ces mots remarquables : « nous avons craint longtemps le pays de Montbéliard, mais aujourd'hui nous ne le craignons plus, ses habitants ne voudront jamais travailler à aussi bas prix que chez nous. »

Les travaux de l'horlogerie ont-ils quelque influence facheuse sur les ouvriers? Nous avons, à ce sujet, interrogé un grand nombre de médecins du Jura et leurs réponses ont confirmé nos propres observations à savoir : que les travaux de l'horlogerie n'entrainent aucune maladie spéciale qui puisse leur être uniquement attribuée et de toutes les industries c'est probablement la plus saine et la plus agréable.

Toutefois les travaux de l'horlogerie en petit volume obligent à l'emploi d'une loupe, afin de mieux distinguer les organes délicats de la montre, or l'usage prolongé de la loupe ou *microscope* comme l'appellent les ouvriers, donne lieu à des inflammations de la conjonctive, de la cornée mais surtout à un affaiblissement de la vue tel que les ouvriers sont souvent obligés de quitter leur état au bout de quelques années. C'est là certainement un inconvénient grave.

J'ai vu chez de très-anciens ouvriers la coloration verdâtre des cheveux et de la barbe suite d'une intoxication cuivreuse occasionnée par le maniement prolongé du laiton, sans autre trouble de l'économie.

La vie sédentaire des ouvriers horlogers les prédispose à de certaines affections. Chez les jeunes filles la chlorose est fréquente, elle tient aussi à une alimentation peu animalisée comme nous l'avons dit plus haut, le café au lait et les légumes font la base des repas. Cette même alimentation jointe au séjour dans des ateliers ou des demeures mal aërées prédisposent aussi aux scrophules, triste infirmité bien commune dans nos montagnes.

L'accumulation de nombreux ouvriers des deux sexes dans les mêmes ateliers détermine chez les jeunes gens et les jeunes filles un développement précoce qui entraine à sa suite trop souvent l'amaigrissement, le marasme, la tuberculisation rapide.

Digitized by Google

Un fait curieux c'est la disposition qu'ont les habitants du Jura à avoir des vers intestinaux ; le ver solitaire est excessivement commun parmi eux ; quant aux lombrics, ils pullulent chez les enfants comme chez les grandes personnes.

Mais je m'arrête, les questions que je n'ai fait qu'effleurer à peine sont dignes de la méditation de tous, mais le cadre de cette étude ne me permet pas de m'étendre davantage.

Permettez-moi en terminant la première partie de cette notice, d'émettre le vœu que l'avenir exaucera, j'espère, de voir se fonder à Montbéliard une importante fabrique de montres. Aucune des localités si actives aujourd'hui du Jura ne s'est trouvée à son début dans des conditions aussi favorables que cette ville, placée au centre même de la fabrication de toutes les pièces principales : *ébauches* de Beaucourt et de Seloncourt, *pignons* et *blancs roulants* de Berne, de Seloncourt et de Beaucourt ; que reste-t-il à faire ? A appeler à Montbéliard des ouvriers pour les *échappements*, pour la *boite*, des *remonteurs* et *régleurs*. Quant aux pièces détachées, *ressorts*, *cadrans*, *aiguilles*, etc. on les achète toutes faites. S'il se formait donc une société d'actionnaires pour réunir quelques capitaux, cette société pourrait très-facilement fonder à Montbéliard une fabrique de montres et doter la ville et le pays d'une industrie qui procurerait un travail attrayant et l'aisance à une nombreuse population ouvrière. Un ouvrier horloger un peu habile gagne facilement 100 fr. et au-delà par mois. Les femmes deviennent d'excellentes ouvrières, elles sont très-adroites à manier les organes délicats des petits mouvements des montres et atteignent ou dépassent même les gains de l'homme. Rien ne convient mieux du reste à ce travail qui exige beaucoup d'attention que le calme profond de nos petites villes de province et de nos campagnes.

Je puis vous citer à l'appui et comme exemple la ville de Bienne où l'on construit en ce moment une cité horlogère de 100 maisons, et il n'y a que quelques mois qu'on y fabrique la montre !

Puisse mon vœu se réaliser bientôt sous les auspices d'une sage et patriotique édilité et une source de richesse de plus naître dans notre belle et laborieuse contrée !

Digitized by Google

IV.

Les deux plus anciennes méthodes de mesurer le temps ont dû s'établir par l'observation du mouvement apparent du Soleil et du changement des phases lunaires, origine antique de la semaine, qui offre la deuxième division naturelle du temps à toute peuplade isolée et qui ébauche sa première civilisation.

Le *gnomon*, que des perfectionnements subséquents ont converti en cadran solaire, a probablement été l'un des premiers instruments dont on ait fait usage pour mesurer le temps. On conçoit, en effet, que la simple projection de l'ombre d'un arbre, phénomène qui dût s'offrir à l'observation de tout le monde, pouvait tenir lieu d'un instrument dont la nécessité ne dût être sentie que lorsque les observations devinrent plus exactes. Les *obélisques* ces longues aiguilles de granit dont le poids rend le transport sans accidents si difficile, portés d'Egypte en Europe, et relevés chez nous comme des monuments de simple décoration architecturale, étaient chez les Egyptiens et sont encore dans la Chine, des instruments d'astronomie propres à faire connaître les hauteurs solsticiales du soleil, pour en conclure la longueur de l'année. Ces mêmes obélisques marquaient aussi le midi solaire ; ils ne pouvaient donner exactement les autres subdivisions du jour, pour lesquelles il faut un *style* parallèle à l'axe terrestre, et incliné dans nos climats comme celui de nos cadrans solaires.

Le *cadran solaire* d'Achaz, qui vivait 750 ans avant l'ère chrétienne, peut être cité comme l'une des premières mesures du temps dont on ait conservé le souvenir. (Esaïe. Chap. 38. vers. 8.)

Hérodote et Diogène assurent qu'Anaximandre de Milet, qui vivait 544 ans avant Jésus-Christ, fut l'inventeur du *style* ; qu'il le disposa sur une table de marbre, à l'aide de laquelle il fit une horloge qui marquait les heures, les équinoxes et les solstices. Cet instrument fut placé à Lacédémone, où il fit bientôt l'admiration du peuple.

Le premier *cadran solaire* dont on ait fait usage à Rome fut placé près du temple de Quirinus par Papirius Cursor, général romain, 293 ans avant J.-C. Mais l'usage des *gnomons* et des *cadrans solaires* étant fréquemment interrompu

Digitized by Google

par l'effet des nuages, il fallut encore imaginer une autre manière de diviser la durée du jour, de là les *clepsydres* ou *horloges d'eau* et *les sabliers*.

Vitruve nous apprend que la *clepsydre* ou *horloge d'eau* reçut beaucoup d'améliorations de Ctésibius d'Alexandrie, l'an 660 de Rome. Cet habile mécanicien ajouta à la *clepsydre* un rouage qui, mû par la pesanteur de l'eau, servait à plusieurs usages, à marquer les heures, les jours, les mois, etc. L'invention des *roues dentées* est communément attribuée à Archimède ou à Possidonius.

L'emploi de *roues dentées* et des *roues à auges* permit de construire des *horloges d'eau* ou *clepsydres à rouages* très-compliquées et très-ingénieuses. Les historiens en décrivent plusieurs. Claudien nous a laissé la description de la *sphère* d'Archimède ; César celle des *horloges d'eau* qu'il vit en Angleterre; le Père Gaubil, missionnaire, celle de l'horloge de Hy-Hang astronome chinois, construite en 721 et dans laquelle une figure sonnait un coup à chaque division du jour. En 809, le calife Haarounn-Al-Raschild envoya à Charlemagne une horloge en laiton ; des balles d'airain tombaient sur un timbre et sonnaient les heures.

Mais toutes ces machines quoique très-ingénieuses n'étaient cependant que des clepsydres perfectionnées ; il manquait à ces horloges le *poids moteur* et *l'échappement*. Ce fut au commencement du dizième siècle que ces deux inventions furent faites, et de là seulement date l'art véritable de l'horlogerie.

Les auteurs ont tour-à-tour cherché suivant leur nationalité à revendiquer pour leur pays l'invention du poids et de l'échappement. Les uns en font remonter l'honneur jusqu'à Archimède ; les autres à Pacificus, archidiacre de Vérone mort en 856 ; ce qui parait le plus certain c'est que la France peut à juste titre s'en attribuer la découverte. Sous le règne de Hugues Capet, un homme grand par son talent comme mécanicien et par son caractère, vivait alors en France, il s'appelait Gerbert ; il avait passé son enfance à garder des troupeaux près d'Aurillac ; recueilli par des moines, il embrassa la carrière ecclésiastique et devint pape sous le nom de Sylvestre II ; c'est lui qui d'après le témoignage d'un grand nombre d'historiens importa en France les chiffres arabes ; c'est lui qui appliqua le poids moteur aux horloges et en régularisa la vitesse par l'échappement.

Digitized by Google

C'est encore à lui qu'on attribue l'application aux horloges d'une *sonnerie* marchant par un rouage. Il est certain dans tous les cas que la *sonnerie* existait déjà pendant le onzième siècle dans les horloges des monastères.

Les *rouages dentés*, *les poids moteurs*, *l'échappement régulateur*, la *sonnerie*, étant connus, dès lors les inventeurs d'horloges purent donner carrière à leur imagination, aussi pendant une longue période de temps, voyons-nous se construire des horloges monumentales, des *Jacquemarts*, plus compliqués, plus singuliers les uns que les autres. Citons l'horloge de Padoue composée en 1344 par Jacques de Dondis, surnommé pour cette merveille *l'Horologio* ; celle de la cathédrale de Dijon que Philippe-le-Hardi enleva à la ville de Courtrai après la bataille de Rosebecq. En 1370, Charles V, dit le Sage, fit venir d'Allemagne Henri de Vic, pour construire à Paris la première grosse horloge publique qu'il plaça sur une tour carrée de son Palais appelé aujourd'hui Palais de Justice et qui donna son nom au Quai de l'horloge.

Parmi les autres horloges remarquables nommons encore celles de Sens, d'Auxerre, de Lund en Suède, de Jean d'Iena, de Niort, de Strasbourg, de Lyon, de Versailles, d'Augsbourg, de Liège, de Venise, etc.

Les premières horloges à *poids* et *contrepoids*, destinées à donner l'heure dans les appartements, parurent en France, en Italie, et en Allemagne vers le commencement du quatorzième siècle

Le règne de Charles VII fut signalé par deux inventions, celles du *ressort spiral* et du *réveille-matin*. Le *ressort spiral* est une lame d'acier très-mince, qui, se roulant sur elle-même dans un tambour ou *barillet*, produit, en se détendant, l'effet du poids sur les rouages primitifs ; ce ressort pouvant agir dans un espace très-étroit, permit de faire de très-petites horloges pour les appartements.

L'horlogerie ne fit pas de grands progrès jusqu'au règne de Louis XIV ; ce fut sous le règne de ce prince que Galilée découvrit les lois du pendule et que Huyghens en fit l'application aux horloges. Les horlogers et tous les savants de l'Europe reconnurent spontanément la supériorité du *pendule* sur le *balancier* et dès lors le *pendule* appliqué à toutes les horloges donna son propre nom aux machines dont il devint le régulateur.

Digitized by Google

Huyghens fut aussi l'inventeur d'une pièce fort ingénieuse nommée *cycloïde* et qui servit à égaliser la durée des vibrations du pendule, ce qui était fort utile à l'époque où *l'échappement à verge* était seul connu ; mais, aussitôt que ce premier modérateur du rouage des horloges fut remplacé par *l'échappement à ancre*, avec lequel on peut faire décrire au pendule de très-petites vibrations, la *cycloïde* fut abandonnée.

La *répétition* fut découverte en Angleterre en 1676. On l'appliqua d'abord aux pendules. Barlow eut la première idée de ce mécanisme ingénieux, à l'aide duquel, en tirant un cordon, on fait sonner l'heure et les quarts que marquent les aiguilles de l'horloge ; effet que l'on parvient à produire à l'aide de pièces en forme de *limaçons* et de *rateaux*.

C'est dit-on vers le milieu du 17^{me} siècle que fut inventé en Angleterre *l'outil à plate-forme* employé pour fendre les roues.

L'échappement à ancre pour pendule fut imaginé par le docteur Hook de Londres ; c'est cet échappement perfectionné qui est aujourd'hui le plus employé dans les pendules d'appartement.

Pendant le dix-huitième siècle Julien Le Roy perfectionna beaucoup le mécanisme des pendules ; il inventa le *pendule compensateur* dans lequel les effets de la chaleur et du froid sont corrigés au moyen de l'allongement et du raccourcissement inégal des métaux.

Jean Harrisson construisit le premier des *horloges marines* et *des montres à longitudes* qui supportèrent le mouvement des vaisseaux sans perdre de leur régularité. Les expériences furent répétées dans des voyages de long cours dès l'année 1736.

C'est encore pendant le 18^{me} siècle que parurent les premières *pendules à remontoir*, celles à *équation* d'Authiau, de F. Berthoud, d'Admirauld ; les petites horloges astronomiques appelées *sphères mouvantes* de Oronce Finée, d'Huyghens, de Passemant, d'Antide Janvier, 1799.

Pierre Le Roy est le premier qui fit, en France, de véritables *horloges marines* pouvant déterminer les longitudes en mer. Cette exactitude des montres marines de P. Le Roy fut le résultat de deux importantes inventions dont il est incontestablement l'auteur et qui lui valurent les encouragements de l'Académie des sciences. Ces inventions furent *l'isochronisme*

Digitized by Google

des vibrations du balancier et *l'échappement à détente à ressort*.

La *suspension* du pendule par un fil de lin ou de soie fut la première que l'on employa. Guillaume Clément horloger de Londres inventa *la suspension à ressorts*. Sully imagina celle *à rouleaux*. La *suspension à couteau* qui fut longtemps en usage est abandonnée maintenant.

Aujourd'hui, on emploie ordinairement dans les pendules *l'échappement à ancre à repos* ; pour les régulateurs et les horloges monumentales, c'est à *l'échappement à chevilles* inventé par Lepaute que l'on donne la préférence.

Le dix-neuvième siècle a vu aussi des inventions et des applications utiles pour l'horlogerie. Nous mentionnerons particulièrement l'emploi de l'électricité comme *moteur des oscillations du pendule* et surtout l'ingénieuse application faite par M. Lasseau, à trois horloges de Montbéliard, de l'électricité pour en régler la marche. (1)

La fabrication de la pendule a pris à notre époque des proportions considérables, conséquence naturelle de l'emploi des machines-outils qui ont amené une plus grande précision dans le travail et une diminution très-forte dans les prix de revient. Il y a des contrées qui ont pour spécialité industrielle la fabrication des pendules et des horloges, ce sont : le pays de Montbéliard, Dieppe, S^{t}-Nicolas d'Aliermont, Morez, la Forêt Noire, la Silésie, et la Bohême. C'est Paris qui achève les pendules commencées dans l'Arrondissement de Montbéliard et dans la Seine-Inférieure.

Outre les *mouvements de pendules*, les fabriques d'horlogerie font aussi des *pièces* pour les *télégraphes électriques, des compteurs pour voitures, des réveils, des horloges de garde de nuit, des tournebroches, des mouvements de lampes*, etc. etc. dont les mécanismes empruntent beaucoup de pièces à l'horlogerie.

Les établissements de Dieppe et ceux du pays de Montbéliard fabriquent le *blanc roulant* de pendule dont toutes les pièces se faisaient autrefois à la main. Ce n'est qu'au commencement de ce siècle que ce genre de fabrication se transforma complètement et que les *outils-machines* remplacèrent le travail ordinaire à la main. Frédéric Japy et

(1) Ces détails historiques ont été recueillis dans un grand nombre d'ouvrages qui traitent de la matière, tels que ceux de Moinet, de P. Dubois, de Thiout, de Le Paute, de F. Berthoud, etc.

Digitized by Google

Pons furent les deux promoteurs de cette nouvelle fabrication.

Le *blanc roulant* de la pendule correspond à *l'ébauche finie ;* il comprend :

1° Le *barillet* et son *encliquetage*, les *roues* et *pignons*, le *porte-échappement*, etc. du mécanisme de la *minuterie* qui fait marcher les aiguilles des heures et des minutes ;

2° Le *barillet* et son *encliquetage*, les *roues* et *pignons*, le *volant* et les autres pièces *roue de compte* ou *rateau*, *détente*, *marteau*, *ressort*, etc. du mécanisme de la *sonnerie ;* toutes ces pièces mises en place, pivotées, engrènent les unes avec les autres, de telle manière qu'on peut déjà faire *rouler* tous les rouages, lesquels sont fixés entre deux plaques rondes ou carrées nommées *platines*. L'ensemble de toutes ces pièces constitue *un mouvement de pendule*. (Voir la Planche 9.)

Il y a plusieurs espèces de ces mouvements dont voici les principaux : mouvement à *rateau ;* à *chapron ; carré pour tableau ; pièce de voyage ;* à *huit jours ;* à *répétition ;* à *réveil ;* etc.

Ces blancs roulants sont envoyés aux fabricants de pendules qui en font repasser les pièces ; *le blanc roulant* est alors amené à l'état *de blanc-marchant* (style de commerce.)

Ensuite on adapte au *blanc-marchant :* les *ressorts* des *barillets*, *l'échappement*, le *pendule*, le *timbre* de la *sonnerie*, le *cadran* et les *aiguilles ;* enfin le tout est monté dans un *cabinet* plus ou moins élégant, plus ou moins riche et la pendule achevée va prendre place derrière la vitrine d'un magasin, jusqu'au moment où le caprice d'un acheteur décide de son sort.

Le centre le plus important et le plus intéressant de la fabrication de la grosse horlogerie est sans contredit le Pays de Montbéliard, sur lequel nous jetterons un rapide regard.

Montbéliard, Sous-préfecture du département du Doubs, est située au milieu d'une fertile contrée qu'arrosent plusieurs cours d'eau ; c'est une des parties les mieux cultivées de la France. Sa population intelligente, active, laborieuse s'occupe à plusieurs industries. A Montbéliard même sont les grandes filatures de MM. Sahler ; les établissements de M. Marti et de M. Roux à la Prairie, où se font les

Digitized by Google

mouvements de pendules. A Ste-Suzanne, petit village qui fait presque faubourg à la ville, est la fabrique de pièces de musique de M. Lépée.

Du milieu des campagnes et des vallées qui environnent Montbéliard, s'élèvent les hautes cheminées de nombreuses usines.

Au midi c'est la vallée du Doubs et ses établissements métallurgiques de Laroche, de l'Isle, d'Audincourt, de Valentigney, de Bourguignon, de Pont-de-Roide. A cette vallée aboutit celle d'Hérimoncourt que peuplent les ouvriers de Seloncourt, de Berne, de Terre-blanche, etc. A l'est, au milieu des bois, les usines de la Feschotte, de Badevel, de Morvillars, etc. et sur les derniers gradins du Jura les établissements de Beaucourt. Au nord, Héricourt et ses nombreuses manufactures.

Parmi toutes ces industries, celle de l'horlogerie est une des plus importantes et la fabrication de *blancs-roulants* dont sont aujourd'hui dotés Montbéliard et ses environs, mérite qu'on rappelle son origine.

La fabrication des *mouvements* de *pendules* a été introduite dans le Pays de Montbéliard, par M. Frédéric Japy en 1812. C'est à Badevel qu'il commença cette fabrication après avoir transformé en usine, un vieux moulin qui s'y trouvait.

Cette fabrique de *blancs* de pendules fut laissée par M. Frédéric Japy à ses cinq fils, Frédéric Guillaume, Louis, Pierre, Charles et Frédéric qui possédaient déjà la manufacture de Beaucourt. Ces cinq fils s'étant partagé les établissements que leur avait légués leur père, Charles et Frédéric eurent l'usine de Badevel.

En 1822 Charles mourut et Frédéric Japy continua seul la fabrication jusqu'en 1828, époque à laquelle il se retira à la Roche où il avait une petite usine, après avoir loué Badevel à ses frères. MM. Japy frères exploitèrent Badevel pendant deux ans, puis fermèrent cet établissement et transportèrent la fabrication des *mouvements* de *pendules* à Beaucourt.

M. Frédéric Japy loua ensuite son usine de Badevel à MM. Mozer et Blétry. Dès lors cette usine subit des phases diverses, elle passa successivement entre les mains de plusieurs propriétaires jusqu'en 1832. Messieurs Japy frères l'acquirent à cette époque de MM. Mérian de Basle et y établirent

Digitized by Google

définitivement leur fabrique de *blancs roulants* de pendules.

M. Ingénu Japy fut alors nommé directeur de Badevel. Elève des Sandoz, des Bréguet et des meilleurs horlogers de Paris, et mécanicien ingénieux, il apporta, par les machines-outils qu'il a inventées ou perfectionnées, par l'organisation intérieure du travail, des changements complets à la fabrication des *mouvements de pendules*. Bientôt, sous sa direction, Badevel devint la première fabrique de France en son genre ; et la qualité supérieure de ses produits permit à M. Monnin de Paris de donner à la fabrication de Badevel l'importance commerciale contre laquelle luttent en vain aujourd'hui les fabriques rivales de la Seine-Inférieure.

Le sieur Mozer après avoir quitté Badevel acheta les outils d'un nommé Rigoulot d'Exincourt qui possédait dans ce village un petit atelier de grosse horlogerie. Il transporta cet atelier à Montbéliard, s'associa avec M. Marti qui plus tard devint seul propriétaire de l'établissement qu'il dirige aujourd'hui avec une grande habileté.

M. Vincenti né en Corse, après avoir appris l'horlogerie en Suisse vint à Beaucourt où il fut occupé chez MM. Japy frères à la fabrication de montres à *roue de rencontre* à *répétition* avec un mécanisme de son invention. Ces montres fort bien faites se vendaient 80 francs chaque. Mais cette spéculation qui paraissait très-brillante au premier abord, ne réussit pas, parceque les horlogers ne connaissant pas le mécanisme de M. Vincenti, ne pouvaient pas réparer la montre lorsqu'elle se dérangeait. Cette fabrication fut donc abandonnée et M. Vincenti quitta Beaucourt et vint s'établir à Montbéliard, où il fonda en 1829 la fabrique de *blancs roulants* de la Prairie. C'était un mécanicien ingénieux qui dès l'année 1820 s'occupait, aidé de quelques ouvriers, de la construction de *machines-outils* pour la fabrication des diverses pièces des *mouvements de pendules*. On lui doit aussi l'invention d'une *sangsue mécanique*.

M. Vincenti est mort en 1833 ; à cette époque la fabrique qu'il avait fondée ne produisait encore que 600 mouvements par mois. M. Roux le remplaça comme directeur. Il fut aidé dans sa direction par M. Schiffmann.

« M. Schiffmann, dit le Rapport du Jury de l'Exposition « de Paris, est un homme d'atelier qui s'est formé lui-même ; « il dirige depuis 23 ans l'établissement dont il a puissamment « contribué à la prospérité. »

Digitized by Google

Les enfants de Madame Roux, son fils et son gendre, M. de Chabot-Latour, sont maintenant à la tête de l'établissement de la Prairie.

M. Louis Japy est devenu possesseur de l'usine de Berne en 1840. Cette usine appartenait alors à MM. Japy frères qui y fabriquaient des vis, des peignes de tisserands, etc. M. Louis Japy a transformé cette usine en une fabrique d'horlogerie, après l'avoir considérablement agrandie. Il vient encore d'acheter les bâtiments de la Chapotte. Son fils aîné commence à l'aider dans ses travaux.

Aujourd'hui tous ces établissements du pays de Montbéliard sont en pleine activité. La fabrique de Madame Roux à la Prairie occupe 400 ouvriers et produit annuellement 36,000 pièces d'horlogerie, *mouvements roulants de pendules* (à échappement visible très-goûté), *mouvements de petites pendules de voyage*, *mouvements de lampes*, etc. « Tous ces produits, dit le Jury de l'Exposition Universelle, sont d'un bon travail et établis avec soin. »

L'établissement de M. Marti et C^ie^ à Montbéliard produit annuellement 30,000 *blancs roulants* de pendules avec 300 ouvriers.

M. Louis Japy fabrique dans son établissement de Berne de nombreuses pièces variées d'horlogerie. Nous avons déjà parlé de ses *pignons* et de ses *finissages d'ébauches de montres ;* il fait aussi des *pendules* et des *mignonettes* qu'il vend complètement finies avec leurs *cabinets ;* enfin il livre aux horlogers de Paris près de 30,000 *blancs roulants* de pendules par an. Il occupe habituellement 500 ouvriers.

MM. Japy frères et C^ie^ dans leur usine de Badevel, où ils occupent 600 ouvriers, ont produit en 1857 : 64,543 mouvements dont nous donnons ici le tableau détaillé :

Mouvements	avec sonneries chaprons	49,919
«	« « rateaux	1,914
«	pour tableaux, chaprons	7,736
«	« rateaux	380
«	pour pendules de voyage	554
«	minuteries.	1,982
«	fausses plaques, chaprons . . .	1,408
«	« « rateaux. . . .	282
«	de lampes	234
«	quantièmes	334
	Total	64,543

Digitized by Google

Badevel livre en outre au commerce des *horloges* dites de *Comté*, des *horloges de gardes de nuit*, des *tournebroches* entièrement achevés.

M. Ingénu Japy avait l'intention d'établir à Badevel, des *mouvements de chronométres* pour la marine. On sait que les horlogers de Paris, les Berthoud, les Motel, les Winnerl, qui établissent de ces *chronomètres*, sont obligés de demander leurs *blancs-roulants* à Londres, au prix de 800 fr. la pièce ; ces *chronomètres finis* reviennent au Gouvernement à 3,000 fr. après essai pendant un an dans un voyage au long cours. M. Ingénu Japy aurait voulu fabriquer ces *mouvements* en grand, comme cela se fait en Angleterre, à Clerkenwel et les fournir aux horlogers de Paris, à un prix bien inférieur à celui de Londres. Malheureusement la mort l'a surpris avant d'avoir pû réaliser son projet.

La manière de fabriquer de tous les établissements d'horlogerie de notre pays est à peu près la même. Le laiton subit d'abord quelques préparations, il est *laminé* et *martiné* pour lui donner l'épaisseur et la malléabilité convenables. On *découpe* les pièces avec des *découpoirs mécaniques ;* ces pièces sont ensuite *mises d'épaisseur*, *et de grandeur*, *percées*, *creusées*, etc. sur des *tours à burin fixe*. *Les dents des roues* sont taillées sur la *machine à plate forme* avec un *compteur* et *une fraise*. Les *ailes des pignons* sont fendues par des *machines automates*. Les *arbres* des *rouages* sont *pivotés* et *polis*. Enfin quand toutes les pièces sont terminées, on les met toutes en place et on les fixe par des *vis*.

Comme pour les ébauches de montres, c'est l'emploi des machines-outils et l'extrême division du travail qui ont permis de faire de bons *mouvements* à des prix excessivement bas, variant de 5 francs à 25 francs par *mouvement* suivant l'espèce. Ces prix sont fixés par tous les fabricants entre lesquels il existe un accord sans lequel l'industrie s'épuiserait en luttes infructueuses.

La fabrication des blancs-roulants de pendules a pris aussi un assez grand développement à Saint-Nicolas-d'Aliermont, et à Dieppe, (Seine-Inférieure). L'industrie organisée à Saint-Nicolas vers le milieu du siècle dernier se bornait encore à la fabrication *des blancs* de mouvements quand Pons l'éleva, en 1810, à la fabrication du *blanc roulant* de pendule. Le travail à la main fut exécuté par des machines pour

Digitized by Google

beaucoup de pièces, et l'on construisit dès lors les *roulants* en plus grande quantité et à des prix beaucoup moins élevés. Depuis quelques années, Saint-Nicolas compte deux fabriques importantes : celle de MM. Boromée Delépine et Canchy, successeurs de Pons, et celle de M. Martin. En outre huit à dix plus modestes ateliers. La fabrication de S^{t}-Nicolas et de Dieppe occupe 400 ouvriers et livre annuellement au commerce environ 30,000 mouvements.

Paris est le principal centre industriel où se *finissent* les pendules. Je dois à M. Monnin-Japy la communication d'un tableau statistique des mouvements de pendule vendus à Paris du mois de Juin 1857 à Juin 1858.

VENTE DE MOUVEMENTS DE PENDULES A PARIS
DE JUIN 1857 A JUIN 1858.

Par MM.	Roux	31,300
	Marty	23,600
	Louis Japy.	28,500
	Japy frères	55,400
	Total	138,800

Si à ce chiffre de 138,800 *mouvements* qui appartient entièrement aux fabriques du pays de Montbéliard, on ajoute 30,000 *mouvements* vendus par les établissements de Dieppe, on aura un chiffre total de 168,800, *blancs roulants* qui donnera une idée assez exacte de l'industrie horlogère dans la Capitale puisque ces *blancs roulants* sont *achevés* et *montés* à Paris, d'où on les expédie dans le Monde entier.

Ces chiffres statistiques servent donc à vous prouver, Messieurs, que notre contrée est en possession presque seule d'une belle industrie qui fait vivre une nombreuse partie de la population horlogère de Paris et c'est là un résultat remarquable car avant la création des fabriques de *blancs-roulants* de notre pays, Dieppe et Saint-Nicolas-d'Aliermont avaient seuls le monopole des *mouvements* d'horlogerie; aujourd'hui grâce à la persévérance et aux talents des fabricants du Pays de Montbéliard, les produits de S^{t}-Nicolas n'occupent plus qu'un rang secondaire et notre contrée a acquis une supériorité incontestable. Nous formons le vœu que tous nos fabricants, unis par une cordiale entente, forment une association commune qui leur sera avantageuse sous tous les points de vue et mettra fin à ces luttes commerciales

Digitized by Google

dont ils sont eux et leurs ouvriers, les premiers à souffrir.

Si les cheminées de salon du riche citadin sont ornées de gracieuses pendules du prix de 80 fr. et au dessus, la chaumière de l'habitant des campagnes est meublée de la modeste *horloge de bois* de la Comté ou de la Forêt noire, de l'utile *coucou* du prix de 7 fr. 50c à 30 fr.

La fabrication de ces horloges pour être plus rustique n'en est pas moins digne d'attention.

C'est Morez qui est le centre de cette industrie dans le Jura.

« L'emplacement qu'occupe aujourd'hui Morez (1) n'était, « avant 1734, qu'une vallée déserte et profonde, toute « hérissée de sapins séculaires et de roches calcaires que « recouvraient le lierre et la mousse. La Bienne, petite « rivière dont la source est dans les montagnes voisines, pro- « menait ses eaux tranquilles dans cette morne solitude. « Cependant un forgeron entreprend d'y bâtir sa demeure, « ses ouvriers y forment à leur tour des établissements. Un « négociant distingué, M. Jean Baptiste Dolord, dirige les « travaux de la colonie naissante, et ce fut là l'origine de « Morez. »

« Bientôt, l'industrie enfantant des prodiges, les forges « se multiplient dans cette vallée, la population s'y accroît, « le flanc des montagnes s'ouvre pour donner passage aux « communications commerciales, et enfin, en 1820, c'est- « à-dire 86 ans plus tard, Morez renfermait déjà 1605 « habitants, qui tous ne subsistaient que du fruit de leur « industrie. Aujourd'hui Morez est le centre d'un commerce « très-important. On compte dans cette ville environ cin- « quante établisseurs ou marchands d'horloges, de musiques « mécaniques et de tournebroches, qui occupent dans l'in- « térieur de la ville et dans les villages voisins, plusieurs « centaines d'ouvriers dans tous les genres. »

La ville de Saint Claude, patrie du célèbre horloger Antide Janvier fabrique comme Morez des horloges de bois.

Mais la plus grande partie de ces horloges de bois connues sous le nom vulgaire de *coucous* vient de la Forêt Noire. On les nomme coucous parcequ'elles sont munies, en effet, d'un coucou mécanique en bois.

---

(1) Dubois. Lettres sur l'horlogerie.

Digitized by Google

Le gouvernement badois a fondé dans la ville de Furtwangen, en 1850, une école d'horlogerie, dans laquelle de nombreux élèves apprennent à fabriquer ces sortes d'horloges. Ce même gouvernement consacre chaque année, une somme de 25 à 30,000 fr. pour l'entretien de l'école. On compte aujourd'hui dans le district de la forêt Noire badoise plus de 5,000 maîtres et ouvriers qui construisent annuellement 700,000 petites *horloges* ou *coucous* en cuivre et en bois.

Le prix de ces horloges varie de 3 fr. 50 c à 12 fr. Dans toute la partie de la Forêt Noire qui entoure Villingen, Furtwangen, toutes les maisons en bois et chalets renferment des petits ateliers domestiques d'horlogerie où tout le monde travaille, hommes, femmes, enfants et serviteurs. Rien n'est plus intéressant que de parcourir cette agreste contrée couverte de ses belles forêts de pins, de sapins, entrecoupée de petites vallées au fond desquelles roule un torrent à eau limpide ; ici c'est un village, là haut les ruines d'un vieux château, et perdus dans l'épaisseur des bois de nombreux chalets. La nature des terrains, les costumes des habitants, leurs habitations, tout a un caractère particulier très-différent du Jura horloger.

Cependant la Forêt Noire n'a pas seule le monopole des horloges en sapin, d'autres contrées de l'Allemagne où l'élément indispensable de cette fabrication abonde, s'occupent aussi de cette industrie. En Bohême, en Silésie, les habitants travaillent pendant leurs longs hivers à tailler le bois et à façonner des *jouets* d'enfants ou des pièces *d'horloges*. MM. Carl Suchy et fils de Prague ; Schneider à Freudenthal en Silésie, etc. fabriquent en grand et à bon marché des *horloges* où tout le mécanisme, la boite et même le balancier sont en sapin.

Depuis quelque temps les Américains viennent faire concurrence aux *coucous* allemands et jurassiens jusque dans leur propre patrie avec des *horloges* dont le mécanisme est construit avec des pièces en laiton simplement découpées et qu'ils livrent avec des cabinets décorés à des prix fabuleusement bas.

Nous terminerons ces données statistiques sur les coucous par la comparaison suivante empruntée à M. Dubois :

« Il ne faut pas confondre les horloges du Jura avec celles « de la Forêt Noire. Celles-ci sont en bois et en cuivre, « elles ne vont que vingt-quatre heures sans être remontées,

Digitized by Google

« et leur peu de solidité oblige ceux qui en font usage à « les faire souvent réparer, ce qui devient très-couteux. « D'ailleurs, ces sortes de machines ne peuvent donner « l'heure qu'approximativement, et leur bas prix seul a pû « les faire adopter jusqu'à présent par nos ouvriers et dans « nos campagnes. »

« Les horloges de Comté, sont au contraire très-solide- « ment établies, les principes y sont fidèlement observés ; « elles marchent huit jours et même quinze jours sans être « remontées ; leur régularité est souvent parfaite, et comme « elles sont en cuivre et en acier, elles n'ont besoin d'être ré- « parées qu'à de longs intervalles. » (1)

Les mouvements des horloges de Comté sont renfermés dans des *boites* en sapin peintes et décorées de diverses manières. Ce sont les habitants de la vallée des Rousses qui font ces *cages* ; ils en fabriquent de grandes quantités et à très-bon marché.

Les établisseurs de Morez et du département du Jura ont apporté de grands changements dans leur fabrication par l'emploi de *machines-outils* qu'ils ont inventées. Aussi Morez en est-elle arrivée à produire annuellement 80,000 pièces d'horlogerie, *horloges de clochers*, *horloges comtoises* dites *coucous*, *horloges électriques*, *compteurs pour voitures publiques*, *tournebroches*, etc.

Les *horloges monumentales* de Morez sont d'un prix minime, aussi toutes les maisons communes des petites villes et villages, les usines, manufactures sont-elles pourvues de ces horloges.

Les *tournebroches* de Morez avec leurs accessoires ne coûtent que 14 fr. Pour les faire à un prix aussi bas, les fabricants construisent plusieurs pièces du *mouvement* en fer au lieu de laiton. Le mécanisme est également très-bon et remplit fort bien l'usage auquel il est destiné.

V.

La fabrication des musiques mécaniques est encore une industrie propre au Jura suisse et français. Dans le Jura suisse ce sont Genève et S^te^-Croix qui ont le privilège de cette fabrication ; dans le Jura français, c'est S^te^-Suzanne près

(1) Dubois. Lettres sur l'horlogerie.

Digitized by Google

de Montbéliard et quelques autres localités du département du Jura.

Chacun sait que le mécanisme des musiques mécaniques se compose d'un cylindre piqué et mu par un mouvement d'horlogerie qui fait résonner par échappement les dents d'un peigne d'acier, lesquelles font ressort et sont proportionnées dans la longueur et l'épaisseur, en raison des intonations qu'elles doivent faire entendre. *(Voyez la Planche 10.)*

La fabrique de boîtes à musique de Genève jouit d'une bonne réputation; les pièces qu'elle a envoyées à l'exposition de Paris ont été signalées par le Jury qui a particulièrement distingué celles de MM. Does, Auguste Dutertre et Golay-Leresche.

« Au commencement du dix-neuvième siècle (1) une nouvelle industrie, proche parente de l'horlogerie, s'acclimata à S^te^-Croix; c'était celle des *tabatières à musique*. L'extension qu'elle prit en peu de temps est vraiment prodigieuse; dans le courant d'une seule année, en 1836, le nombre des tabatières fabriquées s'éleva au chiffre de 52,000. La population presqu'entière s'était vouée à ce genre de fabrication; l'horlogerie était restée sur l'arrière plan. Cet état de choses ne dura pas long-temps. La surabondance des produits et la concurrence amenèrent une baisse rapide dans les prix; la crise commerciale qui éclata en Amérique à cette époque entrava l'écoulement et vint répandre le malaise; il fallut revenir à l'horlogerie. »

« Mais la fabrication des musiques recommença plus tard à fleurir; il est vrai qu'il ne s'agissait plus exclusivement de *tabatières à musique*; cette fabrication était accompagnée de celle des *cartels*, grandes pièces qui exigent plus d'aptitude, et qui ont été poussées à une perfection surprenante. En 1852 le nombre d'ouvriers occupés dans l'industrie des *musiques mécaniques* était de 444; les fabricants ou entrepreneurs au nombre de 25 écoulaient leurs marchandises en Amérique, en Angleterre, en Hollande, en France, en Espagne, en Italie, en Allemagne et en Russie. Les produits sortis des ateliers étaient :

Cartels.	3,800
Tabatières à musique.	30,500

(1) Gazette de Lausanne du 9 octobre 1852.

Digitized by Google

MM. Jaccard dans une lettre en date du 12 octobre 1858 nous écrivent en réponse aux renseignements demandés par nous : il se fabrique à Ste-Croix annuellement :

35,000 *Tabatières à musique.*
4,500 *Cartels avec boîtes en bois.*

Il y a 450 ouvriers occupés à ce travail qui gagnent environ 2 francs par jour.

Les principales maisons de Ste-Croix sont celles de MM. Jaccard frères, et Jaccard Valther et fils.

Nous ne nous arrêterons pas dans les fabriques de *musiques mécaniques* du département du Jura, de Morez, de St-Claude, etc. qui n'ont plus aucune importance, nous avons hâte de vous parler de celle de Ste-Suzanne que MM. Lépée, père et fils dirigent avec tant de talent.

Ste-Suzanne est à quelques pas de Montbéliard ; en suivant la route qui conduit de cette ville à Besançon on aperçoit sur la droite les bâtiments de la manufacture de MM. Lépée dans lesquels nous allons pénétrer.

Le rez-de-chaussée de la fabrique est occupé par un atelier de machines, de *découpoirs*, de *rabots*, de *scies mécaniques*, de *plate-formes pour tailler les dents des barillets*, de *tours à percer*, *à creuser*, *de forges*, etc. etc.

Au premier et au second étage sont les autres ateliers pour lesquels MM. Lépée ont adopté une disposition particulière, ils les ont divisés en petites chambres ne renfermant que un, deux ou trois ouvriers de manière à diminuer les bruits de toutes ces musiques que l'on accorde de main d'œuvre en main d'œuvre.

Dans la *musique mécanique* il y a surtout deux pièces dont l'exécution présente des difficultés sérieuses que MM. Lépée ont vaincues au moyen de procédés ingénieux qu'ils ont imaginés ou perfectionnés eux-mêmes. Ces deux pièces sont le *cylindre* et le *clavier* ou *peigne*.

Le *cylindre* ou cône creux doit recevoir les petites pointes ou *goupilles*, qui en soulevant les touches du clavier les font vibrer et produire les sons. Pour fixer ces pointes, il faut d'abord noter la musique que l'on veut reproduire au moyen de petits points que l'on trace sur le cylindre, ensuite il faut percer ces points et fixer dedans les goupilles. MM. Lépée ont des machines avec lesquelles ils tracent et annottent les points sur quatre cylindres à la fois, ils ont des outils pour couper et tourner les goupilles en même temps, et

Digitized by Google

pour les fixer au cylindre à la longueur nécessaire, etc. enfin ils ont un procédé à eux pour mastiquer l'intérieur du cylindre.

Le *peigne* se fait en taillant à la fraise les touches ou les dents dans une pièce d'acier. Mais le point difficile c'est de donner à l'acier les qualités nécessaires pour une bonne sonorité au moyen d'une trempe spéciale ; ce problème difficile a été résolu avec bonheur par MM. Lépée.

D'autres difficultés encore, c'est d'obtenir les sons graves et d'empêcher la continuation des vibrations ; on obtient les sons graves en placant sur les touches d'acier du plomb et on empêche la continuation des vibrations par des petits morceaux de laiton nommés *étouffoirs*. Ensuite il faut que les *lames* du clavier viennent rencontrer les *pointes* du *cylindre* sous un angle convenable, MM. Lépée ont imaginé un petit instrument qui sert à le mesurer exactement.

Les autres pièces de la boite à musique sont le *barillet* qui reçoit le *ressort moteur* du cylindre et que l'on arme d'un *encliquetage* et d'un *remontoir à la Bréguet* ; d'une *platine* en fonte galvanisée sur laquelle se place tout le mécanisme et enfin la *boite* dans laquelle on le renferme.

Toutes ces pièces qui sont en grande partie du domaine de la grosse horlogerie se font à S^te^-Suzanne. MM. Lépée ont encore des menuisiers pour confectionner leurs boites en bois de noyer auquel ils donnent des teintes variées.

MM. Lépée fabriquent des grandes boites à musique nommées en style de commerce *cartels* ; celles que nous avons vues sont magnifiques ; mais ce qui nous a le plus frappé c'est l'application de la musique mécanique à des *jouets* d'enfants. Ils ont placé le mécanisme en miniature dans de petites boites en y adaptant une manivelle. L'enfant par un artifice ingénieux peut tourner la manivelle dans tous les sens sans briser les organes de sa boite à musique, seulement l'air n'est joué que lorsqu'il tourne dans un certain sens. MM. Lépée ont pris un brevet pour ces *jouets* auxquels nous prédisons une grande vogue, car c'est là un des plus charmants joujoux que des parents puissent donner à leurs petits enfants.

La fabrique de S^te^-Suzanne est intéressante non seulement au point de vue industriel mais surtout comme modèle d'une société patriarcale. M. Lépée est là entouré de tous ses enfants au nombre de sept qui tous ont reçu une éducation

Digitized by Google

spéciale et ont chacun leurs attributions particulières. Ce sont d'admirables contre-maîtres et rien ne peut échapper à leur surveillance intéressée et attentive. Aussi la fabrique de S^te^-Suzanne acquiert chaque jour plus de considération et voit ses affaires s'agrandir rapidement tandisque les fabriques de Genève et de S^te^-Croix periclitent ; là ce sont des établisseurs qui comme nous l'avons déjà dit pour les montres, font faire les diverses pièces de leurs *musiques mécaniques* par des ouvriers qui travaillent de côtés et d'autres et qui échappent à toute surveillance, ils réunissent ensuite ces pièces bonnes ou mauvaises, font monter le *cartel* et livrent au commerce une marchandise bientôt dépréciée.

MM. Lépée reçoivent les partitions de tous les opéras, dans lesquels ils choisissent les morceaux les plus populaires. Ils ont des correspondants qui leur envoient des airs manuscrits recueillis soit chez les Nègres, soit à la Havane, en Australie, en Chine, en Turquie, etc.

Leur vente de musiques mécaniques peut se diviser comme il suit : un tiers pour l'Angleterre et l'Amérique ; un tiers pour l'Allemagne et la Russie ; et le reste pour les autres contrées du globe. Les Anglais et les Américains, races éminemment nomades aiment à entendre loin de leur patrie, au fonds de l'Inde, de la Chine ou de l'Australie, les chants qui leur rappellent leur terre natale. Dans quelques parties de l'Allemagne et de la Russie, la boite à musique est devenue presque un meuble indispensable.

MM. Lépée occupent plus de 150 ouvriers et leur fabrique peut produire jusqu'à 24,000 musiques mécaniques par année.

Nous terminerons ici cet exposé rapide de l'industrie horlogère dans le Jura pour lequel nous nous sommes servi de tous les renseignements que nous avons pû trouver et dont nous avons indiqué avec soin l'origine ; nous serons reconnaissant envers toutes les personnes qui voudront bien nous en donner de nouveaux pour corriger ou complèter cette esquisse trop imparfaite.

Il est bien entendu que nous n'avons voulu faire qu'une simple esquisse de l'industrie horlogère dans les montagnes du Jura et que nous avons laissé en dehors de notre cadre les grandes industries semblables de l'Angleterre, de l'Amérique

Digitized by Google

et surtout de Paris et d'autres villes de France et de l'Etranger où se construisent ces admirables *chronomètres*, *montres marines*, *horloges monumentales*, merveilles de l'industrie humaine !

NOTE I.

Procès-verbal de l'Incendie de la fabrique de Beaucourt le 8 Juillet 1815.

« L'an 1815, le 8 juillet, nous adjoint de la commune « de Beaucourt, canton de Delle, département du Haut-Rhin, « faisant fonctions de maire absent par force majeure des « circonstances de la guerre, après avoir recueilli tous les « renseignements nécessaires sur le funeste événement arri- « vé dans notre commune le 1er de ce mois, la destruc- « tion complète de la manufacture d'horlogerie et de vis à « bois de MM. Japy frères ; après avoir vu par nous-même « les principaux faits de cet acte de dévastation exercé par « l'armée qui a envahi la France, nous croyons de notre « devoir d'en donner le présent procès-verbal, que nous « avons rédigé ainsi qu'il suit en double expédition, l'une « pour être adressée à l'autorité supérieure du département, « l'autre pour rester en nos mains et dans les archives de la « commune pour y avoir recours au besoin.

« Le 1er de ce mois, vers cinq heures du soir, un corps « de troupes des hautes puissances alliées, se composant « de deux officiers et de cinquante à soixante sous-officiers « et hussards hongrois, arriva inopinément dans la prairie « située au devant de notre commune, et y cerna environ « quarante hommes, femmes et enfants de tout âge, occu- « pés à faire les foins. Les deux officiers et les hussards « menacèrent de sabrer les malheureux habitants qu'ils te- « naient en cercle, si on ne délivrait mille louis d'or dans « une heure de temps pour tout délai. A mesure que les « hussards apercevaient un autre habitant un cavalier lui « courait sus pour l'amener prisonnier au cercle. L'officier « commandant détacha alors quatre hussards et un sous- « officier, pour aller chercher le maire, M. Frédéric Japy, « qui se trouvait absent par force majeure, et nous, ne

Digitized by Google

« parlant pas la langue allemande, nous priâmes le sieur « Bernard, commis principal de MM. Japy frères, qui « connaissait l'allemand, d'aller parler à ce commandant et « de lui dire même, au besoin, qu'il représentait le maire. « Le sieur Bernard y fut aussitôt, mais il ne put obtenir « d'autre réponse du commandant autrichien sinon qu'il fallait « lui compter dans moins d'une heure, mille louis d'or ou « qu'il ferait massacrer tous les individus qu'il faisait tenir « environnés par ses hussards, et qu'il ferait incendier la « manufacture Japy et tout le village. Au rapport que « vient nous faire le sieur Bernard de ces terribles mena- « ces et étant dans l'impossibilité absolue de fournir la som- « me demandée, quelques-uns des plus résolus des habi- « tants (la plupart s'étaient sauvés dans les bois) se déter- « minèrent à porter des vivres et des rafraîchissements à la « troupe ennemie, dans le double but de sauver leurs pro- « ches et d'obtenir une meilleure composition ; mais tout « fut inutile, et le commandant de la troupe envoyait un « officier avec une vingtaine de hussards dans le village, « pour exiger impérieusement de MM. Japy frères la som- « me de mille louis d'or, sous menace de mettre le feu « à leur manufacture. MM. Japy, qui, dans la matinée de « ce jour, avaient reçu avis qu'ils étaient menacés dans « leurs personnes et leurs propriétés, s'étaient décidés à se « retirer avec leurs familles hors de Beaucourt ; mais ils « avaient chargé un de leurs employés, un ancien mili- « taire mutilé, de rester et de faire pour eux et en leurs « noms tout ce qu'il considérerait dans les circonstances qui « se présenteraient, faisant à leurs ouvriers les plus fortes re- « commandations de se tenir tranquilles.

« L'officier commandant le détachement, pour montrer « qu'il allait faire exécuter ses menaces, fit allumer un « grand feu devant le bâtiment principal de la fabrique, et « ayant mis pied à terre, il demanda en langue française « où étaient MM. Japy? L'employé de ces messieurs lui déduisit « les motifs de leur absence. Alors l'officier autrichien com- « manda avec les menaces les plus terribles, accompagnées « de mauvais traitements, qu'on lui ouvrit toutes les portes « des appartements de MM. Japy, ainsi que des ateliers ; « lui et ses hussards s'y précipitèrent, enfonçant les portes « qu'on ne pouvait ouvrir assez vite à leur gré, brisant les « meubles pour prendre tout ce qui leur convenait. Après

Digitized by Google

« ce pillage des appartements, l'officier se fit remettre for-
« cément les clefs de la caisse, qui fut également pillée,
« tout en exigeant toujours les mille louis. Il ajoutait qu'il
« avait l'ordre du général en chef de prendre tout ce qui
« lui conviendrait, et d'exiger les mille louis d'or, sinon
« d'incendier toute la manufacture, et qu'il brûlerait la
« cervelle à l'interlocuteur (le vieux soldat mutilé) si tout à
« l'heure la somme demandée ne lui était pas apportée. Le
« fidèle et courageux employé de MM. Japy fit en vain les
« représentations les plus fortes, les supplications capables
« d'émouvoir un tigre ; il offrit de faire un billet de 2000
« louis et de se constituer en otage, si l'officier voulait don-
« ner des sûretés que la manufacture serait respectée. Tou-
« tes ces offres furent rejetées, et l'officier autrichien revenait
« toujours à ces deux propositions : mille louis d'or comptant,
« ou feu et massacre.

« Cependant le temps s'écoulait ; il était sept heures et
« demie du soir, et les malheureux habitants faits prison-
« niers étaient toujours cernés dans la prairie et menacés de
« mort. Le chef de l'expédition consentit enfin à les relâcher
« moyennant une rançon de quarante louis à lui payer sur-
« le-champ, que les malheureux ne pouvaient absolument
« pas réunir. Mais pendant ces pourparlers dans la prairie,
« l'officier commandant le détachement de Beaucourt, ordon-
« na à ses hussards de porter des torches dans les empla-
« cements les plus combustibles des maisons et des bâtiments
« de la fabrique, ce qui fut exécuté en plus de vingt en-
« droits à la fois. Cette barbare exécution faite, l'officier
« ordonna à un sous-officier de hussards de brûler la cer-
« velle à l'employé de MM. Japy, qui l'avait, disait-il,
« amusé et fait différer l'exécution de ses menaces ; celui-
« ci eut le bonheur de s'échapper. L'officier en devint plus
« furieux et fit courir des cavaliers sur tous les chemins,
« pour faire feu sur tous ceux qu'ils rencontreraient. Pen-
« dant ce temps, et en moins d'un quart-d'heure, tous
« les bâtiments de la manufacture et les maisons de MM.
« Japy furent en feu.

« Là dessus les habitants retenus dans la prairie, ob-
« tinrent à force de supplications, d'être relâchés, sous la
« promesse d'apporter leur rançon et sous défense expresse
« de porter secours à l'incendie Japy et d'en retirer, quoi
« que ce soit, le tout, sous peine de voir réduire tout le

Digitized by Google

« village en cendres. Il était alors presque nuit close, et « les habitants relâchés craignant toujours l'incendie du « village, l'un d'eux se décida à aller porter au chef de la « troupe, qui était resté avec ses hommes dans la prairie « pendant l'incendie de la manufacture, ce qu'on avait pu « ramasser en argent dans toutes les maisons ; mais en « arrivant dans la prairie, cet habitant n'y trouva plus per- « sonne. En se retirant, l'officier qui avait fait mettre le « feu aux bâtiments de MM. Japy, laissa plusieurs vedet- « tes sur les hauteurs pour veiller à la complète destruction « de ces bâtiments ; ces vedettes ne se retirèrent qu'à dix « heures du soir.

« Ainsi, l'une des plus belles manufactures de l'Europe, « l'unique en son genre en France, tous les bâtiments qui « la composaient, tout ce que ces bâtiments enserraient « en chefs-d'œuvre de mécanique, ou matières en œuvre, « en ouvrages achevés d'une valeur de quatre à cinq cent « mille francs ; de vastes magasins remplis de métaux, les « maisons d'habitations de MM. Japy frères avec leur mobi- « lier, les granges et écuries avec les bestiaux, les grains « et les fourrages ; tous les papiers de la mairie, y compris « les registres de l'état civil de la commune établis dans la « maison du maire, M. Frédéric Japy, une belle biblio- « thèque, etc., etc. ; tout enfin est devenu la proie des « flammes ; rien, rien, absolument rien n'a pu être sau- « vé, sous la menace des sabres autrichiens, dans ce fu- « neste et horrible incendie ! Plus de six cents individus, « hommes, femmes et enfants, tous ouvriers de la manu- « facture de Beaucourt, se trouvent par ce déplorable évé- « nement sans pain, et tous ceux qui logeaient à la fabrique « sont sans asile et obligés de se retirer où ils ont pu trou- « ver à se réfugier. D'après les renseignements que nous « avons pu recueillir, les pertes éprouvées par MM. Japy « peuvent être évaluées approximativement à deux millions de « francs.

« Quatre jours après, vers 7 ½ heures du soir, une « autre troupe de cavaliers autrichiens est venue, avec vingt « à trente voitures, enlever de vive force tout ce qui avait « été épargné par l'incendie, dans les caves de MM. Japy, « en vins, liqueurs et eaux-de-vie et en comestibles de « toute espèce. Cette troupe a pris et contraint les habitants « du village à charger sur les voitures amenées par elle,

Digitized by Google

« tout ce qui était à sa convenance, et tout ce qu'elle a pu « trouver.

« De tout quoi nous avons dressé le présent procès-ver- « bal, que nous certifions sincère et véritable, et que « nous avons clos, arrêté et signé à Beaucourt, le 8 juil- « let 1815.

« Signé BRUNET, adjoint au maire. »

NOTE II.

Mémoire présenté par les fabricants et ouvriers en horlogerie de Besançon à Messieurs les Membres de l'Assemblée nationale et du Conseil général du département du Doubs. Novembre 1848.

Dans ce Mémoire, l'horlogerie bisontine réclamait :

I. *De l'administration*, l'adoption des mesures suivantes :

a) Elever les droits d'importation sur l'horlogerie étrangère;

b) Rétablir la tolérance de 2 grammes pour les déchets de finissage sur les boîtiers présentés au contrôle à l'état de *déroché* ;

c) Accorder au fabricant français un escompte de 2 °/₀ sur les droits de garantie ;

d) Appliquer aux produits étrangers toutes les règles de l'essai à la coupelle, tolérance légale, droits d'essai, etc. ;

e) Fixer les droits d'importation sur les boîtiers sans mouvement au tarif le plus élevé de la montre entière ;

f) Fixer à 10 p. °/₀ de la valeur le droit d'entrée sur toute *ébauche* qui aura cessé d'être *brute* ;

g) Ordonner que tout boîtier brut, de fabrication français ou réputé tel, devra être présenté au contrôle accompagné de sa platine ; — que les boîtiers à cuvette seront également munis de cette pièce, mise en place et percée de ses trous ; — que dans cet état la platine recevra un poinçon spécial ;

h) Enfin supprimer le droit d'exportation ;

Digitized by Google

II. *De l'Etat, du département du Doubs et de la ville de Besançon :*

Une avance de fonds, ou prêt gratuit de 240,000 francs, sauf à régler le mode d'emploi, les conditions de garantie, et l'époque de remboursement.

Nous extrayons de ce Mémoire quelques détails historiques et statistiques qui ont rapport à notre sujet.

L'industrie de l'horlogerie a trois foyers principaux : la France, l'Angleterre et la Suisse. Sa fabrication est immense, ses produits sont l'objet d'un grand commerce dans toutes les parties du monde. Pour se faire une idée du développement qu'elle a pris, il nous suffira de constater que le seul bureau de garantie de Besançon a poinçonné en moyenne par année, pendant les cinq dernières années, 36,000 montres d'or et 137,000 montres d'argent de fabrication française ou étrangère : cette moyenne représentant un prix de revient de plus de 6,500,000 francs, dans lesquels la main-d'œuvre, c'est-à-dire le salaire de l'ouvrier, entre pour les $^{5}/_{8}$ au moins.

La Suisse fabrique surtout à Genève, à la Chaux-de-Fonds et au Locle ; l'Angleterre, à Londres ; la France, à Besançon et dans le département du Doubs. Depuis Berthoud et Leroy, il ne se fait à Paris qu'un très-petit nombre de montres, et les rares ouvriers qui travaillent dans les magasins ou en chambre ne s'occupent guère que de réparations et de repassage : quant aux produits de la fabrique de Versailles, ils sont à peu près nuls. Aujourd'hui, cette industrie est donc restreinte en France au département du Doubs. Là, abandonnée pour ainsi dire à elle-même depuis plus de quarante années, réclamant en vain de l'Etat la protection qu'elle était en droit d'en attendre, ne puisant que dans sa constitution même la force de lutter contre la concurrence étrangère au-dehors, la contrebande ou d'injustes tarifs d'importation au-dedans, elle n'a pu profiter de l'accroissement de la consommation ni étendre ses relations extérieures.

La Suisse fournit beaucoup de montres à l'Allemagne et au nord de l'Europe ; elle nous a presque supplantés dans

Digitized by Google

les Amériques, où elle réalise de grands bénéfices (1). Les Anglais, malgré le prix élevé de leur horlogerie, alimentent en partie Constantinople, les Amériques espagnoles. Il va sans dire qu'ils ont le monopole des Indes. Quant à nous, nos exportations ont peu d'importance : à l'intérieur, la Suisse nous inonde de ses produits, et l'on estime qu'il passe annuellement pour douze millions d'horlogerie de Suisse en France. Notre industrie est donc bien en retard : ce n'est pas la consommation qui a manqué, c'est la production qui a rencontré des obstacles. Nous en rechercherons tout-à-l'heure les causes.

Examinons d'abord quelle peut être, sous le point de vue de l'intérêt général, l'utilité de cette recherche.

Le développement de l'industrie de l'horlogerie peut devenir pour la France une cause de richesse, pour le Gouvernement une condition d'ordre, pour l'Etat une source de revenu, pour les classes ouvrières un élément de travail, de bien-être matériel et moral.

Poser la question de savoir si le développement de l'horlogerie ou de toute autre industrie importe à la richesse d'une nation, c'est selon nous la résoudre. Nous nous abstiendrons en conséquence de démontrer cette proposition.

Nous disons ensuite que l'horlogerie peut devenir un élément d'ordre et d'organisation. En effet, l'un des phénomènes de notre temps, qui préoccupe le plus les hommes sérieux, et qui semble avoir dominé l'esprit de l'Assemblée nationale, lorsqu'elle a décrété l'enquête sur le travail industriel et agricole, est cette émigration incessante des habitants des campagnes sur les villes, émigration qui a pour double conséquence d'enlever à l'agriculture des bras qui lui seraient nécessaires, et d'agglomérer dans les villes des masses d'ouvriers, qui, manquant de travail et de pain dans les moments de chômage, deviennent un embarras pour les administrations et un danger pour le Gouvernement.

Comment arrêter cette émigration ? Par quel moyen retenir l'ouvrier à la campagne ? C'est là un problème qu'il ne nous appartient pas de résoudre. On nous permettra cependant à ce sujet quelques observations qui se rattachent essentiellement à l'objet de ce mémoire.

---

(1) Le Dictionnaire du commerce et des marchandises, édition de 1839, porte ces bénéfices à 36 et 40 p. °/₀ : voir au mot *Montres*.

Digitized by Google

Si l'ouvrier agriculteur quitte la campagne pour aller chercher des moyens d'existence dans les villes industrielles ou manufacturières, la principale raison n'en est-elle pas, peut-être, que les travaux de la campagne ne durent pas toute l'année, qu'ils y sont plus ou moins longtemps interrompus, suivant les saisons et les climats, par des causes naturelles, périodiques ou accidentelles? Vainement prétendrait-on que dans certaines localités agricoles il serait possible d'occuper toute l'année un plus grand nombre de bras qu'il n'y en a aujourd'hui. Ce ne serait là relativement à l'étendue de la France qu'une exception applicable à quelques départements riches ; et l'émigration se manifeste surtout dans les départements pauvres. Est-il donc étonnant que l'ouvrier qui ne possède rien, auquel le travail agricole ne garantit pas toute l'année l'existence, quitte sa condition originaire pour se jeter dans l'industrie? N'y est-il pas sollicité par l'appât de salaires plus élevés, par le bien-être que l'industrie procure tout en exigeant moins de fatigue, peut-être aussi, par un certain honneur malheureux et funeste de venir soi-disant s'anoblir dans les grands centres (1), et y puiser cette demi-instruction qui, mal dirigée, devient souvent un écueil pour lui.

Si c'est là l'une des causes du mal, quel en sera le remède? Nous croyons l'avoir pressenti. Appeler l'industrie à la campagne, y faciliter l'établissement des métiers et ateliers, rechercher les moyens de combiner les travaux industriels et agricoles. Alors l'ouvrier ne redoutera plus les chômages : appliquant son activité à un double élément de produits, il augmentera facilement son bien-être. Le bon marché des objets de consommation et des loyers le retiendra à la campagne : éloigné du contact souvent pernicieux des villes, il prendra des goûts d'ordre et d'économie, et pourra bien mieux se moraliser.

Ce résultat, nous pensons qu'il n'est pas impossible de l'obtenir. Il suffit de le vouloir et d'en préparer les moyens.

Mais toutes les industries ne seraient pas propres à cette transformation. Les industries *collectives*, celles où le travail a lieu en commun, sans fériation, ne résoudraient qu'un côté de la question : elles éloigneraient bien l'ouvrier de la

(1) M. Lamartine, discours sur le préambule du projet de constitution.

Digitized by Google

ville, elles ne le rendraient pas à l'agriculture. Les industries *isolées*, c'est-à-dire s'exploitant par l'individu, à domicile, et pouvant être mises en activité ou suspendues en tout temps, sans inconvénient pour le produit, remplissent d'une manière plus complète les conditions du problème. A la tête de ces dernières, il faut placer l'horlogerie.

En effet, le travail de l'horlogerie se divise en plusieurs parties : chacune a ses ouvriers spéciaux. Et à l'exception de l'ébauche qui se fabrique dans de grands établissements à l'aide de puissantes machines, toutes les autres parties du travail se font à la main, séparément, et au domicile de l'ouvrier.

La consommation des produits a lieu d'une manière assez régulière : elle ne dépend ni des saisons ni de l'état relatif des autres industries ; la fabrication n'est pas sujette en temps ordinaire à des demandes ou à des fériations subites. Le fabricant peut en conséquence, suivant l'étendue de ses relations, régler à l'avance son approvisionnement et livrer à l'ouvrier la matière première, sans exiger immédiatement de lui la mise en œuvre.

Le travail de l'horlogerie remplit donc toutes les conditions désirables pour être combiné avec le travail agricole. La Suisse en fait depuis longtemps l'utile expérience. La plupart des ouvriers ou habitants des campagnes du canton de Neufchâtel, du Jura bernois et du canton de Vaud sont à la fois agriculteurs et horlogers, et donnent à l'industrie les loisirs que leur laisse la culture. C'est là pour eux une source de richesse, et leur main-d'œuvre étant moins chère que la nôtre, ils obtiennent sur nous l'avantage du bon marché.

Ainsi le développement de l'horlogerie peut être pour la France une cause de richesse et une condition d'ordre.

Il peut devenir de plus une source de revenus pour l'Etat par l'accroissement des droits de garantie.

Enfin les classes ouvrières y trouveront un élément de travail, de bien-être matériel et moral.

En effet, cette fabrication emploie peu de matière première ; par contre, elle exige beaucoup de main-d'œuvre : elle procure donc une grande somme de travail.

Loin de dégrader l'ouvrier, elle l'élève, elle l'appelle à développer son intelligence et son instruction, en réclamant

Digitized by Google

de lui, dans le cercle de son état, des connaissances théoriques et pratiques, de l'habileté et du goût.

S'exerçant à l'intérieur des habitations, elle ne l'expose pas aux intempéries des saisons, et ne compromet pas sa santé dans une manipulation insalubre.

Enfin, comme toute fabrication de luxe ou de précision, elle procure un salaire assez élevé.

Si l'industrie de l'horlogerie doit être avantageuse pour la France, il importe d'étudier son passé.

Ce fut en France et dans le cours du xv^e^ siècle que se firent les premières montres, dont quelques-unes se voient encore dans les cabinets de quelques amateurs.

Peu après ces premiers essais, l'Angleterre profitant de nos découvertes et y réunissant les siennes, acquit une grande réputation dans ce genre d'industrie, à tel point qu'elle exportait des montres dans tous les pays, et que nous-mêmes allions en acheter chez elle.

Plusieurs tentatives furent faites pour nous affranchir de ce tribut. Le duc d'Orléans, régent de France, fit venir à grands frais des artistes de Londres, et tenta d'établir une fabrique à Versailles : le maréchal de Noailles fit le même essai à Saint-Germain.

Ces deux fabriques n'existèrent que trois ans, et n'eurent pour résultat que de faire naître cette belle montre de Paris, dont Gaudron et surtout Julien Leroy poussèrent si loin la perfection, que plus tard Genève mettait sur ses produits le nom de ce dernier, de préférence aux noms des Graham et autres habiles artistes de l'Angleterre. Cette belle horlogerie tomba à la mort de Bréguet père, et depuis, le sieur Benoît a vainement tenté de la régénérer à Versailles.

Cette industrie prit aussi naissance à Genève vers la fin du xvi^e^ siècle, et après être restée quelque temps dans l'enfance, elle y reçut tout-à-coup un développement considérable de l'invention de divers outils mécaniques propres à abréger et à perfectionner le travail.

Le Gouvernement de Genève, prévoyant alors les avantages de cette industrie, eut la pensée de la concentrer dans les mains des bourgeois et des citoyens seulement, et prit un arrêté qui défendait à toutes autres personnes, même à ceux qui étaient horlogers, de faire apprendre cet art à leurs enfants. Cette persécution maladroite détermina l'émigration des horlogers qui ne jouissaient pas du droit de bourgeoisie.

Digitized by Google

Ils se rendirent sur les frontières de France et de Savoie, et fondèrent cette foule d'établissements qui sont sur les confins des deux pays.

Quelques-uns vinrent jusqu'à Besançon ; mais ils furent d'abord peu nombreux, et leurs produits à peu près insignifiants.

Ce ne fut qu'en 1793, pendant la mission des citoyens Bassal et Bernard de Saintes dans le département du Doubs, qu'une émigration considérable d'horlogers du Locle et de la Chaux-de-Fonds, proscrits de leur pays par suite de leur adhésion aux principes de la révolution française, vint s'établir à Besançon. Elle comprenait environ 500 familles, composées de 2,000 individus, dont 1,600 travaillant l'horlogerie.

Les représentants du peuple sentirent tous les avantages que ces réfugiés pouvaient procurer à la République, et n'hésitèrent pas à les protéger. La Convention envoya même à cet effet un de ses membres, le citoyen Calès, sur les lieux.

Le Gouvernement céda gratuitement aux sieurs Megevand et Trot, chefs de la colonie, la jouissance de plusieurs bâtiments nationaux pour 15 années.

Il fut accordé, en outre, à titre de secours provisoire, 4 francs par jour à chaque célibataire, 3 francs à chaque père et mère, et 2 francs à chaque enfant : plus une indemnité de logement de 40 à 72 francs, suivant le nombre d'individus composant une famille.

On paya les frais de transport des personnes, des outils et mobiliers. Il fut décidé qu'on ferait une avance à la fabrique naissante pour 6 années et sans intérêts, de 5,000 marcs d'argent fin (260,000 fr.)

Un arrêté du 3 pluviôse an III accorda 250 fr. à toute fille qui apprendrait une des parties de l'horlogerie et dont l'apprentissage serait de plus de 6 mois ; 400 fr. lorsqu'il serait de plus de 2 ans, et 500 francs lorsqu'il dépasserait trois années.

Un autre arrêté du 7 fructidor fit au sieur Auzière une avance de fonds, lui assura pendant quinze ans la jouissance d'une maison nationale pour y placer ses ateliers, et lui garantit pendant trois ans l'écoulement de ses produits.

Enfin, la Convention nationale, dans un projet de décret

Digitized by Google

présenté par Boissy d'Anglas, et qui fut adopté, décida que tous les ans les horlogers établis à Besançon prendraient deux cents élèves, tous Français, dont la moitié serait entretenue aux frais de la République, et choisis dans les familles des défenseurs de la patrie.

En même temps, elle ordonna l'établissement d'une caisse de prêt et d'encouragement dans laquelle la trésorerie nationale devait verser 1,200,000 francs.

Malgré tous ces encouragements, cette fabrique prit peu d'essor pendant les guerres de l'empire et les premières années de la restauration. L'agriculture manquait de bras, et les efforts de la population tendirent d'abord à son développement.

Cependant elle produisit, dans les vingt premiers mois, 31,000 montres, dont 4,000 en or, et le reste en argent ou métal composé. Une statistique du département du Doubs pour l'année 1820, en porte la fabrication annuelle à 30,000 montres, dont 5,000 en or, 15,000 en argent et 10,000 en métal composé. Mais il figurait dans ces évaluations un bon nombre de montres étrangères, introduites en contrebande (1).

Depuis lors cette fabrique a pris un certain accroissement: elle s'est développée dans la partie du département du Doubs qui avoisine la Suisse. Les registres du bureau de garantie de Besançon constatent qu'elle a présenté au contrôle en 1837, 43,923 montres, dont 6,317 en or; en 1842, 59,637, dont 6,475 en or; en 1846, 62,861, dont 10,275 en or. Les produits de 1847 sont restés un peu au-dessous de ces derniers chiffres.

La population horlogère du département s'élève aujourd'hui à douze mille ouvriers environ. Besançon seul, d'après un recensement qui, pour n'être pas officiel, n'en a pas moins été fait avec beaucoup de soin, en possède 3,500 des deux sexes, dont 1,670 Français, 1,120 d'origine suisse, domiciliés

(1) Nous puisons ces détails historiques dans un excellent rapport sur l'horlogerie, adressé en 1842 à M. le préfet du Doubs par M. Roy, essayeur du bureau de garantie de Besançon, sur la demande qui en avait été faite à ce dernier par M. Colmen, inspecteur-général des finances. Nous prions M. Roy de recevoir nos remercîments pour la communication qu'il a bien voulu nous en faire. — Voir aussi dans le Dictionnaire de la Géographie commerçante, par Peuchet, au mot *Besançon*, l'extrait d'un rapport envoyé au Gouvernement en 1794.

Digitized by Google

depuis de longues années, 675 enfants, et 35 ouvriers non sédentaires.

En outre, le département possède trois grandes fabriques d'ébauches à Beaucourt, à Montbéliard, à la Prairie, une autre pour les outils d'horlogerie à Montécheroux, qui occupent près de 2,300 ouvriers. Beaucourt, la plus importante, exploitée par MM. Japy, en occupe près de 1,500, et produisait en moyenne dès 1838, 450 douzaines d'ébauches de montres par semaine, dont 370 étaient chaque mercredi portées au marché de la Chaux-de-Fonds en Suisse; 80 seulement venaient à Besançon (1).

Ces derniers chiffres démontrent combien notre fabrication est faible relativement à celle de nos voisins. En effet, lorsque nous disions tout-à-l'heure que la fabrique du département du Doubs avait pris un certain accroissement de 1820 à 1846, nous la considérions exclusivement sous le rapport comparatif de sa production à ces deux époques. Mais lorsqu'on compare cet accroissement à celui qu'a pris la Suisse pendant la même période de temps, on acquiert bien vite la preuve que notre production est restée au-dessous de l'augmentation proportionnelle de la consommation, et de l'accroissement relatif de la production suisse.

C'est ce que des chiffres vont établir.

Les registres du bureau de garantie de Besançon constatent que la fabrication en montres d'or du département du Doubs était, de 1837 à 1742, de 5,600 montres en moyenne par année; que depuis lors cette moyenne s'est élevée à 8,150 environ. Par contre, l'importation des montres d'or de fabrication suisse dirigées sur ce bureau s'est élevée, pendant la première période, à 20,000 montres en moyenne, et a dépassé la moyenne de 26,000 pendant les années suivantes.

Il résulte de ces chiffres :

Que, pendant la période antérieure à 1842, la production indigène et l'importation, dont l'ensemble représente à peu près notre consommation intérieure, étaient de 25,600 montres d'or;

Que notre production était, relativement à l'importation, dans le rapport de 30 p. %;

Que, dans la période postérieure à 1842, la production

(1) Voir le Dictionnaire de Guillaumin, éd. de 1839.

Digitized by Google

indigène et l'importation se sont élevées à 34,150 ; en d'autres termes, que notre consommation *intérieure* s'est accrue dans le rapport de 34 p. %;

Que, malgré cet accroissement considérable de consommation, nous sommes restés, pour la production, dans le même rapport d'infériorité qu'auparavant vis-à-vis de nos voisins.

Et il faut remarquer que nous n'opérons ici que sur une partie de l'importation ; que nous ne comprenons dans ces chiffres ni la quantité considérable de montres que la Suisse expédie directement sur les bureaux de Paris et de Lyon, ni celles qu'elle introduit en contrebande ;

Que nous supposons encore que toute notre production indigène est restée à la consommation intérieure, tandis qu'une partie a été exportée : ce qui réduit d'autant la part que nous avons prise à cette consommation.

La même opération, faite sur les montres d'argent, présente des résultats analogues. La moyenne d'importation s'élevant à 88,840 montres, celle de notre fabrication reste à 48,500 ; encore ce dernier chiffre comprend-il une masse de remboîtages sur de vieux mouvements, qu'on peut évaluer à 15,000 en moyenne par année, et qui n'ont procuré qu'une très-faible partie de la main-d'œuvre nécessaire à l'établissement général d'une montre.

Et cependant, en considérant la consommation intérieure sous le rapport de la main-d'œuvre, il est facile d'apprécier les avantages que pourrait procurer à l'ouvrier français cette industrie, si, renonçant même à l'exportation, nous parvenions à nous rendre maîtres de nos propres marchés.

On peut évaluer la montre d'or à 110 francs en moyenne. Le prix de la main-d'œuvre y compense la valeur de la matière première, l'ébauche étant même considérée comme matière première. L'importation moyenne des montres d'or pendant les cinq dernières années, s'étant élevée à 26,000 montres, représentait une valeur annuelle de 2,860,000 fr. : dans cette valeur, la main-d'œuvre ou le salaire de l'ouvrier entrait donc pour 1,430,000 fr.

Ainsi que nous l'avons dit précédemment, la moyenne d'importation des montres d'argent pendant la même période s'est élevée à 88,840 montres pour le bureau seul de Besançon. La valeur moyenne de la montre d'argent peut être portée à 20 francs, dans laquelle il entre au moins pour

Digitized by Google

13 francs de main-d'œuvre. L'importation annuelle en montres d'argent a donc produit pour les ouvriers étrangers 1,155,000 francs de salaire.

Des chiffres qui précèdent, il résulte qu'en ne comprenant même dans notre consommation intérieure que la partie des produits étrangers dont l'importation se fait par le bureau de Besançon, nous payons chaque année aux ouvriers suisses, 2,585,000 fr. de main-d'œuvre, sans parler des bénéfices réalisés sur nous par les agents intermédiaires du commerce.

Nous ne produisons donc pas en horlogerie tout ce que nous devrions produire, et nous profitons à peine, comme fabricants, de l'accroissement de la consommation.

Digitized by Google

OBSERVATIONS MÉTÉORIQUES FAITES A MONTBÉLIARD, *(Doubs)*.

Altitude du lieu d'Observation 322 ᵐ 10. — Hauteur relative au Sol 5 ᵐ 10. — Exposition N. N. E.

MOIS DE 1852.	BAROMÈTRE MÉTRIQUE A 0.				THERMOMÈTRE CENTIGRADE.			
	PLUS GRANDE ÉLÉVATION.	DATES.	MOINDRE ÉLÉVATION.	DATES.	PLUS GRANDE CHALEUR.	DATES.	MOINDRE CHALEUR.	DATES.
JANVIER	744	18	722	9	+ 13	16	— 4	1
FÉVRIER	742	4	722	10	+ 10	1	— 8	20
MARS	746	7	723	28	+ 17	29	— 7	26
AVRIL	737	21	724	17	+ 18	28	— 4	20
MAI	739	15	724	30	+ 28	17	+ 3	8
JUIN	739	25	722	14	+ 25	7	+ 7	1
JUILLET	740	2	729	27	+ 31	17	+ 13	3
AOUT	739	27	725	4	+ 25	3	+ 12	12
SEPTEMBRE	745	23	723	28	+ 22	1	+ 6	29
OCTOBRE	744	19	723	28	+ 17	5	+ 1	21
NOVEMBRE	744	8	715	24	+ 17	16	— 4	29
DÉCEMBRE	743	19	720	15	+ 13	27	— 3	7

Digitized by Google

MOIS DE 1852.	ÉTAT DU CIEL A 12 HEURES. Nombre de Jours de								QUANTITÉ D'EAU tombée en millimètre.	VENTS DOMINANTS A 12 HEURES Nombre de Jours de							
	BEAU.	NUAGEUX.	COUVERT.	PLUIE.	NEIGE.	BROUILLARDS	GRÊLE.	TONNERRE.		OUEST.	SUD-OUEST.	SUD.	NORD.	NORD-EST.	NORD-OUEST.	EST.	SUD-EST.
JANVIER	9	9	13	11	2					2	20			9			
FÉVRIER	2	6	21	7	8		1			3	15			10			
MARS	18	8	5	5	3					1	7			22			
AVRIL	12	7	5	3	1					1	5		1	16			
MAI	8	17	6	15			4	7		1	16			13	1		
JUIN	2	15	13	24				1			22			6	2		
JUILLET	15	8	8	10				5		2	9			20			
AOUT	5	7	19	20				3			20			7	3		1
SEPTEMBRE	7	10	13	11				2			18			12			
OCTOBRE	9	9	13	11							16			13	2		
NOVEMBRE	4	10	16	12		7					21			7	1	1	
DÉCEMBRE	12	2	17	5		1					19	1		9	1		1

Les Observations de l'Etat du Ciel et des Vents dominants se font à 12 heures.

Débordements de l'Allan, les 16 Juin et 18 Septembre.

Digitized by Google

OBSERVATIONS MÉTÉORIQUES FAITES A MONTBÉLIARD, *(Doubs)*.

Altitude du lieu d'Observation 322 m 10. — Hauteur relative au Sol 5 m 10. — Exposition N. N. E.

MOIS DE 1853.	BAROMÈTRE MÉTRIQUE A 0.				THERMOMÈTRE CENTIGRADE.			
	PLUS GRANDE ÉLÉVATION.	DATES.	MOINDRE ÉLÉVATION.	DATES.	PLUS GRANDE CHALEUR.	DATES.	MOINDRE CHALEUR.	DATES.
JANVIER	738	1	717	17	+ 10	8	— 4	26
FÉVRIER	733	1	707	10	+ 5	1	— 6	24
MARS	739	5	716	16	+ 8	14	— 13	5
AVRIL	738	10	722	23	+ 14	29	+ 1	15
MAI	733	13	721	7	+ 22	23	0	9
JUIN	736	17	724	23	+ 27	29	+ 8	1
JUILLET	742	3	727	14	+ 31	9	+ 12	2
AOUT	737	7	729	17	+ 10	30	+ 32	22
SEPTEMBRE	739	29	726	26	+ 22	22	+ 8	21
OCTOBRE	741	23	719	18	+ 20	1	+ 2	4
NOVEMBRE	744	10	722	16	+ 12	1	— 4	30
DÉCEMBRE	737	1	709	15	0	6	— 11	30

Digitized by Google

MOIS DE 1853.	ÉTAT DU CIEL A 12 HEURES. Nombre de Jours de								QUANTITÉ D'EAU tombée en millimètre.	VENTS DOMINANTS A 12 HEURES Nombre de Jours de							
	BEAU.	NUAGEUX.	COUVERT.	PLUIE.	NEIGE.	BROUILLARDS	GRÊLE.	TONNERRE.		OUEST.	SUD-OUEST.	SUD.	NORD.	NORD-EST.	NORD-OUEST.	EST.	SUD-EST.
JANVIER	3	12	16	13	1	4					19		1	11			
FÉVRIER		7	21	1	13	1					12			15	1		
MARS	8	11	12	2	7			1			10			20	1		
AVRIL	3	6	21	20	7			3			21			8		1	
MAI	4	12	15	17	1		5	6			14			14	3		
JUIN	6	13	11	20			1	2		1	11	1		11	2		4
JUILLET	8	14	9	11			2	5			19			5	7		
AOUT	10	13	8	10				3			14			14	3		
SEPTEMBRE	11	6	13	11		1					18	1		12			
OCTOBRE	9	9	13	14		6		2			18			12			
NOVEMBRE	7	12	11	3	1	2					1			29			
DÉCEMBRE	7	5	19	·	8	4					7			24			

Les Observations de l'Etat du Ciel et des Vents dominants se font à 12 heures.

Débordements de l'Allan, les 5 Avril et 5 Juin.

Digitized by Google

OBSERVATIONS MÉTÉORIQUES FAITES A MONTBÉLIARD, *(Doubs)*.

Altitude du lieu d'Observation 322 ᵐ 10. — Hauteur relative au Sol 5 ᵐ 10. — Exposition N. N. E.

MOIS DE 1854.	BAROMÈTRE MÉTRIQUE A 0.				THERMOMÈTRE CENTIGRADE.			
	PLUS GRANDE ÉLÉVATION.	DATES.	MOINDRE ÉLÉVATION.	DATES.	PLUS GRANDE CHALEUR.	DATES.	MOINDRE CHALEUR.	DATES.
JANVIER	751	26	721	1	+ 9	30	— 7	22
FÉVRIER	747	24	721	18	+ 9	6	— 13	22
MARS	749	1	733	26	+ 15	31	— 6	23
AVRIL	744	4	720	23	+ 21	12	+ 1	26
MAI	736	20	722	1	+ 25	13	+ 7	26
JUIN	740	23	724	2	+ 28	26	+ 11	7
JUILLET	740	22	729	4	+ 32	18	+ 11	1
AOUT	743	23	728	2	+ 29	14	+ 8	26
SEPTEMBRE	743	24	733	8	+ 29	15	0	29
OCTOBRE	744	28	720	17	+ 24	7	— 1	20
NOVEMBRE	744	7	711	17	+ 12	1	— 6	14
DÉCEMBRE	746	30	723	20	+ 9	15	— 5	5

Digitized by Google

MOIS DE 1854.	ÉTAT DU CIEL A 12 HEURES. Nombre de Jours de								QUANTITÉ D'EAU tombée en millimètre.	VENTS DOMINANTS A 12 HEURES Nombre de Jours de							
	BEAU.	NUAGEUX.	COUVERT.	PLUIE.	NEIGE.	BROUILLARDS	GRÊLE.	TONNERRE.		OUEST.	SUD-OUEST.	SUD.	NORD.	NORD-EST.	NORD-OUEST.	EST.	SUD-EST.
JANVIER	15	2	14	5	1	1					17			13	1		
FÉVRIER	8	1	16	7	7						15			10	3		
MARS	16	9	6	2	2					1	14			16			
AVRIL	16	1	10	9	1			1			8			20	3		
MAI	3	21	7	11			1	1			17	1		13			
JUIN	1	9	20	16				1			21		1	6	2		
JUILLET	10	13	8	18				1		1	18			12			
AOUT	9	13	9	12				1			20			11			
SEPTEMBRE	22	2	6	1			1	2			11			19			
OCTOBRE	11	2	18	15				2			19			12			
NOVEMBRE	1	3	23	11	5	2					13			13	1		
DÉCEMBRE		6	25	16	10	1					26			5			

Les Observations de l'Etat du Ciel et des Vents dominants se font à 12 heures.

Débordements de l'Allan, le 29 Novembre.

Digitized by Google

OBSERVATIONS MÉTÉORIQUES FAITES A MONTBÉLIARD, *(Doubs)*.

Altitude du lieu d'Observation 322 m 10. — Hauteur relative au Sol 5 m 10. — Exposition N. N. E.

MOIS DE 1855.	BAROMÈTRE MÉTRIQUE A 0.				THERMOMÈTRE CENTIGRADE.			
	PLUS GRANDE ÉLÉVATION.	DATES.	MOINDRE ÉLÉVATION.	DATES.	PLUS GRANDE CHALEUR.	DATES.	MOINDRE CHALEUR.	DATES.
JANVIER	747	7	720	31	+ 6	2	— 25	29
FÉVRIER	734	24	706	14	+ 10	27	— 12	16
MARS	738	30	708	13	+ 13	25	— 7	11
AVRIL	740	22	719	10	+ 23	20	0	24
MAI	736	18	720	16	+ 26	27	0	10
JUIN	742	27	725	16	+ 31	7	+ 9	21
JUILLET	741	1	724	10	+ 30	9	+ 13	22
AOUT	742	16	731	3	+ 32	3	+ 11	6
SEPTEMBRE	742	12	730	25	+ 24	10	+ 8	27
OCTOBRE	742	21	710	29	+ 18	4	+ 6	31
NOVEMBRE	737	11	721	1	+ 8	10	— 2	28
DÉCEMBRE	742	30	720	6	+ 7	25	— 16	21

Digitized by Google

MOIS DE 1855.	ÉTAT DU CIEL A 12 HEURES. Nombre de Jours de								QUANTITÉ D'EAU tombée en millimètre.	VENTS DOMINANTS A 12 HEURES Nombre de Jours de						
	BEAU.	NUAGEUX.	COUVERT.	PLUIE.	NEIGE.	BROUILLARDS	GRÊLE.	TONNERRE.		OUEST.	SUD-OUEST.	SUD.	NORD.	NORD-EST.	NORD-OUEST.	EST.	SUD-EST.
JANVIER	12	3	16	3	8						11			19	1		
FÉVRIER	1	1	26	8	10						12			16			
MARS	2	6	23	12	8						19			12			
AVRIL	10	2	18	8	1					1	12			15	2		
MAI	3	14	14	16			4	5			19			12			
JUIN	9	10	11	12				5			13	1		15	1		
JUILLET	7	10	14	18				7			25		3	3			
AOUT	12	10	9	8				2			22		1	8			
SEPTEMBRE	10	12	8	10				4		1	20			8	1		
OCTOBRE	3	5	23	18		1	1	3			26			5			
NOVEMBRE	3	3	24	4	3						7			23			
DÉCEMBRE	3	4	24	2	10	1				1	21			9			

Les Observations de l'Etat du Ciel et des Vents dominants se font à 12 heures.

Débordements de l'Allan, le 3 Mars.

Digitized by Google

OBSERVATIONS MÉTÉORIQUES FAITES A MONTBÉLIARD, *(Doubs)*.

Altitude du lieu d'Observation 322 m 10. — Hauteur relative au Sol 5 m 10. — Exposition N. N. E.

MOIS DE 1856.	BAROMÈTRE MÉTRIQUE A 0.				THERMOMÈTRE CENTIGRADE.			
	PLUS GRANDE ÉLÉVATION.	DATES.	MOINDRE ÉLÉVATION.	DATES.	PLUS GRANDE CHALEUR.	DATES.	MOINDRE CHALEUR.	DATES.
JANVIER	744	12	709	7	+ 10	23	— 10	14
FÉVRIER	745	25	722	21	+ 10	8	— 14	2
MARS	743	4	726	27	+ 14	26	— 5	8
AVRIL	737	3	729	29	+ 21	25	— 2	1
MAI	737	26	720	16	+ 24	22	0	6
JUIN	742	8	729	20	+ 30	29	+ 9	2
JUILLET	741	30	727	8	+ 31	31	+ 6	10
AOUT	740	30	719	19	+ 30	11	+ 7	7
SEPTEMBRE	741	16	721	28	+ 28	1	+ 2	22
OCTOBRE	744	22	728	2	+ 20	11	— 1	26
NOVEMBRE	743	7	715	11	+ 7	24	— 7	18
DÉCEMBRE	742	16	706	26	+ 10	5	— 8	3

Digitized by Google

MOIS DE 1856.	ÉTAT DU CIEL A 12 HEURES. Nombre de Jours de								QUANTITÉ D'EAU tombée en millimètre.	VENTS DOMINANTS A 12 HEURES Nombre de Jours de							
	BEAU.	NUAGEUX.	COUVERT.	PLUIE.	NEIGE.	BROUILLARDS	GRÊLE.	TONNERRE.		OUEST.	SUD-OUEST.	SUD.	NORD.	NORD-EST.	NORD-OUEST.	EST.	SUD-EST.
JANVIER	3	5	23	11	4						23			8			
FÉVRIER	9	9	11	7	3	1					14			15			
MARS	14	4	13	10	3						3			28			
AVRIL	5	11	14	17		1		2			18			12			
MAI	1	9	21	26	3		4	3			21	1		5	4		
JUIN	6	15	9	13				2			20			10			
JUILLET	7	13	11	9				1		1	15			15			
AOUT	13	14	4	10			1	4			14			16	1		
SEPTEMBRE	5	12	13	16				2			21			7	2		
OCTOBRE	3	14	14	10		9		1			13	1		17			
NOVEMBRE	4	3	23	10	8	3					17			13			
DÉCEMBRE		12	19	7	7						20			11			

Les Observations de l'Etat du Ciel et des Vents dominants se font à 12 heures.

Débordements de l'Allan, les 11, 12, 14, 15 et 29 Mai.

Digitized by Google

OBSERVATIONS MÉTÉORIQUES FAITES A MONTBÉLIARD, *(Doubs)*.

Altitude du lieu d'Observation 322 m 10. — Hauteur relative au Sol 5 m 10. — Exposition N. N. E.

MOIS DE 1857.	BAROMÈTRE MÉTRIQUE A 0.				THERMOMÈTRE CENTIGRADE.			
	PLUS GRANDE ÉLÉVATION.	DATES.	MOINDRE ÉLÉVATION.	DATES.	PLUS GRANDE CHALEUR.	DATES.	MOINDRE CHALEUR.	DATES.
JANVIER	742	18	711	13	+ 6	3	— 12	31
FÉVRIER	744	28	722	3	+ 9	27	— 11	2
MARS	742	1	722	24	+ 15	15	— 8	12
AVRIL	738	20	716	13	+ 15	21	— 1	26
MAI	738	16	725	25	+ 30	22	0	2
JUIN	741	25	728	30	+ 32	28	+ 3	2
JUILLET	743	13	731	1	+ 34	26	+ 7	10
AOUT	741	27	727	16	+ 33	4	+ 7	9
SEPTEMBRE	743	17	731	3	+ 25	8	+ 4	21
OCTOBRE	739	2	724	9	+ 21	1	+ 2	28
NOVEMBRE	745	12	721	26	+ 15	6	— 6	16
DÉCEMBRE	749	8	734	1	+ 8	6	— 8	15

Digitized by Google

MOIS DE 1857.	ÉTAT DU CIEL A 12 HEURES. Nombre de Jours de								QUANTITÉ D'EAU tombée en millimètre.	VENTS DOMINANTS A 12 HEURES Nombre de Jours de						
	BEAU.	NUAGEUX.	COUVERT.	PLUIE.	NEIGE.	BROUILLARDS	GRÊLE.	TONNERRE.		OUEST.	SUD-OUEST.	SUD.	NORD.	NORD-EST.	NORD-OUEST.	EST.	SUD-EST.
JANVIER	2	7	22	10	6				40,20		11			17	1		1
FÉVRIER	13	8	7	3		1			10,25		6			22			
MARS	8	8	15	10	4				42,50		10			21			
AVRIL	3	7	20	15	4		2	1	100,00		16		1	11	2		
MAI	7	15	9	14			1	8	71,25		14	1		16			
JUIN	12	8	10	11				3	109,50		15			15			
JUILLET	9	14	8	7				1	29,75		23			6	2		
AOUT	13	10	8	12		1		3	111,00		16			14	1		
SEPTEMBRE	7	16	7	12				7	77,50		18			12			
OCTOBRE	6	12	13	12		7		2	111,30		18			13			
NOVEMBRE	8	8	14	5	1	3			20,75		6			24			
DÉCEMBRE	6	7	18	4		8			13,00		13			18			

Les Observations de l'Etat du Ciel et des Vents dominants se font à 12 heures.

Débordement de l'Allan, le 12 Janvier.

Digitized by Google

Digitized by Google

CONSTATATION DES PROGRÈS OBTENUS EN AGRICULTURE DEPUIS 40 ANS DANS LE PAYS DE MONTBÉLIARD.

Exploitation des terres.

Dans nos cantons, l'assolement triennal existe de temps immémorial.

La 1re sole est consacrée au froment avec fumure.

La 2me sole est livrée aux céréales de printemps ; une partie reçoit en automne, après le froment, du seigle sur deux labours, et, dans les exploitations riches en fumiers, on donne une demi-fumure ; on y cultive aussi, mais en minime quantité, l'escourgeon ou orge automnale. Les avoines sont semées après deux labours, dont l'un en automne. L'orge n'est confiée qu'aux terres de première qualité et bien ameublies par deux coups de charrue, et l'on fume. Chez les exploitants, qui le peuvent, les avoines sont fumées, lorsqu'elles sont accompagnées de trèfle.

La 3me sole est occupée par le trèfle rouge, surtout par les parmentières avec large fumure ; et depuis 1845, époque de l'invasion de leur maladie, par des racines fourragères, telles que betteraves, carottes à collet vert, choux-navets, etc. C'est bien ici le cas de dire qu'à quelque chose malheur est bon : ces plantes qu'on s'était empressé d'introduire dans nos terres pour remédier au défaut des pommes-de-terre, y ont maintenant acquis le droit de Cité ; les cultures sarclées se sont notablement étendues. Aussi les jachères ont, pour ainsi dire, disparu, excepté celles qui sont indispensables au nettoyage des terres envahies par les mauvaises herbes, et quelques-unes encore là où le cultivateur manque d'engrais pour les cultiver avec avantage. Nous ferons peut-être bien de constater ici qu'en 1852 on en comptait dans le canton d'Audincourt 240 hectares, et que le recensement fait à la fin de 1856 n'en accuse plus que 180 ; 816 hectares pour tout l'arrondissement dont 410 pour le canton de Pont-de-Roide seulement. C'est un progrès.

Quoi qu'il en soit, avec des ressources en intelligence et en crédit, proportionnées aux surfaces exploitées, il ne doit, selon nous, plus exister de jachères, si ce n'est pour des terres exceptionnellement salies.

Digitized by Google

Ce qui reste encore de jachères reçoit en labours préparatoires, pour le froment qu'elles doivent recevoir, deux et quelquefois trois façons à la charrue. Maintenant notre assolement est un triennat perfectionné qui, dans les cantons de la plaine, ne laissera plus dans la 3me sole de champs vides, au moyen des cultures étouffantes, telles que la minette et les vesces pour récoltes en vert. Il y a 40 ans les labours préparatoires étaient très-négligés, très-superficiels, les attelages faibles, trop peu nombreux. La 3me sole ne recevait généralement qu'un dixième de pommes-de-terre et environ autant en trèfle ; le reste demeurait à l'état de jachères mortes peu soignées et envahies par les plantes adventices. Presque partout on semait trop d'étendue en raison des ressources en engrais. Nos cultivateurs comprennent aujourd'hui qu'ils doivent proportionner leurs cultures à leurs fourrages. Les attelages étaient chétifs et rares, disions-nous, c'est que les foins faisant défaut, les animaux de travail recevaient une alimentation insuffisante, tant à l'écurie qu'à la vaine pâture.

La cause principale de l'état plus prospère de l'agriculture est, à notre avis, la multiplication notable, depuis 30 à 40 ans, des fourrages, 1° par une irrigation mieux comprise et plus soignée ; 2° par des nivellements et des défoncements bien entendus dans les prairies ; 3° par la création de prés naturels ; 4° par la culture si heureusement introduite, dans la généralité des territoires, des herbages artificiels vivaces, sans parler des trèfles qui entrent dans la rotation de l'assolement et qui sont cultivés sur une plus grande échelle, et 5° enfin par la culture très-étendue des plantes tuberculeuses qui non seulement viennent en aide à l'entretien des bêtes laitières ou de celles qui sont soumises à l'engraissement ; mais encore améliorent singulièrement par le sarclage les terres destinées aux emblaves. On peut dire que l'effectif des étables et des écuries s'est doublé. L'immense majorité des communes a volontairement et sagement renoncé à la vaine pâture ; la stabulation a été proclamée un avantage incontestable, sous tous les rapports ; de là sont résultées tout naturellement de notables quantités d'engrais, ce grand nerf de toute bonne culture ; plus d'animaux de taille et de poids, plus musclés, plus puissants ; et de là, possibilité de pratiquer le principe énoncé par le bon Olivier-de-Serres : *Le labourage et le fumage, c'est toute l'agriculture.* En effet, on a

Digitized by Google

pu labourer profond et fumer le double d'autrefois. Le *marnage* n'est négligé nulle part où la nature en fournit les moyens. *L'usage du gypse* est généralement adopté, mais sans tout le discernement désirable : nos cultivateurs ne connaissant pas assez la nature et la composition des terres diverses qu'ils ont à traiter.

Le *drainage*, au moyen des pierres et des tuyaux a été opéré sur quelques superficies avec succès ; et, s'il était pratiqué partout où il serait utile de le faire, les produits seraient considérablement augmentés et améliorés. Nous espérons voir bientôt la petite propriété s'associer pour assécher les terres qui réclament cet heureux procédé.

En résumé, le grand accroissement des masses fourragères et du nombre des animaux a constitué le mieux être des populations agricoles de notre petit pays ; et un bel avenir s'ouvre à leur utile profession, si elles se décident à suivre le progrès et à profiter enfin des conseils de la science qui, depuis 10 à 12 ans leur offre généreusement ses ressources précieuses.

Pour donner une idée des progrès obtenus depuis 30 à 40 ans, je citerai les exploitations des Gouttes, du Montchevis, du Sainans, dans le canton de Montbéliard, des Fontenelles, de la Bouloye, dans celui de Blâmont. Les fermes, dans le canton d'Audincourt, toutes très-riches en prés naturels, n'ont pas augmenté en valeur et en produits, comme elles auraient dû et pu le faire. (L'exploitant devait nourrir plus d'animaux.)

Prix des terres par hectare.

(Depuis 40 ans le prix des terres s'est énormément élevé.)

	Il y a 40 ans.	*A l'époque actuelle.*
Terres arables ou champs	1600 fr.	3000 fr.
Prés.	2800	4800
Vignes	1600	1200

Prix d'amodiation.

Terres arables	48 fr.	80 fr.
Prés	90	160
Vignes, on n'en loue pas.		

Digitized by Google

Parmi les principales causes de l'augmentation des prix de vente et de location des terres, nous croyons devoir compter l'accroissement des populations, les nombreux établissements industriels; les journaliers, mieux rétribués, consomment plus, se nourrissent mieux, la vente des denrées est plus facile et plus avantageuse; l'usage presque universel du café au sein des populations rurales et ouvrières nécessite plus de lait que jamais, et enfin la valeur du numéraire.

FRAIS DE CULTURE ET DE RÉCOLTE D'UN HECTARE.

Actuellement.		*Il y a 40 ans.*	
Froment labour	24 fr.		20 fr.
Semences	72		72
Fumure, transports, étendage	172		107
Moissonnage	28		20
Transport de la moisson	8		6 40
Battage; il vaut la paille.			

Rapprochant ces frais divers de la valeur des produits récoltés, on arrive aux résultats suivants :

Produit d'un hectare froment	396 fr.	Produit	288 fr.
Frais	304	Frais	225 40
Reste net	92	Reste net	62 60
Seigle 2 labours	48 fr.		40 fr.
Semences	60		60
Moissonnage	28		20
Transport	8		6 40
Battage vaut la paille.			
Produit	294 fr.	Produit	220 fr.
Frais	144	Frais	126 40
Reste net	150	Reste net	93 60
Avoine 2 labours	48 fr.		40 fr.
Semences	48		44
Moissonnage	28		20
Transport	8		6 40
Produit	240 fr.	Produit	200 fr.
Frais	132	Frais	110 40
Reste net	108	Reste net	89 60

Digitized by Google

Actuellement.			*Il y a 40 ans.*	
Orge 2 labours	48 fr.		40 fr.	
Semences.	48		40	
Moissonnage	28		20	
Transport.	8		6	40
Battage vaut la paille.				
Demi-fumure.	86		53	
Produit 336 fr. — frais = net		118 fr.	Produit 240 fr. — frais = net	80. 60.

Pommes-de-terre.

Produit par hectare.	672		512 fr.	
id. frais 2 labours.	48		40	
Fumure, transport, éten.	172		107	
Plantage (journées de femmes)	6		4	
Semences.	48		32	
3 façons à la houe	72		52	80
Arrachage	32		24	
Transport de récolte.	16		12	
	394	394	271	271 80
		Reste net 278 f.		Reste net 240 20

Prés naturels. Produit par hectare 392 fr. Prod. 240 f.

Frais irrigation et autres	8 fr.		5 fr.	
Fauchage, fanage, et transport.	44		30	
Location.	160		90	
	212 fr.	212	125	125
		Reste net 180 —		Reste net 115 fr.

Prés artificiels	225 fr.		160	
Frais et location	130		82	
		Reste net 95 —		Reste net 78

PRIX DES DENRÉES ; PRIX DES RÉCOLTES.

Sur les marchés, les cours ont été soumis à des variations, il y a 30 ou 40 ans, comme de nos jours. Ces

Digitized by Google

variations, dans le prix des diverses denrées, ne tiennent, croyons-nous, qu'aux bonnes ou mauvaises récoltes, résultant des circonstances météorologiques favorables ou funestes à la fécondation, à la fructification, à la maturation, à l'opération des récoltes.

Taux de la journée d'un manœuvre.

Actuellement.		*Il y a 40 ans.*	
Journée d'homme .	fr. 1 50	. . .	fr. 1 25
id. de femme . .	1	. . . .	0 75
Gages d'un domestique .	200	. . . .	150
id. d'une domestique.	130	. . . .	100

Cette différence de prix des journées, chez les aides agricoles, est, chacun le sait, la conséquence de la rareté des bras. Les ouvriers de la campagne se jettent tête baissée dans les ateliers industriels, au grand détriment de l'agriculture et sans profit d'aucune sorte pour eux. Je ne ferai pas ici le compte des misères morales et physiques qu'ils en rapportent. (Dans nos cantons, l'industrie manufacturière a pris un développement extraordinaire.) Une autre cause de la hausse du salaire des journaliers ruraux, est la hausse du prix de tous les objets de première nécessité, du prix de main-d'œuvre chez les artisans. Il faudra nécessairement recourir aux machines propres à remplacer les bras de l'homme pour le travail des champs.

Instruments agricoles.

Les instruments aratoires sont à très-peu près restés les mêmes; on les a bien améliorés, si l'on veut, en les modifiant selon les besoins, tout en en conservant le fond. Il est certaines localités à terres légères et peu profondes où l'on rencontrerait encore l'araire de Virgile. Chez les exploitants riches et avancés vous trouvez quelques nouveaux instruments, et nous pourrions en citer plusieurs qui font de louables sacrifices pour donner de bons exemples. En France les bons instruments, les machines perfectionnées pouvant venir en aide à l'agriculture ne manquent pas; malheureusement ils ne sont pas encore appropriés à toutes les natures de terre, à toutes les configurations de terrain, et leur prix élevé n'est

Digitized by Google

pas à la portée de la généralité de nos cultivateurs qui sont de petits exploitants. Dans tout l'arrondissement les batteuses mécaniques ont à peu près remplacé le fléau ; celles à bras sont sagement délaissées. On en compte quelques-unes qui marchent à la vapeur ; beaucoup ont l'eau pour moteur, le plus grand nombre sont mues par les chevaux et se perfectionnent tous les jours. Nous avons été à même d'en reconnaître, il y a deux ans, près de 580 pour l'arrondissement. Désormais le battage des céréales se fait promptement et les marchés n'ont plus à redouter les retards de cette opération.

Les défoncements, les défrichements, les grands travaux de terrassements, le percement des sous-sols qui favoriseraient très-notablement la production générale, sont si dispendieux par le prix de main-d'œuvre qu'ils ne sont entrepris que par quelques agriculteurs pouvant faire des avances à leurs terres ; il serait urgent de faciliter l'établissement ou l'acquisition des machines en vue de ces diverses opérations ; pour cela il faudrait abaisser les droits d'entrée qui pèsent trop lourdement sur ces instruments où le fer est mis principalement en usage : nos maîtres de forges sont de vrais percepteurs.

Depuis quelques années, dans nos contrées, comme dans beaucoup d'autres, les troupes en cantonnement et en garnison, ont été d'un bien précieux secours aux campagnards pour les récoltes. Le Ministère de la guerre appréciant les besoins de l'agriculture, la rareté et la cherté de la main-d'œuvre, s'est prêté bienveillamment à ce service ; il a fait une œuvre utile, une bonne œuvre ; et le gouvernement qui porte un intérêt si vif et si efficace à l'agriculture, continuera certainement à autoriser nos braves soldats à venir en aide à leurs frères cultivateurs. Pourquoi ne solliciterait-on pas le patriotisme de MM. les industriels qui, eux non plus, dans l'intérêt général, comme dans le leur propre, ne refuseraient pas de tendre une main secourable à la Mère-industrie, sans la prospérité de laquelle les autres ne sauraient fleurir ; quinze à vingt journées par an d'une certaine portion de leurs ouvriers fourniraient assez de bras à nos campagnes pour l'accomplissement des travaux les plus pressants.

Il faut bien le dire, la force d'inertie et la routine ont encore un tel pouvoir chez les gens de la campagne que les machines, qui pourraient être pour eux d'utiles et puissants auxiliaires, ne sont que peu ou point recherchées. Leur prix élevé, il est vrai, est aussi un obstacle, nous l'avons

Digitized by Google

déjà dit ; mais l'association pourrait le surmonter facilement. Pourquoi les communes, qui en ont les moyens, ne feraient-elles pas l'acquisition de rouleaux perfectionnés, de moissonneuses, de faucheuses, de faneuses, de houes à cheval, de scarificateurs, de semoirs ? Elles les donneraient à bail à quelque entrepreneur qui, tout en faisant les affaires de la localité, ferait également les siennes. Par l'emploi des machines on pourrait supprimer bien des bêtes de travail et les remplacer par des bêtes de rente ; et alors quels immenses résultats pour les produits en lait et en viande !

Tenue et éducation du bétail.

Nos agriculteurs se livrent généralement à l'élevage, soit en faisant naître les élèves, pour les vendre après le sevrage, soit en achetant des élèves sevrés, pour continuer l'élevage jusqu'à l'âge adulte. Malheureusement les bons principes, qui seuls peuvent procurer tout le succès désirable à cette industrie, la plus difficile, la plus lucrative, la plus importante, sont loin d'être connus ou sont encore bien mal compris. C'est que nos campagnards manquent de connaissances spéciales nécessaires ou suffisantes en zootechnie, en hygiène, en histoire naturelle ; l'enseignement élémentaire de ces matières est encore à créer dans nos écoles rurales ; nous voudrions voir l'enseignement de l'agriculture pratiqué dès l'école primaire jusqu'à l'école polytechnique.

La suppression des parcours, pour les convertir en terres arables, en 1848, a été un bien, un progrès pour l'agriculture, on ne saurait le nier ; mais on a opéré avec trop de précipitation et souvent très-illogiquement ; on a poussé le principe à outrance, jusqu'à l'absolu toutes les fois que l'exécution de la mesure a été remise à des agents mal éclairés et ne connaissant pas assez les besoins de nos populations. Il ne fallait pas être si exclusif. Nous ne croyons pas qu'on puisse pratiquer convenablement l'élevage sans le parcours : pour la santé, la rusticité des animaux, il faut l'air, la liberté, le soleil, l'espace jusqu'à l'âge de deux ans à 30 mois ; quant aux bêtes de travail et de rente, elles doivent être exclues des parcours, si ce n'est pour cause de santé. Dans certaines localités, il y avait moyen de conserver des surfaces com-

Digitized by Google

munales trop rebelles à la charrue et très-propres au parcours; il faudra bien y revenir.

Nous sommes loin de rejeter le perfectionnement des races d'animaux par des croisements bien compris, au moyen de reproducteurs étrangers améliorés; mais nous estimons que l'amélioration d'une race par elle-même, quand elle possède des qualités bien reconnues, la *sélection*, est ce qu'il y a de plus sage, de plus facile, de moins dispendieux. La nature a imprimé à tous les êtres, plantes et animaux, qui naissent dans telles ou telles contrées des caractères qui leur sont propres, et c'est par l'influence d'un bon ou d'un mauvais régime que toutes les espèces se perfectionnent ou se détériorent. Pourquoi aussi, malgré toutes les dépenses et tous les efforts des gouvernements qui se sont succédé en France, les espèces domestiques, à l'exception de la race ovine, sont-elles si peu avancées au point de vue du perfectionnement? Ce sont les accouplements mal assortis, les changements fréquents de système et principalement le mauvais régime suivi dans l'alimentation des élèves qui en sont les principales causes. On ne fait pas consommer assez de grains aux jeunes animaux.

Dans nos cantons, chaque commune subventionne un particulier chargé de l'entretien d'un ou de deux taureaux, cela est bien; mais l'autorité supérieure ne devrait approuver qu'à condition que les reproducteurs fussent des animaux d'élite acceptés par un vétérinaire instruit, qui les reconnaîtrait aptes à perfectionner l'espèce tenue dans la localité. Nous dirons encore à ce sujet, dans l'intérêt des mœurs publiques, de la décence, et même aussi pour leur meilleure réussite, que les saillies devraient avoir lieu à huis-clos, et non en pleine rue, devant l'école ou près de la porte de l'Eglise, ainsi que hélas! on le voit trop souvent dans nos villages.

Il y a 30 à 40 ans, l'élevage était encore moins bien entendu, ou n'avait point ou que peu d'égard aux vraies qualités des reproducteurs; les animaux étaient mal hivernés, et, dans la belle saison, ils étaient presque réduits aux ressources que leur offraient les communaux et la vaine-pâture; l'espèce bovine était petite, légère, peu productive en lait et

---

Nous avons appris qu'il a été pourvu à cet inconvénient, par un arrêté de Mr. le Préfet, il ne s'agirait que de tenir la main à son exécution.

Digitized by Google

en viande. Tandis que aujourd'hui les plus beaux bœufs et le plus grand nombre de ceux qui sont conduits dans les abattoirs du Locle et de la Chaux-de-Fonds, sortent des étables et des pâturages de notre arrondissement. Aussi la différence de prix est-elle considérable.

Il y a 40 ans.		*Aujourd'hui.*
Une vache valait	140 fr.	. . . . 200 fr.
Un bœuf de charrue . . .	240	 350
id. de boucherie . . .	300	 480

La consommation de la viande peut être évaluée à 80 kilogrammes par ménage ; depuis 40 ans l'accroissement de cette consommation peut être portée à 30 pour %. On calcule que le prix de la viande s'est élevé aussi d'environ 30 pour %.

L'espèce chevaline a beaucoup gagné également en valeur venale.

Il y a 40 ans.		*Actuellement.*
Le prix d'un cheval allait à .	280 fr.	. . à 500 fr.
id. d'un poulain de six mois	120	. . . 200

Il est difficile de prévoir exactement quel avenir est réservé chez nous à l'espèce chevaline. L'industrie, si développée dans ce pays, nécessitera toujours l'entretien de beaucoup de chevaux. L'agriculture nécessairement devra les conserver et les préférer, comme bêtes d'attelage, pour la qualité de leurs fumiers, dans les contrées à terres argileuses, compactes et humides ; dans les territoires très-étendus, éloignés des bâtiments ruraux, pour les transports et surtout pour les récoltes qui toujours doivent être faites avec célérité.

Comme cheval de guerre, pour l'artillerie, le train des équipages ; pour le trait léger, pour omnibus et service de chemin de fer, nos chevaux, si bien musclés, robustes, ardents et dociles, seront toujours recherchés ; leur élevage sera donc toujours avantageux.

Nous signalons avec plaisir un progrès considérable dans la construction des bâtiments ruraux. Il fut un temps où

Digitized by Google

ils étaient fort mal établis et d'une bien mauvaise distribution.

Les étables et les écuries étaient basses, obscures, sans aëration, étroites, insuffisantes. Aujourd'hui ces établissements sont mieux appropriés à leur destination, plus vastes, de dimensions bien proportionnées, bien disposés pour la ventilation, au moyen de cheminées d'appel ; vous en rencontrez de plafonnés, bien tirés en blanc, pavage sur une douce déclivité, propre à faciliter l'écoulement des liquides fertilisants dans des fosses à purin, sans fatiguer les membres des animaux. La tenue y est bien meilleure aussi ; les fumiers, au lieu de séjourner pendant des semaines entières sous les animaux, qui haletaient, par les chaleurs dans des miasmes délétères, sont enlevés chaque jour. Bêtes et gens avaient à souffrir des émanations ammoniacales.

A l'extérieur, les tas de fumiers ne sont plus exposés à l'ardeur du soleil et de manière à perdre la moitié de leur volume, leurs principes utiles, comme dans un temps, où les eaux pluviales les lavaient et entraînaient ce qu'ils contenaient de plus précieux. Les purins, presque partout, sont conservés soigneusement et employés en temps opportun : on a reconnu généralement la richesse de cette sorte d'engrais. Abandonnés au hasard, ils se répandaient sur la voie publique, infectaient l'atmosphère et favorisaient l'insalubrité des villages. On trouve maintenant beaucoup de fumiers abrités sous des hangars, derrière des murs, avec pompes servant à les humecter pendant les chaleurs de l'été. Quant aux purins qui salissaient les rues, infectaient l'air, certaines mesures de police ont produit un excellent effet sur l'hygiène publique et sur la fertilité des terres. En général, les étables et les écuries sont mieux tenues, et l'on peut, à cet égard, citer le canton d'Audincourt comme se distinguant avantageusement de ceux de l'arrondissement ; nous avons dû le constater souvent dans nos courses agricoles, et il est certaines communes où les vieilles constructions auront bientôt fait place aux nouvelles. — Que la demeure des animaux s'y prête plus ou moins bien, la stabulation est ici générale ; les bénéfices de cette pratique sont appréciés pour les attelages. et pour les vaches laitières, la somme des résultats avantageux qu'elle a procurée à notre agriculture est considérable. Faisons des vœux pour que, dans le code rural, qui nous est promis depuis si longtemps, la vaine pâture, cet usage digne des temps de barbarie, bonne tout au plus dans

Digitized by Google

la première période de l'agriculture, je veux dire la période pastorale ou pacagère, soit à jamais abolie.

Ce n'est pas que je prétende qu'il n'y ait, sur ces divers points, rien à reprocher à beaucoup de nos cultivateurs. Souvent l'incurie les maintient dans la mauvaise routine ; mais plus souvent les moyens pécuniaires sont un obstacle à l'imitation ou à l'adoption des bons procédés.

Encore, nous ferons remarquer que beaucoup d'hébergeages et constructions attribués à la culture sont devenus insuffisants depuis que les terres produisent plus ; mais le campagnard recule devant la bâtisse, surtout lorsque ses enfants sont nombreux ; en ce cas, nous sommes assez disposé à l'approuver, car les bâtiments absorbent beaucoup de capitaux et rapportent peu ; il en faut le moins possible. Comme dans certaines parties de la France, nous pourrions par économie établir des meules pour les céréales et pour les fourrages ; mais dans notre pays, si accidenté, le temps est d'ordinaire peu constant, les pluies sont fréquentes, ce système serait moins facilement praticable.

Pour ce qui touche la question si grave, si sérieuse et si difficile de la division de la propriété, du morcellement des terres, nous exposerons ce qui existe au milieu de nous. Les terres sont très-divisées ; à l'exception de quelques fermes assez considérables, nous n'avons que de fort modestes exploitations ; mais au moins les prolétaires sont rares, l'aisance est commune. On peut facilement se convaincre, en parcourant nos cantons, que jusqu'à présent les petites cultures ne le cèdent en rien aux grandes par la manière dont les terres sont tenues et par les produits qu'elles offrent. On nous dira, et ce raisonnement est fort juste, que la grande culture seule peut attirer les capacités agricoles, en leur offrant un vaste champ d'opérations qui puisse récompenser leurs efforts, et en permettant en même temps d'opérer de larges améliorations. Sans être très-avancés, nous avons fait des progrès réels, et c'est surtout depuis l'heureuse révolution de 1789. Dès cette époque le nombre des propriétaires s'est singulièrement multiplié. Les vastes domaines se sont morcelés. Tout paysan a tenu à posséder un peu de terre ; il faut s'en réjouir pour bien des motifs que ce n'est pas ici le lieu d'énumérer. Il cultive bien mieux et avec beaucoup plus d'ardeur la terre qui lui appartient et qu'il espère étendre encore et transmettre à ses enfants que pour le compte d'autrui. Et

Digitized by Google

jamais grands ou petits fermiers, à moins d'être mis dans les circonstances voulues, dans leur intérêt, comme dans celui des bailleurs, ne cultiveront les champs comme les propriétaires eux-mêmes ; cela est bien connu et cela est dans le cœur de l'homme.

On a pensé aussi que la grande culture seule pouvait employer les instruments nouveaux, se livrer à l'amélioration des animaux perfectionnés, varier les assolements, en augmenter le nombre. Quoi qu'il en soit des diverses opinions émises sur le morcellement du sol, nous estimons que dans cette contrée, où le parcellaire est très-divisé, on trouve plus de bien-être que dans beaucoup d'autres où les domaines occupent de vastes étendues. Nous finirons par avancer que si l'esprit d'association bien compris entrait dans les idées des petits propriétaires pour les attelages, pour les instruments aratoires perfectionnés, pour certaines parties de l'économie domestique, ils verraient promptement prospérer leur position matérielle, leur bien-être moral, tout en s'épargnant bien des sueurs, se mettraient à même d'entreprendre de sérieux et grands travaux d'amendement et d'amélioration, et par suite de fournir à la consommation de plus grandes masses de denrées, à des prix modérés et suffisamment rémunérateurs.

L'agriculture, bien que progressive chez nous, est encore bien loin d'avoir atteint le degré de perfectionnement auquel elle est parvenue dans certains Etats. Le drainage, pour lequel le Trésor s'est imposé un lourd sacrifice, et les autres perfectionnements qui sont en voie de s'accomplir en France, augmenteront infailliblement assez la production pour que ce beau pays devienne le meilleur grenier de l'Angleterre (quoi qu'en dise lord Malmesbury), et n'ait que rarement à tirer lui-même de l'étranger.

La différence moyenne entre la production et la consommation est peu considérable ; selon les calculs des bonnes statistiques, elle n'atteint pas 2 pour °/₀ ; la moindre amélioration dans la culture la comblerait facilement.

Vous aimerez sans doute, Messieurs, connaître comment se sont réparties, depuis 41 ans, les années d'exportation et d'importation.

Voici des chiffres extraits d'un excellent travail de Mr. Frédéric de Coninck ancien négociant au Hâvre.

Digitized by Google

	EXCÉDANTS des Importations sur les Exportations.		EXCÉDANTS des Exportations sur les Importations.		Prix moyen de l'h.
6 années de disette	(1816-1821)	6,248,000 hectol.			26 22
6 années d'abondance	(1822-1827)		»	1,250000	15 65
6 années de disette	(1828-1832)	9,528,000	»		22 11
5 années d'abondance	(1833-1837)		»	945000	15 83
5 années mixtes	(1838-1842)	1,126,000	»		20 88
5 années de disette	(1843-1847)	18,697,000	»		27 75
5 années d'abondance	(1848-1852)		»	16,237000	15 45
4 années de disette	(1853-1856)	20,207,000	»		27 98
41 années		55,805,000	. .	18,432000	

Dans ces 41 ans, il a été importé 55,805000 hectolitres
et exporté 18,432000 id.

Excédant des importations 37,373000 hectolitres.

Remarquez que nous importons, à de hauts prix et que nous n'exportons qu'à de bas prix; d'où il suit que les 55,805000 hectolitres importés ont coûté à la France environ 1,440 millions, tandisque les 18,432000 hectolitres exportés dans les mêmes années, n'ont produit au pays que 280 millions, laissant une perte de 1,160 millions. Soit en moyenne 28 *millions par an* pour un déficit qui est en moyenne de moins de un million d'hectolitres par an, (37,373000 hectolitres pour 41 ans) (1816-1856.)

Enquête relative à la révision de la législation des Céréales, Hâvre en Mars 1859.

Digitized by Google

CHRONIQUE DE J. G. PERDRIX,

CONSEILLER DU COMTE GEORGE DE MONTBÉLIARD.

(Suite et fin.)

Voyez le compte-rendu de 1857.

1668.

Le bon Dieu nous mette en une bonne et heureuse année.

Le 3, on enterra Monseigneur le chancelier Forstner; on le porta en l'église allemande et toute la cérémonie se fit à Montbéliard, et, par après, on mit le corps sur un brancard et on le mena, le même jour, à Dambenois où il fut inhumé au chœur de l'Eglise. Les procureurs le portèrent en terre, avec les S^rs^ prevost Vurpillot, greffier Brisechoux, Leonard Thevenot régistrateur et Etienne Lecomte receveur de la seigneurie, qui portoyent eux quatre les bords du drap.

Le 6 le S^r^ Treyer est parti pour Vienne où S. A. S. l'envoye pour porter des lettres par les quelles on croit qu'elle se plaint à la Diète des affronts que les bourgeois luy font tous les jours.

Le 22 de Janvier, les Bourguignons ont commencé de refugier icy pour crainte qu'ils ont que les François ne subjuguent la Bourgongne; on attend tous les jours le siège devant Dole.

Le 26, les S^rs^ Kœnig, Chastelot, peletiers, retournèrent de leur voyage de Besançon où ils croyoient aller pour requérir leur marchandise, mais il n'y ont pu aller, crainte des soldats François; ils sont retournés depuis Roulan et leur marchandise est demeurée à Besançon.

Digitized by Google

Le 28, tout au matin, sont partis les S^rs Henry Forstner (1), prevost Vurpillot, Bodon, homme de chambre de S. A. S. avec un vallet, pour aller treuver le Roy et pour le prier d'avoir pour recommandé notre petit pays qui est comme enclavé dans la Bourgongne.

Le 29, les nouvelles sont venues de Clerval que Besançon s'est rendu au Roy.

Ce qui est véritable, et S. A. S. a envoyé les S^rs Dodelan et maire Duvernoy pour aller congratuler Mons. le Prince de Condey, qui y est entré avec trois mil chevaux et deux mil hommes de pied. Salin a tost suivi Besançon.

Le 1 febvrier, Mons. le Conseiller Thevenot est envoyé, de la part de S. A. S. à Stukard.

Le 3 du même mois, à trois heures après minuict sont arrivées les nouvelles qu'il y arrivoit à Chastenoy bien cinq cent chevaux, furieuse allarme. Sur quoy au matin, S. A. S. a envoyé le S^r conseiller Duvernoy à Brisach pour voir ce que c'est : tous les paysans du pays réfugient.

Le même jour, au vespre, sont retournéz les S^rs Forstner et prevost Vurpillot avec leur suite.

Le 6 sont venues des lettres de Besançon qui portoyent que Dole estoit rendu et que le Roy y estoit entré le $\frac{4}{14}$, jour de Mardy gras, d'où ils allèrent attaquer Gray et la Camette messager d'icy est de retour de l'armée le 15 dudit, qui a rapporté qu'il estoit aussy rendu, de manière que Sire Louys a conquis, dans moins de trois sepmaines, autant que fut le roi son père a conquis de plus l'espace de vingt ans, sans perte d'aucun homme considérable.

Le 3 Mars, le S^r Henry Forstner est parti pour la Hollande, où il s'en va treuver des princes de Silésie qui sont à la Haye.

Le 27 est arrivé en cette ville le S^r Frischman, résidant à Strasbourg pour le Roy; on ne sait à quel subject.

Le 30 Apvril est parti Mons. le maire Duvernoy pour aller treuver Mons. l'intendant Peletier, intendant pour S. M. T. C. au comté de Bourgongne, pour faire que le Roy ne cothise point les subjects de S. A. S. de Montbéliard qui sont à Noirefontaine et villages circonvoisins et où les Bourguignons prétendent à tord d'estre souverains.

(1) Fils cadet du chancelier.

Digitized by Google

Le 10 May, le S^r maire Duvernoy est retourné de Bourgongne.

Le 19, Monseigneur l'Evesque de Pourrentruy a esté en cette ville pour voir S. A. S., où s'en retournant on luy fit une belle parade, où Mons. Gueldrich frotta un certain bourgeois de Montbéliard, nommé Henry Charpiot, où il pensa arriver du malheur; on tira aussi du canon à sa sortie, son arrivée ayant esté à l'improviste. S. A. S. le fut conduire jusqu'à Arbois (1) ou l'ayant quitté, il alla voir le Sieur Estienne Barbaud à la forge d'Audincourt, où le dit Monseigneur Evesque fut régalé et où l'on beut si puissamment que le S^r Freidel, haut-gruyer pour S. A. S. ayant reconduit Monseigneur l'Evesque jusqu'à la forge, tomba en bas de son cheval où il demeura tout le long de la nuict, après avoir fait voir à tous les Messieurs plusieurs actions de jeunesse.

Le 20, le baron de Moron, commandant au chasteau de la Roche, ayant presté serment de fidélité au Roy très chrétien, se révolta et fit semblant de vouloir tenir bon, ce qui occasionna Mons. le comte de Cadagne, gouverneur pour le Roy au comté de Bourgongne de s'y acheminer et le fit sommer, ce que veu, le dit S^r Moron se rendit, lequel fut amené garotté et lié avec son fils naturel et 14 des siens à S^t Hypolyte où ils sont en prison, et ne sçait-on que c'est qu'on en veut faire.

Juillet, à 8 heures après midy, tonnerre et foudre excessif, même est-il tombé à Vallentigney.

Le 21 est parti Mons. le Conseiller Thevenot pour l'Allemagne où S. A. S., l'a envoyé.

Le 27 est parti S. A. S., tout au matin; on ne sçait où Elle est allée; Elle est retournée le dimanche après, 30 du même mois.

Le 2 en septembre, S. A. S. a envoyé Monsieur le Maire en Allemagne; on ne sçait bonnement où.

Cette année a esté très fertile tant en vin qu'en grain et fort saine. Le bon Dieu veuille que celle où nous entrons la ressemble.

---

(1) Arbouans.

Digitized by Google

1669.

Le bon Dieu nous donne une heureuse année.

Le 5 Janvier, sont arrivées des nouvelles ici qu'il y avoit arrivé plusieurs troupes en Bourgongne.

Le 11 est parti le S^r^ prevost Vurpillot, envoyé de la part de S. A. S. Madame, pour Coligny; le bon Dieu le veuille conduire et le 31 est retourné.

Le 8 febvrier, il s'y est fait une allarme à Montbéliard, à 7 heures du soir; on croyait estre les Bourguignons meslés avec quelques Lorrains qui venoient pour surprendre la neufve ville, mais c'estoit un yvrongne qui croyant rentrer en ville, escaladoit les remparts de la neufve ville. On tira trois coups sur luy.

Le 26 en Mars, S. A. S. envoya aux S^rs^ Macler et diacre Walter un ordre par exprès de ne se plus meshuy attaquer comme ils faisoient, particulièrement leurs femmes, au grand scandale d'un chacun.

Le 27 en Juin, la nuict du lundy, entre minuict et une heure, les S^rs^ receveur de Blamont Brisechoux, Vallet et la Lance se battirent contre le cousin Vurpillot, les trois fils du S^r^ la Chambre et bien encore six ou sept autres. Le S^r^ Vurpillot receut un coup d'estoc environ 4 ou 5 pouces au dessus de la mamelle droite, Pierre la Chambre, coutellier, fut accomodé en fils de bonne maison, après avoir esté estropié d'un pouce, après que les trois autres furent blessés.

Le 20 a esté achevé le bastiment de pierre du moulin et d'estre à couvert.

Le 6 en décembre, le S^r^ ministre Macler ayant rompu et brisé deux portes en la maison de S. A. S. où demeure Mons. Walter, lequel en ayant esmis ses plaintes à S. A. S. on dit qu'Elle fut fort indignée contre ledit S^r^ Macler. Les dits deux S^rs^ Macler et Walter, par la médiation de nos Seigneurs, se réconcilièrent le 10 Décembre.

Le 17 le S^r^ Conseiller Thevenot est de retour de son voyage de Speir où il est demeuré six semaines ou environ, pour les affaires de S. A. S. nostre maistre, contre ceux de Colmar.

Digitized by Google

Le jour de Noel, le Sr ministre Grangier a déclamé contre trois de ses proches pour des choses qui ne méritoient point le parler.

Cette année a esté fort sèche et chaude, assez fructueuse en graine ; pour le vin, on n'en a pas heu beaucoup en ce pays, pour la gelée de Caresme.

Digitized by Google

1670.

Dieu nous comble de ses graces et nous fasse savourer sa bonté dans le progrès et la fin de cette année, comme ses chatiments ont esté appesantis sur nous au commencement d'icelle. (1)

Le 21 de May, Madame nostre Sérénissime Princesse est heureusement délivrée d'un beau Prince (2). Le bon Dieu le conserve en santé et le comble de ses grâces, afin de pouvoir heureusement gouverner son peuple en toute justice et le conserver dans sa saincte et orthodoxe religion.

Le lendemain il a esté régénéré par le moyen du S[t] Sacrement du baptême et a esté présenté par devant le Ministre au nom de Monseigneur le Prince Eberard, Madame la Princesse Douairière d'Héricourt, Madame sa sœur. Ensuite du baptême de S. A. S. nostre jeune prince, Monseigneur son père donna aux pauvres de Montbéliard cent escus blancs, le 23 May.

Le 30 en Juin on a fait l'inauguration du Collége de Montbéliard, où le S[r] Römer, premier professeur en jurisprudence a fait une oraison *de ampliatione principatus* et où a assisté S. A. S. avec Messieurs du Conseil, les S[rs] Ministres tant de la ville que des villages. (3)

A la foire de la S[t]-Martin, on a tiré la première fois sur la Croste depuis qu'elle est couverte.

Cette année a esté fort seiche et presque sans vin ni fruict de bon. Le bon Dieu soit loué de ce qu'il nous a fait passer cette année en assez bonne santé, quoyque non sans chagrin et diverses fascheries.

---

(1) Perdrix avait perdu son fils le 1[e] Janvier.

(2) Léopold Eberard, successeur du Comte George.

(3) Voyez *l'Essai historique sur les écoles de Montbéliard* avant 1792 par M. Tuefferd. Compte-rendu de la Société d'Emulation de Montbéliard, 1857.

Digitized by Google

1671.

Le 26 janvier, j'ai esté reconduire la niepce Alexandrine Barbaud en la forge d'Audincourt ; les eaux estoient fort grandes ; ayant demeuré deux ou trois heures à la forge, à mon retour l'eau venoit jusqu'à la selle de mon cheval devant le pont.

Le 4 Novembre, un quart avant midy, est décédé de ce mortel monde, le S^r^ Jean George Grangier, vice-superintendant en l'Eglise de ce lieu ; le S^r^ Ministre d'Héricourt, Charles Duvernoy luy a succédé en sa primauté de ministre ; le S^r^ Beurlin a esté fait superintendant et ministre de cour qu'il estoit desjà ; le S^r^ Barthol ministre à S^t^-Maurice a succédé au S^r^ Duvernoy.

La veille de Noel, le S^r^ diacre Barthol fit un presche préparatoire tout rempli de passion contre son oncle, premier ministre, M^r^ Charles Duvernoy, et néantmoins ne laissèrent pas tous deux de se présenter le lendemain au S^t^ Sacrement de la Cène.

Digitized by Google

1672.

Le bon Dieu nous donne une bonne et heureuse année.

Le 2 Janvier, le S^r maire Duvernoy est parti de la part de S. A. S. pour aller à la rencontre de sa Majesté Très-Chestienne, que l'on tient devoir venir à Chaalons en Champagne pour faire reveue de ses troupes que l'on dit devoir passer pour aller contre Colongne.

Le Vendredy après est retourné le S^r maire, qui n'a esté que jusqu'à Saverne ; leur voyage ayant esté interrompu par les nouvelles que le Roy n'alloit point à Metz.

Le 27 Apvril S. A. S. avec toute la Cour est retournée à Richevil.

Le 8 Juillet, le S^r procureur général est allé en la tour, à l'effet d'examiner le maire d'Abévillers, qui est détenu prisonnier pour avoir couché avec une autre femme que la sienne.

Le 2 en décembre, à un peu moins de la demie deux heures après midy, il s'y est fait un horrible tremblement de terre en ce pays ; le bon Dieu veuille avoir pitié de nous et nous pardonne nos fautes. Il y en a quelques uns qui veuillent dire qu'il y a heu du tonnerre meslé.

Le 11 les S^rs Barbaud ont esté mis en possession des terres de Florimond, Grandvillars et Thiancourt, par les S^rs Glinglin et un autre Conseiller de la chambre d'Ensisseim, après que Mons. Mazarin luy a beaucoup heu disputé la dite possession ; ils sont seignenrs des dites terres.

Digitized by Google

1673.

Le S^r Spindler conseiller de S. A. S. de Stukard arriva en ceste ville le 15 de Mars pour estre, comme l'on disoit, Baillif en ceste Ville, aussy estoit-il venu sur la rescription que le S^r Ludwig Forstner luy avoit faict et pour manier les forges d'icy, mais il s'en retourna le 21 assez mal satisfait.

Le 19 je partis d'icy pour Baden en Suisse ; la première débridée fut à Sépois et le même jour soupé à Basle où je demeuray deux nuicts et un jour.

Le 21 parti pour Zurzach ayant passé le pont du Rin au dit Basle.

Le 22 parti de Zurzach et arrivasmes à Baden ayant tournoyé la montagne. Nous passames par Sigtal et delà à Baden où il y a des bains au deça et au delà de la rivière qui s'appelle Limate qui vient de Zurich, ayant laissé environ une heure et demie au dessus l'Harr qu'on dit venir de Berne.

Je logeai à Baden où je donnai tant pour moy que pour mon homme (1) douze quardécus par sepmaine pour le bain, pour le logement et pour la table, sans y comprendre les extra ; j'y ay baigné cinq septmaines et en ay esté pour dix sept ducats, sans compter ce que je donnay au médecin, apoticaire et sirurgien, qui revenoit à douze quardécus, sans conter les autres extra qui se faisoient en compagnie.

Le 22 Juin, 23 et 24 arrivèrent à la diette de Baden, Messieurs les ambassadeurs de France, Mons. d'Héron, baron de S^t Romain, chevalier de l'ordre de S^t Lazare, abbé de S^t Léonard de Corbinace,
de la part de l'empereur . . . . . .
d'Espagne Cassati
d'Holande Malapert qui demeure à Zurich.

Le 22 arrivèrent les cantons en l'ordre qui s'ensuit : Zurich, Berne, Lucerne, Urich, Suisse, Onderwald, Zug, Claris, Basel, Fribourg, Soleure, Schaffhausen, Apzel, S^t Gal qui n'est des cantons le prince.

Le 25 un de chaque canton avec plusieurs autres de la ville de Baden allèrent au logis du S^r de S^t Romain pour

(1) Domestique.

Digitized by Google

le cercher au Conseil où estant il fit sa proposition très-laconique tendant icelle à ce que Mess les Cantons ne permissent le passage aux troupes impériales et espagnoles par dessus leurs terres et après Mess. les Cantons furent régaléz par iceluy de S^{t} Romain.

Le Vendredy après, Mons. Malapert fit sa proposition en faveur des Hollandais par laquelle il pria Mess. les Cantons de ne plus donner du monde aux François, pour à quoy les esmouvoir, il déplora la misère de la Hollande, par un discours latin bien tiré et net.

Les ambassadeurs de l'Empereur et d'Espagne ne firent leur proposition en publicq, ains les envoyèrent cachetées à Mess. les Cantons. Ce qui leur fut donné en réponse, cela ne se décèle pas; toutefois on me dit que le François avoit esté fort satisfait.

Le 30 je partis de Baden pour retourner à Montbéliard. Le grand Dieu veuille que les bains m'aient bien proffité.

Le 21 Juin, Madame la douairière d'Héricourt partit pour aller à Thavannes.

Le 31 dudit, Mess. les Barbaud ont quitté les forges de S. A. S. après qu'ils ont souffert beaucoup, même iceux estant à leur debvoir pour sa M. T. C. on luy fit arrester et descharger leurs gueuses par les chemins, sans autre forme de procez, soubs prétexte qu'ils n'en voulaient vendre à S. A.; ce qu'on ne luy a iamais demandé. S. A. leur fit relacher tout et luy fit donner descharge entiére des dites forges. Il appert par tout ce qui précède du peu de politique de beaucoup de Messieurs. Et quoy que S. A. S. les voulut donner à Mess. Barbaud pour le même prix qu'ils avaient desia, ils l'en ont remercié.

Les S^{rs} Chemilleret les ont pour les 24 mille francs par an.

Le 15 en Juillet S. A. S. ayant esté lasse de faire aller ses forges par commis qui estoient le S^{r} Hypp libraire et Petit Jean George, tous deux gens d'élite, les a relachées aux dits S^{rs} Chemilleret et s'en est allé avec une partie de la cour à Richeville.

Le 17 est parti le S^{r} maire Duvernoy pour aller treuver S. A. qui le doibt envoyer à Nancy vers S. M. T. C. qui y est.

Le 1er Aout on a décapité un suisse nommé Rosière qui s'estoit venu habituer en ce pays et la femme la Marche

Digitized by Google

nommée Catherine, pour cause de meurtre, empoisonnement ; la femme du Ducat qui est chargée s'est sauvée et Lacour, qui jouait du violon et soldat ici, qui avoit donné le coup de la mort à la musnière de Longevelle, laquelle Lacour et la dite Catherine conduisirent hors de la ville à deux heures après minuict, ayant faussé les fossez de la dite ville, luy firent croire qu'ils la vouloient mener à Longevelle et ainsi qu'ils furent venus auprès du misnerois de S^te^ Suzanne, ayant pris le haut, le dit Lacour, qui est eschappé, luy voulant lascher un coup de pistolet dans le dos la manqua, il rajuste son dit pistolet, la tire et la renverse, la tue et la vole, luy prit des ducats qu'elle avoit et les partagèrent eux deux Catherine Lamarche, la mirent au fin fond du creux d'iceluy minerois et s'en revinrent en ville sans que l'on pust savoir qu'estoit devenue la dite musnière, jusqu'au bout de six sepmaines ou de deux mois, Dieu ne pouvant meshuy souffrir telle énormité, descouvrit le fait par le moyen des chiens qui allèrent manger le cadavre de la dite musnière, une fois entre autres, les mineurs travaillant sur le dit minerois virent un chien qui traînoit le crane et des tresses, de quoy advertis, Mess. de la Justice, on descouvrit aussytost le fait ; on se saisit des susdits, on les examina ; ils confessent et après avoir demeuré en prison deux ans et six sepmaines on les exécuta comme sus est dit.

Le lendemain Lamarche fut fouetté par la main du bourreau pour avoir sceu le complot et n'en avoir rien dit.

Depuis le gouvernement de S. A. S. il y a plus de 19 à 20 meurtres commis en ce pays.

Le 1^r^ Augst, même jour que dessus, a esté fait prisonnier Jean Migot pour crime de sodomie ou vice tendant à icelle.

Le 9 sont retournez les S^rs^ Ludvig Forstner et Maire Duvernoy, savoir le S^r^ Maire Duvernoy, qui estait venu de Nancy à Richeville, est arrivé le 9 dudit à Montbéliard tandisque le S^r^ Forstner est demeuré au dit Richeville.

Ils ont esté complimenter le Roy de la part de S. A. S. auxquels il a fait présent d'une chesne d'or de cinq cent et quelques escus avec sa médaille ; ils l'ont partagé.

Le 12 sont partis de Montbéliard les S^rs^ Freidel, le cons. Duvernoy et prevost Vurpillot avec vingt cinq ou trente chevaux, pour aller treuver S. A. S. à Reichville, pour delà passer à la rencontre de S. M. T. C.

Digitized by Google

Le 21 sont retournéz les S^rs^ Bernard, Sattler, Fallot etc. de Richeville où ils estoient alléz pour servir S. A. S. à la rencontre du Roy de France (1) qui est venu de Nancy à Brisach et qui a démantelé Colmar, Sleestatt, avec le reste des villes impériales, ayant désarmé tous les bourgeois et pris aux dits Colmar et Sleestatt bien 150 pièces de canon. La Reine, la duchesse de Vaujour, autrement la Valière, Madame de Montespan ont accompagné le Roy jusqu'à Brisach et s'en sont retournées par le même chemin, estant allées le même jour coucher à Ribaudvillers et ont repris leur même route de Lorraine.

Le 12 Octobre, les nouvelles sont venues en cette ville de la publication de la rupture entre la France et l'Espagne, même la guerre a esté déclarée à Besançon entre les deux couronnes, avec commandement exprès à tous les François qui estoient en Comté de vuider hors de Bourgongne; même a esté donnée patente pour courir la vache en Alsace et au duché de Bourgongne. Le grand Dieu veuille calmer ces bruits et nous renvoye une bonne paix pour le servir et honorer avec plus de soing et de diligence que par cy devant, nous pardonne nos péchez et ne nous traite selon nos démérites.

La nuict du 13 les Espagnols et Italiens estant en nombre de 150 se sont emparés du chasteau de Grange que S. A. S. tient de fief du roy d'Espagne. (2)

Le 28 d'Octobre, Mons. le Marquis de Vaubrun, gouverneur de la haute et basse Alsace, en chef, envoya un de ses gentilhommes à S. A. S. nostre maître, pour luy faire compliment et le sonder par des paroles couvertes, et veoir

(1) « Lorsque nous partîmes de S^te^-Marie aux Mines, dit M^lle^ de Montpensier, dans ses *mémoires*, un petit souverain vint saluer le roi; c'était le prince de Montbéliard, de Wurtemberg; je l'avais vu autrefois à Paris lorsqu'il avait épousé M^lle^ de Chatillon, fille du Maréchal. Il me parut affreux, habillé comme un maître d'école de village, sans épée, avec un méchant carrosse noir, parce qu'il portait le deuil de l'impératrice; ses chevaux avaient des housses noires jusqu'à terre, et ses pages et laquais étaient vêtus de jaune, avec des garnitures de rubans rouges. Il avait quinze ou vingt gardes avec les casaques de même livrée, assez bien montés; il me souvient que toute sa cour était dans un même carrosse, duquel on vit sortir dix ou douze personnes, pour s'en faire honneur. » (Ephem.)

(2) Les tours et remparts du château de Granges furent démolis et n'ont plus été relevés.

Digitized by Google

s'il ne voudroit point agréer une garnison Françoise, de quoy S. A. S. le remercia et traicta l'envoyé du Sr de Vaubrun avec toute indifférence, luy ayant laissé payer son escot chez l'hoste, de quoy le dit envoyé se formalisa fort. S. A. S. voulant répondre en quelque façon aux honnestetés dudit Sr de Vaubrun, luy envoya Mess. Forstner gentilshommes, le cons. Thevenot et cela le lendemain 29 dudit mois et an, qui furent tout à fait mal reçus par le Sr de Vaubrun, notamment le Sr conseiller Thevenot qui fut tiltré d'Espagnol, ce qui le rendit si confus qu'ils s'en revindrent en cette ville avec tout le mécontentement imaginable, jettèrent la frayeur en notre ville de Montbéliard, si qu'on croyait que le dit Sr de Vaubrun venait pour nous surprendre la nuit du 30, où l'on fut continuellement soubs les armes et du depuis on fait très-bonne garde. S. A. S, fit prêter serment aux bourgeois de se défendre au cas ils fussent attaqués, laquelle n'a autre dessin que de se maintenir dans la neutralité envers les deux couronnes.

Le 3 de Novembre, le Sr de Bugny capitaine de cavalerie dans le régiment du Sr de Vascal colonel Vallon pour le service de sa Majesté très-chrestienne, ayant son quartier à Dole, s'en vint à Montbéliard et désiroit de faire la révérence à S. A. S., laquelle fit dire qu'elle estoit hors de la ville.

Le vendredy 7 dudit mois et an, le Sr de Bugny fut sonder tous les guez d'icy alentour par lesquels on pouvoit passer pour aller en Bourgongne, c'est à dire Voujaucourt et la forge, le gué d'Audincourt avec celuy de Valentigney. J'eus l'honneur de disner avec luy la première fois qu'il festina chez M. Barbaud.

Le 7 de Novembre, la nouvelle vint que les Bourguignons avoient reçu nouvelles ordres pour courir l'Alsace avec les autres provinces qui appartiennent au Roy T. Ch., même que les dits Bourguignons avoient des courses au delà de Bourgongne; pour cet effect, on envoya le chevalier de Perigny avec quelques soldats pour commander en chef à Belfort, auquel S. A. S. envoya mon frère le Conseiller, le 11 des dits mois et an, à l'effect de le complimenter et de l'asseurer de son affection, lequel receut ce compliment avec toute démonstration d'amitié, et promit à mondit frère que l'intention du Roy n'estoit que de la maintenir neutre dans ses états et qu'il ne demandoit qu'une bonne voisinance.

Digitized by Google

Le lendemain, après le retour de mon frère, qui estoit le 13 du même mois de Novembre, le S^r Du bonnet, 1^er capitaine à Belfort fut complimenter, de la part du S^r de Perigny, S. A. S. et en même temps se plaignit à icelle de quelques mots qu'on avoit proférés dans la prière du matin et du soir, qui sont que comme la paix accordée à l'Empire deois il y a assez longtemps sembloit se vouloir troubler par les finesses et astuces de l'ennemy de la chrestienté, demandant qui l'on entendoit par l'ennemi de la chrestienté, voulant inférer de là qu'on tenoit sa majesté très-chrétienne pour ennemy de la chrestienté, à quoy S. A. S. a répondu que bien loing, qu'on entendoit parler du diable, le but duquel ne vise que la guerre, la discorde et desunion. Le dit Sieur du Bonnet se dit estre de la religion, il descendit assez mal satisfait pour n'avoir esté retenu à disner au chasteau. Le bon Dieu qui régit le cœur d'un chascun nous aye soubs sa sainte protection et veuille changer en bien les dessings qu'on pourroit avoir en mal contre nous.

Il y a venu des nouvelles, en même temps, que les Bourguignons avoient l'intention de surprendre le chasteau de Goumoy que S. A. S. relève de fief de S. A. de Pouraintruy.

Le jour de la foire de S^t-Martin, le 17 Nov. environ minuict, Pierre Gros, enseigne du S^r la Lance, avec Jean Colin sergent, par un concert fait entre eux, vindrent, sçavoir les dits Gros et Colin avec huit musquataires de la garde, le fusil bandé, en la maison de chez Mons. Estienne Barbaud, le firent relever avec le S^r son frère Nicolas, firent perquisition chez eux de certains estrangers qu'ils disoient y estre, avec discours très-insolens, des quels ils usèrent envers les dits sieurs Barbaud, et ce de leur propre autorité; le matin venu, ils s'en allèrent plaindre à S. A. S. qui ne les voulut point entendre au matin, ains envoya cercher les dits la Lance et Gros en même temps que les dits Barbaud furent descendus du chasteau, sans avoir peu obtenir audience; ils furent aussy, en même temps, esmettre leurs plaintes par devant Messeigneurs du Conseil, les Sieurs Maire et neuf bourgeois; les dits Sieurs Barbaud estant remontéz au chateau après le disné, ils ne receurent aucune satisfaction, ains S. A. S. vouloit qu'ils missent leurs plaintes par escrit, sur quoy les dits Barbaud usèrent de menaces et, à ce que l'on dit, de paroles un peu fières, ce qui

Digitized by Google

obligea S. A. S. de les laisser descendre sans autre satisfaction ; toutefois, le 19 S. A. S. envoya cercher Mons. le Maire, auquel il enjoingnit sérieusement de faire sçavoir à Mess. les Maîtres bourgeois et dix huict, s'ils entendoient parler à qui que ce fût de traitre et de traitrise, de les rapporter par le serment de fidélité qu'ils avoient fait à S. A. S. qui les chatiera exemplairement.

Le même jour, le S^r Macler fit calangé et auquel on fit une mercuriale pour un prêche qu'il avoit fait en l'église de Montbéliard, le vendredy auparavant, quoy qu'il n'eust rien dit que ce que l'on dit partout.

Le 19 le sieur prévost Wurpillot fut envoyé de la part de S. A. S. au S^r Barbaud le père pour l'asseurer de son affection et dire les raisons pour les quelles il n'avoit encore pu donner satisfaction à ses fils, de quoy le dit sieur Nicolas adverti prit le devant au S^r Prévost et fut à Dole avant luy où il reçeut le dit sieur avec toute sorte de paroles pleines de civilité, et en luy faisant reproche de ce qu'on ne leur avoit pas voulu faire justice de l'insulte et de l'affront que son frère et luy avoient reçus en sa maison de Montbéliard. Toutes fois, pour donner quelque sorte de satisfaction au dit Barbaud fils, S. A. S. renvoya la chose à Mess. les Bourgeois qui, après avoir pris information du fait, rendirent sentence la quelle portoit que le laquais du S^r Estienne Barbaud seroit vingt quatre heures en prison, les S^rs la Lance capitaine et Gros enseigne seroient calangés par Messieurs les bourgeois et Colin serait aussy 24 heures en prison, la quelle sentence fut suggérée par N B et la quelle n'a esté enrégistrée ny mise à exécution ; il est vray que le S^r Barbaud fit retirer le laquais et la chose est demeurée au crocq.

Le 29 Décembre et 8 Janvier 1674, les François qui estoient environ douze cent ont voulu entrer en Bourgongne ; ils ont esté arrestéz par ceux du village d'Ersey (1) s'estans retiréz dans leur église, où après avoir tué quelques François, ils ont esté entièrement destruits et leur village bruslé et réduit en cendres, leurs bestiaux emmenés à Belfort. Le grand Dieu veuille appaiser son ire !

Les Bourguignons avoient commencé et avoient esté courir

(1) Un récit contemporain de ce fait a été inséré dans *l'Annuaire du Doubs* de 1844, Dictionnaire des communes. art. Arcey.

Digitized by Google

la vache sur les terres de Belfort, le 13 du même mois, et, qui plus est, le propre jour de nostre Noel, le S^r de Pilosey fut recognoitre avec cinquante hommes jusques sur les frontières de S^t-Disier, lequel ayant heu vent qu'on les poursuivoit se retirèrent incontinent et prindrent seulement deux chevraux et une biche dans les forêts appartenant à S. A. S.

Digitized by Google

1674.

Le 9 j'ay esté mis au nombre des officiers de S. A. S. et en cette qualité, je vais escharguetter avec ceux qui n'entrent dans le Conseil, à la réquisition de Messieurs les Bourgeois.

Le 11 le S^r N. Beautru, sieur de Vaubrun est arrivé à Belfort.

Le 13 il envoya un ayde-major à S. A. S. pour luy demander permission de pouvoir faire faire trois mil rations de pain de bled bis, en payant, ce qui luy fut accordé contre son opinion, et permission au boulanger Champagne de le servir toutes les fois que requis en seroit ; il fit marchef avec ledit Champagne pour les trois mil rations à une libvre et demie la ration et cent vingt cinq libvres de pain dans un sac de quatre quartes, de manière que la quarte de farine ne debvoit donner que 31 libvres $^1/_4$, laissant le dit ayde de camp le reste pour la façon du boulanger. Il donna six quarts d'escus du sac au dit Champagne, luy ayant advancé seize Louys d'or en quatre pièces de quatre au coin d'Espagne pour trente six sacs de froment à deux escus le sac faisant septante deux escus, et luy fut advancé cinquante neuf escus, reste à treize faisant 39 quarts d'escus. De Belfort, le dit de Vaubrun s'en alla à Grandvillars. Son A. S. de Montbéliard l'envoya saluer par les S^rs Forstner et Thevenot à Belfort où ils ne le rencontrèrent plus, s'en estant allez audit Grandvillars, d'où il passa à Courtelevans avec vingt cinq cent hommes tant cavalerie, infanterie et quelques dragons et passa de là à Halle sur les terres de l'évesque de Pourrentruy, pour y rencontrer quelques troupes impériales qui passèrent sur les terres de la dite évesché pour venir en Bourgougne, les quelles n'ayant esté rencontrées par le dit S^r de Vaubrun, quoyque son Altesse R. luy eust promis qu'elle n'en laisseroit passer aucune ; néantmoins celles-là estoient passées. Cela mit en telle colère ledit S^r de Vaubrun qu'il a logé dans Hasle, Courenaud, Courgenay, Courtemache, pillé Glovillé et dans les dits quartiers jusqu'au 22 où ils ont vescu avec assez de libertinage. Le traité et accord ayant esté moyenné par Mess. les petits cantons d'entre le S^r de Vaubrun et le S^r évesque dudit Pourraintruy, on a reçeu nouvelles que les troupes

Digitized by Google

dudit S^r de Vaubrun debvoient venir icy et loger sur les terres de S. A. S. nostre Prince et Seigneur, de quoy ledit S^r Nicolas Barbaud ayant voulu donner advis à sadite A. S. et estant monté au chasteau avant le presche du vendredy 23 on luy a dénié audiance aussy bien qu'au S^r Jacquin qui estoit aussy allé pour avoir attestation que, tant luy que le S^r Estienne Barbaud, estoient bourgeois d'icy, afin de la pouvoir envoyer à Mons. d'Alveda, gouverneur de Bourgougne qui avoit fait barrer et arrester les effects des dits sieurs et à ce moyen pour faire lever la barre contre eux faite et comme faite non sur les ennemis de sa M. C. mais contre les subjects de S. A. S. qui est prince d'Empire et qui tient la neutralité. Le grand Dieu veuille avoir pitié de son pauvre monde.

La nuict du 25 qui estoit le dimanche, le S^r de Vaubrun arriva avec environ 4 mil hommes sur les terres de S. A. S., passèrent depuis Grandfontaine, Réglère, proche de Blamont, vindrent à Escurcey, Mandeure, Audincourt et à la forge, où le S^r de Vaubrun et le S^r Barbaud disnèrent à leurs despens, sans que le S^r Chemilleret s'y rencontra ny aucun des siens pour disner avec le S^r de Vaubrun, aussy n'y furent-ils pas priéz.

Le S^r de Vaubrun laissa cinquante soldats à la dite forge et à Belchamp pour les garder. Delà ils s'en allèrent droit à S^t-Zéphorien, Matthay et Bourguignon où deux maisons de ce dernier village avec une grange furent bruslées et ce par l'insolence des maîtres d'icelles qui dirent au S^r de Vaubrun qu'il bruslat s'il estoit si hardy, que le lendemain on luy tailleroit de beaux bonnets rouges.

Le 26 les nouvelles vindrent de la part de Mons. de Vaubrun que les Bourguignons avoient abandonné le Pont de Roide duquel il s'estoit emparé et y avoit mis deux cent hommes de garnison. Le S^r Barbaud, qui estoit retourné depuis Audincourt à Montbéliard le 25, après son disné à la forge, lui envoya du pain de munition par ses ordres, avec commandement d'escrire à Belfort pour avoir du canon, ce que le S^r Barbaud fit aussytost, le quel croid qu'on luy en menera le 27 ou le 28. On se craint fort icy pour nostre ville où je croy qu'il n'y a aucun danger, s'il plait à Dieu.

Les soldats ayans passé à Audincourt et Mandeure ont fait quelque insolence en passant.

Digitized by Google

Le 30 Janvier, le Sr de Vaubrun ayant esté faire une cavalcade en Bourgougne avec ses troupes, et n'ayant treuvé aucune résistance, s'en retournant à Brisach, passa par devant Héricourt, s'en alla coucher à Belfort et sès troupes à Breuvelier et à Eschenans.

Le 29 les Bourguignons prindrent le mangueur, Risot et Wetzel avec leurs chars et chevaux, qui avoient mené du pain à Mons. de Vaubrun; ils furent en danger de leur vie.

Le 2 en febvrier, sur la brune, ceux que le Sr de Vaubrun avoit laissés au Pont de Roide s'estant rendus aux Bourguignons, faute de secours, quoy que le chevalier de la Poterie, qui est commandant à Belfort le seut dois la nuict du 31 Janvier, et ayant obtenu une honête capitulation, sçavoir de sortir hors du Pont de Roide tambour battant, la mèche allumée aux deux bouts et avec une promesse que les dits Bourguignons leur firent de les rendre à Belfort; la dite capitulation estoit signée par le Sr de St-Moris qui commandoit les dits Bourguignons, le Sr de Pilosey, qui estoit capitaine soubs luy et un certain Magny de la part des François, du Sr du Buisson lieùtenant, qui commandoit les François et d'un sien sergent qui a fait lire la dite capitulation à Blamont, Nonobstant, ayant quitté la tour du Pont de Roide et les Bourguignons faisant semblant de les conduire, ils ne furent pas esloingnéz du village environ un demi quart d'heure, que les Bourguignons qui les escortoyent ayant fait demi tour à droite, les François furent chargéz et accueillis de plus de cinq cent coups de mousquets et demeurèrent presque tous sur la place, sauf une huictaine qui eschappèrent comme par un miracle, entre autres ce sergent qui arriva à Blamont où qu'il fut, le Sr Klest luy tira une balle du corps qu'il avoit receu dans la démêlée. Le Sr du Buisson receut deux coups de fusil, et voyant qu'il s'en alloit mourir, il demanda un prêtre pour le confesser, y en ayant là deux présens, ils n'y voulurent jamais aller, ains dirent: ces chiens de François sont indignes de confession. Si c'est tenir leurs promesses que de tuer le monde après une capitulation signée de part et d'autre, je ne scay et quels prétextes que pourront apporter messieurs les Bourguignons pour pallier une telle action; à peine éviteront-ils le blame qu'ils ont mérité, non plus que le Sr de la Poterie de ne leur donner le secours qu'il devoit et

Digitized by Google

qu'il pouvoit, puisqu'il l'avoit sceu deux fois vingt quatre heures avant le malheur arrivé.

Mecredi 4 febvrier on a commencé des presches extraordinaires de repentance, le S^r^ Duvernoy 1^er^ ministre en l'église françoise de ce lieu commença le matin et prit son texte en l'apocalypse 2, au commencement. On y retourna à une heure après midy où l'on chanta la psaume entière avec la demi pause du 51, après cela le S^r^ diacre Barthol monta en chaire et y leust la prophétie entière de Jonas, après il fist une très-belle prière et puis descendit; l'on commença à chanter le reste de la pause du psaume 51, quoy fait, le S^r^ Macler ministre monta en chaire, prit son texte au 2 de Joel, verset 12 et il prescha jusqu'au son de la cloche pour la prière, et ayant achevé sa prédication, il fist la prière du soir et on chanta après, pour s'en aller, *du fond de ma pensée*, Psal 130. On continuera vendredy et ainsy deux iours de la sepmaine, durant le mois de febvrier.

Les 12 et 13 d'apvril, Monsieur de Turenne est venu en Alsace, où S. A. S. de Montbéliard a envoyé les S^rs^ Forstner et Scharpaur pour le complimenter, qui le rencontrèrent dans un village, lequel s'en venoit proche de Basle avec plusieurs troupes, pour empescher le lorrain de passer à Reinfeld et secourir la Bourgougne.

Le 20 du dit, lundy après pasques, l'alemand messager pour S. A. S. est revenu de Besançon, qui a rapporté que Monsieur le duc d'Anguien avoit investi le dit Besançon.

Le 22, S. M. T. C. est arrivée devant Besançon qu'il tient assiégé. L'on ne sçait ce qui en arrivera. Le Roy, Monsieur son frère, Messieurs les ducs de Luxembourg, de Rochefort, M^r^ de Vauban ingénieur, S^t^-Hylaire, avec toute la maison du Roy y sont. Mons. de Turenne est tousiours aux environs de Basle et va faire garde aux portes de Reinfeld à la portée du canon.

Le 5 May la ville de Besançon s'est rendue au Roy par composition.

Le 11 la citadelle du dit Besançon a esté remise entre les mains du Roy par messieurs de Vaudemont et le baron de Soye qui sont sortis avec deux pielces de canon, tambour battant, mesches allumées et toute sorte de munitions.

Le 4 en juin, le S^r^ Daubigny commandant à Belfort s'en vint avec soixante chevaux jusqu'aux portes de Montbéliard où il donna l'alarme et ayant approché jusqu'au bord

Digitized by Google

du fossé de la citadelle, il manqua d'être tiré de la sentinelle.

Le... (1) Monseigneur le maréchal de Turenne a battu les Lorrains, Caprara et les troupes du cercle de Saxe, où il y a demeuré plusieurs braves françois, entre autres le lieutenant général St.... et son fils, les sieurs de Beauvezé et Coulanges etc.

Le même seigneur a encore chassé les mêmes troupes au delà du Necker, aux quelles il a pris canon, bagage et leurs tambours. Même dit-on que si Mess. de Franckfort ne leur eussent ouvert les portes que leur arrière garde y fust entièrement demeurée. Mons. de Roye, nepveu de Monseigneur de Turenne, qui commandoit une brigade de cavalerie, y a fait des merveilles.

Le 2 en juillet, est décédé de ce mortel monde Monseigneur le duc Eberhard, (1) en l'eage de cinquante neuf ans et sept mois, pour s'en aller en la bienheureuse immortalité.

Le 21 on a fait dans ce pays, le prêche funèbre de Mondit seigneur le duc Eberhard, le texte a esté pris du 40 Ecclésiastique, verset 4.

Le 22 on a desdoublé les gardes en cette sorte, scavoir qu'on monteroit de douze iours en douze iours et ce par ordres expresses de S. A. S.; qu'il y auroit un corps de garde en la maison de ville à la nuict; que de ceux qui seroient à la Rochotte, on en prendroit cinq ou six pour envoyer la nuict à S^{t}-Nicolas et de la porte S^{t}-Pierre aux Graviers; que les quatre compagnies, on les partageroit en douze et ainsi on feroit leurs devoirs.

Le 11 en Aougst, Monseigneur le Prince de Condey a fait choquer Messieurs de Souche, le comte de Monterey et le Prince d'Orange, proche de Seneft. Le combat a esté fort opiniastre, où il y a demeuré plusieurs personnes de qualité, tant d'un costé que d'autre, la perte a esté presque égale; le champ de bataille est demeuré aux morts, la gloire est demeurée tout entière au Prince de Condé de ce qu'il a attaqué trois armées, scavoir celle de l'empereur commandée par le S^{r} de Souche, celle des espagnols commandée par le S^{r} de Monterey et celle des hollandois par le prince

(1) 16 Juin. Bataille de Sintzheim.

(2) Duc régnant de Wurtemberg, fils de Jean Frédéric.

Digitized by Google

d'Orange, les quelles jointes ensemble faisoient jusqu'à trois vingt et dix mil combattans que le Prince de Condé attaqua avec tant de vigueur, depuis le matin iusques à nuict close, voire iusqu'à minuict passé, à diverses reprises, que jaçoit la maison du Roy T. C. y aye beaucoup souffert, quatre mil tant tuéz que blesséz y sont demeuréz et rendus inutiles au combat, si est-il véritable qu'il y en a demeuré autant, voire davantage des autres qui ont laissé, outre les morts, trois mil cinq cent prisonniers à Mons. le Prince, entre les quels il y a le prince de Salm, le prince de Nassau, le comte de Salm et le S^{r} de Waldeck et plusieurs autres personnes de qualité, cent et sept tant estendards que drappeaux que l'armée de ces trois confédérés y a perdus avec deux pièces de canon et un mortier. Tout le bagage contenant plus de trois mil charriots où il y avoit plus de cinq cent mil escus pour payer les Hollandois ont esté pris, pillé ou bruslé. Le bon Dieu leur mette à tous au cœur de faire une bonne paix.

Le 14 Octobre les françois qui tiennent Besançon sont venus après midy et ont démoli deux arcades du pont de Voujaucourt.

Le 22 Novembre, M^{r} de Cateux brigadier de M^{r} le Prince de Condé est venu à Béfort à l'effect d'arceller le corps des confédérés.

Le 27 Novembre on a receu nouvelles du sieur capitaine Barbaud, par les quelles il mandoit que l'armée du S^{r} Mareschal de Turenne estoit décampée le 23 du même mois pour passer par la Lorraine et s'en venir en Bourgougne deois aux environs de Batschwiller.

Le même iour 27, il y arriva en cette ville un gentilhomme du sieur de Lunebourg pour complimenter S. A. S. sur le bon quartier d'hyver qu'il a dans ses terres de Reicheville et Orbourg, et le même jour il y en arrive un autre de Mons. le marquis de Baden pour demander quartier en la ville de Montbéliard, auquel on a fait une réponse négatifve et le lendemain a esté assez osé d'envoyer cercher Champagne le boulanger pour faire cent mil libvres de pain, lequel luy a respondu qu'il y auroit moyen moyennant argent et luy a dit qu'il vouloit estre payé comme les putains devant la main; que pour luy il n'avoit point d'argent, mais qu'il deut aller treuver Messeigneurs du Conseil les quels luy avoient promis de leur donner du pain, ce que le dit Champagne ayant fait, on lui a répondu cathégoriquement qu'on ne scavait ce

Digitized by Google

que c'étoit et que l'on ne s'en méloit point ; que s'il vouloit avoir du pain, qu'il falloit avoir de l'argent.

Il y avoit arrivé un peu auparavant du même jour, un certain soy disant estre de Poligny, nepveu de Mons. Isola, lequel advertit S. A. S. de ne les point recevoir d'autant qu'ils promettront beaucoup et tenront peu. On le prend pour un grand cabaliste. Le grand Dieu nous préserve de leurs mains et nous donne une bonne paix.

Le 27 le S^r de Cateux a esté enlever un quartier à Montureux où ils ont tué environ quarante des confédérés, en ont pris trente prisonniers avec cinquante chevaux qu'ils ont amenés à Belfort.

Le 30 Novembre, le S^r de Duras, gouverneur du comté de Bourgougne a escrit à S. A. S. à la quelle M^r Maistre qui est du conté et grand munitionnaire pour S. M. T. C. estant venu en même temps porter la dite lettre, et pour demander du grain pour les troupes de Mons. de Turenne, n'a pas receu toute la satisfaction qu'il s'estoit promis, à cause, sans doubte, que l'intendant, M^r Camus de Beaulieu avoit escrit aux sieurs Barbaud, leur mandant qu'ils treuvoyent à propos que le S^r Maistre delivreroit la lettre à S. A. S.

Le 1^er Décembre, Laurent Perrenot, qui est de l'armée de Lorraine, arriva icy venant d'entre Espinal et Remiremont, le quel rapporta que le S^r mareschal de Turenne les chassoit, et le lendemain il y passa par devant Héricourt, seize à dix sept cent chevaux lorrains qui estoient des susdites troupes que Mons. de Turenne avoit écornées, les quelles taschèrent de surprendre la dite ville d'Héricourt, même la menacent que s'ils n'y peuvent entrer de gré qu'ils y entreront de force et qu'il y a iusqu'à 15 mil hommes tant de l'armée du S^r de Brandebourg que de Burnonville qui font une partie de l'armée des confédérez, qui doibvent entrer en Bourgougne, qui entreront mal gré bon gré qu'on en aye au dit Héricourt ; de quoy S. A. S. ayant esté adverti a donné ordre aux dits d'Héricourt de se deffendre et leur fermer les portes.

Le 23 et 24 il y arrive à tout moment des troupes impériales et lorraines en cette ville, qui sont désarmées aux portes ; ils nous menacent fort de garnison, mais ils sont si piètres qu'ils font plustôt pitié aux bourgeois de Montbéliard que de leur porter envie. Le grand Dieu nous en délivre, s'il luy plaist ; ils ruinent tout le plat pays, prennent et pillent tout.

Digitized by Google

Mons. le Comte d'Hoettinguen est icy doiz il y a plus de huict iours ; il est régalé tous les jours par S. A. S., la quelle, non obstant le dégast et la ruine que les troupes impériales font sur ses terres, elle leur fournit du pain, leur en ayant desia donné 40 bichots de bled. Vous diriez encore qu'on leur est fort obligé de ce qu'ils ruynent ce pays: Le bon Dieu nous en délivre.

Il y a desia quelques jours que le S^{r} Régnaudot de Poligny, soy disant estre colonel de cavalerie et le S^{r} Aymet sont en cette ville pour caballer.

Le $\frac{5}{15}$ de Décembre sont arrivéz les lorrains environ entre neuf et dix avant midy, devant Héricourt, ayant couché à Luze, Chaigey, Eschenan soubs Montvaudois, But, Banvillard ; ils devestirent le S^{r} Krafft proveneur de Madame la Douairière d'Héricourt, pillèrent le moulin du dit lieu, après avoir pris toutes les carpes de Mad. la Douairière et celles du S^{r} Jacquin qui estoient dans des arches au bas du moulin et demandèrent à la ville d'Héricourt quartier pour Mons. le Duc de Lorraine avec trois mil libvres de pain ; mais ils n'eurent pas la patience d'attendre qu'on les eust cuit, craignant les troupes de Monsieur de Turenne qui, à leur dire, les suivoient ; ensuite ils s'en vindrent gister à Tavey, Tremoins, Aibre, Desandans, où ils firent de grands desordres jusqu'au sambedy $\frac{8}{15}$ du dit mois, où, à la pointe du jour, ils furent à la porte de Montbéliard avant que les portes fussent ouvertes, passèrent une partie parmy les vergers des Bannots, même il y en eut qui vouloyent descendre tout au long du fossé de la Crotte, s'ils n'en feussent esté empeschéz par une palissade qu'on avoit fait deoiz le bord du fossé jusqu'à la muraille du verger du sieur greffier Brisechoux. On les récria doiz dessus le boulvard et doiz dessus les murailles, notamment doiz dessus la chaussée estant derrière la maison des Verneur. En même temps, le colonel d'Alamon se présenta à la neufve porte, avec une brigade, et Mons. le marquis de Baden, venant de Dèle avec 4 vingt chevaux, vouloit entrer par la porte S^{t}-Pierre, les quels furent traitéz les uns comme les autres, et ne voulut-on qu'il y entrat que quarante chevaux de ceux du S^{r} marquis de Baden que l'on vint cercher au chasteau en carrosse ; vingt cinq chevaux, le surplus de ceux qui entrèrent, estoient de la brigade de

Digitized by Google

Lorraine ; ils avoient desseing d'entrer à Montbéliard et de le piller, comme on l'a appris du depuis.

Même le marquis de Baden fit une proposition à S. A. S. aux fins de recepvoir garnison impériale, ce que S. A. S. luy refusa généreusement, dont il se départit peu satisfait. Il luy promettoit, de la part de l'Empereur, de luy donner ses fiefs de Bourgougne en droit de souveraineté, mais c'estoit disposer de la peau de l'ourse avant qu'il fut pris.

Les lorrains s'en allèrent coucher à Mandeure la nuict du Dimanche, où ils mirent tout en désordre et en confusion, dois là ils en allèrent à Bure, passèrent en la seigneurie de Pourentruy, pillèrent tout ce qu'ils purent attraper et tirèrent contre Hunningen.

La même nuict, le marquis de Baden décampa de Delle avec ceux qui estoient à Grandvillard, crainte qu'ils avoient d'estre surpris par les troupes de M^r de Turenne.

Le 13 du même mois arriva en cette ville de Montbéliard, un commissaire de M^r de Turenne, à l'effect d'y faire faire du pain pour son armée, moyennant argent ; il achepta plus de la moitié du pain que l'on avoit cuit icy pour les impériaux, se montant bien à soixante sept mil cinq cent soixante huit rations à une libvre et demie la ration, avec plusieurs grains que ce commissaire achepta et paya. Il demandoit des greniers et la permission de faire faire des fours en la neufve ville à ses frais, ce qu'on luy refusa absolument.

Les impériaux n'ont point payé le pain qu'on leur a livré, ains ils ont retenu, contre leur parole, les chars et chevaux de ceux qui les luy menèrent.

Le 17 M^r de Turenne est arrivé aux environs de Belfort.

La nuit du 18 Mons. de Turenne coucha au .... S. A. S. l'envoya complimenter par les S^rs Reichau gentilhomme de Madame la Douairière d'Héricourt et Thevenot conseiller de S. A. S. Ils prirent le S^r Procureur Ponnier et receveur d'Héricourt Richardot ; ils rencontrèrent Mess. Barbaud à Belfort, qui l'avoient desia complimenté. Il a quarante mil combattans.

Le jour du 18, ils allèrent coucher à Fontaine, d'où ils décampèrent le 20 avant jour et arrivèrent proche de Mulhausen, où estans ils attaquèrent l'ennemy qui estoit bien plus fort qu'eux, auxquels Mondit S^r de Turenne prit dix

Digitized by Google

huict estendards, deux paires de tymbales, environ deux ou trois cent prisonniers des quels ils amenèrent environ cent cinquante à Besançon des plus considérables ; il y demeura le baron de Reffenberg et plusieurs officiers lorrains ; du coté des François, Mr de Montauban lieutenant général prisonnier, les 4 officiers du régiment de la Reine blesséz et de tuéz trente ou quarante soldats. Les trois messieurs Barbaud les jeunes y estoient ; le capitaine tua Mr de Reffenberg et fut cause du gain de l'attaque. L'ainsné, après la bataille, fut envoyé par Mr de Turenne à Messieurs de Mulhausen pour les complimenter et leur dire que mondit Sr de Turenne estoit arrivé sur leurs terres et particulièrement pour apprendre au vrai la disposition du camp de leurs ennemis, et comme il leur disoit adieu et qu'il estoit entre leurs portes, voicy trois cavaliers qui avoient des papiers blancs sur leurs chapeaux qui lui mirent le pistolet à la teste, entre les portes du dit Mulhausen, en présence de plus de cinquante de leurs fusilliers, sans qu'il y en eust un qui se mit en estat de le deffendre, ains le laissèrent comme prisonnier. Ces trois cavaliers le fouillèrent, lui prindrent son chapeau, son manteau, lui osterent la bride de son cheval et l'enmenèrent au quartier général de Mr de Burnonville. Comme voicy qu'il y sortit deux paysans d'un village qui s'enfuyoient du costé de Mr de Turenne et l'alarme qui s'estoit donnée, deux de ceux qui avoient pris le dit sieur Barbaud croyant que ces deux paysans qui couroyent fussent des espions de Mr de Turenne, se mirent à les poursuivre et laissèrent Mr Barbaud entre les mains d'un seul, lequel se voyant seul à seul, le dit Barbaud luy saute aux cheveux, l'arrache de dessus son cheval, l'ayant embarrassé dans son manteau, le terrasse et ainsy se sauva heureusement, ayant essuyé deux ou trois coups de pistolet. Nous avons tous grand sujet de donner grace et louange à Dieu.

Le 26 Décembre, Monsieur de Turenne a encore attaqué les allemans proche le moulin de Turckheim, où il les a encore battus, y en ayant bien demeuré trois mil sur la place et plus de 4 mil prisonniers. Des françois sont demeurés Mons. Foucaus lieutenant général de Mr de Turenne, Mr Mouchy, colonel du régiment de la Reine, 4 capitaines, quelques cent simples soldats tuéz, plusieurs blesséz.

Digitized by Google

1675.

Le 13 Janvier 1675, Messieurs de Cateux et Boncourt, avec une partie de leurs brigades, passèrent par Fesches, Estupes, Audincourt, Escursey, prindrent le chemin du Pont de Roide, pour aller prendre leurs quartiers en Bourgougne. Ils venoient de l'armée de Mons. de Turenne, qui est parti par la Lorraine pour aller en cour tout glorieux d'avoir fait que les allemans ont repassé le Rhin.

Messieurs les François ayant intercepté un traité que Monseigneur l'Evesque de Pourentruy avoit fait avec les impériaux, ont demandé la même chose, ou à deffaut, ont demandé logement dans ses terres et paroisses, et il y en est venu trois ou quatre mil en quartier.

Le 1 febvrier, le S^r^ Estienne Barbaud est parti pour aller en cour à Paris ; il n'a pas voulu dire pourquoy il y alloit.

Le 12 sur le vespre est arrivé Mons. Camus de Beaulieu, intendant pour S. M. T. C. en la comté de Bourgougne, se disant avoir ordre et charge du Roy pour demander à S. A. S. de mettre garnison, et, par effect, en fit la proposition à sadite A. S. la quelle luy fit réponse très-sagement et comme Prince d'Empire debvoit faire ; elle luy dit qu'Elle en escriroit au Roy qui lui avoit promis de le maintenir dans la neutralité dans laquelle il avoit tousiours vescu et vouloit vivre et mourir.

Le 14 retourna Mons. le Prévost de Riqueville où il estoit allé pour parler à Mons. de Vaubrun, pour faire desloger des troupes françoises qui estoient logées à Horbourg et Richeveyer, et pour le supplier de surseoir la démolition du chasteau d'Horbourg, mais il ne put rien obtenir. L'on voit que de bien faire, souvent mal en arrive.

Le même jour, entre cinq et six heures du matin, décéda de ce mortel monde le S^r^ Macler, très-digne ministre de la parole de Dieu en l'église françoise de Montbéliard.

Le 25 febvrier est arrivé Mons. de Montclar, brigadier de sa M. T. C. en notre ville de Montbéliard, qui estoit logé dans les terres de S. A. de Pouraintruy ; il est arrivé avec le S^r^ Méchanguy D. médecin, dans le carrosse de sa dite A. Tous les soldats qui estoient dans les terres de S. A. sont deslogéz ; il y en a un parti qui sont couchés à Allenjoye,

Digitized by Google

Dambenoy, Broingnard et lieux circonvoisins ; on dit que les autres doibvent passer demain sur le pont de Voujaucourt.

Il y est arrivé, quelques heures auparavant, le lieutenant du Roy de Besançon pour renouveller, à ce que l'on dit, la proposition que Mons. de Beaulieu, intendant à Besançon, avoit faite à S. A. S. touchant la garnison qu'il vouloit mettre à Montbéliard.

S. A. S. s'est submis d'entretenir à ses frais et du pays une garnison de quatre cents hommes.

Le S^{r} Duvernoy, frère de Mons. le conseiller, est capitaine d'une compagnie, et le S^{r} Perrenot, autrement l'Espérance, est capitaine d'une autre compagnie. Je donne, pour les contributions d'icy, au pied de septante deux francs par an, sans compter le logement des soldats.

Le 17 Juillet, les nouvelles sont venues en cette ville que Mons. de Turenne avoit esté emporté d'un coup de canon; le S^{r} S^{t}-Hilaire et Mons. de Lisbonne de même; les nouvelles sont icy venues, le 19 seulement et le 25, que le comte de Roye et le S^{r} de Vaubrun sont demeuréz sur la place. Le bon Dieu nous veuille donner une bonne paix. Il n'est pas véritable que le comte de Roye y soit demeuré.

Le même iour, 25, on escrit depuis Besançon que le Roy a nommé le duc de Duras gouverneur de la Franche-Comté, pour estre en la place de Mons. de Turenne, lequel est parti de Besançon le 23 pour s'en aller en l'armée d'Allemagne. Il a esté en même temps fait mareschal de France. Dieu fasse réussir le tout à une bonne paix.

Le S^{r} la Grange, intendant pour S. M. T. C. en Alsace, a envoyé une lettre à Messieurs les 9 bourgeois juréz de la ville de Montbéliard en dâte du 1er de septembre, style nouveau, la quelle ayant esté communiquée à S. A. S. et ne s'en estant pris garde aussy tost, ains croyant qu'elle s'adressoit aux bourgeois de Riqueville, elle la mit sur sa table où quelques jours après, l'ayant relevée et ayant veu quelques mots ambigus dans icelle, il fit assembler le 20 en septembre les sieurs Roëmer et superintendant Beurlin et il fit appeler Mess. du Conseil et le Maire et le 21 on envoya les dix huict de chaque guet chez tous les particuliers pour sçavoir si l'on n'avoit rien entendu de la dite lettre du S^{r} de la Grange.

Le 9 en Novembre, M^{r} le Prince de Condé repassa par

Digitized by Google

Belfort, depuis à Lure, pour aller en France ; Mons. le chevalier de Ronel qui l'avoit accompagné, tenant les montagnes de Lorraine pour le mettre à couvert, passa par devant Montbéliard le jeudy après et alla prendre son quartier à S^{t}-Hypolite. Le vendredy 12 du dit mois, Lambert passa par Chastenois, Nommay, le Pont de Sochaux, par la Champagne et le pont de Voujaucourt ; il envoya un gentilhomme pour complimenter S. A. S. auquel on ne donna audience. Mons. de Ranty estoit passé par la même route le iour auparavant ; le sambedy 13 passa encore le S^{r} Sylvestre avec quelques autres régiments.

Le 14, veille de notre foire, M^{r} Daubigny gouverneur à Belfort vint loger chez M^{r} Barbaud de Florimond, où il soupa et les S^{rs} Prevost et Koënig et moi y soupèrent aussi.

M^{r} le Prince estant à Belfort heut grande conférence avec M^{r} le Duc de Duras et le dit S^{r} de Florimont, touchant notre petit pays, que l'on tient que le Prince debvoit réduire à son obéissance, en prenant la ville de Montbéliard qu'il devoit faire assiéger par M^{r} de Rochefer et un détachement de son armée, à prétexte que S. A. S. devoit estre traitée avec les Impériaux. Le bon Dieu nous en a deslivréz au moyen du bon M^{r} de Duras et du sieur de Florimont qui luy suggerèrent toutes d'autres pensées. Je crois que le françois a envie de nous avoir à quel prix que ce soit ; il attend seulement son temps, mais le bon Dieu, qui tient les cœurs des princes et des rois entre ses mains, qui nous a préservés jusques icy de sa pure miséricorde, ne permettra point que nous soyons ravis de la domination de notre bon prince et seigneur, ains nous maintiendra contre les efforts et assauts de tous nos ennemis, et nous fera la grace d'estre tousiours esclairés de la lumière de sa parole et de mourir dans la vraye et orthodoxe religion dans la quelle nous vivons. O bon Dieu ! suggère tousiours de bons conseils à nos conducteurs ; qu'ils ne donnent aucun subject de mescontentement à ceux qui sont plus forts que nous !

Le 25 Novembre on fit jurer les médecins, chirurgiens et apothicaires de se maintenir dans leurs règles et de n'entreprendre rien dans le mestier l'un de l'autre.

Le lendemain 26, le feu se prit au dessus de la dernière porterie du chasteau en un poele qui fut réduit en cendres. On ne scait d'où le feu pust procéder.

Le 2 en décembre, il y passa, tant charriots que

Digitized by Google

charrettes, environ deux cent cinquante par la Champagne d'Audincourt, chargés de poudre, basles, mesches, que l'on mène à Belfort. Le bon Dieu nous préserve.

Le même iour, entre sept et huit heures du soir, la grange de Mons. le Conseiller Duvernoy s'embrasa si subitement que l'on ne la pust recourre et, à moins de deux heures, elle fust réduite en cendres ; il y demeura deux chevaux et bien trente charrées tant de foing, paille que reguains. Le bon Dieu nous veuille assister !

Digitized by Google

1676.

Le 14 Mars, les S^rs^ Jules Tuefferd, maître bourgeois en chef de la ville de Montbéliard pour cette année 1676 et Jérémie Prongey aussy du nombre, furent treuver le sieur Koënig, marchand de Montbéliard et neveur du sieur Tuefferd, et le qualifièrent de voleur, de traitre à la patrie, en présence de beaucoup de monde, parce qu'il s'estoit submis de payer l'entrée du brandvin qu'il amène depuis Aussonne et autres lieux en cette ville et que S. A. S. à la requête de Messieurs les bourgeois avoit imposé ; et cependant, ils font refus à cette heure de payer ladite entrée dudit brandvin estranger. Pour cette cause, les particuliers de Montbéliard, comme sont les marchands entre les quels les S^rs^ Koënig, Beurnier, Vessaux et autres, furent convenus le jeudy suivant, 15 du même mois, et condamnéz de payer la dite entrée dans le lendemain 16 à peine de confiscation du dit brandvin et de cinquante libvres d'esmende, ce que le dit S^r^ Koënig ayant appréhendé, envoya consigner par son beau-fils Vallet l'argent pour le dit brandvin, entre les mains du sieur maire Duvernoy, ce qui le rend de tant plus coupable envers la bourgeoisie. De la quelle sentence, ou du quel ordonné, les S^rs^ neuf bourgeois juréz en appelèrent formellement à Speyr, et ayant fait des remontrances à S. A. S. sans qu'il y eust un *Sérénissime prince* ny la moindre submission, ils reçeurent soubs leur protection ceux qui n'avoyent voulu consigner leur argent ; et le sambedy en suivant, le S^r^ Choulet de Pourraintruy, notaire impérial, que le S^r^ Euvrard, aussy des neuf, alla quérir le jour auparavant, donna un acte d'appel aux dits neuf bourgeois. — Le 22, le S^r^ Koënig s'est réconcilié avec les S^rs^ Tuefferd et Prongey de ce qu'ils l'avoient appelé voleur et traître, et ce, par le moyen du S^r^ Barbaud de Florimond.

On a donné les apostres réfutatoires les quels monstrent les raisons pourquoy on n'a pu déférer à l'appel des dits sieurs maîtres bourgeois.

Le jeudy 27 apvril, le S^r^ Chalue procureur général a convenu les S^rs^ maître bourgeois Tuefferd et Prongey pour avoir appelé le S^r^ Koënig traitre, bien qu'ils se fussent réconciliés.

La cause ayant esté audiencée et le S^r^ Tuefferd ayant veu

Digitized by Google

que l'affaire n'iroit pas trop bien pour luy recercha une autre finesse, fit entrevenir la bourgeoisie et fit signer au dit S^r^ Koënig par surprise et non pas autrement que ce qu'il avoit dit estoit bien dit. Sur quoy le dit Koënig ayant fait réflexion en conceut une telle mélancholie qui lui a duré jusqu'à sa mort, le 20 Juillet 1676. Messieurs les Bourgeois ont appellé à Speyr de l'impost que S. A. S. a fait sur le brandvin pour l'entretien de la garnison, parce qu'elle ne leur a donné aucun revers.

Depuis le 5 de May jusqu'au douze du dit mois, sont passés plusieurs régiments françois pour passer en Allemagne ; ils sont passéz sur le pont de Voujaucourt, sans faire aucun mal aux subjects de S. A. S.

Le mecredy 27 de septembre 1676, retourné de la montagne, nous ayant esté dit par les chemins qu'à peine pourrions-nous venir à Montbéliard, parceque nous debvions estre assiégés des françois, et, par effect, le 28 du même mois, le S^r^ Estienne Barbaud de Florimont ayant rencontré Monsieur du Plessis-Praslin dans les prez entre Chastenois et Vourvenans, qui luy déclara nettement qu'il venoit pour assièger Montbéliard, en cas S. A. S. ne voulust entendre aux propositions que Mons. de Ruvigny luy venoit faire, qui estoient pour mettre garnison au dit Montbéliard, ensuite des ordres du Roy qu'il tenoit, mais qu'il ne luy fist pas veoir. Ce qu'ayant entendu, le dit S^r^ de Florimont faisant semblant d'aller plus loing, prit un autre chemin et s'en courrust à toute bride à Montbéliard où estant arrivé à la haste, il advertit S. A. S. de ce qu'il venoit d'entendre et qu'asseurément M^r^ de Ruvigny seroit auprès d'elle avant qu'il fust une demie heure, pour luy faire les propositions susdites, ce qui fut fait et dit. S. A. S. advertie comme elle estoit, entendit le S^r^ de Ruvigny en ses propositions et, sans beaucoup s'esmouvoir, elle luy demanda s'il avoit ordre du Roy de s'emparer, comme ils vouloient faire, de sa place, que Sa Majesté T. C. avoit promis, en foy de Roy, de la maintenir en la neutralité, moyennant une garnison de quatre cents hommes qu'il avoit levée à ses frais et qu'elle entretenoit pour ce subject ; que le Roy n'avoit qu'une parole en la quelle elle se confioit ; que si, toutefois, on la vouloit forcer, que ce seroit à tort, attendu que tout ce qu'elle avoit desia fait par cy devant estoit en faveur de la neutralité et que si on l'attaquoit, elle verroit de se défendre avec

Digitized by Google

ses bourgeois et subjects jusqu'à la dernière goutte de leur sang ; que le bon Dieu qui aidoit les oppressés, l'aideroit aussy en cette rencontre ; qu'il avoit desia fait la même réponse au sieur de la Poterie, lieutenant de Roy à Belfort, il y avoit environ neuf iours ; qu'elle n'avoit qu'une parole. Ce qu'ayant entendu, le sieur de Ruvigny, qui n'avoit iamais peu monstrer un ordre du Roy à Sa dite A. S., s'en retourna à Bourongne où estoit campé mondit sieur du Plessis, auquel le dit S^r de Ruvigny fit récit de sa négociation, et où il n'arriva que tout au soir.

Le lendemain, qui estoit le 29 de septembre S. A. S. envoya le S^r conseiller Thevenot, qui prit avec soy Gabriel Richardot, pour réciproquer à Mons. du Plessis les compliments qu'il luy avoit envoyé faire le iour auparavant, et pour luy demander s'il estoit tousiours dans la délibération et résolution de l'attaquer, à quoy le dit sieur du Plessis répondit qu'il suivroit ses ordres, puisque M^r de Montbéliard n'avoit point voulu recevoir les offres que Monsieur de Ruvigny et de la Poterie luy avoient faits, qu'asseurément Montbéliard seroit assiégé le soir même pour s'asseurer de la place plustôt que les allemands, dont ils estoient asseurés par des avis reçeus tant de Vienne que de Suisse que les régiments de Schultz et de Porcia y avoient leurs quartiers, la place debvant estre livrée par quelques traîtres qui estoyent au lieu, que l'intérest du Roy estoit de se saisir plustôt d'une place comme Montbéliard que de la laisser occuper par ses ennemis qui donneroient, à ce moyen, un grand eschecq à ses armes. Le dit S^r Thevenot ayant pris congé de mondit sieur du Plessis, qui lui ayant donné une escorte pour s'en retourner, monta à cheval incontinent après luy avec trente chevaux pour venir recognoistre Montbéliard, où le S^r Thevenot estant arrivé, il alla faire récit à S. A. S. de sa négociation, la quelle ayant entendu la résolution du dit S^r du Plessis, qui parut en même temps que le dit S^r Thevenot parloit encore à la dite A. S. avec toute sa cavalerie, l'on crut que c'estoit pour faire les approches, l'alarme estant donnée, le capitaine l'Espérance sortit pour les aller recognoistre, auquel ils récrièrent qu'à la minuict on seroit indubitablement assiégé ; pourquoy tout le monde se prépara pour les recevoir avec une généreuse résolution de les recevoir et de plus tot mourir que de les laisser entrer dans nos maisons. A cest effect on tire les canons des arsenaulx,

Digitized by Google

on redouble les gardes, mais Dieu, qui veille pour les siens et qui ne sommeille point, nous a préservés, ayant rompu leur desseing.

Sambedi 30 des mêmes mois et an, deux heures après minuict, le prince Sylvius qui est beau-fils de S. A. S., que ces Messieurs les françois soubsçonnoient d'avoir quelque intelligence avec les allemans, s'espousseta avec sa dame, à la sourdine, sans que sceulement sa grand mère en seut rien, et où il y pensa arriver du malheur; car n'ayant point adverti les corps de gardes de sa sortie, comme il fut devant le pont, ceux qui estoient sur le fer de cheval, croyant estre l'ennemy, affustèrent leur canon et estant prêts pour y mettre le feu, il y en eust un qui dit qu'on ne se deust pas tant presser, qu'il falloit encore veoir; cependant la ronde passa, qui les advertit que c'estoit le prince Sylvius qui s'en alloit, ce qui accrust de beaucoup la créance aux françois, qu'il estoit quelque chose de ce dont on le soubçonnoit.

Le 29 des dits mois et an, partist d'icy Monsieur de Traust ambassadeur pour Sa M. I. en Espagne, qui doibt avoir dit que Messieurs les françois nous vouloient avoir, mais qu'il n'y avoit rien à faire pour eux, que les allemans y seroient devant, et que nous leur avions desia esté donné pour leur quartier d'hiver. Il y en a ici qui croyent que c'estoit tout des finesses et des prétextes pour entrer en nostre ville, où il y a grande apparence, ayant esté fait de nostre part tous les debvoirs imaginables pour conserver la neutralité, néantmoins Messieurs les françois ayant veu la résolution que l'on avoit prise à Montbéliard, ils renvoyèrent le S^{r} de la Poterie huit iours après, qui demanda un escrit à S. A. S. par lequel elle asseureroit à S. M. T. C. de conserver la neutralité, qu'ils soubsçonnoient aussy sans aucune raison d'avoir intelligence avec Messieurs les allemans, laquelle luy en donna un avec protestation expresse de se pourveoir contre telles injures et calomnies et de désabuser sa dite M. T. C. Et pour ce coup, nous sommes eschappéz, par la grâce de Dieu, auquel nous sommes obligéz d'en rendre grâce, et le prier qu'il veuille estre tousiours nostre garde et protecteur, cy après comme il a esté jusqu'à présent.

Le $\frac{4}{14}$ de novembre on a enterré le sieur cousin M. Charles Duvernoy premier ministre de l'église de Montbéliard. (1)

(1) Auteur de la *Semaine sainte ou prières pleines de dévotion etc.* 1656, et, de *Trois sermons sur les armes d'Héricourt*, etc. etc.

Digitized by Google

Le bon Dieu le veuille avoir colloqué dans son saint Royaume de Paradis.

Le $\frac{5}{15}$ Novembre l'armée de Mons. le duc de Luxembourg, qui n'estoit campé qu'à huict ou neuf heures loing d'icy s'est rendue dans nostre petit pays le même iour qu'estoit un dimanche après le presche du vespre, nous a surpris et tous nos paysans qu'ils ont tous réduicts à la besace, et, de ce non content a demandé à S. A. de Montbéliard d'avoir sa ville qui est Montbéliard, pour y avoir une garnison ou autrement qu'il réduiroit sa ville à sac et mettroit les habitans d'icelle à feu et à sang, ce qu'ayant esté longtemps concerté par S. A. S. et Messieurs du Conseil et les neuf bourgeois tous désunis, S. A. S. n'estant pas dans la résolution de se mettre soubs la protection de sa majesté T. Ch. Mons. de Luxembourg qui pressoit avec toute son armée qui tenoit depuis Fesches jusqu'à S^te^-Suzanne et deois S^te^-Suzanne iusqu'à Dambenoy ayant fait la circonvallation de toute la ville, tousiours dans la résolution de nous attaquer vigoureusement, ayant fait amener son canon et posté une partie de son monde iusque sur les fossés de la ville, sans que S. A. S. nostre maitre aye iamais voulu donner la liberté aux bourgeois ny à ses soldats de tirer un seul coup ; neantmoings comme Monseigneur de Luxembourg nous pressoit fort de nous déclarer cathégoriquement, les gentilshommes de la cour, Messieurs du Conseil avec Mess. les neuf bourgeois et les trois corps de la ville estant tous d'advis qu'estant incapables de pouvoir soustenir une armée royale munie de canons et de bombes, soubs les fossés de la ville sans l'oser insulter, de faire une composition et de recognoitre le Roy très-chrestien pour leur protecteur, et le traité de protection ou, du moins, les articles du dit traité estant faits, il fut question de le mettre en exécution.

Les S^rs^ les neuf bourgeois, avec Mess. de Florimont et de Grandvillars, après avoir adverti non seulement S. A. S. mais aussy son Conseil de ce qui estoit à faire cette part et estans dans la résolution de faire voir les articles qu'ils en avoient dressés, les ayant communiqués à Messeigneurs du Conseil qui ne leur purent donner aucune résolution là dessus, et sont partis pour les faire voir à Monseig. de Luxembourg, ils en furent empeschés par le déni que la garde de leur porte même leur fut fait de sortir, par ordre expresse

Digitized by Google

de S. A. S. de ne laisser passer personne ; même il y en eust de si insolents qui osèrent coucher en ioue leur magistrat, lequel ayant veu qu'il ne pouvoit partir, donna la procuration qu'il avoit à M. de Florimont, qui s'en alloit avec M. son frère rendre leurs respects à Mons. de Luxembourg, qui partirent par une autre porte que celle où ils avoient esté desia refusés et les quels ayant rencontré mondit seigr de Luxembourg proche les cibles (1), Mons. de Grandvillard luy présente la sus-nommée procuration avec les articles et où estant, voicy arriver Mons. Gueldrich, gentilhomme de la cour, qui estoit envoyé à mondit seigr de Luxembourg de la part de S. A. S. pour porter ordre à deux conseillers qui estoient desia là, scavoir Messieurs Thevenot et Charlapaur, afin de traiter séparément et n'admettre point dans leur traité Messieurs de la bourgeoisie, ce que mon dit Sr de Luxembourg ne voulut faire, ains donna encore trefve jusques le lendemain à midy qui estoit le 8 du même mois que debvoit durer la dite trefve, pendant le quel temps, ayant esté représenté à S. A. S., tant de la part des gentilshommes, de Messeigr du Conseil que de Mess. les neuf bourgeois qu'il estoit impossible de se deffendre, que le Sr l'Espérance, capitaine en la citadelle, l'en avoit asseuré, que l'ordre de la guerre ne vouloit qu'on demeurast dans la neutralité ; que si Montbéliard venoit à estre prise de force, que tous ses revenus seroient confisquéz au Roy, qu'il seroit mené prisonnier de guerre avec toute sa cour, et que tout son pays seroit entièrement perdu pour luy ; que la religion orthodoxe, si elle n'estoit entièrement changée, que du moins elle seroit de beaucoup altérée, et qu'il valloit beaucoup mieux y venir par la douceur que de courir hazard de tout perdre par la rigueur des armes, à quoy S. A. S. ne voulut rien du tout entendre ains demeurant dans une irrésolution entre la crainte et l'espérance, permit que le dit Sr de Luxembourg s'approchât tout proche des portes de la ville, sans qu'on osât tirer un coup ; bien vray que la nuict allant au mercredy, les soldats s'estant venus camper aux barrières de la Rochotte, le nepveu du Sr Jacques Dargent, chirurgien, qui a l'esprit mal tourné, alla lascher un coup au milieu de leur feu, sans en avoir offensé aucun, et Messieurs de la cour, du Conseil et neuf bourgeois estant dans une

(1) Le champ de foire actuel.

Digitized by Google

grande perplexité de voir l'irrésolution de S. A. S. qui ne vouloit donner aucune audience à Mess. les françois ; qui envoyait tousiours auprès de Mons. de Luxembourg pour luy faire compliment lorsqu'il n'en estoit question, demeura entier en ses sentiments, disant qu'elle n'avoit en aucune façon offensé la couronne de France ; pendant cest intérim Messieurs les neuf bourgeois avec Messieurs Barbaud taschant de faire leur accomodement avec Mons. de Luxembourg, l'allèrent treuver aux buttes, devant le grand-pont où il estoit, et luy ayant fait le compliment à l'ordinaire, ils luy présentèrent les mêmes articles que le S^r de Florimont luy avoit desia fait veoir auparavant et comme ils estoient en pourparlers pour accorder et conclure les dits articles, estant desia à la moitié, S. A. S., par un transport contraire à ses premiers sentiments, parut avec quelques cavaliers sur le grand-pont, de quoy Mondit seig^r de Luxembourg ayant esté adverti ; quitta tout pour luy venir au-devant, et l'ayant rencontré devant la porte, S. A. S., après les compliments ordinaires, l'introduisit dedans la ville, luy ouvrant les portes et luy disant seulement qu'il se fioit assez en sa parole et que cela luy suffisoit, ce que le dit seign^r de Luxembourg ayant entendu, s'empara de la porte du grand-pont, introduisit en la ville le régiment de Rambure ou autrement de Feuquière, avec promesse qu'il fit à M^r Barbaud et maîtres bourgeois que bien qu'il fut maître de leur ville, que néantmoings il ne laisseroit de conclure leurs articles tout de même, comme si de rien n'estoit ; cela arriva le 9^e Novembre 1676.

Estant ainsy entréz dans la ville, ils se saisirent de la porte du grand-pont, de la porte de Tallenays (1) et de la porte proche l'horloge de devant les halles (2), montèrent en la citadelle, firent descendre la vieille garnison qui y estoit de garde, et estant descendue, la casernèrent dans le collège, la désarmèrent et mirent leurs armes chez Mons. Barbaud, prindrent prisonniers le capitaine l'Espérance avec ses deux frères où ils sont encore, et M^r Barbaud, qui veut faire une compagnie suisse, en enrolla plusieurs. (3)

(1) Porte de la prison, à l'entrée de la place d'armes par la rue d'entre les portes.

(2) Entre la place d'armes et la rue des febvres, démolie en 1840.

(3) Il existe beaucoup de récits du fait qui vient d'être raconté. Nous nous contentons d'en donner un, dû à un contemporain. Note A. Le

Digitized by Google

Le lendemain, 10 du même mois de Novembre, on fit les logements; on en chargea des uns et en exempta-on des autres; toutes nos affaires sont en grande confusion et combustion. Messieurs du Conseil s'exemptèrent au moyen de deux cents louys blancs qu'ils donnèrent à Mr de Feuquières, colonel du régiment iadis de Rembure et commandant en cette ville, à prendre les deux cent louys blancs NB. (1) Les Sre neuf bourgeois de même s'en exemptèrent sans sçavoir à quel prétexte; plusieurs maisons de Montbéliard aussy exemptes de logement, de manière qu'en regardant comme nous sommes gouvernéz nous avons iuste subject d'invoquer l'Eternel en nos maux à ce que, par sa grande puissance, il remédie à notre affliction. Ce grand Dieu veuille avoir pitié de nous et nous fortifie.

Le Sambedy se passa comme le vendredy et le vendredy comme le jeudy. Le dimanche, 12 du même mois, estant à l'Eglise sur St-Martin, et le Sr Vienot estant au milieu de son presche, on sonna les grosses cloches pour faire la messe à St-Mainbœuf, ce qui ne s'estoit point veu icy depuis le temps de la réformation; il est vray que la messe n'y fut point célébrée.

Le lundy 20 de Novembre, le Sr de Gironvelle, lieutenant colonel et commandant en la personne de Mons. de Feuquières, fit difficulté de laisser iouir paisiblement de St-Mainbœuf, à prétexte, disoit-il, qu'on s'y pourroit cacher et que les soldats seroient trop fatigués s'il y en debvoit avoir ce qu'il convenoit à la porte, mais NB., ce qu'ayant esté escrit à Mess. de Montclar, gouverneur d'Alsace et intendant la Grange, ils y mirent le hola par des lettres qu'ils escrivirent au Sr de Gironvelle.

Le 24, vendredy, arriva en cette ville le Sr duc de Duras que nous croyons nous debvoir apporter quelque soulagement, mais il estoit venu seulement pour voir si la ville et citadelle méritoit d'estre fortifiée; on la visita le lundy et mardy on en tira le plan que les ingenieurs, avec Mons. Boizot, intendant des fortifications, portèrent, après la sortie de Mons. de Duras, qui fut le lundy tout au matin, pour de là l'envoyer au Roy et après que le dit Sr de Duras fut sorti, et

livre doré de la ville de Montbéliard est, à cette année, d'une briéveté qui prouve que le Magistrat redoutait l'examen que l'autorité française pouvait faire de ses archives.

(1) Perdrix emploie ce signe lorsqu'il craint d'émettre son opinion.

Digitized by Google

que l'on tiroit le plan, voicy au même lundy, le S^r^ Daubigny, gouverneur à Belfort, qui vint, avec un ordre du 3 Déc. 1676, s. n. signé de la Grange intendant d'Alsace, pour tirer le canon de Montbéliard, Héricourt et Blanmont, après quoy on travailla dez le lundy même, et on en descendit, tant de la citadelle que du chasteau iusqu'à cinquante pièces, d'Héricourt et de Blamont quatorze ; on commença à charrier, le vendredy après, celles de Montbéliard à Belfort, où il y avoit plusieurs belles pièces ; pendant le quel temps, et même le mecredy après midy, est arrivé M^r^ la Provenchère pour commander icy en chef. Le bon Dieu nous fortifie et veuille qu'il y mette un peu d'ordre.

Digitized by Google

1677.

Le premier iour de cette année, on a commencé de démolir nostre citadelle. Le bon Dieu nous veuille estre en ayde ; on a commencé à miner la tour le 13, le S^r de B. capitaine.

Le 16 on a mesuré le chasteau, peut-être pour le réduire au même estat que la citadelle. Le grand Dieu veuille bien conseiller S. A. S. nostre bening prince et seigneur, et veuille avoir pitié de son pauvre petit pays désolé et mettre une bonne union entre le prince, le conseil et les bourgeois.

Le 18 de febvrier, la tour de la citadelle a sauté après que les S^rs de Duras et de Voban ont esté icy, les quels estoient de contraire opinion, disant qu'il la faloit fortifier. (1)

Le 14 on a commencé de démolir nos tours et nos murailles, qui sont toutes rasées et en très-piteux estat ; le bon Dieu nous veuille fortifier et nous faire la grace de porter patiemment cette vive affliction.

Le 26, on a escrit à Monsieur l'Intendant touchant ce que l'on avoit entendu qu'on vouloit démolir l'église sur S^t-Martin, avec les Hasles, et on y a envoyé M^r le Prévost, qui, de retour au pays avec le S^r de Beaulieu, nouveau gouverneur en ce lieu, en place de Mons. la Provenchère, rapporta que la démolition de nostre temple et des Hasles seroit surseue jusqu'à sa venue.

Le 2 Mars Mons. le Grand retourna de Brisach.

Le 21 apvril et 1^er may a commencé de desloger de nostre ville le régiment de Monsieur de Feuquiere, Mons. le Grand,

(1) Le maréchal de Duras et Vauban avaient déjà visité Montbéliard au mois de Novembre 1676, et s'étaient opposés au démantelement de cette place. Vauban avait, à cette occasion, dressé un plan de nos fortifications qui existe encore au dépôt de la guerre et sur le quel il avait tracé un projet d'amélioration de l'enceinte. Malheureusement le mémoire qui accompagnait ce plan et qui serait aujourd'hui si précieux pour nous n'a pas été retrouvé. C'est vraisemblablement après la nouvelle visite de Vauban mentionnée ci-dessus, que ce grand ingénieur, qui regardait Montbéliard comme un point dont la conservation importait à la France, dressa le projet d'une nouvelle citadelle, dont le plan, conservé au dépôt des fortifications, fut présenté à Louis XIV qui ne lui donna aucune suite. Le plan général des fortifications de Montbéliard, simplement visuel pour l'enceinte et le chateau, est très-exact et donne des renseignements fort précis et fort intéressants en ce qui concerne la citadelle.

Digitized by Google

capitaine de grenadiers, a deslogé de ma maison en même temps avec tout son équipage.

Le 2 est deslogé le reste du régiment, et au soir du mesme iour sont rentrées deux compagnies du régiment de Comminges, scavoir celle du S^r^ chevalier son frère et celle du S^r^ Letier maior au dit régiment ; ce dernier a demeuré chez nous une nuit avec quatre siens valets et sont marchés le lendemain 3 de may, avant le disné.

Le 9 et 19 Juin est passé par dessus le pont du Rin à Strasbourg, Mons. de Saxe Isnach, général des troupes des Cercles, avec dix ou douze mil hommes ; ils ont campé environ quinze iours aux environs de Bennfeld, ont tué le colonel la Brosse dans une rencontre et mis en déroute le parti de 50 maitres qu'iceluy conduisoit ; ils sont venus à Colmar, ont haché le capitaine Vernier qui estoit à ..... ; maintenant 6 de Juillet s. n. l'on dit qu'ils sont à Huningue proche de Basle où ils construisent un pont, l'on ne sçait encore à quel desseing.

Le 15 Octobre, M^r^ de Créquy a pris Friburg en Brisgau qui s'est rendu après cinq iours de tranchées ouvertes ; on y a laissé six mil hommes en garnison.

Le 25 du même mois sont entrées huict compagnies d'Anglois dans le pays, commandéz par M. l'Anglois, lieutenant colonel de Mons. de Monmutt, dont il y en a deux à Héricourt et les autres six à Montbéliard, chacune de cent hommes, oultre trois de cavalerie qu'il y a aussy à Montbéliard ; le régiment de Condé estant de plus dans le pays. Le grand Dieu nous soit en ayde.

Digitized by Google

1678.

Le $\frac{25 \text{ Apvril}}{5 \text{ May}}$ 1678, l'ordre vint depuis Brisach aux trois compagnies d'Anguien pour marcher le 27 apvril, les quelles n'ont point marché, ains ont remis la marche au lendemain, qui estoit le dimanche le 28 du même mois d'apvril.

Le vendredy 3 May, le colonel du régiment des dragons rouges de la Reine, nommé Mr le conte d'Henunville entra à Montbéliard avec son régiment composé de douze compagnies les quelles estoient près de mil hommes, tant les dragons que les serviteurs de Mess. les officiers et treize cent chevaux les quels ont esté à la foule et à la surcharge des bourgeois, aux quels on a fourny d'aveine et de fourrage et nourri les maitres à discrétion jusqu'au huictième du dit mois qu'ils décampèrent pour s'en aller à l'armée, après avoir soustenu le quartier d'hyver et cinq autres estappes. Le bon Dieu nous veuille estre en ayde.

Le 25 Octobre, à cinq heures du matin est décédé de ce mortel monde mon frère le conseiller Leonard Perdrix.....

En même temps, scavoir le 25 d'octobre, sont partis de Montbéliard les Srs prévost Vurpillot et maître bourgeois en chef George Euvrard pour s'en aller à Brisach à l'effect de conclure avec Mons. l'intendant Jacques de la Grange pour exempter ce pauvre petit pays des quartiers d'hyver, et que nous les payons en argent ; le bon Dieu veuille addresser leur voyage et leur fasse la grace qu'ils réussissent en tous leurs bons desseins et qu'ils rapportent de bonnes nouvelles.

Le mecredy 30 Oct. sont arrivées en cette ville douze compagnies du régiment de Picardie, quatre compagnies pour Héricourt et une pour Blanmont, faisant en tout dix sept compagnies, toutes du même régiment de Picardie pour le quartier d'hyver et deux régimens de cavalerie pour la campagne, scavoir Langelier et St-Sylvestre, ne sachant s'ils estoient entiers ; le lendemain 31, par un bonheur non attendu, voicy des lettres de Mons. l'Intendant avec un contre ordre pour les faire desloger. L'infanterie deslogea le vendredy, 1er de Novembre, et la cavalerie le 2 et 3 ; ils nous ont causé beaucoup d'incommodité ; j'avais un capitaine nommé Romécourt avec quatre vallets et cinq chevaux. La dite lettre de Mons. l'Intendant portoit qu'on deust aller signer le traicté

Digitized by Google

qui avoit esté agréé du Roy pour la somme de trente mil escus, ou, à deffaut d'y satisfaire, nous aurions 24 compagnies de chevaux légers ; les S^rs prévost Vurpillot et maître bourgeois Euvrard sont allés à Brisach pour ce subject : le bon Dieu veuille addresser leur voyage.

Le 7 Décembre les S^rs de Florimont, le prévost Vurpillot et maître bourgeois Titot sont alléz à Belfort pour parler de nos quartiers d'hyver au S^r l'intendant Jaques de la Grange ; le vespre du 8 ils sont retournéz sans que l'on sceut ce qu'ils ont faict.

Digitized by Google

1679.

Le 21 apvril 1679, lendemain de Pasques, s. n. à neuf heures du soir, le S^r de Beaulieu fit mettre un corps de garde sur les hasles, pour garder les papiers de la régistrature de S. A. S. qui y estoient, disant avoir receu ordre expresse du Roy de ce faire, et le lendemain 22, le S^r Gotard, sécrétaire de M. Chauvelin, intendant pour sa majesté T. C. à Besançon avec quelques personnes disans soy estre advocats et procureurs, enlevèrent neuf grandes caisses des dits papiers qu'ils emmenèrent à Besançon le vendredy ensuite 25 du dit mois de may. L'on dit que c'estoit pour avoir les papiers concernant Héricourt, Chastellot, Blamont et Clémont. O Dieu, quæ tempora nobis reservasti.

Le 30 Aougst environ entre 7 et 8 heures du soir, S. A. S. revint en sa ville de Montbéliard ensuite du traité de paix, bien que pour ses seigneuries d'Héricourt, Chastellot, Blamont et Clémont, le comte de Poictiers, à l'instigation du Roy de France, luy suscita nouvelles difficultés; le François ayant, pour ce subject, mis garnison es chasteaux d'Héricourt et Blanmont; en ce dernier, le S^r de Beaulieu qui commandoit icy a esté fait commandant de la part du François qui prétend avoir la souveraineté des dites seigneuries et le comte de Poitiers le domaine utile, bien que S. A. S. les possède par droit d'achapt, par sentence et par compromis fait du consentement de toutes parties au parlement de Grenoble; le bon Dieu nous veuille délivrer de la main d'un si puissant ennemy.

Le 5 en septembre, entre deux et trois heures après midy, est arrivé à Blamont Petit-Cuenot, qui autrefois estoit au service de S. A. S. nostre maître en Bourgougne, soy disant avoir charge du comte de Poitiers, a amené avec luy un huissier et suivy d'un laquet du dit comte, a mis pied à terre soubs les hasles dudit Blamont, où il a salué Mons. de Beaulieu gouverneur pour le François au dit lieu, et d'où ils ont envoyé cercher le S^r Cuvier greffier au dit Blamont, qui a esté envoyé par le S^r de Beaulieu au chasteau du dit lieu, et incontinent suivi par le dit Petit Cuenot, où estant iceluy Petit Cuenot luy a notifié un arrest rendu contre S. A. S., en la cour qui se tient, pour le service de sa M. françoise, à Besançon, au profict du dit comte de Poitiers, touchant

Digitized by Google

les seigneuries d'Héricourt, Chastelot, Blamont et Clémont, par lequel arrest sadite A. S. de Montbéliard a esté condamnée par contumace, en matière possessoire, 1° à la réparation de deux deffauts en suite des quels il a esté contumace par des juges que S. A. S. n'a jamais recognus pour juges compétens, et de laisser iouir librement et paisiblement le dit comte des dites seigneuries ; 2° pour les levées des quelles bien à huict cent mil libvres et 3°, pour les meubles qui estoyent au chasteau d'Héricourt à vingt cinq mil fr :

Et le lendemain, qui estoit le 7 des dits mois et an, le dit Petit-Cuenot fut à Héricourt à l'effect que dessus, mais les officiers du dit lieu ne le voulurent point ouir ny cognoistre.

Le 13 en septembre et 14 sont arrivés les S^rs^ Cons^r^ Maimet advocat, Falbert et Petit-Cuenot à Héricourt et Blamont, de la part du comte de Poitiers pour faire tenir justice aux officiers establis de la part de S. A. S: nostre seigneur et maître, au nom du dit comte de Poitiers et pour faire les affiches et publications des revenus des dites seigneuries, aux quels on ne s'est en aucune façon opposé ; seulement on n'a point déféré à leurs réquisitions.

Le 5 en Octobre, sont arrivéz à Blamont les S^rs^ de Montauban, gouverneur au comté de Bourgougne en l'absence de M^r^ le duc de Duras, Chauvelin intendant pour le Roy au dit comté, le capitaine des archiers avec trente ou 40 archiers, les quels, au nom de Sa M. de France, ont requis le serment de fidélité du S^r^ Ponnier ministre au dit Blamont et des S^rs^ officiers du dit lieu. Il est vray que le S^r^ Chastelain s'estoit retiré quelques iours auparavant en ce lieu de Montbéliard ; le S^r^ greffier fut obligé de prester le prédit serment, à peine que sa maison seroit réduite au pillage, tous ses biens confisquéz et luy chassé hors de Blamont sans y pouvoir iamais retourner, ce qu'ils firent soubs les protestations à faire en tel cas. Les S^rs^ receveur et prévost du dit Blamont, qui n'estoient du dit Blamont et qui n'avoient point de bien au dit lieu, ayant fait refus de prester le prédit serment, furent aussytost commandés de partir du dit Blamont, et autant en firent-ils à Héricourt. Le bon Dieu nous délivre de leurs mains.

Digitized by Google

1680.

Le 2 en Mars 1680, Madame de Poitiers est arrivée en cette ville.

Le 6 Mars, à 8 heures du soir, les corps de Mesdames les princesses, scavoir de Madame nostre Princesse Anne de Coligny, duchesse de Wirtemberg, comtesse de Montbéliard, épouse, quand elle vivoit, de nostre bénin prince et seigneur George duc de Wirtemberg et de Madame la princesse Henriette sa fille, sont arrivés pour estre inhuméz au tombeau des ducs de Wirtemberg au chasteau de Montbéliard, où le 8 des dits mois et an le corps de Madame de Coligny fut porté par douze gentilshommes; les capitaines Duvernoy et Bouthenot marchoyent chascun une canne en main couverte de crespe noir, les prémiers, à la teste du corps et devant le S^{r} Birkheim qui représentoit..... et marchoit seul en deuil immédiatement après ces deux capitaines; suivoit le corps porté par douze gentilshommes vassaux de sa dite A. sur un branquart de bois; il y avoit deux fils de Mons. l'intendant de Forstner et les deux de Mons. Gueldrich qui tenoient les quatre bouts du drap; six halebardiers qui estoient les Res, George Henri Rahiot et ejusmodi farinæ, marchaient à costé du corps, avec six flambeaux qui estoyent portéz par six stipendiaires; Mons. de Forstner représentant S. A. S. nostre maître suivoit immédiatement seul; M^{r} Gueldrich représentant la maison du prince Julius marchoit seul immédiatement après; le S^{r} Trucksess..... marchoit aussy seul; le S^{r} de Moutier de Bourgougne, représentant la maison de Chastillon Guyot marchoit aussy seul et les autres vassaux suivoient deux à deux; par après Messieurs du Conseil, et le médecin Binninger marchoit avec le procureur général, les S^{rs} prévost et greffier, et par après tous les plus bas officiers; suivoient maintenant les officiers de Blamont les quels, bien qu'ils n'y fussent appeléz, pour en avoir esté S. A. S. spoliée par le comte de Poitiers, néantmoins ils ne laissèrent pas que d'y venir ayant demandé permission et congé au S^{r} de Beaulieu commandant au dit Blamont; suivoit aussy le maire de Montécheroux; par après Mess. les neuf bourgeois, notables et dix huit et entre les gentilshommes et conseillers marchoient les dames, et ainsy fut le corps de Madame nostre S. Princesse conduit iusque devant la chaire de l'église

Digitized by Google

allemande de ce lieu, où estoient les six flambeaux derrière le corps et devant les treilles de fer qui sont en la dite église; ceux qui les portoient estoient couverts, tout le long que l'on fut dans l'action, et les six halebardiers aussy couverts, demeurèrent droits à costé du corps.

Le Sr Beurlin superintendant pour S. A. S., que j'avois oublié, marchoit avec les autres ministres après Mess. du Conseil, monta en chaire, prit son texte au 126 des psaumes de David, vers: 6 ou dernier, bien que S. A. S. en eust donné un autre qui fust icy avec les corps, mais, à cause de la briefveté du temps, Mess. les ministres ne le purent accepter pour ne le pouvoir traiter, ains demeurèrent au 126.

Le lundy au matin, le Sr ministre Barthol fit le prêche funèbre en françois, de madame nostre sérénissime Princesse et prit son texte au même psaume, qu'il traita un peu à la legère. S. A. S. envoya icy la parentation de Madame, ne contenant rien que de très-modeste, voire trop pour une grande princesse comme elle estoit.

Les vassaux de Bourgougne estant desia icy la plus part receurent ordre de Monsieur de Montauban de s'en retourner au plustost chacun en leur lieu, sans assister aux dites funérailles, et à peine; ce qu'ils firent et n'y assistèrent point sauf Mr de Bermont au quel le Sr de Montauban gouverneur de Besançon avoit donné permission particulière. L'archevêque de Besançon, qui est de la maison de Melezé, malintentionnée à la maison de Wirtemberg, fit tant avec le 1er président Goubelot qu'ils firent faire deffenses aux susdits vassaux de ne point rendre leur debvoir à leur seigneur, à prétexte des ordonnances du comté de Bourgougne et de la religion.

Les officiers d'Héricourt et Chastelot n'y comparurent point du tout.

Le lendemain, Mardy 9 en Mars, Madame la princesse Henriette sa fille, qui mourut de regrets neuf iours après Madame sa mère, son corps fut mis le même iour auprès de celuy de Madame sa mère avec les mêmes solennités, sauf que Mess. du Conseil marchoient immédiatement après le corps de Madame la princesse Henriette, jusqu'au greffier Brisechoux inclusivement. Sa parentation fut faite en langue françoise par S. A. S. même et leue en l'église françoise par le Sr Vienot, premier ministre, qui fit son prêche funèbre

Digitized by Google

le matin du même iour, et par le S^r^ Walter, diacre en l'église allemande de ce lieu, qui fit le presche après disné; ils prindrent tous deux leur texte au 17^e^ psaume de David, vers. dernier.

Le 15 d'apvril 1680, environ les trois heures après midy sont heureusement retournéz leurs A. S. père et fils en cette leur ville désolée de Montbéliard. Le bon Dieu veuille qu'ils soient retournéz pour mettre ordre à tant de désordres qui nous talonnent et qui nous surprennent tous les iours.

Le même iour est décédé de ce mortel monde Friderich Forstner, qui estoit chatelain en une petite ville du duché de Wirtemberg, et qui estoit venu icy pour y recouvrer la santé; mais le bon Dieu en a autrement disposé. On fit sa prédication funèbre en l'église allemande du chasteau où leurs A. S. assistèrent, et depuis, son corps fut conduit à Dambenoy où il fut enterré au sépulchre de Mons. son père; le bon Dieu luy ayt fait paix et miséricorde.

Le 30 Juin est parti le S^r^ Cons. Thevenot pour les affaires de S. A. S.

Le 1^e^ de Juillet est partie de Montbéliard, S. A. S. et Mesdames les ieunes princesses pour s'en aller à Reicheville; le S^r^ nouveau maire Schoutti est aussy parti avec elle. Le bon Dieu fasse réussir leur voyage, bénisse le salut de S. A. S. tant pour sa propre satisfaction que pour le salut de son pauvre peuple.

Mardy $\frac{19}{29}$ d'octobre, entre deux et trois heures après midy, sont arrivéz icy Mons. le marquis de Montauban, commandant des chevaux legers du Roy, et soubs-gouverneur en la comté de Bourgougne, M^r^ de Chauvelin intendant aussy en la même comté, Mons. de Lauzière commissaire général de l'infanterie du dit comté, Mons. de Bechevilliers capitaine de cavalerie et plusieurs autres officiers, avec cent chevaux, à l'effect de prendre possession de la souveraineté de Montbéliard et du comté, et de vouloir que S. A. S. la recognut du Roy de France, de même comme Sadite A. S. la recognoissoit de l'Empereur, à cause que Sadite A. S. a esté condamnée par contumace par le parlement de Besançon, qui a esté conquis au profit du Roy par droit de guerre, et où Sadite A. n'a iamais voulu comparoitre; nonobstant on n'a pas laissé de la condamner, et le Roy ayant fait casser l'arrêt rendu par son grand père Henry le grand, portant que S. A. S.

Digitized by Google

iouyroit de toutes ses seigneuries en tout droit de souveraineté, Montbéliard ne luy ayant esté iamais contesté pour n'estre un fief de Bourgougne mais bien d'Empire, sceu et recognu par tous les princes et potentats de l'Europe ; ce néantmoins on n'a pas laissé de procéder comme dessus est monstré. Arrivéz qu'ils furent, ils envoyèrent deux officiers au chasteau pour veoir Sadite A. S., la quelle leur fit faire réponse qu'elle estoit en prière et qu'il y avoit une Princesse malade, s'il leur plaisoit de retourner au vespre, sur le tard, qu'il y auroit moyen de s'aboucher. Entre cinq et six heures, les S^rs de Montauban et intendant, avec quelques officiers estans retournéz au chasteau, ils rencontrèrent S. A. S. qui les attendoit en la basse cour, et après quelques compliments, Mons. de Montauban luy dit qu'il estoit là envoyé de la part du Roy de France son maître pour recevoir de luy la foi et hommage comme un vassal doibt à son souverain, ce que S. A. S. ayant entendu luy fit réponse qu'il estoit serviteur du Roy lequel il n'avoit iamais offensé, non plus qu'eux tous ; cette proposition le surprenoit bien fort ; que le Roy ne pouvoit pas ignorer qu'ayant presté foy et hommage à l'Empereur, il ne la pouvoit meshuy engager à un autre sans son consentement ; que, pour luy, il ne le feroit iamais et qu'il aymeroit mieux tout perdre. NB qu'il ne les fit iamais entrer en son chasteau, ains qu'il les receut seulement en la basse cour et qu'il ne vouloit point prester le serment de fidélité entre les mains d'un homme qui est bien moindre que luy, en quoy il monstra sa générosité et après les avoir tous prié de luy dire s'il y en avoit quelqu'un qui fut malcontent de luy, tous luy repondirent : pas un, mais qu'ils estoyent là pour exécuter les ordres du Roy. Ils se séparèrent après que S. A. S. eust donné une lettre à iceluy ouverte s'adressant à M^r de Louvois, la quelle il le pria de luy faire tenir ; on n'a pas entendu ce qu'elle contient.

Le $\frac{20}{30}$ d'octobre, au matin, qui estoit le lendemain, les S^rs intendant, de Lauzière et Bechevilliers avec les ingénieurs, furent à l'entour de la ville de Montbéliard pour prendre le plan de la citadelle, néufve ville et de la vieille ville qu'ils commencèrent de toiser pour l'envoyer en cour à Paris, afin de voir si on la veut rebatir et fortifier pour en faire une ville de guerre.

Après le disné, ils voulurent que les gentilshommes, les

Digitized by Google

ministres, les gens du Conseil et les neuf bourgeois, au nom de la dite ville, prestassent le serment de fidélité au Roy, les quels ayant demandé à son A. S. comme ils se debvoient comporter dans une rencontre si facheuse, elle leur fit response qu'ils doivent faire ensuite de leur conscience, sans leur vouloir donner autre response. Mess. les François pressant avec grande instance sur le dit serment, avec menace qu'en cas on ne le voulut prester, qu'on n'avoit qu'à se retirer ensuite, ils furent obligéz de prester le prédit serment, quoy fait, ils mirent les armes du Roy devant la maison où se tient le Conseil, communément appellé les Hasles, et au devant de la maison de ville.

Vendredy, 17 Décembre, entre 5 et 6 heures du soir, a paru une comète d'une prodigieuse longueur dont il sembloit que l'estoile estoit sur les vignes de Rosse et la queue prenoit tout le travers de la ville de l'Orient jusqu'en Occident, et venoit finir au iardin de S. A. S. de Montbéliard; elle estoit de couleur blanchardе, de forme estroite et paroissoit comme les rayons du soleil dans son coucher en un temps pluvieux.

Le 19 décembre de la dite année, le S^{r} Perrenon, diacre en l'église françoise de Montbéliard, a leu publiquement en l'église, après la prédication du matin faite par le S^{r} Vienot, les noms de tous ceux qui sont submis aux contributions pour la France, à cause des biens qu'ils possèdent de roture, la dite ville estant cothisée à cent et deux pistoles par an, bien qu'auparavant tous les biens de tous les bourgeois de Montbéliard fussent déclaréz francs par les franchises à eux données et confirmées par S. A. S. nostre Prince et bien que Mess. les François nous eussent promis de nous maintenir dans nos dites franchises et immunitéz, NB, afin que s'il y en eust quelcun qui se sentit trop chargé, il en peut esmettre ses plaintes à Besançon à Mons. l'Intendant Chauvelin, afin que si elles sont treuvées relevantes, ils en soient deschargéz.

Le 23 de Decembre est arrivé icy depuis Blamont le S^{r} de Beaulieu qui y estoit gouverneur et qui commandoit desia icy durant nos malheurs, pour y commander trois compagnies d'infanterie; il s'est emparé incontinent de l'Eglise allemande et de toutes nos grosses cloches, bien qu'il n'eut aucun ordre du Roy pour ce faire, ce qui surprit tellement M^{r} de Witt qui retourna depuis Paris en cette ville le 5 Janvier de l'an 1681 et qui avoit esté envoyé depuis Stukard pour traiter de

Digitized by Google

nostre petit pays avec Sa M. de France, le quel a esté rendu, du moins Montbéliard et le comté à nostre ieune Prince et ce à la caution de la S. maison de Wirtemberg ; le Roy n'ayant voulu entendre parler de S. A. S. nostre bénin prince et seigneur Son Altesse père de nostre ieune prince.

Le dit S^r de Witt estant de retour icy demanda au S^r de Beaulieu qui luy avoit donné ordre de s'emparer de nos cloches et de l'église allemande ; s'il en avoit quelqu'un qu'il les deut montrer afin de députer auprès de S. M. pour luy faire nos très-humbles remontrances, à quoy le S^r de Beaulieu n'ayant rien répondu, ny fait veoir aucun ordre, le dit S^r de Witt en escrivit aussytost à M. l'intendant, par un exprès qui estoit le S^r Titot qui estoit iadis greffier de la mairie, lequel a rapporté que le S^r de Beaulieu seroit maintenu en la possession de l'église allemande, et que les cloches se partageroient, bien que le dit de Witt eust rapporté, dans une patente, que les églises et les affaires de la religion, demeurent sur le même pied qu'ils estoient en l'an 1624.

Digitized by Google

1681.

Le 31 de janvier 1681, les S^rs intendant de Forstner et conseiller Thevenot, ayant ordonné très-sérieusement au nepveu Jean Jacquin de remettre rière le dit sieur intendant tous les carnots, papiers et documents, lettres de constitutions et obligations qu'il pouvoit avoir rière luy dépendant des receptes du chappitre et des cures, par l'instigation d'une partie de Mess. les Ministres tant de Montbéliard que du comté, qui prirent pour prétexte que Mess. les françois les leur vouloient oster; le lendemain, qui estoit le 1^e de febvrier, nous fusmes auprès de M^r de Forstner à l'effect de déférer au susdit ordonné, où estant on nous vint advertir qu'il y avoit cinq Ministres chez le dit nepveu Jacquin qui vouloient par force aller enfoncer ses greniers à l'effect de mesurer la graine qui s'y rencontreroit; de quoy ayant fait plainte au S^r intendant, auquel nous fismes cognoître que ces Messieurs n'avoient aucun droit de forcer les greniers, si cela se faisoit et qu'il le permit, ce seroit authoriser les violences et qu'on seroit contraint, quoy qu'à regret, de s'en pourvoir ailleurs, et pour luy tesmoigner qu'on ne luy vouloit rien desnier, on luy remit les clefs des dits greniers entre les mains du dit S^r intendant et le suppliant qu'il luy pleust ordonner que les dits S^rs Ministres luy donneront des quittances de la graine et de l'argent, tant de cette année que de l'année passée, et qu'avant, rien ne leur seroit délivré, ce qu'ayant obtenu, ils mirent un peu d'eau dans leur vin.

Le 26 en Mars, (1) les bourgeois de Montbéliard ont presté le serment de fidélité à Monseigneur le duc administrateur, qui a pris à soy la charge et curatelle de Monseigneur nostre ieune Prince, entre les mains de ses ambassadeurs qui estoient les S^rs Varnbuller et le docteur Harbrecht.

Le 28 le prédit serment fut continué par les subjects du comté, et dans le dit iour, je donnay une requête à M^r l'intendant de Forstner; le S^r Vuillemenot arrangua Messeigneurs les ambassadeurs, au nom de tous les subjects.

Le 1^e en Mars Mons. l'intendant Chauvelin arriva icy entre unze heures et midy et s'en est retourné à Besançon le ieudy 3 dit, sans avoir encore appris pourquoy il estoit venu.

(1) Fevrier.

Digitized by Google

En même temps l'abbé de Corneu vint en ce lieu pour quelques prétentions qu'il a sur l'abbaye de Belchamp.

Le 18, à dix heures avant midy, Messieurs Varnbuller et docteur Harprecht, ambassadeurs de Monseigneur le Duc administrateur des terres et pays de Montbéliard, m'envoyèrent quérir à disné au chasteau où ils me conférèrent la charge de procureur général, et me firent faire les prestations en tel cas requises et nécessaires. Ce grand Dieu m'y veuille fortifier, afin que ie l'exerce pour la gloire de son nom, au contentement du publicq et pour la cœrcition des crimes, sans avoir aucun esgard à l'apparence des personnes.

Le 3 May, à deux heures après midy partirent d'icy Messieurs les envoyéz de Stukard pour s'en retourner au dit Stukard, où le bon Dieu les accompagne.

Le 27 j'ay fait présent d'une écuelle d'argent, 50 libvres.

Digitized by Google

1682.

La nuict du lundy allant au Mardy 1e May de l'an 1682, à trois quarts pour trois heures après minuict il s'est fait un terrible tremblement de terre. Le bon Dieu veuille avoir pitié de son pauvre peuple.

Le lendemain 2 du même mois, on vit un halo à midy autour du soleil.

Le $\frac{5}{15}$ augst, après que le Sr de Belonde nous a heu entièrement fourragé et mangé nos herbes avec deux mil chevaux, il a envoyé, par ordonnance du Roy, six compagnies du régiment de Tilladet à Montbéliard, en quartier de rafraichissement. Le beaufrère Euvrard et le Sr Verenet ont pris en commission de fournir aux troupes l'aveine, le foin et la paille pour huict sols six deniers la ration, qui fait la dite ration 15 libvres de foin, autant de paille et un picotin d'aveine, y en ayant six dans la quarte, bien que par cydevant on en aye payé aux troupes 16 et dixsept sols la ration.

Digitized by Google

1683.

. . . . . .

1684.

Le 11 May 1684, le S^r de Warnbuler, envoyé de S. A. S. Monseig^r le duc administrateur est arrivé en cette ville après huict heures du soir sonné, pour aller solliciter le procès des seigneuries à Besançon. Le bon Dieu donne une heureuse issue à sa commission.

Le 26 Aoust de l'an 1684, le S^r de Warnbuller, après son retour de Besançon, qui fut le 23 des dits mois et an, ayant heureusement gagné le procès des seigneuries pour S. A. S. Monseig^r le duc de Wirtemberg et Teck contre le S^r comte de Poitiers, a esté avec Messeig^rs de la régence et moy procureur, avons esté à Blamont où nous avons repris possession du dit Blamont seigneurie, comme aussy de celle de Clémont, dont et dudit quel envoye en possession je demanday acte au nom de la S. maison de Wirtemberg à deux notaires et trois tesmoins allemans, ce qui me fut octroyé en présence des susdits.

Et le lendemain qu'estoit le 27 des dits mois et an nous fusmes de même à Héricourt où nous primes possession de la dite ville d'Héricourt et seigneurie du dit lieu avec celle de Chastelot, avec les mêmes solennités qu'à Blamont.

Et le 28 le dit S^r de Warnbuller s'en est retourné à Stukard et est parti de Montbéliard entre deux et trois heures après midy.

Digitized by Google

1685.

Lundy 26 du mois de janvier 1685, entre sept et huict heures du matin, le S^r de Lisle, lieutenant des archiers à Besançon est venu en ce lieu avec quatre autres de sa séquelle, qui ont pris prisonnier le S^r Barthol second ministre en l'église françoise de ce lieu, et l'ont enmené à Besançon comme un criminel, bien qu'il n'ayt rien fait que de prescher la parole de Dieu. On cerchait aussy le S^r Malblanc superintendant de nos églises, pour luy en faire de même, mais le bon Dieu a voulu qu'il a esté à Stukard. Ce grand Dieu veuille consoler sa pauvre et désolée église.

Le 25 le S^r Widt est de retour de Stukard et a commandé de reprendre tous les comptes que le S^r intendant Forstner avoit accordés au S^r Jérémie Duvernoy, pour les porter à S. A. S. George.

Le 5 en juillet, nous avons vu en nostre ville ce que n'avions iamais veu depuis la réformation de Lhuter, c'est que nous avons vu les catholiques nos voisins venir en procession, portans des croix et des images, chantant hautement et publicquement. Le bon Dieu veuille avoir pitié de son église.

Digitized by Google

1686.

Le 25 en septembre 1686, i'ay esté, par la grâce de S. A. S. Monseigr l'administrateur de Montbéliard, promu à la charge de Conseiller. Le bon Dieu me fasse la grace de m'en acquitter dignement, à l'honneur et gloire du grand Dieu, pour le profit du public et pour ma propre satisfaction, en toute iustice.

Digitized by Google

1687.

. . . . . .

1688.

Le 15 septembre, Mons^r^ le Mareschal de Duras, général des armées françoises en Allemagne, passa par icy, dans une chaise, environ entre 6 et 7 heures du soir et s'en alla encore coucher à Belfort, pour s'en aller coucher à Strasbourg le lendemain, pour aller commander l'armée françoise qui est allentour de Frankdal, Speyer et Philipsbourg.

Le lendemain 16 du même mois, passa Mons. de Duras fils, Mons. de Montcau, avec la moitié du train de Monsieur le Mareschal, l'autre partie estant passée par Lure.

Le 5 Octobre 1688 les forges d'Audincourt, de Chaigey et du fourneau de Melière dont le S^r^ Jacquin qui avoit encore en admodiation les dites forges et fourneau pour trois ans s'en est désisté et renoncé au reste de son admodiation, par la permission de S. A. S. et cependant, après sa démission, il a esté sy osé que de les remettre à quatorze mil, bien qu'elles et le fourneau du dit Melière fussent à vingt huit mil francs par an; on en a escrit à S. A. S.

La régence a fait marchef avec les S^rs^ Barbaud de Florimont et Sattler, de toutes les graines, sel et vins appartenant à S. A. S.; le quintal de sel à cinq libvres tournois, la quarte de froment à vingt six sols prédite monnoye, l'aveine à huit sols la mesure d'aveine d'icy, la thine de vin blanc de l'an quatre-vingt et sept, ou, pour mieux dire, de la vendange de quatre-vingt et sept jusqu'à la vendange de quatre-vingt et huit, la thine pour quarante solz de France et la thine de celuy de la vendange de l'an mil six cent quatre vingt et huit jusqu'à pareil iour de l'an 16 quatre-vingt et neuf pour cinquante solz payé en le prenant.

Le mecredy après la foire de la S^t^-Martin, entre cinq et six heures du matin, il fit un grand tonnerre icy.

Le 30 décembre on eut nouvelles de Stukard que la ville du dit Stukard avoit esté livrée aux François trois iours au pillage, mais les troupes allemandes estant survenues, elles recouvrèrent quelque chose.

Digitized by Google

1689.

Le 10.... arriva tout au soir le S^r^ Maistre de Besançon, maistre des confiscations du conté de Bourgougne, pour signifier, de la part de S. M. T. C. la confiscation qui a esté faite des biens et revenus de S. A. S., mais, à cause du desbordement des eaux qui arriva le 11 en suivant, n'ayant pu sortir hors de la Croix d'or où le dit maistre estoit logé, il ne fit la dite signification que le sambedy en suivant.

Le mecredy immédiatement en suivant, qui fut le 16 du présent mois, le S^r^ Widt fut à Besançon veoir auprès de Monsieur l'intendant comment on se comporteroit, lequel luy répondit qu'on dût tousiours exercer la Justice comme à l'accoustumé, et, pour le surplus, qu'il en escriroit en cour.

FIN.

NOTES.

Digitized by Google

NOTE A.

EXTRAIT D'UN RAPPORT SUR L'OCCUPATION DE MONTBÉLIARD ET LA DÉMOLITION DE LA FORTERESSE, PAR LE DUC DE LUXEMBOURG, EN 1676.

Traduit de l'Allemand.

Dans la guerre entre le roi de France et l'Empire, le prince de Montbéliard, vu la situation de son pays, entre les deux parties belligérantes et vu la bonne intelligence dans laquelle il a vécu avec l'une et l'autre et les services qu'il leur a rendus, et pour se garantir d'une invasion de l'une ou de l'autre partie, s'est déclaré neutre, et, pour défendre cette neutralité, il a trouvé convenable de placer sur la Croute ou citadelle de Montbéliard, un certain nombre d'hommes armés du pays et de soldats enrolés et d'inviter les bourgeois de Montbéliard à la défense.

1676. Novembre. Refus des bourgeois de Montbéliard de contribuer plus long-temps à l'entretien de la troupe enrolée qu'ils avaient soldée pendant une année. Départ de cette troupe et des gens du pays dont l'agriculture exigeait la présence chez eux.

Dimanche, 5 Novembre, à 3 heures de l'après midi, pendant le service divin, arrivée subite, vers les murs de la ville, de la cavalerie du duc de Luxembourg; à 9 heures du soir, toute la ville était cernée. Après une perte de deux hommes, les cavaliers se sont tout de suite emparés du moulin près du faubourg, les bourgeois ne voulant plus tirer, et on les y a laissés tranquilles.

Le Lundi matin, le capitaine l'Espérance fit demander au prince s'il devait les en chasser, tout en faisant comprendre qu'il vaudrait mieux attendre encore, pour voir s'il suivrait de l'infanterie et de l'artillerie et qu'il paraissait que l'armée ne faisait que passer près de la ville. Malgré l'observation du Conseil que Montbéliard n'était pas une place de guerre, et qu'il n'y avait pas de forces suffisantes pour tenir contre l'armée française, le prince se transporta à l'hôtel de ville et invita instamment les bourgeois à la défense, en leur promettant de partager leurs dangers. Cette résolution du prince, ne plut nullement aux bourgeois. On fit entendre qu'on devait conclure un accord à part avec les Français. Le bruit courut même que les bourgeois

Digitized by Google

s'étaient déjà accordés avec le duc de Luxembourg par l'intermédiaire de leur concitoyen Barbaud. Le prince se transporta sur la citadelle; mais il n'y trouva pas beaucoup de zèle non plus. Néanmoins, le prince donna ordre que lorsque la ville ne pourrait plus se défendre, une partie des bourgeois devait se retirer dans le château, une autre dans la Croute, et que tout le reste devait se trouver armé à l'hôtel-de-ville; que les cent bourgeois de la réserve étant présents devaient tout de suite se poster sur la Citadelle pour empêcher l'ennemi d'approcher des fossés. Mais tout était en vain. Les cent bourgeois s'en étaient allés, et les autres criaient que ceci était contre leurs privilèges. En attendant, l'armée, infanterie et cavalerie, approchait de la ville. Le duc de Luxembourg fit assurer par un trompette de ses bonnes intentions. Le prince le fit prier de retirer sensiblement ses soldats pour éviter des hostilités. Cette prière n'eut pour effet que ce que pendant la nuit le duc envoya de la cavalerie devant toutes les portes.

Le Mardi, le duc fit dire qu'on devait laisser entrer l'armée royale, sans capitulation, en assurant des bonnes intentions du roi. Si non, les officiers ne pourraient pas s'empêcher d'abandonner la ville au pillage. Son Altesse objecta la parfaite observation de sa neutralité, et qu'elle était intentionnée de se défendre. Le mécontentement que cette résolution causa dans le peuple se manifesta hautement, et fit même craindre quelques excès répréhensibles. En attendant, beaucoup d'infanterie s'était jointe aux cavaliers près des portes des fossés.

Mercredi, 8 Novembre... Nouvelle invitation motivée de la part du duc de Luxembourg, par laquelle il fit entendre qu'il y aurait de la témérité de vouloir résister davantage. Le prince lui répondit par écrit qu'il devait se rappeler sa promesse de ne pas approcher de la ville que lorsque la proximité de l'ennemi l'exigerait nécessairement; que cela n'étant pas le cas, il n'y aurait aucune gloire pour le roi de soumettre sans nécessité un prince neutre, contre lequel il ne pouvait avoir la moindre plainte, qu'on ne pourrait traiter d'une occupation par les troupes du roi, que lorsque l'armée se serait retirée de quelque chose. Le duc lui fit dire qu'il lui donnait carte blanche pour stipuler tout ce qu'il voudrait, qu'il ne s'agissait ici que d'avoir garnison à Montbéliard pour prévenir les troupes de l'Empire; que du reste, le duc pouvait prendre telle disposition qu'il voudrait pour sa conservation et celle de son pays. Le prince fit répondre qu'on ne pouvait ouvrir les portes avant que l'accord fut conclu, et il fit observer au duc ce qu'on devait penser de sa manière d'agir. Le duc répondit que tout était trop tard, qu'il ne devait d'ailleurs raison de ses actions qu'à son roi. Les officiers y

Digitized by Google

ajoutèrent des menaces, et reprochèrent au prince l'invitation qu'il avait faite à tout le monde de se défendre, et que l'ordre du roi était de prendre la ville d'assaut. Dans cette situation, le prince résolut de se rendre. Il se réserva la souveraineté de son pays avec tous ses droits et priviléges, en abandonnant au roi tout ce qui regarderait l'occupation militaire de la ville. Le général, après avoir tout promis verbalement, se transporta sur la Croute. On fit désarmer incessamment la garnison, et on porta les armes dans la maison du nommé Barbaut. On envoya de même aussi garnison dans le château de Blamont. Le général promit aussi verbalement de ne pas inquiéter la ville et le château d'Héricourt.

Jeudi, 9 Novembre. Le prince avec toute sa famille quitte la ville pour aller à Basle. Le duc de Luxembourg lui avait donné un passeport. Tout de suite après son entrée, le duc de Luxembourg avait demandé qu'on lui envoyât un conseiller pour convenir de l'accord à faire. Quand on lui en eût présenté le projet, il répondit qu'il ne pouvait pas traiter avec les envoyés de Montbéliard, le prince étant absent. Mais les bourgeois de Montbéliard et d'Héricourt, sans autorisation du prince, firent séparément un accord avec le général, qu'ils envoyèrent en France pour le faire ratifier. Il y eut à Montbéliard 22 Compagnies, à Héricourt 3, à Richevyr 5, à pied et à cheval. Le Commandant de Brisac fit savoir que si le prince se rendait en Allemagne, il serait regardé comme un ennemi du roi. Dans l'intérêt du pays, le conseil se détermina d'envoyer en France pour traiter avec le roi.

Ce pays étant écrasé par les charges de guerre, et le prince n'en retirant presque plus rien, il sera peut-être obligé, contre ses intentions, de chercher un refuge dans l'Empire. Tout le mobilier qui se trouvait au château fut inventorié et mis sous arrêt. Les papiers qui se trouvaient au cabinet, furent examinés et lus.

29 Novembre. — On a reçu l'avis que l'artillerie doit quitter Montbéliard, Blamont et Héricourt, ce qui ordinairement précède la démolition d'une forteresse.

Plus tard, l'arrêt du mobilier fut levé, et le tout transporté à Bâle ; sauf du fer pour à peu près 5000 florins qui s'est perdu.

Confiscation de tous les revenus du prince, et arrivée du receveur-général pour en faire la rentrée pour le compte du roi.

Le 1er Janvier 1677, on commença à démolir la Croute et les fortifications du faubourg ; le 21 février celles de la ville même. Pour prévenir d'ultérieures démolitions, les bourgeois ont envoyé

Digitized by Google

à Paris Mr Grangier, leur maître bourgeois. Un grand nombre de bourgeois, se trouvant dans l'impossibilité de satisfaire aux exigences des soldats, ont quitté la ville. On craint qu'on ne défende le service public dans l'Eglise du château. Au collège, on a logé des Franciscains qui font des processions publiques, et on dit même que lorsqu'ils auront quitté, les Jésuites les remplaceront.

Ces procédés sont d'autant plus étonnants que Mr de Pomponne a certifié, à nos députés à Paris, qu'on a donné ordre de faire cesser ces désagréments dans la suite. Les Français eux-mêmes conviennent qu'on ne leur a jamais fait le moindre tort.

Dans cette malheureuse situation, son Altesse a été obligée de renvoyer la plus grande partie de ses gens.

Examiner jusqu'à quel point il pouvait y avoir lieu à une *ratio belli*, comme on le prétend maintenant, demanderait des développements plus larges. On a appliqué au prince de Montbéliard le *horridum et strictum jus belli*, parce qu'il est membre immédiat de l'Empire.

Cependant l'observation la plus consciencieuse de neutralité aurait dû lui procurer quelque *temperamentum belli ex ratione juris naturalis et gentium.*

PIÈCES JOINTES.

N° 1. Lettre de Mr de Gravelle, datée de Soleure du 7 Octobre 1676 à..... par la quelle il lui répète qu'il avait avis de bonne part que le prince de Montbéliard était mal intentionné, et même disposé de remettre sa place au pouvoir des Impériaux dès qu'ils s'en approcheront. Il est important de ne point se laisser prévenir. J'en ai déjà informé la cour. Mais il est à propos de ménager les Suisses et leurs alliés.

N° 2. Lettre de Mr Plessis Pralin à Mr Barbaud à Montbéliard, datée du camp de Boulogne du 10 Octobre 1676.

« Mr de Luxembourg me manda hier au soir qu'il avait eu « advis que Schultz était arrivé à Rheinfeld avec un corps de « cavalerie et le régiment de Forcia qui a dessein de se jetter « dans Montbéliard. Je suis bien aise que vous alliez trouver « Monsieur de Montbéliard de ma part et que vous lui disiez « que je serai peut-être obligé de loger sur ses terres pour m'op- « poser au dessein de Schultz. Vous voyez bien qu'il n'y a « plus lieu de douter des méchantes intentions de Mr le prince « de Montbéliard. Car ce sont des advis qui me sont confirmés « de tant d'endroits que nous ne pouvons pas nous empêcher de « prendre toutes nos précautions. »

N° 3. Les trois corps assemblés en l'hôtel-de-ville le 7 Novembre 1676 à huit heures du matin, pour se déclarer sur la proposition faite par le duc de Luxembourg de la part de Sa

Digitized by Google

M. de recevoir garnison, en forme de protection, aux conditions dont on conviendrait. A défaut de quoi, il avait ordre de nous attaquer par toutes les forces imaginables de guerre, auquel effet, son armée est campée tout à l'entour de la ville, et que l'on se dut déclarer une fois pour toutes, nettement et cathégoriquement, dans les 10 heures du matin du présent jour, sur quoi, après une délibération, le Saint nom de Dieu préalablement invoqué, les neuf bourgeois jurés, dix-huit et notables ont résolu, puisqu'on ne les voulait plus souffrir dans la neutralité qu'ils ont observée jusqu'à présent, ne pouvant résister ni espérer de secours, de traiter pour la dite protection.

N° 4. 4 janvier 1677. Ordre de Mr de la Grange, intendant d'Alsace, daté de Brisac, aux officiers de la comté de Giromagny, de commander 15 mineurs pour se rendre le 10 de ce mois dans la citadelle de Montbéliard, afin de travailler, sous les ordres de Mr de Montaigney, ingénieur du roi, à la démolition d'icelle ; — Aux bailli, prévôts et officiers de la comté de Montbéliard, de commander dans les villages qui en dépendent et dans ceux des seigneuries de Blamont, Héricourt et Chatelot, 300 hommes pour se rendre le 10, avec leurs outils, pour travailler à la démolition, les quels se relèveront de 8 en 8 jours ; — Au magistrat de la ville de Montbéliard, d'y commander 100 hommes pour le même objet, les quels se releveront aussi de 8 en 8 jours.

N° 5. Lettre du même au prévôt de Montbéliard datée du 10 janvier 1677. — Il n'y a rien à différer, quand une fois la cour a résolu quelque chose ; l'on n'y apporte guère de changement et je suis surpris que vous n'ayez pas encore commandé les paysans qui sont nécessaires pour la démolition de Montbéliard. Il ne faut pas qu'il en manque un de 300. etc.

N° 6. Lettre du même au Conseil, datée du 11 janvier 1677. — Je suis bien aise de vous donner avis de l'ordre que je viens de recevoir de la cour de laisser à la disposition de S. A. Mr le prince de Montbéliard des meubles qui lui appartiennent, et qui sont dans le château de votre ville, etc.

N° 7. Lettre datée du 27 janvier à..... Le roi ayant confisqué tous les revenus de Mr le Prince de Montbéliard, il est nécessaire que vous preniez la peine de faire signifier à tous les baillis ou receveurs qu'ils n'aient point à se dessaisir de leurs recettes jusqu'à ce que S. M. en ait autrement ordonné, à peine de payer 2 fois.

N° 8. L'intendant nomma receveur le 31 Mars 1677 le sieur de la Garde, en le chargeant de verser les revenus, de quartier en quartier, dans la caisse du sieur Boisgontier receveur général des confiscations en Alsace.

Digitized by Google

NOTE B.

ÉTAT DE CE QUE LA VILLE A SUPPORTÉ ET FOURNI DÈS L'AN 1676 JUSQU'A LA PAIX DE RYSWICK EN 1697, PENDANT LEQUEL TEMPS ELLE A ÉTÉ SOUS LA DOMINATION DU ROI DE FRANCE.

Impositions payées dès l'an 1680, à raison de 1600 liv. par chaque année	28,800
Trois années de capitation, à raison de 4000 par an .	12,000
Autres charges publiques pour francs-alleux et amortissements	11,000
Pour charges des Maires et assesseurs	11,000
Pour crieurs des morts	300
Pour fortifications de Besançon	430
Pour le pont de Gray	200
Pour les travaux de Belfort	800
Pour foins fournis aux magasins de Belfort et Montbéliard	3,000
Pour avoine fournie à ces magasins, et à celui de Besançon	5,000
Pour les îles et flottes	691
Pour les charges des Colonels	887
Pour habits de milice	280
Pour droits de contrôle	404
Pour la finance des Chirurgiens	1,300
Pour la finance des Cabaretiers.	1,800
Pour avoir nourri, pendant 150 jours, les 22 compagnies de Feuquières, auxquelles on fournit l'ustensile, à raison de 5 livres par jour à chaque capitaine, revenant le tout à	181,500
Pour avoir entretenu, pendant le même quartier d'hyver, deux corps de cavalerie du régiment de Cominges, pour ustensiles et nourriture des cavaliers et des chevaux	27,450
Pendant le même quartier d'hyver, la ville eut en logement le régiment des dragons de la reine, qui y vécut à discrétion pendant 5 jours, et qui coûta à la ville plus de	10,000
En 1677 la ville eut en logement 3 compagnies du régiment d'Anguain (sic) qu'il fallut nourrir et entretenir	
à reporter	296,842

Digitized by Google

Report	296,842
et donner un louis d'or à chaque capitaine pour leur bien vivre	36,750
Pendant le même quartier d'hyver, elle eut en logement 12 compagnies et l'Etat-major du régiment Royal-Anglais, pendant six semaines qu'elle les a nourries, et qui lui coûtèrent plus de.	20,000
En 1678, le comté de Montbéliard racheta le quartier d'hyver, et en paya au roi 90,000 livres, ce qui revient, pour la part de la ville à	30,000
Depuis l'an 1678 jusqu'à la paix de Ryswick, la ville de Montbéliard a toujours eu en logement, pendant chaque quartier d'hyver, tantôt des régiments de cavalerie, tantôt de l'infanterie, ce qui lui a couté une année, l'une portant l'autre, 2000 écus, en tout	72,000
Elle a eu de plus, pendant tout ce temps-là, le logement de plusieurs étapes qui lui ont couté plus de . . .	10,000
En 1676, le roi fit enlever tous les canons, armes et munitions qui étaient dans l'arsenal de la ville, et qu'elle estimait plus de	30,000
Les bourgeois de la ville furent aussi dépouillés de toutes leurs armes, qu'ils estimaient à plus de	10,000
Toutes les murailles de la ville, les tours et fortifications furent démolies par ordre du roi, avec plusieurs maisons que l'on abattit et que les bourgeois ont payées, ce qui reviendrait à plus de	50,000
Pour les prés des bourgeois de la ville qui ont été fourragés pendant 3 années consécutives par les camps volants de MM^rs^ Burlonde et de Lambert	6,000
Pour le rachat de leurs cloches.	1,000
Pour le logement et le bien vivre des commandants du château et de la ville, de même que des commissaires des guerres	6,000
Total liv.	568,592

Digitized by Google

BUREAU

DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE MONTBÉLIARD.

MM. A. SAHLER ✻, pasteur à Montbéliard, *Président*.
MUSTON, D. M. à Beaucourt, *Vice-Président*.
H. TUEFFERD fils, D. M. à Montbéliard, *Secrétaire-général*.
TUEFFERD, pasteur à Bethoncourt, *Secrétaire-adjoint*.
MOREL, professeur à Montbéliard, *Trésorier*.
JORDAN, délégué du Comité de conservation du Musée.

Digitized by Google

Digitized by Google

LISTE

DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ.

1°. Membres nés.

MM. Rochette, sous-préfet de l'arrondissement de Montbéliard.
Sahler, (C. S.), D. M., maire de la ville de Montbéliard.

2°. Membres titulaires.

MM. Beley, maire d'Exincourt. 1852.
Belley, professeur au collége de Montbéliard. 1852.
Berger, libraire à Montbéliard. 1852.
Berger, (Emile), avoué à Montbéliard. 1856.
Besançon, vétérinaire à Glay. 1859.
Beurnier, (Jules), D. M., à Montbéliard. 1858.
Blache, (Charles), négociant à Montbéliard. 1856.
De Blondeau, ancien député, maire de S^t.-Hippolyte. 1854.
Boigeol, (Eugène), industriel à Héricourt. 1857.
Boigeol, (Louis), industriel à Giromagny. 1852.
Boigeol-Japy, industriel à Giromagny. 1859.
Boigeol, (Charles), industriel à Giromagny. 1859.
Brun ✻, lieutenant de vaisseau en retraite. 1852.
Bouthenot-Peugeot, industriel à Audincourt. 1852.
Cacheux, ingénieur des Ponts-et-Chaussées à Lure. 1857.
Chabaud-Latour, (Baron de), à Montbéliard. 1859.
Coudre, juge-de-paix à Montbéliard. 1854.
Deckerr, (Jules), industriel à Montbéliard. 1852.
Deckerr, (Frédéric), avocat à Montbéliard. 1855.
Dorian, (Frédéric), industriel à S^t.-Etienne. 1856.

Digitized by Google

MM. Dorian, (Emile), ✻, ingénieur de la marine à Toulon. 1858.
Dorian, vétérinaire à Montbéliard. 1859.
Duvernoy, (Auguste), docteur en médecine à Montbéliard. 1852.
Duvernoy, (Eugène), docteur en médecine, maire à Audincourt. 1852.
Duvernoy, (Clément), professeur au collége de Montbéliard. 1852.
Fallot, (Jules), D. M. à Montbéliard. 1852.
Fallot, (Charles), pharmacien à Montbéliard. 1852.
Fallot, (George), pasteur à Audincourt. 1852.
Fallot, (Jean), architecte à Montbéliard. 1856.
Fallot-Mégnin, banquier à Montbéliard. 1859.
Flamand, (Théodore), architecte à Montbéliard. 1852.
Flamand, pasteur à Blamont. 1852.
Goguel, (Auguste), docteur en droit à Montb. 1852.
Goguel, (Alexandre), caissier à Dijon. 1858.
Goguel, (George), pasteur à S.te-Suzanne. 1852.
Goguel, (Charles), industriel à Héricourt. 1852.
Goguel, (Edouard), directeur du gymnase de Strasbourg. 1859.
Grand, inspecteur des douanes à Besançon. 1859.
Haag, lithographe à Montbéliard. 1858.
Herr, (George), industriel à Héricourt. 1858.
Horst, docteur en médecine à Beaucourt. 1855.
Japy, (Edouard), à Beaucourt. 1854.
Japy, (Octave), industriel à la Feschotte. 1858.
Jeanmaire, (Henri), pasteur à Montbéliard. 1852.
Jodry, vétérinaire à Beaucourt. 1856.
Jordan, propriétaire à Montbéliard. 1852.
Juillard, (Louis), pasteur à Valentigney. 1852.
Koger, (George), lithographe à Montbéliard. 1857.
Kuhn, (Louis), propriétaire à Montbéliard. 1852.
Kuhn, (Félix), pasteur à Seloncourt. 1855.
Lainé, (John), rentier à Vesoul. 1854.
Lalance, (Alexandre), ✻, ancien capitaine d'artillerie à Montbéliard. 1856.
Lalance, (Al.) fils, banquier à Montbéliard. 1858.
Lalance, (Charles), négociant à Montbéliard. 1854.
Latour-du-Moulin, (O. ✻), député du Doubs au corps législatif. 1856.

Digitized by Google

MM. Leconte, (Charles), ingénieur civil des mines à Montbéliard. 1853.
Leconte, (Julien), à Montbéliard. 1859.
Lépée, (Henri), industriel à S.te-Suzanne. 1857.
Macler, D. M. à Montbéliard. 1854.
Macler, (Ch.), notaire à Héricourt. 1858.
Mailhet, D. M. à Mulhouse. Nov. 1858.
Marti, industriel à Montbéliard. 1852.
Masson, (Auguste), inspecteur ecclésiastique à Montbéliard. 1852.
Masson, (Auguste), sous-inspecteur des forêts à Bruyères. 1859.
Maurel (✻), ingénieur des Ponts-et-Chaussées à Montbéliard. 1856.
Mégnin-Surleau, banquier à Montbéliard. 1852.
Mégnin, (Emile), pasteur à Allondans. 1852.
Meiner, (Jules), industriel à Beaucourt. 1852.
Meiner, (Louis), industriel à l'Isle-sur-le-Doubs. 1858.
Mettetal, directeur de l'Ecole-modèle à Montbéliard. 1852.
Mettetal, pasteur à St-Maurice. 1857.
Meyer, (Louis), pasteur à Etupes. 1852.
Meyer, (George), négociant à Montbéliard. 1852.
Mock, pharmacien à Audincourt. 1852.
Moeschlin, médecin à Badevel. 1852.
Morel, (Frédéric), professeur au collége de Montbéliard. 1852.
Morel, (père), membre du Conseil général. 1856.
Morel, (fils), banquier à Montbéliard. 1857.
Morel-Macler, membre du Conseil d'arrondissement. 1859.
Muston, D. M. à Beaucourt. 1852.
Noblot, (Adolphe), industriel à Héricourt. 1858.
Oustalet, D. M. à Montbéliard. 1852.
Pareau, (Xavier), industriel, adjoint au maire de Montbéliard. 1852.
Paur, chimiste à Giromagny. 1852.
Pawlowski, conducteur des Ponts-et-Chaussées à Montbéliard. 1856.
Pechin, (George), banquier à Paris. 1857.
Perdrizet, (Charles), pasteur à Montbéliard. 1856.
Petit, secrétaire à la sous-préfecture de Montb. 1852.

Digitized by Google

MM. PEUGEOT, (Jules), industriel à Hérimoncourt. 1857.
PEUGEOT, (Constant), industriel à Audincourt, membre du Conseil général. 1852.
PEUGEOT, (Charles), industriel à Audincourt. 1852.
PEUGEOT, (Emile), industriel à Valentigney. 1854.
PEUGEOT, (Louis), industriel à Audincourt. 1852.
QUÉLET, D. M. à Hérimoncourt. 1857.
ROCOT, professeur émérite à Montbéliard. 1856.
ROEHRIG, pharmacien à Pont-de-Roide. 1854.
ROCHETTE ✻, sous-préfet à Montbéliard. 1858.
ROUX, (Amédée), industriel à Montbéliard. 1859.
SAHLER, (Adolphe), propriétaire à Montbéliard. 1852.
SAHLER, (Auguste), ✻, pasteur à Montbéliard. 1852.
SAHLER, (Eugène), prof. de dessin à Montbéliard. 1852.
SAHLER, (Edouard), industriel à Montbéliard. 1852.
SAHLER, (Gustave), négociant à Montbéliard. 1856.
SELTZ, industriel à Héricourt. 1858.
SCHEURER, (Gustave), industriel à Audincourt. 1853.
SCHOENDOERFER, pharmacien à Beaucourt. 1852.
STROLZ, directeur des forges d'Audincourt. 1858.
SURLEAU, pasteur à Montbéliard. 1852.
SURLEAU, (George), pasteur à St.-Julien. 1852.
SURLEAU, (Alexandre), adjoint au maire de Montbéliard. 1856.
TUEFFERD, (Henri), docteur en médecine à Montbéliard. 1852.
TUEFFERD, (Louis), pasteur à Bethoncourt. 1852.
TUEFFERD, (Eugène), vérificateur à Montbéliard. 1858.
VESSEAU, vétérinaire à Montbéliard. 1852.
VERENET, (Charles), pharmacien à Montbéliard. 1852.
WETZEL, pasteur à Grand-Charmont. 1852.
WETZEL, (Luc), architecte à Montbéliard. 1852.

2°. Membres honoraires.

MM. Son Altesse impériale le PRINCE NAPOLÉON.
BIXIO (✻), D. M. ancien ministre à Paris.
PARANDIER (O. ✻), ingénieur en chef, à Besançon.
SAIGEY, (Jacques), mathématicien, à Paris.
CUVIER, (Rodolphe) (O. ✻), inspecteur ecclésiastique à Paris, membre du conseil supérieur d'Instruction publique.

Digitized by Google

4°. Membres correspondants.

MM. Bardy, pharmacien à St.-Dié (Vosges).
Baumann, (Napoléon), horticulteur à Bollwiller.
Bavoux, secrétaire de la Société d'Emulation du Doubs.
Bataillard, greffier de la justice de paix à Audeux (arrondissement de Besançon).
Beltrémieux, agent de change à la Rochelle.
Benoit, employé des douanes.
Benoit, docteur en médecine à Giromagny.
Berdot, docteur en médecine à Colmar.
Bizot, docteur en médecine à Genève.
Boigeol, conseiller municipal à Badevel.
Bonnet (✻), D. M. profes. d'agriculture à Besançon.
Brunner, docteur en médecine à Albisbrunn (Suisse).
Burguy, professeur à Berlin.
Calame (✻), peintre à Genève.
Campiche, docteur médecin à Ste-Croix (Suisse).
Carteron, père, géologue à la Grand-Combe-des-Bois.
Carteron, fils, employé des Ponts-et-Chaussées à Besançon.
Chapelain (✻), D. M. inspecteur des eaux thermales à Luxeuil.
Chevallot, conducteur des Ponts-et-Chaussées.
Chopard, conducteur des Ponts-et-Chaussées à Besançon.
Contejean, (Charles), naturaliste à Paris.
Coquant, professeur à la Faculté des sciences de Besançon.
Cornaz, docteur en médecine à Neufchâtel (Suisse).
Crignon-d'Ouzouer (✻), capitaine au 59e de ligne.
Cucuel, D. M. à Wesserling (Haut-Rhin).
Cuenin, professeur à Porrentruy (Suisse).
Curie, ancien directeur de l'Ecole-normale de Colmar, à Grandville.
Cuvier, (Charles), professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Strasbourg.
De Candolle, (Alphonse), professeur à l'Académie de Genève.
Despine, (fils), D. M. inspec. des eaux d'Aix (Savoie).
Didier-Georges, D. M. à Bruyères (Vosges).

Digitized by Google

MM. Durand, professeur à Porrentruy.
Dupasquier, directeur du collége de Porrentruy.
Ecoffet (✻), directeur des contributions indirectes à Nimes.
Etallon, professeur à Gray.
Faivre, médecin à Maiche.
Favrot, président du tribunal à Porrentruy.
Fallot-Legrand, indust. à Fouday. (Ban-de-la-Roche).
Fétel (l'Abbé), professeur à Consolation (Doubs).
Forel, industriel à Rupt (Vosges).
Godet, botaniste à Neufchâtel.
Goepp, (Edouard), au ministère de l'Instruction publique à Paris.
Godron, (✻), doyen de la Faculté des sciences à Nancy.
Grenier, profes. à la Faculté des sciences à Besançon.
Greppin, D. M. à Delémont (Suisse).
Haag, (Eugène), homme de lettres à Paris.
Haag, (Emile), id. id.
Hergot, D. M. à Strasbourg.
Hubert, pharmacien à Brest
Jordan, S. ingénieur.
Koechlin-Schlumberger, maire de Mulhouse.
Kirschleger, professeur à l'Académie de Strasbourg.
Kohler, présid. de la Société jurassienne à Porrentruy.
Kienlen, docteur en théologie à Strasbourg.
Laurens, chef de division à la préfecture du Doubs.
Leboeuf, sous-directeur de la ferme-école de Lahaye-vaux (Vosges).
Liblin, éditeur de la revue d'Alsace à Colmar.
Maire, professeur à Bucharest.
Marchand, docteur en médecine à Dijon.
De Maupassant, propriétaire à Sens.
Mettetal, instituteur à Valentigney (Doubs).
Meyer, chimiste à Paris.
Mouchon, présid. de la Société de Pharmacie de Lyon.
Nicolet, pharmacien à la Chaux-de-Fonds.
Oppermann, direct. de l'Ecole de pharm. à Strasbourg.
Parisot, pharmacien à Belfort.
Petit-Hory, instituteur à Montécheroux.
Pidancet, naturaliste à Bellefontaine (Suisse).
Pourchot, commis en Berne (Doubs).

Digitized by Google

MM. Quiquerez, ingénieur des mines à Delémont (Suisse).
Renaud-Comte, propriétaire au Russey.
Ripert, propriétaire au Russey.
Rolland, (fils), instituteur à Badevel.
Saigey, (Frédéric), négociant à Strasbourg.
Schimper, conservateur du Musée d'histoire naturelle à Strasbourg.
Schmidt, professeur à Strasbourg.
Schoendein, professeur à l'Académie de Bâle (Suisse).
Spengler, docteur en médecine à Ems.
Trouillat, bibliothécaire et maire à Porrentruy.
Turck, docteur en médecine à Plombières.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

Académie de Reims.
— du Gard.
— Stanislas à Nancy.
— des Sciences, Arts et Belles-lettres de Dijon.
Agence centrale des échanges internationaux à Paris.
Commission des Antiquités de la Côte-d'Or.
— historique du Cher.
Société académique de Maine-et-Loire.
— pour la conservation des monuments d'Alsace à Strasbourg.
— d'Acclimatation de Paris.
— libre d'Emulation du Doubs.
— de Médecine de Besançon.
— d'Histoire naturelle de la Moselle.
— d'Emulation des Vosges.
— de Médecine de Nancy.
— d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-lettres de l'Aube.
— des Lettres, Sciences et Arts à Nevers.
— archéologique d'Orléans.
— industrielle de Mulhouse.
— des Sciences naturelles de la Charente-Inférieure.
— d'Agriculture, Industrie, Sciences et Arts de la Lozère.
— impériale d'Agriculture, Sciences et Arts de Valenciennes.
— d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de la Marne.

Digitized by Google

Société des Antiquaires de la Morinie à Saint-Omer.
— havraise d'études diverses.
— d'Emulation de la Vendée.
— d'Archéologie et d'Histoire du Limousin.
— des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne, à Auxerre.
— jurassienne d'Emulation (Porrentruy).
— des Antiquaires de l'Ouest à Poitiers.
— des Antiquaires de Picardie à Amiens.
— philomatique de Verdun (Meuse).
— de Pharmacie de Lyon.
— d'Archéologie de Zurich (Suisse).
— d'Histoire naturelle de Colmar.
— Historique et Archéologique de Styrie.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages
Compte-rendu	3
Rapport sur l'accroissement des Collections de la Société d'Emulation	30
L'Horlogerie dans les Montagnes du Jura	38
Observations météorologiques.	160
Constatation des progrès obtenus en agriculture depuis 40 ans dans le pays de Montbéliard	173
Chronique de J. G. Perdrix, Conseiller du Comte George de Montbéliard	187
Bureau de la Société d'Emulation	253
Liste des Membres de la Société.	255
Sociétés correspondantes	260

Digitized by Google

Digitized by Google

Montbéliard

MAISON JAQUET – DROZ

Lith. L. Haag

Digitized by Google

Digitized by Google

Montbéliard.

MAISON LÉOPOLD ROBERT.

Lith L. Haag.

Digitized by Google

Digitized by Google

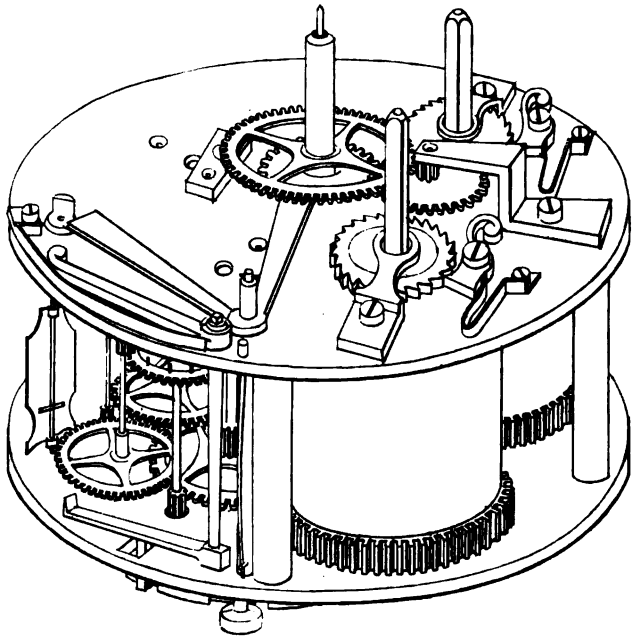

Mouvement ou Blanc roulant de Pendule.

Lith. L. Haag Montbéliard

Digitized by Google

Digitized by Google

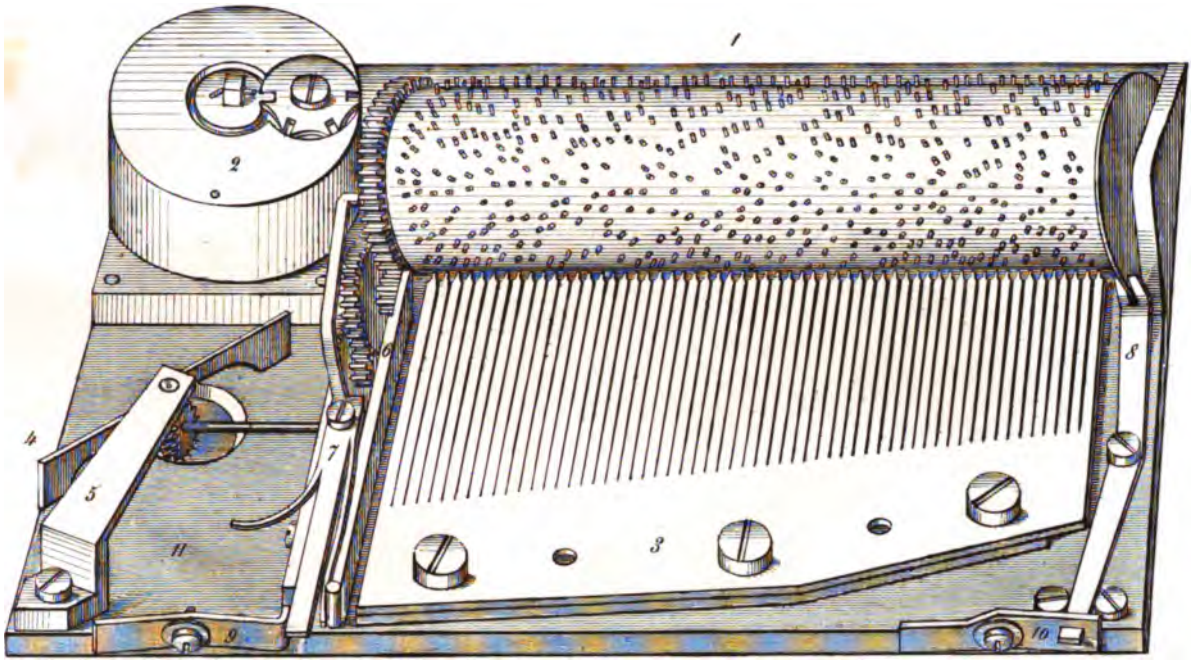

Mécanisme d'une Boîte à Musique.

1. Cylindre. — 2. Barillet — 3. Clavier. — 4. Volant. — 5. Pont du Volant. — 6. Cage. — 7. Détente. — 8. Changement d'Airs. 9, 10. Targettes. — 11. Platine.

Lith. L. Haag, Montbéliard

Digitized by Google

Digitized by Google

Mécanisme de la Montre à roue de rencontre.

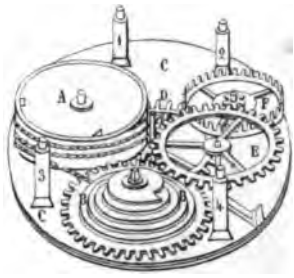

A. *Barillet.* B.B. *Fusée.* D.E.F. *Roues.*
C.C. *Platine.* 1.2.3.4. *Piliers.*

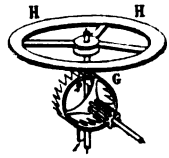

H.H. *Balancier.* G. *Roue d'échappement*
1.2. *Palettes.*

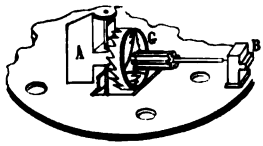

A. *Potence.* B. *Contre-potence*
G. *Roue d'échappement.*

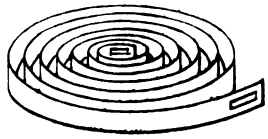

Ressort - Moteur
placé dans le Barillet.

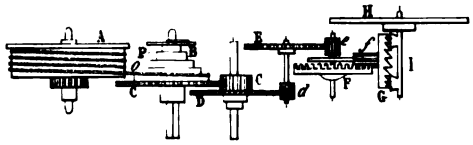

A. *Barillet.* P.B. *Fusée.* O. *Chaine.* C.D.E. *Roues dentées.*
v.d.e.f. Pignons. F. *Roue de champ* G. *Roue d'échappement.*
H. *Balancier.* I. *Axe du Balancier portant les deux palettes.*

Compas de proportion de M.r Piaget Guinand

Lith. L Haag à Montbéliard

Digitized by Google

Digitized by Google

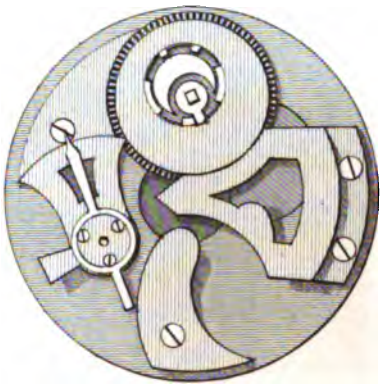

Ebauche Chinoise ordinaire

Ebauche Chinoise festonnée

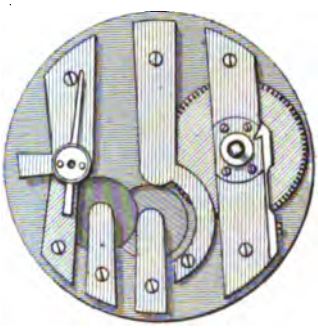

Ebauche Lépine grande.

Ebauche Lépine petite.

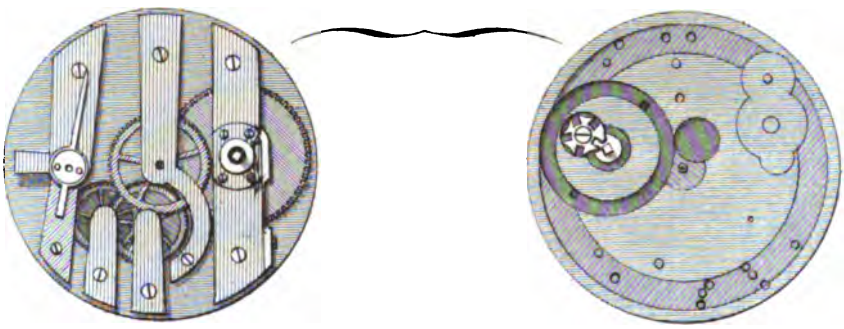

Ebauche Lépine avec finissage.

Lith. L. Haag à Montbéliard

Digitized by Google

Digitized by Google

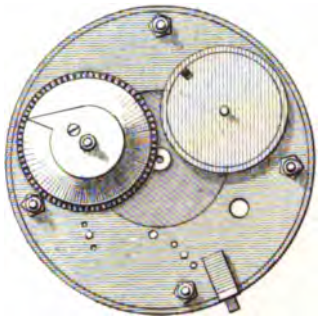

Ebauche à roue de rencontre.

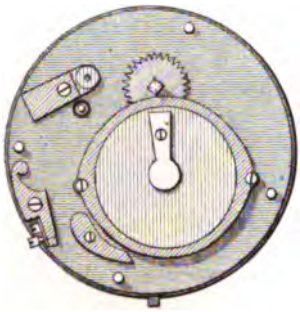

Ebauche à roue de rencontre.

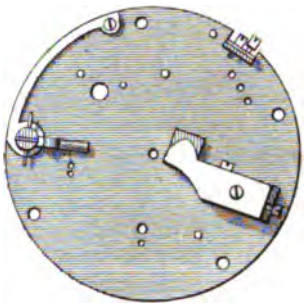

Ebauche à roue de rencontre.

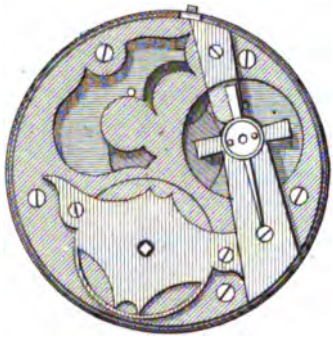

Ebauche Calibre Schley.

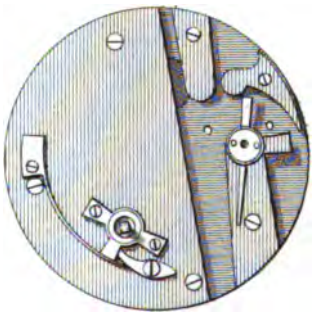

Ebauche Demi-platine.

Ebauche 1/2 platine festonnée.

Lith. L. Haag Montbéliard

Digitized by Google

Digitized by Google

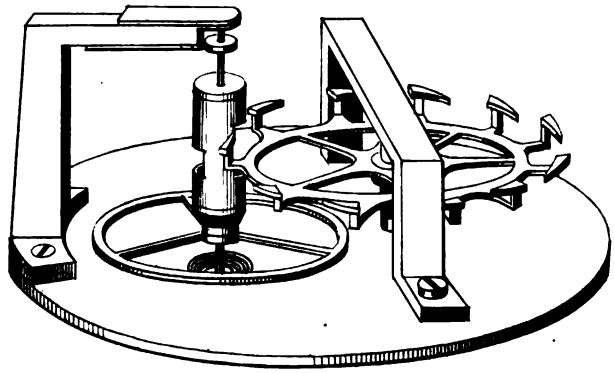

Echappement à cylindre

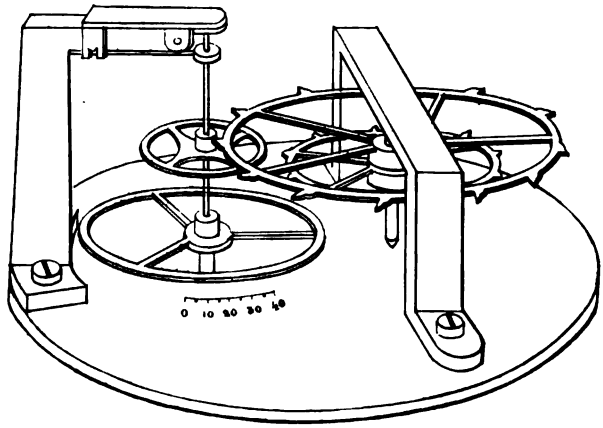

Echappement duplex.

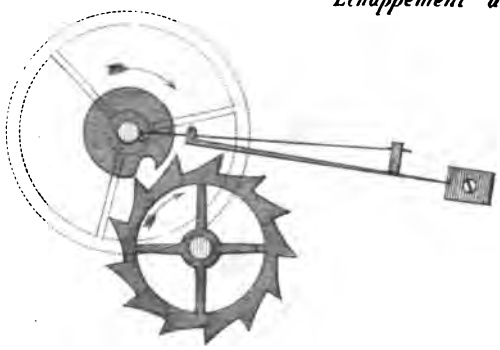

Echappement libre.

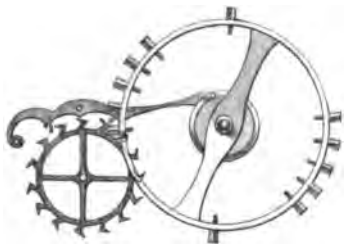

Echappement à ancre.

Lith. L. Haag, Montbéliard.

Digitized by Google

Digitized by Google

PL. VI.

Montbelia

Lith. L. Haag

Digitized by Google

Digitized by Google

COMPTE-RENDU

DE

LA SITUATION ET DES TRAVAUX

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

DE

MONTBÉLIARD,

DE MAI 1859 A MAI 1860.

MONTBÉLIARD,
IMPRIMERIE ET LITH. DE HENRI BARBIER.
1860.

Digitized by Google

BUREAU

DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE MONTBÉLIARD.

MM. R. Cuvier (O. ✠), ancien inspecteur ecclésiastique, *Président d'honneur*.
A. Sahler (✠), pasteur à Montbéliard, *Président*.
Wetzel, pasteur à Charmont, *Vice-Président*.
Jordan, professeur à Montbéliard, *Secrétaire-général*.
J. Beurnier, D. M. à Montbéliard, *Secrétaire-adjoint*.
Morel, professeur à Montbéliard, *Trésorier*.

Dans toutes les publications de la Société, les opinions énoncées par les auteurs restent entièrement à leur responsabilité.
(Note du Bureau).

Digitized by Google

COMPTE-RENDU

DE LA SITUATION ET DES TRAVAUX

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

DE

MONTBÉLIARD,

de Mai 1859 à Mai 1860.

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

de la Séance générale du 3 Mai 1860.

M. le président prononce un discours dans lequel sont résumés les travaux de la Société depuis la séance générale du 5 mai 1859.

Le secrétaire-général communique à la Société les lettres qui peuvent l'intéresser, parmi celles que le Bureau a reçues depuis la dernière séance générale. On y remarque entre autres : Une lettre de S. Exc. M. le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes, accusant réception du travail d'une Commission de la Société, sur l'ancien Comté de Montbéliard et les quatre Seigneuries qui en dépendaient; — une Circulaire du même Ministre, demandant la collaboration de la Société au *Répertoire archéologique de la France*, circulaire accompagnée d'un spécimen de cette publication; — plusieurs lettres de remerciements de divers

Digitized by Google

membres correspondants récemment nommés ; — une lettre de S. A. I. Mgr. le Prince Napoléon, dans laquelle il accepte avec plaisir le diplôme de membre honoraire qui lui a été offert par la Société ; — une lettre de S. Exc. M. le Ministre d'Etat, adressée au maire de Montbéliard, et annonçant qu'il a accordé, pour la Bibliothèque de la Société, un exemplaire du magnifique ouvrage actuellement en cours de publication et intitulé *Archives de la Commission des Monuments historiques ;* — une lettre de M. Cacheux, ingénieur des ponts-et-chaussées à Lure, qui, tout en exprimant ses regrets de ne pouvoir assister à notre Séance, donne quelques détails sur des empreintes de Batraciens trouvées dans les carrières de grès de St.-Valbert.

Le délégué de la Commission de conservation du Musée dépose le Rapport annuel sur les acquisitions faites par le Musée et la Bibliothèque depuis la Séance générale de mai 1859. L'abondance des objets portés à l'ordre du jour ne permet pas la lecture de ce document, qui sera d'ailleurs publié dans le prochain Compte-rendu.

M. le D^{r}. Quélet lit une notice sur quelques plantes nouvelles pour la Flore du pays ou pour les localités où il les a rencontrées. A l'appui de son travail, il dépose des échantillons de la plupart de ces plantes.

M. l'architecte Morel donne lecture de plusieurs travaux, accompagnés de dessins, sur les antiquités de Péseux et de Beaulieu, ainsi que sur le champ de bataille d'Allanjoie, et de quelques observations sur l'endroit où l'on peut présumer qu'eut lieu la victoire de César sur Arioviste.

M. le pasteur Wetzel lit une notice nécrologique sur M. Théodore Flamand, géologue et agronome distingué, un des membres fondateurs de la Société, et le premier membre titulaire dont elle ait à regretter la mort.

M. le professeur Donzé et M. Beley, maire à Exincourt, font successivement la lecture d'un tra-

Digitized by Google

vail envoyé par M. Ch. Cuvier, doyen de la Faculté des Lettres à Strasbourg, sur le patois du pays de Montbéliard, et de quelques fables de Lafontaine, traduites par lui dans cet idiome.

M. le pasteur Morel lit la traduction patoise faite par lui de la fable *le Loup et l'Agneau*.

M. le professeur Favrot, de Porrentruy, l'un des deux délégués présents de la Société jurassienne d'Emulation, communique un Episode de son séjour au Brésil.

M. Louis Kuhn présente la statistique agricole de la contrée pour l'année 1859.

M. l'abbé Bouchey, vicaire à Montbéliard, donne lecture d'un travail sur la destruction de Mandeure.

M. Wetzel, architecte, donne communication d'une note sur une pierre sigillaire trouvée à Mandeure, et faisant partie du Musée de la Société.

M. Cl. Duvernoy, professeur, donne lecture d'une note archéologique rédigée par M. Beurlin, pasteur à Etobon, et communique verbalement quelques observations sur certaines pierres prétendues druidiques des environs d'Hérimoncourt.

Pendant la séance ont été déposés les travaux suivants, dont l'heure avancée ne permet pas la lecture :

Sur les animaux rayonnés du terrain Kimméridien, par M. Etallon, professeur à Gray.

Considérations sur la durée actuelle de la vie humaine, par M. le Dr. Oustalet, et Rapport sur les travaux de la Société hâvraise d'études diverses, par le même.

Ont également été déposés les objets suivants, offerts en don à la Société :

Un plan des travaux d'exploitation des mines de fer du val de Delémont, par M. Quiquerez, ingénieur des mines au dit Delémont.

Un dessin de M. l'architecte Morel, complétant le bas-relief d'un arc de triomphe, provenant des ruines de Mandeure et déposé au Musée.

Digitized by Google

Des tables d'observations météorologiques faites à Montbéliard par M. le Professeur Belley, pendant les années 1858 et 1859.

Une médaille d'argent dédiée par les commerçants de Milan aux blessés et malades de l'armée Franco-Sarde. Cette médaille, don de M. Sahler, président, a été reçue par lui à l'occasion des fonctions d'aumônier qu'il a exercées en 1859 à l'armée française d'Italie.

Le *fac-simile* d'une médaille sarde d'argent, frappée en commémoration de l'alliance des armées françaises et sardes, pour la guerre d'Italie; ladite médaille donnée par M. Mettetal, instituteur à Valentigney.

Deux autres médailles données par M. le professeur Belley, l'une frappée en 1850 en commémoration des votes du 10 mars et du 28 avril de ladite année, et l'autre à l'occasion de l'amnistie du 15 août 1859.

Digitized by Google

DISCOURS DE M. SAHLER, PRÉSIDENT.

MESSIEURS,

Le rapport annuel qui vous est présenté à la Séance de mai, sur les travaux et sur la situation de la Société, est dans les attributions de M. le Secrétaire général.

Vous êtes aujourd'hui privés de ce travail, qui présente toujours un si vif intérêt, par suite de circonstances particulières, indépendantes de son bon vouloir et de son zèle.

De nombreuses occupations et d'importants devoirs ont contraint M. le Docteur Tuefferd, à qui ces fonctions avaient été confiées, à donner sa démission, à notre grand regret.

Depuis quelques mois seulement vous avez désigné, comme son successeur, M. le professeur Jordan, dont depuis longtemps déjà, vous connaissez le zèle et les lumières.

Cette interruption dans des fonctions qui, pour être bien remplies, demandent une suite presque journalière, a nécessairement apporté quelque hésitation, quelque lenteur dans les travaux qui sont plus particulièrement réservés à notre Secrétaire général.

Digitized by Google

Ils auraient pu sans doute être dirigés par M. le Secrétaire adjoint ; mais par une coïncidence regrettable, les fonctions de celui-ci cessaient au même moment, d'après nos statuts, et devaient être remises à un successeur.

En présence de cet état des choses, qui va cesser dès aujourd'hui, il ne restait à votre Président, le seul membre du Bureau dont les fonctions n'ont pas été renouvelées pendant l'année (à l'exception cependant du trésorier), il ne lui restait rien d'autre à faire, qu'à porter, de son mieux, le double fardeau de ses propres fonctions et de celles de MM. les Secrétaires. Il l'a fait, bien imparfaitement sans doute, mais du moins avec une bonne volonté qui trouvera certainement quelque indulgence auprès de vous.

Il a d'autant plus lieu d'y compter que, pendant près de quatre mois, et par suite de son voyage en Italie à la suite de notre vaillante armée, il n'a pu s'occuper des affaires de la Société.

Ce n'est donc pas un rapport général, proprement dit, qu'il vient vous présenter, mais seulement un rapide aperçu sur notre situation actuelle et sur nos travaux.

Depuis le rapport qui vous a été présenté il y a un an, nous avons noué des relations avec trois nouvelles Sociétés savantes, savoir : l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon ; — la Société d'Histoire naturelle de Colmar ; — la Société historique et archéologique de Styrie. Ce qui porte à 36 le nombre de nos Sociétés correspondantes.

Depuis la même époque, le nombre des membres de la Société s'est accru de quatre correspondants et de quinze titulaires, ce qui porte à 85 le nombre des premiers et à 120 celui des seconds. Parmi nos membres honoraires, il en est un que nous nommons ici avec une grande satisfaction, je dirai même avec un légitime orgueil. Par sa mère il tient à la famille des anciens princes de Montbéliard. Je veux parler de Son Altesse

Digitized by Google

Impériale le Prince Napoléon. C'est avec un empressement tout gracieux qu'il a accepté le diplome que nous lui avons offert. Nous croyons pouvoir compter sur sa haute protection et sur sa bienveillance.

Il est vrai que votre Bureau, en offrant à Son Altesse Impériale un diplome de membre honoraire, n'est pas resté dans les termes de nos statuts, qui prescrivent (article 11), pour la nomination d'un tel membre, un vote au scrutin secret de la Société tout entière. Le Bureau vient donc vous demander de l'absoudre pour cette irrégularité.

En vous parlant du personnel de la Société, nous n'oublierons pas qu'il s'est fait, dans son sein, un vide douloureux. Il s'agit d'un de nos amis les plus dévoués, d'un des fondateurs de notre utile institution, qui par son zèle, aussi bien que par sa science, contribuait à sa prospérité. Le nom de M. l'architecte Flamand est sur vos lèvres, comme il est dans vos cœurs. Il suffit de le rappeler pour payer un juste tribut de regret à ce collègue dévoué.

Les travaux présentés pendant l'exercice qui se termine aujourd'hui me paraissent d'une importance d'autant plus grande, qu'ils traitent presque tous de questions locales, les plus intéressantes pour nous.

Je ne crois pas devoir les analyser; vous pourrez en lire une bonne partie dans les rapports publiés par la Société. Permettez-moi de les rappeler seulement en quelques mots, sous la simple forme d'une énumération rapide :

1° Un nouveau fragment de M. Dupasquier, membre correspondant, sur les causes de la guerre de Bourgogne au XV° siècle.

2° Les travaux de MM. Kuhn et Wetzel sur l'état de l'agriculture dans l'arrondissement de Montbéliard.

3° Les tables météorologiques de M. le professeur Belley.

4° La communication archéologique de M. le professeur Duvernoy, sur des fouilles à Mandeure.

Digitized by Google

5° Celle de M. Contejean sur un camp Gaulois qu'il prétend avoir reconnu au sommet du Mont-Bart.

6° Le Drapeau de la France, poésie sur la guerre d'Italie, par M. Berger.

7° Une relation de M. Sahler, aumônier à l'armée d'Italie, d'une visite au Museo-Patrio de Brescia, et au temple romain découvert dans cette ville, relation terminée par quelques détails sur une célèbre statue de la Victoire.

8° Une note de M. Morel-Macler, sur les principales antiquités du pays.

9° Au nombre des travaux les plus intéressants, il faut aussi compter celui de la Commission spéciale, relatif aux villes, bourgs, villages, hameaux de l'ancien Comté de Montbéliard et des quatre Seigneuries qui en relevaient, travail rédigé sur la demande de Son Excellence le Ministre de la Justice et des Cultes, pour servir à la publication d'un *Dictionnaire géographique de la France*. Il a été transmis à M. le Ministre avec une lettre d'accompagnement.

10° La continuation de la chronique de notre concitoyen le conseiller Perdrix, avec notes de M. l'architecte Wetzel.

11° Un mémoire de M. le professeur Duvernoy, transmis à Son Excellence le Ministre d'Etat, à l'appui d'une demande de fonds pour fouilles à Mandeure.

Quelques travaux importants sont encore attendus, entre autres, celui qui nous est demandé par M. le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes, sur les antiquités du pays, pour servir à l'importante publication d'un *Répertoire archéologique de la France*. — Qu'il me soit permis de le solliciter avec instance, du zèle de MM. les membres de la Commission, afin que je puisse remplir envers M. le Ministre, mon engagement de le lui faire parvenir dans un délai très-rapproché.

L'énumération qui vient d'être faite, serait beaucoup plus longue, si elle comprenait les travaux de

Digitized by Google

la section de médecine, que je n'ai pu mentionner, faute d'avoir connu les procès-verbaux des séances de cette section, qui se distingue toujours par tant d'activité.

Après les travaux se placent naturellement les collections.

Il faut rappeler, en premier lieu, que le *mobilier* destiné à les recevoir, et qui était d'une si haute nécessité pour un arrangement systématique, ne laisse plus rien à désirer. Vous pourrez tous en être convaincus, Messieurs, si vous portez vos pas dans la salle voisine.

La partie *géologique et paléontologique* s'est considérablement augmentée.

Rappelons d'abord la belle collection de fossiles de l'étage Kimméridien, que M. Contejean a définitivement cédée à la Société.

Nous venons également de recevoir, de la générosité de M^me^. Flamand, veuve du collaborateur regretté dont je viens de parler, la collection de paléontologie locale qu'il avait recueillie, et qui figurera si bien à la suite de celle de M. Contejean.

A côté de ces deux collections, se place naturellement celle des fossiles et roches des terrains du bassin de Paris, que nous devons à un correspondant dont nous citons toujours le nom avec une extrême reconnaissance, M. Bixio.

Nous avons aussi reçu quelques belles pièces fossiles de M. Dubois de New-York.

La *zoologie* s'est augmentée : des dons d'oiseaux et de mammifères de M. Schimper, conservateur du Musée d'histoire naturelle de Strasbourg, et de M. Saucerotte, conservateur-adjoint du même Musée; — d'un beau don d'oiseaux de l'Amérique du nord, de M. Dubois ; — de divers achats très-avantageux.

Des séries entièrement nouvelles sont venues se joindre aux anciennes. En particulier, une série de poissons marins et fluviatiles, et une série de reptiles

Digitized by Google

exotiques, dues toutes les deux, sur la demande du Bureau, à la bienveillance de MM. les professeurs administrateurs du Muséum de Paris.

La partie *archéologique* s'est accrue du médailler de la bibliothèque de la ville; de plusieurs pièces de Mandeure; d'un envoi de M. Chapelle de Constantine, consistant en médailles, vases et lampes antiques.

La *bibliothèque* n'est pas non plus restée sans progrès. Nous devons à M. Bixio un nouvel et considérable envoi de livres; à nos Sociétés correspondantes, un grand nombre d'ouvrages publiés par elles; à Son Excellence M. le Ministre d'Etat, le précieux don des *Archives de la Commission des Monuments historiques.* J'ai le regret de ne pouvoir le placer sous vos yeux dès aujourd'hui; il ne nous parviendra que dans quelques jours.

En terminant ce paragraphe, nous n'oublierons pas le superbe *Tableau-paysage* dû à la bienveillance de l'Empereur. Il sera le premier ornement d'une nouvelle salle que nous espérons obtenir, dans un délai plus ou moins rapproché, de la bienveillance de l'administration municipale, et qui servirait en même temps aux collections archéologiques, ainsi qu'à la bibliothèque, qu'il est impossible de placer actuellement d'une manière convenable.

Voilà certainement d'assez beaux résultats, d'assez belles augmentations, pour vous prouver, Messieurs, que l'année (Mai 1859 à Mai 1860) n'a pas été moins féconde que les années précédentes, et que nous avons continué à marcher dans une voie prospère.

Que serait-ce, si les travaux de préparation et de montage des nombreuses pièces que nous avons en magasin, n'avaient pas dû être interrompus par suite de la sage détermination d'employer toutes les ressources disponibles à solder les dépenses de notre mobilier?

Ceci me conduit naturellement à l'article finances.

C'est un chapitre moins brillant peut-être que les

Digitized by Google

précédents, mais qui cependant est de nature à nous laisser assez de satisfaction.

Vous savez, Messieurs, qu'il a été singulièrement amélioré par le bienveillant concours que nous avons rencontré lorsque nous avons demandé à nos amis, comme à nous-mêmes, le nouveau sacrifice d'une souscription. Je rappelle, encore une fois, avec une profonde gratitude, que nous n'avons pas obtenu moins de 3740 francs. Je prie MM. les souscripteurs, au nom de la Société, de recevoir ici l'expression de sa reconnaissance.

Cette ressource était devenue indispensable pour nous éviter l'inconvénient de voir la salle de nos collections presque incessamment remplie de poussière, de désordre et d'ouvriers, qui n'auraient fait, qu'en 8 à 10 années, un travail qu'il valait mieux compléter une fois pour toutes, même au prix d'un grand sacrifice. Elle était indispensable, mais elle est aussi suffisante, car la prestation annuelle s'augmente avec le nombre des sociétaires, et se perçoit toujours avec facilité. Nous serons bientôt en état d'équilibrer nos recettes et nos dépenses. A la séance d'août, le compte détaillé sera mis sous vos yeux, selon la prescription de nos statuts.

En terminant cet exposé de l'état actuel de la Société, permettez-moi, Messieurs, de rappeler que si les séances générales sont suivies avec une régularité et un intérêt satisfaisants, il n'en est pas de même de celles du 1er jeudi de chaque mois. Je prends la liberté de vous les recommander, en vous priant instamment de les animer de votre présence. S'il y a des obstacles pendant la mauvaise saison, il ne peut guère y en avoir dans la belle saison qui commence. Il suffirait de quelques conversations fraternelles et scientifiques pour les rendre intéressantes, et pour les faire contribuer, dans une bonne mesure, à l'utilité et au développement de la Société.

Et maintenant, si j'avais à caractériser, en quel-

Digitized by Google

ques mots, l'état actuel de notre institution, je le formulerais ainsi :

Au dedans, activité suffisante, progrès incontestables, intérêt croissant ;

Au dehors, bienveillance générale, sympathie, encouragements.

Espérons, Messieurs, que nous pourrons longtemps reconnaître ces caractères à notre Société.

Digitized by Google

RAPPORT

sur l'accroissement des Collections de la Société,

Depuis le 5 mai 1859.

I. HISTOIRE NATURELLE.

Dons.

M^me^. Macler-Goguel. Un Cygne sauvage jeune, tué à Etupes, empaillé.

M. Marc Brocard. 2 Coucous en peau.

M. Aug. Macler, D^r^. Une tête de Chien des Pyrénées, empaillée.

M. L. Peugeot d'Audincourt. Un grand Cadre et deux Cages vitrées renfermant environ 100 oiseaux empaillés.

M. Roth, garde forestier. Un Blaireau jeune, en peau.

M. Saucerotte, conservateur-adjoint du Muséum d'Hist. nat. et secrétaire-archiviste de la Société des Sciences nat. de Strasbourg. 63 oiseaux exotiques, montés.

M. le pasteur Dubois à New-York. Une Caisse contenant : 34 peaux d'oiseaux exotiques, 9 oiseaux en plumes appliquées sur papier, 10 fossiles, 18 échantillons minéralogiques, 2 épreuves daguerriennes, avec plusieurs échantillons d'ouvrages des Indiens Peaux-rouges, des fruits et divers autres objets.

M. Besançon, méd. vétérinaire à Glay. Une Hyène rayée, en peau, 3 Lézards, une Vipère cornue, un grand Scorpion et une tête de Bélier à 4 cornes, ces objets venant d'Algérie.

M. L. Kuhn. Un fragment d'Ammonite du Caucase.

Digitized by Google

M. Bixio, membre honoraire, à Paris. Fossiles et roches du terrain parisien, 174 échantillons.

M. Ch. Lalance, 3 Echantillons minéralogiques.

M Sahler, président. 50 Echantillons de marbres d'Italie.

M. Koger. Un Crabe.

M. Auguste Wild. 2 Caisses de Fossiles des environs de Montbéliard, et plusieurs fascicules de Plantes desséchées.

M. Chapelle, garde principal du génie à Constantine. 5 Bocaux contenant des Reptiles d'Afrique, une tête de Gazelle, quelques Minéraux, quelques Coquilles, 14 Echantillons géologiques.

M. Schimper, conservateur du Cabinet d'hist. nat. de Strasbourg. 1°. Plusieurs Mammifères montés, tels que Cerf, Ours, Chèvre du Thibet, Loutre du Cap, Ondatra, 4 Singes, Ichneumon, Ecureuil de la Baie d'Hudson; — 2°. plusieurs Oiseaux montés, tels que Goëland, Cormoran, Martin-pêcheur, Colombe, Flammant, Demoiselle de Numidie, Oiseau royal; — 3°. une Genette d'Egypte et un Dauw, en peau; — 4°. un grand nombre d'Oiseaux en peau, tels que 2 Vautours, 4 autres Rapaces, plusieurs Oiseaux du Chili et de l'Abyssinie, — En tout 130 pièces.

M. Etallon de Gray. Une Tortue fossile, moule en plâtre.

M. Wild père, un Perroquet monté, et une Stalactite.

M. Contejean. Collection des Fossiles du terrain Kimméridien.

M. H. Lépée. Un morceau de Tuf, avec empreintes végétales.

M. Bernard, à Dampierre-les-Bois. Un Merle d'eau.

M. Em. Peugeot, à Valentigney. Un Goëland en peau.

M. Mégnin-Surleau. 20 Papillons indigènes.

M. Koger père. Une Grenade (fruit), et un grand nombre de Coquilles provenant de La Rochelle.

M^me^. Bourgoin. Une Rose de Jéricho.

Digitized by Google

Mme. veuve Flamand. La Collection géologique et conchyliologique de feu M. Théodore Flamand, membre de la Société.

Achats.

60 Oiseaux exotiques montés.

Un Aigle Balbuzard, un Bruant-Ortolan, un Bécasseau-Echasse, un Macareux-Moine, un Faucon Pélerin, deux Fauvettes, un Cotinga, montés; un Léopard et un Rat blanc, montés.

II. ARCHÉOLOGIE ET NUMISMATIQUE.

Dons.

M. Jourand, instituteur à St-Maurice. Un Adrien grand bronze, provenant de la chaussée romaine.

M. Chapelle, garde principal du génie à Constantine. 4 Fragments de la Mosaïque des 4 Saisons de Lambessa; un Lacrymatoire de la même provenance; 30 Médailles anciennes; plusieurs Lampes et Poteries anciennes, et quelques Objets de curiosité.

M. Ch. Lalance. Un Décime du Luxembourg.

De la Conférence pastorale. Médaille en bronze, grand module, frappée à l'occasion du 3e jubilé séculaire de l'Eglise réformée de France.

M. Abry, pasteur à Colombier-Fontaine. Un Vase romain.

M. Mettetal, instituteur à Valentigney. Un petit Bas-relief ancien, en os; une Médaille d'argent commémorative de la guerre d'Italie, et une Médaille romaine en bronze.

M. Belley, professeur. Fragments d'une Cuiller en bronze, trouvée dans l'Allan.

M. Louis Kuhn. Une Médaille en argent de la Société des concerts.

Digitized by Google

M. Wild père. Une Médaille Cuvier, 1820.

Mme. Meiner, de L'Isle, une Bague en cuivre du moyen-âge.

M. Wild. Plan-relief du Château-d'Etupes.

M. Lalance, pasteur à Bavans. Une Lame antique trouvée dans la prairie de Bavans.

Achat.

Monnaies romaines en potin, 7 pièces. — Un Cachet d'oculiste romain, trouvé à Mandeure.

III. BIBLIOTHÈQUE.

Dons.

Commission des Antiquités de la Côte-d'Or. Ses *Mémoires*, Tome V, 2e livr.

Société Nivernaise. Son *Bulletin* N° 2, Tome III. *Droits et priviléges de la commune de Nevers*, par L. Crouzet, 1re Série. — *Hagiologie nivernaise*, ou *Vie des Saints et autres pieux personnages du Diocèse de Nevers*, par Mgr. Crosnier.

Société impériale zoologique d'Acclimatation. Son *Bulletin*, Tome V et Tome VI, Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9.

Société industrielle de Mulhouse. Son *Bulletin*, Nos 146, 147, 148, 149, 150.

Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de la Marne. Ses *Mémoires*, 1858 et 1859.

M. le Ministre de l'Instruction publ. et des Cultes. *Rapport à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres au nom de la Commission des Antiquités de la France*, par M. Paulin. *Revue des Sociétés Savantes des départements* (Abonnement.)

Société archéologique et historique du Limousin. Son *Bulletin*, Tome IX. 1re, 2e, 3e et 4e livr.

Digitized by Google

Société de Médecine de Nancy. *Compte rendu de ses travaux*, pendant les années 1857-1858, et 1858-1859.

Société d'Agriculture, Industrie, Sciences et Arts de la Lozère. Son *Bulletin*. Fin du Tome IX, Tome X et Tome XI, 2 livr.

Société des Antiquaires de la Morinie. Son *Bulletin*, livr. 29, 30, 31, 32, et 8e année.

M. Etallon de Gray. *Description des Crustacés fossiles de la Haute-Saône et du Haut-Jura*, par M. A. Etallon, et *Recherches paléontostatiques sur la chaîne du Jura.*

Société des Antiquaires de l'Ouest. Son *Bulletin*, 1858, 4e trim., 1859 entier, et 1er trim. de 1860.

Société impériale d'Agriculture, Sciences et Arts de Valenciennes. Sa *Revue agricole, industrielle et littéraire*, 10e et 11e année (1858, 1859).

Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Aube. Ses *Mémoires*, pour 1858, 1er et 2e trimestre de 1859.

M. Parisot, pharmacien à Belfort. *Notice sur la Flore des environs de Belfort*, 1 volume in-8°.

Société d'Emulation des Vosges. Ses *Annales*, 1857, Tome IX, 3e cahier, et Tome X, 1er cahier.

Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace. Son *Bulletin*, 1859.

M. Spach, archiviste du Bas-Rhin. *L'Abbaye de Wissembourg*, br. in-8°. *Le Château de Hohkœnigsbourg*, br. in-8°.

Société historique de Gratz (Styrie). Ses *Mémoires* (allem.), 10 fascicules in-8°, 1848-1858.

M. Alex. Wattemare. *Report of the Commission of patents of America, for* 1856. 3 vol. in-8°, dont un de planches. — *Rapport sur l'Agriculture des Etats-Unis en* 1856.

Société des Antiquaires de Picardie. Son *Bulletin*, 1er fascicule de 1859.

Société centrale de l'Yonne pour l'encouragement de l'Agriculture. Son *Bulletin* pour 1858.

Digitized by Google

Académie impériale de Reims. Ses *Travaux*, Tom. 25 et 26.

Académie Stanislas de Nancy. Ses *Mémoires*, 1857 et 1858.

M. Leconte-Morel. Bulletin de la Société géologique de France, 24 fascicules.

Société archéologique de l'Orléanais. Son *Bulletin*, N° 31, 32, 33 et 34.

Société de Médecine de Besançon. Son *Bulletin*, N° 8.

M. Jordan fils, ingénieur à Marseille. *Géologie appliquée* ou *Traité de la recherche et de l'exploitation des minéraux utiles*, par A. Burat. 2 vol. in-8°.

Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne. Son *Bulletin*, Tome XI, 3e livr. et Tome XII.

M. Bixio, membre honoraire, à Paris. Une Caisse de livres contenant environ 200 volumes. Deux anciennes Cartes du Comté de Bourgogne.

Société d'Emulation de Besançon. Ses *Mémoires*.

S. M. l'Empereur. Un *Tableau* de O. de Penne, représentant un paysage.

Société d'Emulation et de Prévoyance des Pharmaciens de l'Est. Son *Compte-rendu*, 1er Sémestre 1859.

Société Jurassienne d'Emulation. Ses *Actes* pour 1857.

Société Hâvraise d'Etudes diverses. *Recueil de ses publications*, 24e et 25e année.

M. Ch. Cuvier, professeur à Strasbourg. *Cours d'Etudes historiques*, 1er volume.

M. Edouard Goguel. *Aristophane et Socrate*, in-8°, — *Démarcation entre la langue française et l'allemande*, in-8°.

Revue des Sociétés savantes des Départements, 2e Série, Tome II, septembre 1859.

Société Vaudoise des Sciences naturelles. *Considérations sur l'Archéologie*, par A. Morlot.

Société des Antiquaires de Picardie. Son *Bulletin* pour 1859.

Digitized by Google

M. Koger. Une vue photographiée de la cour de l'ancien Château de Blamont.

M. Wild père. *Les Franchises de Montbéliard*, Basle 1775.

M. Saigey, à Strasbourg. *Dictionnaire géographique d'Alsace*, Tome 1er, in-4°. — Seul volume paru.

Comptes-rendus des Séances de l'Académie des Sciences. (Abonnement).

M. Huguenin Cornetz. *De la Fabrication de la Tourbe condensée.*

Institut impérial de France. *Rapport fait au nom de la Commission des Antiquités de la France*, par M. Renier.

M. Barbier, libraire. *Thèses de M. Contejean pour obtenir le grade de Docteur-ès-Sciences naturelles*, in-4°.

Académie impériale de Dijon. Ses *Mémoires*, Tom. 1 à 6, avec un Atlas.

M. Bataillard. *Notice sur les Plantes fourragères.*

M. Kirschleger, à Strasbourg. Flore d'Alsace, 3e volume en deux parties.

M. Greppin, D. M. à Delémont. *Observations géologiques sur le Jura bernois. Notes géologiques sur les terrains modernes*, etc. *du Jura bernois, et le val de Delémont.* — Quelques numéros du *Courrier du Jura.*

M. Liblin, à Colmar. *Chronique des incendies à Colmar et les environs, de 1731 à 1791. Essai sur les anciennes Juridictions d'Alsace*, par Véron-Réville. *Geschichte der Reformation der Reichstadt Colmar*, von Frantz Lerse. — *Kleine Thauner Chronik.*

M. Hirn. *Recherches sur l'équivalent mécanique de la chaleur.*

Société d'Agriculture de Poligny. Son *Bulletin*, 1re année (1860).

Commission historique du Cher. 2e partie du 1er volume de son *Bulletin.*

Académie du Gard. Ses *Mémoires*, vol. 5 et 6.

M. Ch. Schmidt, professeur à la Faculté de Théo-

Digitized by Google

logie de Strasbourg. *Histoire du Chapitre de St. Thomas de Strasbourg.*

M. le Ministre d'Etat. *Archives de la Commission des Monuments historiques*, les livraisons parues.

M. le Dr. Postel. *Etude sur le Magnétisme des médecins spagiristes au XVIe siècle.*

Digitized by Google

SUR LES

RAYONNÉS

DES TERRAINS JURASSIQUES SUPÉRIEURS

DES ENVIRONS DE MONTBÉLIARD,

PAR A. ETALLON.

Présenté à la Séance de la Société d'Emulation de Montbéliard du 3 Mai 1860.

Comparés aux autres espèces d'animaux, les Rayonnés sont d'une aussi grande utilité que ceux-ci dans la reconnaissance des couches terrestres, comme dans la recherche des lois de la succession des êtres. Leur étude offre tout autant d'attrait, et peut-être même davantage, par les rapports intimes qui ont dû les lier au milieu où ils ont vécu. D'une organisation de plus en plus simple, ils n'ont pu vivre que dans des circonstances spéciales; ils ne se sont pas écartés des stations qui les avaient vus naître; ils ont eu alors une époque particulière d'existence au-delà ou en-deçà de laquelle la forme propre dont ils avaient été revêtus, a pu ou dû être complètement anéantie; ceci n'implique pas nécessairement une succession à une forme différente.

Ces organismes si simples, probablement si sujets à variation au centre de la diversité des causes dont l'influence est certaine et importante, appartiennent-ils réellement à des espèces distinctes quand on rencontre des formes peu éloignées ou très-voisines? Il faut y joindre les circonstances de gisement, des hauteurs identiques ou différentes, des couches de même époque continues ou situées à de longues distances, la nature du dépôt... Ou bien faut-il y voir de simples variétés se perpétuant alors avec un caractère qui s'est trouvé choisi naturellement, et qui s'est constitué en signe nettement

Digitized by Google

distinct de reconnaissance. Plus qu'ailleurs peut-être, les terrains jurassiques supérieurs présentent des raisons d'être à ces indécisions, à ces probabilités érigées en faits certains, qui souvent amènent à la science des obstacles insurmontables, mais que l'on ne peut négliger sans voir rejeter à d'autres époques les progrès de celle-ci. Pour les Rayonnés en particulier, leur étude terminée laisse encore plus d'un doute, et il est bien des cas où il faudrait se taire, n'était la nécessité de ne pas laisser perdre les matériaux qui doivent servir à leur histoire.

Dans les diverses assises dont nous aurons ici à signaler la succession, il n'en est guère qui ne renferment quelques débris d'animaux, en particulier de Mollusques; ceux-ci peuvent se montrer plus ou moins abondants, mais ils ont en général, modifiés ou non, ou même nouveaux, sans interruption bien grande, suivi le dépôt des couches. Les Rayonnés, au contraire, ont eu des apparitions dans les intervalles desquelles rien ne vient constater leur existence, et si la station leur est favorable, c'est pour eux une nécessité de prendre un énorme développement; quels que soient du reste leur nombre et leur organisation, leur présence rend toujours remarquable l'époque où ils ont vécu. Le Lias, en ne sortant pas toutefois, comme dans les exemples suivants, des limites actuelles de la chaîne du Jura, le Lias, dis-je, en renferme à peine quelques traces; plus abondants à certains niveaux dans les diverses assises des terrains jurassiques inférieurs, ils acquièrent leur maximum de développement au commencement du dépôt des terrains supérieurs; plus haut, il n'y a plus que des stations assez nombreuses, mais d'une pauvreté presque toujours générale.

Nous avons constaté la présence de leurs stations dans plusieurs points de la chaîne du Jura; nous avons cherché à les faire connaître avec les détails qui sont arrivés à notre connaissance; nous avons même cru y distinguer quelques lois dans l'ordre de succession, comme dans les rapports avec la nature des couches au sein desquelles ces animaux sont enfouis. L'étude de ces stations aux environs de Montbéliard ne pouvait donc que nous être agréable, en même temps qu'elle nous offrait d'utiles et excellents matériaux pour des études comparatives avec le reste de la chaîne, et principalement le Jura bernois qui en est si rapproché. M. Contejean qui vient de publier le résultat de ses longues et

Digitized by Google

persévérantes recherches sur le Kimméridien de cette partie du département du Doubs, a bien voulu nous confier de sa collection ce qui a rapport aux Rayonnés. Peu abondants dans cette région, ils auront peut-être échappé à ses consciencieuses investigations, ou devant leur mauvais état de conservation, il les aura négligés pour donner toute son attention aux Mollusques qui ont pris là un si remarquable développement. Nous avons donc à regretter de nombreuses lacunes bien évidentes ; nous avons cherché à en combler quelques-unes par l'étude des lieux et l'examen des collections du Musée de Montbéliard ; mais la grande majorité de nos matériaux, nous les devons à M. Contejean, que nous prions ici d'agréer tous nos remerciements.

En entreprenant de décrire les Rayonnés de la région de Montbéliard, c'était presque un devoir pour nous de suivre la marche indiquée sur les lieux par l'auteur de *l'Etude de l'étage Kimméridien*. Nous n'aurions pas manqué de le faire, si des observations antérieures dans des régions voisines, ne nous avaient pas conduit à une distribution un peu différente de la succession des couches. Nous avons pu vérifier l'exactitude des observations de M. Contejean, et si nous croyons pouvoir adopter des divisions qui ne sont pas identiquement les mêmes, nous devons en donner les raisons, que nous ne présentons, du reste, que comme l'expression d'une opinion tout à fait personnelle.

J. Thurmann avait depuis longtemps appelé *Portlandien* toutes les assises supérieures à l'étage corallien; il n'a jamais indiqué qu'avec doute le synchronisme de ces derniers représentants de la série des terrains dans le Jura avec les couches correspondantes d'Angleterre, et il ne s'en est servi que comme moyen de s'entendre. En adoptant les mêmes limites, et en remplaçant le mot *Portlandien* par celui de *Kimméridien*, M. Contejean n'est pas plus dans le vrai que son prédécesseur, en ce sens que ce nom serait un indice de parallélisme avec toutes les assises qui sont supérieures au *Coral-rag*. Ce mot a trop d'extension. quoique cependant il semble y avoir plus de raisons de l'adopter que le premier. Personne ne nie que l'*Upper calcareous-grit* doit avoir son analogue dans la chaîne du Jura, de même que, pour les dernières assises, la présence de quelques fossiles intéressants a permis naguère d'établir des associations avec des terrains que l'on n'avait guère admis jusqu'à présent comme contemporains.

Digitized by Google

Serait-il impossible qu'un terrain marin se fût déposé en même temps qu'un terrain d'eau douce, ou que le dépôt qui s'est continué dans un bassin se fût fractionné dans un autre, et que la partie inférieure fût restée marine, tandis que la supérieure renferme principalement des espèces que l'on attribue à des dépôts lacustres? Signalons en passant, à l'occasion de la présence de l'*Hemicidaris Purbeckensis*, les indications présentées par M. Cotteau (*Bull. Soc. géol.* 1854, p. 351), qui rapporte au Kimméridien quelques assises qui, à mon avis, doivent en être séparées; et le beau travail de M. Marcou sur les relations du Néocomien avec les terrains jurassiques (*Biblioth. univ. de Genève*, janvier 1859).

Les subdivisions adoptées par M. Contejean nous paraissent trop ou trop peu nombreuses. Elles sont trop multipliées si on les regarde comme renfermant une faune dont l'ensemble est bien distinct, si on recherche leurs rapports avec les conditions orographiques qui, comme pour les fossiles, dépendent certainement de la disposition minéralogique. Elles embrassent trop de couches si on cherche à signaler les diverses zones fossilifères, questions de détail toujours importantes, ici nécessaires dans la monographie spéciale d'un étage.

Thurmann et Contejean regardent les étages supérieurs comme incomplets aux environs de Porrentruy et de Montbéliard; cette assertion cédera probablement devant l'observation, et il doit rester quelques témoins des dépôts qui se sont formés postérieurement. Je signalerai dans le Jura bernois les calcaires de Cheveney, qui ont plus de 40 mètres d'épaisseur, fait déjà reconnu par Thurmann, quoiqu'il ne l'ait pas indiqué dans son tableau, et dont la faune coralligène * indiquerait une époque postérieure, en même temps que l'assise à Nérinées qui occupe le haut du plateau. C'est probablement là le *Portlandien* de Gray avec ses deux sous-étages: le Pleurosmilien et le Nérinéen. Le problème à résoudre est une question de temps et de circonstances favorables, les assises n'étant guère visibles que dans les travaux dus à la main de l'homme. Quant à l'établissement des diverses zones fossilifères inférieures, nous ne pouvons, pour le moment,

(*) Ce mot est employé par la plupart des géologues du Jura pour indiquer des calcaires blancs plus ou moins crayeux ou compactes, et le plus souvent sans polypiers; nous le croyons faux pour désigner ces faciès minéralogiques. Ici il servira à citer les zones renfermant des Rayonnés.

Digitized by Google

que renvoyer à nos *Préliminaires à la paléontostatique des Polypiers dans la chaîne du Jura (Bibl. univ. de Genève*, février 1860).

CORALLIEN.

Quoique nous n'ayons que des renseignements très-incomplets sur cet étage, il nous paraît se présenter avec les allures ordinaires aux régions littorales sous-vosgiennes. En particulier la tranchée du chemin de fer a ouvert une belle coupe dans cet étage près de Héricourt. Le Glypticien marneux s'y montre très-bien développé, plus que les autres sous-étages; le Zoanthairien offre ses fossiles habituels siliceux, la texture grenue et grossière de ses roches; le Dicératien est formé de grosses oolites, fortement empâtées et constituant une roche très-solide où se montrent peu de fossiles déterminables.

SOUS-ÉTAGE GLYPTICIEN.

La faune paraît assez riche, surtout en individus; les fossiles dominants appartiennent aux Echinodermes et aux Spongiaires, et gisent dans une terre grossière, d'une teinte rougeâtre fortement prononcée. Les espèces que nous y avons recueillies sont les suivantes :

Stomechinus lineatus, Des.
Glypticus hieroglyphicus, Ag.
Hemicidaris crenularis, Ag.
Cidaris florigemma, Ph.
— *cervicalis*, Ag.
Millericrinus Munsterianus, d'Orb.
— *Milleri*, d'Orb.
Microsolena expansa, Et.
Eudea perforata, Et.
Pareudea Bronni, Et.
— *Mosensis*, Et.
— *bullata*, Et.
Astrospongia corallina, Et.
Ceriospongia radiata, Et.

Cette faune n'est autre que celles de même niveau dans le *Jura Graylois* et *Bernois*; seulement la *Mic. expansa*

Digitized by Google

paraît assez peu abondante. Ici encore se vérifient les lois de distribution des Spongiaires que nous avons signalées ailleurs, * et comme dans la Haute-Saône, il n'y a que des Pétrospongides dans ce sous-étage.

SOUS-ÉTAGE ZOANTHAIRIEN.

Les espèces paraissent être les mêmes que celles des stations analogues de la Haute-Saône, et comme elles silicifiées. On y reconnaît :

Stylina Labechei, Edw. et H.
Montlivaultia plicata, E. H.
— *pertruncata*, Et.
Isastrea Grenoughi, E. H.
— *explanata*, E. H.
Thamnastrea concinna, E. H.
Clausastrea parva, E. H.

SOUS-ÉTAGE DICÉRATIEN.

Tous les gisements connus jusqu'à présent ne renferment que des espèces roulées et usées.

Thecosmilia Laurillardi, Et.
Dendrogyra rastellina, Et.
Stylina tumularis, E. H.
Isastrea, indét.
Microphyllia variabilis, Et.

SÉQUANIEN.

SOUS-ÉTAGE ASTARTIEN.

Ce sous-étage prend un tel développement aux environs de Montbéliard, qu'il y aurait peut-être lieu à le subdiviser. Des observations plus étendues sont nécessaires ; l'épaisseur normale paraît un peu moindre. Les Polypiers n'existent pas dans les parties moyennes de l'étage.

(*) *Spongiaires du Haut-Jura* : Soc. Jur. d'Emul., 1858, p. 129.

Digitized by Google

Calcaires à Natices.

L'*Etude* renferme les indications suivantes :

Nucleolites major, Ag. — ar. — Bussurel.
Débris d'Echinides, — ac. —
Polypiers siliceux, — r. Chatillon.

Nous n'avons examiné qu'une espèce que nous décrivons sous le nom de *Hypodiadema Rocheti*, Et.

Marnes à Astartes.

Les Rayonnés paraissent à Montbéliard plus rares que dans le Jura bernois ou dans le Jura graylois.

Pseudodiadema Duvernoy, Et. — rr.
Cidaris philastarte, Th. — ar. — Débris de test et radioles.
Apiocrinus Meriani, Des. — c.
Pentacrinus Desori, Th. — rr. — Seloncourt.

SOUS-ÉTAGE CORALLINIEN.

Calcaires à Térébratules.

Les quelques espèces que nous avons à citer appartiennent aux parties tout à fait inférieures où règnent encore l'aspect et le faciès minéralogique des Marnes à Astartes.

Millericrinus minimus, Et.

L'*Etude* ajoute :

Apiocrinus Meriani, Des. — ar.
Pentacrinus (Desori) Th. — ar. — Bethoncourt.

Calcaires à Cardium.

Stylina semitumularis, Et.
Montlivaultia, indét.
Rabdophyllia, id.
Comoseris irradians, E. H.
} — ac.

Et d'après l'*Etude* :

Hemicidaris mitra, Ag. — rr. — Petite Hollande.
Echinides (indét.) — r. — Tests et radioles.
Apiocrinus Meriani, Des. — rr.

Digitized by Google

KIMMÉRIDIEN.

SOUS-ÉTAGE STROMBIEN.

Ici se présente la plus belle des stations à Polypiers et à Echinides de Montbéliard ; les premiers y sont assez abondants ; ils habitent les petits bancs calcaires intercalés dans les marnes préférées par les seconds. Presque toujours on les rencontre à l'état de moules.

Le gisement que nous avons étudié se trouve au sommet de la côte de Rôce.

Calcaires à Homomyes.

Thurmann, d'après d'anciennes données de M. Contejean, rapporte à ce niveau deux espèces dont nous n'avons pu étudier les originaux, si ce n'est pour l'un que nous avons trouvé assez abondant aux environs de Porrentruy.

Pseudodiadema neglectum, Th.
Pseudodiadema Wurtembergicum, Th.

Calcaires et Marnes à Ptérocères.

Le *Nucleolites major*, Ag. est indiqué comme assez commun ; nous l'inscrivons quoique aucun spécimen n'ait été mis à notre disposition.

Pygurus jurensis, Marc. — ar. —
— *Bonanomi*, Et. — r. —
Nucleolites major, Ag. — ac. — Bethoncourt.
Holectypus Meriani, Des. — r. — Bethoncourt.
Psammechinus Contejeani, Et. — rr. —
Pseudodiadema conforme, Et. — ac. —
Hemicidaris Thurmanni, Ag. Des. - ac. - Beaureg.
Cidaris pyrifera, Ag. *(Pseudosalenia)* - ac. - id.
Apiocrinus Meriani, Des. ? — rr. — Bethoncourt.
Dendrogyra angustata, Et. — rr. — Rôce.
Stylina semitumularis, Et. — r. —
Heliocœnia Pratensis, Et. — rr. — Rôce.
Montlivaultia cuneata, Et. — r. —
Ceriospongia multistellata, Et. — r. —

Digitized by Google

Cladophyllia suprajurensis, Et. — c. —
— *calamiformis*, Et. — ar. —
Microphyllia dumosa, Et. — ac. —
— *Contejeani*, Et. — ac. —
Thamnastrea Thurmanni, Et. — r. —
— *Sahleri*, Et. — ar. —

SOUS-ÉTAGE VIRGULIEN.

Calcaires à Corbis.

Les espèces ci-dessous énumérées viennent toutes de la carrière de la Baume. Ce même niveau est également riche dans le Jura Bernois.

Pygurus jurensis, Marc. — r. —
— indét. — r. —
Apiocrinus similis, Des. — ar. —
— *Meriani*, Des. ? — ac. —
Pleurosmilia virgulina, Et. — ac. —
Rhipidogyra, indet. — rr. —
Stylina hexaphyllia, E. H. — ac. —
— *Bletryana*, Et. — r. —
Montlivaultia, 1 ou 2 esp., indét. — ar.
Cladophyllia suprajurensis, Et. — r. —
Rabdophyllia Flamandi, Et. — r. —
Favia Thurmanni, Et. — rr. —

Calcaires à Mactres.

Faune très-pauvre, représentée en outre par des individus toujours résorbés.

Pleurosmilia, indét. — rr.
Favia, — id. — rr.

Marnes à Virgules.

Des deux Echinides découverts, un ne peut être étudié. Nous rapportons à ce même niveau un *Stomechinus*, le plus grand connu, et qui a été décrit par Thurmann sans indication précise de hauteur.

Pygurus, — rr. Pésol.
Stomechinus Monsbeligardensis, Des. — rr. —

Digitized by Google

Calcaires à Dicères.

Il est probable que ce niveau n'a pas été suffisamment reconnu dans le reste du Doubs. Il faut citer les calcaires blancs qui y appartiennent sans doute, et qui ont été placés dans le Corallien par Thurmann et ensuite par M. Desor à l'occasion de l'*Hem. Lestocquii*. Comme nous l'a fait remarquer plus tard M. Desor, cette association lui avait toujours paru douteuse. La découverte de cet *Hemicidaris* dans les Calcaires à Dicères, sans résoudre complètement le problème, est un pas vers la solution.

Hemicidaris Lestocquii, Th. — rr. — Pésol.
— indét., — ar. —
Holectypus — — r. —
Apiocrinus similis, Des. — r. —
Pleurosmilia, indét. — r. —
Cladophyllia suprajurensis, Et. ?? rr.

Le tableau suivant résume la distribution zoologique et stratigraphique des espèces étudiées, en même temps que leur fréquence ou leur rareté.

Comme nous n'avions pour nous guider que l'ouvrage de M. Contejean, avec des numéros d'ordre correspondants à ses subdivisions, nous n'avons pu indiquer la zone spéciale à chaque espèce.

Cette étude des espèces a eu lieu en même temps que notre travail sur le *Jura bernois;* un certain nombre de spécimens ont pu être ainsi complétés l'un par l'autre, car les espèces communes sont assez nombreuses.

Digitized by Google

		CORALL.			SÉQUANIEN.					KIMMÉRIDIEN.				
					Astartien			Corall.		St.	Virgulien			
		G.	Z.	D.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Pygurus	*Jurensis* Marc,									ar	r			
———	*Bonanomi*, Et.									r				
———	. . . . .					ar				ac	r			rr
Nucleolites	*major*, Ag. D.									r				
Holectypus	*Meriani*, Des.													r
———	. . . . .												rr	
Stomechinus	*lineatus*, Des.	x												
———	*Monsbeligardensis*, D.									rr				
Psammechinus	*Contejeani*, Et.													
Glypticus	*hieroglyphicus*, Ag.	x				rr								
Hypodiadema	*Rocheti*, Et.									ac				
Pseudodiadema	*conforme*, Et.						rr							
———	*Duvernoy*, Et.									rr				
(*Diadema*)	*neglectum*, Th.									rr				
———	*Wurtembergicum*, Th									ac				
Hemicidaris	*crenularis*, Ag.	x							rr					rr
———	*mitra*, Ag.													ar
———	*Lestocquii*, Th.									ac				
———	. . . . .									ac				
———	*Thurmanni*, Ag.													
Cidaris	*pyrifera*, Ag.	x												
Cidaris	*florigemma*, Ph.	x												
———	*cervicalis*, Ag.						ar							
———	*philastarte*, Th.						c	ar	rr		ar			r
Apiocrinus	*Meriani*, Des.							r		rr	ac			
———	*similis*, Des.													
———	*minimus*, Et.													
———	. . . . .	x												
Millericrinus	*Milleri*, d'Orb.	x												
———	*Munsterianus*, d'Orb.						rr	ar			ac	rr		r
Pentacrinus	*Desori*, Th.										rr			
———	. . . . .													
Pleurosmilia	*virgulina*, Et.									rr				
———	. . . . .			x										
Rhipidogyra	. . . . .		x											
Dendrogyra	*angustata*. Et.			x										
———	*rastellina*, Et.								ac	r				
Stylina	*Labechei*, E. H.										ac			
———	*tumularis*, E. H.										r			
———	*semitumularis*, Et.													
———	*hexaphyllia*, E. H.									rr				
———	*Bletryana*, Et.													
Heliocœnia	*Pratensis*, Et.								ar		ar			
Montlivaultia	*plicata*, E. H.			x						c	r			rr
———	*pertruncata*, Et.			x						r	r			
———	*cuneata*, Et.									r				
———	. . . . .													
Thecosmilia	*Laurillardi*, Et.			x										
Cladophyllia	*suprajurensis*, Et.													
———	*calamiformis*, Et.													
Rabdophyllia	*Flamandi*, Et.													
———	. . . . .								r					

Digitized by Google

		CORALL.			SÉQUANIEN.					KIMMÉRIDIEN.				
					Astartien			Corall.		St.	Virgulien			
		G.	Z.	D.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Microphyllia	*variabilis*, Et.			x										
———	*dumosa*, Et.									ac				
———	*Contejeani*, Et.									ac				
Isastrea	*Grenoughi*, E. H.		x											
———	*explanata*, E. H.		x											
———	. . . . .			x										
Clausastrea	*parva*, E. H.		x											
Thamnastrea	*concinna*, E. H.		x											
———	*Thurmanni*, Et.									r				
———	*Sakleri*, Et.									ar				
Favia	*Thurmanni*, Et.										rr			
———	. . . . .											rr		
Comoseris	*irradians*, E. H.								ac					
Microsolena	*expansa*, Et.	x												
———														
Eudea	*perforata*, Et.	x												
Pareudea	*Bronni*, Et.	x												
———	*Mosensis*, Et.	x												
———	*bullata*, Et.	x												
Astrospongia	*corallina*, Et.	x												
Ceriospongia	*multistella*, Et.									r				
———	*radiata*, Et.	x												

Digitized by Google

ESPÈCES NOUVELLES OU CRITIQUES.

PYGURUS JURENSIS, Marcou. Des. *Syn. Ech.* p. 315.

Moyenne espèce assez peu épaisse, subpentagonale, à sommet subconique, faiblement excentrique en avant; partie inférieure assez enfoncée. Ambulacres pétaloïdes, les pairs subégaux, assez fortement lancéolés, la dilatation cessant vers les $^5/_6$ de la longueur supérieure; l'impair à bords plus parallèles; la ligne interne des pores à peine dilatée, et se continuant ainsi jusqu'au bord. Intérambulacres égaux entre eux, le postérieur prolongé en rostre, sans sinus ou dépression latérale. Tubercules petits, espacés, à peine plus grands et plus rares dans la région antérieure; cercle scrobiculaire étroit et peu enfoncé; granulation intermédiaire bien développée et atteignant presque la taille des tubercules; environ 3 séries très-irrégulières par plaques. Tubercules et granules des ambulacres de même valeur que ceux-ci et distribués de même; 10 granules au maximum sur les intervalles des pores. Péristome un peu excentrique en avant; périprocte inframarginal.

Diam. = 58 sur 53 mm; épaiss. = 17 mm.

Strombien. — Marnes à *Pt. Thirriai.* — ar. —

Cette espèce ne se trouve pas très-rare dans tout le Jura littoral; elle n'a pas encore été décrite d'une manière complète, et même les caractères des ambulacres donnés par M. Desor nous paraissent faux; il n'y a que l'antérieur qui se prolonge jusqu'au bord.

Nous y rapportons avec doute quelques débris du Virgulien inférieur.

PYGURUS BONANOMI, Et.

Cette espèce est assez voisine par la taille et la forme du *Pyg. Blumenbachi;* elle en diffère par ses tubercules plus fins, plus égaux, sa granulation plus grosse, les ambulacres un peu saillants, l'aplatissement de son sommet, la dépression qui le suit, puis le renflement du test qui s'avance

Digitized by Google

ensuite très-déclive vers le périprocte. Face inférieure fortement pulvinée.

Diam. = 100 sur 105 mm. ; ép. = 35 mm.

Cette espèce habite assez commune le Strombien inférieur de Porrentruy ; j'en ai rencontré des débris au même niveau à Montbéliard.

Stomechinus Monsbeligardensis, Des.

Echinus, Th. *Lethea Bruntrutana*, inédit. *Stomechinus*, Des. *Syn. Ech.* p. 129.

« Cette magnifique espèce ne m'est connue que par deux exemplaires, dont l'un offre bien tous les caractères fondamentaux ; elle atteint 80 à 90 mm de diamètre. Elle paraît parfaitement distincte de toutes les espèces signalées jusqu'à ce jour. Les ambulacres sont larges comme la moitié de ses interambulacres, et chargés de 4 séries de tubercules avec d'autres secondaires moins distinctes ; les interambulacres portent de chaque côté de 5 à 7 séries de tubercules, séparées au milieu par un espace assez médiocre où se dessine la ligne de jonction des plaques. La forme est beaucoup plus déprimée que dans le *St. lineatus*. » Th.

La forme du Strombien inférieur de Porrentruy rapportée à cette espèce par Thurmann, ne nous paraît pas lui appartenir, du moins les fragments que nous avons examinés.

Virgulien, sans indication précise de niveau.

Psammechinus Contejeani, Et.

Petite espèce circulaire renflée, plane en dessus, à surface stelliforme par les sillons creusés au milieu des interambulacres, et les canaux où sont logés les pores ; d'où division sensible en 15 segments ou côtes arrondies. Interambulacres ornés de 10 rangées de tubercules dont le 3me seul atteint le sommet et la bouche ; tubercules sans mamelon distinct, disposés à la fois en lignes verticale et horizontale, égaux, si ce n'est dans les rangées principales où ils grossissent visiblement de la bouche au sommet, dont seuls ils occupent l'aire. Autour de chacun d'eux un cercle de 5 à 6 granules, gros relativement et très-rapprochés du tubercule, à ce point que le scrobicule est rudimentaire. Ambulacres droits, deux fois plus étroits que les autres, ornés de 4 rangées de tu-

Digitized by Google

bercules égaux entre eux et aux précédents, avec une 5me série rudimentaire sur le pourtour ; les séries externes seules arrivant au sommet. Pores par triples paires, devenant plus nombreux seulement très-près de la bouche. Péristome grand, décagonal, subrégulier, très-peu enfoncé, peu entaillé. Appareil oviducal étroit, saillant, formé par un bourrelet un peu elliptique ; plaques ovariales et ocellaires garnies de granules perforés et entourés de granules plus petits ; les ocellaires disposées de telle manière que l'appareil forme une petite étoile à 10 rayons égaux.

Diam. = 10 mm ; haut. = 6 mm.

Strombien. — Marnes à Ptérocères. — rr.

Il me reste des doutes sur la valeur et le genre de cette espèce ; les caractères portent sur un seul individu, bien conservé, il est vrai, mais qui pourrait n'être pas adulte.

Hypodiadema Rocheti, Et.

Très-petite espèce, un peu déprimée en haut. Ambulacres garnis de 2 rangées de 7 tubercules, dont le dernier rudimentaire, assez forts, espacés ; scrobicule bien distinct et entouré d'un cercle de granules assez forts, et rares. Ambulacres un peu plus larges que la moitié des précédents, portant deux séries simples de demi-tubercules, un peu plus petits que les tubercules, plus serrés que ceux-ci ; entourés de même, et rudimentaires ou réduits à un simple granule depuis le sommet jusqu'à une petite distance du pourtour. Appareil oviducal bien développé ; périprocte grand, elliptique un peu excentrique, et portant un très-fort cercle de granules ; ovariales larges, un peu inégales, couvertes de granules plus forts que ceux du test ; les ocellaires très-petites. Péristome très-grand, décagonal, régulier, à peine enfoncé.

Diam. = 8 mm., haut. = 4 mm.

Astartien. — Calcaires à Natices. — rr.

Pseudodiadema conforme, Et.

Diadema, Ag. *Cat rais.* p. 43. — *Acrosalenia*, Ag. *Ech. Suiss.* p. 40, pl. 18, fig. 11-14. — *Hemipedina*, Des. *Syn. Ech.* p. 60.

Espèce subcirculaire, assez renflée, conique supérieurement. Interambulacres à peu près 4 fois plus larges que les

Digitized by Google

autres ; tubercules crénelés (13) nombreux, petits, peu saillants, assez espacés, diminuant d'une manière peu sensible vers la bouche et le sommet, s'élevant d'une zone entièrement plane, sans scrobicule distinct ; celui-ci marqué seulement par des granules assez rares (8 à 9), disposés en un cercle souvent incomplet ; en dehors et en dedans de ces rangées principales, une autre, non terminée, de tubercules beaucoup plus petits, sans granules, arrivant, les externes de la bouche au pourtour, les internes un peu haut et plus grands ; sur le milieu de l'aire et dans toute sa longueur, une zone lisse en zig-zag. Ambulacres étroits, droits ; semi-tubercules crénelés, sensiblement plus petits que les tubercules (14), devenant très-petits supérieurement jusqu'à se confondre avec les granules ; ceux-ci disposés par séries simples, autour des semitubercules. Péristome peu ample, circulaire décagonal, entaillé ; lèvres égales. Appareil oviducal faible, orné ; périprocte circulaire limité par un cercle de granules ; quelques autres sur les ovariales qui sont pentagonales, largement perforées ; corps madréporiforme saillant ; les ocellaires peu développées avec 3 tubercules.

Diam. = 18 mm. ; haut. = 10 mm. ; périst. = 8 mm.

Strombien. — Marnes à Ptérocères. — ac.

L'exemplaire décrit ci-dessus est beaucoup plus parfait et plus complet que celui qui a servi à la description des *Echinodermes suisses*. Comme les tubercules sont crénelés, et que ce n'est pas la forme des *Hypodiadema*, il doit rentrer dans les *Pseudodiadema*.

Pseudodiadema Duvernoy, Et.

Petite espèce, très-comprimée, subpentagonale par le développement des ambulacres ; ceux-ci $^2/_5$ fois plus petits que les interambulacres et portant deux rangées de (7) semi-tubercules, élevés, coniques, se touchant par leur base, sans scrobicule, et limités à peine par quelques granules formant un cercle scrobiculaire incomplet et peu distinct ; maximum de développement au pourtour. Interambulacres disposés comme les ambulacres, tubercules seulement plus gros et moins nombreux (6) ; lignes de pores situés dans un sillon profond, et avec la saillie des tubercules accentuant énergiquement l'aspect extérieur. Bouche grande, peu enfoncée ; péristome décagonal, assez fortement entaillé ; lèvres peu

Digitized by Google

inégales. Appareil apicial inconnu, mais largement développé.

Diam. = 10 mm.; ép. = 3 1/2 mm.

Astartien. — Calcaires à Natices. — rr.

Cette espèce a les tubercules du *Ps. mamillanum* avec la taille et la forme du *Ps. complanatum*; il diffère immédiatement de ce dernier par ses tubercules plus forts et moins nombreux.

Pseudodiadema neglectum, Des.

Diadema neglectum et *Wurtembergicum*, Th. *Lethea Brunt.*, inédit. *Pseudodiadema*, Des. *Syn. Ech.* p. 66.

Espèce de moyenne taille, fortement comprimée, subplane en haut, arrondie au pourtour. Interambulacre garni de deux séries de (9) tubercules, gros, élevés, régulièrement croissants de la bouche et du sommet au pourtour, et parallèles en haut; mamelon bien développé; pas de scrobicule; pas de granules intermédiaires, si ce n'est latéralement où ils forment deux lignes un peu en zig-zag, écartées en haut, placées de chaque côté d'un sillon assez profond. Ambulacres un peu plus petits que les interambulacres (5/7), avec le même nombre de semi-tubercules ou un de plus, à peine plus petits que les tubercules; une double rangée de granules intermédiaires, dont quelques-uns un peu plus grands; pas de rangée externe. Appareil ovidncal inconnu, mais très-développé. Bouche grande, peu enfoncée, péristome décagonal, subrégulier, peu entaillé. Lignes de pores peu enfoncées, en zig-zag faible; deux ou trois pores seulement supplémentaires près de la bouche.

Diam. = 25 mm.; ép. = 9 mm.

Strombien. — Calcaires inférieurs à Homomyes. — ar.

Nous avons rencontré cette espèce non rare dans le Strombien inférieur de Porrentruy (Va-Béchaz, Pierre-Percée...). Thurmann avait, parmi les spécimens à lui communiqués par M. Contejean, distingué deux espèces que nous avons cru devoir réunir, la dernière n'étant qu'un jeune de la première. Les deux espèces les plus voisines sont: *Ps. mamillanum*, de taille plus grande et à tubercules plus nombreux, et *Ps. Rathieri*, plus épais, et dont les caractères tirés des tubercules sont assez douteux. Notre espèce a encore pour se distinguer, la largeur de sa bouche et de son appareil apicial, ainsi que les sillons des interambulacres supérieurs.

Digitized by Google

Hemicidaris Lestocqui, Th.

Leth. Brunt., inéd. — Des. *Syn. Ech.* p. 55.

Grande espèce, un peu déprimée, conique en haut. Interambulacres larges portant 6 à 7 tubercules, croissant depuis la bouche et dont le dernier ou les deux derniers sont tout-à-fait rudimentaires; ce qui rend nue la partie supérieure du test. Scrobicules peu marqués; le cercle scrobiculaire très-complet, formé de granules assez fins; les intermédiaires fins, serrés, disposés sans ordre, et occupant de chaque côté une zone très-étroite à cause de la taille des tubercules. Ambulacres étroits en haut, chargés d'une granulation fine, irrégulière, puis se dilatant tout à coup pour recevoir deux rangées de 4 tubercules, différant très-peu de ceux qui occupent le même niveau dans les interambulacres. Appareil oviducal bien développé, saillant. Périprocte subcirculaire, un peu excentrique, portant au bord un cercle de tubercules; plaques ovariales et ocellaires distinctes par un petit sillon; granulation fine sur toute leur surface. Péristome très-grand.

Diam. = 30 mm.; haut. = 20 mm.

Virgulien. — Calcaires à Dicères. — rr.

Le spécimen de Thurmann est un peu plus grand que celui qui a servi à cette description. Il ne me paraît pouvoir se confondre avec l'*Hem. Cartieri*, qui est moins élevé et dont les semitubercules sont moins grands relativement aux tubercules.

Cidaris philastarte, Th.

Th. *Leth. Brunt.*, inéd. — Des. *Syn. Ech.* p. 6.

Test non suffisamment connu.

Le radiole est voisin de ceux des *Cid. Blumenbachi* et *cervicalis*; il joint les tubercules et la forme du premier à la taille du second, même plus faible; le nombre des côtes est de 13 à 15; les tubercules dans les gros radioles sont élargis et se rapprochent de ceux des *Diplocidaris*; dans les autres ils sont allongés dans le sens de l'axe.

Long. = 40 mm.; diam. = 6 mm.
= 25 mm.; — = 3 mm.

Astartien. — Marnes à Astartes. — ar.

Les deux individus ci-dessus décrits paraissent bien appartenir à la même espèce.

Digitized by Google

HEMICIDARIS THURMANNI, Ag.

CIDARIS PYRIFERA, Ag.

PSEUDOSALENIA ASPERA, Et.

En établissant les deux premières espèces, M. Agassiz jugeait sur des portions d'individus séparées, les radioles de la seconde étant assez communs, tandis que le test de la première est assez rare. Comme on les rencontre ensemble, la plupart des géologues du Jura les ont regardées comme appartenant à la même espèce, association qui a été repoussée dès l'origine par d'autres, et plus tard par M. Desor dans son *Synopsis*; jusqu'à présent les radioles des *Hemicidaris* bien connus se sont montrés striés, tandis que ceux des *Cidaris* sont tuberculés.

Mais à côté de l'*Hemicidaris Thurmanni* se trouve une autre espèce qui n'est pas plus rare, dans le Haut-Jura comme aux environs de Porrentruy et de Gray; c'est l'*Acrosalenia aspera*. Moins robuste que la première, on n'en rencontre souvent que des débris, qu'il est alors facile de confondre avec elle. La taille des tubercules est la même. Est-il improbable que les radioles connus sous le nom de *Cidaris pyrifera* appartiennent à l'*Acrosalenia aspera*? Nous voyons en effet, dans le corallien du Haut-Jura en particulier, le *Cidaris ovifera* accompagner l'*Acrosalenia tuberculosa*; ici, outre une association analogue, nous avons des preuves plus certaines dans l'examen d'un test non douteux, entouré de 6 radioles placés à des distances de 1 à 3 centimètres. Le Portlandien graylois renferme une espèce que nous ne pouvons différencier de celle-ci, mais dont jusqu'à présent nous n'avons pas rencontré les radioles.

M. Cotteau, en étudiant naguère l'*Acros. tuberculosa*, a vu entre celle-ci et les vraies acrosalonies les mêmes différences qu'entre les *Cidaris* et les *Hemicidaris*; nous adoptons pleinement cette séparation que nous nous proposions aussi de faire, et la remarque que nous présentons aujourd'hui sera une nouvelle preuve en faveur de celle-ci, puisque les radioles des acrosalonies sont striés comme ceux des Hemicidaris. Le *Cid. pyrifera* et l'*Acrosalenia aspera* doivent donc se confondre sous le nom de *Pseudosalenia aspera*. Le nom de *Ac. pyrifera* serait peut-être préférable, comme plus connu, si l'association était complètement exempte de doute.

Digitized by Google

Apiocrinus minimus, Et.

Très-petite espèce dont nous ne connaissons que la base du calice, une portion de la tige, la racine, et qui pourrait n'être pas encore arrivée à l'état adulte. Nous la croyons cependant différente des espèces connues jusqu'à présent, par sa petite taille et l'inégalité des articles. Surface articulaire portant des rayons et formant 4 cycles.

Diam. = 4 1/2 mm.; épaiss. = 1/2 mm.

Astartien. — Calcaires à Térébratules. — r.

Pentacrinus Desori, Th.

Articles égaux en diamètre ou à peine différents; forme stellaire très-prononcée; angle rentrant d'environ 1 1/2 droit; feuille stellaire lancéolée, non soudée à ses voisines.

Diam. = 5 mm.; ép. = 1 mm, ou un peu moins.

Astartien. — Marnes à Astartes. — rr.

Calcaires à Térébratules. — ar.

Cette espèce paraît alors plus abondante ailleurs, dans les environs de Gray en particulier.

Pleurosmilia virgulina, Et.

Espèce courte, conique, un peu recourbée, à base étroite. Calice subcirculaire, profond; les cloisons très-inégales; 7 cercles, les trois premiers subégaux à cloisons très-épaisses; le 4e et le 5e placés au 1/3 et aux 2/3 d'un rayon; le 6e et le 7e presque rudimentaires et composés de cloisons très-minces. Columelle linguiforme, fortement épaissie. Epithèque assez épaisse, arrivant jusqu'au bord calicinal.

Diam. = 40 sur 35 mm.; haut. 40 = mm.; colum. = 8 sur 5 mm.

L'espèce la plus voisine est le *Pl. grandis*, du Portlandien; ses cloisons principalement ne sont pas disposées de la même manière.

Dendrogyra angustata, Et.

Meandrina, d'Orb. Prod. II, p. 39. - Et. *Pal. H.-Jura* p. 57.

Cette espèce, représentée, du reste, par de mauvais individus, a ses calices de même diamètre et de même disposition

Digitized by Google

que celle du Corallien ; elle doit donc au moins provisoirement lui être réunie.

Stylina semitumularis, Et.

Polypier en masse convexe plus ou moins régulière. Calices non uniformes, inégalement serrés, peu profonds ; muraille faiblement élevée. Columelle forte, comprimée. Cloisons inégales suivant les ordres ; les primaires assez épaisses, avec une dilatation vers le centre ; les secondaires à peine plus minces que les précédentes, presque aussi longues et aussi un peu épaissies vers le centre ; les tertiaires faibles ; 4 cycles de côtes, celles des trois premiers cycles beaucoup plus grandes, pouvant même être distinguées par ordres.

Haut. = 60 mm. ; diam. des gr. calices = 4 1/2 ; des polypiérites = 7 à 10 mm.

Corallinien. — Calcaires à Cardium. — ac.

Strombien. — Marnes à *Pt. Thirriai*. — r.

Stylina Bletryana, Et.

Polypier assez élevé, turbiné, lobé, avec une tendance dendroïde. Sur les flancs, calices un peu obliques en haut, uniformes ; les intervalles assez grands et égaux ; muraille peu élevée ; centre calicinal profond ; 16 cloisons, dont celles du premier ordre épaisses, et arrivant presque jusqu'au centre ; les autres minces quoique assez développées ; deux ordres de côtes, assez larges, mais peu élevées.

Haut. = 90 mm. ; diam. des col. = 1 1/2 mm. ; des polyp.tes = 2 1/2 mm.

Virgulien. — Calcaires à *Corbis*. — r.

Heliocoenia Pratensis, Et.

Polypier en masse convexe, un peu lobée, subdendroïde même, calices inégaux, assez serrés.

Cette espèce est très-voisine de *l'H. variabilis* du Corallien ; elle a ses polypiérites plus élevés quoique de moindre diamètre, et son polypier un peu différent et de plus petite taille.

Haut. = 40 à 50 mm. ; diam. du cal. = 1 mm. ; des polyp.tes = 3 mm.

Digitized by Google

MONTLIVAULTIA PERTRUNCATA, Et.

Grande espèce cylindrique, tronquée, courte, droite. Epithèque forte, épaisse, complète, arrivant jusqu'au bord calicinal. Calice elliptique, subcirculaire, assez profond. Cloisons épaisses, distantes, saillantes, larges, inégales; 6 cycles complets, moins 3 ou 4 cloisons; sous l'épithèque côtes toutes égales, très-fortes, avec tubercules nombreux sur l'arête, au nombre de 8 par 10 mm. Polypier discoïde dans le jeune âge et prenant rapidement son diamètre; point d'attache large et circulaire, d'un diamètre de 25 mm.

Haut. = 90 mm.; diam. = 80 sur 90 mm.;

Zoanthairien. — r.

Forme de la *M. truncata*, avec 6 cycles seulement; caractères principaux de la *M. dispar*, mais cylindrique, et beaucoup plus grande que toutes deux. Le centre encroûté n'a pu être exactement indiqué.

MONTLIVAULTIA CUNEATA, Et.

Petite espèce, peu élevée, pas plus haute que large, comprimée, inclinée, faiblement coudée, acuminée à la base, probablement libre. Calice elliptique, assez profond. Cloisons minces, peu inégales, nombreuses, serrées, un peu débordantes sur la muraille, formant 5 cycles complets.

Haut. = 12 mm.; diam. = 11 sur 15 mm.

Strombien. — Marnes à Ptérocères. — ar.

Cette espèce est de la taille des Leptophyllies du Haut-Jura, et par conséquent peu éloignée de la *Lobophyllia incubans*, Mich. qui appartient peut-être à ce genre, si non identique avec l'une d'elles. La *M. cuneata* n'étant connue que par des moules, il est difficile maintenant de donner toute association comme certaine, et même de préciser le genre.

THECOSMILIA LAURILLARDI, Et.

Grande espèce en masse conique renversée, un peu coudée; rameaux serrés sans se toucher cependant, circulaires un peu déformés, longs; bifurcation se faisant sous un angle très-aigu; fissiparité prompte, à des distances de 150 mm. environ. Epithèque épaisse, fortement striée, sous laquelle des

Digitized by Google

côtes égales, grenues ; cloisons minces, nombreuses, peu inégales et épaisses, celles du 3e et du 4e cycle dépassant la moitié du rayon et le 5e peu développé. Columelle spongieuse et assez faible ; traverses rares et fortes.

Haut. = 300 mm. (incomplet) ; diam. des tiges = 10 mm.

Zoanthairien supérieur. — r.

La *Th. Claudiensis* qui en est très-voisine a ses tiges plus circulaires, plus grosses, les bifurcations plus rapprochées ; elle est plus étroite en haut et les cloisons sont plus nombreuses.

Cladophyllia suprajurensis, Et.

Polypier en buisson, à rameaux nombreux, allongés, étroits, cylindriques, assez serrés, inégaux. Calices circulaires ou elliptiques par des bifurcations assez rares et n'arrivant que 2 ou 3 fois sur la tige à partir de la base. Côtes fines, égales, granuleuses, formant 4 cycles complets, plus quelques-unes du 5e, au nombre d'environ 60. Epithèque caduque, peu épaisse, formant, seulement par places, des bourrelets plus robustes qui seuls restent sur les polypiérites.

Haut. = 140 mm. ; diam. des tiges = 3 et rar1 4 mm. ; dist. des bifurc. = 50 à 60 mm.

Strombien. — Calcaires inférieurs à Ptérocères. — c.

Cladophyllia calamiformis, Et.

Cette espèce est voisine de la précédente, dont elle s'éloigne par ses rameaux plus serrés, noueux, irrégulièrement ondulés, se distribuant en petites masses qui s'enchevêtrent ; les bourrelets épithécaux sont aussi plus forts et plus nombreux.

Les caractères indiqués pour cette espèce et la précédente sont peut-être exagérés, si on les compare aux formes très-voisines qui se propagent depuis le Corallien. Elles diffèrent de la *Clad. Pictéti*, la première par ses rameaux plus petits, moins serrés, la seconde par ses tiges plus irrégulières et plus noueuses. Peut-être celle-ci n'est-elle pas autre que le *Lith. Moreausiacum*, Leym. (non Mich.) *(Calam. striata*, Bl.) dont les véritables caractères seraient alors inconnus. Ici les bourrelets ne peuvent pas être regardés comme constituant les collerettes des Calamophyllies.

Digitized by Google

Haut. = 150 mm.; diam. moyen = 6 mm.; dist. des bif. = 40 mm.

Strombien. — Plus bas que la précédente. — r.

Rabdophyllia Flamandi, Et.

Espèce en touffe compacte, assez serrée, un peu étalée, formée de polypiérites dichotomes, droits, assez gros et réguliers, subcylindriques, non onduleux; malgré quelques renflements par place, côtes peu proéminentes, et couvertes en général de plusieurs rangées de granulations qui, fines, forment 2 ou 3 rangs, et plus grosses, alternent même de manière à se rapprocher d'une série unique; environ 5 cycles.

Haut. = 250 mm. (environ); diam. des tiges = 10 mm. en moyenne.

Virgulien. — Calcaires à *Corbis*. — r.

Les rameaux de cette espèce sont beaucoup plus réguliers, un peu plus forts et plus espacés que ceux de la *Rab. undata*.

Microphyllia dumosa, Et.

Polypier assez peu élevé, formé de branches nombreuses, courtes, droites ou coudées, cylindriques ou triangulaires et irrégulières, bifurquées à des distances moyennes de 40 mm. Séries très-courtes renfermant rarement plus de trois calices, à sommet des collines assez tranchant, assez fortement contourné par la dispersion sans ordre des axes calicinaux. Cloisons assez fines, formant 3 1/2 cycles par calice simple.

Haut. = 120 mm.; diam. des tiges et interv. = 10 à 15 mm.: diam. des calices = 2 mm.

Strombien. — Calcaires à Ptérocères. Côte de Rôce. — ac.

Microphyllia Contejeani, Et.

Espèce de faible taille, en masse arrondie ou subplane; séries et calices étroits; celles-là bien marquées seulement sur les bords du polypier, formées de 4 ou 5 calices; ceux-ci délimités au centre, profonds; murailles minces, saillantes; 20 à 30 cloisons par calice simple, égales, minces, au nombre de 40 par 10 mm.

Haut. = 50 mm.; diam. des calices = 3 1/2 mm.; des séries = 2 1/2 mm.

Digitized by Google

Strombien. — Calcaires à Ptérocères. — Côte de Rôce — ac.

THAMNASTREA THURMANNI, Et.

Polypier dendroïde, faiblement élevé, à rameaux assez serrés, inégaux, très-irrégulièrement cylindriques, bosselés, comprimés, la dichotomisation se faisant à de courtes distances (30 à 40 mm.). Calices serrés, subpolygonaux, assez profonds. Cloisons fortes, inégales en longueur surtout, suivant les ordres; le 2e et le 3e cycle incomplets; celles du 4e très-faibles et continuant les précédentes dans les calices voisins, d'où 36 à 40 cloisons seulement. Columelle assez forte, un peu comprimée. Pas de bourrelets d'accroissement.

Haut. = 120 à 150 mm.; diam. des tiges = 10 à 25 mm.; des calices = 2 mm.

Strombien. — Calcaires à Ptérocères. — r.

THAMNASTREA SAHLERI, Et.

Petite espèce branchue, à rameaux cylindriques, irrégulièrement ondulés et dichotomes, inégaux en longueur, les distances de bifurcation variant de 5 à 20 mm. Calices polygonaux assez profonds; cloisons inégales, au nombre de 20 environ, assez épaisses, les tertiaires faibles, marquées seulement sur le pourtour du calice. Columelle pleine, forte, subcylindrique.

Haut. = 75 mm.; diam. des tiges = 4 à 5 mm.; diam. des calices = 1 1/2 mm.

Strombien. — Calcaires à Ptérocères. — r.

FAVIA THURMANNI, Et.

Espèce d'assez grande taille, peu élevée, étalée, à surface un peu inégale. Calices subcirculaires, irréguliers, assez espacés et profonds; cloisons fortement débordantes, inégales suivant les ordres, formant 5 cycles incomplets, au nombre de 60, dont les 30 dernières rudimentaires. Columelle nulle; 2 ou 3 tubercules seulement provenant des dents internes des cloisons.

Diam. des calices = 6 mm.; intervalles calicinaux = 1/2 à 1 1/2 mm.

Virgulien. — Calcaires à *Corbis*. — rr.

Digitized by Google

Cette espèce ne se distingue qu'avec difficulté des *Favia Michelini* et *Nantuacensis* ; des calices un peu plus petits, moins profonds, des cloisons probablement moins débordantes, le polypier plus étalé, sont des différences qui paraissent constantes, les échantillons étudiés n'étant pas d'une conservation parfaite.

SPONGIAIRES.

EUDEA PERFORATA, Et.

Spongites, Quenst. *Der Jura*, p. 698, pl. 84, fig. 27 (spécialement.)

Spongiaire en tube étroit, subcylindrique, un peu dilaté en son milieu, ordinairement simple ; tissu interne grossier, vermiculé, uniforme, avec pores et porules ; tissu du périenchyme très-fin ; ouvertures subcirculaires, à bordure très-faible, disposées souvent presque en cercles parallèles, en général distribuées irrégulièrement.

Haut. = 15 mm.; diam. = 8 à 9 mm.

Glypticien. — Héricourt. — ar.

Cette espèce diffère de l'*Eudea corallina* par sa taille plus forte, ses oscules plus grands. Très-bien caractérisé par Lamouroux et Michelin, ce genre a été spécialisé par nous dans nos *Rayonnés du Corallien*. Récemment dans son *Introduction à l'étude des Eponges fossiles* (1) M. de Fromentel lui a donné le nom d'*Epeudea*, qui doit être rejeté, comme n'ayant pas l'antériorité. Il consacre du reste encore une erreur qui s'est reproduite dans plusieurs autres genres ; le périenchyme a été confondu avec l'épithèque ; cette erreur est facile pour les polypiers silicifiés du Corallien, mais elle

(1) Tout en admettant très-volontiers comme renseignement scientifique, le cadre de la classification, nous rejetons la terminologie proposée pour les anciens noms, et leur emploi comme synonymes. Très-utile et importante, cette modification ne pourra avoir lieu que lorsque la science aura dit son dernier mot. Est-il dit aujourd'hui pour les Spongiaires?

Quant à la question de priorité, il suffit de présenter les faits : l'*Introduction* offerte à la Société géologique en avril 1859, puis plus tard, à la Société linnéenne de Normandie, a paru en décembre de la même année, tandis que les *Rayonnés du Corallien du Haut-Jura*, lus en mai 1858 à la Société d'Emulation du Doubs, ont été distribués en avril 1859.

Digitized by Google

ne l'est pas, par exemple, dans l'*Elasmostoma acutimargo* Et. (*Tragos*, Rœm. 1840, *El. frondescens*, Fr. 1859).

Pareudea (1) bullata, Et.

Scyphia amicorum, Th. *Olim.*

Spongia lagenaria Mich. (non Lx.) *Icon. Zooph.* p. 114, pl. 26, fig. 4. — ? *Scyphia intermedia*, Quenst. (non Goldf). *Der Jura*, p. 697, pl. 84, fig. 19. — *Polycœlia bullata* Fr. (non *Polycœlia*, W. King.). *Introd. Spong.* pl. I. fig. 9.

Spongiaire ordinairement composé de 2 à 5 branches, plus ou moins soudées et rapprochées, mais de diamètre régulièrement le même; celles-ci ovoïdes, allongées, assez étroites ou subtronquées au sommet. Surface très-rugueuse. Tissu vermiculé assez fin; pores et porules peu différents, plus inégaux dans quelques individus. Un bourrelet épithécal à la base; de rares et assez forts sillons au sommet du canal qui est un peu irrégulier.

Haut. = 30 à 45 mm.; diam. = 12 mm.; du canal = 2 à 3 mm.

Glypticien. — Héricourt. — ac.

M. Michelin indique comme provenance *La Chapelle* près de Salins, c'est bien notre espèce.

Astrospongia corallina, Et.

Astrospongia, Et. 1858.

Cnemidium pyriforme, rotula, Mich. *Icon. Zooph.* (non Goldf.) — *Enaulofungia corallina globosa*, Fr. *Introd.* p. 48, pl. 3, fig. 11, et pl. 4, fig. 3.

Espèce globuleuse, plus ou moins renflée ou déprimée, un peu irrégulière, à tissu très-grossier à cause de la taille et de la grande inégalité des pores et des porules. Surface presque complètement occupée par une étoile à 8 ou 10 rayons, simples, rarement bifurqués à leur extrémité, assez larges, peu profonds, arrondis, ayant ordinairement son centre au sommet; beaucoup plus rarement 2 ou 3 étoiles, et alors placées sur des individus de grande taille qui parais-

(1) *Pareudea*, Et. 1858, (*Hippalimus, pars*, d'Orb.) — *Eudea* (non Lx, Mich., Et.), *Diseudea*, *Siphonocœlia*, *Polycœlia* (non W. King. *An. and Mag. of nat. hist.* 1849, III, p. 388), *Epitheles* ?, Fr. *loco citato.*

Digitized by Google

sent formés de la réunion de plusieurs autres. Pas de dépression au centre de l'étoile.

Diam. = 15 à 20 mm.

Glypticien. — Héricourt. — ac.

Cette espèce est indiquée par M. Michelin dans le Coraillien de la Chapelle (Jura) ; la forme variable qu'elle revêt avait conduit Thurmann à admettre plusieurs espèces ou variétés, désignées ainsi :

Cnemidium sulcato-depressum.
— sulcato-acutum.
— rimoso-stellatum.

Genre Ceriospongia.

Ce genre diffère du genre *Astrospongia* par la finesse de son tissu et le nombre toujours considérable de ses étoiles.

Peut-être, comme nous l'admettions autrefois, ce genre n'est-il qu'une simple subdivision du précédent, d'autant plus qu'il est quelques espèces (Ex. *Ceriospongia prolifera*, Et. *Jura graylois)* qui se trouvent sur les limites des deux genres.

L'*Introduction à l'Etude des Spongiaires* propage une erreur en en faisant le genre *Actinospongia* (voir sur celui-ci Pict. *Traité Pal.* et Et. *Ray. Cor. Haut-Jura)*. Il est vrai que d'Orbigny qui l'a créé n'est pas d'accord avec lui-même; dans le *Cours élémentaire*, l'absence de l'oscule est un caractère, tandis que sa présence en est un dans le *Prodrome*. Cette assertion étant postérieure à l'autre, doit être seule admise.

Ceriospongia radiata, Et.

Ceriopora radiata, Quenst. *Der Jura* p. 700, pl. 84, fig. 36-37 (non Gold.), *jeune*.

Glypticien. — Héricourt. — rare.

Cette espèce, qui se retrouve également dans la Haute-Saône, atteint une taille plus grande que dans l'individu dessiné par M. Quenstedt ; elle est pourtant assez faible ; elle ne dépasse pas 40 mm.

Digitized by Google

CERIOSPONGIA MULTISTELLA, Et.

Grande espèce en masse irrégulière arrondie, lobée, plus ou moins épaisse au centre, à surface inégale, supportant de petits cônes arrondis, au sommet ou près du sommet desquels une étoile informe, comme gercée, à sillons simplement creusés. Tissu très-fin, régulier; pores et porules différents.

Maximum : haut. = 70 mm.; diam. = 70 sur 150 mm.; diam. des étoiles = 6 mm.

Strombien. — Marnes à Ptérocères. — r.

Digitized by Google

EXPLICATION DES PLANCHES.

Pl. I.	Fig. 1.	Pigurus jurensis, Marc. — 1, c. Ambulacre grossi.
Pl. I et II.	— 2.	Pigurus Bonanomi, Et.
Pl. II.	— 3.	Psammechinus Contejeani, Et. — 3, a. grand. nat. — 3, b et c. grossi.
——	— 4.	Hypodiadema Rocheti; Et. — 4, a. gr. nat. — 4, b, c, d. grossi.
——	— 5.	Pseudodiadema Duvernoy, Et. 5, a. gr. nat. — 5, b, c, d. grossi.
——	— 6.	Hemicidaris Lestocqui, Th. gr. nat.
——	— 8.	Cidaris philastarte, Th. gr. nat.
——	— 9.	Pentacrinus Desori, Th. gr. nat.
Pl. III.	— 10.	Pleurosmilia virgulina, Et. — 10, a. de côté. — 10, b. moule du calice.
——	— 11.	Stylina semitumularis, Et. 11, a. gr. nat. — 11, b. calices grossis.
——	— 12.	Stylina Bletryana, Et. 12, a. gr. nat. — 12, b. calices grossis.
——	— 13.	Heliocœnia Pratensis, Et. 13, a. gr. nat. — 13, b. calice grossi. — 13, c. coupe suivant le grand diamètre. — 13, d. suivant le petit.
——	— 14.	Microphyllia variabilis, Et.
Pl. IV.	— 15.	Montlivaultia pertruncata. Et.
——	— 16.	Montlivaultia cuneata, Et.
——	— 17.	Microphyllia Contejeani, Et.
——	— 18.	Microphyllia dumosa, Et.
Pl. V.	— 19.	Thecosmilia Laurillardi, Et.
——	— 20.	Cladophyllia suprajurensis, Et.
——	— 21.	Cladophyllia calamiformis, Et.
——	— 22.	Rabdophyllia Flamandi, Et.
Pl. VI.	— 23.	Thamnastrea Thurmanni, Et. 23, b. calice grossi.
——	— 24.	Thamnastrea Sahleri, Et.
——	— 25.	Favia Thurmanni, Et.
——	— 26.	Microsolena expansa, Et. — 26, a, calices, gr. nat. — 26, b. coupe de la moitié du polypier. — 26, c. coupe verticale des cloisons.
——	— 27.	Eudea perforata, Et.
——	— 28.	Pareudea bullata, Et.
——	— 29.	Astrospongia corallina, Et.
——	— 30.	Ceriospongia multistella, Et.

Digitized by Google

SUPPLÉMENT.

Dans notre note offerte à la Société (Séance du 3 mai), nous avions constaté de nombreuses lacunes bien évidentes dans la série des espèces appartenant aux étages supérieurs. Nous venons en combler quelques-unes. Offerte en don au Musée de Montbéliard, la collection de notre regretté collègue M. Flamand, nous a fourni d'utiles renseignements : les quelques heures que nous avons consacrées à la détermination provisoire des fossiles jurassiques du Musée, nous ont donné la connaissance de quelques faits importants, et, en outre, une visite au Ptérocérien de la côte de Rôce nous a procuré deux fossiles intéressants : *Acrosalenia decorata* et *Comatula Desori*.

Ces nouvelles données sont inscrites dans le tableau suivant.

		CORALL.			SÉQUANIEN.					KIMMÉRIDIEN.				
					Astartien			Corall.		St.	Virgulien			
		G.	Z.	D.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Holectypus	*Meriani*, Des.									c				
———	*inflatus*, Des.						rr							
Stomechinus	*germinans*, Des.	x												
Acrosalenia	*decorata*, Wrig.							rr		rr				
Pseudodiadema	*hemisphæricum*, Ag.	x												
———	*Flamandi*, Et.	x												
Hemicidaris	*Hofmanni*, Des.								rr					
———	*Stramonium*, Ag.										rr			
Pseudosalenia	*aspera*, Et.									ac				
Cidaris	*marginata*, Ag.	x												
———	*Flamandi*, Et.									rr				
Comatula	*Desori*, Et.									rr				
Dendrohelia	*coalescens*, Et.	x												
Pleurosmilia	*Ceciliæ*, Et.											rr		
Astrocœnia	*Boigeoli*, Et.								rr					
Stylina	*Mustoni*, Et.										rr			
Convexastrea	*sexradiata*, E. H.	x												
Montlivaultia	*cuneata*, Et.									ac				
Thamnastrea	*Bauhini*, Et.	x												
Favia	*grandiflora*, ? Et.											rr		
Goniolina	*geometrica*, Buv.										ac		ar	

Digitized by Google

Acrosalenia decorata, Wright.

Milnia, J. Haime, Pict. — *Acrosalenia*, Wright, Cott. Des. Et.

Cette espèce qui est rare, tout en ayant une grande extension géographique et des niveaux bien distincts, a été trouvée par M. Flamand dans les calcaires subcompactes à la base du Corallinien de la Petite-Hollande.

Nous avons retrouvé cette même espèce à la côte de Rôce dans les Marnes à Ptérocères.

M. Bonjour nous l'a communiquée des environs de Champagnole, sans indication précise de niveau; le faciès de la roche nous la fait rapporter à celui-ci.

Pseudodiadema Flamandi, Et.

Grande espèce subpentagonale, voisine de taille et de forme du *Ps. hemisphæricum*, dont elle se distingue immédiatement par ses tubercules moins nombreux, plus gros, et ne dépassant pas le nombre 12. Les autres caractères différentiels sont des cercles scrobiculaires complets, les séries intermédiaires moins nettement doubles, formées de tubercules très-faibles, plutôt disposés en séries internes; les semitubercules plus petits que les tubercules, et diminuant rapidement de taille dans la partie supérieure de l'ambulacre, un peu au-dessus de l'ambitus, d'où une petite diminution de largeur en ce point; dans les ambulacres à peine quelques granules intermédiaires plus grands, et non disposés en séries. Appareil apicial inconnu. Péristome moyennement grand, à échancrures larges et profondes; lèvres ambulacraires près de deux fois plus grandes que les autres.

Diam. = 50 mm; haut. = 26 mm; diam. du périst. = 24 mm.

Glypticien. — Beaucourt. — Rare.

Hemicidaris Hofmanni, Des.

L'espèce donnée par M. Contejean sous le nom de *H. mitra*, Ag. ne nous paraît pas autre que celle de Rœmer.

Calc. à *Cardium*. — Petite-Hollande. — Rare.

Hemidiadema Stramonium, Ag.

Hemicidaris, Ag. Cott. — Var. Des. *Syn.* pl. 10, fig. 4-5.

Digitized by Google

L'unique individu que nous avons examiné est exactement représenté par la fig. des *Echinodermes suisses* (pl. 19, fig. 13-14), et par conséquent a les semitubercules moins espacés que dans celle du *Synopsis*.

Calc. à *Corbis*. — La Baume. — Très-rare.

Cidaris Flamandi, Et.

Radiole aplati, trigone, court, épais, subcylindrique à la base, près de la surface articulaire, puis diminuant insensiblement d'épaisseur pour finir en lame à l'extrémité; pas de sillons latéraux; l'une des faces plane, les autres un peu convexes, les arêtes arrondies. Collerette nulle ou confondue avec la tige; anneau étroit, très-rapproché de la facette qui est large et qui ne paraît pas crénelée. Ornements consistant en très-fines granulations, parfois dirigées en lignes, surtout près du sommet, où en outre s'élèvent quelques saillies striées et granulées également.

Long. = 35 mm; larg. = 10 mm; ép. = 3 mm.

Ptérocérien infér. — Beauregard. — Très-rare.

Le radiole le plus voisin de cette espèce est notre *Cid. costata*; ici les carènes, les côtes sont beaucoup moins marquées, la grande face plane; comparés à ceux du *Cid. triptera*, ces mêmes caractères différentiels sont beaucoup plus accentués.

On trouve souvent la base du *Rabdocidaris Orbignyana* disposée comme dans notre espèce; mais celui-ci reste toujours long, trigone, et souvent garni de fortes épines.

Comatula Desori, Et.

Assez grande espèce, à pièce basale épaisse, dont les rayons stellaires sont très-étroits; supérieurement, au bord une perforation qui paraît se continuer dans l'intérieur; inférieurement les rayons sont séparés, par des sillons assez profonds, d'une partie médiane sillonnée elle-même; d'où une apparence d'étoile à 10 rayons. De nombreux bras adventifs, dont l'insertion est profonde et en apparence double (en 8) par deux fortes saillies médianes; ces bras disposés en 20 séries, savoir: 10 principales un peu enfoncées, portant chacune trois bras; les autres portées sur les côtes intermédiaires, formant deux impressions très-étroites et allongées; d'où 50 bras. Pièces supérieures inconnues.

Digitized by Google

Diam. = 11 mm; épaiss. = 5 mm.

Ptérocérien. — Côte de Rôce. — Très-rare.

Quoique cette espèce nous soit incomplètement connue, nous n'hésitons pas à la séparer de la *Com. costata*, avec laquelle elle a le plus de ressemblance; ses bras adventifs sont plus nombreux et son étoile articulaire plus étroite.

GENRE DENDROHELIA.

Polypier dendroïde, à gemmation nombreuse, irrégulière, quelquefois spirale; cœnenchyme bien développé et très-compacte, surtout dans la tige mère. Polypiérites costulés seulement près du calice, et les intervalles couverts d'une granulation très-forte. Columelle styliforme; cloisons inégales, non dentées, non débordantes.

Ce genre a la plupart des caractères des *Acrohelia*, moins les cloisons extrêmement développées, et de plus une columelle.

Dendrohelia coalescens, Et.

Thamnastræa sexradiata, Th. *Coll.* — *Stylina coalescens?* Goldf. *Petref.*

Polypier branchu, commençant par une base élargie, puis formé de rameaux serrés, très-inégaux, à surface irrégulière, droits ou courbés, anastomosés. Calices saillants, les cônes renflés, de petit diamètre, assez profonds; intervalles plus ou moins grands suivant l'âge et la grosseur de la tige. Calice ouvert dans toute sa hauteur; cloisons droites, inégales suivant les ordres; deux cycles; les secondaires peu développées, les primaires un peu débordantes, toutes soudées à la columelle par des trabiculins espacés. Les intervalles des calices garnis d'une grosse granulation, s'érigeant en côtes seulement sur les calices et surtout près du bord; 4 cycles.

Diam. du cal. = 1 1/4 mm; dist. des centres calicinaux = 2 à 5 mm; en moyenne = 3 mm; diam. des branches = 12 à 15 mm.

Zoanthairien. — Rare.

Pleurosmilia Ceciliæ, Et.

Espèce d'assez petite taille, peu élevée, à calice peu profond, fortement elliptique. Cloisons très-inégales, les primaires et les secondaires très-fortes et ayant 3 à 4 fois l'épaisseur

Digitized by Google

des suivantes ; quelques tertiaires voisines du grand diamètre, intermédiaires entre celles-ci et les tertiaires propres, d'où 16 grandes cloisons ; les tertaires arrivant presque jusqu'à la columelle, les autres inégales suivant les ordres, et partageant régulièrement la distance du centre au bord ; en tout 120 cloisons, dont le dernier ordre rudimentaire. Columelle très-large et très-épaisse.

Calc. à Mactres. — Arbouans. — Rare.

Haut. = 25 à 30 mm ; diam. = 35 sur 25 mm.

Comparée à la *Pl. Virgulina*, cette espèce a le calice plus elliptique et une beaucoup plus grande différence d'épaisseur encore entre les cloisons principales et les autres.

Astrocœnia Boigeoli, Et.

Petite espèce que nous ne pouvons différencier aujourd'hui de notre espèce du Corallien que nous avons désignée autrefois sous le nom de *Ast. Sancti-Mihieli* ; devant le petit nombre d'individus que nous avions rencontrés, la taille moindre des calices nous avait paru seulement constituer une variété. Cette même taille retrouvée ailleurs et dans des conditions différentes nous semble un caractère distinctif.

Calc. à *Cardium*. — Petite-Hollande. — Très-rare.

Stylina Mustoni, Et.

Espèce en masse amorphe ou lobée, appartenant au système octoméral ; deux ordres de cloisons dont le dernier très-faible ; columelle profonde, paraissant avoir été assez forte ; gemmation assez abondante ; calices serrés, peu inégaux ; côtes non observées.

Diam. des calices = 2 3/4 mm ; des polyp. = 4 mm.

Calcaires à *Corbis*. — Baume. — Rare.

L'espèce la plus voisine est notre *St. Waldeckensis* ; elle ne peut être confondue avec elle à cause de ses calices et surtout de ses polypiérites plus petits, qui lui donnent une physionomie différente. Ces mêmes calices sont plus grands que ceux de la *St. octonaria*.

Stylina hexaphyllia, E. H.

Cryptocœnia, d'Orb. *Prod.* — *Stylina*, E. H. *Polyp. paléoz.* et *Hist. du Corall.*

Polypier en masse amorphe ou en tête lobée. Calices

Digitized by Google

très-serrés, presque sans intervalles, peu élevés, à muraille tranchante, circulaires, peu profonds; 2 cycles, le premier allant presque jusqu'au centre; le second très-faible; de grosses côtes correspondantes aux cloisons, courtes, non confluentes; pas d'intermédiaires visibles.

Comme cette espèce est incomplètement connue, nous avons cru devoir donner les caractères des individus que nous avons étudiés.

On en trouve de beaux spécimens dans les Calcaires à *Corbis*; le diam. des polypiérites est de 4 $^1/_2$ et rarement 5 ^{mm}. L'individu trouvé dans le Ptérocérien de Rôce a ses calices un peu plus serrés; il est vrai qu'il est jeune et que la gemmation est très-abondante.

GONIOLINA GEOMETRICA, BUV.

Chama, Rœm. *Nord. Ool. Suppl.* p. 35, pl. 18, fig. 39. — *Sphærites regularis*, Quenst. *Hand.* p. 630, pl. 61, fig. 25. — *Goniolina geometrica*, Buv. *Meuse*, p. 47, pl. 32, fig. 38-39. — *Terebratula clavellata*, p. 325, pl. 25, fig. 9-10.

Cette espèce se trouve déjà indiquée dans l'ouvrage de M. Contejean; ce qui a trompé notre excellent ami, c'est qu'elle est recouverte d'une valve d'*Ostrea*.

Ces espèces ne sont pas les seules que nous devrions avoir à rappeler ou à décrire; elles sont trop mal conservées pour que nous ayons pu donner des caractères suffisamment précis de reconnaissance.

Digitized by Google

NOTES

sur le Patois de l'ancienne Principauté

DE MONTBÉLIARD.

§ 1.

Le Patois de l'ancienne Principauté de Montbéliard est une des mille nuances des patois romans, parlés dans tous les pays de langue française, et qui passent, par des transitions plus ou moins ménagées ou plus ou moins brusques, en allant du nord au sud, des sons sourds et de l'allure calme de la langue d'oui, aux sons vibrants et au mouvement rapide et saccadé de la langue d'oc.

§ 2.

Le patois du Montbéliard est, au fond, une des formes les plus caractérisées du dialecte francomtois, et tient le milieu, comme ce dernier, et celui du pays de Porrentruy, entre le patois lorrain, et les patois suisses et méridionaux.

§ 3.

Indépendamment du fond, qui est essentiellement latin ou roman, avec un mélange d'éléments celtiques et germaniques, une des propriétés distinctives de notre patois réside dans l'accent, qui revêt, avant tout, l'intonation francomtoise, et qui porte en outre la physionomie toute spéciale de l'accent unique et incommunicable du pays de Montbéliard.

§ 4.

Notre patois se distingue encore par quelque chose de lourd, et en même temps, de goguenard et de burlesque, qui imprime souvent aux choses les plus sérieuses, un cachet de singularité, qui porte à rire.

§ 5.

Les sons et les articulations dont se compose le patois du pays de Montbéliard, présentent quelques originalités, qu'il importe de bien saisir.

Digitized by Google

Les plus importantes sont :

1.° La nasale *in*, qui se prononce toujours, non pas en faisant dominer le son de l'*a*, comme dans *pain* ou *pin*; ni le son de l'*e*, comme dans *rein* ou *sein*; mais toujours le son de l'*i*, comme dans la préposition latine *in*, en ayant soin de ne pas faire sonner la consonne *n*, mais de la réduire au son nasal combiné avec *i* tout pur.

2.° La diphthongue *eie*, pour *é*.

3.° La diphthongue *oe*, pour *o*.

4.° L'articulation *y*, qui joue toujours le rôle de consonne, et que nous appellerons *ye*.

5.° L'articulation *gy*, ou *g* aspiré, se prononçant comme s'il était accompagné du *x* grec, ou du *ch* doux allemand.

6.° L'articulation *quy*, ou *ky*, se prononçant comme un *k*, accompagné du *x* grec ou du *ch* doux allemand.

7.° La double articulation *tch*, pour *ch*.

8.° La double articulation *dj*, pour *j*.

Les autres voyelles et consonnes sont les mêmes qu'en français, sauf certaines particularités prosodiques, qui sont les voyelles et les diphthongues plus ou moins longues ou brèves, traînantes ou accompagnées, pour l'*e* surtout, d'un ton plus ou moins ouvert, fermé ou muet, plus ou moins lent, ou plus ou moins bref et sec.

§ 6.

L'orthographe de notre patois est très-difficile à fixer.

La première condition, pour qu'elle fût parfaite, serait de lui faire rendre exactement la prononciation de tous les mots, de manière à ce qu'à la première lecture un étranger même pût les articuler dans toute leur pureté. La seconde, à laquelle je tiens aussi beaucoup, c'est de la rendre conforme à l'orthographe française, dans tous les cas où cela est possible sans risquer d'induire en erreur sur la prononciation. La troisième enfin, c'est de procéder méthodiquement, en conservant avec fidélité, et autant que possible, les traces de l'étymologie.

En essayant d'orthographier, d'après ces principes, la première Eglogue de Virgile, traduite en patois par M. Bohin, comme a bien voulu me le demander la Société d'Emulation de Montbéliard, j'ai fait de mon mieux, sans pouvoir dire toutefois que mon système soit complètement fixé, et que

Digitized by Google

j'aie réussi définitivement. J'en dirai autant des quelques fables de La Fontaine que j'ai traduites, et que je prends la liberté de joindre à ces Notes.

§ 7.

Quoique le patois de l'ancienne principauté de Montbéliard, et des quatre Seigneuries de Clémont, Blamont, Héricourt et Châtelot, qui composent aujourd'hui l'Inspection ecclésiastique de Montbéliard, soit un seul et même patois, il présente certaines nuances, que je ramène à 4 principales, et qui offrent encore de légères variantes d'un endroit à l'autre.

Ces 4 nuances principales correspondent, jusqu'à un certain point, à 4 zones successives, qui se succèdent du sud-est au nord-ouest, et forment 4 dialectes, dont les types sont représentés, dans leurs caractères les plus saillants, par les localités suivantes : Montécheroux, pour la zone sud-est; Seloncourt, pour la zone de transition; Audincourt ou Montbéliard, pour la zone centrale; Héricourt et les villages du Montvaudois et du Chérimont, pour la zone du nord-ouest.

§ 8.

Le patois de Montécheroux a quelque chose de vif, de léger, de délié, et de moins lourd que celui des autres zones. Il prononce, entre autres particularités, les sons *an* en *ain*, et cette prononciation se retrouve avec des dégradations et des nuances, dans les villages du Lomont, des plateaux qui s'y rattachent, de la vallée du Doubs jusqu'à Mathay, et du val de Glay jusqu'à Hérimoncourt. A Montécheroux, on substitue volontiers l'*s* au *ch*, et le son *eu* à *o*, etc.

Exemples :

Evant, prononcez	Evaint	Drapeau, prononcez	Drapeu.
Elant	Elaint	I pô	I peux.
Aifant	Aifaint	I vô	I veux
Chu	Su	Noes	Neus
Feseuchin . . .	Fesaissin	Voes	Veus
Achitot	Assiteut	Vourpottes . . .	Voirpattes, etc.

§ 9.

Le patois de Seloncourt conserve une certaine allure intermédiaire, qui n'offre ni la vivacité de celui de Montécheroux, ni la lourdeur de celui d'Audincourt et de Montbéliard. Il conserve aux voyelles et aux nasales leur son le plus naturel et le plus rapproché du français, et se retrouve pur à Bon-

Digitized by Google

deval, avec de légères nuances; un peu à Mandeure, à Vandoncourt, à Dampierre et à Beaucourt.

Exemples :

Ollai, prononcez	Allai	Foeson, prononcez	Foson
Trovochie . . .	Travachie	Noes	Nos
Leies	Les	Voes	Vos
Deies	Des	Vourpotte . . .	Vourpatte, etc.

§ 10.

A partir d'Audincourt, et dans tous les lieux de la principauté de Montbéliard situés le long du Doubs, de l'Allan, de la Savoureuse et de la Luzine inférieures, et du Ruz, y compris le plateau de St-Julien et de Désandans, domine le gros et lourd patois du pays, qui affecte l'*o* pour l'*a*, les voyelles mixtes, comme *éie* pour *é*, *oe* pour *o*, et qui se prononce plein la bouche. Cette lourdeur et cette plénitude offrent du reste bien des nuances, comme nous en avons rencontré dans les autres zones.

Exemples :

Ollai.	Trovochie.	Leies.	Deies
Foeson.	Noes.	Voes.	Vourpotte, etc.

§ 11.

Enfin, dans le canton d'Héricourt, se retrouvent les mêmes caractères que dans les cantons de Montbéliard et d'Audincourt, avec un penchant à faire dominer le son de l'*e* dans la nasale *ain* et *in*; à rendre plus sourde la voyelle *o* ou la rapprochant de l'*ou*, et la nasale *on*, en prononçant *eun*. On change volontiers aussi, dans ce dialecte, l'*s* prononcé *z*, entre deux voyelles, en *j*.

Exemples :

Pain, prononcez	Pein.	Mon, prononcez	Meun.
Vin	Vein.	Son	Seun.
Melin . . .	Melein.	Râson . . .	Rajeun.
Voes	Voues.	Mâson . . .	Mâjeun.
Noes	Noues.	Sâson . . .	Sâjeun, etc.

§ 12.

Je ne prétends pas donner ici l'énumération complète des nuances; mais je crois que celles que j'indique sont, en général, les mieux accusées et les plus saillantes.

Digitized by Google

§ 13.

Échantillon du Patois de Montécheroux.

FABLE DES RATS ET DES BÉLETTES.

Lai nation des voirpattes,
Non pu que cetein des tchaits,
Ne veut pai de bin â raits :
Et sains les p'tettes poitchattes
De lu haibitations,
Lai bête ai la londge etchenne
En ferait, sains greusse poine
Enne terribye moisson.
El arrivè qu'enne ennai
Qu'è y en aivai ai feuson,
Lu roi nommai Ratapon,
Boutit en campaigne enne armai.
Main les voirpatt' assiteut,
Depyaiyeune lu drapeu.
S'en en crait la renommai,
Lai victoire balaincè,
Et pu d'in tchain s'engressè
Di saing de pu d'enne bande.
Main la peiedre lai pu graind !
Tchoueyè prèquye en tchèquye endroit,
Su les raite et su les raits.
Lu déroute feut entiere,
Quoique fesaissint Artarpax,
Psycharpax, Méridarpax,
Quu tot quevris de poussiere,
Sôtinre in bon bout de temps
Les effeue des combaittaints,
Lu résistaince feut vaine ;
È foillè cédai â sêurt :
Tchéquun s'sâvé â pu feue,
Taint sudai que capitaine.
Les chefs périsseune tus.
Lai racaill' dains les petchus
Trouvè poitchaint ne retraite.
Main les greus quu su lu tète
Aivint boutai bin ai droit

Digitized by Google

Des écoën' et des pyemets,
Pou fair' pavou ès voirpattes,
Çoulai casè lu malheur.
Petchu, fente ne crevaisse,
Ne feut lairdge aissai pou lu,
Tendu que lai populaice
Se coitchè dains les petchus.
Toedje â-t-i que les greus raits
Feune les pu mâ traitais,
In bé pyemet su lai tète,
Çâ toedje in rude embarrais:
En s'en fait trou greusse fête;
Veus lou voite aiveu ces raits.
Les petets en tote aiffaire
Sains graind' poine s'esquivent;
Les greus ne lou serint faire.

§ 14.

Echantillon du Patois de Seloncourt.

PORTION DE LA FABLE DES RATS ET DES BELETTES.

Lai nation des vourpattes
Non pu que cetéie des tchaits
Ne vo pe de bin â raits.
Et sans les petétes poutchattes
De lu haibitations,
Lai béte ai lai londge étchenne,
En ferait sans grosse pouenne,
Enne terribye moechon.
El arrivit qu'enne ennai,
Qu'è y en aivâi ai foson,
Lu roi nommai Ratapon
Boutit en campaigne enne airmai.
Main les vourpatt' achitot
Dépyaiyeune lu drapeau.
S'en en crait la renommai,
Lai victoire balancit,
Et pu d'in t'champ s'engréchit
Di sang de pu d'enne bande, etc.

Digitized by Google

Echantillon du Patois de Seloncourt.

LOU LIVRE DE RUTH.

Chapitre premie.

1. Dans lou temps que les djudjes gouvernint lou peupye d'Israël, el y eut enne faimine â paiyis; et in homme de Bethléhem de Djuda s'en allit, lu, sai fonne et ses dou bouebes, â paiyis de Moab, pou y demouerai.

2. Lou nom de c't' homme était Elimélec, et lou nom de sai fonne, Nahomi, et les noms de ses dou bouebes, Mahlon et Kiljon. El étint Ephratiens de Bethléhem de Djuda, et è vigneune â paiyis de Moab, et peu el y demouereune.

3. Main voilai qu'Elimélec, l'homme de Nahomi, vegnit ai muri, et elle reschtit toute pa lie aivô ses dou bouebes,

4. Qu'époseune des fonnes Moabites, dont yenne aivâi nom Horpa et peu l'âtre Ruth; et è demouereune lai, environ déche ans.

5. Ses dou bouebes, Mahlon et Kiljon, mureune aitout; et peu c'te poere fonne se trouvit dinche toute pa lie, aiprès lai moe de ses dou bouebes et peu de son homme.

§ 15.

Echantillons du Patois de la zone centrale d'Audincourt et de Montbéliard.

1. FABLE DES RATS ET DES BELETTES.

Lai nâtion deies vourpottes,
Non pu que ceteie deies tchaits
Ne vô pe de bin â raits;
Et, sans leies petetes poutchottes
De lu haibitations,
Lai beiete ai lai londge eietchenne,
En ferait, sans groesse pouenne
Enne terribye moechon.
El arrivit qu'enne ennai
Qu'è y en aivai ai foeson,
Lu roi nommai Rotopon,

Digitized by Google

Boutit en campaigne enne airmai.
Main leies vourpott' achitoe
Deiepyaiyeune lu drapeau.
S'en en crait lai renommai,
Lai victoire balancit,
Et pu d'in tchamp s'engréiechit
Di sang de pu d'enne bande.
Main lai peiedre lai pu grand'
Tchoueyit preiequye en tcheiequye endroit
Chu leies raitte et chu leies raits.
Lu déieroute fut entiere.
Quoique feseuchin Artarpax,
Psycharpax, Méridarpax,
Quyu tout quyevris de poussiere
Sôtinre in bon bout de temps
Leies eiefoes deies combaittants,
Lai réiesistance fut vaine;
È foillit céiedai â sort.
Tchéiequyun s' sâvit â pu foe,
Tant sudâi que copitaine.
Leies chefs péierisseune tu.
Lai racaill' dans leies petchus,
Trouvit poutchant enn' retraite.
Main leies grôes, quyu chu lu téiete
Aivin boutâi, bin ai droit
Deies éiecoen' et deies pyemets
Pou fair' povou eies vourpottes,
Çoulai câsit lu malheur.
Petchu, fente ne crevaisse
Ne fut lairdge aissai pou lu;
Tendu que lai populaice
Se cotchit dans leies petchus.
Toedje â-t-eie que leies groes raits
Feune leies pu mâ traitais.
In beie pyemet chu lai teiete,
Çâ toedje in rude embarrais;
En s'en fait trou groesse feite;
Voe lou voite aivô eeies raits.
Leies petets en toute aiffaire
Sans grand pouenne s'eiesquyiven;
Leies groes ne lou serin faire.

Digitized by Google

2. LA CIGALE ET LA FOURMI.

Enn' sât'relle ayant tchantai,
Tout lou beie temps, sans râtai,
Se trouvit bin aittropai
Quand lai bis' fut airrivai.
Elle en ollit criai faimine
Tchie lai fremi sai veiesine,
Lai priant de li pretai
Quyeiequye grain pou subsistai.
Lai fremi n'â peie pretuse;
Ça lai son mouendre deiefât.
— « Que fesin voe â temps tchâ?»
Dyit-ellye ai eette empretuse.
—« I tchantô, ne voe déiepyaise. »
— « Voe tchantin! I sô bin aise.
Eie bin! dansie, mintenant. »

3. LE COQ ET LA PERLE.

In djouai, in poulot deieterrit
Enne perle, qu'è poutchit
A béie premie lapidaire.
« I lai crais fine, dit-eie;
Main lou mouendre grain d' pelai
Ferait bin meu mon aiffaire. »
In ignorant héieritit
D'in béie livre qu'è poutchit
Ai son veiesin lou libraire.
« I crais, dit-eie, qu'el â bon;
Main in p'tet éiequyu tout rond
Ferait bin meu mon aiffaire. »

§ 16.

Echantillon du Patois de Brevelier.

DIALOGUE.

Briel. Beun djou, Babet! Vou â ce que voues ollai?
Babet. I vais ai lai foire de Meuntbillai; et voue, Briel?
Briel. I vais deun peie djunsqu' ai Beteuncou, et peu i re-

Digitized by Google

verai po Heiericou, pour requyeri de lai fairenne â melein.

Babet. A ce que voues eietes bein chure qu'el aiyeint mullyai vouete graine ?

Briel. I me fie bein que voui. Noues n'ans pu de pein ; è fât foillai que nouete fonne fesêuche i fouoi ancou âdjed'heu.

Babet. Soluete lai bein, Briel ; et peu voues li dirais de me vodjai in pô de seun toutché, s'elle en fait. Ententes-voues ?

Briel. Çâ bêun, Babet ; voues ne manquerais pouoi d'en veni meindgie enne briquyotte.

Babet. Vous eietes chure qu'i n'y veux pouoi manquai neun pu.

Briel. Ai revoue deun, Babet.

Babet. Ai revoue, Briel. Due voue sait â devant !

PREMIÈRE ÉGLOGUE DE VIRGILE,

traduite librement en patois de l'ancienne principauté de Montbéliard, par M. Bohin.

Mélibé.

Chieti dô in haité qu'ai in éiepâs fullyaidge,
Tityre â réiedjoeyi pou tout noete velaidge.
È tchante ; noes puerens, tu, ai laigres de sang,
Fouchies d'aibandenai çou que noes aimins tant,
De fure noete endroit, vou qu'è fesai chi bon,
Pou ollai louen de ci noes baiti deies mâsons.
En t'ont laichie ton bin, Tityre, ô mon aimi !
Te pô encouoi tchantai ; t'aime tant Marély.
Ai l'ombre de noes boes, chu lai pé déies haités,
Te mairqyereies son nom, aivô ton grand couté ;
Ton tcholemé duçot redirè éies bouetchets,
Lou nom de Marély, raipéietai bin déies fois.

Tityre.

Tchie Mélibé, te vois, in due m'ai fait ce bin ;
I vô priyie pou lu, lou soi et lou maitin.
Lou sang de meies bouetchots, éiegourdgies pou çoulai,
Mouellyerè son âtai, enne fois tous leies mois.

Digitized by Google

S'i pô ollai éies tchamps, po quart et po couenot,
Menai mai belle proe, â son de mon choetot;
Revoere tous léies djouois çou que piait ai mai vue;
Ç'â Céiesar que lou vô : pour moi, çâ lou bon Due.

MÉLIBÉ.

Quand à l'entouoi de noes, en ne voit que malheur,
I sô bin éiebaihi, Tityr', de ton bounheur.
Main i te lou quyevâ, t'eie toedje aivu chi bon !
Moi, i m'en vai paitchi, aipue chu mon bâton.
Lou mâ qu'i vô aivoi de tchessie méies berbis
Fô de ce bon coetai, de ceies péquyis cheuris !
Meies tchievres qu'entendent mai voix qu'â tout tchandgie,
Riten po leies bressons pou broetai lai fullyie.
Mai belle raimelai, que te vois derrie moi,
Ai boessenai, en son de ce routchet tout noi,
Seies du petets tchevris qu'i djâbyô d'eielevai,
N'ant pe poueyu tossie; tous leies du sont crevâi.
È m'airin bin servi pou raidjueni lu dan.
Main lou malheur me seut : en lou voit mintenant.
I ne vis que de mâ. Oh ! qu'i sô tchéietoyie !
Pouenne, sôci, grandô, voilai bin tout mai vie.
Aipréies tout, i daivô n'aittendre que çouci.
Oui, i m'en ressevins, in djouoi, lou venredi,
Enne veiellye couenolly', qu'éietait enreutchenai
Chu ce tchermé peuri, ai bin longtemps râilai.
Et peu, in âtre djouoi, qu'i éietô ai lai soete,
Doe lai routche creullyie qu'â i bout de lai coete,
Léies éluzets chéierin; el y touenâi chi foe;
Tout en pé de dgelenne, i grulô po mon côe.
Quyéie temps montai c'éietait ! Tout d'in côp, i voiyis
Du tchaines se câssâi : lou touenaire y tchoueyit !
C'éietait poere préiesaidge; en voici bin lai preuve !
Main, ce due qu'â chi bon, dis-me vou qu'en lou treuve.

TITYRE.

Mon poere Mélibé, i éietô bin aifant
De comporai Mantoue, vou noes ollins sevent
Vendre nos aignés grais, lou froumaidge et leies ues,
Ai lai velle de Roum'. Seies sutchies sont eies gnues;
Séies môties sont chi bés, chi retches, chi douerâis,
Qu'en en â aivullyie, chitoe qu'en y â entrâi.

Digitized by Google

Roume, voé, Mélibé, çâ coume in tout grand tchaine ;
Mantoue n'â ren di tout qu'in pie de mennesaive ;
Mantoue, ce n'â qu'in nid ; Roume, çâ lai grand' velle,
Lai pu groesse de tu ; de tu çâ lai pu belle.

MÉLIBÉ.

De ton voiyaidge ai Roum', dis-m'en voe lai râson.

TITYRE.

Ah ! mon aimi, c'éietait pou demandai podjon.
Lai duce libertai qu'â di cie deiescendu
A veni, â moment qu'i ne l'aittendô pu,
Consolâi, in pô tai, in veiellye valot gris,
Qu'ai laichie Galaté, pou seure Marély.
I lou dis sans faiçon : dâ que de mon troupé
I menô ai Mantoue vendre tu leies aignés ;
Que mon froumaidge grâis, bin djâne, bin oeillie,
Fut tout pou Galaté, lou bourruâ de mai vie ;
Djenmai i n'ai poueyu, en revignant lou soi,
Grillenai déies groes sous â fond de mon gousset ;
En ne m'ont djenmai vu, l'huvéie ne lou béietems,
Pu retche d'éiesperance, ou pu lodgie d'ordgent.

MÉLIBÉ.

Marély, en comprend pourquoi te puerôs tant !
Tityre éietait defô, en lou sait mintenant.
Qu'è t'éietait grie de lu ! t'éietô tout en tourtchon,
Railant coume in aivullye qu'ai perdju son bâton.
Teies poumies, teies poiries éietint tcherdgies de fruts,
Tout grebis de couleus' qu'en ne raiméiessâi pu.
Lai fontaine, lou ru, leies saipins, lou vordgie,
Coume toi, Marély, aittendint ton bordgie.

TITYRE.

Te lou pô craire, vais, Mélibé, mon aimi,
C'éietait bin mâgrai moi de laichie Marély
Pou ollai veie Céiesar. È lou foillyâi poutchant,
Ou bin dire pou toedje aidue ai noete tchamp,
Et poutchâi noes poer' oes, bin louen, bin louen de çi.
Ce due m'ai bin reçuait : Voici çou qu'è m'ai dit :
« Vais lobouerai ton tchamp, tout coume ci-devant.
Çou que t'aies â pou tchoi, et peu pou teies aifants. »

Digitized by Google

Dâdon i sô bin gyai, i soech' dans mon couenot ;
Tout en â réiedjoeyi, berbis, tchievres, bouetchots.

MÉLIBÉ.

Oh ! en teies veiellyes djouois, Tityre, t'eies aivru
De conservâi ton bin qu'â aissai éietendu :
S'è y ai quyeiequye perotte i tchamp, pochi, polai,
Et qu'in lôpin di tchamp ne feuche qu'in mairais,
Teies berbis broeterant l'heierbe chu leies cratots,
A touei de tai borraiqu' vou tchantent teies poulots.
Lou mô n'i vârait ren : ell' verint endoervâis ;
Vodge leies deies beiechier', vai vite leies roetai.
Dô in airbe fullyie, en prignant lai frâtchu,
Te te repoesereies, endremi po lou bru.
De teies dgenties moetchott' paitchi fô de l'aisie,
Pou in pô butinai chu les chouois de sâcie.
Dâ lai, te vôs oeyi lai voix di boetchiron,
Dire chu lai montaign' sai pu belle tchanson.
Raimies et tourterell', redjoeyis coume toi,
Tchanterant a meiedi, lou maitin et lou soi.

TITYRE.

Achi el y crâtreie deies grand' âl' éies poissons,
Éies grenouellyes des quoues, déies piemm' éies huressons;
Les miail' serant biantchis, léies courbés grivelais,
Devant qu'i euch' réiebyai de Céiesar lou pourtrait.

MÉLIBÉ.

Mon Due, mon Due, Tityre, i ai lai moe i coe !
Dir' qu'è fâ tont laichie, lou prai, lou tchamp, lou boe,
Lai fontaine, lou ru, lou cemetère âchi,
Vou qu' noes poër' veiellyes dgens sont chi bin endremis.
Que vans noes deveni ? Lai vou trainai noes oes ?
Dans leies sabyes d'Afriquye, pou y muri bintoe ?
El y fait bin trou tchâ ! Lou serollye y quyeut tout.
En Russie ? En y dgeole, en ont povou deies loups.
En Angleterre ? È fât trovochie lou bouellyais ;
Lou serollye â coput quasi tous leies maitins ;
En quyultive l'hoblon, en piaice di réiesin.
Pouerrai-ye eune fois reveni i canton,
Raivoi in djouoi meies fonds, rentrai dans mai mâson ?
In sudai sans pidie vai penre mon butin,

Digitized by Google

Mai vign', meies beloechies qu'i quyultivô chi bin ;
Ce tchamp qu'i lobouerô aivô meies bues follots,
Et que me raipoutchai de biai bin deies bitchots.
Voilai tout lou prôfit deies poeres paysans,
Qu'ant temi pou Crassus que Céiesar haiyai tant.
Ah ! i ne craiyô gyèr', quand i voignô mon biai,
Qu'è serait meechenai po in méietchant sudai.
Quand i entô chi bin tous meies airbes fruties,
Ce n'éietait peie pour moi, main pou in éietrandgie.
Quand i piantô mai vign' de gamés, de gollyus,
Quyu airait cru qu'in âtre en boirait tout lou djus.
I ne voes varai pu, tchievres qu'i aimô tant,
Reveni di peiequyis â serollye mussant !
Meies tchansons sont finis, mon goesie â serrai :
En ne m'ont ren laichie que leies œill' pou puerai.
Tus ceux que me varant, dans due trâ djouois de ci,
Dirant que Mélibé n'â pu ren qu'en éiecrit.

TITYRE.

Nyun ne t'oblidge encouoi de paitchi âdjed'heu.
Vins-t-en couetchie tchie noes, pou lai derriere neu.
Lou lé â toedje prât ; deiés fullyes bin sotchis
Aittendent tous leies djouois qu'èl y vign' in aimi.
Te maindgereies in pô ; pou soupai, noes quyeuran
De ceies bouennes tcheietign' qu'i sais que t'aimes tant.
T'aireie di laissé pris, sans qu'è feuche eiecrommai :
Mai fonne en ai vodjai eune groesse eiequyellyai.
Vins, poere Mélibé ; lou serollye â mussi ;
El â temps de soupai ; lai neu â bintoe ci.

Digitized by Google

IMITATION DE DEUX FABLES DE LAFONTAINE,

par M. le pasteur Morel d'Allanjoie, avec son orthographe particulière.

N° 1.

LOU LOUP ET L'AIGNÉ.

In groe loup aimourcie pò lai faim di démon
Ritaie, diulaie, reunaie et po ru et po mon.
In poere aigné perdju, bailaie d'aipré sai mère,
Sans poiyet lai trouvaie, ai pueraie de misère.
Lai soi lou tourmentaie, n'ayant pu sai teti,
Qu'ai l'airet bin tossie d'aivo grand apéti.
Enfin, n'en poiyant pu, de fatidie et de tchâ,
Ai l'entre dans in boe pou y trouvaie lou frâ.
A pie d'in véye aité, ai voit coulaie in ru,
De l'ave lai pu chaire qu'ai n'aivaie djommaie bu;
Ai l'a bintoe dedans et son mour tout so,
Tire lai gonguenaie achi londje qu'ai po.
Lou véye cairnaissie ai feunaie lai tcheie fratche;
Achitoe lou voilai et de droite et de gatche,
Airivaie chu lou ru â dechu de l'aité,
Vou se trouvaie boiyant ce poere djuene aigné.
Lou voilai tout ursie et pra pou lou cornaidge,
Que s'aivance en oeuvrant enne ditule de raidge;
Et rédiaidjant sai proe d'aivo deies oeuyes gri,
Voici en peau de mous tout çou qu'ai l'y diesi:
Y te trouve bin aidji, mâlerie fru de vélaidge,
De veni chu ce ru embourbaie mon brevaidge!
Te pouro bin sénti chu ton doe enlainaie,
Çou que poiyen meies dens quand y so effamaie!

L'AIGNÉ.

Ton reune fait povou, te me vois tout grulant,
Pou reiepondre ai tai voix car y so innoeçant.
Coumen pouroye, quand lou ru vin di hâ,
Troubiaié ton ave fratche et te faire di mâ?

Digitized by Google

LOU LOUP.

Y nè so pe veni pou te faire compliement,
Te troubies mai boisson, y lou vois chairement :
De pu tchétiun sait bin que da ce paitchifô,
Te me fais deies grinmesses et peiessaie pou in fô !

L'AIGNÉ.

Y sô de ce bé temps djuene aigné tossero,
Mai dam me poutchaie à temps deies chotero.
Qu'y me trouve eiebaïhi de t'entendre hulaie,
Contre in poere aignelot que n'eietait penquoi faie !

LOU LOUP.

Bin pu, tu teies poirens, lou bordjie et son tchin,
M'aipelen tous leies mâs, lou soi et lou maitin,
Meies aimis lou san bin, ai ne poiyen menti ;
En me l'on dit de chure, y n'en po tant seufri !
En du sa lou loron prigni lai djuene beiete,
L'empoutchi y grand boe, en faisi boine feiete :
Pou son dédjun lai deivoeri do lai fulie,
N'en laichit que de l'oe cassaie et reusilie.

Çouci moetre que lou pu foe,
Po grincie leies dens quand ai voe !

N° 2.

LEIES AINIMA MAILETTES DE LAI PESCHTE.

In mâ, lou pu meietchan qu'en n'euche pe chu teiere ;
In mâ que lou bon Due envie dans sai coulère :
Lai peschte, (ai fâ bin l'aipelaie de ce nom),
Capabie d'enne neu de raichaie lou canton,
Faisaie eies ainimâs de chi pidus raivaidges,
Qu'en ne voyaie potchou que pueres chu leies visaidges.
Leies loups et leies renaies, sans podjon pou lu proe,
Laichin en libertaie tu leies lievres di boe :
Eietendus trichtement chu l'heierbe deies cratots,
Ai ne voiyaidgin pu po carts et po coinots.
Leies oegés tout copus, chu lai branse aicrepis,

Laichin péri de faim leies djuenes en lu nids,
Et lou tchaigairiot chi leste et chi mutin,
Ne sâtaie pu de djoe à seroye di maitin.
Enfin, en n'oyaie pu po leies tchamps, po lou boe,
Que leies cris deies mailettes que tirin ai lai moe.
Lou lion po lou mâ aibettu vivement,
Poutchaie bin lai pidie dans son gouvernement.
Sans foeche, sans coiraidge, achi so qu'in bâton,
Ai ne fidiuraie pu lou roi de son canton.
Chieti devant sai beuse, lai teiete en son doubiot,
Ai l'aipelle devant lu, tu çâ de son coinot,
Et d'enne voix cassaie po lou mâ que lou tin,
Voici çou qu'ai diesi dans tout son entretin :
Meies aimis, noe son pris ; lou Maître de lai hâ,
Noe moetre çou que çà que de faire lou mâ.
Noe mériten lai moe, noe son tu deies meietchans,
Qu'aitiren chu noe teietes et çâ de noes' aifans,
Leies pu cruels tourmens qu'en n'eu djommaie senti.
Pou copaie coi â mâ que noe fait tant seufri,
Que lou pu molin coe tout content airataie,
Payeu pou lai rançon de lai tiemenataie !
Et se iun dait muri pou voe savaie teurtu,
Çâ moi, moi qu'en dai tiuaie et qu'en n'en paileu pu !
Chire, noe ne sont pe di tout de voete aivi,
Reprit in véye renaie qu'aivaie lou poi tout gri.
Voe s'ai bin, dites voe, chu lai teiere savaidge,
Deievoeraie leies berbis dans tout lou vésinaidge,
Engoulaie leies tchevris, écreuchie leies boitchots,
Maindgie deies poere aifans que vodgin leies veielots.
Çouci n'a qu'in bin fait, çouci n'â qu'in bon droit,
Aicoudjaie ai tchétiun de vivre dans sai loi.
En maindjant de lai tcheie de tu ceies ainimâ,
Voe s'ai bin, noe Chire, adji quemen qu'ai fâ ;
Et tu çâ qu'an peiesaie po lou goesie di Roi,
Dan se craire honoiraie, pe ienne mais cent foi !
Ainsi dii lou renaie, et tu çà di Conseil,
D'aivo in vor rempii di vin lou pu vermeil,
Poutcheune enne santaie â maître di pays
Que gouvernaie leies dgens d'aivo tant de soci.
Enfin, en poiyaie bin trouvaie enne victime,
Veie leies pu grands lorons, leies pu foe dans lou crime,
Mais tigre, loup, serpent, ours, sendje et groe tchin,

Digitized by Google

Tu ceies meietchans sudjets que tchétiun crignaie bin,
San in seul repenti et san se confiesaie,
Se poesin pou deies saints qu'en daivai aidoiraie.
In aine, tout piemaie po leies cô de tricots,
A service d'in maître que vendaie deies sobots,
Poutchan l'oreille beieche, tchemenant bâlement,
Se presente en puerant ai s'entiuse humbiement:
Lou mâ que noe seufren pourrait bin proveni,
De çou qu'â airivaie ai y ai heudjoi djuedi.
Revignant di mairtchie, peiesant lou lon d'in praie,
Y broeti l'heierbe tenre de due ou trâ pèiesaie.
Leies fermies que l'aivin en tirin bin lou fru;
In dêmon me boussaie de penre lou bin d'âtru!
Achitoe tu de criaie: Airataie! airataie
Ce galu, ce loron, ce Baudet tout piemmaie!
Maindgie l'heierbe d'âtru, tié crime aîbominabie!
Lai moe lai pu cruelle â tout-â-pu capabie,
De rendre lai santaie, d'obteni lou podjon
Ai tu leies ainimâs qu'haibiten lou canton!

Noe voyen leies piemaitches, leies étius, lou pouvoi,
Mentre lou pu sevent in poere homme eies aboi.

Digitized by Google

RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES

PAR

M. MOREL-MACLER.

1. ANTIQUITÉS D'ALLENJOIE.

En 1825, il a été ouvert une carrière à l'extrémité du territoire d'Allenjoie, au joignant de celui de Mésiré, sur le bord d'un plateau élevé, dit sur confluent, dont le pied est baigné par la rivière d'Alan.

Dans les premières fouilles, on trouva, à environ un mètre de profondeur, un squelette d'homme, et auprès une espèce de coutelas, ou sabre à un tranchant, le fer d'une flèche, et une plaque de ceinturon avec sa boucle en bronze, ornée dans le dessus d'un dessin bizarre en lignes ponctuées.

La carrière, destinée d'abord pour les besoins de l'établissement du Canal du Rhône au Rhin, dérivé de l'Alan en cet endroit, ayant été ensuite exploitée pour des constructions particulières en 1844 et 1845, il a été trouvé dans la couche de terre recouvrant les bancs de pierre, plus de 40 squelettes, ayant tous les pieds tournés au levant, mais sans entourage de pierres brutes, comme ceux découverts à Péseux. Auprès du plus grand nombre, il a été recueilli des épées, des coutelas et des couteaux de différentes grandeurs, mais de même modèle, des fers de flèches en pointe et à barbes, des fers de lances, de larges plaques de ceinturons en fer, ornées d'incrustations en argent, d'autres plus petites en bronze, des bagues, des boucles d'oreilles, un éperon, des garnitures de fourreaux d'épées, en bronze, des colliers en grains de verre et de terre cuite, et des vases en terre grossière de couleur noire.

Ces objets paraissent être de l'époque où les Franks et les Burgonds ont fait irruption dans les Gaules sous Probus.

La disposition élevée du lieu, son isolement de deux côtés, le rend propre à la défense; et si, comme il est à présumer, il a servi de camp retranché, le fossé qui alors devait le

Digitized by Google

clore du côté accessible, n'étant plus apparent, aura sans doute été effacé par la culture déjà ancienne.

A 900 mètres au nord, dans le prolongement du plateau, on remarque un tumulus, dans lequel on trouve des cendres à peu de profondeur.

A l'extrémité opposée du territoire, près de sa limite du côté de Brognard, et à 2 ½ kilomètres de distance des sépultures, il existe deux cantons contigus, dont l'un est désigné sous le nom de *Combe-Armée*, et l'autre sous celui de *Creu de la bataille;* mais Allenjoie ayant été envahi, pillé et saccagé en 1444, par les troupes de Louis, Dauphin de France, en 1465 par les gentilshommes de la haute Alsace et le Comte de Thierstein, en 1587 et 1588 par les troupes des Guises, en 1633 par l'armée du Duc de Féria, qui allait secourir l'Alsace, envahie par les Suédois, et enfin en 1635 et 1636 par le Duc Charles de Lorraine et le général autrichien Gallas, il est peut-être plus vraisemblable que ces dénominations se rapportent à des faits de l'une de ces époques, plutôt qu'à celle d'un combat dont les victimes seraient celles dont les squelettes ont été découverts.

Entre le tumulus et les sépultures, le plateau porte le nom de *Derrière le Château* à l'Est, et celui de *Dessous le Château* à l'Ouest, où le sol est déprimé; cependant nuls vestiges de constructions ne s'y font remarquer.

Un plan des lieux, rédigé à l'occasion d'une visite en qualité de commissaire de l'administration, et les dessins de plusieurs objets recueillis, sont joints.

---

2. ANTIQUITÉS DE BEAULIEU,

Commune de Valentigney.

Les objets dont les dessins sont joints ont été trouvés en 1847, avec quelques ossements, sur le territoire de Valentigney, au couchant du moulin de Beaulieu, au joignant au midi de l'ancienne voie romaine, en abaissant la rive d'un champ.

Le propriétaire, qui exécutait lui-même le déblai, n'a pas voulu le continuer, éprouvant, disait-il, trop de répugnance pour une semblable découverte. Cela est fâcheux, car la

Digitized by Google

disposition du sol peut faire présumer que ce ne serait pas sans succès que l'on prolongerait les fouilles.

Il est à remarquer que ces objets sont pareils à ceux découverts à Allenjoie et à Péseux.

---

3. ANTIQUITÉS DE PÉSEUX.

Au nord et au joignant du village de Péseux, canton de Pont-de-Roide, est un plateau de 250 mètres de largeur sur 450 mètres de longueur, qui domine à une grande hauteur la vallée de la Barbèche, sur laquelle il fait saillie; il est communal et sans culture dans sa plus grande étendue, à cause de son aridité. On y remarque, parallèlement au village, du côté le plus accessible, les vestiges de fossés, ce qui peut faire supposer qu'un camp retranché y avait été établi. Un chemin pour descendre dans la vallée y a été tracé en 1839, sur le versant au levant, et c'est en faisant l'extraction de pierres de rechargement, qu'on a mis à découvert quelques squelettes humains avec des objets d'équipement militaire.

Les habitants du lieu, dans l'espoir de recueillir quelque chose de précieux, poursuivirent les fouilles, et dans peu de jours près de 200 sépultures furent visitées. Les fosses, recouvertes seulement d'une couche de 0 m 50 à 0 m 60 d'épaisseur en terre et pierraille, ne renfermaient qu'un squelette entre quatre ou six pierres brutes, dressées, à l'exception de quelques-unes, qui, cependant, en renfermaient jusqu'à cinq; tous avaient les pieds tournés au levant. C'est seulement auprès d'un petit nombre de ceux qui étaient isolés, qu'on a trouvé et recueilli des coutelas ou lames de sabres courts à un tranchant, des plaques de ceintures de dimensions variées, en fer, dont plusieurs ornées de clous en bronze et d'incrustations en or et en argent, des boucles, des agrafes, des chaînettes, des bracelets, des bagues, des grains d'ambre jaune, de terre cuite et de verre bleu; ces divers objets ont été, en grande partie, envoyés à Besançon, par les soins du maire du lieu.

D'après la nature et la forme de ces objets, on peut présumer qu'ils ont appartenu, comme ceux trouvés à Allenjoie,

Digitized by Google

aux Franks ou Burgondes qui ont pénétré dans les Gaules vers la fin du 3e siècle.

Envoyé par l'administration départementale, pour lui faire un rapport sur cette découverte, dont il lui avait été donné connaissance, j'ai pu constater à cette occasion, que des fouilles nouvelles, mieux dirigées, pourraient procurer encore des résultats précieux pour l'histoire.

Je joins un plan des lieux et les dessins de plusieurs objets trouvés.

Montbéliard, le 20 février 1860.

Digitized by Google

ESSAI SUR LA DÉTERMINATION

DU LIEU OU ARIOVISTE A ÉTÉ DÉFAIT PAR CÉSAR.

Les recherches auxquelles plusieurs antiquaires se sont livrés, dans le but de déterminer le lieu de la défaite d'Arioviste par César, n'ont pas, jusqu'à présent, donné de résultat certain ou du moins exempt de critique; quelques-uns le fixent dans la plaine de Bavans, d'autres sur le territoire de Grange, d'autres encore dans la plaine d'Arcey, d'autres enfin dans la plaine de Cernay; mais il est à remarquer: que la plaine de Bavans est resserrée entre la rivière du Doubs et une montagne; que le territoire de Grange est accidenté et ne renferme que de petites vallées étroites, de sorte que le développement d'armées nombreuses serait impossible dans ces localités; que les plaines d'Arcey et de Cernay, quoique suffisamment vastes, ne recèlent, d'après les renseignements recueillis jusqu'à ce jour, ni sépultures, ni débris ou vestiges qui témoignent d'une grande défaite; qu'ainsi il n'y a pas lieu d'admettre l'une de ces localités pour champ de bataille, mais qu'on doit le chercher ailleurs.

La variante de 50 milles et de 5 milles donnée par les commentateurs de César, comme distance parcourue par les fuyards pour arriver au Rhin, a pu embarrasser, et c'est peut-être pour éviter la difficulté qui en résultait, que l'on a pris pour base des calculs, la différence entre la distance supposée parcourue par César pendant ses six jours de marche à la rencontre d'Arioviste, et la longueur du détour qu'il a dû faire par ce parcours, pour déterminer la distance de Besançon au point de son arrivée.

Cependant, si César indique le nombre de journées de marche, il ne dit pas combien de milles il a faits dans chacune d'elles; il est donc tout-à-fait gratuit de supposer que la distance parcourue a été de 90 ou 110 milles, puisqu'elle pourrait tout aussi bien être de 120 ou 140 milles, et même au-delà; le soldat romain, marchant au pas militaire, étant accoutumé à faire en 5 heures 20 et même 24 milles.

Digitized by Google

D'après cela, si après avoir établi la distance réelle parcourue par les fuyards pour arriver au Rhin, on prenait cette distance comme rayon, on arriverait évidemment, par un examen des localités et quelques recherches, à déterminer avec plus de certitude le lieu du champ de bataille; c'est dans cette pensée que j'ai cru pouvoir faire les calculs suivants, sans oublier cependant qu'ils peuvent aussi soulever des objections plus ou moins sérieuses.

Disant d'abord d'après les Commentaires:

César, ému des nouvelles qu'il avait apprises des projets des Germains campés près du Rhin, et de ceux d'Arioviste, de marcher sur Besançon; vu que déjà même ce chef était en route depuis trois jours, il se dirige à marches forcées de jour et de nuit sur cette ville, s'en empare et y place une garnison, et après quelques jours de séjour dans son voisinage, occupé à amasser du blé et des vivres qu'il reçoit des Séquaniens, des Lindes et des Migons, et après avoir reçu les excuses des chefs des légions et des centurions, qui avaient témoigné de leur répugnance et de leur peur de combattre contre les Germains, et s'être assuré encore auprès de Divitiacus, celui des Gaulois auquel il se fiait le plus, qu'il lui fallait faire un détour de plus de 50 milles (74 kilom.), pour que son armée, en marchant à la rencontre d'Arioviste, ne trouvât qu'un pays découvert, il partit, et au bout de marches continues, ses éclaireurs lui apprirent que l'armée ennemie était à 24 milles (35 kil.) de la sienne.

Arioviste, instruit de l'approche de César, lui envoie des ambassadeurs, pour l'informer qu'il ne voyait plus d'obstacle à l'entrevue qui lui avait été demandée précédemment. Cette entrevue, fixée au 5e jour suivant, eut lieu dans une vaste plaine, sur laquelle s'élevait un tertre assez grand, et qui était à peu près à égale distance des deux camps; mais cela conférence n'ayant point abouti à un arrangement, Arioviste leva son camp et fut se poster au pied d'une montagne à 6 milles (9 kil.) du camp de César; le lendemain il dépassa ce camp avec son armée, et fut se placer à 2 milles (3 kil.) au-delà, dans le dessein d'intercepter les vivres et les convois qui venaient du pays des Séquaniens et des Eduens. Ce jour-là, et pendant cinq jours de suite, César fit sortir ses troupes et les mit en bataille devant son camp, afin qu'Arioviste eût l'occasion de combattre, s'il en avait le désir; mais, pendant tout ce temps, Arioviste retint son armée

Digitized by Google

dans le camp ; seulement, chaque jour, il livrait une escarmouche de cavalerie.

César, voyant qu'Arioviste se renfermait dans son camp, et ne voulant pas être privé plus longtemps de ses convois, choisit une position avantageuse, à 600 pas (900 m) au-delà de celle des Germains, et s'y rendit avec son armée formée sur trois lignes ; le lendemain il y eut un combat partiel, et le second jour eut lieu une grande bataille, dans laquelle les Germains, complètement défaits, tournèrent le dos, et s'enfuirent sans s'arrêter jusqu'au Rhin, éloigné d'environ 50 milles, ou 5 milles, (74 kil. ou 7 kil. 4). Quelques hommes, se fiant à leur vigueur, tentèrent de le passer à la nage, ou durent leur salut à des bateaux qu'ils rencontrèrent ; de ce nombre fut Arioviste ; la cavalerie romaine atteignit le reste et l'extermina.

Ainsi Arioviste, après trois jours de marche sur Besançon, se trouve à 24 milles (35 kil.) de César, qui arrivait de cette ville ; et, dans cette situation des deux armées, une conférence a lieu au milieu de la distance qui les séparait ; cette conférence ayant été sans succès, Arioviste va d'abord se placer à 6 milles (9 kil.) du camp de César, puis à 2 milles (3 kil.) au-delà ; César, de son côté, rétrograde pour s'établir à 600 pas (900 m) au-delà des Germains ; et c'est dans cette position des deux armées que la bataille a eu lieu.

Alors Arioviste, d'abord à 24 milles de César, s'en rapproche de 18 milles, puis le dépasse de 2 milles, ce qui fait un parcours de 26 milles ; et comme avant ces déplacements il était déjà à 3 journées de marche sur Besançon, il s'en suit évidemment que sa défaite a eu lieu non pas à 5 milles du Rhin, mais bien à environ 50 milles, puisque pendant les trois journées il n'aurait eu à faire qu'environ 24 milles pour atteindre ce chiffre.

Il résulte de ce calcul : que si, avec un rayon de 50 milles appuyé au Rhin en aval de Bâle, lieu probable de l'arrivée des fuyards, on décrit un arc de cercle allant du Doubs aux Vosges, on doit passer sur le champ de bataille, ou très-près de cet endroit ; et pour le déterminer exactement, il ne resterait plus à faire qu'une exploration des localités et des recherches dans le sol ; et dans le cas où le tertre, à cause de son étendue, aurait été garanti d'une destruction, ce serait à 14 milles (20 kil.) en dedans de l'arc décrit qu'il devrait se trouver.

Digitized by Google

Je soumets ces calculs à la Société, qui jugera si, comme je l'ai supposé, ils sont de nature à conduire à un résultat plus certain que ceux faits jusqu'à ce jour, ou si au contraire ils laissent encore la question dans le même état d'incertitude ou de doute.

Montbéliard, le 3 mai 1860.

F. Morel-Macler.

Digitized by Google

NOTE

SUR LES CACHETS D'OCULISTES ROMAINS,

A L'OCCASION D'UN DE CES MONUMENTS TROUVÉ A MANDEURE EN JANVIER 1860.

PAR M. WETZEL, ARCHITECTE.

J'ai l'honneur de présenter à la Société une pierre sigillaire récemment trouvée à Mandeure, lieu dit en Muraillebourg, de la catégorie de celles qui sont connues sous le nom de Cachets d'oculistes romains. (1) Ce genre de monuments est un de ceux qui ont le plus exercé la sagacité des antiquaires, et aujourd'hui, environ 60 cachets semblables ont été décrits, interprêtés, commentés. Tous présentent, à peu près, les mêmes caractères extérieurs; ils consistent, comme celui qui fait l'objet de cette communication, en une tablette de stéatite de forme carrée, de 40 à 80 millimètres de côté sur 10 à 20 d'épaisseur, portant sur chaque tranche une inscription le plus souvent formée de deux lignes et dont les lettres sont gravées en creux, de droite à gauche, comme celles des cachets : quelques-uns n'ont d'inscription que sur une, deux ou trois tranches; chaque inscription commence par un nom au génitif, celui de l'oculiste propriétaire du cachet, suivi du nom d'un collyre au nominatif, et du nom de la maladie précédé de la préposition *ad;* quand le collyre doit être mélangé ou préparé avec une autre substance, celle-ci est désignée à la suite, avec la préposition *ex*, à moins qu'elle ne soit désignée sous la forme adjective.

Cette description générale s'applique de tous points au cachet qui nous occupe et qui est le second trouvé à Mandeure; le premier (2) découvert en 1606, décrit dans une lettre de Jean Bauhin, qui a bien cru y reconnaître des termes médicaux, mais rien de plus, et qui dit s'être inutilement

(1) Ce cachet fait partie du Musée de la Société d'Emulation.
(2) Au Musée SCHOEPFLIN à Strasbourg.

Digitized by Google

adressé aux savants de Bâle dont les uns y ont vu une amulette, les autres un moyen de correspondance entre un nommé Sulpitius et sa maîtresse, a été publié et interprêté dans le recueil d'antiquités de Caylus, la plupart des traités spéciaux, la notice sur J. Bauhin de M. Ch. Duvernoy, les documents inédits sur la Franche-Comté et enfin les antiquités de Mandeure de notre collègue M. Morel-Macler.

Le cachet que je vous présente est d'une bonne conservation, la brisure qui affecte un de ses angles n'ayant emporté que des lettres dont la restitution est facile et certaine; les inscriptions sont remarquablement bien gravées et la lettre est d'une belle époque. M. Duchâlais, qui pense que tous les cachets connus d'oculistes sont de l'époque antonine, ne serait pas contredit par celui-ci.

Les quatre inscriptions, dont la lecture n'est pas douteuse, sont les suivantes : leur interprétation semble aussi pouvoir se faire avec sûreté. Voici celle que je propose :

PREMIÈRE TRANCHE. (1)

C. C. LIMMVNIS DIAPSORicum OPOBalsamatum AD CLARITATem.

C. C. Limmunis est le nom de l'oculiste propriétaire du cachet.

Diapsoricum est un nom de collyre que l'on rencontre fréquemment sur les cachets. Celse en indique la composition : il y entrait des astringents métalliques, probablement des oxides de cuivre ou de zinc. Ce collyre était employé pour guérir un mal d'yeux accompagné de demangeaisons des paupières. (Dr Sichel (2).

Opobalsamatum indique que le diapsoricum devait s'employer préparé ou mélangé avec le *balsamum*, que M. Mongès

(1) Le fac-simile des quatre tranches du cachet a été obtenu au moyen de clichés pris sur la pierre elle-même.

(2) Cinq cachets inédits de médecins oculistes romains, publiés et expliqués par le docteur Sichel. Gazette médicale de Paris 1845.

Digitized by Google

(1) a démontré être le baume de la Mecque des pharmaciens d'aujourd'hui.

Ad Claritatem signifie que le médicament ainsi préparé était employé dans le but d'éclaircir la vue.

Il est à remarquer qu'après les lettres DIAP qui terminent la première ligne de l'inscription, se trouve, gravée également en creux, une petite branche; le même détail a été signalé déjà sur d'autres cachets.

2e TRANCHE.

C. C. LIMMVNIS COENon AD ASPRitudines ET CLARITATES.

C. C. Limmunis.

L'expression *cænon* se trouve déjà sur le premier cachet trouvé à Mandeure; son sens littéral est boue; on n'en connaît pas la composition. M. Mongès pense que ce nom s'employait pour désigner les collyres communs.

Ad Aspritudines et claritates, contre la rugosité ou les boutons des paupières, et pour éclaircir la vue.

3e TRANCHE.

C. C. LIMMVNIS PENICIllum LEne AD IMPETum LIPPITudinis EX OVO.

Penicillum lene, pinceau doux; l'expression *lene penicillum* se trouve, sans abréviation, sur le cachet de Corbec, décrit par M. Eloy Johanneau, elle se trouve encore, mais abrégée comme elle l'est ici, sur plusieurs autres cachets. Selon M. Grivaud de la Vincelle (2), le penicillum était un petit

(1) Mémoire sur deux inscriptions latines et sur l'opobalsamum, qui est notre baume de la Mecque, par A. Mongès. 3e vol. des Mémoires de l'Institut, section littérature et beaux-arts. ch. IX.

(2) Recueil des monuments historiques de l'ancienne Gaule.

Digitized by Google

pinceau employé pour déterger l'humeur visqueuse qui s'attache aux cils ; selon M. Eloy Johanneau, c'est une éponge douce et fine qui servait à appliquer les collyres sur les parties malades de l'œil ; selon M. Sichel, c'est un moelleux pinceau de charpie ou plumasseau employé pour essuyer les yeux et même pour y introduire des collyres liquides.

Ad impetum lippitudinis, contre l'invasion subite de l'ophtalmie ou de la chassie, si l'on admet ce sens restreint, ou simplement, suivant Tochon d'Annecy, (1) contre l'inflammation subite ;

Ex ovo employé avec de l'œuf.

4e TRANCHE.

C. C. LIMMVNIS DIASMyrNES POST IMPetum LIPPitudinis EX OVO.

Diasmyrnes, collyre très-répandu, dit M. Sichel (2), ayant la myrrhe pour base.

Post impetum lippitudinis, après l'invasion de l'ophtalmie, ou après que la force de l'inflammation a cessé, suivant l'interprétation de Tochon d'Annecy, pour une des pierres de Naïs, sur laquelle le même médicament est indiqué pour le même emploi : DIASMYRNE POS. IMPET. LIPPIT.

Ex ovo employé avec de l'œuf.

L'oculiste ou le pharmacien d'Epamanduodurum, C. C. Limmunis, confrère et peut-être concurrent de C. Sulpitius Hypnus déjà connu, employait donc le cachet que voici à estampiller quatre produits de son officine destinés aux maux d'yeux : l'un, appelé *diapsoricum*, était employé pour éclaircir la vue ; un autre, le *cœnon*, dans le même but et encore contre la rugosité des paupières ; un 3e, en forme de petit pinceau, servait à frotter d'œuf l'œil malade ou menacé, moyen préservatif contre l'invasion de l'ophtalmie appelée lippitudo, et le 4e enfin, médicament à base de myrrhe

(1) Dissertation sur l'inscription grecque IACONOC AYKION, et sur les pierres antiques qui servaient de cachets aux médecins oculistes. par Tochon d'Annecy. Paris 1816.

(2) Loc. cit.

Digitized by Google

appelé *diasmyrnes* et préparé aussi avec de l'œuf, était employé après l'invasion de la même maladie.

Je pourrais clore ici cette note ; mais, en raison de l'attention qui s'attache partout aux découvertes du genre de celle qui nous occupe, j'ai pensé qu'il ne serait peut-être pas sans intérêt d'entrer dans quelques détails sur l'histoire de ces découvertes et d'examiner les quelques questions archéologiques qui s'y rattachent.

C'est au 17e siècle seulement, et longtemps déjà après la découverte du premier cachet de Mandeure, qui semble être le plus ancien connu, que Smétius, dans ses *Antiquitates Neomagences* (1), publia, le premier, les inscriptions de deux pierres sigillaires, dont une se trouve encore au Musée de Leyde ; Spon, dans ses *Miscellanæ eruditæ antiqnititates*, et Maffei, dans son *Museum Veronense*, mentionnèrent chacun une pierre semblable, mais sans réussir, plus que Bauhin, dans leur interprétation. Caylus, le premier, dans son *Recueil d'antiquités* où il en donne onze, parvint à déterminer le genre d'utilité de ces objets. La voie une fois tracée, un assez grand nombre d'antiquaires s'occupèrent du même sujet. Je citerai Muratori, Walch (2), Saxe (3), Schœpflin, Gough (4), M. de St. Mesmin (5), M. Eloi Johanneau, Grivaud de la Vincelle, Mongès, Dulaure (6), M. A. W. Zumpt (7), M. Dufour (8) et surtout Tochon d'Annecy, MM. Duchâlais (9), Sichel et Quicherat.

Le travail de M. Duchâlais est le plus important de tous, c'est, dit M. Quicherat, excellent juge en archéologie, un véritable traité sur la matière ; le mémoire de M. Sichel, oculiste distingué autant qu'antiquaire érudit, fait surtout autorité en ce qui concerne la détermination des médicaments inscrits sur les cachets.

Le nombre des cachets connus et décrits s'élevait, en

(1) Noviomagi 1678.
(2) Sigillum medici ocularii romani nuper in agro Senensi repertum etc 1768.
(3) Veteris medici ocularii gemma sphragide etc. 1774. Mémoire adressé à Van Wyn.
(4) Archeologia T. IX. 1789.
(5) Mémoires de la Commission d'antiquités de la Côte d'Or, Tome 1er.
(6) Mémoires à l'académie celtique, T. 4.
(7) Gazette archéologique de Berlin. Février—Mars 1852.
(8) Notice sur un cachet d'oculiste romain, par Ch. Dufour, administrateur du Musée d'antiquités d'Amiens. Broch. in-8°, Amiens 1847.
(9) Observations sur les cachets des médecins oculistes anciens. Mémoires de la Société des antiquaires de France, T. 18, 8e de la nouvelle série. Paris 1846.

Digitized by Google

1845, à l'époque de la publication du Mémoire du Dr Sichel, à 47 pour la France et 56 pour le monde entier. En 1853, M. l'abbé Crosnier signala, dans le Bulletin de la Société Nivernaise (1), un cachet trouvé à Alluy qui prit les Nos 48 et 57; un autre trouvé à Néris (2) en 1856, prit les Nos 49 et 58, et, comme il semble positif qu'on n'en a point signalé depuis, celui que j'ai l'honneur de vous présenter, qui porte le N° 2 pour Mandeure, portera, pour la France, le N° 50. J'ignore s'il aura, en général, le N° 59 ou un numéro supérieur, mais il est à remarquer que ce genre de monuments a été trouvé presque exclusivement dans les Gaules; M. Zumpt dit que sur les 54 cachets connus de lui, 45 ont été trouvés dans les Gaules et même plutôt du côté de la Germanie et du Nord qu'autre part, 1 auprès d'Iéna, 5 en Angleterre; il n'en existe que 3 en Italie, à Gênes, à Vérone et à Sienne et même, les deux premiers ont pu y être apportés d'ailleurs. A Pompéi, on n'en a pas trouvé un seul.

Les conclusions du mémoire de M. Duchâlais ont été généralement acceptées par les antiquaires; je me permettrai cependant d'en attaquer quelques-unes.

Ainsi, M. Duchâlais cherche à démontrer que le nom qui commence toujours les inscriptions, est celui du médecin inventeur du collyre inscrit à la suite, et non pas, comme on l'avait généralement pensé jusqu'à lui, celui de l'oculiste ou du pharmacien qui le vendait. Cette conclusion a été acceptée par le Dr Sichel et par tous les antiquaires qui se sont occupés de la matière, à l'exception de M. C. Dufour d'Amiens.

Cette unanimité ne m'empêche pas de regarder cette opinion comme inexacte et je n'ai pas hésité, tout à l'heure, malgré l'autorité de M. Duchâlais, à attribuer à un oculiste d'Epamanduodurum le cachet qui me sert en ce moment de prétexte pour vous ennuyer. Cette question ayant son importance, je m'y arrêterai un instant et, pour l'examiner pièces en mains, je vais d'abord faire un dépouillement des inscriptions de 51 cachets, les seuls dont j'ai pu me procurer des copies exactes.

Sur ces 51 cachets, 27 portent 4 inscriptions, 4 en portent 3, 14 — 2 et 6 — 1 seule. 20 des cachets à 4

(1) T. I
(2) Bulletin de la Société d'Emulation de l'Allier. T. VI.

Digitized by Google

inscriptions portent le même nom sur toutes leurs tranches, 2 ne portent point de nom, 2 ont le même nom sur 2 tranches et point de nom sur les 2 autres ; 2 n'ont de nom que sur une tranche et 1 seul porte deux noms. — Des 4 cachets à 3 inscriptions, 2 ont le même nom sur toutes leurs faces, 1 porte 2 noms, et, dans le 4e, le nom ne s'est conservé que sur une tranche. — Des 14 cachets à 2 inscriptions, 11 ont le même nom sur les deux tranches, 1 ne porte pas de nom, 1 en porte deux différents, et 1 est brisé de manière à ne présenter que le commencement de l'une et la fin de l'autre de ses inscriptions, et ne peut fournir aucun renseignement certain. — Les 6 cachets à une seule inscription portent tous un nom. En resumé, sur les 51 pierres, 45 ont un nom et 3 en ont deux. Les noms sont au nombre de 48, dont 1 est répété deux fois et un autre trois fois.

Ceci posé, voici les raisons fournies par M. Duchâlais à l'appui de sa thèse acceptée, comme je le répète, par tous les archéologues sauf un ; j'exposerai ensuite celles que je crois avoir de la combattre.

M. Duchâlais réfute, d'après les monuments eux-mêmes, l'opinion que le nom. propre gravé sur le cachet est celui du débitant. « Sur la pierre de Gênes, on lit le nom de » C. CAP. SABINIANVS, et sur la première de Besançon, » celui de C STAT SABINIANVS ; sur celle d'Iéna paraît » un PHRONIMVS et l'on voit à Corbec un T. L. FRONIMVS. » Il serait singulier que le même Sabinianus ait débité des » médicaments à Besançon et à Gênes ; de même pour » Phronimus, à moins que les deux Sabinianus et les deux » Phronimus soient des personnages différents, ce qui n'est » guère admissible. Il est vrai que les deux Sabinianus sont » précédés, sur les deux pierres, d'initiales différentes, C. » CAP. sur celle de Gênes et C. STAT sur celle de Besançon, » mais il n'est pas probable que ce soient deux hommes » distincts avec le même agnomen et le même cognomen ; » il est plus simple de croire qu'une des deux pierres aura » été mal déchiffrée, celle de Besançon qui ne porte qu'une » seule inscription ; il faut voir dans les deux cachets C. CAP. » SABINIANVS. — Il est de toute évidence, (c'est toujours » M. Duchâlais qui parle), que PHRONIMNS et T. LOLLIVS » FRONIMVS sont un seul et même homme ; le F se substitue facilement au PH dans les inscriptions... Il y a plus,

Digitized by Google

» le cachet de Mandeure nous montre un oculiste nommé » sur une tranche C. SVLP. HYPNVS et sur trois autres, » HYPNVS simplement. Il fallait donc que les hommes dont » les noms se tronvent en tête de ces inscriptions, ne fus- » sent ni d'obscurs médecins ni d'obscurs pharmaciens, » puisqu'il suffisait de les faire reconnaître, sans préciser » exactement qui ils étaient... » M. Duchâlais parle ensuite de cachets d'après lesquels on a prétendu, sans fondement, que certains oculistes avaient succédé à d'autres et avaient continué à débiter, sous le nom de leurs prédécesseurs, les médicaments composés par ceux-ci; et, ayant hérité de leur matériel et de leurs cachets, ils y avaient fait graver leur nom à la suite des autres et celui des remèdes inventés par eux; opinion, dit-il, qui n'offre guère de vraisemblance... « Dans l'antiquité, et cela se fait encore » aujourd'hui, on donnait quelquefois à un remède le nom » de celui qui l'avait inventé. Cet usage est attesté par tous » les écrivains qui ont traité de matière médicale. Galien, » par exemple, indique les médicaments suivants : *Chari-* » *tonis antidotus ad phalangiorum morsus : Flaviani cata-* » *potium ad phtisim* et sans nul doute, les anciens avaient » leur antidote de Chariton, leur catapotium de Flavien, » comme nous avons notre pâte de Regnault, notre vin de » Seguin, etc. Et chacun pouvait préparer ces remèdes sui- » vant la formule des inventeurs, car la propriété d'un » remède n'était pas, comme aujourd'hui, réservée au pre- » mier auteur de la découverte. Le cachet de Cessi nous » fournira un nouvel argument, puisqu'on y lit C. CL. » PRIMI TERENTIANV. Ce que nous expliquons par remède » de Térence, perfectionné par C. Claude Primus.

» Il y a plus, c'est qu'il eut été fort difficile aux pharma- » ciens et aux oculistes romains, de préciser d'une manière » à la fois plus brève et plus claire, les remèdes qu'ils » employaient, car, sous le même nom on comprenait » souvent toute une classe de médicaments ayant la même » base sans doute, mais préparés d'une façon différente, » puisqu'on les employait dans des cas divers. Ainsi Galien » décrit trois sortes d'authomeron et ne dit point que, dans » leur composition, on se servît de blancs d'œufs, ce qui » est pour un certain authomeron. On évitait par là d'énu- » mérer les propriétes du médicament et on se contentait » de mettre son nom seul ou avec ses qualités. Disons-le

Digitized by Google

» sans crainte, les noms qui se lisent sur les cachets des » oculistes sont des noms de médecins célèbres; ces cachets » ne leur appartenaient point et servaient seulement à indi- » quer qu'un remède était composé suivant leur formule. La » plupart de ces oculistes sont inconnus à la science, car il » est probable que leurs écrits ont été perdus et sont seu- » lement cités. Ainsi, en admettant qu'aucun des noms placés » sur les pierres sigillaires ne fut cité par les auteurs, ce » ne serait pas encore une preuve que notre système serait » fautif; heureusement des noms cités par Galien se trouvent » marqués sur des pierres : sur la pierre de Dijon on voit » paraître un M. IVL. CHARITON; sur la première pierre » de Paris un DECMVS FLAVIANVS, etc., et il serait » singulier que quelques-uns des oculistes des cachets ne » soient pas les mêmes que les médecins cités. Sur le plat » de la pierre de Famars, on remarque les lettres TI tout » près d'une des légendes, qui doivent être, non le nom d'un » médicament, mais bien un nom propre qui n'est pas celui » du possesseur du cachet.

En vérité, ces arguments ne sont guère de nature à décider un point d'archéologie contre la vraisemblance, car la vraisemblance est incontestablement en faveur de l'opinion qui veut que le marchand ait mis son nom sur sa marchandise, comme cela se pratique encore de nos jours où nous voyons toutes les boîtes et toutes les fioles de nos pharmaciens porter leur nom et non pas celui des médecins qui ont signé l'ordonnance, ou composé la formule; et puis, qu'est-ce que ces médecins célèbres dont la célébrité ne s'étendait juste qu'à une officine, dont les formules n'étaient acceptées que par un préparateur, puisque nous en trouvons juste autant que de cachets? Les arguments de M. Duchâlais semblent non seulement insuffisants pour prouver sa thèse, mais il en est qui prouvent victorieusement la thèse contraire. Je ne trouve pas, à la vérité, d'explication plausible de la présence de deux noms propres sur le même cachet; il serait nécessaire, pour apprécier ce fait, d'être à même d'examiner l'objet lui-même et de voir si toutes les inscriptions sont bien de la même main et du même temps, et si réellement deux noms ne s'appliquent pas à deux propriétaires successsifs.

L'argument qui repose sur la similitude de deux noms, l'un à Besançon, l'autre à Gênes, et de deux autres, l'un à Iéna et l'autre à Corbec, ne peut se formuler qu'à la condition

Digitized by Google

de changer l'orthographe du cognomen ou les initiales du prénom, ou bien encore de supposer des noms mal lus par les éditeurs des cachets, tandis qu'il n'y a rien qui choque la raison dans la supposition de deux oculistes du nom de Sabinianus et de deux autres du nom de Phronimus. D'ailleurs, si M. Duchâlais veut tirer un argument de la présence du même nom sur deux cachets, il existe de ce fait deux exemples bien autrement précis que ceux qu'il relève, qu'il n'a pas remarqués ou n'a pas voulu signaler, parce qu'ils prouvent, sans replique, la fausseté de sa thèse. Sur les 51 cachets que j'ai pu comparer des 59 qui sont connus, il n'y a que deux noms répétés identiquement, l'un deux fois, l'autre trois fois; le nom de MARCVS VLPIVS HERACLES sur les huit tranches des deux cachets trouvés à Nimègue, et avec des noms de collyres tous différents les uns des autres, et le nom de Q. IVN. TAVRVS sur les six tranches des trois cachets trouvés à Naïs, aussi avec des noms de collyres différents. Pourquoi ces répétitions exactes n'arrivent-elles que sur des cachets de même provenance, si ce sont des noms de médecins, d'inventeurs? tandis que cette répétition est très-simple si l'on admet, ce qui est la vérité évidente, que les deux cachets de Nimègue portent le même nom parce que ce nom est celui du même oculiste à qui ils appartenaient l'un et l'autre, et que les trois cachets de Naïs portent un même nom pour une raison absolument semblable.

Il semble peu important et peu décisif pour la question, de constater la ressemblance de certains noms gravés sur les cachets avec des noms de médecins cités par les auteurs, et M. Zumpt de Berlin, qui admet cependant la conclusion de M. Duchâlais, dit que celui-ci veut que 7 noms rentrent dans cette catégorie, savoir: Chariton, Flavianus, Alexander, Dionysiodorus, Philumenus, Paulinus, Heliodorus, et ajoute: « Nous ne voulons pas le contredire, mais certai-
» nement il faudra encore quelques recherches pour prouver
» l'identité de ces noms cités par les auteurs, avec les
» noms qui se retrouvent sur les cachets. »

Quand à l'argument tiré de la pierre de Famars, je n'y répondrai pas parce que je n'en ai pas saisi la portée, sans doute en raison de l'insuffisance de l'extrait que j'ai eu entre mains, du mémoire de M. Duchâlais.

L'examen sérieux et attentif des monuments et leur comparaison repoussent donc absolument la thèse de M. Duchâ-

Digitized by Google

lais. Si les noms gravés étaient des noms de médecins célèbres, inventeurs des collyres, ces noms seraient en petit nombre; il y en a au contraire autant que de cachets; — le même nom se retrouverait sur plusieurs cachets rencontrés sur des points quelconques, tandis qu'au contraire, les répétitions, en petit nombre, ne se rencontrent qu'entre cachets de même provenance et ayant évidemment appartenu à la même personne; — différents noms devraient se trouver souvent réunis sur le même cachet, car, pourquoi un oculiste se serait-il borné à employer ou à préparer les collyres inventés par un seul médecin? et, au contraire, ce cas est très-rare et, pour l'un des trois seuls cachets où il se rencontre, la pierre de Cessy, M. Duchâlais constate lui-même que, dans l'inscription au nom de Libucus, différente des trois autres, les lettres sont enchevêtrées les unes dans les autres, ce qui n'existe pas pour les trois inscriptions au nom de Primus, et ce qui ferait supposer que cette quatrième inscription est postérieure aux trois autres et due à une cause spéciale.

Si les noms gravés sont, au contraire, ceux des préparateurs et des marchands de collyres, le même cachet devra porter un seul et même nom sur toutes ses faces, à moins qu'il n'en porte aucun; cela arrive presque sans exception; soit 48 fois sur 51; — le même nom ne devra vraisemblablement se trouver sur deux ou plusieurs cachets qu'autant que ces cachets proviendront d'un même lieu et auront appartenu à la même personne; nous venons de voir que le fait confirme absolument cette hypothèse.

Je crois que, quelquefois, exceptionnellement, un collyre peut porter le nom de son inventeur; j'en citerai deux exemples: La pierre de Cessy porte une inscription ainsi conçue: C. CL. PRIMI TERENTIANV. que M. Duchâlais interprète par: remède de Terentianus perfectionné par C. Cl. Primus, et que je traduirais par: remède de Terentianus préparé (ou vendu) par C. CL. Primus, comme je dirais pâte de Regnault de M. Fallot, pour dire pâte inventée par Regnault et fabriquée par M. Fallot; — la pierre de Gotha porte cette inscription: T. CL. APOLLINARIS... CARMEN QVINTILIANI, etc. dans laquelle il me semble trouver un médicament nommé Carmen (1) Quintiliani, du nom de son

(1) Carmen, charme, sortilége.

Digitized by Google

auteur, vendu par T. CL. Apollinaris ; ce Quintilianus, qui était peut-être un sorcier, pouvait aussi ne pas être un médecin mais un autre préparateur, peut-être celui à qui appartenait le cachet trouvé à St-Marcoulf en Normandie. C'est sous l'une de ces formes que je crois que le nom des médecins inventeurs peut se trouver consigné sur les cachets des préparateurs.

J'ai insisté peut-être trop longuement sur cette première question, parce qu'il m'a semblé que la théorie de M. Duchâlais avait été acceptée trop à la légère et qu'en fait d'archéologie, comme en toute autre chose du reste, une théorie fausse ne peut conduire qu'à l'erreur. Je passerai plus rapidement en revue les autres questions qui se rattachent à mon sujet.

Tochon d'Annecy pense que les cachets à noms de collyres appartenaient généralement aux médecins oculistes qui accompagnaient les armées romaines, et appuie cette conjecture sur ce que, sur l'une des pierres trouvées à Nimègue, figure un collyre nommé STRATIOTICVM que Marcellus Empiricus désigne comme propre à guérir *caligines et cicatrices ex itinere et pulvere collectas*. En vérité il faut avoir le goût de la généralisation poussé à un bien haut degré pour faire un raisonnement comme celui-ci : la pharmacie romaine possédait un remède spécialement appliquable à une ophtalmie provenant de la fatigue des voyages et de la poussière ; les soldats romains voyageaient et étaient exposés à ce genre d'affection ; donc... ils avaient seuls mal aux yeux et les médecins militaires seuls traitaient les ophtalmies.

On s'est demandé à quelle époque remontent les cachets. M. Rever croit que celui de Bayeux a été gravé à la fin du IIe ou au IIIe siècle : M. Duchâlais affirme, après l'examen attentif de plusieurs de ces monuments, qu'ils ont du être gravés au temps des Antonins. Je n'émettrai aucune opinion à cet égard : il faudrait, pour oser se prononcer sur cette question importante, être à même de comparer un grand nombre ou même la totalité des cachets connus.

Enfin, plusieurs antiquaires ont agité la question de savoir comment ces cachets étaient employés, et sur quelle matière ils servaient à faire des empreintes. Caylus et M. Dufour pensent que l'empreinte était faite directement sur le médicament à l'état pâteux ; Tochon, que les cachets étaient remis aux potiers chargés de confectionner les vases destinés

Digitized by Google

à contenir les collyres et imprimés, par ceux-ci, sur la terre encore molle des vases sortant du tour; M. Duchâlais incline à penser que c'est plutôt sur le couvercle plat des vases que sur leur panse arrondie, que l'empreinte devait être faite. Cette question, qui n'est, au reste, que d'un intérêt très-secondaire, ne semble pas de nature à être résolue par le simple raisonnement en l'absence de monuments positifs, et ceux-ci n'existent point, car l'inscription en caractères grecs citée par Tochon et qui ne renferme que les deux mots IACONOC AYKION ne semble point provenir d'un cachet de la forme de ceux qui nous occupent et celle qui est imprimée en relief sur le rebord d'un vase trouvé à St-Remi, en Provence, et citée par Caylus est défectueuse, quoique paraissant incontestablement provenir de la pierre d'Avignon. Si ces cachets étaient de simples estampilles destinées aux potiers, il semble qu'ils devraient le plus souvent, être gravés en relief, pour produire leur empreinte en creux, cette méthode étant plus généralement employé par les potiers pour l'impression de leurs noms ; ils seraient sans doute aussi gravés sur des surfaces plus en rapport avec les formes courbes des vases. Il serait en outre fort étonnant que, dans l'énorme quantité de vases et de fragments qui sont journellement retrouvés dans le sol antique, on n'eut rencontré jusqu'ici qu'une seule de ces empreintes. Il paraît donc prudent, jusqu'à plus ample informé, de s'en tenir à reconnaître, d'une manière générale, que les cachets d'oculistes servaient à marquer, soit les vases eux-mêmes qui contenaient les collyres, soit la cire qui servait à sceller les vases, les boîtes, le linge ou le papyrus qui les renfermaient. D'ailleurs les collyres liquides, ceux à l'état d'onguent, le *penicillum lene* du cachet qui nous occupe ne pouvaient, évidemment, ni être conservés à l'officine, les uns et les autres, dans les mêmes vases, ni être livrés aux malades dans le même état, et, conséquemment les cachets devaient avoir des emplois variés.

Digitized by Google

Professeur E. Bettey.

OBSERVATIONS MÉTÉORIQUES FAITES A MONTBÉLIARD, *(Doubs)*.

Altitude du lieu d'Observation 322 ᵐ 10. — Hauteur relative au Sol 5 ᵐ 10. — Exposition N. N. E.

MOIS DE 1858.	BAROMÈTRE MÉTRIQUE A 0.				THERMOMÈTRE CENTIGRADE.			
	PLUS GRANDE ÉLÉVATION.	DATES.	MOINDRE ÉLÉVATION.	DATES.	PLUS GRANDE CHALEUR.	DATES.	MOINDRE CHALEUR.	DATES.
JANVIER	746	17	735	5	+ 5	31	— 15	30
FÉVRIER	737	12	722	28	+ 7	7	— 11	23
MARS	745	22	711	6	+ 16	24	— 5	7
AVRIL	739	15	722	1	+ 23	24	+ 1	15
MAI	744	26	721	5	+ 25	31	+ 1	27
JUIN	740	1	731	8	+ 34	14	+ 5	26
JUILLET	739	18	727	7	+ 33	19	+ 6	1
AOUT	740	7	730	28	+ 33	18	+ 5	1
SEPTEMBRE	745	23	732	6	+ 26	13	+ 8	1
OCTOBRE	742	15	726	19	+ 20	4	— 2	31
NOVEMBRE	740	9	716	27	+ 11	18	— 10	12
DÉCEMBRE	739	3	723	27	+ 9	22	— 7	18

Digitized by Google

MOIS DE 1858.	ÉTAT DU CIEL A 12 HEURES. Nombre de Jours de								QUANTITÉ D'EAU tombée en millimètre.	VENTS DOMINANTS A 12 HEURES Nombre de Jours de							
	BEAU.	NUAGEUX.	COUVERT.	PLUIE.	NEIGE.	BROUILLARDS	GRÊLE.	TONNERRE.		OUEST.	SUD-OUEST.	SUD.	NORD.	NORD-EST.	NORD-OUEST.	EST.	SUD-EST.
JANVIER	11	4	16		4						5			26			
FÉVRIER	7	7	14	4	4				13,00		8			20			
MARS	11	9	11	5	9				45,00		13			17	1		
AVRIL	5	19	6	13			1	5	121,25		12			13	5		
MAI	5	13	13	15			2	1	59,75		18			13			
JUIN	10	16	4	7				4	33,00		14			16			
JUILLET	6	13	12	11				2	64,75		20			11			
AOUT	9	13	9	10			1	7	169,75		11			20			
SEPTEMBRE	11	14	5	9		4	1		32,75		12			18			
OCTOBRE	7	11	13	7				1	51,50		8			22	1		
NOVEMBRE	4	9	17	11	4				102,75		7			23			
DÉCEMBRE	2	5	26	8	4				117,50		14			17			

Les Observations de l'Etat du Ciel et des Vents dominants se font à 12 heures.

Débordements de l'Allan, 20 Novembre, 27 et 28 Décembre.

Digitized by Google

OBSERVATIONS MÉTÉORIQUES FAITES A MONTBÉLIAD, *(Doubs)*.

Altitude du lieu d'Observation 322 ᵐ 10. — Hauteur relative au Sol 5 ᵐ 10. — Exposition N. N. E.

MOIS DE 1859.	BAROMÈTRE MÉTRIQUE A 0.				THERMOMÈTRE CENTIGRADE.			
	PLUS GRANDE ÉLÉVATION.	DATES.	MOINDRE ÉLÉVATION.	DATES.	PLUS GRANDE CHALEUR.	DATES.	MOINDRE CHALEUR.	DATES.
JANVIER	750	9	731	23	+ 10	30	— 10	10
FÉVRIER	744	24	721	7	+ 10	13	— 6	5
MARS	743	9	720	30	+ 18	14	— 4	1
AVRIL	741	3	720	11	+ 25	7	— 4	18
MAI	735	8	721	4	+ 25	27	+ 6	15
JUIN	739	22	725	2	+ 32	28	+ 8	18
JUILLET	742	5	731	23	+ 34	7	+ 15	27
AOUT	739	6	731	10	+ 35	9	+ 9	19
SEPTEMBRE	742	11	722	16	+ 27	25	+ 5	12
OCTOBRE	742	2	725	22	+ 25	6	— 2	25
NOVEMBRE	747	11	721	1	+ 15	7	— 7	15
DÉCEMBRE	744	9	715	26	+ 8	25	— 24	21

Digitized by Google

MOIS DE 1859.	ÉTAT DU CIEL A 12 HEURES. Nombre de Jours de								QUANTITÉ D'EAU tombée en millimètre.	VENTS DOMINANTS A 12 HEURES Nombre de Jours de						
	BEAU.	NUAGEUX.	COUVERT.	PLUIE.	NEIGE.	BROUILLARDS.	GRÊLE.	TONNERRE.		OUEST.	SUD-OUEST.	SUD.	NORD.	NORD-EST.	NORD-OUEST.	EST.	SUD-EST.
JANVIER	9	4	18	5	5				28,75		15			15		1	
FÉVRIER	4	9	15	8	1				54,00		14			12	2		
MARS	7	10	14	10	1				34,75		20			11			
AVRIL	6	10	14	18	1		5	4	115,25	1	20	1		8			
MAI	3	12	6	14				2	131,10		15			16			
JUIN	2	16	12	17			1	3	111,75		23			7			
JUILLET	19	11	1	6				3	71,00		11			20			
AOUT	12	17	2	10				3	42,75		18			13			
SEPTEMBRE	3	15	10	12					79,75		20			10			
OCTOBRE	10	11	10	15	1				182,75		14			16	1		
NOVEMBRE	3	10	15	8	2	2			84,00		15			15			
DÉCEMBRE	2	10	19	8	7				71,25		12			18			1

Les Observations de l'état du Ciel et des Vents dominants se font à 12 heures.

Débordements de l'Allan, les 5 et 6 Avril et le 1er Décembre.

Digitized by Google

Digitized by Google

Objets en bronze.

Pescux 1839.

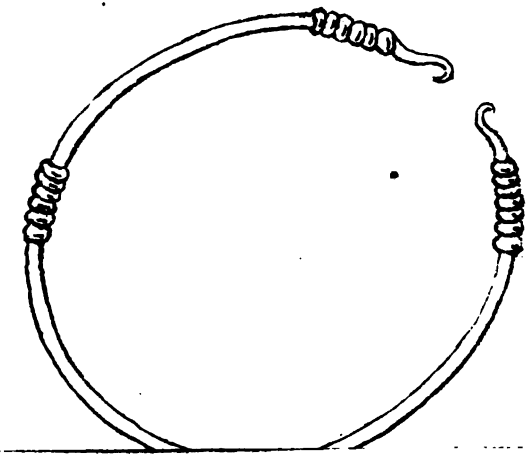

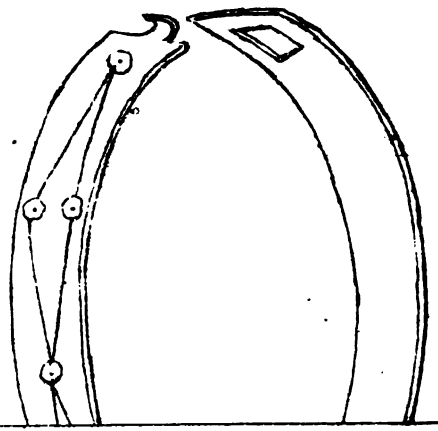

Digitized by Google

Digitized by Google

allenjoie. 1845.

à deux tranchans.

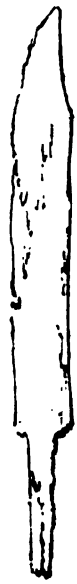

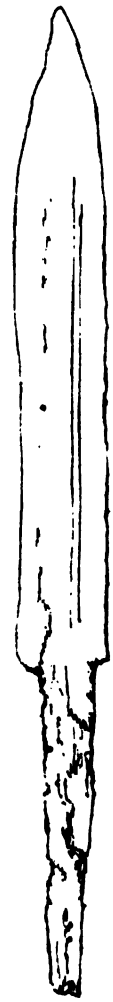

1/6e grandeur

Digitized by Google

Digitized by Google

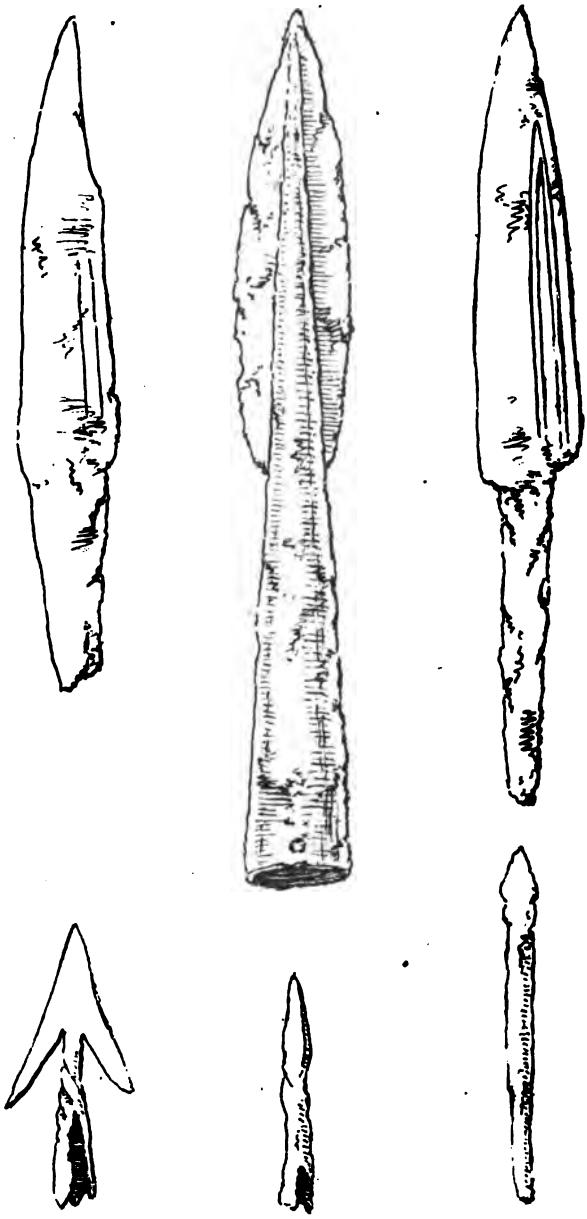

½ grandeur.

Digitized by Google

Digitized by Google

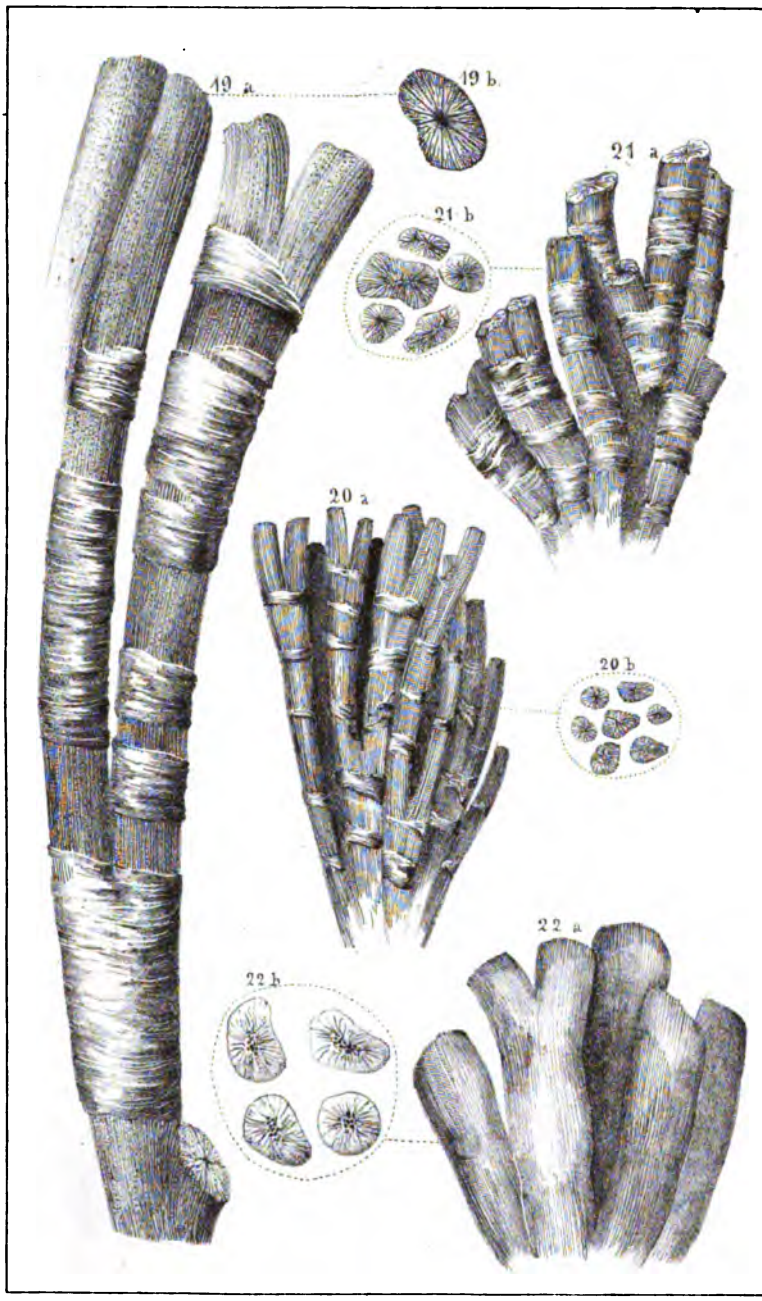

Digitized by Google

Digitized by Google

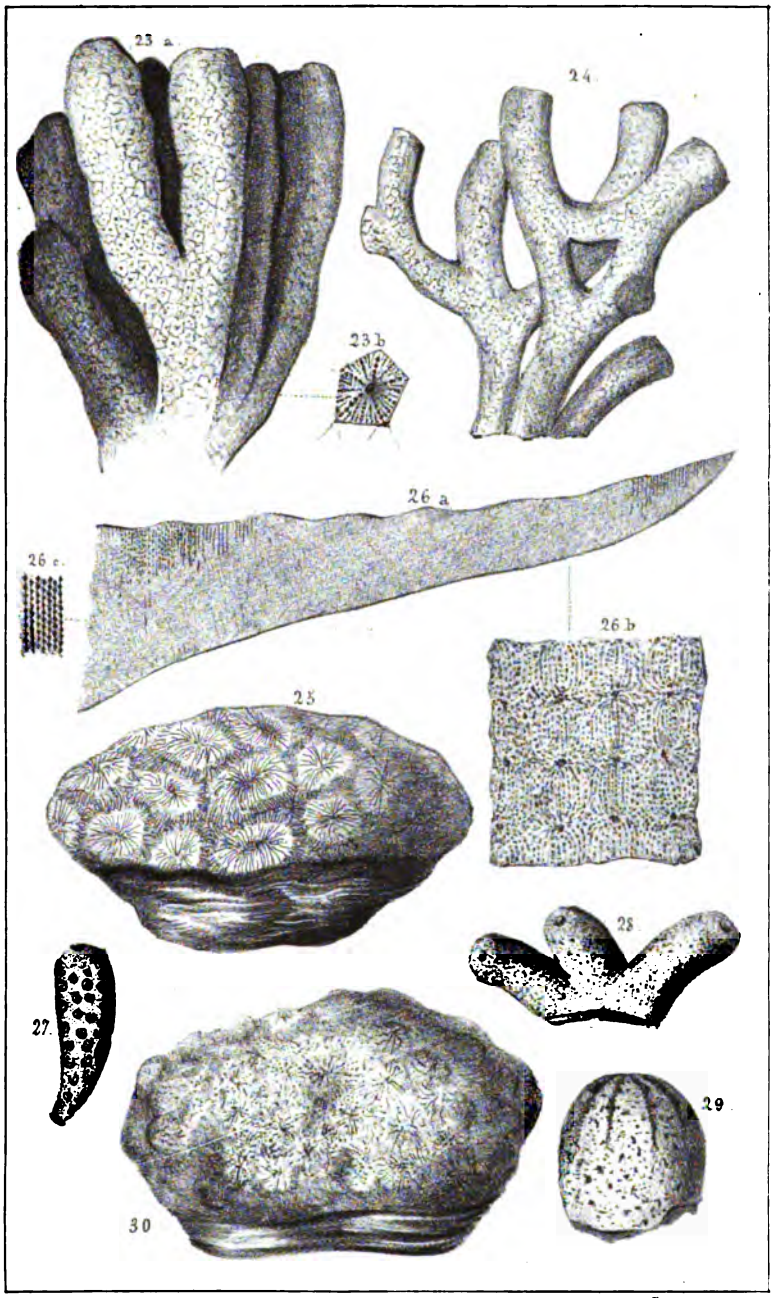

Gray Lith Queen.

Digitized by Google

Digitized by Google

Lieux. 1834.

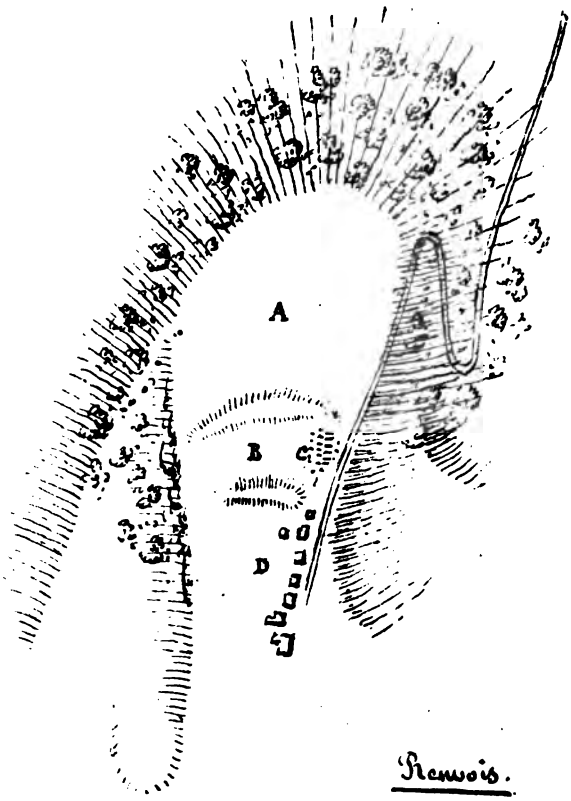

Renvois.

A Plateau dit sous la Ville..
B Camp.
C Sépultures.
D Village de Lieux.

Echelle 1m. p. 10000m.

Digitized by Google

Digitized by Google

Pesenx 1839.-1840.

à un tranchant

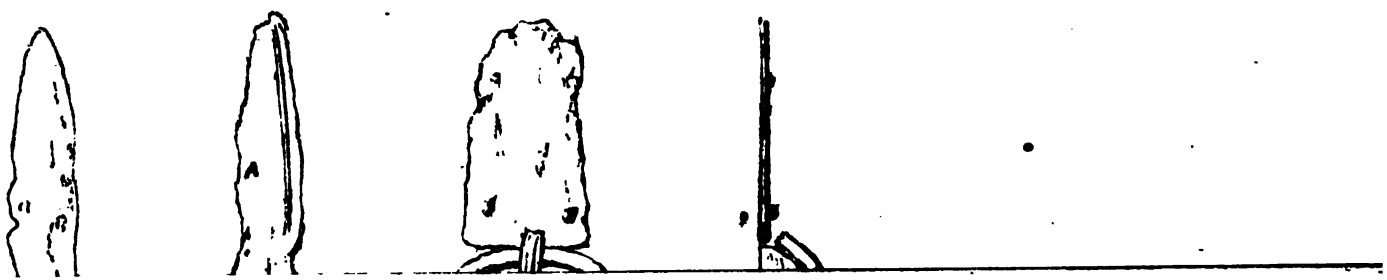

Digitized by Google

Digitized by Google

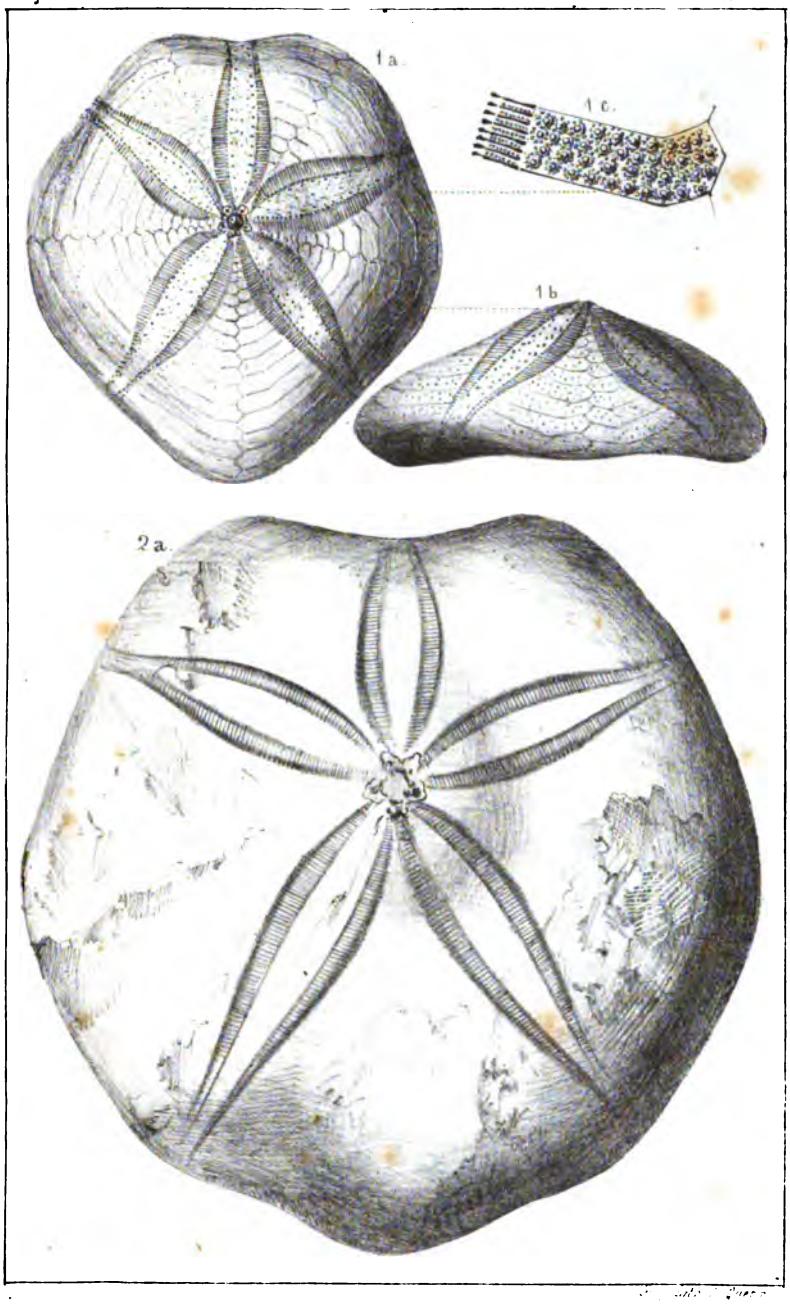

Digitized by Google

Digitized by Google

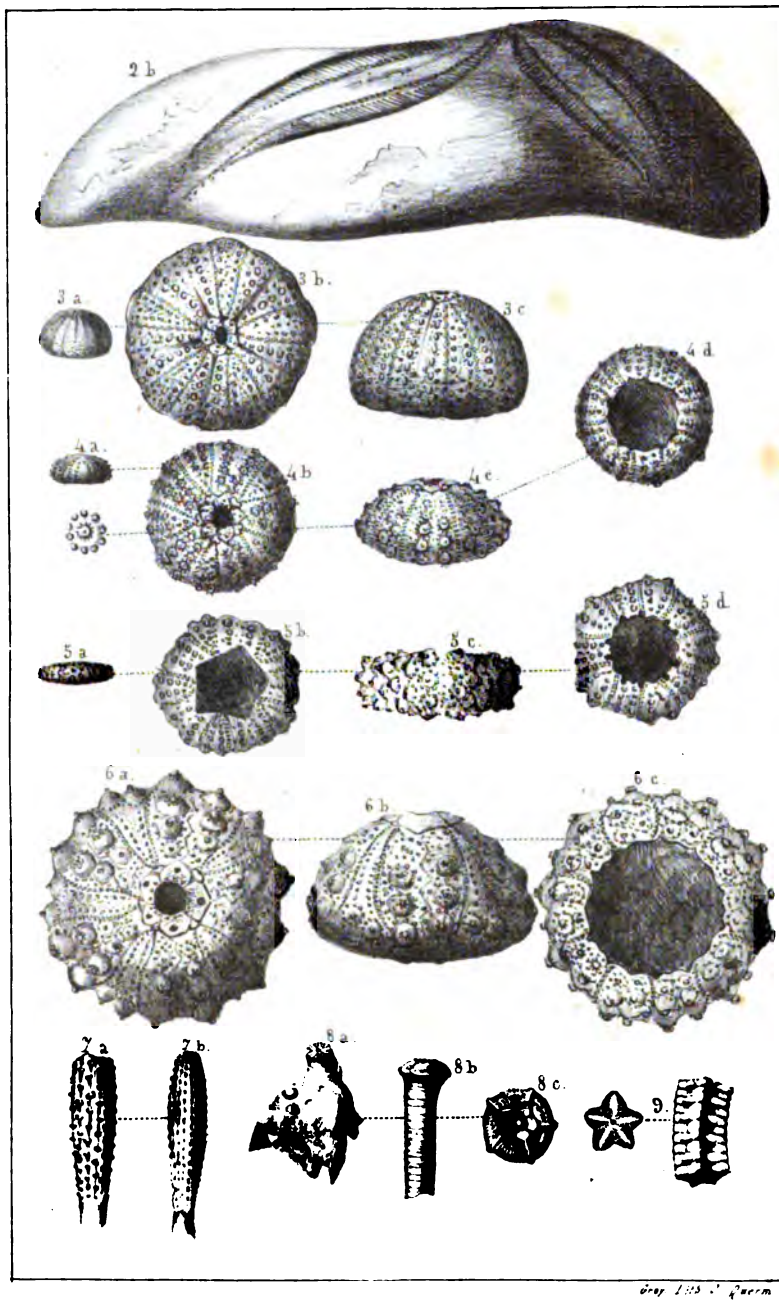

Digitized by Google

Digitized by Google

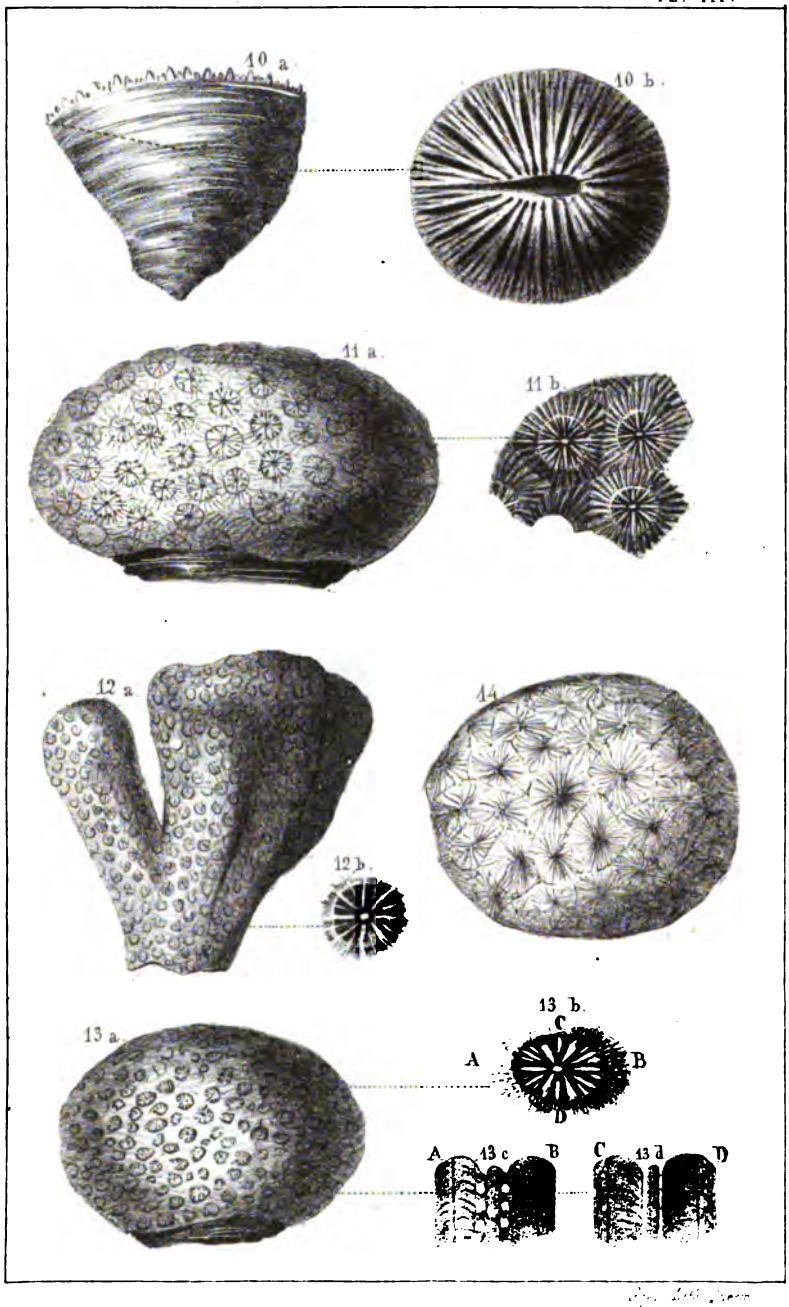

Digitized by Google

Digitized by Google

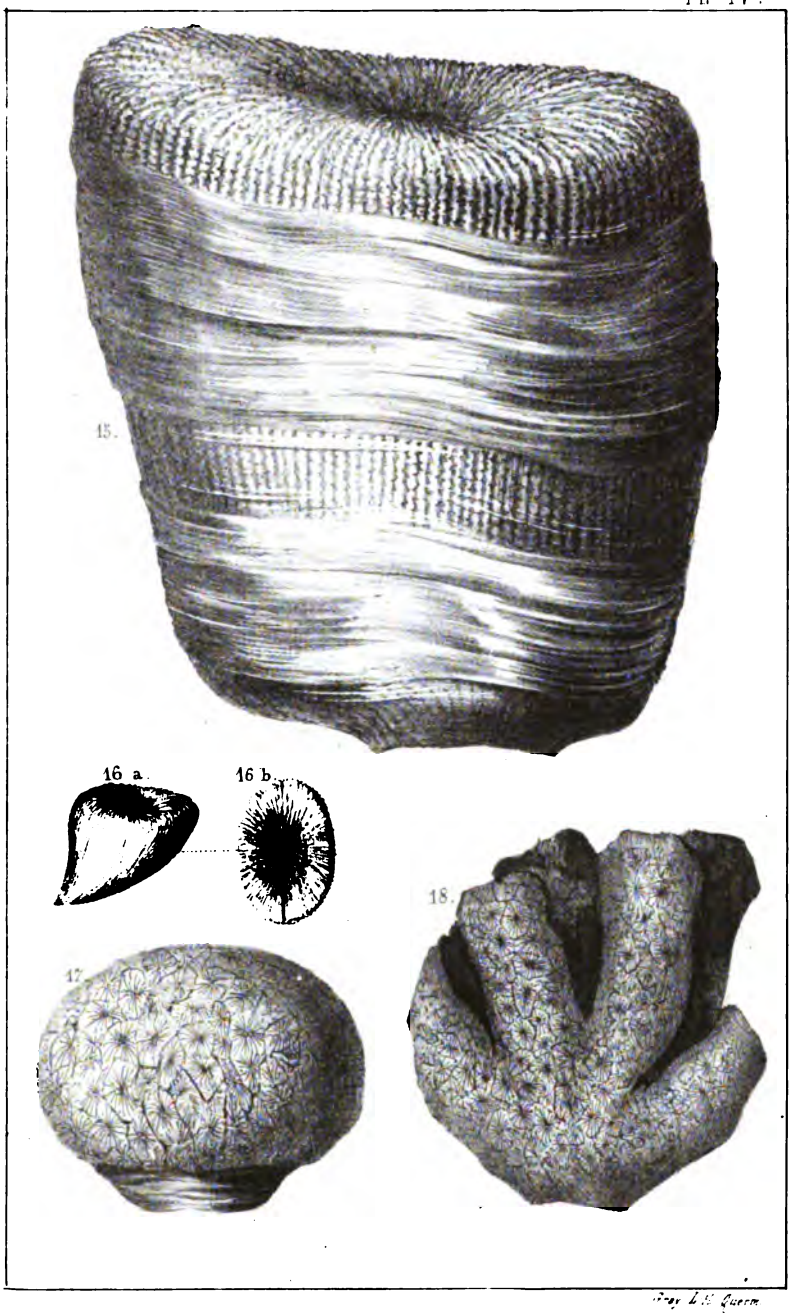

Digitized by Google

Digitized by Google

COMPTE-RENDU

DE

LA SITUATION ET DES TRAVAUX

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

DE

MONTBÉLIARD,

DE MAI 1860 A MAI 1861.

MONTBÉLIARD,
IMPRIMERIE ET LITH. DE HENRI BARBIER.
1861.

Digitized by Google

BUREAU

DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE MONTBÉLIARD.

MM. R. Cuvier (O. ✠), ancien inspecteur ecclésiastique,
Président d'honneur.
A. Sahler (✠), pasteur à Montbéliard, *Président.*
Wetzel, pasteur à Charmont, *Vice-Président.*
Jordan, professeur à Montbéliard, *Secrétaire-général.*
J. Beurnier, D. M. à Montbéliard, *Secrétaire-adjoint.*
Morel, professeur à Montbéliard, *Trésorier.*

Dans toutes les publications de la Société, les opinions énoncées par les auteurs restent entièrement à leur responsabilité.
(Note du Bureau).

Digitized by Google

COMPTE-RENDU

DE LA SITUATION ET DES TRAVAUX

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

DE

MONTBÉLIARD,

de Mai 1860 à Mai 1861.

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

de la séance générale du 23 mai 1861.

M. le pasteur Sahler, président, après avoir déclaré la séance ouverte, adresse à l'assemblée le discours suivant:

« Messieurs,

« A mesure que l'homme se développe et croît dans sa vigueur, les traits de sa physionomie se dessinent, jusqu'à ce qu'il soit parvenu à la plénitude de sa vie, et que son vrai caractère puisse être lu sur sa figure, aussi bien que dans ses habitudes.

« Une société comme la vôtre est un homme collectif, qui, lui aussi, a son caractère, ses traits et sa physionomie particulière, plus ou moins semblable à toute autre, comme le visage humain, mais pourtant facile à distinguer, par une expression qui n'appartient qu'à lui.

« Si nous jetons un regard sur la carrière que nous avons déjà parcourue, et en particulier sur la marche de cette année,

Digitized by Google

il me semble que les traits de notre société se montrent toujours mieux, et qu'ils peuvent être résumés par trois mots: *science*, *utilité*, *patriotisme*, ou plutôt *amour des choses locales*.

« Je dis *science*; je peux bien le dire en considérant les nombreux travaux auxquels nous nous livrons, la part active que nous prenons, selon nos moyens, à la description scientifique de la France; en considérant les collections importantes que nous avons déjà réunies; leur classification, à laquelle il y a certainement beaucoup à faire encore, mais qui, d'un autre côté, ne reste pas stationnaire. Ainsi, depuis votre dernière réunion, la *Minéralogie* a été disposée définitivement et étiquetée avec soin; l'*Ornithologie* également; les nombreux échantillons de *Malacologie* générale et de celle du pays en particulier, seront, sous peu de temps, déterminés et classés.

« Après cela je dis *utilité*. Pour légitimer cette expression, il doit suffire de rappeler le concours sur l'importante question de l'Instruction populaire, dont nous allons connaître le résultat aujourd'hui même, et qui, je peux le dire d'avance, a réussi bien au delà de nos espérances.

« J'ai dit enfin, *amour des choses locales*. Est-il besoin de rappeler que c'est une suite de la situation particulière dans laquelle s'est trouvé notre pays, situation qui l'a rendu, pendant longtemps, indépendant des grands Etats européens, et qui lui a donné ses traditions et son histoire particulières. Aussi quelques membres de la société s'occupent avec zèle et avec amour, de faire revivre notre passé et de tracer enfin notre histoire, plusieurs fois déjà commencée, mais jamais achevée.

« Tels me paraissent les traits principaux de la Société, pendant l'année qui vient de s'écouler. Il dépend de vous, Messieurs, de les accentuer plus nettement encore pendant la période qui commence aujourd'hui; il dépend de vous d'en ajouter de nouveaux et d'aussi précieux à ceux qui viennent d'être indiqués. Permettez-moi d'exprimer le vœu que personne ne refuse son concours à cette œuvre, que chacun y travaille selon ses moyens et selon les occasions qui lui seront offertes.

« Au début de cette séance, je suis heureux de vous signaler un des enfants de votre ville qui se fait un nom dans la science, et qui se fait citer avec honneur dans plusieurs

Digitized by Google

journaux scientifiques, français, hollandais et anglais. Cette lumière est sans doute encore modeste, mais elle peut devenir brillante.

« Il s'agit d'Alexandre-Henry Mouhot, né en 1826. — Après avoir passé quelques années en Russie, en Hollande, à Paris, en Angleterre, où il s'est toujours mis en relation avec des dessinateurs et des naturalistes, il est parti pour Siam et le Cambodje, avec une mission de la société zoologique de Londres. Depuis trois ans déjà il explore ces riches contrées, dans lesquelles il restera probablement trois ans encore. — Il y recueille, avec un zèle infatigable, de nombreuses collections d'antiquités, de curiosités locales et d'histoire naturelle.

« J'ajoute avec une très-vive satisfaction, que M. Mouhot écrit dans ses lettres qu'il n'oubliera pas la société d'émulation de sa ville natale.

« Je suis convaincu que vous vous joindrez tous à moi pour souhaiter santé, illustration et succès à ce hardi voyageur. »

Après la lecture et l'adoption du procès-verbal de la dernière séance, et la communication de la correspondance, le secrétaire-général lit son rapport sur la situation et les travaux de la Société pendant l'année écoulée.

Deux nouveaux membres titulaires sont admis à l'unanimité des voix des membres présents.

Sur l'invitation de M. le président, plusieurs membres qui s'étaient chargés de diverses parties des travaux demandés par le Ministère de l'Instruction publique et des Cultes pour la *Description scientifique de la France*, déposent leurs mémoires sur le bureau. Ceux dont les travaux ne sont pas encore terminés sont priés de les faire tenir à M. le président le plus tôt possible.

M. Mettetal, directeur de l'Ecole-Modèle de Montbéliard, rapporteur de la commission appelée à juger le concours ouvert par la Société sur l'instruction primaire obligatoire, présente son rapport. Il en résulte que, sur les vingt-cinq mémoires soumis à la commission, et dont plusieurs sont des travaux de mérite, la commission a particulièrement distingué, et unanimement jugé digne du prix proposé, le mémoire coté N°. 6, et portant pour épigraphe ces paroles de Napoléon Ier : « *Il n'y a que ceux qui veulent tromper le peuple qui puissent vouloir le retenir dans l'ignorance*» (*Mé-*

Digitized by Google

mor. de Ste-Hélène). En conséquence, le prix de cent francs est décerné à l'auteur du dit mémoire. M. le président ouvre alors le pli cacheté sur lequel se trouve répétée l'épigraphe du mémoire couronné, et proclame le nom de M. *Jules Paroz*, directeur de la Nouvelle-Ecole des filles à Berne (Suisse), auquel sera adressé le prix du concours.

Sur l'invitation de M. le président, M. X. Kohler, de Porrentruy, président de la Société jurassienne d'Emulation, lequel se trouve présent à la séance avec deux autres délégués de la Société qu'il préside, donne à l'assemblée quelques renseignements sur M. Paroz, qu'il connaît personnellement, et qui déjà s'est fait un nom en Suisse par diverses publications sur des sujets pédagogiques, dont l'une a été couronnée à la suite d'un concours ouvert par le gouvernement de Berne.

L'ordre du jour appelle les différentes communications littéraires ou scientifiques annoncées.

M. Wetzel, architecte, donne lecture, par extrait, de deux lettres de L. E. Berdot, physicien de la principauté de Montbéliard, écrites en 1748 à M. de Faber, conseiller d'Etat de S. A. S. le Duc régnant de Wurtemberg. Elles sont relatives au passage du prince à Montbéliard au moment de son voyage à Paris, où il se rendait pour complimenter Louis XV. Ces lettres sont dues à l'obligeance de M. Berdot, docteur à Colmar et petit-fils de leur écrivain.

M. Berger, libraire, récite une pièce de vers de sa composition sur l'*Idée de Dieu*.

M. Cl. Duvernoy, professeur, donne lecture d'une pièce de vers envoyée à la Société par M. Curie, du Hâvre, membre correspondant. Ensuite, il donne également lecture d'un mémoire adressé à la Société par le même M. Curie, et contenant un projet d'Asile agricole pour les enfants abandonnés. La Société décide que ce projet intéressant, mais pour lequel les moyens d'exécution lui manquent complètement, sera présenté et recommandé à l'Association pour le patronage des enfants indigents de l'Inspection ecclésiastique de Montbéliard.

M. Wetzel, pasteur, donne communication d'un mémoire sur la situation agricole de l'arrondissement de Montbéliard; cette communication fait partie d'un travail plus étendu, préparé par M. Wetzel pour le ministère de l'In-

Digitized by Google

struction publique et des Cultes.

M. le docteur Cucuel lit une note sur les eaux minérales de l'arrondissement de Montbéliard.

Pendant la séance, ouverte à neuf heures trois quarts, et levée à une heure et quart, plusieurs dons sont offerts à la Société, et déposés sur le bureau, entre autres quelques publications scientifiques de la Société d'Archéologie de Zurich, déposées par M. X. Kohler, de Porrentruy ; et une magnifique médaille moderne en bronze (grand module), donnée par M. Eug. Boigeol d'Héricourt.

Digitized by Google

RAPPORT ANNUEL

du Secrétaire-général.

Messieurs,

Nos statuts imposent à votre secrétaire-général l'obligation de vous présenter annuellement un rapport sur la situation et les travaux de notre Société. Contraint, en quelque sorte, d'accepter des fonctions qui, depuis le développement pris par la Société, sont trop actives pour être en rapport avec mon âge et avec le temps dont je puis disposer, je n'ai pas cru devoir obstinément refuser un honneur dû à la trop haute opinion que vous avez conçue de mes forces et de ma capacité. Seulement, il a été entendu que, dorénavant, les Rapports présentés à vos séances de mai par le secrétaire-général, au lieu d'être des œuvres littéraires, et de renfermer des considérations et des appréciations plus ou moins étendues sur les travaux et les progrès de la Société, ne seraient plus qu'un résumé succinct, une espèce de procès-verbal général, des faits et des évènements principaux de l'année. Cette nouvelle forme de nos comptes rendus aura d'ailleurs l'avantage d'épargner un temps précieux, qui sera bien plus utilement employé à des communications scientifiques ou littéraires, plus dignes de fixer votre attention.

Vous savez donc, Messieurs, ce que vous avez à attendre aujourd'hui de votre secrétaire-général. Je me bornerai à vous rappeler rapidement les différents actes de notre Société pendant l'année qui s'est écoulée depuis la séance du 3 mai 1860. Dans cette revue sommaire, nous verrons successivement ce qui a trait 1° à son administration, 2° à ses relations, 3° à ses travaux, 4° à son Musée.

Les affaires purement administratives de la Société pendant la période qui nous occupe, se résument toutes dans ses finances. A cet égard notre situation est des plus satisfaisantes. Le budget de l'année courante, voté à la séance

Digitized by Google

du mois d'août dernier, solde par un excédant de recettes de 8 fr. 85, quoiqu'il comprenne dans le chapitre des dépenses un déficit de 706 fr. 15, provenant du budget de 1859. Désormais les finances de la Société, dont les frais du nouveau mobilier du musée avaient momentanément troublé l'équilibre, rentrent dans une situation normale et régulière, qui pourra être maintenue par une administration prudente. En effet, l'accroissement incessant du nombre des membres titulaires de la Société augmente ses ressources; le Conseil municipal nous maintient l'allocation annuelle qu'il nous a votée; S. Exc. le ministre de l'Instruction publique et des Cultes nous fait espérer une subvention au moins bisannuelle; et nous ne sommes pas sans espoir d'en obtenir une du Conseil-général du Département, qui déjà nous a aussi donné des preuves de l'intérêt qu'il prend à nos travaux.

Nous devons ajouter, cependant, que nous touchons, ou plutôt que nous sommes déjà arrivés au moment où nos collections et notre bibliothèque réclament une augmentation d'espace qui nécessitera de nouveaux frais extraordinaires, et nous forcera de réduire à leur plus simple expression les autres dépenses de la Société. Mais nous avons déjà fait face à des difficultés plus grandes, quoique dans des circonstances bien moins favorables; et notre Société possède aujourd'hui une force vitale qui la met bien au dessus d'un embarras financier momentané, si cet embarras devait se présenter. Sous ce rapport, Messieurs, nous pouvons donc envisager l'avenir non-seulement avec sécurité, mais encore avec les plus légitimes espérances de progrès.

Nous n'en dirons pas moins, si, passant aux relations de la Société, nous examinons rapidement les rapports qu'elle soutient soit avec le gouvernement, soit avec les trente-sept sociétés savantes qu'elle compte aujourd'hui parmi ses correspondantes. — Vous vous rappelez comment M. le ministre de la Justice et des Cultes, après avoir reçu de nous un premier travail sur l'ancien Comté de Montbéliard et les quatre seigneuries qui en dépendaient, nous a successivement demandé notre collaboration au *Répertoire archéologique de la France*, travail qui lui a été fourni par la commission nommée à cet effet, puis à la *Description scientifique de la France*, autre vaste entreprise, pour la-

Digitized by Google

quelle notre contingent de matériaux sera, aujourd'hui même, déposé en grande partie sur votre bureau, grâce au zèle des collègues auxquels vous en avez confié les différentes parties, selon le programme du Ministre.

Nos relations avec le Muséum de Paris continuent à être profitables à la Société, qui, cette année encore, a reçu de cet établissement de nombreux objets pour nos collections de zoologie. Notre reconnaissance pour ces dons est due en très-grande partie à notre collègue M. Contejean, auquel notre Musée a déjà de si grandes obligations, et qui ne cesse de nous témoigner le plus vif intérêt, en sollicitant en notre faveur l'attention et la générosité des directeurs et professeurs du Muséum.

Nous n'avons rien de particulier à dire sur nos rapports avec les Sociétés savantes nos correspondantes. Ces rapports consistent principalement dans l'échange de nos publications respectives, et dans les communications scientifiques de quelques-uns d'entre nous avec l'un ou l'autre de leurs membres. Partout nous rencontrons des témoignages d'une bonne et franche confraternité. Une de ces sociétés, récemment fondée, la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Poligny, après nous avoir tendu la main d'association, que nous avons acceptée avec joie, a voulu resserrer encore ces nouveaux liens, en envoyant des diplômes de membres correspondants à votre président et à votre secrétaire-général, honneur que votre bureau a cru devoir payer de réciprocité.

Mais nous ne pouvons parler de nos relations avec les diverses Sociétés correspondantes de la nôtre, sans nous sentir pressé de rappeler qu'il en est une avec laquelle ces relations ont un caractère de cordialité tout particulier. Quoique placée en dehors du territoire français, elle est notre plus proche voisine. Son exemple, ses conseils, et particulièrement ceux du savant illustre qui la présidait à l'époque de notre naissance, ont guidé et encouragé nos premiers pas, alors si faibles et si incertains. Chaque année elle renouvelle à notre égard, elle redouble ses témoignages de fraternité. Il y a un an, à pareille époque, nous avions la joie de voir au milieu de nous deux de ses membres, dont la présence et les communications ajoutaient un nouveau charme à notre réunion..... hélas! bien peu de jours après, l'un d'eux, M. le pasteur Cunier, au milieu d'un court voyage, mourait victime

Digitized by Google

d'un affreux accident!... Messieurs, je tenais à mentionner cette perte, à laquelle nous devons être doublement sensibles, et pour nous-mêmes et pour notre sœur la *Société jurassienne d'Emulation.*

Quant aux rapports de notre Société, non plus avec d'autres corps savants, mais avec des personnes distinguées par leur rang, leur science et les preuves d'intérêt qu'elles nous donnent, oublierons-nous, Messieurs, la générosité dont S. A. I. le prince Napoléon a bien voulu user à notre égard, lorsque après s'être défait, au profit de divers musées, de la plupart des objets recueillis par lui pendant son voyage dans les mers du Nord, et n'avoir gardé qu'une collection particulière choisie, il a encore trouvé moyen, pour ne pas laisser sans réponse la demande que nous lui avions adressée, d'extraire de cette collection et de nous envoyer 63 échantillons minéralogiques provenant des régions hyperboréennes de l'Europe et de l'Amérique? Et comment dire tout ce dont nous sommes redevables à M. Bixio, qui, dans sa libéralité vraiment inépuisable, nous accable sans relâche, on peut le dire, de dons tous plus précieux les uns que les autres? Avant lui nous avions quelques livres; grâces à lui nous avons une bibliothèque déjà importante par le nombre, le choix et la valeur des ouvrages qui la composent. Et ce n'est pas seulement des livres qu'il nous a donnés, quoique ses livres seuls eussent suffi pour lui mériter de notre part une reconnaissance éternelle: objets d'art, d'archéologie, d'histoire naturelle, toutes les parties de nos collections lui doivent de nombreux et précieux accroissements. La grâce, la délicatesse exquise avec laquelle M. Bixio nous fait toutes ces largesses, ne saurait être surpassée, et en rehausse infiniment le prix. A chaque nouvel envoi, on dirait qu'il se tient pour obligé de notre acceptation.

Après ces mentions spéciales de donateurs exceptionnels, ce serait le moment, Messieurs, de signaler à la reconnaissance de la Société les nombreuses personnes qui concourent par leur dons à l'enrichissement de nos collections, Mais la liste complète de ces personnes figurera dans la dernière partie de ce rapport, avec l'énumération des objets donnés par elles. Il en est une, toutefois, à laquelle nous devons des remerciements tout particuliers; c'est M. Parrot-Wild, un de nos nouveaux membres titulaires, au-

Digitized by Google

quel nous sommes redevables d'un don d'une grande valeur, consistant en un nombre considérable d'oiseaux exotiques montés, acquis par lui dans le but exprès d'en enrichir notre Musée. Qu'il reçoive donc aussi dans ce rapport l'expression de notre gratitude.

Après cet exposé de nos relations, nous avons à présenter le résumé des travaux scientifiques et littéraires accomplis dans le sein de la Société. Comme ce résumé ne doit être qu'une simple énumération dégagée de tout commentaire, l'ordre des matières est sans importance; au lieu donc de rapporter ces travaux aux diverses sections auxquelles ils ressortissent, nous suivrons simplement l'ordre chronologique.

1. Notice sur quelques plantes nouvelles pour la Flore du pays de Montbéliard, ou pour les localités où elles ont été rencontrées. Cette notice de M. le docteur Quélet est appuyée d'échantillons de la plupart de ces plantes.

2. Recherches archéologiques, par M. Morel-Macler architecte, 1° sur les antiquités d'Allanjoie, 2° sur les antiquités de Beaulieu; 3° sur celles de Peseux; ces travaux suivis d'un essai sur la détermination du lieu où Arioviste a été vaincu par César. — Publié avec des planches faites sur les dessins de l'auteur.

3. Notice nécrologique sur M. Théodore Flamand, un des membres fondateurs de la Société, et le premier de ses membres titulaires dont elle ait à regretter la mort; — par M. le pasteur Wetzel.

4. Quelques Fables de Lafontaine traduites en patois du pays de Montbéliard, précédées de quelques notes devant servir d'introduction à un travail sur les formes grammaticales de ce même patois, par M. Ch. Cuvier, doyen de la Faculté des Lettres de Strasbourg.

5. La première Eclogue de Virgile traduite en patois par M. Bohin, et écrite par M. Cuvier selon un système orthographique de son invention.

6. Deux fables de Lafontaine imitées et versifiées en patois, par M. Morel, pasteur à Allanjoie.

7. Episode d'un voyage au Brésil, par M. le professeur Favrot, de Porrentruy.

8. Statistique agricole de la contrée de Montbéliard, pour l'année 1859, par M. Louis Kuhn.

Digitized by Google

9. La destruction de Mandeure, Mémoire par M. l'abbé Bouchey, vicaire à Montbéliard.

10. Note sur une pierre sigillaire trouvée à Mandeure et récemment acquise par le musée de la Société; par M. Wetzel, architecte.

11. Note archéologique, par M. Beurlin, pasteur à Etobon.

12. Mémoire sur les animaux rayonnés des terrains jurassiques supérieurs des environs de Montbéliard, par M. Etallon, professeur à Gray.

13. Considérations sur la durée actuelle de la vie humaine, par M. le Dr. Oustalet.

14. Résumé des Observations météorologiques faites à Montbéliard en 1858 et 1859; par M le prof. Belley.

15. Rapport sur les travaux de la Société d'Emulation du Doubs, par M. le Dr. Muston.

16. Mémoire sur les Vipères dans le pays de Montbéliard, par M. Sahler président, en réponse aux questions adressées sur ce sujet par la Société impériale zoologique d'acclimatation.

17. Note sur 27 monnaies du XVII^e^ siècle découvertes en septembre 1860 à Magny d'Anigon; par M. Wetzel, architecte.

Pour compléter la liste des travaux accomplis dans notre sein pendant l'année, nous devons encore en mentionner un certain nombre d'une importance considérable, quoiqu'ils n'aient pas été lus dans nos séances. C'est d'abord le travail exécuté par une commission composée de MM. Wetzel architecte, Tuefferd pasteur et Duvernoy professeur, en réponse à une demande faite à la Société par M. le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes, de documents devant servir au *Répertoire archéologique de la France*. Ce sont ensuite des travaux récemment terminés ou près de l'être, rédigés par un certain nombre des membres de notre Société, entre lesquels vous les avez répartis; travaux dont une portion est déjà parvenue entre les mains de votre bureau, et qui doivent servir de matériaux pour un grand ouvrage entrepris au Ministère de l'Instruction publique et des Cultes sous le titre de *Description scientifique de la France*; nous espérons qu'aujourd'hui même vous pourrez en entendre quelques fragments.

Ce serait ici le lieu de parler du concours ouvert par la

Digitized by Google

Société, à la demande d'un généreux anonyme, sur la question de l'Instruction obligatoire, et de vous faire remarquer combien il est flatteur pour nous de voir que dans le court délai de quatre mois et demi, fixé par le programme, vingt-cinq concurrents, de divers points de la France et de la Suisse, aient répondu à notre appel. Mais je laisse le soin de traiter ce sujet à l'honorable rapporteur de la commission nommée par votre bureau pour l'examen des mémoires présentés, et la désignation de celui qui sera jugé digne du prix. Vous l'entendrez tout à l'heure, Messieurs, et la lecture de son rapport sera suivie de la proclamation du nom, encore inconnu, de l'auteur du mémoire couronné.

Il ne me reste plus, Messieurs, qu'à vous faire l'énumération des accroissements de votre Bibliothèque et de votre Musée. Grâce à des dons nombreux et à quelques achats, ces accroissements ont été tels, que les rangs pressés de nos collections se refusent à admettre de nouveaux objets, et qu'il est urgent d'aviser aux moyens d'agrandir l'emplacement qui leur est destiné. Notre bibliothèque aussi est en souffrance à cet égard, et réclame impérieusement un espace qui lui permette d'être utile, en rendant possible la recherche des livres qu'elle contient. Partout aujourd'hui il y a encombrement dans ce local que nous étions tentés de trouver trop vaste il y a peu d'années. Espérons que notre honorable Maire et le Conseil qu'il préside, pourront trouver les moyens d'ajouter une nouvelle preuve de bienveillance à toutes celles qu'ils nous ont déjà données, en mettant à notre disposition un espace qui nous est devenu indispensable. Ils ne sauraient oublier en effet que les travaux et les dépenses considérables au prix desquels nous avons amené notre Musée au point où il est parvenu, ont été accomplis non-seulement dans l'intérêt de la science envisagée d'une manière abstraite, mais essentiellement dans l'intérêt de notre ville et de ses habitants. Et ceux-ci l'ont bien compris, comme le prouve le grand nombre des visiteurs qui y affluent aux jours où il est ouvert au public. Je parle des visiteurs sérieux, parmi lesquels je compte non-seulement ceux qui viennent y chercher des renseignements sur quelque partie de la science, mais aussi ces personnes de tout âge et de toute condition qu'y attire une bonne et louable curiosité, c'est-à-dire le désir de connaître et de s'instruire.

Digitized by Google

C'est en vue, et nous pouvons ajouter, c'est en faveur de telles personnes, que votre bureau a cru convenable de ne permettre au public l'entrée de votre musée que moyennant une très-légère rétribution. L'expérience de l'année dernière nous a en quelque sorte obligés à essayer de cette mesure, qui n'a point été adoptée comme une ressource financière, mais qui doit avoir pour effet de débarrasser notre salle d'une foule d'enfants et d'oisifs, dont les jeux et la turbulence entravaient la circulation, et rendaient impossible tout examen réfléchi, à ceux que j'appelais tout à l'heure des visiteurs sérieux. Ceux-ci ne seront point écartés par une rétribution si minime; au contraire, ils se trouveront heureux de pouvoir, à ce prix, parcourir en paix nos collections, et se livrer sans trouble à leurs observations et à leurs pensées. Jusqu'ici l'expérience semble confirmer l'utilité de cette mesure; la suite nous montrera si quelque modification doit y être apportée.

Mais il est temps que je vous présente la liste des acquisitions faites pendant cette année par notre Bibliothèque et par notre Musée. Comme toujours, la plupart de ces acquisitions sont des dons; les achats n'en constituent qu'une partie relativement minime.

BIBLIOTHÈQUE.

Revue des Sociétés savantes des Départements, 13 N^os^ mensuels, d'avril 1860 à avril 1861. Abonnement.

Actes de la Société jurassienne d'Emulation, 1858.

Bulletin de la Soc. d'Agric., Industrie, Sciences et Arts de la Lozère, 11 N^os^ mensuels, de Mars 1860 à Fév. 1861.

Revue de la Soc. imp^le^. d'Agric., Sciences et Arts de Valenciennes, 13 mois (Fév. 1860 à Fév. 1861).

Mémoires de l'Académie de Stanislas, 2 vol.

Le *Monde sous-marin*, publication de la Soc. des Sciences naturelles de la Charente-Inférieure.

Mémoires de l'Académie du Gard (1860), 1 vol.

Bulletin de la Soc. imp^le^. Zoolog. d'Acclimatation, 12 N^os^. (Avril 1860 à Mars 1861).

Bulletin de la Soc. d'Agric., Sciences et Arts de Poligny, (Janvier 1860 à Avril 1861).

Bulletin de la Soc. Archéologique et Historique du Li-

Digitized by Google

mousin (1 vol.) — Chronologie des évêques de Limoges (in 4°).

Mémoires de la Soc. Acad. de Maine-et-Loire, 3 vol. (Travaux divers. — Travaux de la Sect. des sciences physiques et naturelles. — Mémoire sur le Calendrier musulman).

Annuaire de l'Institut des provinces, des Sociétés savantes et des Congrès scientifiques (1860).

Bulletin de la Soc. médicale du Haut-Rhin (1 vol).

2 Vol. du *Cosmos* de M. de Humboldt, don de M. Chabaud-Latour.

Travaux de l'Acad. imp^le^. de Reims (1 vol).

Bulletin de la Soc. Archéologique de l'Orléanais (N^os^ 35, 36 et 37).

Bulletin de la Soc. d'Hist. nat. de Colmar (1 vol).

Guide du Botaniste-touriste, par F. Kirschleger (fin).

Annales de la Soc. d'Emulation des Vosges (Tome X, 2^me^ cahier).

Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie (Livr. 33-37). — Mémoires de la même Société, Tome X.

Rapport à l'Acad. des Inscr. et Belles-Lettres, au nom de la Commission des Antiquités de la France, par M. Alfred Maury.

Curiosités d'Alsace — (1 vol).

Hist. médicale du Choléra-morbus épidémique à Gy (Haute-Saône) en 1854, par M. le D^r^. Niobey (don de l'auteur).

Chronique de J. G. Perdrix (don de M. Wetzel, architecte).

Mittheilungen des historischen Vereines fuer Steiermark (don de la Soc. historique de Styrie); *Bericht ueber die* 10^e^ *allgemeine Versammlung des historischen Vereines fuer Steiermark* (1858).

Recueil des publications de la Soc. hâvraise d'Etudes diverses (1859 — 1 vol).

Annales de la Soc. de Médecine de Caen (1 vol).

Mémoires de la Soc. d'Emulation du Doubs (1 vol).

Bulletin de la Soc. d'Emulation de l'Allier (6 vol).

Bulletin de la Soc. Nivernaise des Sciences, Lettres et Arts (Tome III, N° 3). — Hagiologie Nivernaise (Livr. 3 et 4).

Digitized by Google

Mémoires de la Soc. d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de la Marne (1860).

Bulletin de la Soc. d'Hist. naturelle du Départ. de la Moselle (9me cahier).

Bulletin de la Soc. des Antiquaires de l'Ouest (1860, 2e, 3e et 4e trim. — 1861, 1er trim.) — Rapport de la dite Société.

Journal l'Industriel suisse (année 1859 et 3 Nos de 1860.

Mémoires de l'Acad. imple des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon (1858 et 1859, 1 vol.).

Bulletin de la Soc. pour la conservation des Monuments historiques d'Alsace (2 Nos — 1860 et 1861, 1 vol.).

Mémoires de la Soc. d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du Dép. de l'Aube (Nos 51 — 56).

Annales de l'Acad. de la Rochelle (N° 4, 1859) avec Atlas des Plantes marines de la Charente-Inférieure.

De M. Etallon, professeur à Gray. — Sur la Classification des Spongiaires du Haut-Jura (br.) — Paléontostatique du Jura. Faune de l'étage Corallien (br.) — Lethæa Bruntrutana, recueil de planches, et carte géologique des environs de Porrentruy.

Bulletin de la Soc. des Antiquaires de Picardie (année 1860, Nos 1, 2, 3 et 4).

Bulletin de la Soc. de Médecine de Besançon (1859).

Note historique sur la Faculté des Lettres de Strasbourg (br.); don de M. Ed. Goguel.

Note sur quelques procédés anglais pour la fabrication des combustibles artificiels, par M. Jordan, ingénieur à Marseille.

De la prétendue influence de la Vaccination sur la production de la Fièvre typhoïde, par le Dr. Marquez de Colmar.— Note critique sur l'emploi du séton filiforme, par le même.

Description des Médailles grecques et latines du Musée de Toulouse, par C. Roumeguère.

De la Solanine, et Maladie des Poiriers, etc., deux notes par M. Victor Chatel, adressées à la Soc. imple et centrale d'horticulture de Paris.

Monographie du Chien, par P. Larousse.

Miettes d'amour. — Poésies par Fernand Belligera.

Bibliothèque utile (Médecine populaire), par le Dr. L. Turck.

Plan des travaux d'exploitation des mines de fer du val de

Digitized by Google

Delémont, par M. Quiquerez, ingr à Delémont.

Tables d'observations météorologiques faites à Montbéliard par M. le profr Belley ; don de l'auteur.

Deux Peintures, rapportées de Sébastopol ; don de Mme Muller de Colmar.

Etude sur le terrain Kimméridien, par M. Contejean. Achat.

Une carte générale des Etats-Unis, sur neuf feuilles détachées ; don de M. Ch. Lalance.

Cartes de l'ancien Comté de Bourgogne, et autres, — Photographies en grand format de plusieurs monuments espagnols ; Gravures ; Ouvrages de sciences et de littérature, 160 volumes ; — un grand nombre de brochures, etc. ; don de M. Bixio.

HISTOIRE NATURELLE.

Un Pélican en peau, tué à l'Isle-sur-le-Doubs, don de M. Pernot, D. M. dans cette ville.

Un Panier, travail des natifs d'Aden (Arabie), et quatre Muscades de Bourbon avec leurs arilles ; don de Mme veuve Surleau-Fallot.

Une Collection d'insectes de la Guyane, comprenant 650 pièces ; don de M. Bixio.

Un Paon, empaillé ; don de M. Sahler, président de la Société.

Une Collection de 63 minéraux d'Islande, du Groenland, de Norwége et d'Irlande ; don de S. A. I. le Prince Napoléon, et extraits de sa collection particulière.

Un Fœtus de Dinde, présentant un œil unique situé dans la bouche, don de M. Pernot, D. M. à l'Isle-sur-le-Doubs.

Une Veuve fasciée, don de M. Emile Bernard.

Un Bois de cerf fossile, et plusieurs autres fossiles jurassiques, provenant des environs de Valentigney ; don de M. Mettetal, instituteur dans cette commune.

Une Collection de 40 Papillons indigènes ; don de M. Boissard, pasteur à Glay.

Une Tige de palmier fossile ; don de M. Mabille de Chagey ; — plus, des Empreintes de mousses fossiles.

Une Couleuvre à collier vivante, trouvée au Côteau Jouvans ; don de M. Bourquin.

Digitized by Google

Une Buse bondrée, un Moineau espagnol, un Moineau pape, et deux Tisserins. — Achat.

Un jeune Crocodile empaillé, et deux œufs de vautour; don de M. Henri Sahler.

Une Chauve-souris Oreillard; don de M. Cuvier de Seloncourt.

Un Dragonneau. Gordius argilaceus (Muller); don de M. Biber-Anthess.

Un Crabe; don de M. Louis Jacquin.

Une dent de Ruminant, trouvée dans les minières d'Audincourt; don de M. P. Paur, employé des mines à Audincourt.

Une capsule mûre de cotonnier, récoltée en 1860 dans la cour de la filature de M. H. Sahler à Montbéliard; don de M. H. Sahler.

Deux Coquilles, un fragment de Mâchoire de Requin, et la queue d'un Serpent à sonnettes; don de M^me^ Dubois de New-York.

Fossiles des environs de Montbéliard; don de M. Ch. Contejean.

Fossiles des environs de Montbéliard; don de M. Charles Marchand.

Fossiles jurassiques; don de M. Tisserand, maire de Coisevaux.

Collection d'insectes coléoptères de France, comprenant environ 1807 pièces et 1300 genres; don de M. Ecoffet, directeur des Contributions indirectes du Gard.

Treize Mammifères exotiques en peau, 45 oiseaux exotiques en peau, et 13 oiseaux exotiques montés; don du Muséum d'hist. nat. de Paris.

Une tumeur fibreuse de l'utérus; don de M. le Docteur Quélet.

Sept échantillons minéraux du New-Brunswick (Amérique anglaise); don de M. Ch. Lalance.

Un Lapin de garenne, en peau; don de M. Alexis Tuefferd, capitaine au 12^me^ Dragons.

Quarante-quatre oiseaux exotiques. — Achat.

Un Argus, — un Albatros commun, — une Cigogne marabout, — un Vautour fauve, — un Pygargue, — deux Faucons, — une Echasse, — un Niverolle, une Hirondelle de rivage, — un Turdoïde obscur, — un Bruant crocote, etc.; don de M. Parrot-Wild.

Digitized by Google

Une Cyprine d'Islande, et une Vénus de Gnide; don de M. Scheurer.

Deux Grenouilles à cornes du Texas, — une Ecrevisse et un Poisson sans yeux, des lacs souterrains du Kentucky, et plusieurs Stalactites des grottes du Kentucky; dons de Mme Dubois de New-York.

Plusieurs Coquilles de France, et particulièrement des Vosges; don de M. Didier-Georges, membre correspondant.

Coquilles terrestres de France; don de M. Béraud, secrétaire-général de la Soc. académique de Maine-et-Loire.

Un Lépidoptère (*Catocala fraxini*); don de M. Paul Pameyer.

Un fragment de mâchoire de poisson fossile, trouvé à Bethoncourt; don de M. Colin de Bethoncourt.

ARCHÉOLOGIE ET NUMISMATIQUE.

Une monnaie de cuivre du moyen âge; don de M. l'abbé Bouchey, vicaire à Montbéliard.

Une Monnaie de l'évêché de Metz; don de M. le docteur Macler, de Beaucourt.

Un Jeton de l'empereur Léopold; don de M. Loiseau, substitut à Montbéliard.

Médailles et Monnaies, environ 200 pièces; don de M. Adolphe Sahler.

Une Pièce de 12 sols de Louis XIV; don de M. Surleau, percepteur; plus une Monnaie de l'an IV.

Un Cachet en argent, de la Société des Marchands de Montbéliard; don de M. George Ferrand.

Une Médaille de bronze (Faustine); don de M. le pasteur Wetzel, vice-président de la Société.

Un Dessin complétant le bas-relief d'un arc-de-triomphe provenant des ruines de Mandeure, et déposé au Musée; don de M. Morel-Macler, architecte.

Une Médaille d'argent, dédiée par les commerçants de Milan aux blessés et malades de l'armée franco-sarde; don de M. Sahler, président de la Société.

Deux Médailles, l'une frappée en 1850 en commémoration des votes du 10 mars et du 28 avril de la même année; et l'autre à l'occasion de l'amnistie du 15 août 1859; don de M. le professeur Belley.

Une Image de saint, ancien ouvrage russe, encadré en

Digitized by Google

vermeil; don de Mme Grammont-Duvernoy.

Deux Monnaies de billon, don de M. Ch. Bertrand.

Une Médaille d'argent, commémoration de l'inauguration du gymnase de Stuttgard; don de Mme Edmond Sahler.

Une inscription romaine venant des environs de Cherchell (Algérie). — Achat.

Deux médailles romaines; don de Mme Duvernoy-Jacot.

Fragments de poteries, provenant de Mandeure; don de M. Pawlowski.

Plusieurs objets antiques, trouvés sur les bords du lac de Neuchâtel; don de M. Flamand, pasteur à Yverdon.

Six Monnaies, dont 2 romaines et 4 modernes; don de M. Tuetey, élève de l'école des Chartes.

Un vase antique et quelques médailles, provenant de Mandeure. — Achat.

Un lien en fer (antique); don de M. Cuvier, de Seloncourt.

Une lampe antique, trouvée à Longevelle; don de M. Roy, pasteur.

Deux liards du prince Léopold-Eberhard; don de M. Louis Bernard.

Dix-sept Médailles modernes, dont 1 en argent, 12 en bronze, 1 en laiton et 3 en alliage d'étain; don de M. Eugène Boigeol d'Héricourt.

Une Plaque de ceinturon, en fer incrusté d'argent, trouvée dans les sépultures gallo-romaines d'Allanjoie; et une Clef, trouvée dans les fouilles de l'Eglise du même lieu; dons de M. Morel, pasteur à Allanjoie.

Quatre Monnaies romaines en bronze; don de M. Réber.

Une Tête en cire du prince Georges de Montbéliard; plusieurs portraits de princes et personnages divers de Montbéliard; plusieurs empreintes de cachets en cire, un plan-relief de l'ancien château de Montbéliard. — Achat.

Une Monnaie de Marc-Aurèle (argent, petit module), provenant de Mandeure; don de M. Jordan, Sre-général.

Une Statuette antique et plusieurs Médailles anciennes et modernes; don de M. Bixio.

Une Monnaie papale de 1691; don de M. le professeur Belley.

Digitized by Google

Messieurs, ce court exposé vous prouvera, malgré sa sécheresse et ses imperfections, pour lesquelles je sollicite votre indulgence, que notre Société continue à marcher avec une assurance toujours croissante dans la voie du progrès. Sans doute elle ne peut prétendre à un éclat, à une renommée qui attirent sur elle tous les regards, et telle n'a jamais été son ambition. Elle en a une plus noble, c'est d'être utile, c'est de travailler dans une sphère restreinte, mais qui lui est chère, au bien-être moral, intellectuel et matériel de ses concitoyens ; c'est d'être non pas un soleil, mais une lampe, dont la lumière, toute modeste qu'elle est, ne laisse pas d'être bienfaisante et de rendre d'utiles services dans le rayon qu'elle embrasse. Félicitons-nous, Messieurs, de ce que ce rayon s'élargit chaque jour, comme nous l'attestent bien des signes encourageants, et tout particulièrement ce premier concours dont le jugement nous a été déféré. Mais en même temps ne perdons pas de vue les obligations qui résultent pour nous de nos progrès mêmes: ils nous imposent des progrès nouveaux, incessants; car dans la voie où nous sommes entrés, qui n'avance pas recule. Et quel est celui d'entre nous, Messieurs, qui voudrait reculer, quand tout semble se réunir pour nous exciter à un redoublement d'activité, de zèle et de courage?

Digitized by Google

RAPPORT

de la Commission chargée de juger le concours ouvert par la Société d'Emulation sur cette question : « Quels avantages y aurait-il à rendre l'instruction primaire obligatoire en France, et quels seraient les meilleurs moyens à employer pour atteindre ce but? » (1)

Lu à la séance générale du 23 août 1861 par M. Mettetal, directeur de l'Ecole Modèle, rapporteur.

Messieurs,

Notre époque est remarquablement féconde en progrès sous bien des rapports. La puissance du génie de l'homme s'est peut-être manifestée dans d'autres temps avec autant d'éclat que de nos jours ; jamais, toutefois, les recherches que l'esprit humain poursuit dans le domaine de la science et de l'industrie n'ont été couronnés de succès aussi nombreux, aussi frappants que dans les quatre-vingts dernières années. Tout nous parle autour de nous d'inventions, de découvertes récentes ; ces machines précieuses qui empruntent de la vapeur une force incomparable et qui remplacent avec tant d'avantage le vent, les chûtes d'eau et tous les autres moteurs ; ces fils enchantés qui transmettent la pensée d'un bout du monde à l'autre avec la rapidité de la parole ; ces métiers admirables qui suppléent à nos bras, à nos mains dans la confection des objets les plus délicats, qui filent, tissent, cousent, impriment, etc ; cet instrument magique qui reproduit notre image avec une perfection qui fait le désespoir de l'artiste le plus habile ; cette science qui nous fait connaître la composition intime des corps, les lois de leurs combinaisons et qui rend de si utiles services aux arts et à l'agriculture ; tous ces prodiges, et bien d'autres, datent d'hier et nous ont placés dans des conditions inconnues des siècles passés.

Mais aux yeux de celui qui se préoccupe avant tout des véritables intérêts de l'humanité, de ses intérêts moraux,

(1) Cette Commission était composée de MM. Wetzel, pasteur, président, Kouthenot, fabricant ; Jeanmmaire, pasteur ; Jordan professeur ; Morel, professeur, et Mettetal directeur de l'école-modèle, rapporteur.

Digitized by Google

il ne suffit pas que quelques hommes privilégiés arrachent peu à peu à la nature ses secrets les plus cachés et multiplient les ressources qui peuvent augmenter notre bien-être physique : pour lui, il n'attache un grand prix à ces conquêtes qu'autant qu'elles doivent avoir pour conséquence de répandre la lumière dans tous les esprits, d'élever tous les cœurs et de contribuer ainsi à l'avancement du règne de la vérité et de la vertu.

Nous comprenons tous que les merveilles qui font la gloire des nations dont elles sont l'ouvrage hâteront le triomphe du Christianisme et de la civilisation : C'est là sans doute un immense résultat, qui nous fait bénir la science ; cependant quelque imposant qu'il soit, il ne nous satisfait pas ; nous voulons des effets plus immédiats, et si notre cœur de chrétiens souffre de l'état où se trouvent plus des trois quarts des habitants de la terre, encore plongés dans les ténèbres et voués au paganisme, nous ne sommes pas moins douloureusement affectés de voir au milieu de nous, dans ce pays qui impose au monde entier par le prestige de sa grandeur, d'y voir, dis-je, tant d'ignorance à côté de tant de lumières.

Voudrais-je dire par là que chez nous l'instruction populaire n'a pas suivi le mouvement qui, tout en élargissant le cercle des connaissances humaines, a produit de nouvelles créations si variées et de si heureux perfectionnements dans les arts ? Assurément non : nous devons reconnaître, au contraire, que jamais le peuple n'a été, en France, aussi éclairé qu'aujourd'hui ; mais lorsque nous comparons ce qui est, sous ce rapport, à ce qui devrait être, nous sommes frappés des progrès qu'il serait urgent de réaliser encore pour satisfaire aux nouvelles exigences de la vie politique et pour asseoir la prospérité de la nation sur ses véritables bases ; et, d'un autre côté, lorsque nous portons nos regards sur l'état de l'instruction chez les peuples voisins, particulièrement en Suisse et en Allemagne, nous nous sentons dans une position d'infériorité qui blesse notre amour propre national, et qui semble nous adresser le reproche de nous laisser devancer par ceux qui devraient suivre nos traces. Une telle situation appelle nécessairement la sérieuse attention de tous les citoyens sincèrement dévoués au bien public, et il était naturel que notre société s'occupât de cette importante question, qui se rattache d'une manière si étroite au but vers lequel tendent tous ses efforts.

Digitized by Google

La Société d'Émulation s'est donc posé ce problème : «quels avantages y aurait-il à rendre l'instruction primaire obligatoire en France, et quelles seraient les mesures à prendre pour atteindre ce but?» et dans le sentiment des difficultés que présente sa solution, qui a fait déjà l'objet des recherches des esprits les plus distingués, les plus compétents, elle l'a mis au concours, offrant un prix de cent francs à l'auteur du meilleur travail qui lui serait présenté sur ce sujet.

Cet appel a été entendu : 25 mémoires nous ont été adressés. La commission qui a été nommée par le bureau pour les apprécier m'a chargé de vous rendre compte du résultat de son examen.

Je dois dire d'abord qu'il n'entre point dans le programme qui m'a été tracé de donner ici une analyse particulière de chacun des mémoires : cette revue ne manquerait certainement pas d'intérêt, tant parce qu'elle me fournirait l'occasion de vous communiquer des renseignements nombreux et de toute nature, qu'à cause des considérations diverses auxquelles a donné lieu de la part des auteurs l'étude des différentes parties de la question : mais elle entraînerait à de trop longs développements, et je me bornerai à vous faire connaître, en substance, les écrits qui ont le plus de mérite, notamment celui auquel la Commission a été unanime à décerner le prix dans sa séance du 16 courant.

Au reste, le concours offre ce fait significatif, que tous ceux qui y ont pris part, à l'exception de deux seulement, sont partisans du système de l'instruction obligatoire.

Mémoire couronné.

Le mémoire dans lequel la Commission a reconnu le plus de qualités essentielles et qu'elle a jugé digne de recevoir le prix, a pour épigraphe ces paroles tirées du Mémorial de Napoléon Ier : « Il n'y a que ceux qui veulent tromper le peuple qui peuvent vouloir le retenir dans l'ignorance. »

L'auteur commence par faire en quelque sorte une profession de foi, une déclaration de principes ; il déploie son drapeau, et voici ce que nous y lisons : « Cherchons à faire jouir tout le monde des bienfaits de l'instruction, mais respect à la liberté de conscience et aux droits de la famille. »

Digitized by Google

« L'importance de la question, dit l'auteur, n'aura sans doute échappé à personne : une solution qui tiendrait compte des circonstances présentes, sans cependant vouloir en faire une règle trop absolue, soit pour le présent, soit pour l'avenir ; une solution enfin, qui, tout en réservant et sauvegardant les droits et les intérêts de la conscience et de la famille, ferait participer tout le monde aux fruits de l'instruction, une telle solution, dis-je, serait un grand bienfait pour la France. »

Là respire, sans contredit, une saine doctrine, que nous serions heureux de voir prévaloir partout, mais qui rencontre toutefois dans l'application de sérieuses difficultés. L'auteur ne se le dissimule point ; il ne se flatte même pas de lever tous les obstacles, et n'a d'autre but, en traitant le sujet, que d'y apporter quelque lumière. Je crois, Messieurs, que tout juge impartial trouvera qu'il a rempli cette tâche avec honneur.

Le mémoire comprend quatre parties distinctes, où sont discutés les objets suivants :

1° Des avantages de l'instruction en général et de l'instruction primaire en particulier ;
2° Ce qui est fait déjà et ce qui reste à faire ;
3° Examen des principales objections et difficultés ;
4° Moyens particuliers propres à atteindre le but.

I. Des avantages de l'instruction en général et de l'instruction primaire en particulier.

Avant de rechercher les moyens propres à répandre la science, il est naturel de se demander préalablement jusqu'à quel point elle est utile, nécessaire. L'auteur fait ressortir en premier lieu tout le prix de la science en général : « La science, dit-il, est une force, et c'est elle qui tient le sceptre du monde ; c'est elle qui nous permet de dicter des lois au vaste empire de la Chine ; c'est une puissance qui anéantit les distances, comble les abîmes, transporte les montagnes, dompte les éléments et les rend sous la main de l'homme aussi dociles que l'animal le plus soumis : et la science n'apparaît pas seulement comme une force dans ses résultats les plus avancés, elle est une force aussi dans tous les degrés de son développement : il n'est pas d'art, pas de métier, pas de travail quelque grossier qu'il soit qui

Digitized by Google

n'exige quelques connaissances; et partout nous retrouvons la même loi, c'est que le savoir est une force qui donne la supériorité à celui qui le possède. » Ensuite l'auteur montre que l'instruction primaire, en particulier, rend les plus grands services à la Religion, à la morale, à la vie de famille, à la commune, à l'industrie, à l'agriculture, au commerce, à l'armée et à la science elle-même. Il ne m'est pas possible de rapporter ici toutes les considérations qu'il fait valoir : il me suffira de dire qu'elles sont frappantes de vérité, de justesse et présentées avec tous les développements nécessaires. Toutefois dans le tableau des avantages de l'instruction primaire, l'auteur a laissé une lacune que je dois relever : le droit d'électeur, dont jouit aujourd'hui tout Français âgé de 21 ans, exige pour s'exercer régulièrement et en connaissance de cause, que chacun sache au moins lire et écrire, et cette considération est de la plus haute importance dans la question qui nous occupe.

II. Ce qui est fait déjà et ce qui reste à faire.

L'auteur reconnaît que la France a fait beaucoup déjà pour propager l'instruction primaire. Elle a créé des établissements pour former des instituteurs, et des examens publics servent à constater leur capacité ; depuis un demi-siècle, de nombreuses écoles ont été fondées sur toute l'étendue de la France, mais il faudrait encore en établir un grand nombre pour répondre à tous les besoins : on n'y compte encore qu'un instituteur par 1100 âmes de population, tandis que, dans la plupart des états de l'Allemagne et des cantons de la Suisse, la proportion va jusqu'à un instituteur par 500 et même 400 âmes de population.

Si, d'un autre côté, on considère la fréquentation, on trouve qu'elle est en progrès, comme le reste de l'instruction primaire. En 1837 la population scolaire ne dépassait guère deux millions et demi d'enfants ; aujourd'hui elle atteint presque le chiffre de trois millions et demi, c'est-à-dire le 11e environ de la population totale ; mais c'est trop peu, puisque, d'après la statistique, un million d'enfants ne fréquentent pas les écoles, et il est évident que la France est loin, bien loin de retirer de l'instruction primaire toutes les ressources, toute la prospérité qu'elle peut en recevoir.

L'auteur attache, à juste titre, une grande importance

Digitized by Google

à l'éducation de la femme, et réclame pour la France de bonnes écoles normales de filles. Il nous semble qu'il serait plus opportun d'appeler l'attention sur la position précaire et fausse des institutrices, position qui éloigne de la carrière de l'enseignement la plupart des jeunes personnes qui se sentiraient quelque vocation pour cette profession délicate.

Après avoir indiqué à grands traits ce qui reste à faire pour l'enfance privilégiée, il recommande de ne pas oublier l'enfance malheureuse, les idiots, les sourds-muets, les aveugles, les enfants vicieux, et il expose sommairement les moyens par lesquels il lui paraît possible de mettre à la portée de tous l'instruction dont ils sont susceptibles.

III. Examen des principales objections et difficultés.

L'auteur répond ici à trois ou quatre objections, et examine quelques difficultés de principe. Il combat l'opinion de ceux qui prétendent que l'instruction rend mécontent de son sort, et que, si elle devenait obligatoire, elle affaiblirait chez les parents le devoir qu'ils ont d'élever eux-mêmes leurs enfants, et abaisserait ainsi le niveau moral; puis il traite avec beaucoup de soin la question suivante: A qui appartient-il de donner l'instruction primaire? en d'autres termes: de qui relève l'école? Est-ce d'elle-même, est-ce de l'Eglise, de l'Etat ou de la famille?

IV. Moyens particuliers propres à atteindre le but.

Pour étendre à tous les enfants les bienfaits de l'instruction primaire, il faut, avant tout, comme il a été dit précédemment, que la France soit pourvue d'un nombre suffisant d'instituteurs, et qu'il y ait partout des écoles ou des établissements à la portée des enfants; c'est une affaire d'administration. Il peut arriver cependant que certains hameaux soient trop écartés ou soient trop petits pour avoir une école: dans ce cas, on pourrait imiter ce qui se passe ailleurs: «En Prusse on établit pour les petits hameaux et les maisons isolées des instituteurs ambulants, qui restent deux ou trois jours dans la même localité, puis s'en vont donner leurs leçons plus loin, et reviennent au point de départ lorsqu'ils ont fait le tour de leur district. On a compté qu'environ 400 enfants reçoivent leur instruction de cette

Digitized by Google

manière dans, le gouvernement de Dantzig et l'expérience prouve que cet expédient peut suffire au besoin.

L'auteur aborde ici la grande question de la fréquentation obligatoire: « Personne plus que moi, dit-il, ne répugne aux moyens de rigueur; mais ces moyens sont une nécessité qui s'impose dans toute société. Il y a et il y aura toujours des hommes qui ne se soumettront pas volontairement à l'ordre établi, et pour lesquels il faut des autorités, des lois, une police, des juges et des punitions. Pour le grand nombre on n'aurait pas besoin de rendre l'enseignement obligatoire. Nous avons vu que trois millions et demi d'enfants fréquentent sans contrainte l'école primaire, et il n'y a pas de doute que sans contrainte ce nombre continuerait à grandir; car le devoir d'instruire les enfants entre insensiblement dans la conscience du peuple, et devient un des traits de son caractère. Dans les pays où l'enseignement est obligatoire depuis 30 ans, les parents, sauf de rares exceptions, ont beaucoup plus à cœur qu'autrefois l'instruction de leurs enfants. Ils ne disent plus comme la génération précédente: «On n'a pas besoin d'être si instruit; nous n'avons rien appris, et cependant nous avons fait notre chemin dans le monde.» On aurait tort néanmoins de conclure de ces faits que l'on n'a pas besoin de proclamer l'enseignement obligatoire; car outre qu'il contribue puissamment à développer chez les retardataires le besoin de l'instruction, il y aura toujours dans la société une minorité indifférente et démoralisée qui ne se soumettra à l'ordre que si elle y est contrainte. «Mais si je demande, ajoute l'auteur, qu'on rende l'instruction primaire obligatoire, je veux des mesures raisonnables et pratiques. Point de système forcé exagérant l'instruction outre mesure: on ne doit point oublier que le peuple n'est pas fait pour l'école, mais bien l'école pour le peuple. »

Dans l'enseignement obligatoire, le législateur doit avoir égard à trois choses: à la fortune des parents, à leur genre de travail et à leurs convictions religieuses. « On a cru, dit l'auteur, que la gratuité de l'enseignement devait être une conséquence de l'obligation de fréquenter l'école. Rien de plus injuste et de moins nécessaire que cette conséquence. Elle est injuste, parce quelle crée un privilége en faveur des écoles publiques, et est ainsi une atteinte indirecte à l'enseignement libre. Dans tous les pays où l'enseignement est

Digitized by Google

obligatoire, les parents seuls peuvent envoyer gratuitement leurs enfants aux écoles primaires. Il faut en second lieu, avoir égard au genre de travail des parents. On a voulu, dans certains cantons suisses, forcer les habitants de la campagne à envoyer leurs enfants à l'école durant l'été et cela jusqu'à l'âge de 16 ans. Mais les parents, qui avaient besoin de leurs enfants pour leurs travaux agricoles, ne se sont pas soumis à la loi. Dans le canton d'Argovie on a vu dans une seule année un tiers des parents passibles des peines prononcées contre la transgression des règles établies pour la fréquentation. Cette résistance que les campagnes opposent aux écoles d'été, sauf pour les plus jeunes enfants, me paraît naturelle. Il est nécessaire que les enfants apprennent à cultiver, à se servir des outils, et s'habituent de bonne heure aux rudes travaux des champs : les parents d'ailleurs ont dans leurs enfants des aides utiles, pour ne pas dire indispensables.»

Nous ne pouvons, Messieurs, que nous associer à cette manière de voir; il est juste de ménager tous les intérêts, et c'est certainement parce qu'on s'obstine en France à exiger trop en faveur de l'école, dans la belle saison, qu'on n'obtient aucune concession sous ce rapport de la part des habitants de la campagne.

Il faut aussi être moins exigeant dans les centres industriels, où les parents placent de bonne heure leurs enfants en apprentissage ; mais c'est contre sa conviction que l'auteur demande plus de tolérance dans ce cas ; car la vie de fabrique cause un mal incalculable aux enfants. «Le législateur doit, en troisième lieu, avoir égard aux convictions religieuses des parents ; il faut qu'il permette à chaque confession de pourvoir librement aux besoins religieux des écoles qui en dépendent.»

Après ces réflexions, l'auteur donne les règles sur lesquelles on pourrait, selon lui, baser la fréquentation obligatoire en France.

Elles sont toutes tirées des règlements scolaires de la Suisse et de l'Allemagne ; je ne citerai que deux articles.

1° Tout enfant qui ne reçoit pas chez ses parents ou dans une école privée, le degré d'instruction prescrit par l'article 23 de la loi sur l'enseignement du 15 mars 1850, est tenu de suivre l'école primaire publique depuis l'âge de six ans à l'âge de quatorze ans.»

Digitized by Google

«2° Dans les campagnes l'école d'été n'est obligatoire que pour les enfants au dessous de 10 ans. Les autres ne seront astreints qu'à une fréquentation de 10 à 12 heures par semaine, en moyenne ; heures que l'on répartira pour chaque école selon les circonstances locales.»

Les contraventions seraient punies d'un rappel à l'ordre, d'une amende ou de la prison.

Tel est, Messieurs, en résumé, le Mémoire que nous couronnons aujourd'hui. Quelques-uns sont plus riches en documents statistiques, mais aucun n'est aussi complet, aussi satisfaisant en ce qui touche aux points essentiels. Ses caractères les plus saillants sont : une convenance parfaite sous tous les rapports ; la délicatesse, le tact, la justesse dans les vues et dans l'argumentation : aucune objection sérieuse n'est éludée ; elles sont, au contraire, toutes abordées de front, et sont réfutées avec beaucoup de jugement et d'énergie ; j'ajouterai qu'elles le sont victorieusement selon le sentiment de la Commission.

Quant aux mesures proposées, elles nous paraissent sages, et la sanction qu'elles ont reçue de l'expérience dans d'autres pays nous permet de croire qu'elles seraient applicables et efficaces dans le nôtre.

La Société d'Emulation a donc lieu de s'applaudir d'avoir provoqué la production de ce travail. Il ne nous reste qu'à former des vœux pour qu'il exerce l'influence que nous désirons ; c'est-à-dire qu'il réchauffe les tièdes, convertisse les incrédules, et concoure ainsi au triomphe d'une grande cause.

Mentions honorables.

Six autres mémoires ont été remarqués par la Commission et jugés par elle dignes d'être spécialement mentionnés ; ce sont ceux qui portent les N^os^ 18, 21, 4, 23, 24 et 2, dans l'ordre d'inscription.

Mémoire N° 18, ayant pour devise : «Nous voudrions que le Gouvernement prît à tâche d'anoblir les 35 millions de Français, en leur donnant l'instruction, la morale, l'aisance.»

L'auteur de ce mémoire est partisan décidé du système

Digitized by Google

de l'instruction obligatoire ; il le défend avec énergie, avec chaleur ; c'est même avec un sentiment marqué d'indignation qu'après avoir fait l'apologie de l'instruction, il cherche à confondre ceux qui repoussent les moyens propres à la propager. Que désirent-ils, en effet, sinon de « voir se perpétuer et même s'aggraver l'état d'abjecte ignorance dans lequel végète encore aujourd'hui plus d'un tiers de la population française, que cette ignorance même rend apte à tous les genres de servitude, sociale, politique et religieuse ? »

Si nous comparons la France aux autres Etats de l'Europe, sous le rapport de l'instruction acquise, nous trouvons au dessus de nous la Prusse, la Confédération helvétique, l'Autriche, la Bavière, la Hollande, le Danemark, la Suède, presque tous les états secondaires de l'Allemagne; et l'on hésiterait à prendre des mesures qui pussent nous élever à un rang plus honorable ! Continuera-t-on d'employer en France les moyens de persuasion, les influences officieuses, dont les résultats sont si insuffisants ? Assurément on ne le doit pas, et le temps est venu de recourir à des mesures plus efficaces : la loi doit rendre l'instruction primaire obligatoire, elle en a le droit. L'auteur pose ici les bases d'un règlement, qui devrait être observé sous peine d'amende ou de prison.

Toutefois une difficulté sérieuse se présente : s'il ne se trouve dans une commune qu'une seule école, pourra-t-elle toujours satisfaire aux besoins religieux de toutes les familles ? si, par exemple, l'enseignement y est imprégné de l'esprit catholique, pourra-t-on contraindre un père protestant à y envoyer ses enfants ? Evidemment non. Si l'on veut que la fréquentation de l'école devienne obligatoire pour tous, il est donc nécessaire que l'école soit exclusivement, scrupuleusement laïque, que l'enseignement scolaire soit absolument indépendant de l'enseignement religieux, qui doit être abandonné aux soins des ministres des différents cultes.

Ce mémoire est fait avec méthode, et est écrit dans un style correct : l'auteur, qui traite la question avec une sorte d'enthousiasme, se laisse parfois aller à des mouvements d'une vivacité peut-être excessive. Il se tient un peu trop dans les généralités, et nous semble au reste avoir commis une grave erreur en demandant que l'enseignement religieux fût banni de l'école. Serait-il prudent, serait-il possible de priver l'instituteur des précieuses ressources que

Digitized by Google

lui offre la Religion dans l'accomplissement de son importante et difficile mission? L'instruction primaire, l'instruction qui se puise à l'école, doit, avant tout, être éducative; la dépouiller de ce caractère, c'est la rabaisser et méconnaître la nature des services qu'elle est appelée à rendre à la société: elle doit moraliser, et, en conséquence, reposer nécessairement, en ce qui concerne l'éducation des enfants, sur les préceptes de la morale chrétienne, sur les principes religieux, sans cependant porter atteinte à la liberté de conscience et au respect auquel ont droit les diverses croyances religieuses.

Mémoire N° 21, ayant pour épigraphe: Sinite parvulos venire ad me.

La Commission s'est imposé le devoir d'accueillir avec impartialité toutes les opinions, et de juger les travaux qui lui étaient soumis uniquement d'après le talent que leurs auteurs y ont déployé et la lumière qu'ils ont su répandre sur la question. C'est ainsi qu'elle a accordé une mention honorable au mémoire N° 21, où le principe de l'instruction obligatoire est condamné d'une manière absolue.

L'auteur reconnaît toute l'utilité de l'instruction primaire, et convient qu'il faut tâcher de la rendre universelle; mais, selon lui, la contrainte légale n'est ni juste, ni sage, ni infaillible: Prenez garde, dit-il à ceux qui la recommandent; cette contrainte de l'Etat sur le père de famille, qui semble toute simple et tout équitable aujourd'hui, peut devenir demain une vexation intolérable. Par exemple, que des dissidences religieuses viennent à naître, ce qu'à Dieu ne plaise, dans le pays; que le Gouvernement soutienne ou combatte un schisme, une réforme, voyez-vous quelle arme terrible il aura contre ses adversaires, dont il pourra prendre les enfants afin de les enlever au culte qu'il repousse? Et les familles n'y pourront rien, car l'Etat dira: « le droit de vos enfants est plus respectable que le vôtre; vous êtes dans l'erreur, nous voulons que vos enfants soient élevés dans la vérité. » L'objection ne manquerait certes pas de force, s'il n'était au moins douteux que cette hypothèse pût jamais se réaliser.

Celle qu'il présente plus loin est certainement plus sé-

Digitized by Google

rieuse : « Si par hasard, dit-il, un père refusait de livrer son enfant ; s'il s'écriait, non pas comme vous le dites : « je ne veux pas que mon fils apprenne à lire, » mais bien : « je ne veux pas que mon fils lise dans vos livres ! » que feriez-vous ? quelle punition pourriez-vous infliger à cet homme ? »

L'auteur développe et soutient assez bien sa thèse ; on ne peut s'empêcher d'accorder une certaine valeur à son argumentation ; mais lorsqu'il a montré les fâcheuses conséquences que pourrait avoir l'emploi des moyens coercitifs, il tombe, à notre avis, dans une flagrante contradiction. Il propose des mesures qui auraient pour effet, à ce qu'il pense, de forcer tous les parents à envoyer leurs enfants à l'école : ainsi tout jeune homme qui aurait atteint sa vingtième année sans être pourvu d'un certificat scolaire constatant qu'il a un degré suffisant d'instruction, serait compris dans le contingent militaire ; tout français qui n'aurait point obtenu ce certificat serait privé du droit d'électeur. Ces mesures seraient assurément au moins aussi vexatoires, aussi impopulaires que la contrainte légale, dans l'état actuel des esprits ; d'ailleurs, ou elles seraient efficaces, ou elles ne le seraient pas : dans le premier cas, elles équivaudraient à une contrainte réelle ; dans le second, elles n'atteindraient pas le but.

Du reste ce mémoire est bien écrit et rédigé avec ordre.

Mémoire N° 4, ayant pour devise : Il faut, par l'instruction primaire, élever à la dignité d'hommes tous les individus de l'espèce humaine.

Le mémoire N° 4, le plus étendu de ceux qui ont été présentés, se distingue principalement par l'abondance des documents qu'il renferme, et par l'esprit de modération qui y règne : On y rencontre peu de vues nouvelles, ainsi que le dit modestement l'auteur lui-même, qui s'est attaché à éclairer la question et à en faciliter la solution plutôt en recueillant des faits et des opinions d'hommes éminents, qu'en se livrant à une discussion approfondie des différents points qu'elle offre, et à une réfutation complète des objections que lui opposent les adversaires du système de l'obligation, dont il est partisan : il en résulte que les renseignements positifs,

Digitized by Google

statistiques ou autres, l'emportent de beaucoup en étendue sur les considérations de l'ordre moral ; et cette disproportion ne dépare pas seulement l'ensemble du travail, qui manque ainsi d'harmonie ; mais elle nuit incontestablement à l'effet qu'il était appelé à produire.

Ce mémoire est, du reste, fait consciencieusement, bien qu'un peu à la hâte, et dénote chez l'auteur un ardent dévouement à la cause de l'éducation populaire. S'il présente quelques défauts de forme ou de fond, il n'est pas moins très-utile à consulter, et c'est à ce titre que la Commission l'a jugé digne d'une mention honorable.

Après avoir établi que l'instruction, lorsqu'elle moralise, est un bien au triple point de vue des intérêts de la famille, de l'Eglise et de la société, l'auteur arrive à cette conclusion, qu'il est du devoir de la famille, de l'Eglise et de l'Etat, de veiller au développement intellectuel et moral des enfants. Examinant ensuite la manière dont ce devoir a été rempli jusqu'ici, il déplore la coupable incurie des parents sous ce rapport, rend hommage aux efforts que fait l'Eglise protestante, en particulier, pour répandre l'instruction, et passe en revue les moyens employés, les résultats obtenus par les divers gouvernements qui se sont succédé en France depuis 1789 jusqu'à nos jours. Il rappelle les mesures prises, les tentatives faites par chacun d'eux pour organiser le service de l'enseignement primaire et favoriser la propagation de l'instruction : tout en reconnaissant que des progrès immenses ont été réalisés, il constate, par des données statistiques, que le but est loin d'être atteint d'une manière satisfaisante, et qu'aujourd'hui 12,000,000 de Français ne savent ni lire ni écrire ; toutefois il montre que sous l'empire de la législation actuelle, et sans qu'il fût nécessaire de recourir à de nouveaux moyens, ce chiffre subirait dans un avenir prochain une diminution considérable, et s'abaisserait à 5,500,000 pour la génération qui nous succèdera.

En présence de ce résultat, il est évident qu'il reste encore beaucoup à faire ; mais le problème étant difficile, on ne peut s'entourer de trop de lumières, et il paraît assez naturel d'étudier la législation scolaire des autres Etats de l'Europe et même de ceux de l'Amérique : l'auteur jette donc un coup d'œil sur l'état de l'instruction primaire et sur les lois qui la régissent en Espagne, en Portugal, en Russie, en Grèce, en Turquie, à Rome, en Angleterre, en Belgi-

Digitized by Google

que, en Hollande, en Suisse, en Allemagne, dans le Danemark et en Suède, dans le Massachussets, le Connecticut, la Pensylvanie, en Californie, etc.

« En résumé, dit l'auteur, dans presque tous les Etats dont nous venons de parler, l'instruction est considérée comme une base des institutions sociales et religieuses ; elle est gratuite pour les pauvres et obligatoire pour tous. Les résultats qu'elle a produits sont infiniment supérieurs à ceux qui ont été obtenus en France, où l'obligation n'est pas encore une des dispositions de la loi. Nous ne croyons pas qu'elle y soit moins possible qu'ailleurs. »

L'auteur estime qu'il serait sage d'emprunter aux pays où l'instruction primaire est le plus prospère, les moyens qui y sont employés, tout en les modifiant d'après nos exigences nationales. C'est à tort qu'on refuserait à l'Etat le droit de se substituer au père dans le soin d'élever ses enfants, lorsque ce dernier oublie son devoir : la loi qui protége l'enfant dans ses biens, lorsque la mauvaise administration d'un père ou d'un tuteur les compromet, ne doit pas être désarmée et impuissante lorsqu'il s'agit de sauvegarder ses intérêts moraux et intellectuels ; et l'Etat ne devra pas borner sa sollicitude à la maison paternelle ; il suivra l'enfant chez le maître, le cultivateur, le chef de fabrique, qui ne pourront le prendre à leur service qu'autant qu'il possèdera le degré d'instruction nécessaire : du reste la prospérité de l'industrie et de l'agriculture ne pourra qu'y gagner. Une autre considération très-importante milite en faveur de l'obligation : le suffrage universel est à la base de nos institutions ; comment un citoyen exercerait-il son droit de suffrage, s'il est à la merci d'un tiers, et s'il ne peut au moins lire le bulletin qu'on lui présente, ou écrire le nom de celui qu'il veut élire ?

L'auteur termine en proposant un règlement conforme aux principes qu'il a émis, et d'après lequel le juge de paix du canton serait chargé de prononcer contre les parents négligents des peines qui présenteraient trois degrés : réprimande, amende, emprisonnement, selon la gravité des cas.

Mémoire N° 23, ayant pour devise : Instruis le jeune enfant à l'entrée de sa voie ; lors même qu'il sera devenu vieux, il ne s'en éloignera pas.

Le mémoire N° 23 présente cette particularité, que l'auteur

Digitized by Google

ne se prononce pas sur l'opportunité qu'il pourrait y avoir à rendre l'instruction primaire obligatoire en France. Il discute les avantages et les inconvénients des deux systèmes opposés, et pour en faire mieux apprécier la valeur relative, il compare entre eux les résultats assez remarquables obtenus dans les cantons de Neuchâtel, de Vaud et de Genève, où ils sont appliqués l'un et l'autre.

Dans le premier de ces cantons la fréquentation des écoles est obligatoire ; « mais hélas ! dit l'auteur, c'est surtout sur le papier ; les autorités scolaires craignent de se compromettre, les autorités civiles intermédiaires ne veulent souvent pas s'en mêler, et l'autorité supérieure ferme les yeux. » Cet état de choses doit être attribué à ce que le canton de Neuchâtel étant essentiellement industriel, les enfants peuvent y travailler utilement dès l'âge de dix à onze ans.

Dans le canton de Vaud l'instruction primaire est de même obligatoire ; mais elle l'est dans la pratique, au moins dans certaines limites, et on peut dire qu'elle est acceptée par l'opinion publique.

Quant au canton de Genève, l'instruction y est laissée complètement au libre arbitre de chacun, et néanmoins aucune famille ne prive ses enfants de l'instruction primaire.

Il résulte de là que les progrès de l'instruction populaire dépendent beaucoup moins des lois destinées à les favoriser, que des dispositions des esprits et de l'importance que les familles attachent à l'éducation des enfants.

Bien que l'auteur déclare qu'il n'a point d'opinion arrêtée sur la question, il semble incliner pour le système de l'instruction facultative. « La comparaison que nous venons de faire, dit-il, entre les trois cantons de la Suisse romande, semble montrer que l'instruction laissée au point d'honneur des familles, mais hautement et efficacement patronée par l'Etat, acquiert une force de vie propre qu'elle n'a peut-être pas dans le système obligatoire. Dans celui-ci, ne risque-t-on pas de fausser le fondement sur lequel doit reposer cette belle et intéressante partie de l'éducation de l'homme, à savoir qu'elle doit trouver son principal encouragement dans la famille ? »

Il serait peut-être difficile d'obtenir en France une loi qui rendît l'instruction obligatoire : « il faut, dit l'auteur, que des obstacles bien sérieux s'y opposent, pour qu'elle n'ait pas

Digitized by Google

été faite ensuite du remarquable rapport rédigé par M. Cousin à l'appui de la loi de 1833, puisqu'il était partisan de ce système ; mais depuis, de nouveaux besoins peuvent s'être développés, et une loi nouvelle qui les sanctionnerait trouverait peut-être facilement aujourd'hui son application. »

L'auteur termine son travail en indiquant avec détail les principes qui devraient, selon lui, présider à l'organisation du système de l'instruction obligatoire.

Ce mémoire offre d'utiles enseignements dans les faits qui y sont rapportés, et contient des vues sages ; mais il ne résout qu'imparfaitement la question telle qu'elle a été posée par la Société d'Emulation ; l'auteur paraît ne pas posséder tous les éléments nécessaires pour la traiter d'une manière complète et en toute connaissance de cause.

Mémoire N° 24. Sans devise.

L'auteur prend avec beaucoup de cœur la défense de l'instruction primaire, dont il cherche à faire comprendre les bienfaits et même la nécessité ; mais il se livre trop exclusivement à des considérations générales, et n'entre dans quelques détails que sur des points qui ne sont, pour ainsi dire, qu'accessoires dans la question mise au concours.

Il ne pense pas qu'on puisse raisonnablement contester à l'Etat le droit de rendre l'instruction obligatoire : « En vain, dit-il, objecte-t-on le droit du père de famille ; une loi quelconque est-elle autre chose qu'une restriction de la liberté individuelle ? »

Quant aux mesures à prendre, l'auteur se borne à l'indication suivante : « Les moyens à employer sont ceux par lesquels toute loi s'impose à la généralité des citoyens : le premier moyen, et le plus efficace, sera de promulguer la loi et d'y tenir la main. »

Ce mémoire, bien que très-insuffisant dans ses développements, est en général sagement pensé et bien écrit.

Mémoire N° 2, ayant pour devise : Mecum erit iste labor.

L'auteur regarde la question de l'éducation populaire comme la plus importante de celles qui préoccupent aujourd'hui

Digitized by Google

l'attention publique ; mais il ne parle que d'une manière vague des avantages que pourrait procurer la diffusion des lumières : « De puissants motifs d'intérêt propre, dit-il, de hautes considérations de dignité humaine, qu'il serait trop long de développer, paraissent imposer à l'Etat le devoir de favoriser autant que possible la propagation de l'instruction, surtout parmi les classes qui en sont le plus déshéritées, » et l'on ne doit pas hésiter à employer la contrainte, si elle devient nécessaire : l'instruction primaire doit donc être rendue obligatoire, et qu'en résultera-t-il ? 1° Les calculs égoïstes des parents seront déjoués et leur négligence sera réfrénée ; 2° les pernicieuses influences locales seront détruites. L'auteur s'élève ici et ailleurs avec trop de passion contre les ennemis de toute supériorité intellectuelle, et entre à ce sujet dans des détails beaucoup trop longs. 3° L'indépendance et le bonheur de l'instituteur seront assurés ; 4° enfin les enfants intelligents auront le temps d'acquérir les connaissances qui leur seront nécessaires dans le cours de la vie.

Quant aux moyens à employer, ils ne sont indiqués que sommairement : les parents seraient tenus d'envoyer leurs enfants à l'école depuis l'âge de 5 ans jusqu'à celui de 15 ans, et seraient passibles d'une amende, lorsqu'ils manqueraient à leurs devoirs sans raison valable.

Dans ce mémoire le sujet n'est, pour ainsi dire, qu'effleuré ; les principales difficultés que soulève la question n'y sont même pas mentionnées : on n'y rencontre aucune trace de renseignements statistiques, et les points qui y trouvent place ne sont traités qu'incomplètement et dans un style un peu trop déclamatoire ; cependant la Commission a cru devoir rendre hommage au vif intérêt que l'auteur porte aux progrès de l'instruction primaire, et c'est en grande partie pour ce motif qu'elle lui a accordé une mention honorable.

Observation. Il nous a été adressé par M. C. R., Maître des requêtes au Conseil d'Etat, et Membre correspondant de la Société d'Emulation, une brochure où la question de l'instruction obligatoire est traitée d'une manière supérieure et avec tous les développements qu'elle comporte. Mais ce mémoire ayant été rendu public, il n'était pas possible que l'auteur participât au bénéfice du concours.

Digitized by Google

Digitized by Google

DES
AVANTAGES
DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE,
DES PROGRÈS QUI LUI RESTENT A FAIRE EN FRANCE,
ET DES MOYENS PROPRES A LES RÉALISER;
en particulier
DE LA FRÉQUENTATION OBLIGATOIRE.

La *Société d'Emulation de Montbéliard* a mis au concours la question suivante :

Avantages qu'il y aurait à rendre l'instruction primaire obligatoire en France, et recherche des meilleurs moyens à employer pour atteindre ce but.

L'importance de cette question est plus grande qu'elle ne paraîtra au premier abord. L'instruction, en effet, est une lumière qui anime et vivifie toutes les sphères de l'activité humaine ; et rechercher, en particulier, les moyens de l'augmenter et de la faire pénétrer partout, c'est rechercher un moyen de faire déployer à la France une plus grande somme de forces, et d'augmenter sa prospérité dans tous les domaines de la vie sociale. C'est en cela proprement qu'est l'importance de la question posée par la *Société d'Emulation de Montbéliard* ; et une solution pratique et sage de cette question, une solution qui tiendrait compte des circonstances présentes, sans cependant en faire une règle trop absolue pour l'avenir ; une solution qui réussirait à concilier les tendances diverses qui se heurtent dans le champ de l'instruction ; une solution enfin qui, tout en réservant et sauvegardant les droits et les intérêts de la conscience et de la famille, ferait jouir tout le monde des avantages de la première éducation : une telle solution, dis-je, serait un grand bienfait pour la France.

Je ne me flatte pas de présenter dans ce mémoire une semblable solution du problème : les difficultés m'en sont trop bien connues ; mais il me sera peut-être donné d'y répandre quelque lumière, et c'est ce qui m'engage à prendre part au concours ouvert sur ce sujet important.

Digitized by Google

Je commence par prévenir qu'à la question proposée, je crois devoir substituer la suivante, qui m'est dictée par la manière dont j'envisage mon sujet : *Des avantages de l'instruction primaire, des progrès qui lui restent à faire en France, et des moyens propres à les réaliser*. Cette nouvelle proposition, comme on le voit, renferme la première, et même la dépasse ; elle se compose de trois parties principales, dont le développement va faire l'objet entier de ce mémoire.

Voyons donc d'abord quels sont les avantages de l'instruction.

I.

Avantages de l'instruction en général, et de l'instruction primaire en particulier.

Les chiens ne lisent pas, mais la chaîne est pour eux :
L'ignorance toujours mène à la servitude.
Madame Desbordes-Valmore.

Une petite armée anglo-française, portée sur quelques vaisseaux, s'en est allée à l'extrémité orientale de l'Asie attaquer le plus grand empire du monde, l'empire chinois, qui compte dix fois plus d'habitants que la France entière. Et cette armée, après avoir en fort peu de temps traversé deux océans et pénétré dans un troisième, a, en quelques semaines, forcé les portes du Céleste-Empire, dispersé son armée, mis l'empereur en fuite, et pénétré jusque dans la capitale.

Qu'est-ce qui a pu donner une telle force à une si petite armée européenne ?

La réponse, chacun peut la trouver : c'est la tactique, c'est l'art militaire, c'est la *science*.

C'est la science qui a perfectionné les moyens de transport ; c'est la science qui a perfectionné les armes ; c'est la science qui a appris au général à faire manœuvrer avec ensemble et précision toutes les forces dont il peut disposer.

La science est une force, une puissance, qui anéantit les distances, comble les abîmes, transporte les montagnes, dompte les éléments, et les rend, sous la main de l'homme, aussi dociles que l'animal le plus soumis.

Voyez sur une locomotive cet homme enfumé : qui lui a

Digitized by Google

mis dans la main la force de traîner ce long et lourd convoi de voyageurs et de marchandises ?

C'est la science.

La science est une force, une puissance, et c'est elle qui tient le sceptre du monde.

Mais la science n'est pas seulement une force dans ses résultats les plus avancés ; elle l'est dans tous les degrés de son développement : il n'est pas d'art, pas de métier, pas de travail, quelque grossier qu'il soit, qui n'exige quelque connaissance ; et partout, dans toutes les sphères et à tous les degrés, nous retrouvons cette loi : que le savoir est une force qui met le sceptre dans la main de celui qui le possède. Cela est vrai dans le village, cela est vrai dans l'atelier, cela est vrai dans le commerce et l'industrie, cela est vrai dans l'armée et dans l'administration, cela est vrai dans tous les domaines de l'activité humaine. Partout la science, partout le savoir, toutes choses d'ailleurs étant égales, est une force, une puissance.

Madame Desbordes-Valmore a exprimé cette vérité d'une manière touchante, lorsqu'elle met dans la bouche d'un chien ces sages paroles à l'adresse d'un enfant qui ne voulait pas aller à l'école :

Allez donc à l'école, allez mon petit ange !
Les chiens ne lisent pas, mais la chaîne est pour eux:
L'ignorance toujours mène à la servitude.
L'homme est fin, l'homme est sage, il nous défend l'étude.
Enfant, vous serez homme et vous serez heureux ;
Les chiens vous serviront.

Ce qui précède suffirait déjà pour faire ressortir les avantages de l'instruction. Je crois néanmoins devoir m'étendre encore sur ce sujet, et entrer dans quelques développements pour montrer quels sont ces avantages, dans les diverses sphères de la vie.

Et d'abord l'instruction est profitable à la religion, en ce qu'elle rend l'enfant, et en particulier le catéchumène, plus capable de suivre les instructions religieuses et d'en profiter. L'adulte, de son côté, peut s'édifier seul et s'instruire par une bonne lecture. Les services que l'instruction rend à la religion sont si évidents, que c'est l'Eglise qui a fondé les écoles et propagé d'abord l'instruction au sein du peuple. Les moines en ont fait, dans le moyen âge, une arme de civilisation chrétienne. A la Réformation, les deux

Digitized by Google

camps sentirent le besoin de puiser des forces dans l'école. Luther la préconisait partout, et c'est à elle que les Jésuites ont eu recours pour étendre leur influence. Les missionnaires qui sont parmi les païens montrent de même un grand zèle pour l'instruction : leur premier soin est toujours de fonder des écoles, sans lesquelles leur œuvre ne pourrait subsister.

C'est ainsi que la religion chrétienne, sans acception de partis, a toujours, dans tous les temps et dans tous les lieux, employé l'instruction comme un auxiliaire utile. Les divergences d'opinions, sous ce rapport, n'ont porté que sur la qualité et la quantité des connaissances à transmettre ; et l'on peut dire d'une manière générale, que plus une Eglise s'est montrée zélée pour l'instruction, plus elle a déployé de vie et de force ; car dans l'Eglise aussi l'instruction est une force.

Après la religion je mentionnerai la morale, surtout cette morale pratique qui résulte de bonnes habitudes. L'école est un champ de travail, et, comme tout travail sérieux et régulier, elle soumet l'enfant qui la fréquente à une discipline salutaire ; elle le délivre d'une oisiveté toujours dangereuse, lui apprend à lutter contre des difficultés diverses et à poursuivre un but avec persévérance ; l'école est encore un remède contre la négligence et la paresse, contre le désordre et la malpropreté, contre le vagabondage et les vices qui en découlent. Rien n'est plus propre que l'école à fortifier toutes les bonnes habitudes et à développer les vertus opposées aux vices que je viens d'énumérer. Qui pourrait calculer tous les avantages moraux que la France retirerait d'une instruction primaire qui placerait *tous les enfants* sous sa salutaire discipline ?

L'instruction primaire est, en troisième lieu, la base naturelle des études moyennes et supérieures. Plus cette base s'étend et se perfectionne, plus elle produit de sujets capables pour les degrés qui suivent. Impossible d'avoir de bons colléges, et surtout de bonnes écoles normales, sans de bonnes écoles primaires, et en particulier sans de bonnes écoles rurales ; car c'est un fait constant que les natures les plus vigoureuses et les mieux trempées pour l'étude, viennent en général des campagnes. Dans les villes, le corps et l'âme perdent en force et en énergie ce qu'ils y gagnent en souplesse et en culture extérieure. En étendant à tous les

Digitized by Google

bienfaits de l'instruction primaire, beaucoup de natures excellentes, distinguées, des génies même, qui sans cela demeureraient incultes, trouveraient l'occasion de se développer conformément à leur vocation naturelle. Il y aurait dans toute la France une plus grande émulation et un plus grand choix d'hommes capables de remplir les diverses fonctions que réclament toutes les sphères de l'activité sociale. L'administration surtout s'en ressentirait avantageusement.

L'instruction ouvre à la famille des horizons nouveaux; car la lecture, l'écriture et le calcul la font entrer dans le courant de la civilisation. Le père de famille qui ne sait ni lire, ni écrire, ni calculer, est journellement et avec tous ses intérêts sous la dépendance d'autrui : c'est comme s'il lui manquait un sens important. On ne peut pas même être bon domestique ou bonne servante sans ces connaissances élémentaires. Que de bévues, par exemple, ne commet pas au marché la domestique qui ne sait pas calculer! Et le mal est encore plus grand quand c'est la mère de famille qui ne peut pas résoudre les problèmes qui se rapportent à la direction de son ménage. Quelle gêne encore, quand on est obligé de recourir à un tiers pour lire ou écrire une lettre intime, ou pour résoudre un calcul ayant rapport à ses affaires ! Bien des enfants manquant d'instruction ne peuvent, pour cette raison, faire connaître à leurs parents les épines de leur position, et des parents descendent dans la tombe avec des secrets ou des besoins qu'ils n'ont pu mander à leurs enfants. Les connaissances élémentaires que donne l'instruction primaire sont une des nécessités actuelles. Qui ne les possède pas est privé, dans une foule de circonstances, de la lumière et des moyens de communication nécessaires, et ne peut rendre ni à sa famille, ni à la société, les services que, cultivé, il aurait pu lui rendre.

L'instruction procure à la commune des employés intelligents, capables de la bien administrer, de comprendre les progrès qui se font au dehors et de les réaliser au dedans. Les autorités locales sont les ouvriers du pouvoir, et il est impossible qu'un gouvernement puisse opérer quelque réforme importante au sein du peuple si ces ouvriers lui font défaut.

L'instruction primaire rend l'armée plus intelligente, et par là aussi plus forte. En se généralisant et en se perfectionnant, elle lui fournira un plus grand nombre de soldats

Digitized by Google

propres à devenir sous-officiers. Et dans quelle nation, l'intelligence est-elle plus propre à exciter l'émulation du soldat qu'en France, puisque ici l'avancement dépend du mérite, et non de la faveur, de la fortune ou de la naissance, comme dans d'autres pays ?

Enfin l'instruction primaire apprenant à l'homme à réfléchir, à penser, à découvrir l'inconnu par le connu, le rend plus propre à remplir avec succès la vocation qu'il a embrassée. Un ignorant ne sera jamais un bon agriculteur, un bon artisan, et il ne pourra devenir ni un industriel, ni un commerçant.

Comment serait-il un bon agriculteur, s'il ne peut comprendre les progrès déjà réalisés et en faire son profit? si, ignorant la comptabilité et l'économie agricole, il ne peut mettre les capitaux, le travail et les dépenses en harmonie avec les produits, et s'il est incapable de faire les combinaisons que réclame une sage économie du temps, des forces, des territoires et des récoltes ? Je pourrais nommer ici une contrée où les paysans empruntent au 4 0/0 pour acheter des terres qui leur rapportent deux et demi pour cent ! Aussi, cette contrée est-elle bientôt toute hypothéquée.

Et comment serait-il un bon artisan, s'il ne possède pas les notions les plus élémentaires du dessin et de la mécanique, s'il ne peut résoudre les problèmes qui se rapportent à son art, s'il ne peut soigner la comptabilité et la correspondance que nécessite l'exercice de sa vocation? Que de fois n'entend-on pas des chefs d'atelier se plaindre qu'ils manquent d'instruction? Que de fois n'en voit-on pas qui se font encore donner des leçons de calcul et de dessin technique ? Plus souvent encore on en voit qui font apprendre à leurs enfants ce qu'ils voudraient savoir eux-mêmes, afin de combler autant que possible, par ce moyen, les lacunes de leur propre éducation. Et pourquoi ces écoles d'ouvriers que l'on fonde dans tant de villes et de localités différentes ? N'est-ce pas parce que l'ouvrier sent qu'il ne pourra jamais exercer sa vocation avec succès et d'une manière indépendante sans posséder un certain degré d'instruction?

L'industriel et le commerçant ont, bien plus encore que l'agriculteur et l'artisan, besoin d'instruction. Pour eux elle est indispensable. Cela est si évident, surtout en ce qui concerne la correspondance, la tenue des livres et le calcul, qu'il n'est pas nécessaire d'insister.

Digitized by Google

Je ne dis pas que l'agriculture, l'industrie et le commerce ne puissent fleurir jusqu'à un certain point sans une bonne instruction primaire. Mais dans ce cas, la population instruite, abusant de sa supériorité, s'empare des terres, de l'industrie et du commerce, et réduit la population ignorante à un état qui tient de l'esclavage. Mais une telle iniquité nationale ne peut et ne doit pas être favorisée dans un État où règne l'égalité civile et politique.

Tels sont, dans les principales sphères de la vie, les avantages que procure l'instruction, et en particulier l'instruction primaire. Elle est partout un élément de vie, une force active et intelligente qui pousse au progrès. L'instruction embrasse tout et s'unit à tout, comme la lumière et la chaleur, et l'on peut dire que plus elle se répand au sein d'une nation, plus elle la rend forte, plus elle augmente ses productions et sa richesse. Si donc la France veut conserver le rang honorable qu'elle occupe parmi les nations; si elle veut que son agriculture, son industrie et son commerce prospèrent de plus en plus, et puissent toujours rivaliser avec l'étranger, il faut qu'elle répande partout les bienfaits de l'instruction. *Il n'y a que ceux qui veulent tromper le peuple qui puissent vouloir le retenir dans l'ignorance.*

Comme on vient de le voir, les avantages de l'instruction sont incontestables, ils sont immenses. Cependant l'instruction populaire a ses détracteurs; et des esprits, d'ailleurs bien intentionnés, mais mal renseignés sur ce point, nourrissent contre elle d'injustes préjugés. Je dois donc, avant que de poursuivre le développement de mon sujet, m'arrêter un instant pour répondre aux principales objections qu'on a coutume de faire valoir contre l'instruction, et pour examiner quelques difficultés relatives au gouvernement de l'école primaire.

On entend dire, d'un certain côté, que l'instruction est une arme dangereuse, qui se met au service du mal et des passions. Cette objection repose, j'en conviens, sur des faits vrais; mais cela n'empêche pas qu'elle ne soit sans fondement réel. L'instruction est, comme toutes les choses de ce monde, une arme à deux tranchants, qui peut s'employer pour le mal comme pour le bien. L'homme en abuse, comme il abuse de ses forces physiques, comme il abuse des riches-

Digitized by Google

ses que Dieu lui accorde, comme il abuse même du plus sacré des biens, de la religion. Il n'y a donc pas lieu de la redouter plus que toute autre chose. Un père a-t-il jamais imaginé de mutiler son enfant, parce qu'il pourra un jour mettre ses membres au service du péché? Est-il jamais venu à l'idée d'un moraliste français de demander la destruction des beaux vignobles de sa patrie, par la raison qu'ils engendrent et entretiennent l'ivrognerie? Et que dirait-on de celui qui, par un beau zèle religieux, demanderait qu'on fermât les temples et qu'on abolît tout culte public, par la raison que ce dernier produit le formalisme, et quelquefois l'hypocrisie ?

Non, l'instruction n'est point à redouter. Et d'ailleurs ce n'est pas en maintenant le peuple dans l'ignorance qu'on le moralisera; ce sera bien plutôt en l'instruisant, et en travaillant à le pénétrer de principes religieux et moraux propres à le soustraire au joug des passions, et à le soumettre aux règles de la justice et de l'équité. Au dire de penseurs compétents, les statistiques des prisons prouveraient jusqu'à l'évidence que l'instruction fait diminuer le nombre des crimes, et qu'elle est ainsi un précieux élément de moralisation. Pour ma part, je n'accepte pas sans réserve les arguments qu'on tire de ces statistiques en faveur de l'instruction ; mais il me paraîtrait bien difficile de les retourner contre elle: je ne sache pas que personne se soit jamais avisé de le faire.

On dit aussi: «L'instruction rend mécontent de son sort.» Cette objection n'est fondée que dans le cas où l'homme étant cultivé pour une sphère, se trouve retenu ou rejeté par les circonstances dans une sphère inférieure à celle où il aspirait. Un jeune homme, par exemple, qui aurait fait des études dans un collége, ne sera plus guère propre à la vie simple et modeste des champs ou de l'atelier. Il aspirera à monter dans la sphère pour laquelle ses études l'ont préparé. Mais l'instruction primaire n'a pas cet inconvénient-là. Au reste, tout est relatif dans le domaine du savoir, et l'inconvénient qu'on nous signale existe dans le royaume des aveugles, aussi bien que dans celui où les yeux sont ouverts. Là, les borgnes veulent être rois, comme ici plusieurs de ceux qui croient avoir dans la tête quelques idées de plus que les autres.

« Eh bien soit, me dira maintenant quelqu'un; je consens à fermer les yeux sur les dangers de l'instruction ; je

Digitized by Google

vois bien qu'en cela elle ne fait que partager le sort de toutes les choses qui sont sous le soleil. Mais il importe beaucoup, pour éviter les abus qui peuvent en découler, qu'elle reçoive une bonne direction, et, avant de vous suivre sur la voie que vous préconisez, je voudrais savoir à qui proprement l'on doit remettre la direction de l'Ecole, et comment cette direction se comportera à l'égard d'intérêts et de principes qui me tiennent pour le moins autant à cœur que l'instruction. »

La question qui vous arrête a en effet son importance, et je vais lui donner ici tout le développement compatible avec les bornes restreintes de ce mémoire.

Et d'abord écartons l'idée d'une école autonome, rêvée par quelques pédagogues exaltés. L'école n'est dans la société qu'un fait accidentel, rendu indispensable par la civilisation, et qui pourrait être supprimé, si les parents pouvaient ou voulaient se charger de l'instruction de leurs enfants.

Mais si l'école ne repose pas sur un fait primitif, qui lui donne une existence propre et nécessaire, elle ne relève pas non plus tout entière soit de l'Eglise, soit de l'Etat, soit de la Famille. Elle me paraît être un domaine mixte, dans lequel chacune de ces institutions a des droits et des intérêts particuliers.

L'Eglise catholique et les églises protestantes ont souvent élevé la prétention d'être les souveraines de l'école, comme elles en ont été les fondatrices. Je crois que l'Eglise a le droit de diriger l'esprit de l'école et l'enseignement religieux; mais l'écriture, mais l'orthographe, mais le calcul, ne sont plus de son domaine. Si elle a besoin de certaines branches pour fonder son enseignement, cela ne lui donne pas le droit d'enseigner ces branches, pas plus qu'elle n'a le droit de former les artisans dont elle a besoin pour élever des temples ou confectionner les objets du culte. Il n'y a aucun principe qui l'empêche de recevoir de la main d'autrui l'assistance intellectuelle ou matérielle dont elle a besoin. Que l'Eglise se contente donc de commander dans les choses qui sont à Dieu, et qu'elle abandonne à l'Etat, à la Commune et à la Famille les choses qui sont de ce monde.

Il est un parti, représenté en Angleterre par le célèbre Coomb, et en Allemagne par plusieurs pédagogues, qui voudrait *sécullariser* l'école, c'est-à-dire la soustraire à toute

Digitized by Google

influence de l'Eglise, et lui ôter tout caractère confessionnel. Mais ce système, qui avait prévalu quelque temps aux Etats-Unis, n'a pu s'y soutenir, et il est à prévoir que la Hollande, qui l'a introduit dans les écoles mixtes, très-nombreuses dans ce royaume, ne le conservera pas longtemps. Ce système est, à mon avis, une fausse application de la tolérance religieuse. Il est d'ailleurs impraticable, car il ne peut se faire qu'un instituteur n'ait des principes bons ou mauvais, et que ces principes ne s'unissent à son enseignement. Et quelle école que celle où l'on n'ose parler de Celui qui a dit : « Laissez venir à moi les petits enfants, et ne les empêchez point ! » Je n'ose prononcer le nom de Jésus-Christ dans mon école, me disait un instituteur hollandais, à cause de quelques enfants juifs qui la fréquentent. Espérons que ce système, malgré son faux air de tolérance, n'étendra jamais son sceptre glacé sur notre vieille Europe !

De l'Eglise passons à l'Etat. Celui-ci, pas plus que celle-là, ne me paraît être le souverain légitime et absolu de l'Ecole. Toutefois, comme il est le représentant des intérêts généraux du peuple, et le souverain régulateur de la vie sociale, il a le devoir et le droit de veiller à ce que le peuple reçoive le degré d'instruction que réclament ses intérêts et sa prospérité, et de prendre dans ce but toutes les mesures nécessaires. Mais ce rôle important de l'Etat dans l'Ecole doit en toute circonstance s'exercer sans préjudice des droits imprescriptibles et inaliénables de la conscience et de la famille.

Pour dire toute ma pensée sur ce sujet, je crois que l'enfant relève de son père et de sa mère avant de relever de l'Eglise et de l'État, et que sa première éducation appartient à ceux que Dieu a placés à ses côtés pour diriger ses premiers pas dans la vie. Pestalozzi était si convaincu de cette vérité, qu'il rêva quelque temps l'abolition de l'école primaire, espérant faire de chaque mère l'institutrice naturelle de ses enfants. C'est dans ce but qu'il écrivit son *Livre des Mères*. Mais Pestalozzi rêvait un idéal qui ne peut pas être atteint. Notre civilisation nous a trop rendus, en toutes choses, dépendants les uns des autres, pour que la grande majorité des familles puisse jamais se suffire à elle-même. L'infinie division du travail, et des raisons d'économie, font de l'Ecole un auxiliaire indispensable de la Famille; et je trouve tout naturel que la Commune et l'Etat, qui sont les repré-

Digitized by Google

sentants légitimes de la vie sociale, prennent en main l'organisation et l'administration de l'Ecole, partout où les parents ne demandent pas à s'en charger eux-mêmes. L'Etat et la Commune, dans ce cas, agissent et comme délégués des familles, et comme les représentants des intérêts sociaux.

En Angleterre, où les droits de l'individu et ceux de la conscience occupent une large place dans la vie publique, on ne veut point que l'Etat prenne en main les rênes de l'instruction primaire, et il ne pourrait sans danger introduire le système qui prévaut sur le continent, tant le peuple est jaloux de ses droits à l'éducation des enfants. Mais le système anglais, qui fait relever l'instruction primaire de l'activité libre et des diverses communautés religieuses, renferme des lacunes si grandes et si graves, que le gouvernement s'en est inquiété et est intervenu, non pour changer le système, mais pour le régulariser et l'étendre, par des subsides qu'il offre aux écoles libres, et par la création de brevets de capacité, l'envoi d'inspecteurs, etc. C'est ainsi que la nécessité pousse le gouvernement anglais à se rapprocher du système qui domine sur le continent, tandis que, d'un autre côté, nous voyons sur le continent se développer l'enseignement libre à côté de l'école publique. En théorie, le système anglais peut paraître le plus rationnel ; mais dans la pratique, il est tout-à-fait insuffisant. Il me semble que le mieux est le mélange des deux systèmes, se contrôlant, se stimulant et se complétant réciproquement. L'Etat ne doit mettre aucun obstacle à l'extension de l'enseignement libre, mais il doit pourvoir à l'instruction du peuple partout où le système libre n'atteint pas. C'est au reste l'opinion qui semble prévaloir de plus en plus chez les hommes d'Etat, même en Angleterre. « Je n'ai jamais pu croire, a dit lord John Russel dans la Chambre des Communes, que l'Etat eût le devoir de dire: « Il existe un principe qui me défend de travailler à l'éduca« tion morale et religieuse du peuple ; je n'ai que le devoir de « maintenir l'ordre dans la société, et de forcer le peuple, au « moyen des tribunaux et de la prison, à suivre les règles de « la moralité. » Quand un jeune homme est conduit en prison pour vol, et qu'il apprend par le geôlier et le chapelain qu'il a violé les lois divines et humaines, je ne puis comprendre, s'il s'avise de demander pourquoi on ne l'a pas éclairé plus tôt sur ses devoirs, je ne puis comprendre, dis-je, que cette réponse lui suffise : L'Etat a le devoir de te punir, et quand

Digitized by Google

tu es conduit en prison, il peut te donner l'enseignement religieux qui te manque ; mais il y a un principe qui l'empêche de te faire donner dans un âge moins avancé une éducation qui aurait prévenu le crime dont tu t'es rendu coupable.»

Ce qui précède suffit, ce me semble, pour démontrer qu'il ne vaut pas la peine de se faire la guerre pour des systèmes, puisque aucun jusqu'ici n'a pu répondre à tous les besoins, et que l'Ecole d'ailleurs ne relève absolument d'aucune des institutions dont j'ai parlé, à l'exclusion des autres. Toute discussion, au reste, sur ce sujet me paraît oiseuse ; la France est trop avancée dans le système qui prévaut en Suisse, en Allemagne, en Hollande, etc., pour revenir en arrière. Et qui aurait le courage de proposer au gouvernement français d'abandonner l'enseignement public primaire? Il faut donc, puisque le système actuel ne repose pas sur un principe faux ou dangereux, puisqu'il présente même les avantages du système anglais sans en avoir les inconvénients et les effrayantes lacunes, il faut, dis-je, s'entendre pour réclamer toutes les améliorations dont il est susceptible. Et quelles sont ces améliorations? C'est ce que nous allons maintenant examiner.

II.

Progrès à réaliser : ce qui est fait déjà, et ce qui reste à faire encore.

Aux améliorations déjà réalisées, il faut que des améliorations nouvelles viennent s'ajouter encore.
M. Rouland [Circulaire du 14 décembre 1860.]

La France a fait beaucoup déjà pour populariser l'instruction primaire.

Elle a fondé de nombreuses écoles normales, d'où sont sortis déjà des milliers d'instituteurs capables. Mais ce nombre d'écoles normales est, je le crains, insuffisant ; et je suis loin de partager l'opinion de ceux qui, dans l'intérêt des études, voudraient le restreindre encore. Je pense, au contraire, qu'il est préférable qu'il y ait un grand nombre de petites écoles normales sur tous les points de la France, et cela parce qu'il est très-nécessaire, en vue de l'éducation des instituteurs, que ces établissements soient maintenus sur un pied simple et modeste. Or c'est ce qui ne pourrait plus guère

Digitized by Google

avoir lieu si l'on en faisait de brillantes institutions pourvues d'un nombreux corps de professeurs.

Mais si l'on peut hésiter sur la question de savoir si la France doit créer encore des écoles normales d'instituteurs, ou seulement donner de l'extension à celles qu'elle possède déjà, il n'en est pas de même à l'égard de ce qu'elle fait pour former des institutrices. Ici, il est évident qu'elle a une grande lacune à combler, si elle veut élever le niveau de l'éducation de la femme, et la rendre par là plus propre à remplir ses devoirs d'épouse et de mère. La France a, sous ce rapport, de grands progrès à faire, et l'on ne saurait trop insister pour qu'elle mette la main à l'œuvre. En Allemagne et en Suisse, l'instruction des filles est aussi soignée que celle des garçons, et c'est là sans doute une des raisons pour lesquelles la vie de famille y est plus développée qu'en France. Le canton de Berne, dont la population n'atteint pas un demi-million d'habitants, n'a pas moins de 4 écoles normales de filles (dont une libre). Dans cette proportion, il faudrait à la France au delà de 300 écoles normales de filles. Il ne faut pas oublier que la mère est et sera toujours la première institutrice de ses enfants; et la famille, qui a tant besoin d'être relevée, retirera toujours plus de vie de l'éducation de la femme que de celle de l'homme. Perfectionner l'éducation de la femme, c'est relever la famille.

Si des écoles normales, nous passons aux écoles primaires, nous trouvons qu'on en a fondé un nombre considérable depuis un demi-siècle sur toute l'étendue de la France. Après l'Allemagne et la Suisse, il n'y a guère de pays en Europe qui puissent se glorifier d'avoir autant d'écoles à la disposition du peuple. Il existe néanmoins encore des lacunes qu'il s'agira de combler, si l'on veut mettre l'instruction primaire à la portée de tous les enfants. Il est des écoles trop chargées d'élèves, et qui, pour cette raison, ne sauraient donner une instruction suffisante; il y a aussi des localités assez populeuses pour avoir une école, et qui n'en ont point; d'autres sont trop éloignées de l'école communale pour pouvoir en profiter. Il faudrait ainsi fonder encore un grand nombre d'écoles pour répondre à tous les besoins. Dans la plupart des états de l'Allemagne et de la Suisse, on compte une école par 4 ou 5 cents âmes de population. Dans le canton de Neuchâtel, il y en a une pour 303. La France n'en compte qu'une

Digitized by Google

pour 800 habitants. Au lieu de 50,000 écoles (1) (36,000 instituteurs, et seulement 14,000 institutrices), il lui en faudrait 80,000, ou, plus exactement, 60 à 65,000 si la fréquentation ne dépasse pas 12 ans, et 10,000 de plus pour chaque année ajoutée à 12. (2) Si la France proclamait l'instruction obligatoire jusqu'à 16 ans, il lui faudrait au moins 100,000 écoles, c'est-à-dire le double de ce qu'elle possède aujourd'hui.

Passons à la fréquentation. Celle-ci, comme le reste de l'instruction primaire, est en progrès. En 1837, la population scolaire ne dépassait guère 2 1/2 millions d'enfants ; aujourd'hui elle atteint presque le chiffre de 3 1/2 millions, c'est-à-dire 1/11 de la population totale. Mais c'est peu encore en proportion d'autres pays. En Allemagne et en Suisse, la population scolaire varie entre 1/7 et 1/5 (1/4,5), suivant le nombre d'années pendant lesquelles les enfants sont obligés de fréquenter l'école. Dans cette proportion, la France devrait avoir une population scolaire de 5 1/2 à 7 1/2 millions d'enfants. Ainsi 2 à 4 millions ne fréquentent pas l'école primaire. A la vérité, les statistiques scolaires n'en placent dans cette catégorie qu'un million, mais elles n'infirment en rien le chiffre que j'indique. Elles prouvent seulement par là que le temps de la fréquentation est beaucoup plus court en France que dans d'autres pays. En effet, la moyenne des enfants nés dans la même année, et en âge de fréquenter l'école étant d'environ 1/50 de la population, il en résulte que la France renferme environ 750,000 enfants qui doivent entrer chaque année comme nouvelles recrues dans l'école primaire. Or ce chiffre de 750,000 dépasse la 5e partie de la population scolaire actuelle. La durée moyenne de la fréquentation n'atteint donc pas en France le chiffre de 5 années. C'est beaucoup trop peu. Et si nous considérons maintenant que c'est durant les dernières années que les enfants profitent le plus de l'école, on comprendra combien la France est au dessous des pays où la moyenne de la fréquentation est de 7, 8, 9 et même 10 années ! La France peut-elle impuné-

---

[1] Dans ce nombre ne sont pas comprises les écoles privées ou libres, au nombre de 15,000; mais la proportion indiquée pour d'autres états est aussi basée sur les écoles publiques seules.

[2] Chaque année fournit en France environ 750,000 écoliers et écolières. Or les écoles actuelles comptent en moyenne 70 écoliers. Il faut donc pour ces 750,000 enfants au moins 10,000 écoles.

Digitized by Google

ment se contenter d'une instruction primaire si peu développée ? Peut-elle impunément laisser se perdre dans les sables arides de l'ignorance, non-seulement les nombreuses forces qui sommeillent dans ce million d'enfants qui demeure en dehors de toute instruction, mais encore celles plus nombreuses qui, chez d'autres, ne reçoivent pas une culture suffisante? Je ne le pense pas. Les chiffres que je viens d'énoncer démontrent de la manière la plus claire que la France ne saurait se contenter du degré d'instruction primaire qu'elle possède aujourd'hui, et que, suivant la parole de M. le Ministre de l'Instruction publique, il est nécessaire qu'*aux améliorations déjà réalisées des améliorations nouvelles viennent s'ajouter encore.*

Si de l'enfance privilégiée, nous passons maintenant à l'enfance malheureuse, aux idiots, aux sourds-muets, aux aveugles, aux orphelins, aux enfants vicieux, n'aurons-nous rien à demander pour eux ? Le banquet de l'instruction, auquel sont invités les enfants favorisés de la nature et de la fortune, n'a-t-il rien à offrir à la minorité souffrante ? Il me semble que l'égalité pourrait être ici réclamée en sa faveur, et qu'il n'y aurait que justice à faire pour elle ce qui se fait pour l'enfance heureuse. Au moins leur accorderai-je une petite place dans ce mémoire.

Je ne m'arrêterai pas sur les idiots, ni sur ce qu'il y aurait à faire en France pour cette classe d'infortunés. Je dirai seulement que l'établissement de la Force, comme celui de Rheydt, dans la Prusse rhénane, nous montre qu'il est possible *d'éveiller les facultés endormies de cette catégorie d'enfants.*

La France possède quelques établissements de sourds-muets, et elle peut se glorifier d'avoir donné à cette partie de la pédagogie deux instituteurs des plus distingués, l'abbé de l'Epée et l'abbé Sicard. Il reste néanmoins beaucoup à faire encore. La Suisse compte 9 établissements de sourds-muets, le Wurtemberg 6. Dans cette proportion, qui ne répond pas encore à tous les besoins, la France, qui compte 22,000 sourds-muets, devrait en avoir 120. Mais j'ajoute, afin qu'on ne se méprenne pas sur le sens du vœu que j'exprime ici, que par établissements de sourds-muets, ou sourdes-muettes, je n'entends pas des maisons où les élèves sont seulement logés, nourris, vêtus et instruits, mais des

Digitized by Google

maisons où le travail manuel constitue l'une des principales bases de l'éducation. L'établissement bernois (Suisse) de Friesnisberg peut être cité comme un modèle en ce genre. Il cultive un domaine et renferme quatre ateliers, où les élèves apprennent les états de menuisier, de tisserand, de cordonnier et de tailleur. En sortant de l'établissement, les élèves sont des hommes capables de gagner honorablement leur vie.

Les enfants aveugles peuvent, à la rigueur, se passer d'établissements spéciaux. En Prusse, ils sont encouragés à suivre l'école publique. Celle-ci ne saurait cependant remplacer l'établissement spécial, où l'aveugle apprend un métier à côté de l'instruction qui lui est donnée. On est étonné, quand on entre dans un de ces établissements, de voir combien de choses on peut apprendre aux aveugles. Un aveugle écossais a construit le modèle d'un vaisseau de 74 canons. J'en connais un qui est accordeur de pianos. A Mulhouse et à New-York la Bible a été imprimée par des jeunes gens aveugles, surveillés par des directeurs aveugles. Dans l'établissement de Lausanne on a appris à lire à un aveugle-sourd-muet. Le tricotage, la vannerie, la fabrication de nattes, de tapis, etc., sont des choses que tous les aveugles peuvent apprendre. Ainsi cette classe d'infortunés, au lieu d'être un fardeau pour la société, peut au moyen d'une éducation bien entendue, fournir, comme celle des sourds-muets, des hommes capables de pourvoir à leurs besoins et de se rendre utiles à leurs semblables. La France, qui compte 30,000 aveugles, devrait posséder au moins 40 établissements pour en avoir dans la même proportion que des pays déjà cités.

Les orphelins pourraient, tout aussi bien que les autres enfants, profiter de l'école publique. Mais les conditions d'existence dans lesquelles se trouvent un grand nombre d'entre eux ne leur permet pas d'en profiter de la même manière ; et, d'après toutes les expériences faites, un établissement bien organisé est ce qui réunit les conditions les plus favorables pour leur éducation. Aucune famille ne peut leur tenir lieu de la famille naturelle : « il y a loin, comme le dit Charlotte Bronté, du toit le plus hospitalier à la maison paternelle. » Dans la famille qui le reçoit, l'orphelin est un domestique ou un pensionnaire ; il y est traité autrement que les autres enfants. Dans un orphelinat, au moins il vit avec

Digitized by Google

des égaux, et sous la direction de personnes qui se consacrent à son éducation. Mais ici, il faut que j'explique encore ce que j'entends par un orphelinat. Ces maisons où l'on réunit le plus grand nombre d'orphelins possible pour les nourrir, les instruire, et les envoyer durant les heures de récréation dans un préau, comme des prisonniers dans une cour, m'inspirent une profonde pitié. Je veux l'orphelinat-famille, renfermant 20 filles ou 30 garçons, placés sous la direction d'un couple honnête, religieux, instruit, laborieux, dévoué, qui leur tienne lieu de père et de mère. Je veux des établissements où le travail soit un des principaux éléments de l'éducation; où les filles soient occupées à la couture, à la cuisine, au jardinage; où les garçons aient une ferme à cultiver, une étable à soigner, ou des métiers à apprendre, une industrie à exercer. (1) On trouve en Suisse un grand nombre d'établissements de ce genre, et la plupart sont très-prospères. La *Rauhe-Haus*, près de Hambourg, forme un genre à part. Ici l'on voit dans le même établissement plusieurs familles distinctes, dirigées chacune par un maître particulier. Mais on a fait la remarque qu'il manquait à ces familles un élément essentiel, c'est-à-dire la mère.

Il n'est pas facile de dire tout ce que la France aurait à faire pour l'éducation de ses orphelins. Dans certaines parties de l'Allemagne et de la Suisse, on trouve un orphelinat par 50,000 âmes de population. D'après cette proportion, il en faudrait 800 à la France, et ces 800 établissements ne répondraient probablement pas à la moitié de ses besoins.

Les asiles pour les enfants vicieux sont des maisons de sûreté dans un Etat. Ils sont un puissant moyen de tarir la source des malfaiteurs. Leur organisation doit ressembler à celle des orphelinats, mais avec un travail agricole plus fatigant et plus continu, afin de mater le corps et de dompter les passions. La France n'aurait pas trop d'un asile par département. Les dépenses qu'ils occasionneraient seraient, en partie du moins, couvertes par les économies qu'on ferait dans les prisons, les bagnes, etc.

---

[1] Voir sur l'organisation des orphelinats un travail de l'auteur intitulé: *Quelques idées sur la fondation et l'organisation d'établissements pour de jeunes filles pauvres.* Mémoire envoyé au concours sur la fondation Schnell, par J. Paroz. Travail couronné par le Conseil d'Etat du canton de Berne. Berne 1859, librairie C. Wülerich-Gaudard.

Digitized by Google

Maintenant que j'ai indiqué à grands traits ce qu'il reste à faire en France pour mettre l'instruction primaire à la portée de tous les enfants, et lui faire porter les fruits qu'on peut en attendre, il ne me reste plus qu'à rechercher les meilleurs moyens à employer pour atteindre ce résultat.

III.

Des moyens à employer pour faire participer tout le monde au bienfait de la première éducation. En particulier de la fréquentation obligatoire.

L'instruction primaire doit finir par faire participer tous les individus des classes les moins fortunées au bienfait de la première éducation.

Carnot [Rapport à Napoléon I.]

Pour étendre à tous les enfants le bienfait de la première éducation, il faut, comme cela ressort des développements qui précèdent:

1. Un nombre suffisant d'écoles normales pour former des instituteurs et des institutrices ;

2. Un nombre notablement plus grand d'écoles primaires ;

3. Des établissements spéciaux pour les enfants qui ne peuvent pas profiter de l'école primaire.

4. Enfin une loi obligeant tous les enfants à profiter des moyens d'instruction mis à leur portée ; en d'autres termes, une loi rendant *l'instruction primaire obligatoire.*

De ces quatre questions la dernière seule me paraît posée dans le sujet mis au concours par la *Société d'Emulation de Montbéliard*, et pour cette raison je passerai très-rapidement sur les trois premiers.

On a vu, en ce qui concerne les écoles normales, que la principale lacune consiste dans le manque d'établissements propres à former un nombre suffisant d'institutrices. Mais je ne puis entrer ici dans aucun détail ; ce serait un sujet trop étendu que de parler des perfectionnements à apporter dans les écoles normales existantes, de la fondation de celles dont la France aurait encore besoin, de la manière de les organiser, etc.

Je ne puis pas non plus m'arrêter sur l'augmentation des

Digitized by Google

écoles primaires. C'est du reste ici une affaire d'administration. Voici cependant quelques règles suivies dans d'autres pays. Dans les Etats où l'instruction est obligatoire, la fondation d'écoles est aussi obligatoire partout où l'on peut réunir un nombre d'enfants suffisant pour une école. Dans les hameaux écartés et trop petits pour avoir une école, on se contente d'y établir, le plus souvent dans une maison particulière, des écoles d'hiver, dites de *quartier*, tenues par de jeunes instituteurs ou des jeunes gens intelligents formés dans de bonnes écoles primaires. Ce procédé est, en particulier, employé dans le canton de Neuchâtel, et les résultats en sont satisfaisants. En Prusse, on a recours, pour les petits hameaux et les maisons isolées, à un autre moyen encore : on a créé des places d'instituteurs ambulants, qui vont d'une localité dans une autre et reviennent au point de départ dès que leur ronde est terminée. Ils s'arrêtent ordinairement deux ou trois jours dans chaque endroit. On a compté que, dans le gouvernement de Dantzig, environ 400 enfants reçoivent leur instruction de cette manière, et l'expérience a démontré que cet expédient pouvait suffire au besoin.

Je ne dirai qu'un mot des établissements pour les sourds-muets, les aveugles, les orphelins, etc. Généralement la fondation et l'entretien de ce genre d'établissements est l'œuvre de la charité privée ou de sociétés de bienfaisance. Mais il est aussi des gouvernements qui s'en occupent. Je crois que le gouvernement français devrait en fonder un certain nombre pour servir de modèles, et encourager les départements, les cantons, les communes, les corporations, les sociétés d'utilité publique et les particuliers, à en fonder d'autres partout où le besoin s'en ferait sentir. Je voudrais voir dans chaque département, sur une petite ferme, un établissement de sourds-muets, un asile pour des enfants vicieux, et quelques-uns pour des orphelins et des orphelines. Les dépenses ne sont pas très-considérables. Un petit établissement de 20 à 25 enfants coûte rarement plus de 5500 fr. (1) Mais une bonne partie de cette somme est couverte par les

(1 Voici le budjet des dépenses d'un petit établissement: Loyer, 750 fr. Intérêt du mobilier, 150 fr. Traitement du Directeur et de sa femme, 800 fr. Nourriture, outre les produits du jardin, plantage, etc., 2000 fr. Habillements, linge, etc., 1000 fr. Chauffage et frais divers, 700 fr. Total, 5500 fr.

Digitized by Google

pensions des élèves (on fait payer en moyenne 100 fr. par an). Dans les asiles et les établissements de sourds-muets, on exige une pension qui, dans quelques cas, suffit presque à couvrir les dépenses. En Suisse il se fait de nombreux legs en faveur de ces genres d'établissements.

Passons maintenant à la question qui doit plus spécialement nous occuper, à la

Fréquentation obligatoire.

La fréquentation obligatoire doit d'abord être considérée comme la conséquence naturelle et le complément nécessaire de l'instruction primaire publique. Quoi ! l'Etat et les communes feraient de grands sacrifices pour mettre l'instruction à la portée de tout le monde, et il serait permis au citoyen de mépriser cette instruction et de rendre inutiles et vains les sacrifices qu'on fait pour lui ! L'économie de l'instruction publique réclame impérieusement la fréquentation obligatoire. Aux soins que la société prend de faire instruire les individus, correspond chez ceux-ci le devoir de profiter de l'instruction qu'on leur offre.

La fréquentation obligatoire doit être, en second lieu, considérée comme une garantie nécessaire en faveur des intérêts sociaux. L'ignorance est un mal intellectuel, comme la variole est un mal physique, et le vice un mal moral. Or, nous avons la vaccine obligatoire dans un grand nombre d'Etats; on a partout une morale obligatoire : une police, des lois, des juges et des prisons pour punir ceux qui transgressent les lois ; et la France n'aurait pas aussi une instruction obligatoire ! Il serait permis à quelques millions de Français de rester ignorants, incultes, et de priver ainsi la société à laquelle ils se doivent, des services immenses qu'ils pourraient lui rendre s'ils eussent reçu une bonne instruction primaire ! Non, cela ne se peut pas, cela ne doit pas être.

Je vois, en troisième lieu, sortir l'instruction obligatoire de l'institution du suffrage universel. Voici des citoyens appelés à nommer le Corps législatif, les Conseils généraux, les Conseils d'arrondissement, les Conseils municipaux, et ces citoyens, pour s'éclairer, ne peuvent lire ni les décrets, ni les ordonnances de l'Empereur, ni les proclamations du préfet, ni les avis de la presse ; ils sont incapables de lire ou d'écrire leur bulletin ! Allons donc ! il faut à la France des

Digitized by Google

citoyens plus éclairés que cela! Il lui faut des hommes qui soient à même de s'instruire des questions qui se décident dans l'urne électorale, et non des machines votantes, prêtes à fonctionner en faveur du premier intrigant qui saura ou les tromper ou escamoter leur confiance. La moralité du suffrage universel réclame impérieusement l'instruction obligatoire. Un suffrage universel exercé sans lumière, par des ignorants, est presque une singerie politique; en tout cas il n'est pas l'acte réfléchi et solennel de citoyens qui comprennent leurs devoirs et en sentent la portée. Tous les esprits logiques et conséquents sont obligés de dire avec M. de Falloux: « L'exercice du suffrage universel est *indissolublement* lié à l'application d'un vaste système d'éducation populaire; » et avec M. Jules Simon: « L'éducation primaire obligatoire est la conséquence du suffrage universel. »

Enfin, l'instruction obligatoire est recommandée par l'expérience des états allemands et suisses qui, depuis 30 ans et plus, l'ont inscrite dans leurs constitutions, et l'ont réglée par des lois spéciales. Leur expérience prouve non-seulement que son application ne rencontre pas de difficultés insurmontables, mais encore que le peuple, quand on ne l'exagère pas, s'en accommode très-bien. On n'y entend aucune voix s'élever contre l'obligation. Et les fruits en sont excellents. Personne qui ne sache lire et calculer pour son usage; pas un électeur qui ne puisse écrire son bulletin, pas un fiancé qui ne soit capable de signer son contrat de mariage. Signer avec une croix y est un fait presque inouï, tandis qu'en France, la statistique des mariages contractés en 1853 établit que sur le nombre total des conjoints, un tiers des hommes et plus de la moitié des femmes ne savent pas signer! En Allemagne et en Suisse on ne rencontre presque plus de jeunes gens qui ne soient capables d'entretenir une correspondance. Et les parents, grâce à l'instruction obligatoire, y ont plus à cœur qu'autrefois l'éducation de leurs enfants. Ils ne disent plus, comme la génération précédente: « On n'a pas besoin d'être si instruits; nous n'avons rien appris, et cependant nous avons fait notre chemin dans le monde. » Les parents qui ont joui des bienfaits de l'instruction primaire veulent que leurs enfants en jouissent à leur tour, et ils auraient honte qu'ils demeurassent plus ignorants qu'eux.

Comme on le voit, tout s'accorde pour recommander l'enseignement obligatoire. Néanmoins il a ses adversaires.

Digitized by Google

L'un nous dit : « Proclamer l'enseignement obligatoire, c'est attenter aux droits de la Famille. »

J'aime à entendre les voix qui s'élèvent pour défendre les droits sacrés de la famille, et je serais le premier à réclamer, si je voyais ces droits menacés ou méconnus. Je repousse de toutes mes forces les théories de certains socialistes qui, à l'instar de Lycurgue, voudraient absorber la famille dans l'Etat, et substituer une éducation nationale à l'éducation domestique. Mais il n'y a rien de pareil à craindre de l'enseignement obligatoire tel qu'il est entendu dans les états où il a été introduit. Il laisse au père la faculté d'instruire lui-même ses enfants, s'il en a le temps et les capacités, et il l'autorise à prendre un précepteur chez lui, ou à envoyer ses enfants dans une école libre, si l'école publique, ouverte à tous, ne lui convient pas. Ce qu'il ne lui permet pas, c'est qu'il laisse croupir ses enfants dans l'ignorance ; ce qu'il n'autorise pas, c'est que par sa négligence il prive la société du tribut de forces et de lumières que ses enfants peuvent lui payer. Ceux qui combattent l'enseignement obligatoire au nom des droits de la famille, ont-ils fait un moment attention à leurs clients? Car de quelles familles défendent-ils ici les droits? Ont-ils pris sous leur protection les familles honnêtes et préoccupées du besoin d'assurer l'avenir de leurs enfants par une bonne éducation? Non, ces familles-là apprécient l'instruction et savent profiter des avantages que leur offre l'école : l'obligation de l'enseignement est gravée dans leur cœur. Les familles pour lesquelles on montre un zèle si touchant, et dont on défend les droits avec tant d'ardeur, ce sont celles qui remplissent les bas-fonds de la société, et auxquelles souvent on ne peut songer sans gémir sur leurs désordres domestiques et sur la coupable négligence qu'ils font paraître à l'égard de l'éducation de leurs enfants. Défenseurs des droits de la famille, allez, et faites le tour de vos clients, et quand vous reviendrez, nous serons d'accord !

Un autre nous dit encore : « L'enseignement obligatoire affaiblit chez les parents le devoir qu'ils ont d'élever eux-mêmes leurs enfants, et affaiblir l'exercice d'un devoir, c'est abaisser le niveau moral. »

Si cette objection est fondée, et beaucoup s'y laissent prendre ! il faut abolir dans l'Etat lois et pénalités, et dans l'Eglise et la famille toute discipline ; car la contrainte affaiblit le devoir, et abaisse le niveau moral !

Digitized by Google

Qui ne voit que cette objection n'a point de fondement !

L'école primaire, loin de décharger les parents des soucis de l'éducation, les augmente. L'obligation d'envoyer chaque jour l'enfant à l'école, de le tenir propre, de le fournir de livres et de cahiers, de se priver de maint petit service qu'il pourrait rendre s'il était là. toutes ces choses, et bien d'autres encore, créent des devoirs nouveaux pour les parents, et les exercent à s'occuper journellement et d'une manière désintéressée de l'éducation de leurs enfants. Loin donc d'affaiblir le devoir dont on parle, l'enseignement obligatoire le relève et le développe par l'exercice. C'est au reste ce que l'expérience confirme dans les pays où l'instruction est obligatoire. Dans tous les centres où il y a quelque aisance ou des ressources suffisantes, on fonde à grands frais des établissements libres dans lesquels les enfants reçoivent une instruction plus complète que dans les écoles primaires. Berne, par exemple, qui est une ville de 30,000 âmes seulement, possède plusieurs établissements de filles et de garçons, percevant par enfant un écolage de 3 à 9 fr. par mois. Il n'est pas rare de voir de simples artisans, gagnant péniblement leur vie, s'imposer cette lourde contribution, pour faire donner à leurs enfants une meilleure instruction que celle qu'ils recevraient presque gratuitement dans l'école publique primaire. Un autre exemple bien frappant est celui que présente la ville de Berlin. La statistique des écoles de cette ville indique 133 établissements ou écoles populaires. Or, dans ce nombre, 8 écoles supérieures de garçons, 27 écoles supérieures de filles, et 67 écoles moyennes et élémentaires de filles et de garçons, en tout 102 (5/6 du nombre total), sont des écoles libres ! Ces chiffres ne disent-ils pas assez haut que l'enseignement obligatoire, loin d'affaiblir chez les parents le devoir d'élever leurs enfants, développe au contraire le sentiment de ce devoir ? Ils prouvent en outre que l'enseignement obligatoire ne met aucun obstacle à l'enseignement libre.

Pour le grand nombre, on n'aurait peut-être pas besoin de rendre la fréquentation des écoles obligatoire. Nous avons vu que 3 1/2 millions d'enfants fréquentent sans contrainte l'école primaire, et il n'y a pas de doute que, sans contrainte, ce nombre continuerait à grandir encore, car le devoir d'instruire les enfants entre insensiblement dans la conscience du peuple, et y devient une des lois morales particulières à notre époque. On aurait tort cependant de conclure de ce fait que

Digitized by Google

l'on n'a pas besoin de proclamer l'enseignement obligatoire. Car, outre qu'il contribue puissamment à prévenir les négligences, et à développer chez les retardataires le besoin de l'instruction, il y aura toujours dans la société une minorité indifférente et démoralisée, qui ne se soumettra jamais volontairement à l'ordre réclamé par le bien public, et pour laquelle il faut des autorités, des lois, une police, des juges et des punitions.

Mais si je me prononce d'une manière si décidée en faveur de l'instruction obligatoire, je veux des mesures raisonnables et pratiques. Point de théorie forcée, exagérant l'instruction outre mesure, et lui assignant une part trop large dans la vie du peuple. L'instruction est un moyen et non un but, et la devise de l'école primaire doit être : *L'école pour le peuple, et non le peuple pour l'école.*

Dans l'enseignement obligatoire, le législateur doit avoir essentiellement égard à trois choses: à la position sociale des parents, à leur genre de travail, et à leurs convictions religieuses.

On a cru que la gratuité de l'enseignement devait être une conséquence de l'obligation de fréquenter l'école. Rien de moins fondé que cette conséquence. Elle serait d'ailleurs injuste, car elle créerait un privilége en faveur des écoles publiques, et serait ainsi une atteinte indirecte à l'enseignement libre. La finance scolaire a cet avantage sur la gratuité, qu'elle relève aux yeux des parents le prix de l'instruction : on apprécie plus ce qui demande quelque sacrifice que ce qui n'en exige point. Mais il n'y a pas de règle sans exception ; et, dans tous les pays où l'enseignement est obligatoire, les pauvres, dont la liste est dressée par les autorités communales, peuvent envoyer gratuitement leurs enfants aux écoles publiques.

Le législateur doit, en second lieu, considérer le genre de travail des parents. On a voulu, dans certains cantons suisses, forcer les campagnards d'envoyer leurs enfants à l'école durant l'été, et cela jusqu'à l'âge de 16 ans. Mais les parents, qui avaient besoin de leurs enfants pour leurs travaux agricoles, ne se sont pas soumis à la loi. On a vu une année, dans le canton d'Argovie, un tiers des parents passibles des peines prononcées contre la non-fréquentation. Cette résistance que les campagnes opposent aux écoles d'été, sauf pour les enfants au dessous de 10 ans, me paraît naturelle.

Digitized by Google

Il ne faut pas oublier que les enfants ont besoin de s'endurcir dans les champs contre la fatigue, et d'apprendre à cultiver et à manier les outils du laboureur. Les parents ont d'ailleurs dans leurs enfants des aides utiles, pour ne pas dire indispensables. Il est donc nécessaire, dans l'intérêt des uns et des autres, de faire des concessions aux campagnes pour les écoles d'été.

Il faut aussi en faire aux centres industriels, où les parents placent de bonne heure leurs enfants en apprentissage. Mais c'est contre ma conviction que je demande ici des concessions; car la vie de fabrique est extrêmement funeste aux enfants : elle empêche leur développement physique, et leur inocule les germes de mille maladies ; tandis que, d'un autre côté, elle développe en eux une précocité funeste, source des plus grands désordres physiques et moraux. Ayons donc pitié de ces pauvres enfants. On a fait dans maint état des lois pour défendre les mauvais traitements envers les animaux: n'en oserait-on pas faire pour défendre les enfants contre la tyrannie de l'industrie? La loi du 22 mars 1841 sur le travail des enfants dans les manufactures, outre qu'elle est fort mal observée, n'est pas suffisante pour empêcher en quelque mesure le mal que je signale ici.

La population la mieux placée pour envoyer régulièrement les enfants à l'école, est celle des villes non industrielles. Ici on peut introduire l'enseignement obligatoire sans restrictions notables.

Enfin, le législateur doit avoir égard aux convictions religieuses des parents. Nul enfant ne doit être contraint d'assister aux leçons de religion ou aux exercices religieux d'une confession à laquelle il n'appartient pas, et l'Etat doit aux juifs et aux protestants la même protection qu'aux catholiques. La liberté de conscience est inscrite dans les lois constitutives de la France ; mais elle n'est pas encore partout largement et franchement reconnue. Il faut qu'elle règne dans l'école pour toutes les confessions. Il faut que le législateur permette à chaque église de pourvoir librement aux besoins religieux des enfants qui en dépendent. Les écoles mixtes doivent être évitées autant que possible, ainsi que toute tendance à la sécularisation de l'école; car la religion est la lumière morale de l'école. La supprimer, ce serait lui ôter sa base chrétienne.

Digitized by Google

Voici maintenant, à la suite des considérations qui précèdent, les règles générales sur lesquelles on pourrait baser une fréquentation obligatoire pratique. Ces règles sont tirées des législations scolaires de la Suisse et de l'Allemagne.

§ 1.

Tout enfant qui ne reçoit pas chez ses parents, ou dans une école privée, le degré d'instruction prescrit par l'article 23 de la loi sur l'enseignement du 15 mars 1850, est tenu de suivre l'école primaire publique depuis l'âge de 6 à 14 ans.

Sont dispensés de cette règle les enfants atteints d'infirmités physiques, intellectuelles ou morales, à l'exception toutefois des aveugles, attendu qu'ils peuvent, comme les autres enfants, suivre l'enseignement oral.

§ 2.

Une liste officielle des enfants en âge de fréquenter l'école doit être tenue avec soin dans chaque commune ou circonscription scolaire, et communiquée deux fois par année, au printemps et en automne, à l'instituteur.

§ 3.

Tous les mois, l'instituteur transmet au maire de la commune ou à son adjoint, la liste des absences non justifiées. Les parents ou tuteurs négligents sont invités à paraître immédiatement devant cette autorité pour être rappelés à l'ordre. Les cas de récidive qui auront lieu durant le cours de l'année seront transmis au juge de paix, qui prononcera une peine de 1 fr., ou, en cas d'insolvabilité, un emprisonnement de 6 heures, par jour d'absence.

§ 4.

Quand un enfant est empêché de se rendre à l'école, les parents ou tuteurs doivent en avertir sans retard

Digitized by Google

l'instituteur. Celui-ci inscrira comme justifiées les absences résultant:

a. de la maladie de l'enfant ou des parents ;

b. de cas de mort survenus dans la famille ;

c. du mauvais temps et des mauvais chemins, lorsque les enfants sont faibles, et la distance jusqu'à l'école considérable ;

d. de fêtes de famille, ou autres cas où les convenances et l'humanité déconseillent la contrainte.

§ 5.

Dans les campagnes, l'école d'été n'est obligatoire que pour les enfants au dessous de 10 ans. Les autres ne seront astreints qu'à une fréquentation de 10 à 12 heures par semaine, heures que l'on répartira pour chaque école selon les convenances locales.

§ 6.

Dans les centres industriels, le conseil académique peut autoriser les enfants à commencer leur apprentissage dès l'âge de 12 ans. Deux heures par jour seront cependant encore réservées à l'école; mais les enfants ne recevront, dans la règle, plus de tâches pour la maison.

Le conseil académique, en fixant les heures d'école, déterminera en même temps celles de travail dans la fabrique ou l'atelier. Il s'efforcera d'obtenir tous les ménagements que réclament l'éducation et la santé des enfants.

(La loi du 22 mars 1841 sur le travail des enfants dans les manufactures tomberait par le fait de cette disposition.)

§ 7.

Aucun enfant ne pourra être contraint d'assister aux leçons de religion, s'il appartient à une communion autre que celle qui est reconnue dans l'école. On évitera soigneusement toute contrainte morale.

Digitized by Google

§ 8.

La sortie de l'école n'a lieu qu'une fois chaque année, au printemps, pour les enfants qui ont 14 ans révolus dans le courant de l'année, et qui ont acquis le degré d'instruction prescrit par la loi. Il leur est délivré un certificat d'instruction. Ceux dont les connaissances ne sont pas suffisantes continuent à suivre l'école, au besoin jusqu'à l'âge de 16 ans.

§ 9.

L'obligation de fréquenter l'école commence le..... dans toutes les communes ou circonscriptions scolaires pourvues d'un nombre d'écoles suffisant. Dans les localités qui manquent encore d'écoles, il sera, suivant les circonstances, accordé un délai de 1 à 5 ans pour se mettre d'accord avec la loi.

Outre les dispositions législatives ou réglementaires qui précèdent, on trouve encore dans plusieurs états des moyens indirects de contrainte, tels que :

1°. Défense d'admettre une personne à la confirmation ou de la marier, si elle ne sait pas lire couramment (Suède, Norwége, Autriche, etc.).

2°. Défense d'exercer une profession industrielle ou commerciale, inaptitude à être employé comme ouvrier, pâtre ou berger, si l'on n'a pas un certificat d'assiduité aux écoles, et si l'on ne donne pas la preuve qu'on possède le degré d'instruction prescrit par la loi (Autriche, Bavière).

3°. Privation des droits civils et politiques, si l'on ne sait pas lire, écrire et calculer. Inaptitude à être revêtu d'une charge quelconque.

4°. Privation totale ou partielle des avantages communaux, ou des secours publics, si l'on néglige d'envoyer ses enfants ou pupiles aux écoles.

Parmi ces moyens, il en est auxquels je ne saurais souscrire. Je repousse absolument, en vertu de principes supérieurs, ceux qui sont d'un ordre religieux (1°.), ou qui ont trait au travail (2°.). Quant à ceux auxquels le législateur peut recourir (3°. et 4°.) sans empiéter sur le domaine religieux et

Digitized by Google

sur les droits primitifs de l'homme au travail[1], rien n'empêcherait de leur accorder une place dans une loi ou un décret. Il est possible qu'une disposition législative telle que celle-ci, fût d'un bon effet :

«Est déclaré inhabile à voter tout Français né après 186.... et qui n'aura pu acquérir le degré d'instruction réclamé par la loi. »

«L'ignorant ne saurait remplir aucune charge, soit civile, soit militaire. »

«Les secours de la charité publique peuvent être retirés aux parents pauvres qui négligent de faire fréquenter l'école à leurs enfants. (1)»

La loi qui proclamera l'instruction obligatoire en France se fera peut-être attendre quelque temps encore. Mais cette loi, comme nous l'avons vu, est réclamée par le développement du système actuel, par les intérêts de la France, par le principe du suffrage universel ; elle est d'ailleurs conseillée par l'expérience de plusieurs états européens, et appelée en France par les vœux d'un grand nombre de citoyens éclairés (2) et de plusieurs conseils généraux. Son adoption n'est donc plus, on peut en avoir la confiance, qu'une question de temps. Déjà le principe en a été consacré par la loi ou décret du 27 avril 1848, qui déclare l'instruction primaire obligatoire dans les colonies, et établit des peines contre les parents ou tuteurs qui, sans raison légitime et après trois avertissements donnés par le maire de la commune, auront négligé d'envoyer leurs enfants à l'école. On peut aussi considérer comme un acheminement à la fréquentation obligatoire, la loi du 22 mars 1841 sur le travail des enfants dans les manufactures. Cette loi, en effet, défend d'admettre dans les manufactures les enfants qui n'ont pas 12 ans

---

[1] En Suisse on ne fait pas usage, que je sache, de moyens indirects. Dans le canton de Berne, et probablement aussi dans d'autres, on exige cependant des militaires qu'ils sachent lire, écrire et calculer. Quand les recrues vont faire leur instruction, elles doivent passer un examen : lire, écrire une lettre ou dresser un rapport, et résoudre un certain nombre de problèmes usuels. Les individus trouvés trop faibles, ordinairement 3 à 5 sur cent, sont obligés de suivre l'école de la caserne jusqu'à ce qu'ils aient acquis les connaissances exigées.

[2] En 1853, M. *Eugène Rendu* a écrit sous le titre, *de l'Enseignement obligatoire*, un mémoire bien pensé qu'il adressa à l'Empereur. Cette année, il a paru à Montbéliard un travail intéressant intitulé : *De la nécessité de rendre l'instruction primaire obligatoire en France, et des moyens pratiques à employer dans ce but.*

Digitized by Google

révolus, à moins qu'ils ne justifient qu'ils fréquentent une des écoles publiques ou privées de la localité. Les enfants âgés de plus de 12 ans; continue-t-elle, seront dispensés de suivre une école, lorsqu'un certificat, donné par le maire de leur résidence, attestera qu'ils ont reçu l'instruction primaire élémentaire. L'article 12 établit des pénalités contre les chefs d'usines qui contreviendraient à la loi. L'obligation de fréquenter l'école existe donc déjà de fait en France depuis 1841, mais seulement pour les enfants assujettis au travail des manufactures. Pour les gamins qui passent leur temps dans les rues (1), et les vagabonds qui courent les campagnes, il n'existe aucune surveillance, aucune discipline, aucune contrainte! Qui ne sent ici l'inconséquence de la loi? N'est-il pas évident que cette loi du 22 mars réclame son complément dans une mesure générale, qui étende à tous les enfants la même obligation?

Parmi les causes qui ont retardé l'adoption en France de l'enseignement obligatoire, il faut sans doute mettre en première ligne l'opposition de principe qu'elle y a rencontrée, et que lui ont faite quelquefois des hommes d'une grande autorité, comme, par exemple, M. Guizot. Mais cette opposition diminuera à mesure que l'opinion sera mieux éclairée. A cette opposition, il faut joindre des obstacles financiers, puis la difficulté, aujourd'hui cependant moindre qu'autrefois, de trouver assez d'instituteurs, et celle plus sérieuse de fonder des écoles partout où il en manque encore. C'est en vue de ces dernières difficultés que, plus haut, j'ai indroduit le § suivant parmi les règles sur lesquelles on pourrait baser la fréquentation obligatoire en France : *L'obligation de fréquenter l'école commencera le.....186.... dans toutes les communes ou circonscriptions scolaires pourvues d'un nombre d'écoles suffisant. Dans les localités qui manquent encore d'écoles, il sera, suivant les circonstances, accordé un délai de 1 à 5 ans pour se mettre d'accord avec la loi.* En vertu de cette disposition, l'introduction de l'enseignement obligatoire ne me paraîtrait plus offrir d'obstacles insurmontables. Il pourrait être proclamé sans plus grandes préparations.

(1) La ville de Boston a 8 employés qui ont pour mission de parcourir les rues, les places, les promenades, etc., durant les heures d'école, et de s'informer des raisons qui empêchent les enfants qu'ils trouvent d'être à l'école. Souvent ils accompagnent ces enfants chez leurs parents, et, moitié par persuasion, moitié par contrainte, ils parviennent à les faire fréquenter.

Digitized by Google

Nous voilà maintenant à la fin de notre travail. Nous avons vu dans le cours de ce mémoire, que l'instruction, et en particulier l'instruction primaire, est partout un élément de vie, une force active et intelligente, rendant les services les plus importants à la religion, à la morale, à la famille, à la commune, à l'armée, à l'administration, à l'agriculture, aux métiers, à l'industrie, au commerce. Nous avons vu ensuite que la France, malgré les progrès considérables qu'elle a déjà faits, est cependant loin encore d'être par son instruction primaire au niveau d'autres pays; qu'il lui manque entre autres des écoles normales pour former de bonnes institutrices et élever le niveau de l'éducation de la femme; qu'elle n'a pas un nombre suffisant d'écoles primaires; qu'un million d'enfants demeurent étrangers à toute culture intellectuelle, et qu'un beaucoup plus grand nombre encore ne reçoivent qu'une instruction insuffisante. Nous avons vu enfin, qu'outre l'amélioration et l'augmentation des moyens employés pour former des instituteurs et des institutrices capables, et la fondation d'écoles primaires partout où il n'y en a pas encore, *le principal moyen* de faire progresser l'instruction primaire serait l'adoption d'une loi rendant la fréquentation des écoles obligatoire.

C'est dans le but d'avancer les progrès de l'instruction primaire en France, en particulier par l'enseignement obligatoire, que la *Société d'Emulation de Montbéliard* a mis au concours la question traitée dans ce mémoire. Espérons que la sympathie de la France ne lui fera pas défaut dans cette occasion, et que toutes les sociétés, tous les conseils généraux et tous les hommes influents, qui partagent ou partageront ses convictions, uniront leurs voix à la sienne pour répandre en tous lieux les sentiments qui l'animent, et demander que la France mette son instruction primaire en rapport avec ses besoins. Et quand le gouvernement de l'Empereur, qui veille avec tant de sollicitude sur les intérêts de la France, qui, tout dernièrement encore, a témoigné de son zèle pour l'instruction par le décret rendu en faveur des instituteurs suppléants, et par le concours qu'il a ouvert sur «les besoins de l'instruction primaire dans une école rurale;» quand, dis-je, le gouvernement de Sa Majesté se sentira appuyé par l'opinion, il fera certainement ce qui dépendra de lui pour mettre l'instruction primaire à la hauteur des besoins de la France. Et quelle œuvre plus digne de son attention que celle

Digitized by Google

de faire pénétrer jusque dans les hameaux les plus reculés les lumières vivifiantes de l'instruction ! Qu'on songe seulement aux avantages qu'en retirerait l'Agriculture, qui, née avec la civilisation, ne progresse et ne se développe qu'avec elle. Si, par le canal de l'instruction, la population rurale pouvait recevoir partout l'impulsion des sociétés agricoles ; si elle devenait assez intelligente pour s'approprier les progrès réalisés ailleurs, pour profiter de toutes les ressources qu'offre le sol, pour s'affranchir de la routine héréditaire, là où elle est défectueuse, la France pourrait nourrir 10 millions d'habitants de plus. Et ce résultat, inférieur à ceux déjà obtenus dans des contrées probablement moins favorisées sous le rapport du sol, est bien au dessous de celui que les progrès de l'agriculture font espérer, et qui se réaliseront là où la population sera assez instruite pour les comprendre et les appliquer. La France, comme la plupart des pays civilisés, n'est encore qu'à moitié maîtresse de son sol : il lui reste dans son sein des provinces à conquérir, non avec des canons et des baïonnettes, mais avec la charrue et la bêche dirigées par l'intelligence.

Noblesse oblige ! que la France qui pèse d'un si grand poids dans les destinées de l'Europe ne l'oublie pas ! Il importe au monde que l'influence qu'elle exerce soit celle d'une civilisation riche, féconde, généreuse, capable d'exciter partout une bienfaisante émulation. Qu'on se mette donc à l'œuvre, et que rien ne soit négligé pour répandre dans toute la France une bonne instruction primaire. Et puissent tous les progrès qui seront par elle réalisés dans les diverses sphères de l'activité humaine, être fondés sur la justice et réglés par la volonté de Celui qui tient dans sa main les destinées des peuples ; car, comme le dit un poëte sacré, c'est *la justice qui élève une nation*, et les bénédictions de Dieu qui font que *les coteaux sont ceints de joie, que les campagnes sont revêtues de troupeaux, et les vallées couvertes de froment, qu'elles triomphent et qu'elles chantent.*

J. PAROZ.

Digitized by Google

LISTE

DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ.

1. Membres nés.

MM. Réalier-Dumas ✻, auditeur au Conseil-d'Etat, sous-préfet de l'arrondissement de Montbéliard.
Sahler (C. S.) ✻, D. M., maire de la ville de Montbéliard.

2. Membres titulaires.

MM. Beley, maire d'Exincourt. 1852.
Belley, professeur au collége de Montbéliard. 1852.
Berger, libraire à Montbéliard. 1852.
Berger-Jeanmaire, à Paris. 1860.
Berger (Emile), avoué à Montbéliard. 1856.
Besançon, vétérinaire à Glay. 1859.
Beurnier (Jules), D. M. à Montbéliard. 1858.
Blache (Charles), négociant à Montbéliard. 1856.
De Blondeau, ancien député, maire de St-Hippolyte. 1854.
Boigeol (Eugène), industriel à Héricourt. 1857.
Boigeol (Louis), industriel à Giromagny. 1852.
Boigeol-Japy, industriel à Giromagny. 1859.
Boigeol (Charles), industriel à Giromagny. 1859.
Brun ✻, lieutenant de vaisseau en retraite. 1852.
Bouthenot-Peugeot, industriel à Audincourt. 1852.
Cacheux, ingénieur des Ponts-et-Chaussées à Lure. 1857.
Chabaud-Latour (Baron de), à Montbéliard. 1859.
Coudre, juge-de-paix à Montbéliard. 1854.
Cuvier (R) O. ✻, ancien inspecteur ecclésiastique. 1860.
Deckherr (Jules), industriel à Montbéliard. 1852.
Deckherr (Frédéric), avocat à Montbéliard. 1855.

Digitized by Google

MM. Donzé, professeur à Montbéliard. 1860.
Dorian (Frédéric), industriel à St-Etienne. 1856.
Dorian (Emile) O. ✻, ingénieur de la marine à Toulon. 1858.
Dorian, vétérinaire à Montbéliard. 1859.
Duvernoy (Auguste), docteur en médecine à Montbéliard. 1852.
Duvernoy (Eugène), docteur en médecine, maire à Audincourt. 1852.
Duvernoy (Clément), professeur au collége de Montbéliard. 1852.
Fallot (Jules), D. M. à Montbéliard. 1852.
Fallot (Charles), pharmacien à Montbéliard. 1852.
Fallot (Georges), pasteur à Audincourt. 1852.
Fallot (Jean), architecte à Montbéliard. 1856.
Fallot-Mégnin, banquier à Montbéliard. 1859.
Flamand, pasteur à Blamont. 1852.
Goguel (Auguste), docteur en droit à Montbéliard. 1852.
Goguel (Alexandre), caissier à Dijon. 1858.
Goguel (Georges), pasteur à Ste-Suzanne. 1852.
Goguel (Charles), industriel à Héricourt. 1852.
Goguel (Edouard), directeur du gymnase de Strasbourg. 1859.
Goguel (E.), ingénieur à Audincourt. 1860.
Grand, inspecteur des domaines à Besançon. 1859.
Haag, lithographe à Montbéliard. 1858.
Herr (Georges), industriel à Héricourt. 1858.
Japy (Edouard), à Beaucourt. 1854.
Japy (Octave), industriel à la Feschotte. 1858.
Jeanmaire (Henri), pasteur à Montbéliard. 1852.
Jodry, vétérinaire à Beaucourt. 1856.
Jordan, propriétaire à Montbéliard. 1852.
Juillard (Louis) ✻, pasteur à Valentigney. 1852.
Koger (Georges), lithographe à Montbéliard. 1857.
Kuhn (Louis), propriétaire à Montbéliard. 1852.
Kuhn (Félix), pasteur à Seloncourt. 1855.
Lainé (John), rentier à Montbéliard. 1854.
Lalance (Alexandre) ✻, ancien capitaine d'artillerie à Montbéliard. 1856.
Lalance (Al.) fils, banquier à Montbéliard. 1858.
Lalance (Charles), négociant à Montbéliard. 1854.

Digitized by Google

MM. Latour-du-Moulin, O. ✠, député du Doubs au Corps Législatif. 1856.
Leconte (Charles), ingénieur civil des mines à Montbéliard. 1853.
Leconte (Julien), à Montbéliard. 1859.
Lépée (Henri), industriel à Ste-Suzanne. 1857.
Macler, D. M. à Beaucourt. 1854.
Macler (Ch.), notaire à Héricourt. 1858.
Mailhet, D. M. à Mulhouse. 1858.
Marti, industriel à Montbéliard. 1852.
Masson (Auguste), inspecteur ecclésiastique à Montbéliard. 1852.
Masson (Auguste), sous-inspecteur des forêts à Bruyères. 1859.
Maurel ✠, ingénieur des Ponts-et-Chaussées à Montbéliard. 1856.
Mégnin-Surleau, banquier à Montbéliard. 1852.
Mégnin (Emile), pasteur à Allondans. 1852.
Meiner (Louis), industriel à l'Isle-sur-le-Doubs. 1858.
Mettetal, directeur de l'Ecole-modèle à Montbéliard. 1852.
Mettetal, pasteur à St-Maurice. 1857.
Meyer (Louis), pasteur à Etupes. 1852.
Meyer (Georges), négociant à Montbéliard. 1852.
Mock, pharmacien à Audincourt. 1852.
Mœchlin, médecin à Badevel. 1852.
Morel (Frédéric), professeur au collége de Montbéliard. 1852.
Morel (père), membre du Conseil général. 1856.
Morel (fils), banquier à Montbéliard. 1857.
Morel-Macler, membre du Conseil d'arrondissement. 1859.
Muston, D. M. à Beaucourt. 1852.
Noblot (Adolphe), industriel à Héricourt. 1858.
Oustalet, D. M. à Montbéliard. 1852.
Pareau (Xavier), industriel, adjoint au maire de Montbéliard. 1852.
Paur, chimiste à Giromagny. 1852.
Pawlowski, conducteur des Ponts-et-Chaussées à Montbéliard. 1856.
Pechin (Georges), banquier à Paris. 1857.
Perdrizet (Charles), pasteur à Montbéliard. 1856.

Digitized by Google

MM. Petit, secrétaire à la mairie de Montbéliard. 1852.
Pameyer, pasteur à Voujaucourt. 1860.
Parrot (H.), ancien avocat à la cour de cassation. 1860.
Parrot-Wild, négociant à Paris. 1861.
Peugeot (Jules), industriel à Hérimoncourt. 1857.
Peugeot (Constant), industriel à Audincourt, membre du Conseil général. 1852.
Peugeot (Charles), industriel à Audincourt. 1852.
Peugeot (Emile), industriel à Valentigney. 1854.
Peugeot (Louis), industriel à Audincourt. 1852.
Quélet, D. M. à Hérimoncourt. 1857.
Rocot, professeur émérite à Montbéliard. 1855.
Roehrig, pharmacien à Pont-de-Roide. 1854.
Résener (Paul), mécanicien à Beaucourt. 1861.
Rochette ✻, sous-préfet à Montbéliard. 1858.
Roux (Amédée), industriel à Montbéliard. 1859.
Sahler (Adolphe), propriétaire à Montbéliard. 1852.
Sahler (Auguste) ✻, pasteur à Montbéliard. 1852.
Sahler (Eugène), prof. de dessin à Montbéliard. 1852.
Sahler (Edouard), industriel à Montbéliard. 1852.
Sahler (Gustave), négociant à Montbéliard. 1856.
Seltz, industriel à Héricourt. 1858.
Scheurer (Gustave), industriel à Audincourt. 1853.
Schoendœrffer, pharmacien à Beaucourt. 1852.
Strohl, directeur des forges d'Audincourt. 1858.
Surleau, pasteur à Montbéliard. 1852.
Surleau (Georges), pasteur à St.-Julien. 1852.
Surleau (Alexandre), négociant à Montbéliard. 1856.
Surleau, percepteur à Montbéliard. 1860.
Tuefferd (Henri), docteur en médecine à Montbéliard. 1852.
Tuefferd (Louis), pasteur à Bethoncourt. 1852.
Tuefferd (Eugène), vérificateur à Montbéliard. 1858.
Tuetey (P.), ancien professeur à S.-Pétersbourg. 1861.
Tuetey (Jacques), rentier. 1861.
Varnod-Boigeol, à Giromagny. 1860.
Vesseau, vétérinaire à Montbéliard. 1852.
Verenet (Charles), pharmacien à Montbéliard. 1852.
Wetzel, pasteur à Grand-Charmont. 1852.
Wetzel (Luc), architecte à Montbéliard. 1852.

Digitized by Google

3. Membres honoraires.

Son Altesse Impériale le Prince Napoléon.
MM. Bixio ✻, D. M., ancien ministre à Paris.
Parandier, O. ✻, ingénieur en chef, à Besançon.
Saigey (Jacques), mathématicien à Paris.

4. Membres correspondants.

MM. Bardy, pharmacien à St.-Dié (Vosges).
Baumann (Napoléon), horticulteur à Bollwiller.
Bavoux, secrétaire de la Société d'Emulation du Doubs.
Bataillard, greffier de la justice de paix à Audeux (arrondissement de Besançon).
Beltrémieux, agent de change à la Rochelle.
Beauvilliers (Maxime), à Fontainebleau.
Benoit, employé des douanes.
Benoit, docteur en médecine à Giromagny.
Berdot, docteur en médecine à Colmar.
Bizot, docteur en médecine à Genève.
Boigeol, conseiller municipal à Badevel.
Bonnet ✻, D. M., profes. d'agriculture à Besançon.
Brunner, docteur en médecine à Albisbrunn (Suisse).
Burguy, professeur à Berlin.
Calame ✻, peintre à Genève.
Campiche, docteur en médecine à Ste.-Croix (Suisse).
Carteron (fils), employé des Ponts-et-Chaussées à Besançon.
Chapelain ✻, D. M., inspecteur des eaux thermales à Luxeuil.
Chevallot, conducteur des Ponts-et-Chaussées.
Chopart, conducteur des Ponts-et-Chaussées à Besançon.
Contejean (Charles), naturaliste à Paris.
Coquand, professeur à la Faculté des sciences d'Aix en Provence.
Cornaz, docteur en médecine à Neuchâtel (Suisse).
Crignon-d'Ouzouer ✻, capitaine au 59e de ligne.
Cucuel, D. M. à Montbéliard.
Cuenin, professeur à Porrentruy (Suisse).
Curie, ancien membre de l'université, au Hâvre.

Digitized by Google

MM. Cuvier (Charles) ✠, ancien doyen de la Faculté des lettres de Strasbourg.
De Candolle (Alphonse), professeur à l'Académie de Genève.
Despine (fils), D. M., inspect. des eaux d'Aix (Savoie).
Didier-Georges, D. M. à Bruyères (Vosges).
Durand, professeur à Porrentruy.
Dupasquier, directeur du collége de Porrentruy.
Ecoffet ✠, directeur des contributions indirectes à Nîmes.
Engelhardt, ingénieur en chef de la maison Dietrich à Niederbronn.
Etallon, professeur à Gray.
Faivre, médecin à Maîche.
Favrot, président du tribunal à Porrentruy.
Fallot-Legrand, indust. à Fouday (Ban-de-la-Roche).
Fétel (l'Abbé), professeur à Consolation (Doubs).
Forel, industriel à Rupt (Vosges).
Godet, botaniste à Neuchâtel (Suisse).
Goepp (Edouard), au ministère de l'Instruction publique à Paris.
Godron ✠, doyen de la Faculté des sciences à Nancy.
Grenier, profes. à la Faculté des sciences à Besançon.
Greppin, D. M. à Delémont (Suisse).
Haag (Eugène), hommes de lettres à Paris.
Haag (Emile), id. id.
Hergott, D. M. à Strasbourg.
Hubert, pharmacien à Brest.
Jordan (S.), ingénieur à Marseille.
Koechlin-Schlumberger, maire de Mulhouse.
Kirschleger, professeur à l'Académie de Strasbourg.
Kohler, présid. de la Société jurassienne à Porrentruy.
Kienlen, docteur en théologie à Strasbourg.
Lasseau, contrôleur des contributions directes à Ambert (Puy-de-Dôme).
Laurens, chef de division à la préfecture du Doubs.
Leboeuf, sous-directeur de la ferme-école de Lahaye-vaux (Vosges).
Liblin, éditeur de la Revue d'Alsace, à Colmar.
Macé, professeur à Bcblenheim.
Maire, professeur à Bucharest.

Digitized by Google

MM. Marchand, docteur en médecine à Dijon.
De Maupassant, propriétaire à Sens.
Mettetal, instituteur à Valentigney (Doubs).
Meyer, chimiste à Paris.
Mouchon, présid. de la Société de Pharmacie à Lyon.
Nicolet, pharmacien à la Chaux-de-Fonds.
Oppermann, direct. de l'Ecole de pharmacie à Strasbourg.
Parisot, pharmacien à Belfort.
Petit-Hory, instituteur à Montécheroux.
Pidancet, naturaliste à Bellefontaine (Suisse).
Pourchot, commis en Berne (Doubs).
Quiquerez, ingénieur des mines à Delémont (Suisse).
Renaud-Comte, propriétaire au Russey.
Ripert, propriétaire au Russey.
Rolland (fils), instituteur à Badevel.
Roumeguère, secrétaire de la Société des Antiquaires du midi de la France, à Toulouse.
Saigey (Frédéric), négociant à Strasbourg.
Schimper, conservateur du Musée d'histoire naturelle à Strasbourg.
Schmidt, professeur à Strasbourg.
Schoenbein, professeur à l'Académie de Bâle (Suisse).
Spengler, docteur en médecine à Ems.
Tuetey (Alexandre), élève de l'école des Chartes.
Trouillat, bibliothécaire et maire à Porrentruy.
Turck, docteur en médecine à Plombières.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

Académie de Reims.
— du Gard.
— Stanislas, à Nancy.
— des Sciences, Arts et Belles-lettres de Dijon.
Agence centrale des échanges internationaux à Paris.
Commission des Antiquités de la Côte-d'Or.
— historique du Cher.
Société académique de Maine-et-Loire.
— pour la conservation des monuments d'Alsace, à Strasbourg.
— impériale d'Acclimatation de Paris.
— libre d'Emulation du Doubs.
— de Médecine de Besançon.

Digitized by Google

Société d'Histoire naturelle de la Moselle.
— d'Emulation des Vosges.
— de Médecine de Nancy.
— d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Aube.
— des Lettres, Sciences et Arts, à Nevers.
— archéologique d'Orléans.
— industrielle de Mulhouse.
— des Sciencces naturelles de la Charente-Inférieure.
— d'Agriculture, Industrie, Sciences et Arts de la Lozère.
— impériale d'Agriculture, Sciences et Arts de Valenciennes.
— d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de la Marne.
— d'Agriculture, Sciences et Arts de Poligny (Jura).
— Dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.
— des Sciences naturelles de Strasbourg.
— des Antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer.
— havraise d'études diverses.
— d'Emulation de la Vendée.
— d'Archéologie et d'Histoire du Limousin.
— des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne, à Auxerre.
— jurassienne d'Emulation (Porrentruy).
— des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers.
— des Antiquaires de Picardie, à Amiens.
— philomathique de Verdun (Meuse).
— de Pharmacie de Lyon.
— d'Archéologie de Zurich (Suisse).
— d'Histoire naturelle de Colmar.
— historique et archéologique de Styrie.
— d'Emulation du département de l'Allier, à Moulins.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

Pages

Extrait du procès-verbal de la séance générale du 23 mai 1861 3
Rapport annuel du secrétaire-général 8
Rapport de la Commission chargée de juger le concours ouvert par la Société sur cette question : « Quels avantages y aurait-il à rendre l'instruction primaire obligatoire en France, et quels seraient les meilleurs moyens à employer pour atteindre ce but ? » 23
Des avantages de l'instruction primaire, des progrès qui lui restent à faire en France, et des moyens propres à les réaliser, etc. 41
Liste des Membres de la Société 73

Digitized by Google

Digitized by Google